
Ex Libris.
Léopold Gravier

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

DE PARIS.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

DE PARIS,

CONTENANT

La description circonstanciée de ses Places, Rues, Quais, Promenades, Monumens et Édifices publics, de ses Établissemens en tout genre, de ses Institutions scientifiques et littéraires, de ses Curiosités, etc.; des détails sur les attributions des différens Fonctionnaires publics, et sur toutes les Professions industrielles, depuis leur origine jusqu'à nos jours; l'histoire de toutes les Corporations civiles et religieuses, des Mœurs et usages de Paris à toutes les époques, etc., etc. Orné de 43 vues des Monumens de Paris, de 4 plans de cette ville, le premier 150 ans avant J.-C., le second en 1223, le troisième en 1589, et le dernier de nos jours.

PAR ANTONY BÉRAUD ET P. DUFEY.

TOME II.

Seconde Édition.

A PARIS,
CHEZ J.-N. BARBA,
COUR DES FONTAINES, N° 7.
1828.

DICTIONNAIRE
DE PARIS.

N

NAPES. Dans le 14e siècle, elles étaient employées à un double usage. Les convives s'en servaient pour essuyer leurs bouches et leurs mains; mais il était impoli de s'en servir pour essuyer ses yeux ou son nez. On mangeait alors avec les doigts; l'usage des fourchettes ne date que du règne de Henri III.

NAPOLÉON (lycée). *V.* COLLÉGE DE HENRI IV.

NAPOLÉON (quai). *V.* QUAI DE LA CITÉ.

NARBONNE (collége de). Bernard de Farges ou de Fargis le fonda en 1317. Clément VI (Pierre Roger), et le cardinal de Lorraine, protégèrent et enrichirent ce collége, et il se soutint long-temps d'une manière brillante. Il y avait cinq bourses qui devaient être données à des sujets de la ville, du diocèse ou de la province de Narbonne; l'archevêque de Narbonne en était collateur. Cet ancien collége est devenu un hôtel garni; il est situé rue de la Harpe, n° 89, 11e arrond., Q. de la Sorbonne.

NATATION (écoles de). Nous avons eu souvent occasion de faire remarquer que pour la formation des établissemens utiles, de simples citoyens ont pris l'initiative. La première école de natation, à Paris, a été fondée en juin 1785 par M. Turquin à qui l'on devait déjà les bains chinois.

En 1786, le prévôt et les échevins de Paris prirent cette école sous leur protection. Elle est située à la pointe de l'île St.-Louis. Une autre école de natation a été établie depuis au quai d'Orçay. Elle est plus vaste, plus commode et plus suivie.

D'autres ont été établies en 1822 au bas des quais de la Mégisserie, du Louvre et du Gros-Caillou.

NATIONAL (pont). *V.* PONT-ROYAL.

NATIONS (collége des Quatre-). *V.* PALAIS DES BEAUX-ARTS.

NATIONS (port des Quatre-). Ce port, situé en face du palais des Beaux-Arts, quai Conti, 10e arrond., Q. de la Monnaie, doit son nom à l'ancien collége des Quatre-Nations, maintenant palais des Beaux-Arts. Il est destiné à l'arrivage des charbons.

NATTIERS. Ouvriers fabricans de nattes, sorte de tissus faits avec de la paille, du jonc, du roseau, et qui servent ordinairement de tapis de pieds aux portes des appartemens, dans les antichambres, etc. Nous ne savons rien sur les anciens statuts de ces fabricans, qui, avant la révolution, formaient aussi une communauté. Cette branche d'industrie est maintenant réunie à celle des fabricans de sparterie.

NAVARRE (collége de). *V.* ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

NAZARETH (les pères de). On les appelait aussi *religieux pénitens du tiers-ordre de St.-François*. Ce tiers-ordre avait été institué en 1221 par St.-François-d'Assise, en faveur des personnes de l'un et de l'autre sexe qui voudraient s'astreindre à une vie retirée sans prononcer de vœux. En 1613, les pères de Nazareth habitèrent un hospice rue Neuve-St.-Laurent, et en 1632, ils le quittèrent pour occuper un couvent qu'on venait de leur construire, et qui existe encore rue du Temple, n° 117, 6e arrond., Q. St.-Martin-des-Champs. Ce couvent a été supprimé en 1790. C'est maintenant une maison particulière.

NECKER (hôpital), rue de Sèvres, n° 3, près du boulevard, 10e arrond., Q. St.-Thomas-d'Aquin. Il fut fondé en 1778 par madame Necker, épouse du contrôleur-général des finances, sur l'emplacement du couvent des Bénédictines de Notre-Dame-de-Liesse. Il contient cent quarante lits. Les malades et les blessés y sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu.

NESLE (hôtel et séjour de). Cet hôtel, d'une vaste étendue, et entouré d'un jardin et d'une terrasse qui donnait sur la rivière, occupait une partie de l'emplacement sur lequel on a

bâti les rues de Nevers, d'Anjou et Guénégaud. Le Séjour-de-Nesle qui en dépendait était à l'extrémité de la rue Mazarine.

NESLE (porte et tour de). Elles avaient été bâties en 1200, et c'est là que se terminait le mur d'enceinte élevé par Philippe-Auguste. On les appela d'abord tour et porte Philippe-Hamelin. Elles occupaient l'emplacement où nous voyons la cour du palais des Beaux-Arts (collége Mazarin), et le pavillon de sa bibliothèque. Brantôme rapporte qu'Isabeau de Bavière, après avoir assouvi ses impudiques désirs, faisait précipiter ses amans du haut de la tour de Nesle dans la rivière.

NESLE (quai de). *V.* QUAI CONTI.

NÉTOIEMENT *et arrosement des rues* (administration du). Cette partie du service public, qui intéresse si essentiellement la salubrité de la capitale, est confiée à une compagnie d'entrepreneurs. Ses bureaux sont établis rue du Faubourg-St.-Martin, n° 59, 5e arrondissement.

NEUF (Chemin-). *V.* RUE GRENELLE SAINT-GERMAIN.

NEUF (passage du Marché-). Il communique de la rue du Marché-Neuf à celle de la Calandre, 9e arrond., Q. de la Cité.

NEUF (Petit-Pont-). *V.* PONT SAINT-MICHEL.

NEUF (place du Pont-). Elle s'étend du quai de l'Horloge à celui des Orfèvres, 11e arrond., Q. du Palais-de-Justice. On l'appelait, avant la révolution, place de Henri IV, parce qu'elle était ornée comme aujourd'hui de la statue de ce monarque. Cette première statue était l'ouvrage de deux sculpteurs, Dupré et Jean de Boulogne. Jean de Boulogne avait fait le cheval, et Dupré, le héros. Cette statue, fondue à Florence, était un présent de Cosme II, grand-duc de Toscane, à Marie de Médicis, alors régente du royaume. Elle avait été placée à la pointe de l'île en 1614. Renversée en 1792, elle fut rétablie en plâtre en 1814, et en bronze en 1818. La nouvelle statue, qui, selon tous les gens de l'art et les connaisseurs, offre beaucoup de défauts à côté de quelques beautés, est l'ouvrage de M. Lemot, membre de l'Institut.

NEUF (Pont-). Il traverse les deux bras de la Seine à la pointe de l'île de la Cité. Il communique des quais de la Mégisserie ou de la Ferraille et de l'École, aux quais Conti et des

Grands-Augustins. Le côté du nord est du 4e arrond., Q. du Louvre, et le côté du midi du 11e arrond., Q. du Palais-de-Justice.

La première pierre de ce pont fut posée en 1578, sous le règne de Henri III. Il a été construit sur les dessins d'Androuet-du-Cerceau. Sa construction ne fut terminée qu'en 1604, quinzième année du règne de Henri IV, par Guillaume Marchand. Pour le bâtir, on joignit deux petites îles situées au couchant de la Cité. La plus grande de ces îles, sur lesquelles, en 1608, on commença à bâtir la place Dauphine, s'appelait l'île aux Treilles, et l'autre l'ile de Buci ou du Pasteur-aux-Vaches.

Les petites boutiques pratiquées dans les demi-lunes du Pont-Neuf ont été bâties en 1774. La longueur de ce pont est de cent soixante-dix toises, sa largeur de treize. On a prétendu qu'on l'avait nommé Pont-Neuf, parce qu'il offre neuf issues, trois à chaque extrémité et trois au milieu; mais cette étymologie est fausse : on l'a nommé Pont-Neuf dans le temps et à cause de sa nouveauté; c'est avec plus de raison qu'on l'avait appelé pont de Henri IV, puisqu'il a été achevé sous ce prince, et que sa statue en décore le centre. *V.* l'article précédent.

La Samaritaine, qui était placée à l'extrémité septentrionale de ce pont, était un petit édifice à trois étages; elle renfermait une pompe qui distribuait l'eau dans plusieurs quartiers. Elle avait été construite vers l'an 1607, sous le règne de Henri IV. Elle fut réparée en 1712, reconstruite en 1772, et abattue en 1813. Ce bâtiment avait été nommé la Samaritaine, parce qu'on y voyait un groupe représentant Jésus-Christ demandant à boire à la Samaritaine.

Le Pont-Neuf a été réparé en 1820, sous la direction de M. Lamandé, ingénieur des ponts-et-chaussées. Toute la surface a été refaite et abaissée. Les trottoirs sont plus élevés; on a pratiqué des marches en granit pour en rendre l'abord plus facile. La petite foire qui se tenait sur ces trottoirs, et dont les nombreux étalages obstruaient la voie publique, a été transférée sur le terre-plein de la statue de Henri IV.

L'évêque de Luçon, qui fut depuis cardinal de Richelieu, rapporte St.-Foix, passait sur le Pont-Neuf précisément dans le moment que la populace effrénée y exerçait mille indignités

sur le cadavre du maréchal d'Ancre. Son carrosse ayant malheureusement pressé un de ces furieux, le prélat craignit que pendant la querelle qui s'éleva entre son cocher et cet homme, on ne le connût, et que la haine qu'on avait pour Concini, auquel on savait qu'il devait toute sa fortune, ne s'étendît jusque sur lui. Son péril lui fit naître l'idée de demander ce qu'on faisait. On lui répondit qu'on brûlait le cadavre du maréchal. Aussitôt il loua le zèle des Parisiens, les appela bons serviteurs de Sa Majesté, et se mit à crier : *Vive le Roi !* On lui donna sur-le-champ passage, et sa présence d'esprit le sauva du plus grand danger.

NEUF (Marché-). Ce marché, qui est situé entre le pont St.-Michel et le Petit-Pont, 9e arrond., Q. de la Cité, et qui se nomme aussi Marché-Palu, était autrefois situé dans la rue de l'Herberie, dite de l'Orberie (appelée ainsi des marchands d'herbes qui l'habitaient; c'est maintenant la rue du Marché-Neuf. (*V.* cette rue). Cette rue de l'Herberie était fermée du côté du Marché-Palu; on l'ouvrit en 1557, et l'on fit communiquer ainsi le Marché-Palu avec le Marché-Neuf; des deux on n'en fit qu'un. C'est sous le règne de Charles IX, en 1568, qu'on ordonna aux marchands de poissons et d'herbes, qui vendaient près du Petit-Châtelet, de venir s'établir au Marché-Neuf.

NEUILLY (avenue de). Cette avenue conduit de la place Louis XV à la barrière de Neuilly. Elle dépend du 1er arrond., Q. des Champs-Élysées.

NEUILLY (barrière de). *V.* BARRIÈRES.

NICAISE (chapelle St.-). Cette chapelle était située rue St.-Nicaise, et communiquait d'un côté à l'enceinte de l'hôpital des Quinze-Vingts, et de l'autre à la rue St.-Nicaise. Elle est depuis long-temps détruite.

NICOLAS (chapelle St.-). Elle est détruite depuis plusieurs siècles. Louis-le-Gros l'avait fait bâtir à l'endroit même où nous voyons aujourd'hui la Ste.-Chapelle. *V.* SAINTE-CHAPELLE.

NICOLAS (port St.-). Il a pris son nom de l'ancienne église qui en était proche. Il est en face du guichet de la rue St.-Thomas-du-Louvre, 1er arrond., Q. des Tuileries.

NICOLAS-DES-CHAMPS (cloître St.-). Ce cloître, que

l'on appelle ainsi parce qu'il touche à l'église de ce nom, est rue St.-Martin, n° 202, 6e arrond., Q. St.-Martin-des-Champs.

NICOLAS-DES-CHAMPS (place St.-). Cette petite place, qui doit son nom à l'église dont elle est voisine, est située rues au Maire et St.-Martin, 6e arrond., Q. St.-Martin-des-Champs.

NICOLAS-DU-CHARDONNET (église St.-). Elle fut ainsi nommée du sol hérissé de chardons sur lequel elle fut bâtie, ou du fief du Chardonnet, dont elle était voisine. Fondée en 1230, elle était paroissiale en 1243. Elle fut entièrement reconstruite de 1656 à 1709. Diverses causes, inutiles à rapporter, causèrent de longues interruptions dans les travaux. Cette église, richement décorée avant la révolution, n'est plus maintenant que la première succursale de l'église St.-Étienne-du-Mont. Elle est située rue St.-Victor, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi.

NICOLAS-DU-CHARDONNET (séminaire de St.-). Un prêtre, nommé Adrien Bourdoise, l'a fondé en 1612. Ce n'était d'abord qu'une communauté de dix ecclésiastiques. En 1644, Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, l'érigea en séminaire. Cette maison, qu'occupent encore des séminaristes, est située rue St.-Victor, n° 102, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi.

NICOLAS-DES-CHAMPS (église paroissiale St.-). Cette antique paroisse est située rue St-Martin, 6e arrond., Q. St.-Martin-des-Champs. Elle fut érigée en cure vers l'année 1184. En 1420, et surtout en 1576, elle prit un accroissement considérable. Jusqu'à la révolution, elle était restée dans la dépendance du prieur et des religieux de St.-Martin, qui en étaient curés primitifs. Plusieurs hommes célèbres, Budé, Gassendi, Ammien Marcellin, Francisque, peintre de paysages, ont été inhumés dans cette église.

NICOLAS-DU-LOUVRE (église St.-). Cette église était située entre l'église St.-Louis-du-Louvre et le Musée. C'était, au 12e siècle, un hôpital fondé par Robert II, comte de Dreux, petit-fils de Louis-le-Gros. En 1470, un événement tragique fit réunir ses chanoines à ceux de St.-Thomas-du-Louvre, pour n'en faire qu'une seule collégiale, sous le nom de St.-Louis-

du-Louvre. Cette église, qui dès-lors fut abandonnée, a été démolie en 1780. *V.* SAINT-LOUIS-DU-LOUVRE (église).

NICOLAS-DE-TOLENTIN (chapelle St.-). C'était la chapelle du couvent des Petits-Augustins (depuis le musée des Monumens français). Elle avait été bâtie sous l'invocation de St.-Nicolas-de-Tolentin.

NOIR (passage). Ce passage doit son nom à son obscurité, et nous pourrions dire aussi à sa malpropreté. Il communique de la rue Neuve-des-Bons-Enfans, n° 9, à la rue de Valois-du-Palais-Royal, 2e arrond., Q. du Palais-Royal.

NONNAIN (pont de la). On pense que c'était un des petits ponts jetés sur la rivière de Bièvre, et qui prenait son nom des nonnes ou religieuses de Ste.-Claire et de St.-François, vulgairement appelées les Cordelières de la rue de l'Oursine, dont il était proche.

NORD (hospice du). *V.* HÔPITAL SAINT-LOUIS.

NORMALES (écoles), rue des Postes, n° 26, 12e arrond., Q. de l'Observatoire.

Elles avaient été créées par une loi de la convention nationale du 9 brumaire an 3 (30 novembre 1794). L'objet de cette institution était de former des professeurs, et de coordonner par un même système les principales branches de l'instruction publique. Des représentans du peuple furent spécialement chargés d'en régler l'organisation. Ils en réunirent les bases réglementaires par leur arrêt du 24 nivôse an 3 (13 janvier 1795), et l'ouverture des cours eut lieu le 1er pluviôse suivant (20 janvier 1795). Les professeurs furent choisis parmi les hommes les plus distingués dans les sciences, les arts et les lettres; nous nous bornerons à rappeler leurs noms : Monge, Lagrange, Laplace, Haüy, Daubenton, Bertholet, Thouin, Mentelle, Buache, Volney, Bernardin de St.-Pierre, Picard, Garat, La Harpe. Leurs leçons étaient improvisées; ils développaient leurs doctrines de vive voix; mais ces leçons et les discussions qui s'élevaient entre ces professeurs et leurs élèves, étaient recueillies par des sténographes; elles ont été imprimées deux fois. Ce précieux recueil, qui est une véritable encyclopédie élémentaire, et qui présente le tableau le plus exact et le plus intéres-

sant de l'état réel des sciences, des arts et des lettres à la fin du 18e siècle, forme 13 vol. in-8°.

Cette école eut le plus grand éclat pendant les premières années. Fondée par et pour la liberté, elle sembla grandir et s'affaiblir avec elle; les cours furent moins suivis sous le régime directorial; l'école cessa avec le gouvernement consulaire, et fut remplacée par un pensionnat dans lequel était admis, pendant trois ans, un nombre déterminé de jeunes gens destinés au professorat. Ce nouvel établissement, ouvert rue des Postes, n° 26, fut fermé en 1822, époque où une nouvelle maison fut fondée par les jésuites, sous le nom de Pères de la Foi.

NOTAIRES. L'existence légale du notariat date du règne de St.-Louis. Ce prince créa soixante notaires en titre d'office. Ils ne devaient travailler qu'au Châtelet de Paris, écrire et expédier les actes de la juridiction volontaire, et rédiger les grosses de toute la juridiction contentieuse. Il institua en même temps un scelleur pour y apposer le sceau, un receveur des domaines pour la perçeption des droits du fisc royal; ces fonctionnaires prirent le titre de notaires-jurés. Il paraît que les plus anciens actes signés par eux comme officiers en titre, ne datent que de 1270, sous le règne de Philippe III, dit le Hardi. Les attributions des notaires n'ont éprouvé, depuis l'origine jusqu'à nos jours, que de légers changemens. Il leur avait été défendu d'exercer d'autres professions, notamment celles de barbier ou de boucher. Leur nombre est considérablement augmenté. Il était de cent treize avant la révolution; il s'est très-peu augmenté depuis.

NOTAIRES APOSTOLIQUES. On nommait ainsi les notaires spécialement chargés de la rédaction des actes relatifs aux affaires ecclésiastiques. Ils étaient, dans l'origine, autorisés par le pape; mais, depuis les édits des mois de décembre 1691 et février 1693, ils tiennent leur titre de l'autorité royale. Cette classe particulière de notaires n'existe plus depuis la révolution qui a rendu leurs attributions inutiles.

NOTRE-DAME (église et chapitre de). Ce chapitre était une véritable puissance indépendante; on l'a vu plus d'une fois braver l'autorité royale, et amener les rois eux-mêmes à de honteuses concessions. Louis VII, surpris par la nuit, s'était arrêté

à Creteil; il soupa et coucha dans ce village aux dépens des habitans. Creteil était une seigneurie du chapitre de Notre-Dame; les chanoines résolurent de punir le roi d'avoir attenté au privilége de leur église.

Le lendemain Louis VII se présenta à l'église Notre-Dame, pour y remplir ses devoirs religieux. Il trouva les portes fermées; il en demanda la cause; la réponse fut prompte; la voici :

« Quoique tu sois roi, tu n'en es pas moins cet homme qui, » contre les libertés et les coutumes de la sainte Église, a eu » l'audace de souper à Creteil, non à tes dépens, mais à ceux » des habitans de ce village. Voilà pourquoi l'église a suspendu » les offices, et t'a fermé les portes. Tous les chanoines ont ré- » solu de se soustraire à ton autorité, et, plutôt que de souffrir » la moindre atteinte aux priviléges de leur église, ils sont prêts, » s'il le faut, à endurer toute sorte de tourmens. »

Le roi épouvanté gémit, soupire, verse des pleurs, et s'excuse avec toute l'humilité possible : « Je ne l'ai point fait exprès; » la nuit m'a surpris en chemin, il était trop tard pour que je » pusse continuer ma route jusqu'à Paris. Les habitans de Cre- » teil se sont empressés de fournir à mes dépenses; je ne les ai » point forcés, et je n'ai pas voulu repousser leurs offres obli- » geantes; qu'on fasse venir l'évêque Thibaut et le doyen Clé- » ment, tout le chapitre, et même le chanoine prévôt de ce » village; si je suis coupable je ferai satisfaction; je m'en rap- » porte à leur décision sur mon innocence. » Le roi, resté humblement à la porte, y récitait dévotement des prières, en attendant la réponse du chapitre. L'évêque sollicitait auprès des chanoines et se rendait caution des promesses du roi. Les chanoines, inflexibles dans leur résolution, refusèrent d'ajouter foi aux paroles du roi et de leur évêque, et ne cédèrent que lorsque le prélat leur eut remis deux chandeliers pour gage de la restitution qu'ils demandaient. Alors les portes furent ouvertes au roi. Louis VII, après avoir acquitté les frais de son souper de Creteil, déposa solennellement, comme un témoignage de son respect pour les biens de l'église, une requête sur laquelle était inscrit l'exposé de son délit et de sa réparation. (*Gallica*

Christiana, tom. 7, coll. 65 et 156. *Annales Ordini Sancti Benedicti*, tom. 6, app. p. 700).

Le chapitre ne se montra pas moins jaloux de ses privilèges, sous les rois suivans. En 1616, le pont Marie était en pleine construction; les chanoines de Notre-Dame s'opposèrent à la continuation des travaux, et ne se départirent de leur opposition qu'après avoir reçu pour indemnité douze cents livres de rente sur le domaine de la ville.

En 1642, nouvelle opposition des chanoines à la construction du pont de bois; le roi fut obligé d'acheter un emplacement près du port St.-Landry, pour y établir la culée de ce pont.

Le chapitre, avant les époques que nous venons de rappeler, aurait dû être éclairé par un fatal événement des funestes conséquences de son injuste opiniâtreté. Le 22 décembre 1596, le pont aux Meuniers fut entraîné par les eaux; cent cinquante personnes périrent, et le lendemain les gens du roi déclarèrent au parlement « qu'ils ne savaient d'où procédait cet accident, » si ce n'est de ce que les rois ayant donné ledit pont au chapitre de Notre-Dame, ledit chapitre n'a pas voulu souffrir que » ledit pont fût visité par les maîtres des œuvres (architectes) » du roi. » Nous pourrions ajouter encore d'autres faits. Il sont très-nombreux et rapportés par l'historien de l'église de Paris, l'abbé Lebœuf.

Ce chapitre avait ses tribunaux, ses prisons. En 1252, il avait frappé d'une nouvelle contribution plusieurs villages dont il était seigneur; épuisés par les impôts déjà existans, les habitans de Châtenay ne purent satisfaire aux nouvelles charges qui leur étaient imposées. Les chanoines les font traîner à Paris, et entassent dans une prison étroite et malsaine tous leurs malheureux serfs; privés d'alimens et d'air, tous allaient périr. La reine Blanche demande la liberté de ces prisonniers et s'offre pour leur caution. Les chanoines, sourds au cri de l'humanité, aux prières de la mère du roi, répondent que nul n'a le droit de se mêler des intérêts de leurs serfs; qu'ils peuvent les faire périr, si bon leur semble; et pour braver la reine avec laquelle ils étaient alors en procès, ils font arrêter les femmes et les enfans des prisonniers, et les engouffrent dans la même prison.

Leur mort était certaine, et cette prison, devenue un cloaque empesté, allait devenir le tombeau de toute la population de Châtenay. La reine indignée accourt à la porte de cette prison; tous ses serviteurs l'accompagnent. Elle ordonne que la porte soit brisée; nul n'ose exécuter ses ordres; tous craignent d'encourir les censures de l'église; la reine frappe la première avec un bâton cette porte fatale. Le prestige de terreur s'évanouit; son exemple enhardit les plus timides, la porte est enfoncée; aussitôt sortent de ce réduit une foule d'hommes, de femmes, d'enfans, de vieillards, pâles, expirans de faim; leurs voix suppliantes implorent la protection de leur libératrice, qui, après avoir pourvu à leurs premiers besoins, parvint enfin à leur rendre la liberté. (*Histoire du Diocèse de Paris*, par l'abbé Lebœuf, tom. 9, p. 360 et suivantes.)

C'était aux portes mêmes de cette église que s'exécutaient les ordalies ou épreuves de l'eau et du feu, les combats judiciaires. Le despotisme, l'inhumanité des seigneurs, des corporations privilégiées, la stupide résignation, les malheurs de la population, dérivent d'une même cause, l'ignorance. La même barbarie souillait les cérémonies mêmes de la religion. L'historien que nous avons cité plus haut, l'abbé Lebœuf, nous apprend encore (tom. 1, p. 17), « qu'on pratiquait aussi à Notre-Dame, » comme ailleurs, l'usage de jeter par les voûtes des pigeons » fleuris, étoupes enflammées, le jour de la Pentecôte, pendant » l'office divin, et cela pour parodier la descente du St.-Esprit » sur les apôtres. »

Le chapitre avait sollicité et obtenu, en 1109, le droit de faire plaider ses justiciables les armes à la main. Les causes se jugeaient ainsi par des assassinats.

De temps immémorial, aux processions des Rogations, le clergé de Notre-Dame promenait la figure colossale d'un énorme dragon d'osier, dont la vaste gueule béante engloutissait les gâteaux et les fruits que la foule des fidèles s'empressait d'y jeter. Cet usage s'est maintenu jusqu'en 1730.

On célébrait aussi dans cette église la fête des fous, celle des diacres ou diacres souls; et sous l'épiscopat d'Eudes de Sully, « il s'y commettait, dit-il, d'innombrables abominations, des » crimes énormes. Ce n'étaient pas seulement des laïques qui

» y figuraient, mais, ce qui est horrible à dire, ces scènes scan-
» daleuses, ces turpitudes, se commettaient par des ecclésiasti-
» ques, dans l'église même, aux pieds des autels, pendant qu'on
» célébrait les messes et qu'on chantait les louanges de Dieu. »

Le même prélat défendit ces profanations en 1198 et 1199. Vainement il provoqua l'abolition de ces saturnales, en mettant un prix à l'obéissance de son clergé. Ces fêtes, suspendues quelque temps, reprirent leur cours et ne furent réellement abolies qu'au 15e siècle. Les bienfaits de la civilisation ont affranchi la religion et l'humanité de ces solennités impies. St.-Louis avait réussi sans peine à détruire dans ses domaines l'usage des combats judiciaires; mais la cupidité rendit ailleurs ses efforts impuissans. Le chapitre de Notre-Dame, comme puissance féodale, s'enrichissait aussi des amendes imposées aux vaincus. Ce pieux monarque descendit jusqu'à la prière pour obtenir de l'évêque de Paris l'abolition des duels judiciaires. « Si vous
» prie, sire évêque, lui dit-il, que vous corrigiez cette mauvaise
» coustume en votre terre; et l'évêque répondit qu'il se conseil-
» lerait à son chapitre : et quand il se fust conseillé à son cha-
» pitre, il n'en fust néant, pour la convoitise des amendes. »
(*Traité des Duels,* p. 14 et suivantes.)

Dans des temps moins éloignés de notre âge, le chapitre exerça une grande influence dans la capitale. Il nous suffira d'indiquer les guerres civiles de la ligue, de la fronde, les débats de la bulle *unigenitus,* les billets de confession, etc., etc. Emanation de Dieu même, la religion ne prescrit que des devoirs d'amour et de paix. Elle est plus respectée depuis qu'elle est mieux connue. Les progrès des lumières opposent au retour de ces déplorables excès une insurmontable barrière.

Il paraissait inconvenant que le chef de l'église de la capitale ne fût que le suffragant d'un prélat d'une petite ville; aussi tant que Paris n'eut que des évêques, l'archevêque de Sens résidait toujours à Paris. Le siége de Paris fut enfin érigé en archevêché en 1622. L'oncle du fameux cardinal de Retz, Jean-François de Gondy, fut le premier archevêque de Paris. Il fut sacré en cette qualité le 13 novembre 1622.

On suspendait naguère encore aux galeries de la nef, les drapeaux pris sur l'ennemi, et on les retirait à la paix.

Les grandes solennités ont toujours été célébrées à Notre-Dame, à l'exception du sacre des rois; mais, après leur sacre, les monarques assistaient toujours à un *Te Deum* chanté dans l'église métropolitaine.

Napoléon, nommé à l'empire, y fut sacré en 1804, par S. S. Pie VII.

Le roi Louis XVIII, le 3 mai 1814, avant même d'aller occuper le palais des Tuileries, se rendit à Notre-Dame pour y rendre grâces de son retour au trône de ses pères.

Le duc de Bordeaux y reçut le baptême en 1821.

Cette église fut érigée en temple de la raison en 1794. Elle a été rendue au culte catholique et a repris son rang d'église métropolitaine sous le consulat de Bonaparte, en 1801. Ce prince a enrichi cette église d'ornemens précieux, et a fait res taurer toutes les parties de l'édifice.

Cette église a eu longtemps des revenus considérables. Dès le 6e siècle elle possédait de grands domaines aux environs de Paris, et dans le diocèse de Sens et dans la Touraine. En 1222, Philippe-Auguste, pour l'indemniser de l'établissement des halles, du Châtelet et du Louvre, dont une partie appartenait au domaine de l'évêché, lui assigna des rentes sur la prévôté de Paris. La même année, il ordonna que l'on distribuât de trois semaines l'une, une quantité de blé déterminée, aux officiers de l'évêque. En 1664 on échangea cette rétribution, qu'on appelait tierce-semaine, en une rente de huit mille francs; et Louis XIV, en 1674, érigea le bourg de St.-Cloud en duché-pairie en faveur de François de Harlay, alors archevêque de Paris. Ses successeurs ont porté le titre de duc et pair de St.-Cloud jusqu'à l'époque de la révolution.

Jusqu'en 1790, les revenus de l'archevêque de Paris s'élevèrent à deux cent mille francs; ceux du chapitre à cent quatre-vingt mille francs, non compris les maisons canoniales.

On ne sait rien de certain sur l'époque précise de la fondation de l'église de Paris. Il n'est pas démontré qu'elle ait été fondée par le fils de Clovis, Childebert Ier, vers 522; mais il paraît constant que les fondemens de la métropole, telle qu'elle existe aujourd'hui, ont été jetés en 1010, sous le règne de Robert, successeur de Hugues Capet. Ceux qui attribuent à cette

église une existence plus ancienne, s'appuient encore sur deux faits historiques : un concile fut tenu en 829 dans une église de la Cité, sous l'invocation de St.-Étienne, et les Parisiens y déposèrent en 825 le corps de St.-Germain, lorsque les Normands assiégeaient la Cité. Quelle qu'ait été l'époque de sa fondation, l'ancienne église de Notre-Dame tombait en ruine, lorsque Maurice de Sully, évêque de Paris, entreprit de la faire reconstruire. Les travaux commencèrent en 1163. Le pape Alexandre III, en posa la première pierre. En 1182 le maître-autel fut consacré par Henri, légat du saint-siége.

Maurice de Sully avait aussi commencé la maison épiscopale; sa mort en suspendit la construction; le portail méridional ne fut commencé qu'en 1257. Au 14e siècle on bâtissait encore des chapelles.

L'édifice a dans œuvre soixante-cinq toises; sa largeur est de vingt-quatre, sa hauteur de dix-sept toises deux pieds; sa façade a vingt toises de développement; elle se compose de trois portiques; celui du milieu est le plus élevé. Deux tours s'élèvent au-dessus des portiques latéraux; celui de la tour septentrionale est décoré d'un zodiaque; on y remarque onze signes; le douzième, celui de la Vierge, est isolément adossé au pilier qui sépare les deux portes, et exécuté dans une plus grande dimension. Cette figure et son piédestal ont été rétablis récemment.

Chacune des tours a deux cent quatre pieds d'élévation. Les portes, les portiques sont couverts d'ornemens en fonte de fer, exécutés par Bisconel, serrurier. Cet ouvrage parut un prodige, et on l'attribua au diable.

La tour du sud renferme le bourdon. Cette cloche pèse trente-six milliers. Elle fut fondue en 1680, et refondue en 1686. Elle eut pour parrain et marraine Louis XIV et son épouse. Le battant pèse neuf cent soixante-treize livres.

Au-dessus, et sur toute la largueur de ses portiques, on voit vingt-sept niches. Elles renfermaient, avant la révolution, les statues de nos rois, depuis Childebert jusqu'à Philippe-Auguste. Les trente-quatre colonnes qui s'élèvent au-dessus, remarquables par leur longueur et leur ténuité, sont chacune d'une seule pierre.

L'intérieur de l'église est vaste et majestueux; la nef, le chœur, les bas-côtés, sont divisés par cent vingt gros piliers, qui supportent les voûtes en ogives. Le pourtour supérieur de la nef, du chœur et des bas côtés, forme une vaste galerie ornée de cent huit colonnes, chacune d'une seule pierre. L'église est éclairée par cent treize vitraux, sans y comprendre les trois roses de la façade; ces roses ont quarante pieds de diamètre. Quarante-cinq chapelles entouraient l'édifice; elles sont réduites à trente-deux.

Le chœur, pavé en marbre, a cent trente pieds de long sur quarante-cinq de large. Au-dessus de la corniche des stales, sont de grands tableaux. Le lutrin, formé de figures en bronze, représentant les vertus cardinales, est surmonté d'un globe au-dessus duquel s'élève une aigle dont les ailes déployées soutiennent le livre du chœur.

Le sanctuaire, pavé en marbre, fut entièrement réparé en 1714. Ce sanctuaire est entouré d'une grille en fer poli et doré, exécuté en 1809, sous l'empereur Napoléon, sur les dessins de MM. Fontaine et Percier.

Derrière l'autel est le monument appelé le vœu de Louis XIII, qui mit le royaume sous la protection de la Ste.-Vierge. Ce monument a été exécuté par Coustou en 1723. Les statues de Louis XIII et de Louis XIV, enlevées pendant la révolution, ont été rétablies en 1816.

On remarquait autrefois dans les chapelles plusieurs tombeaux; le plus intéressant, pour le sujet et le merite de l'exécution, était celui des ducs d'Harcourt. Il avait été transféré au Musée des Monumens français.

On a placé récemment dans une chapelle, réparée en 1818, le mausolée du cardinal de Belloy, archevêque de Paris depuis le concordat de 1801. La belle statue de la Vierge, sculptée à Rome par Raggi, et qui ornait jadis l'église des Carmes de la rue de Vaugirard, a été placée, en 1818, dans une des chapelles de Notre-Dame. Au premier pilier de la nef était adossée la statue colossale de St.-Christophe, érigée par le frère de Pierre Desessarts, surintendant des finances, décapité en 1413. Elle fut démolie en 1785.

Au bout de la nef, à droite de l'entrée du chœur, était la sta-

tue équestre de Philippe de Valois, représentant ce prince tel qu'il était en entrant à Notre-Dame, pour remercier Dieu de la victoire qu'il avait remportée près de Cassel.

La charpente des combles, appelée la *Forêt*, est construite en bois de châtaignier; elle a trois cent cinquante-six pieds de long, trente-sept de large, et trente de hauteur; elle est couverte de douze cent trente-six tables de plomb, longues de dix pieds, larges de trois, et dont le poids total est de quatre cent vingt mille deux cent quarante livres.

Le portail méridional du côté de l'Archevêché, a été achevé en 1257 par Jean de Chelle, architecte. Les quais qui environnent les bâtimens de l'archevêché ont été terminés en 1813.

NOTRE-DAME (cloître). Il s'étendait de la pointe de l'île au pont de la Cité, de ce pont à la rue de la Colombe, et de cette rue au Parvis. On y a construit la rue du Cloître-Notre-Dame.

NOTRE-DAME (Filles-de-la-Congrégation-de-). Ce monastère était établi à Nancy en 1611. Il fut transféré à Paris en 1634. Après divers changemens de domicile, les religieuses de la Congrégation-de-Notre-Dame se fixèrent rue Neuve-St.-Étienne, faubourg St.-Marceau. Elles furent supprimées en 1790. Leur maison, qui existe encore, est habitée maintenant par les dames de la Miséricorde. Elle est située rue Neuve-St.-Étienne, n° 6, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi.

NOTRE-DAME (pompe), sur le pont de ce nom, 7e et 9e arrond. C'est une grande tour carrée où deux pompes aspirantes élèvent l'eau dans des réservoirs placés au sommet. L'une donne trente pouces d'eau, l'autre cinquante.

La première a été inventée par Joly, l'autre par Demanse. Elles ont été construites en 1670, et reconstruites en 1708.

NOTRE-DAME (place du Parvis-). *Parvis* vient de *paradisus*, paradis, dont on a fait *paravisus*, et par contraction *parvisus*. C'était le nom qu'on donnait aux promenades qui se trouvaient devant les basiliques. On descendait anciennement dans ce parvis par plusieurs marches qu'on a fait disparaître en 1748, ainsi qu'une fontaine et une antique statue de pierre placée à l'entrée de cette place, et qui représentait, selon les uns, un Esculape ou un Mercure; selon d'autres, Archambaud, maire

du palais sous Clovis; et enfin, selon l'abbé Lebœuf, Jésus-Christ. Le parvis Notre-Dame était autrefois décoré d'une échelle patibulaire qui était l'un des droits du premier pasteur du troupeau parisien. C'est auprès de cette échelle que l'on lut le décret de Clément V et de Philippe-le-Bel, qui condamnait à mort les infortunés Templiers, d'après les dépositions du grand-maître de France, du Visiteur, du commandeur d'Aquitaine et de celui de Normandie. Le décret était à peine lu que le grand-maître et le commandeur d'Aquitaine s'élancèrent au milieu de la foule, en criant que leurs dépositions étaient fausses, et qu'en accusant leur ordre, ils n'avaient cédé qu'aux perfides insinuations du pape et du roi. Un pardon, acheté au prix d'une atroce calomnie, aurait déshonoré leur vie glorieuse; la mort leur sauva l'honneur, et couvrit de honte leurs assassins. On pourrait dire ici les véritables causes qui décidèrent la ruine des Templiers; mais ce détail nous entraînerait trop loin, et nous ferait dépasser de beaucoup les bornes que nous nous sommes fixées. Le parvis Notre-Dame dépend du 9ᵉ arrond., Q. de la Cité.

NOTRE-DAME (pont). Ce pont, bâti pour la première fois en bois en 1412, sous le règne de Charles VI, s'écroula le 25 novembre 1499, avec les maisons qu'il portait. On le rebâtit en pierre, tel que nous le voyons aujourd'hui, dans le courant de la même année; il fut achevé en 1507. Il y a vingt ou vingt-cinq ans, il était chargé de soixante-et-une maisons; on les a abattues. Ce beau pont est l'ouvrage de Jean Joconde, Véronnais, qui, après la mort du Bramante, eut la direction des travaux de l'église de Saint-Pirere à Rome. Ce fut sur ce pont que l'infanterie écclésiastique de la ligue passa en revue devant le légat, le 3 juin 1590. Capucins, minimes, cordeliers, jacobins, carmes, feuillans, tous, la robe retroussée, le capuchon bas, le casque en tête, la cuirasse sur le dos, l'épée au côté et le mousquet sur l'épaule, marchaient quatre à quatre, le très-révérend évêque de Senlis à leur tête avec un esponton; les curés de St.-Côme et de St.-Jacques-de-la-Boucherie (nom de cure bien choisi dans la circonstance) faisaient les fonctions de sergens-majors. Quelques-uns de ces étranges miliciens, sans penser que leurs

mousquets étaient chargés à balles, voulurent saluer le légat, et tuèrent à côté de lui un de ses aumôniers. Son éminence, trouvant qu'il commençait à faire trop chaud à cette revue, se dépêcha de donner sa bénédiction et s'en alla. Sur le pont Notre-Dame est une pompe dont nous parlons dans un autre article. *V*. NOTRE-DAME (pompe).

NOTRE-DAME (port). *V*. RUE ST.-LANDRY.

NOTRE-DAME (religieuses de la Présentation). Cet ancien couvent, qui maintenant est occupé par un pensionnat, est situé rue des Postes, nos 34 et 36, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. Les religieuses de la Présentation étaient de l'ordre de St.-Benoît. Leur couvent avait été fondé en 1649; il a été supprimé en 1790.

NOTRE-DAME-DES-BOIS (chapelle de). *V*. ÉGLISE STE.-OPPORTUNE.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS ou *des Vignes* (couvent). *V*. RELIGIEUSES CARMÉLITES.

NOTRE-DAME-DE-BAYEUX (collége de). *V*. MAITRE-GERVAIS.

NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS (religieuses de). Ce couvent de *Bénédictines-Mitigées* fut fondé en 1648 par madame Claude de Bouchavau, veuve d'un directeur des finances, laquelle sans doute voulait rendre à Dieu ce que le financier avait pris au monde. Ces *Bénédictines-Mitigées* furent supprimées en 1790; leur couvent, situé rue de Charonne, n° 95, 8e arrond., Q. Popincourt, est maintenant occupé par la filature de coton de M. Richard Le Noir, qui justifie le nom de l'ancien couvent qu'il habite, en faisant du bien aux pauvres; manière de louer Dieu que tout le monde ne peut pas imiter, et que beaucoup de gens surtout ne veulent pas connaître.

NOTRE-DAME-DE-BONNE-NOUVELLE (église). Cette église est située rue Beauregard, n° 21, et rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, n° 2, 5e arrond., Q. Bonne-Nouvelle. Elle fut bâtie en 1624, et érigée en cure en 1673. Le nom qu'elle porte lui avait été donné en honneur de l'annonciation de la Vierge. Elle sert maintenant de troisième succursale à la paroisse St.-Eustache.

NOTRE-DAME-DE-L'ÉTOILE (chapelle). Cette chapelle, élevée en 1022, et détruite depuis plusieurs siècles, était située dans l'enceinte du Palais, aujourd'hui le Palais de Justice.

NOTRE-DAME-DE-LIESSE (Bénédictines-de-). *V.* HÔPITAL NECKER.

NOTRE-DAME-DE-LORETTE (église). Cette église, située rue du Faubourg-Montmartre, n°s 64 et 66, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre, s'élève sur l'emplacement qu'occupait autrefois la chapelle *Notre-Dame-de-Lorette*, dite des *Porcherons*. Les habitans des Porcherons et des paroisses de St.-Eustache et de Montmartre avaient fait bâtir cette chapelle au commencement du 17e siècle. L'église Notre-Dame-de-Lorette est une des succursales de la paroisse St.-Roch.

NOTRE-DAME-DES-PRÉS (religieuses de). Ce couvent était situé rue de Vaugirard. Fondé en 1689, il fut détruit en 1739.

NOTRE-DAME-DE-MISÉRICORDE (hôpital), ou *les Cent-Filles*, rue du Censier, n° 11, et rue du Pont-aux-Biches, Q. St.-Marceau. Il fut fondé en 1524 par Antoine Séguier, président au parlement de Paris. Il avait acheté pour l'établir le *Petit-Séjour-d'Orléans*, qui dépendait de l'ancien hôtel des ducs d'Orléans. Cet hôpital était destiné à recevoir cent pauvres orphelines. On leur enseignait les principes de la religion et un métier. Une ordonnance royale de 1656 admit à la maîtrise, sans faire de chef-d'œuvre et sans payer de droit, les ouvriers qui épouseraient ces orphelines. Admises dans l'hospice à l'âge de six à sept ans, elles y restaient jusqu'à vingt-cinq. Elles y recevaient une dot lorsqu'elles se mariaient. Supprimée pendant le cours de la révolution, cette maison a été donnée aux hôpitaux de Paris. Plusieurs manufactures y sont établies.

NOTRE-DAME-DE-LA-MISÉRICORDE (religieuses ou Filles-de-). Ce couvent est près de l'église Saint-Sulpice, dans la rue du Vieux-Colombier, n° 8, 11e arrond., Q. du Luxembourg. Il fut fondé à Aix, vers 1630, par une religieuse connue sous le nom de Madeleine-de-la-Trinité, et par un prêtre de l'Oratoire, nommé Antoine Yvan. Les Filles-de-Notre-Dame-de-la-Miséricorde suivaient la règle de St.-Augustin. Elles

s'établirent à Paris en 1651. On a fait de leur couvent, supprimé en 1790, une loge de francs-maçons.

NOTRE-DAME-DES-VERTUS (Filles-de-). C'était une communauté qui avait été établie en 1681, dans la rue Saint-Bernard, faubourg St.-Antoine, pour faire l'école aux pauvres filles de ce faubourg. On les nommait aussi Filles-de-Ste.-Marguerite, parce qu'elles étaient voisines de l'église de ce nom. M. Mazure, curé de St.-Paul (on ne peut oublier de nommer un si digne pasteur), leur avait donné la maison qu'elles habitaient. Elles furent supprimées pendant la révolution.

NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES (église), passage des Petits-Pères, n° 11, 3e arrond., Q. du Mail. On l'appelle aussi des *Petits-Pères*, parce qu'elle appartenait au couvent des *Augustins-déchaussés-et-Réformés*, dits *Petits-Pères*. Cette église, à laquelle Louis XIII voulut qu'on donnât le nom de *Notre-Dame-des-Victoires*, comme une marque de sa reconnaissance envers la Ste.-Vierge qui, disait-il, l'avait aidé à triompher des revoltés de La Rochelle, cette église fut commencée en 1656, sur les dessins de Pierre Le Muet, par Libéral Bruant, continuée par Gabriel Le Duc, et achevée de 1737 à 1739 par Silvain Cartaud. Un évêque de Joppé, nommé Hyacinthe Le Blanc, en fit la consécration et la dédicace le 13 novembre 1740. Lulli fut enterré dans cette église. En 1790, la suppression des *Petits-Pères* fit fermer aussi leur église, où la bourse se tint pendant quelques années. Elle a été rouverte il y a quatorze ans.

NOTRE-DAME-DES-VOUTES, ou *de la Fontaine* (chapelle). Cette chapelle, appelée jusqu'en 1525 *Notre-Dame-des-Voûtes* et ensuite *Notre-Dame-de-la-Fontaine*, était au chevet de l'église St.-Barthélemi, rue de la Vieille-Draperie. On y entrait par une petite ruelle, nommée *la ruelle du Prieuré*, bouchée en 1315. Cette chapelle, qui était depuis long-temps réunie à l'église St.-Barthélemi, a été depuis peu démolie.

NOURRICES (bureau des), rue Ste.-Apoline, n° 18. Ce bureau existait déjà au 13e siècle sous le nom de *Recommanderesses*. C'est là que se rendent les nourrices, qui n'y sont reçues que sur les attestations des autorités locales. Cet établissement

s'est beaucoup amélioré. Depuis que J.-J. Rousseau a rappelé les mères au plus doux, mais quelquefois au plus dangereux des devoirs, les nourrices sont devenues moins nécessaires.

En 1785, le lieutenant de police Le Noir se rendit à cet établissement et y décerna un prix à la meilleure nourrice. Ce prix consistait en une médaille d'or portant d'un côté l'effigie de la reine et de l'autre cette inscription : *A la bonne nourrice ;* et en un gobelet d'argent sur lequel était gravé l'historique de ce prix.

Cet établissement est sous la surveillance de l'administration générale des hospices, qui entretient une correspondance très-active avec les gens de l'art. Ceux-ci, moyennant de très-modestes honoraires, visitent les nourrices et les enfans qui leur ont été confiés, et en rendent compte à l'administration.

NOUVEAUX CONVERTIS (les), rue St.-Victor. Le père Hyacinthe, capucin, rassembla quelques prêtres zélés pour la conversion des protestans, et les réunit en communauté en 1632. Cette communauté fut autorisée en 1634 par l'archevêque de Paris, sous le nom de *Congrégation pour la propagation de la foi.* Des lettres-patentes du roi, datées de 1635, et une bulle du pape de 1636, confirmèrent cet établissement. Les néophites protestans furent d'abord reçus dans une maison située dans la Cité, et ensuite transférés rue St.-Victor. Cette congrégation existait encore en 1775. Elle fut supprimée depuis.

NOUVELLES-CATHOLIQUES. Elles étaient établiées rues Ste.-Anne. Cette communauté avait été instituée le 6 mai 1634 par Jean-François de Gondi, archevêque de Paris ; elle fut approuvée le 16 juillet de la même année par un édit du roi et par une bulle du pape Urbain VIII. Les Nouvelles-Catholiques demeurèrent successivement rue des Fossoyeurs (maintenant rue Servandoni), derrière St.-Sulpice; rue Pavée, au Marais; enfin rue Ste.-Anne, dans une maison qui leur fut donnée par Turenne. Un second établissement du même genre fut formé sous le nom de Filles-de-St.-Chaumont. *V.* ce mot.

Les Nouvelles-Catholiques ont été supprimées à la révolution.

NOVICIAT DES JÉSUITES, rue du Pot-de-Fer Saint-Germain, nos 12 et 14. Madeleine l'Huillier donna, le 3 avril 1610

son hôtel de Mézières aux jésuites, pour y placer le noviciat de leur ordre. L'acte de fondation est du 13 avril 1612.

Cette maison fut appelée d'abord Maison de Probation. Les jeunes novices étaient soumis à des épreuves. Les jésuites achetèrent plusieurs maisons voisines. Leur propriété s'agrandit.

En 1630, François Sublet Desnoyers donna les fonds nécessaires pour la construction d'une église à l'extrémité du jardin de Mézières. Cette église fut achevée en 1642. Le grand autel fut un don de la munificence de Louis XIV. Il fut construit en 1709.

Après l'expulsion des jésuites en 1763, cette maison et son enclos furent vendus.

Le Grand-Orient a occupé pendant plusieurs années une partie de ces bâtimens. Ils sont occupés aujourd'hui par une imprimerie et un dépôt de farine.

O

O (hôtel d'). Il paraît qu'il y a eu deux hôtels de ce nom, l'un situé rue Vieille-du-Temple, l'autre rue du Hurepoix. Les maisons du côté gauche de cette dernière rue, furent démolies pour agrandir le quai appelé depuis quai des Augustins.

En 1647, le chancelier Séguier se rendait au parlement pour y faire enregistrer quelques édits bursaux. Il était escorté par deux compagnies de gardes-suisses; Argenteuil, déguisé en maçon, qui commandait quatre-vingts soldats déguisés comme lui, chargea les Suisses, les mit en fuite et leur prit un drapeau. Le chancelier se sauva avec beaucoup de peine à l'hôtel d'O (rue du Hurepoix selon St.-Foix). Son frère, l'évêque de Meaux, qui l'accompagnait, commença, par provision, à le confesser dès qu'ils furent entrés dans l'hôtel. Cependant la foule les avait poursuivis. Tous les meubles furent brisés; mais, par un heureux hasard, le peuple épargna une petite chambre où les deux fugitifs s'étaient cachés; ils auraient péri tous deux si leur asile avait été découvert.

L'hôtel d'O de la rue Vieille-du-Temple fut vendu cent trente-cinq mille francs aux religieuses hospitalières de Ste.-Anastase, en 1655; elles y transférèrent leur communauté. *V.* HOSPITALIÈRES DE STE.-ANASTASE.

OBSERVATOIRE *de l'ancien hôtel de Soissons. V.* COLONNE DE MÉDICIS.

OBSERVATOIRE *de l'École-Militaire.* Le duc de Choiseul en ordonna la construction en 1764. Lalande en fut le premier directeur. Cet observatoire, démoli peu d'années après sa construction, ne fut rétabli qu'en 1788, par ordre du maréchal de Ségur, alors ministre de la guerre. Il existe encore; il est situé à gauche de la première cour.

OBSERVATOIRE (l'), rue du Faubourg-St.-Jacques, n° 26, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. Il fut construit sous

le règne de Louis XIV, sur les dessins de Claude Perrault, l'immortel auteur de la colonnade du Louvre. Les travaux, commencés en 1667, furent terminés en 1672. La forme de l'Observatoire est un rectangle dont les quatre façades correspondent aux quatre points cardinaux. Deux tours octogones s'élèvent sur deux angles de cet édifice; un avant-corps et une double terrasse s'étendent vers le nord. Tous les planchers et tous les escaliers sont voûtés. Six salles, dont les ouvertures correspondent aux différens points du ciel, composent son intérieur. Des cabinets, disposés pour les observations astronomiques et pour recevoir le dépot des instrumens, ont été construits sur la plate-forme extérieure. La ligne méridienne tracée sur le sommet de l'édifice, sert aux astronomes de point de départ pour compter leurs longitudes. On a pratiqué dans toutes les voûtes du centre une ouverture de trois pieds de diamètre qui se prolonge jusqu'à la partie inférieure des caves; elle sert à déterminer le degré d'accélération de la chute des corps graves. Un aéromètre indique la force des vents sur un cadran placé sous la voûte de la salle du Nord. Une cave de jauge indique la mesure d'eau pluviale dans un temps déterminé. Les caves, au fond desquelles on pénètre par un escalier de trois cent soixante marches, servent aux expériences sur les congélations et les réfrigérations. L'Observatoire se trouve maintenant en perspective avec le Luxembourg; sa cour est fermée par une grille; de chaque côté s'élève un pavillon.

OCTROI. Les droits d'entrée avaient été supprimés au commencement de la révolution; ils furent rétablis sous le gouvernement directorial, sous le nom d'octroi de bienfaisance. Une partie des produits doit être affectée aux dépenses des hospices, et l'autre aux dépenses municipales. C'est aujourd'hui la branche la plus importante des revenus de la ville de Paris. Les droits d'octroi sont évalués de 18 à 20 millions; somme exorbitante que paye, en dernier résultat, le consommateur. Les vins surtout sont soumis à des droits d'entrée qui passent toute mesure. La direction de l'octroi se plaint que les établissemens particuliers de Bercy font du tort aux produits que doit rapporter à la ville l'entrepôt des vins

du quai St.-Bernard. Ces produits sont un nouvel impôt qui pèse sur l'acheteur. Sans doute il faut que les citoyens se soumettent à des contributions dont l'emploi doit être consacré à l'avantage de la chose publique; mais que de dépenses inutiles dans les trente-six à trente-huit millions que recueille chaque année la ville! En rétribuant un peu moins la foule d'employés de toute espèce qui sont attachés à l'administration départementale et municipale, en supprimant quelques objets de luxe, on obtiendrait des économies qui tourneraient au profit des habitans; on permettrait aux petits ménages un usage un peu plus habituel du vin; l'administration n'y perdrait rien : la consommation serait plus forte. Est-ce pour ménager la santé des bons Parisiens qu'on leur a rendu si onéreux l'achat d'un liquide qu'ils regardent comme un objet de première nécessité, mais dont la classe inférieure est forcée souvent de se priver? L'administration n'a pas cette prévoyance paternelle. Et, au surplus, qu'en résulte-t-il? Beaucoup d'artisans boivent de l'eau dans le courant de la semaine, et vont, le dimanche et le lundi, dépenser aux guinguettes placées hors des barrières, les économies qu'ils ont pu faire; une longue privation irrite leur soif grossière; ils s'enivrent, et deux jours de travail sont perdus chaque semaine. On peut assurer que ces dégoûtans excès n'ont pas lieu parmi les ouvriers qui ont le moyen d'avoir habituellement du vin sur leur table.

L'administration de l'octroi est rue des Francs-Bourgeois, au Marais.

ODÉON (théâtre de l'), en face de la rue de l'Odéon, 11e arr., Q. de l'École-de-Médecine.

En parlant de ce théâtre, nous allons tracer l'histoire de la Comédie-Française, depuis la révolution jusqu'à nos jours, et nous compléterons ainsi tout ce que nous avions à dire sur ce sujet. Les détails dans lesquels nous allons entrer, intéressans pour tous les amateurs du théâtre, ne pouvaient trouver place que dans cet article.

Les comédiens français avaient quitté leur manoir enfumé de la rue St.-Germain-des-Près pour venir occuper aux Tuileries le théâtre bâti par Servandoni. Plusieurs projets pour l'érection

d'une nouvelle salle furent successivement adoptés et rejetés pendant plus de huit années. Le plan proposé par l'architecte Moreau devait être exécuté vers le milieu de la rue de l'Odéon. Déjà plus de cent mille écus étaient dépensés. Le ministre Turgot fit suspendre les travaux en 1774. Un nouveau plan proposé par l'architecte Wailly fut enfin adopté. Les fondemens furent jetés sur un point plus rapproché du Luxembourg, sur l'emplacement de l'ancien hôtel Condé que le prince de ce nom venait de céder à *Monsieur,* aujourd'hui régnant. *Monsieur* s'était chargé de faire les frais de construction. Une galerie souterraine devait communiquer de son palais à la nouvelle salle de spectacle.

Les travaux, commencés en 1799, sur les dessins de MM. Peyre aîné et Wailly, furent achevés en 1782. Le théâtre fut ouvert au public à la rentrée de Pâques de la même année, et prit le titre de Théâtre-Français. Là, pour la première fois, le parterre n'offrit plus le tableau d'une rade battue par la tempête. La nouvelle salle, sans rivale alors à Paris, fut admirée généralement.

La société de la Comédie-Française offrait alors une étonnante galerie de talens; Préville qu'il suffit de nommer; Molé, le comédien le plus séduisant qui fut jamais; Larive qui, en jouant Zamore, avait arraché à Voltaire, caché au fond d'une loge, ce cri spontané d'admiration, *Ah! que c'est bien!* Madame Vestris; les demoiselles Sainval; l'inimitable Contat; mademoiselle Joly, que madame Devienne n'a pas même égalée; Brizard qui, dans le voisinage dangereux de Lekain, de mademoiselle Clairon et de mademoiselle Duménil, s'était soutenu à leur hauteur; Monvel, vainqueur de la nature qui, par une contradiction cruelle, en lui donnant une ame brûlante, une intelligence profonde, lui avait refusé tous les moyens de s'en servir; Dugazon et Dazincourt, nains auprès du colosse dont ils devaient recueillir la succession, mais colosses auprès de ceux qui ont recueilli la leur.

En 1790, époque d'une première scission parmi les sociétaires, le théâtre de la Comédie-Française reçut le titre de *Théâtre de la Nation*, et alors commença l'usage d'indiquer sur l'affiche les noms des acteurs qui devaient jouer dans les pièces du jour.

Au mois d'août 1793, la représentation de Paméla, comédie

de M. François de Neufchâteau, fut ou le prétexte ou le motif de l'arrestation de tous les comédiens français, à l'exception de Molé. Pendant leur proscription, leur salle, qui avait pris le nom de *Théâtre de l'Égalité*, avait été occupée par une troupe d'opéra comique. Ils furent obligés, après le 9 thermidor, de s'associer avce ces nouveaux hôtes. Leur rentrée eut lieu le 29 thermidor an 2 (16 juillet 1794). Des divisions rompirent la bizarre alliance qu'ils avaient contractée. M. Sageret leur offrit la salle du théâtre Feydeau dont il était directeur, avec la proposition d'y jouer tous les deux jours. Ils y firent leur début le 8 pluviôse au 3 (27 janvier 1795).

Depuis plusieurs années la société était dispersée. Monvel avait porté ses talens en Suède. De retour en France, il était rentré au théâtre du Palais-Royal, sous la direction de Gaillard et Dorfeuille. Dugazon, Talma qui avait déjà jeté les fondemens de sa brillante réputation, Grandménil, madame Vestris, mademoiselle Desgarcins, étaient venus l'y rejoindre. Ils y avaient paru pour la première fois le 27 avril 1791. Cette salle (la même où nous voyons aujourd'hui le Fremier-Théâtre-Français), appelée d'abord *Théâtre-Français de la rue de Richelieu,* avait pris, au mois de septembre 1792, le nom de *Théâtre de la République*.

Ainsi, au commencement de l'année 1795, la Comédie-Française se trouvait divisée en deux branches. Il s'en forma bientôt une troisième. Mademoiselle Raucourt obtint la direction d'un théâtre dans la salle de la rue de Louvois; elle engagea d'abord en vain ses anciens camarades à se réunir à sa troupe. L'ouverture de Louvois se fit le 5 nivôse an 5 (25 décembre 1796). Un arrêté du directoire en ordonna la clôture, qui eut lieu le 24 thermidor an 5 (10 septembre 1797). Les comédiens de Louvois, pendant quelques mois sans asile, en trouvèrent un enfin dans la salle du faubourg St.-Germain. Ils y reparurent le 29 nivôse an 6 (18 janvier 1798).

Cependant le Théâtre de la République (rue de Richelieu) n'avait aucune vogue. M. Sageret, directeur de la troupe de Feydeau, engagea les comédiens de la rue de Richelieu à se réunir à lui. On vit débuter à Feydeau Grandménil, Dugazon,

Monvel, Talma, mesdames Vestris et Vanhove, ainsi que Michot et Baptiste aîné, deux nouveaux sujets que le Théâtre de la République avait recrutés, le premier à l'Ambigu-Comique, et le second au théâtre de la rue Culture-Ste.-Catherine, au Marais. Les comédiens français, en concurrence avec l'Opéra-Comique ne pouvait jouer, nous l'avons déjà dit, que tous les deux jours Sageret s'aperçut qu'un cadre si étroit ne pouvait plus suffire. Il loua la salle vacante du Théâtre de la République, et y transféra la troupe des Français, qui en fit l'ouverture le 17 fructidor an 6 (5 septembre 1798). Bientôt l'activité de Sageret s'étendit plus loin; il loua encore la salle du faubourg St.-Germain, où mademoiselle Raucourt et les acteurs de Louvois n'avaient pu se maintenir, et constitua le Théâtre-Français sur un plan gigantesque. On vit la même troupe, partagée en deux sections, desservir de front les deux salles du Palais-Royal et du faubourg St.-Germain. Souvent des acteurs qui avaient joué au faubourg Saint-Germain dans la première pièce, allaient jouer dans la seconde au Palais-Royal, et *vice versâ*. La durée d'un tel édifice eût été un prodige. Il s'écroula rapidement. Le théâtre de la rue de Richelieu fit sa clôture le 5 pluviôse an 7 (24 janvier 1799). Déjà celui du faubourg St.-Germain, auquel on avait donné le nom antique d'Odéon, abandonnant Sageret, s'était mis sous la direction de M. Picard, lorsqu'en 1799, la salle fut dévorée par un incendie dont on n'a pas pu au juste découvrir la cause. Ce fut alors que s'opéra la fusion des deux troupes du faubourg St.-Germain et de la rue de Richelieu. Les acteurs de l'Odéon qui étaient provisoirement rentrés dans la salle de Louvois, où ils avaient débuté le 30 ventôse an 7 (20 mars 1799), furent définitivement réunis à ceux du Théâtre de la République, malgré les réclamations de plusieurs auteurs qui dès-lors demandaient un Second-Théâtre-Français. Ils jouèrent pour la première fois avec eux le 11 prairial an 7 (30 mai 1799).

Ce ne fut qu'en 1807, sous le règne de Napoléon, qu'eut lieu la restauration de l'Odéon. Napoléon signifia un jour à ses sénateurs qu'ils eussent à faire reconstruire l'Odéon à leurs frais; et les *genuflexibles*, comme les appelait si bien l'in-

flexible républicain Mercier, se hâtèrent d'obéir. On trouve à ce sujet le récit suivant dans les *Mémoires sur la vie privée, politique et littéraire de Lucien Bonaparte.*

« Napoléon fut instruit en 1807 que les sénateurs avaient » en caisse une somme de 1,550,000 fr. Le sénat étant venu » en corps pour lui présenter ses hommages, il appelle les » questeurs et leur demande combien ils avaient en caisse. » — Sire, nous avons bien certainement des fonds; mais il » nous serait impossible de déclarer au juste la somme que » nous possédons. — Mais dites à peu près. — Nous le répétons à V. M., cela nous est impossible. — Eh bien! je suis » plus avancé que vous, car je sais que vous avez 1,550,000 fr. » à votre disposition. Je ne doute pas que votre intention ne » soit d'en faire un usage convenable. — Sire, nous nous réservons cette somme pour faire élever un monument à la » gloire de V. M. — Il n'en est pas besoin. Les habitans du » faubourg Saint-Germain demandent le rétablissement de la » salle de l'Odéon; vous seriez fort agréables à l'impératrice si » vous donniez son nom à ce théâtre.

» La députation se retira, et se rendit sur-le-champ chez » l'impératrice pour obtenir son agrément; et sitôt qu'elle » l'eut obtenu, le sénat fit restaurer la salle. »

L'édifice s'étant relevé de ses ruines, on l'offrit aux comédiens français; ils refusèrent. On jeta les yeux sur les comédiens de Louvois que dirigeait M. Picard. Ceux-ci s'installèrent à l'Odéon le 17 juin 1808, sous la direction de M. Duval. (M. Picard était passé à la direction de l'Opéra.)

Cette salle, ouvrage de feu M. Chalgrin, membre de l'Institut, architecte du sénat, et de M. Baraguey, architecte et contrôleur des bâtimens du même corps, était belle; mais, d'après l'opinion générale, elle était inférieure à l'ancienne. Pour faire mieux que MM. Peyre et Wailly, on fit autrement. Il eût été plus sûr de faire de même.

Depuis dix ans, le théâtre de l'Odéon, exploité par la troupe de M. Picard, languissait dans un état d'abandon presque total, lorsque le retour inattendu du désastre qui l'avait déjà frappé, vint l'anéantir encore. Le vendredi 20 mars 1818, à trois heures et demie après midi, le feu se ma-

nifesta avec une violence et une rapidité telles qu'une heure après la charpente du faîte de l'édifice fut consumée. Le feu ne fut entièrement éteint que le lendemain à sept heures du soir. On ne parvint à sauver, des constructions intérieures, que les escaliers des quatre angles, et la coupole du grand foyer, qui avaient été brûlés en 1799. Les victimes de ce désastre inspirèrent universellement le plus vif intérêt. La salle Favart leur fut provisoirement accordée; le roi Louis XVIII ordonna la reconstruction de l'Odéon, et l'érigea en Second-Théâtre-Français. La nouvelle salle, décorée avec plus de magnificence que de goût, fut ouverte le 30 septembre 1819. Le répertoire fut composé de toutes les pièces de l'ancien répertoire du premier Théâtre-Français, et des tragédies et comédies nouvelles que les auteurs composeraient pour l'Odéon. Mais, malgré quelques brillans succès et la bienveillance du gouvernement, l'Odéon redevint bientôt aussi désert qu'il l'était autrefois. Le gouvernement ne voulant plus soutenir les charges que lui imposait ce théâtre, s'est prêté, à la fin de l'année dernière (1823), à une organisation nouvelle. Outre l'ancien genre, on jouera à l'Odéon l'opéra comique. Ce théâtre rentre maintenant dans la classe des théâtres de province; il n'a plus aucun but d'utilité; en tentant un genre dans lequel il sera nécessairement inférieur à Feydeau, comme il l'était déjà au Théâtre-Français, il court les risques nouveaux d'une comparaison fâcheuse. Il nous semble impossible qu'il ait une longue existence.

ODÉON (carrefour de l'). Ce carrefour, situé entre les rues de l'Odéon, Monsieur-le-Prince, des Fossés-St.-Germain-des-Prés, de Condé, des Boucheries, de l'École-de-Médecine et des Quatre-Vents, s'appelait anciennement carrefour des *Quatre-Vents*, du nom d'une des rues qui y aboutissent. Il doit son nom nouveau au théâtre de l'Odéon qui en est proche. Ce carrefour dépend du 11e arrond., Q. de l'École-de-Médecine.

ODÉON (place de l'). Cette place, sur laquelle le théâtre de l'Odéon est situé, s'étend de la rue de l'Odéon aux rues Corneille et Molière, 11e arrond., Q. de l'École-de-Médecine. Elle fut construite lors de la première fondation du théâtre de l'Odéon.

OFFICIALITÉ *de Paris*. Cette juridiction de discipline ecclésiastique exerçait jadis une autorité très-étendue et qui excédait les limites de son institution. Elle connaissait des oppositions aux publications des bancs de mariages, de leur célébration, de leur nullité; des droits et honoraires des curés ou ecclésiastiques, ou quand le défendeur était ecclésiastiques; des causes entre laïques quand il s'agissait des dimes au pétitoire, de l'hérésie, de la simonie, etc. Ce tribunal ressortissait de l'archevêché de Paris, et des évêchés de Chartres, Meaux, Orléans et Blois; l'appel était au parlement. L'officialité de Paris était composée d'un official, d'un vice-gérent, d'un promoteur, d'un vice-promoteur, de deux greffiers, de quatre procureurs au Châtelet, et de trois huissiers - appariteurs.

Cette juridiction n'a pas aujourd'hui d'existence légale pour ce qui concerne les laïques.

OISELEURS. Marchands de toute espèce d'oiseaux, et fabricans de cages, filets, volières, etc. Avant la révolution, cette classe de marchands formait, ainsi que les autres, une communauté dont les statuts et réglemens remontaient à une haute antiquité. Il était dit dans ces réglemens, suivis jusqu'à la révolution, que tout marchand forain qui apporterait des oiseaux à Paris, ne pourrait les mettre en vente avant de les avoir exposés, depuis dix heures jusqu'à midi, sur la pierre de marbre du Palais, aux jours d'entrée du parlement, ce dont le marchand serait tenu de prendre certificat des officiers des eaux et forêts; et que lorsque les gouverneurs des volières du roi, avertis par les jurés, auraient dit et déclaré que les volières étaient suffisamment remplies, et que les maîtres oiseleurs auraient refusé de rien acheter au marchand forain, il serait alors permis à celui-ci de vendre à qui bon lui semblerait. Nul ne pouvait faire trafic d'oiseaux de chant, de plaisir ou de chasse, qu'il ne fût maître de la communauté, où les fils des maîtres avaient seuls le droit d'être admis pour la somme de 600 francs. Le patron de cette communauté était St.-Jean; son bureau était situé rue de la Pelleterie.

OLYMPIQUE (Cirque-), à l'entrée du faubourg du Temple, 6e arrond., Q. du Temple.

Ce bel établissement a constamment joui, depuis son origine jusqu'à ce jour, de la faveur publique. Il est dirigé par MM. Franconi frères, dont la réputation, on peut le dire, est européenne. Leur noble caractère et leurs talens sont trop connus pour qu'il soit besoin ici d'en faire l'éloge.

On représente au Cirque-Olympique des *mimodrames* ou pantomimes dialoguées, des petites pièces à grand spectacle, mêlées de couplets, et des exercices d'adresse et de voltige. Rien n'est épargné dans ce théâtre pour varier les plaisirs du public.

C'est en 1783 que M. Franconi père vint pour la première fois dans la capitale. Il s'associa avec Astley, qui avait construit son cirque dans le faubourg du Temple. Astley partit pour Londres en 1784 ; M. Franconi père resta seul pour exploiter cet établissement ; peu de temps après il quitta la capitale pour aller à Lyon, où il fit construire un cirque. Il revint à Paris en 1791, reprendre la direction du cirque du faubourg du Temple. En 1802 il transporta son établissement sur l'ancien terrain des Capucines : il resta dans cet endroit jusqu'en 1806, époque à laquelle MM. Franconi fils revinrent des voyages qu'ils avaient faits à l'étranger.

Le projet de construction de la rue de la Paix nécessita la démolition des bâtimens des Capucines et du Cirque. Alors M. Franconi père céda à ses deux fils le droit et le fonds de son entreprise ; à cette époque MM. Franconi fils obtinrent un privilége du gouvernement, et la permission de faire construire, rue du Mont-Thabor, un cirque et un théâtre où ils donnèrent le nouveau genre de spectacle qu'ils ont si heureusement exploité jusqu'à ce jour. Ils restèrent dans la rue du Mont-Thabor depuis 1807 jusqu'en 1816, époque à laquelle ils achetèrent le terrain et les vastes bâtimens occupés précédemment par M. Astley. Ils firent construire alors sur cet emplacement le beau théâtre où nous les voyons aujourd'hui. Ce théâtre fut ouvert le 8 février 1817.

Ce spectacle, remarquable par son genre, par ses moyens, par ses effets, occupe près de trois cents personnes. Dès son ouverture il donna au faubourg du Temple une existence nouvelle ; les locations augmentèrent sur-le-champ dans ce

moitié. Les plus brillans succès ont récompensé les travaux de MM. Franconi; les Parisiens et les étrangers se portent avec empressement à ce théâtre, auquel le gouvernement accorde une protection spéciale.

OLYMPIQUE (Théâtre-), rue Chantereine, n° 30, 2e arr., Q. de la Chaussée-d'Antin. Cette salle fut construite en 1796, sur les dessins de Damême. L'Opéra-Italien l'a occupée autrefois. On n'y donne plus que des concerts et des bals.

OPÉRA-COMIQUE (théâtre royal de l'), rue Feydeau, n° 19, 2e arrond., Q. Feydeau. Il est assez difficile de fixer d'une manière précise l'origine de l'opéra comique. L'opinion la plus commune est que ce genre a été introduit en France en 1698. Alard et Maurice firent exécuter à cette époque un divertissement qui avait pour titre *les Forces de l'Amour et de la Magie*. Cependant il paraît plus naturel de fixer l'origine de ce spectacle en 1640, où il parut une comédie en chansons, qui fut suivie, en 1661, d'une pastorale intitulée *l'Inconstant vaincu*, et en 1662, d'une nouvelle comédieen chansons. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1715 le sieur de Saint-Edme, et la veuve Baron, qui avaient chacun la direction d'une troupe de comédiens forains, formèrent ensemble une société pour neuf ans, avec l'approbation de l'Académie royale de Musique, et d'après un traité passé avec elle, et donnèrent à leur spectacle le titre d'*Opéra-Comique*. Ce spectacle, soutenu des talens de l'illustre auteur de Gil-Blas, de ceux de Fuzelier, de d'Orneval, eut un tel succès, que, quelques années après, les comédiens français, très-fâchés, comme on peut le croire, de voir leur théâtre abandonné pour le spirituel théâtre de la Foire, en obtinrent la suppression. Ce fut à la foire St.-Laurent de l'année 1718, qu'on annonça cette triste nouvelle à l'*Opéra-Comique*, et aux amis de la gaîté française ; mais, trois ans après, en 1721, les comédiens de la Foire firent agir de si puissantes recommandations qu'on leur permit de représenter des pièces en vaudevilles, pendant la foire St.-Germain ; et ils obtinrent le privilége de jouer l'opéra comique à la foire St.-Laurent de la même année. Ils furent de nouveau privés de ce privilége, qu'on ne leur rendit qu'en 1724. Il passa alternativement entre les mains d'Honoré, de Pontau, de Devienne, de Monet et de Berger, jusqu'en 1745,

époque à laquelle il fut de nouveau supprimé. En 1752, Monet proposa de rétablir ce spectacle, et sollicita un privilége qui lui fut accordé. L'Opéra-Comique redevint le spectacle à la mode, et, grâce aux soins de Monet, prit un ton plus décent et des formes plus régulières. Trois associés, Corbie, Mouette, et le célèbre Favart, succédèrent à Monet, et donnèrent un tel éclat à l'Opéra-Comique, que les comédiens italiens, qui étaient loin de prospérer à l'hôtel de Bourgogne, ne virent alors d'autre espoir de se soutenir, que de solliciter la réunion de l'Opéra-Comique à leur théâtre. Cette grâce leur fut accordée au mois de janvier 1762. Les talens réunis des Sédaine, des Marmontel, des Grétry, des Monsigny, des Clairval, des Caillot, des Saint-Aubin, soutinrent brillamment l'Opéra-Comique. En 1782, il quitta son ancien local pour aller habiter une nouvelle salle (le théâtre Favart) construite sur le boulevard des Italiens. Du théâtre Favart il fut transféré au théâtre Feydeau, où il est encore, et où il ne devrait pas être. Le théâtre Feydeau, construit en 1790 sur les dessins de MM. Legrand et Molinos, n'est remarquable que par son entrée étroite et obscure, aussi dangereuse pour les piétons qu'incommode pour les voitures, et par sa construction à la fois lourde et mesquine. Il est digne du sale et étroit passage auquel il donne son nom.

OPPORTUNE (église Sainte-). Cette église s'élevait sur la place Ste.-Opportune, au même endroit où est située maintenant la maison n° 10. Elle prenait le titre d'église royale, collégiale et paroissiale; sa fondation remontait à une haute antiquité. Ce n'était dans le principe qu'une simple chapelle d'un ermitage nommé *Notre-Dame-des-Bois*, parce qu'il était placé à l'entrée d'un bois qui s'étendait d'un côté jusqu'au pied de Montmartre, et de l'autre depuis le Pont-Perrin, qui était vers la porte St.-Antoine, jusqu'à Chaillot. Nous lisons dans les anciennes chroniques, que Hildebrand, évêque de Séez, forcé de fuir les armes des Normands, demanda à Charles-le-Chauve un asile pour son clergé et les reliques de Ste.-Opportune, fille du comte d'Hiême, morte abbesse d'Almenêche. Une première retraite lui fut accordée par Louis, roi de Germanie, frère de Charles; et bientôt après Charles lui-même donna à Hildebrand l'*ermitage de Notre-Dame-des-Bois-lès-Paris*. Hilde-

brand y fit bâtir une église sous l'invocation de Ste.-Opportune, et l'enrichit d'une portion de reliques de cette sainte. Il fit mettre ces reliques dans une châsse dorée, qu'on nomma la châsse de Ste.-Opportune, à l'égard de laquelle les bons Parisiens professaient la plus entière dévotion. Nous croyons inutile d'entrer dans le détail des événemens très-vulgaires dont cette église fut le théâtre. Le seul fait à citer est la visite qu'y fit Charles-Quint, dont l'arrivée à Paris était un événement bien autrement remarquable. Cet empereur, qui fut si grand sur le trône, et qui, jeté dans les rangs de la société, n'aurait été peut-être qu'un homme fort médiocre, avait fait présent à l'église Ste.-Opportune d'un candelabre de bronze, à dix-huit branches, que l'on y voyait encore avant la révolution. L'église Ste.-Opportune a été démolie en 1795.

OPPORTUNE (place Ste.-). Cette place est située entre les rues des Fourreurs, de la Tabletterie et de l'Aiguillerie, 4e arrond., Q. des Marchés. Elle occupe l'ancien emplacement de la *place du cloître Ste.-Opportune*, et du cloître Ste.-Opportune, lequel dépendait de l'église de ce nom.

OPTICIENS. Ils ne formaient point autrefois une communauté particulière ; ils faisaient corps avec les miroitiers. Il était assez singulier de voir des hommes dont l'art exige de véritables connaissances, soumis à la juridiction d'un corps qui n'exploitait qu'un métier. La destruction des communautés a rompu cette alliance bisarre. De nos jours la science de l'optique, de la dioptrique et de la catoptrique, a fait les plus heureux progrès, et plusieurs opticiens peuvent prendre rang parmi nos savans.

ORATOIRE (église de l'), rues St.-Honoré et de l'Oratoire, 4e arrond., Q. St.-Honoré. Le 11 novembre 1611, le cardinal de Bérulle institua la congrégation de l'Oratoire-de-N.-S.-J.-C. Son institution naissante, et qui depuis devait être honorée par tant de talens, n'était encore composée que de cinq ecclésiastiques, lorsqu'il quitta l'hôtel du Petit-Bourbon, dit le *Séjour-de-Valois,* où il s'était d'abord logé, pour venir habiter, en 1616, l'hôtel du Bouchage, qu'il avait acheté de *Catherine-Henriette de Lorraine*. L'hôtel du Bouchage avait appartenu au cardinal de Joyeuse, et il se nommait hôtel de Montpensier. En 1594, sous le nom d'hôtel d'Estrées, il avait servi de demeure

à la célèbre duchesse de Beaufort. Quelques-uns prétendent que c'est dans cet hôtel, et non au Louvre, que Henri IV fut frappé par le couteau de Jean Châtel. Le cardinal de Bérulle fit d'abord bâtir une chapelle auprès de cet hôtel, et peu après une église sur les débris de l'hôtel même. Elle ne fut achevée qu'en 1630, et le portail, qui ne manque ni de noblesse ni d'élégance, ne fut élevé qu'en 1745. Le cardinal de Bérulle fut enterré dans cette église, et, avant la révolution, on y voyait son mausolée. Il était représenté à genoux, ayant devant lui un livre ouvert par un ange. Bérulle mourut en disant sa messe, au moment qu'il prononçait ces mots du canon : *Hanc igitur oblationem*. L'église de l'Oratoire renfermait aussi le tombeau du lieutenant-civil d'Aubray, frère aîné de l'horrible marquise de Brinvilliers, dont il fut la seconde victime. La congrégation de l'Oratoire avait quatre-vingts maisons, en y comprenant les colléges et séminaires ; celle de Paris était la principale. C'est là que résidait le général de la congrégation. Aucune maison religieuse n'a produit autant de sujets ditingués, soit par leurs talens et leur savoir, soit par leurs vertus. Au milieu d'une foule de noms remarquables, on peut se contenter de citer ceux de Mallebranche et de Massillon. L'église de l'Oratoire sert maintenant aux calvinistes, et les bâtimens qui en dépendent sont occupés par les bureaux de la caisse d'amortissement.

ORATOIRE (institution de l'), rue d'Enfer, n° 74, 12e arr., Q. de l'Observatoire. C'est maintenant une dépendance de l'hospice de la Maternité. (*Voyez* ce mot.) Cette maison, fondée en 1650, par Nicolas Pinette, trésorier de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, servait de noviciat à la congrégation des prêtres de l'Oratoire, et de retraite aux gens de qualité qu'un moment de dépit ou une réforme entière éloignaient des pompes du siècle. L'église, qui est d'un assez bon goût d'architecture, avait été consacrée au mystère de la Trinité, et à celui de l'Enfance de J. C., sous le titre de son Oblation au Temple. On lit sur la porte : *Sanctissimæ Trinitati, et Infantiæ Jesu sacrum ;* et plus bas, ce passage de l'Évangile : *Invenietis infantem pannis involutum*. On remarquait dans la chapelle de la Vierge, le beau mausolée, ouvrage de Jacques Sarrasin, élevé en 1661 à la mémoire du cardinal de Bérulle.

ORATOIRE-ST.-MAGLOIRE. *V.* MAGLOIRE.

ORATOIRE (place de l'). Ce fut en 1784 qu'on abattit une partie de la rue de Beauvais pour construire cette place. (*V.* rue de Beauvais). L'église de l'Oratoire, qui en est voisine, lui donne son nom. Elle commence à la place du Louvre et finit rue de la Bibliothèque, 4ᵉ arrond., Q. du Louvre et Q. St.-Honoré.

ORÇAY (quai d'). Il commenee rue du Bac et au pont Royal et finit au pont des Invalides, 10ᵉ arrond.; depuis le nº 1 jusqu'au nº 39, une partie de ce quai dépend du Q. du Faubourg-St.-Germain, l'autre du Q. des Invalides. Il s'appelait dans l'origine quai de la *Grenouillère*, parce que son terrain marécageux était peuplé de grenouilles. En 1708, Boucher d'Orçai, prévôt des marchands, commença à faire construire la partie de ce quai qui avoisine le pont Royal, et elle prit le nom d'Orçai. Les travaux, bientôt suspendus, ne furent repris et achevés que sous le règne de Napoléon; on donna à tout le quai le nom de quai *Bonaparte*, qu'il porta depuis 1800 jusqu'en 1814, époque à la quelle il a repris son ancien nom.

ORFÈVRES. Sous la dénomination générale d'orfèvre, *auri faber*, artisan en or, on comprenait anciennement les fabricans de vaisselle, les joailliers, les bijoutiers, les marchands d'or et d'argent. Ces diverses branches de l'orfévrerie sont maintement généralement séparées. Le corps des orfèvres, avant la révolution, était le sixième des corps marchands. Philippe de Valois leur avait donné des armoiries qu'entourait cette légende: *In sacra inque coronat*. Ils avaient une chapelle dans la rue des Orfèvres. Leur apprentissage était de huit ans, et le nombre des maîtres ne pouvait passer trois cents. St. Eloy était leur patron, et leur bureau était placé rue de Orfèvres.

ORFÈVRES (quai des). Ce quai, qui doit son nom à la grande quantité d'Orfèvres qui l'habitent, fut construit de 1580 à 1611. Il y a quelques années encore, de la rue de la Barillerie à la rue de Jérusalem, une partie de ce quai formait une rue qu'on commença à construire en 1623, et qui s'appela tour à tour *Neuve*, *St.-Louis* et en 1793 *Révolutionnaire*. On a abattu toutes les maisons de cette rue qui bordaient la

rivière, et le quai des Orfèvres est maintenant un des plus beaux de Paris. Il commence à la rue de la Barillerie et au pont St.-Michel, et finit au Pont-Neuf, 11e arrond., Q. du Palais-de-Justice.

ORGUEIL (tour de l'). C'était le nom d'une des tours de l'ancien Louvre.

ORIFLAMME. C'était un étendard ou bannière rouge, semée de fleurs de lis d'or, alongées en manière de flammes, dont nos rois se servaient aux grandes guerres. Ils le déposaient ensuite dans l'abbaye de St.-Denis, où il était gardé très-soigneusement, et où il fallait qu'ils le vinssent prendre en personne quand ils partaient pour la guerre; ils le rapportaient à leur retour, avec les mêmes cérémonies. Les anciens comtes du Vexin, feudataires et premiers vassaux de l'abbaye de St.-Denis, avaient droit de porter l'Oriflamme, préférablement à tout autre. Mais lorsque ce comté fut réuni à la couronne, ce qui eut lieu sous le règne de Louis-le-Gros, on ne choisit plus pour cet effet, dit Marcel (t. 11, p. 387), qu'un des plus braves et plus généreux chevaliers qui fussent à la cour; lequel, après s'être mis en bon état, et s'être engagé par un serment solennel de le garder jusqu'au dernier soupir, le recevait et le rapportait de même.

ORLÉANS (hôtel d'), sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la Halle-au-Blé. Il s'appelait hôtel de Nesles, lorsqu'un seigneur de ce nom en fit présent, en 1230, au roi Louis IX, qui le donna à sa mère, la reine Blanche, qui y mourut en 1252. Philippe-le-Bel le donna, en 1296, au comte de Valois son frère. Ce prince y mourut en 1325.

Philippe de Valois le céda, en 1327, à Jean de Luxembourg, roi de Bohême. Cette résidence prit alors le nom d'hôtel de Bohême. Après de nombreuses mutations, il fut vendu à Charles VI, en 1388, par Marie de Châtillon, veuve du duc d'Anjou, frère de ce roi. Charles VI le donna à son frère le duc de Tourraine, depuis nommé duc d'Orleans. L'hôtel changea encore de nom, et prit celui de son nouveau maître.

Louis XII, devenu roi de France, donna une partie de cet hôtel pour y établir la communauté des Filles-Pénitentes, qui demeura ensuite propriétaire de la totalité. Catherine de Médi-

cis, qui possédait déjà l'hôtel d'Albret, et de plus six maisons et des jardins rue du Four, acheta l'ancien hôtel d'Orléans aux Filles-Pénitentes, qu'elle força d'aller s'établir ailleurs. Elle habita cet hôtel pendant quatorze ans. Elle y mourut le 5 février 1589. Des créanciers firent vendre l'hôtel; il fut adjugé à Charles de Bourbon, comte de Soissons, le 21 janvier 1606. Il reçut alors le nom d'hôtel de Soissons. Il fut démoli en 1763, et remplacé par la Halle-au-Blé. *V.* HALLE-AU-BLÉ et COLONNE DE MÉDICIS.

ORLÉANS (le Petit-Séjour-d'). Ce fief, qui conserva son nom jusqu'à la révolution, comprenait tout l'espace renfermé entre les rues d'Orléans, Mouffetard, Fer-à-Moulin, la Muette et le Jardin-du-Roi, à la réserve du carré qu'occupaient l'église et le cimetière St.-Médard et les maisons voisines, jusqu'à la Bièvre, et jusqu'au terrain de l'hôtel de Clamart.

Le Séjour-d'Orléans, après avoir passé successivement à plusieurs propriétaires, avait été réuni à la couronne, après la mort de Charles IV, duc d'Anjou, neveu et héritier du roi René, qui, en 1482, avait institué Louis XI son héritier universel. Après plusieurs autres mutations, il fut vendu en 1663, à l'abbaye de Ste.-Geneviève.

ORLÉANS (quai d'). Ce quai, bordé de belles maisons, fut commencé en 1614 et achevé en 1646. En 1792, on l'appela de *l'Egalité*. Il reprit son ancien nom en 1806. Il règne depuis le pont de la Tournelle et la rue des Deux-Ponts, jusqu'au pont de la Cité et la rue St.-Louis en l'île, 9e arrond., Q. de l'Ile-St.-Louis.

ORPHELINS (hospice des), rue du Faubourg-St.-Antoine, nos 124 et 126, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts. Cet établissement, appelé mal à propos autrefois *Hospice des Enfans-Trouvés,* fut bâti en 1669, et l'église en 1676. L'un des rédacteurs de ce Dictionnaire a déjà donné, sur cet établissement, quelques détails que nous allons rapporter. « Le local de l'hospice des Orphelins, dit-il, est spacieux; mais il pourrait être mieux distribué. L'église, assez vaste, dérobe aux regards des passans la vue des bâtimens intérieurs. On admire encore au-dessus de l'autel un beau tableau de Lafosse. C'est aux employés de cet hospice que l'on doit la conservation de ce tableau et des

autres objets consacrés au culte. Ils en ont acquis la propriété aux dépens de leurs épargnes. On arrive, par une belle avenue couverte, aux bâtimens; à gauche est le quartier des filles, à droite celui des garçons. Le nombre de ceux-ci excède de plus d'un tiers celui des filles. La société, dignement représentée par des administrateurs spéciaux, tient lieu à ces infortunés d'une famille que peut-être ils ne connaîtront jamais, et qui les a livrés à sa merci par un abandon forcé ou volontaire. Les orphelins n'y sont reçus qu'au-dessus de deux ans et au-dessous de douze. Les filles y travaillent elles-mêmes, sous la direction des sœurs de la Charité, aux étoffes nécessaires à leur usage; les garçons, dont le nombre est d'environ trois cents, n'ont que quatre instituteurs qui président à l'emploi de tous leurs instans. Les orphelins sortent de l'hospice pour être placés en apprentissage chez des ouvriers ou des fabricans du faubourg, qui s'en chargent souvent gratuitement. Je le dis à regret: il n'en est presque pas un seul qui ait reçu utilement les premiers élémens d'instruction. Il ne faut en chercher la cause que dans le régime suivi dans l'hospice, et j'appelle sur ce point important l'attention des magistrats et des administrateurs. J'ai voulu connaître les statuts réglementaires des sœurs: croirait-on que ce sont encore, sans aucun changement, sans aucune amélioration, ceux donnés par le cardinal de Retz, alors archevêque de Paris, et remis en vigueur par un décret impérial du 8 novembre 1809?... Il ne faut pas confondre l'hospice des Orphelins avec les autres établissemens que la pitié publique ouvre à l'indigence sans appui, à la douleur sans secours. Ici ce n'est point une génération formée ou qui s'éteint, mais une génération qui naît, et dont l'existence physique et morale réclame les soins les plus délicats. » L'auteur entre ici dans quelques détails sur plusieurs améliorations nécessaires à la prospérité de l'établissement, et au bien-être ou à l'instruction des orphelins; et il cite en terminant plusieurs citoyens qui aiment à s'associer à la bienfaisance nationale en assurant une profession honnête et une existence honorable aux orphelins qui se distinguent par d'heureuses dispositions. Parmi ces noms nous avons remarqué celui de M. Cimthière, directeur d'un beau pensionnat établi autrefois rue de Reuilly, faubourg

Saint-Antoine, et maintenant place Royale; et celui de M. Beauzon, propriétaire de la manufacture de schalls, façon de cachemire, rue de Montreuil.

ORPHELINES (religieuses de la Congrégation des). Cette maison, située rue Barbette, n° 2, 8e arrond., Q. du Marais, est le séminaire où l'on forme les jeunes personnes qui veulent entrer dans la Congrégation des Orphelines.

ORME *St.-Gervais*. On ignore à qu'elle époque remonte l'origine de la plantation de cet arbre. Il est certain qu'il existait avant le 15e siècle. Dès qu'il vieillissait, il était remplacé par un autre. Cet arbre obstruait l'entrée de l'église, et la petite place qui en a conservé le nom. Il a disparu depuis la révolution.

Cet usage de planter un arbre devant les églises était anciennement très-commun. Les fidèles se rendaient, après la messe, sous l'orme placé devant l'église, pour y conférer de leurs affaires, et c'était aussi le lieu désigné pour le paiement des contributions.

ORMEAUX (avenue des). Elle part de la place du Trône, et finit à la rue de Montreuil, 8e arrond., Q. du Faubourg-St.-Antoine. L'allée d'ormes qui la borde lui a donné le nom qu'elle porte.

ORMES (quai des). Il s'étend depuis la rue de l'Étoile et le quai St.-Paul, jusqu'à la rue Geoffroi-l'Asnier et au quai de la Grève. Il a pris son nom des ormes qui y étaient plantés. On l'appelait anciennement *Mofils* ou *Monfils*, par corruption de la rue de l'*Arche-Beaufils*. (*Voyez* rue de l'Étoile). En 1556 ce quai servait au débâclage des bateaux. La place aux Veaux y fut tranférée en 1646. Presque tous les ans la Seine, dans ses débordemens, couvre une grande partie de ce quai, dont les maisons sont généralement très-mal bâties.

ORMESSON (hôtel d'). Il avait appartenu au duc de Mayenne; il y faisait sa résidence ordinaire. Il a passé, à une époque plus rapprochée de nos jours, à la famille d'Ormesson, qui lui a donné son nom. Il est maintenant occupé par un pensionnat.

Cet hôtel, qui fut le séjour du chef de la ligue, se trouve aujourd'hui placé entre un temple protestant et une église catholique.

ORPHELINES-DU-SAINT-ENFANT-JÉSUS. Cet établis-

sement fut fondé en 1700, et il est placé, comme autrefois, au coin de l'impasse des Vignes, vulgairement nommé cul-de-sac des Vignes, n° 3, 12e arr., Q. de l'Observatoire; mais sa destination n'est plus la même. Autrefois on n'admettait dans cette maison, qui prenait le titre *d'Orphelines-du-Saint-Enfant-Jésus-et-de-la-Mère-de-Pureté*, que des filles de la ville ou de la campagne, orphelines de père et de mere. En 1754, l'administration de cette maison fut confiée aux hospitalières de St.-Thomas-de-Villeneuve; elles l'administrent encore, mais n'y reçoivent plus que des pensionnaires âgés ou infirmes.

ORPHELINES-DE-ST.-SULPICE, dites *de la Mère de Dieu.* Cet établissement occupe, comme en 1680, époque de sa fondation, une maison située rue du Vieux-Colombier, n° 15, 11e arrond., Q. du Luxembourg. Il fut créé par un M. de Pousse, curé de St.-Sulpice. Il était destiné à servir d'hôpital aux orphelines de la paroisse. Les sœurs qui y étaient attachées ne faisaient pas de vœux. Les sœurs de la Charité-de-St.-Vincent-de-Paule en occupent maintenant les bâtimens.

OUBLIETTES. On a souvent révoqué en doute l'existence de ce long et mystérieux supplice. Les monumens historiques les plus dignes de foi déposent de cette triste vérité. On appelait *Oubliettes* des cachots profonds et infects, où les malheureux prisonniers périssaient dans les angoisses d'une longue et douloureuse agonie, en proie à toutes les horreurs de la faim et du froid. Lors de la démolition de la Bastille, en mai et juin 1790, on trouva dans un de ces cachots quatre squelettes enchaînés. Ils furent inhumés dans le cimetière St.-Paul. Foissard raconte, tom. 2, chap. 114, de ses Chroniques, que les Parisiens, après avoir enfoncé les portes du For-l'Évêque, en 1382, « y délivrèrent Hugues Aubriot, lequel était, par sentence, condamné à la prison qu'on dit *oubliette.* »

Des lettres de rémission de 1374, citées dans le glossaire de don Charpentier, portent que plusieurs prisonniers condamnés à la peine des oubliettes, s'échappèrent de la geôle de l'official de Paris. Le même historien atteste que plusieurs prisonniers furent jetés dans les oubliettes de la tour de l'Évêque-de-Bayeux.

Sauval rapporte qu'il existait dans les prisons de St.-Martin-des-Champs, une tour nommée de Vertbois, située au coin de la rue de ce nom, « où les religieux de St. Martin ont mis au-» trefois les moines convaincus de quelques crimes ; mais c'était » sous terre, avec un peu de pain et d'eau, dans une basse-fosse, » où on les laissait mourir misérablement. A cette époque, cha-» que seigneur, chaque abbaye, chaque couvent avait ses pri-» sons. » Bicêtre et la Conciergerie ont encore des cachots qui furent sans doute destinés à être le théâtre de ce supplice infernal. Il sont depuis long-temps inhabités ; mais ce sont des monumens de la barbarie des siècles qui ont précédé le nôtre.

La partie de la prison de la Conciergerie appelée le Grand-César, n'a été ouverte qu'à l'époque où le bagne d'Anvers fut évacué sur Paris ; mais les cachots affreux de ce hideux cloaque mortifère n'ont point renfermé de nouvelles victimes.

OUTRE-PETIT-PONT, OUTRE-GRAND-PONT. Ancienne division de Paris avant le quatorzième siècle. On ne comptait que trois parties, l'Outre-Petit-Pont, la Cité, l'Outre-Grand-Pont.

L'Outre - Petit - Pont comprenait tout l'espace habité au midi du cours de la Seine, appelé depuis l'Université. Le bourg de St.-Germain-des-Prés y fut réuni dans la suite.

La Cité se composait de l'île appelée successivement Ile-du-Palais, Ile-Notre-Dame.

Le quartier Outre-Grand-Pont comprenait toute la partie au nord du cours de la Seine; il fut appelé, dans la suite, Quartier-de-la-Ville, peut-être parce que l'Hôtel-de-Ville s'y trouve compris ; et, par une tradition séculaire, on dit encore aujourd'hui aller *à la Ville*, pour aller à l'Hôtel-de-Ville. Cette locution s'est conservée dans l'idiôme vulgaire.

OVIDE (foire St.-). *V*. FOIRES.

P

PAIRS (palais de la Chambre des) ou *du Luxembourg*, 11e arr., Q. du Luxembourg. Il a été nommé successivement palais du Luxembourg, d'Orléans, du Directoire, du Consulat, du Sénat-Conservateur, et enfin, depuis 1814, Palais de la Chambre des Pairs. Ce n'était dans l'origine qu'une maison avec jardin, bâtie vers le milieu du 16e siècle pour Harlay de Sancy, vendue ensuite au duc d'Epinay-Luxembourg, qui, en 1587, y joignit plusieurs pièces de terre contiguës. Marie de Médicis acheta le tout, le 2 avril 1612, quatre-vingt-dix mille fr. Elle acheta bientôt après la ferme de l'Hôtel-Dieu, appelée le *Pressoir de l'Hôtel-Dieu*, vingt-cinq arpens de terre, deux jardins appartenant à Antoine Arnaud, et plusieurs parties du clos Vignerai. Les chartreux furent indemnisés par une concession de terrain du côté de la rue d'Enfer. Devenue proprétaire d'un si vaste emplacement, elle fit jeter en 1615 les fondemens d'un palais, sur le modèle du palais Pitti à Florence, et sur les dessins de l'architecte Jacques Desbrosses. Il fut achevé en 1620, et légué par Marie de Médicis à son second fils Gaston de France. Il a été successivement occupé par mademoiselle de Monpensier et la duchesse de Guise qui le vendit à Louis XIV en 1694. Il fut ensuite habité par la duchesse de Brunswick et par mademoiselle d'Orléans. Louis XVI le donna en 1779 à *Monsieur* son frère, qui l'habita jusqu'en 1790. Il fut converti en prison en 1793.

Le directoire en fit sa résidence en 1795. Il fut remplacé par le sénat. C'est aujourd'hui le Palais de la Chambre des Pairs.

Il a été entièrement restauré sur les dessins de M. Chalgrin, en 1805. Le jardin s'est agrandi par l'adjonction du grand enclos des Chartreux, devenu une magnifique pépinière, et qui n'est séparé du jardin que par un mur à hauteur d'ap-

pui. Une vaste plantation s'élève à droite et à gauche ; un talus, décoré de gazon et de vases de fleurs, borde l'enceinte d'un grand parterre, au milieu duquel s'élève un large bassin. Une longue avenue s'étend jusqu'à l'Observatoire, qui se trouve en regard avec le palais. A l'entrée de l'avenue sont placés deux lions en marbre, copiés de l'antique; l'extrémité supérieure est fermée par la belle grille qui naguère était à l'entrée. De nombreuses statues, des vases en marbre, ornent les allées. A gauche en entrant au palais, s'élève une fontaine construite par Jacques Desbrosses, et qui a été restaurée par M. Chalgrin; c'est un monument d'ordre toscan très-bien exécuté.

L'architecture du palais est d'un style sévère, et forme un carré presqu'exact. Elle consiste en une très-grande cour environnée de portiques et flanquée de quatre pavillons. La façade principale présente une terrasse au milieu de laquelle s'élève un corps de bâtimens d'ordre toscan ou dorique, surmonté d'un ordre composite; au-dessus s'élève un dôme; aux deux extrémités de la terrasse sont deux pavillons carrés liés par deux ailes au principal corps placé entre cour et jardin.

La galerie de Rubens, celle de Lesueur, et les marines de Vernet, décoraient la galerie supérieure. Depuis 1815 ces trois riches collections de tableaux ont été transportées à la gallerie du Louvre, et remplacées par un beau choix des meilleurs tableaux de l'école moderne. On y remarque plusieurs chefs-d'œuvre de David. Des sommes considérables avaient été offertes à cet illustre exilé pour exporter ses tableaux, et surtout son Léonidas : il a préféré les laisser à un prix modéré à la France qu'il aurait voulu enrichir encore par de nouvelles productions.

Ce musée est ouvert au public tous les dimanches. A côté de ce palais s'élève le Petit-Luxembourg, appelé le Petit-Bourbon. C'est la résidence du chancelier, président de la chambre des pairs.

PAIX (justices de), instituées par l'assemblée constituante. Dans l'origine elles ne pouvaient juger qu'assistées de deux assesseurs. Napoléon supprima les assesseurs et n'établit que des suppléans qui remplacent les juges, mais qui ne les assistent pas.

Il eût été aussi facile que salutaire d'améliorer cette institution; elle rend encore de grands services, mais elle aurait pu en rendre de plus grands encore. Les tribunaux de paix étaient établis au chef-lieu de chaque mairie. Quelques-uns ont dérogé à cet usage en tenant leurs audiences dans leurs appartemens.

Les bureaux de conciliation ne sont plus qu'une vaine formalité depuis que les juges de paix, qui les président, ne font plus consigner dans les procès-verbaux les dires des parties. Les juges appelés à prononcer puisaient dans ces utiles documens, rédigés hors de l'influence des hommes de loi, et où se trouvait l'expression de la volonté libre des parties, les moyens de connaître la vérité; et l'observation de cette formalité pouvait prévenir souvent les débats d'un procès long et dispendieux.

Il y a à Paris un juge de paix par arrondissement.

PAIX (officiers de), chargés d'exécuter les arrestations ordonnées par le préfet de police; ils ne sont point fonctionnaires publics. Leur fonctions sont à peu près celles des anciens exempts de police. Ils ne peuvent agir légalement qu'en présence et sous la direction d'un juge de paix et d'un commissaire de police.

PAIX (fontaine de la), place St.-Sulpice, 11ᵉ arrond., Q. du Luxembourg, élevée à l'époque du traité d'Amiens. Le plan proposé par l'architecte Destournelles n'a point été suivi par M. Voinier son successeur. C'est un petit dé carré, posé sur un socle, au milieu de deux bassins d'inégale grandeur. Chaque face du dé est couronné d'un fronton; au-dessus sont encastrés quatre bas-reliefs de marbre blanc, représentant la Paix, les Arts, le Commerce, l'Agriculture. L'eau coule par deux vases renversés dans une petite cuvette; elle se divise ensuite en cinq petits filets qui tombent dans un second bassin orné de congélations, et de là dans de petites cuvettes placées presqu'au niveau du palier. Les bas-reliefs ont été sculptés par M. Espercieux, les ornemens par M. Marquois. Elle est alimentée par la pompe à feu du Gros-Caillou.

Ce petit monument, placé au milieu d'une vaste place et en face de la plus belle église de la capitale, est d'une trop mince dimension; c'est le sujet d'un grand tableau exécuté en miniature.

PALAIS-DE-JUSTICE ou *de la Cité*. Les historiens ne sont point d'accord sur l'époque précise de l'origine de cet ancien édifice. Le roi Eudes, auparavant comte de Paris, y fit sa résidence, à la fin du 9e siècle. Hugues-le-Grand, Hugues-Capet, son fils, l'habitèrent; Louis-le-Gros y mourut en 1137, et Louis-le-Jeune, son fils, en 1180. On l'appelait alors le *Nouveau-Palais*. Le Palais-des-Thermes, qui avait été la résidence de quelques empereurs romains et de nos premiers rois, s'appelait le *Vieux-Palais*. Henri III, roi d'Angleterre, y fut reçu en 1254.

St.-Louis y fit construire la chambre qui porte son nom, la Grand'Chambre et la Ste.-Chapelle. Philippe-le-Bel l'agrandit encore, et les augmentations qu'il y fit furent terminées en 1313, dernière année du règne de ce prince. Louis-le-Hutin y assemblait le parlement, qui continua à y tenir ses audiences sans que les rois cessassent de l'habiter; quelques-uns y sont venus après avoir habité ailleurs. Fatigué du concours des plaideurs, Charles V abandonna le palais pour se fixer à l'hôtel St.-Paul; mais il est certain que Charles VI y résidait en 1383, François Ier en 1531.

C'était dans la grande salle du Palais que nos rois recevaient les ambassadeurs, qu'ils donnaient les festins publics, et que l'on célébrait les mariages des enfans de France. Cette salle était ornée des statues de nos rois, depuis Pharamond jusqu'à François Ier; une inscription placée à la base indiquait le nom du roi que représentait la statue, la durée de son règne et la date de sa mort.

Cette salle avait remplacé une chapelle qu'avait fait bâtir le roi Robert, sous le nom de Saint-Nicolas; une nouvelle chapelle, sous l'invocation du même saint, fut construite à l'extrémité de la même salle. Les procureurs y faisaient jadis célébrer une messe le jour de la fête de St.-Nicolas; à l'autre extrémité de la grande salle était une grande table de marbre d'une dimension extraordinaire, et qui en occupait toute la largeur. Elle fut brisée lors de l'incendie de 1618. Cette table servait aux festins royaux. On n'y admettait que les empereurs, les rois, les princes du sang, les pairs de France et leurs femmes. C'était aussi sur cette vaste table que les clercs

de la Basoche représentaient leurs farces. Il y avait dans la cour du Palais une autre table de marbre auprès de laquelle furent traînés les seigneurs de la cour du dauphin, tués en 1357.

Cette salle, la chapelle et une grande partie des bâtimens furent incendiés le 6 mars 1618. On attribua cet incendie aux complices de Ravaillac, qui tentèrent ce moyen affreux pour détruire les pièces de la procédure. Mais le greffier *Voisin* eut le temps de faire mettre en sûreté les registres du parlement. Les statues des rois, la grande table de marbre dont nous avons parlé, et autour de laquelle siégeaient tour-à-tour la *connétablie, l'amirauté, les eaux et forêts de France*, furent brisés. Ces trois juridictions conservèrent néanmoins jusqu'en 1790 la dénomination de *table de marbre*.

En 1620, le roi ordonna la vente des terreins vagues qui bordaient les fossés de St.-Germain-des-Prés; le produit en fut affecté aux réparations du palais; Jacques Desbrosses, architecte habile, termina ces réparations en 1622. La nouvelle grande salle connue sous les noms de Salle-des-Procureurs, Grand'-Salle ou Salle des Pas-Perdus, est la plus vaste que l'on connaisse en France. Elle a deux cents vingt-deux pieds de long sur quatre-vingts de large. Là se trouvent les diverses entrées de la cour de cassation et de plusieurs chambres du tribunal de 1re instance, du greffe des huissiers, des juges d'instruction, et du parquet du procureur du roi. Elle est éclairée par deux grandes ouvertures cintrées, pratiquées aux deux extrémités supérieures de chaque nef, et par des œils-de-bœuf espacés sur les flancs des voûtes.

Le monument érigé à Malesherbes s'élève. La statue du magistrat citoyen va être placée dans une grande niche de marbre, adossée au mur du côté du parquet du procureur du roi.

Un second incendie avait consumé toute la partie du Palais qui s'étend depuis l'ancienne galerie des Prisonniers jusqu'à la porte de la Ste.-Chapelle. Toutes ces parties ont été démolies. Les issues du Palais étaient sombres, la vue en était masquée par la proximité des maisons voisines. Tout a disparu. La nouvelle façade et les autres bâtimens ont été exécutés par les architectes Moreau, Desmaisons, Couture et Antoine. Une place

demi-circulaire a remplacé un massif de maisons malsaines et hideuses; une grande et belle grille précède la cour; elle s'ouvre par trois grandes portes; celle du milieu était surmontée d'un globe doré et accompagné de guirlandes.

Au centre de la façade s'élève un escalier large de soixante pieds à sa première rampe, et de dix-sept à la seconde. De chaque côté s'ouvre une arcade; l'une conduit à l'audience des criées et du tribunal de police, l'autre à la prison de la Conciergerie, bâtie sur l'emplacement de l'ancien jardin des rois, et appelé Préau-du-Palais.

Quatre statues, la Force, l'Abondance, la Justice et la Prudence, décorent la partie supérieure de la façade, s'élèvent à l'aplomb de quatre colonnes doriques, et se dessinent sur un fond lisse de maçonnerie qui supporte un dôme quadrangulaire. Ces statues ne sont pas en proportion avec l'édifice.

Les diverses parties du palais ont conservé le caractère de l'architecture des temps où elles furent bâties. Sur le quai de l'Horloge, deux tours terminées par une toiture en forme conique, et une troisième moins grande, paraissent appartenir au 13e siècle. Avant la construction des quais, leurs bases étaient baignées par la Seine.

La tour carrée de l'angle du quai et de la rue de la Barillerie, semble appartenir au style du 16e siècle. L'horloge qu'elle renferme est la première de cette dimension qu'on ait vue à Paris. Elle fut fabriquée en 1370 par l'Allemand Henri De Vic, que Charles V fit venir à Paris pour en prendre soin, et auquel il accorda un traitement de six sous parisis, sur les revenus de la ville de Paris. Ce cadran a été refait et doré sous Henri III. La cloche que renfermait la lanterne de cette tour ne servait que dans les cas extraordinaires, pour annoncer la naissance ou la mort des rois ou de leurs fils aînés. Elle donna le signal des massacres de la St.-Barthélemy, dans la nuit du 24 août 1572. Ce monument de sinistre mémoire a été détruit pendant la révolution.

Le premier président était logé dans le Palais; son hôtel était vaste et accompagné de jardins.

Le Palais est le siége de la cour de cassation, de la cour

d'appel, du tribunal de première instance. Le tribunal révolutionnaire y tint ses séances; la cour prévôtale a siégé dans la troisième salle des requêtes.

Les archives du Palais sont classées avec beaucoup d'ordre sous les combles. Elles occupent trois grandes galeries au-dessus de la grande salle des Pas-Perdus. Vis-à-vis de ce palais est la place du même nom. Nous lui avons déjà consacré un article; mais nous allons entrer ici dans quelques détails un peu plus étendus.

Cette place, demi circulaire, a été construite quelques années avant la révolution. Le père de Jean Châtel, assassin de Henri IV, demeurait sur cet emplacement. Sa maison fut rasée. Elle était située entre le Palais-de-Justice et l'ancien couvent des Barnabites. Tout promettait à la France, fatiguée par de longues guerres, un avenir plus prospère. Le 29 décembre 1594, au moment où ce prince venait d'entrer dans la chambre de Gabrielle d'Estrées, et où il se baissait pour relever un seigneur agenouillé devant lui, un jeune homme lui porta un grand coup de couteau. Le coup n'atteignit le prince qu'à la mâchoire supérieure, lui fendit la lèvre et lui brisa une dent. Le roi, croyant d'abord que le coup partait de Mathurine *sa folle* qui était près de lui, dit avec colère : *Au diable soit la folle!* Mathurine nia, et courut fermer la porte, afin d'empêcher l'assassin de sortir. Montigny saisit un jeune homme en lui disant : C'est par vous ou par moi que le roi a été blessé. Ce jeune homme était Jean Châtel; il fut fouillé; on trouva sur lui le couteau avec lequel il avait frappé le roi. Il avoua franchement son crime.

Henri IV voulait lui pardonner; mais, informé que l'assassin était élève des jésuites, auquel il venait de rendre un grand service en suspendant l'arrêt du parlement dont le but était de provoquer leur expulsion de la France, il dit : « Fallait-il donc » que les jésuites fussent convaincus par ma bouche! »

Jean Châtel fut conduit au For-l'Évêque; sa famille, tous les jésuites de Paris, le curé de St.-Pierre-des-Arcis, furent arrêtés. Les scellés furent mis sur leurs papiers. L'assassin ne les chargea point dans ses interrogatoires. Il affirma qu'il avait

agi de son propre mouvement, qu'il n'avait été excité que par son zèle pour la religion, convaincu qu'il était permis de tuer les rois qui n'étaient point approuvés par le pape.

Jean Châtel fut condamné au dernier supplice. Par arrêt du 19 décembre 1694, le parlement condamna tous les jésuites, comme corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, ennemis du roi et de l'état, à sortir dans trois jours de Paris, et dans quinze de la France. Il fut en outre ordonné que sur l'emplacement de la maison du père de Jean Châtel, il serait élevé un monument qui attesterait le crime et la punition du coupable, et la juste haine des Français pour les doctrines des jésuites.

Ce monument, qu'on appelait Pyramide, se composait d'un grand piédestal quadrangulaire, élevé sur trois gradins; chaque façade était ornée de deux pilastres ioniques cannelés; entre chaque pilastre, était une table sur laquelle était gravée une inscription. Le piédestal était couronné par quatre frontons triangulaires, et par un attique décoré de guirlandes, et surmonté de quatre autres frontons cintrés et écussonnés aux armes de France et de Navarre. Au-dessus du piédestal et aux angles s'élevaient quatre statues, représentant les vertus cardinales. Un obélisque chargé de bossages et terminé par une croix fleuronnée, formait la partie supérieure de la pyramide.

Les inscriptions étaient en latin. Nous n'en traduirons qu'une seule, la moins étendue de toutes, mais suffisante pour expliquer l'origine de ce monument expiatoire.

« A la gloire immortelle, à la mémoire impérissable du très-» grand, très-vaillant, très-clément prince Henri IV, roi très-» chrétien de France et de Navarre. Passant, étranger ou ci-» toyen de Paris, écoute-moi : sur le lieu où tu me vois élevée » en forme de pyramide, fut la maison de Châtel, dont le » parlement, vengeur du crime, a ordonné l'entière destruc-» tion. Le fils du propriétaire a été cause de mon érection. Ce » fils, élevé à une école impie, et trop docile aux criminelles le-» çons de ses maîtres pervers, qui ont, hélas! usurpé le nom de » Jésus, incestueux et bientôt parricide, osa porter une main » meurtrière sur un prince qui avait sauvé la ville de sa ruine, » et qui, protégé par le ciel et souvent vainqueur dans les com-

» bats, échappa aux coups de cet assassin, dont le fer n'attei-
» gnit que sa bouche.

» Passant, éloigne-toi par égard pour notre ville qu'a des-
» honorée cet horrible forfait. Je ne peux t'en dire davantage. »

Les autres inscriptions, écrites aussi en latin, rappelaient les principales circonstances de cet assassinat.

Bannis depuis huit ans, les jésuites furent rappelés, mais il leur fut interdit de tenir aucun établissement d'éducation. Ils n'en obtinrent la permission qu'après la mort de Henri IV. Ce prince, à la prière du P. Cotton, jésuite et son confesseur, consentit à la démolition de la pyramide; le parlement s'y opposa; ils l'obtinrent plus tard. Miron, prévôt des marchands, avait fait construire sur l'emplacement de la pyramide une fontaine qui depuis fut transférée dans la cour du palais.

PALAIS-DES-BEAUX-ARTS. *V*. INSTITUT.

PALAIS-ROYAL, rue St.-Honoré, n° 204, 2e arr., Q. du Palais-Royal. Il fut bâti sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Mercœur et de l'hôtel de Rambouillet, qu'habitait au 15e siècle le connétable d'Armagnac. Sous le règne de Charles V, la muraille de clôture et les fossés de Paris traversaient diagonalement l'espace occupé depuis par le jardin.

En 1624, le cardinal de Richelieu acheta les hôtels de Rambouillet et de Mercœur, et d'autres emplacemens contigus, fit abattre les deux hôtels, démolir ce qui restait des murs de la ville, combler les fossés et niveler le terrain, et fit construire en 1629 son palais sur les dessins de Le Mercier. La principale porte d'entrée portait l'écusson de ses armes, surmonté du chapeau de cardinal, et cette inscription, *Palais-Cardinal*. Cette inscription resta jusqu'à sa mort, en 1642. Il avait légué ce palais au roi Louis XIII, qui vint en prendre possession avec la reine, et y fixer sa résidence. Le palais prit alors le nom de Palais-Royal; mais, à la demande de la famille de Richelieu, l'ancienne inscription fut rétablie. En 1692, Louis XIV, qui y avait résidé pendant sa minorité, le céda au duc d'Orléans. Il avait fait détruire une grande galerie, dont le plafond, peint par Philippe de Champagne, représentait les exploits du cardinal. Cette galerie avait été remplacée par des appartemens. Une autre galerie, appelée galerie des hommes

illustres de la France, occupait l'aile de la seconde cour. Ces illustres, choisis par le cardinal, n'étaient qu'au nombre de vingt-cinq. Leurs portraits, peints en pied, étaient l'ouvrage de Champagne, d'Egmond, Poerlon, Vouet, etc. Au-dessous étaient leurs noms, et de petits tableaux représentant leurs principales actions.

Des bustes antiques décoraient les intervalles des tableaux.

Le cardinal avait fait construire deux salles de spectacle, l'une destinée à un auditoire peu nombreux et choisi; l'autre, plus vaste, était contiguë au palais du côté de la rue des Bons-Enfans. Des acteurs payés par le cardinal jouaient sur ces deux théâtres.

Louis XIV accorda la plus grande, en 1660, à Molière, et après la mort de ce grand homme, ce prince y fit représenter des tragédies lyriques.

Ce théâtre fut détruit par un incendie, le 6 avril 1763; reconstruit quelque temps après, il fut ouvert au public le 26 janvier 1770. Un second incendie le détruisit le 8 juin 1781. Ce spectacle fut transféré dans la nouvelle salle, construite avec une rapidité prodigieuse, sur le boulevard St.-Martin. La rue de Valois a été percée sur l'emplacement du théâtre incendié.

Le régent avait réuni dans ce palais des collections précieuses en tableaux, en objets d'arts et d'histoire naturelle. En 1719, ce prince fit abattre les maisons et la fontaine monumentale qu'avait fait construire le cardinal, et fit agrandir la place et construire le *Château-d'Eau* sur les dessins de Robert Décotte. Cet édifice a vingt toises de développement; il sert de réservoir aux eaux de la Seine et d'Arcueil et à entretenir les bassins du Palais-Royal et des Tuileries. Anne d'Autriche, le jeune roi son fils, et le cardinal Mazarin, habitaient encore le Palais-Royal à l'époque où éclatèrent les guerres de la fronde.

L'ancien jardin du Palais-Royal était beaucoup plus vaste que le nouveau; il comprenait, outre l'emplacement actuel, tout l'espace qu'occupent les rues de Beaujolais, de Montpensier et de Valois, et les galeries de pierre. On y remarquait une belle allée de vieux marronniers; c'était comme aujourd'hui le rendez-vous des oisifs, des nouvellistes et des courtisanes ambulantes. Le 1er août 1781, on commença l'abattis de ces arbres, et tous furent frappés de la coignée malgré les réclamations des propriétaires des maisons voisines. En janvier 1782, furent jetés les fondemens des nouveaux bâtimens. Ces trois façades, connues

sous le nom de galeries de pierre, furent construites sur les dessins de l'architecte Louis. La quatrième, qui devait être la plus belle, fut remplacée provisoirement par les galeries de bois. On assure que la démolition des galeries de bois est définitivement arrêtée, et que les bâtimens projetés s'exécuteront dans un an.

Un nouveau jardin fut planté; le milieu était occupé par le Cirque, commencé en 1787, et terminé à la fin de l'année suivante. C'était un parallélogramme allongé; une partie était souterraine et avait treize pieds trois pouces de profondeur. La partie supérieure s'élevait au-dessus du sol à la hauteur de neuf pieds huit pouces; une arène éclairée par en haut, occupait la galerie souterraine; une galerie, soutenue par soixante-douze colonnes doriques cannelées, en formait le pourtour. Cette galerie communiquait à une seconde par des portiques. On entrait dans l'arène par une route en pente douce et tournante, dont l'entrée touchait aux bâtimens du palais. C'est là que la fameuse société des Amis de la Constitution, plus connue depuis sous le nom de Jacobins, tint ses premières séances. On y exécutait aussi des concerts et des pantomimes.

Soixante-douze colonnes ioniques, revêtues de treillages, décoraient la partie supérieure. D'autres ornemens projetés ne furent pas exécutés. Ce cirque fut détruit par un incendie le 15 novembre 1798.

L'emplacement a été comblé; deux parterres ont été plantés dans la même direction. Au milieu est un grand bassin circulaire de soixante-un pied de diamètre, d'où jaillit une gerbe d'eau d'un très-bel effet.

Une nouvelle galerie a été ouverte du côté de la rue Richelieu, entre le Théâtre-Français et la première cour. Elle a pris le nom de galerie de Nemours.

PALAIS-ROYAL (jardin du). *V.* PALAIS-ROYAL.

PALAIS-ROYAL (château-d'eau du). *V.* PALAIS-ROYAL.

PALAIS-MAZARIN. Imitant les rois, dont ils avaient toute l'autorité, Richelieu et Mazarin donnèrent à leur résidence le nom fastueux de palais. Celui que s'était fait construire Mazarin était immense; il occupait tout l'espace qui se trouve entre les rues Neuve-des-Petits-Champs, Vivienne, Richelieu. C'est sur une partie de son emplacement qu'a été ouverte la rue Colbert. Il

était encore plus remarquable par la magnificence des ameublemens que par son étendue. Après la mort du cardinal-ministre, il fut divisé en deux lots; celui qui était du côté de la rue Vivienne échut au duc de la Meilleraie, qui avait épousé une nièce du cardinal, et porta jusqu'en 1719 le nom d'hôtel Mazarin. A cette époque le roi l'acheta et en fit don à la compagnie des Indes. L'autre lot, échu au marquis de Mancini, prit le nom d'hôtel de Nevers. Les bureaux de la banque de Law y furent placés. Après la chute du *système*, l'abbé Bignon détermina le régent, en 1721, à acheter cet hôtel pour y placer la bibliothèque. Les lettres-patentes relatives à cette acquisition et à son emploi ont été enregistrées au parlement le 16 mai 1724. *V.* BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

PALAIS ARCHIÉPISCOPAL, au midi de la cathédrale. Maurice de Sully, évêque de Paris, l'a fait construire à la fin du 12[e] siècle. Cet édifice a été agrandi par ses successeurs, et surtout en 1772. Napoléon en a fait un véritable palais. Les travaux n'ont été terminés qu'en 1812.

PALAIS-BOURBON *V.* PALAIS DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

PALAIS DU CORPS LÉGISLATIF. *V.* PALAIS DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

PALAIS DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. *V.* PALAIS DU CONSEIL DES CINQ CENTS.

PALAIS DU CONSEIL DES CINQ-CENTS. Le Palais-Bourbon, construit par les ordres de la duchesse de Bourbon en 1722, n'était élevé que d'un seul étage; il était couronné par une balustrade dont les acrotères soutenaient des groupes d'enfans. Les bâtimens du côté de la Seine n'étaient pas entièrement achevés lorsque cet édifice devint propriété nationale.

La constitution de l'an 3 établissait une nouvelle division des autorités supérieures. Le corps législatif fut divisé en deux conseils; celui des anciens fut établi au palais des Tuileries, dans la salle qu'avait occupée laconvention; le conseil des cinq-cents dans l'ancienne salle du Manège; le directoire exécutif au Petit-Luxembourg. Le palais Bourbon fut destiné aux séances du conseil des cinq-cents, qui n'occupait que provisoirement la salle du Manège. M. Gisors, architecte, dirigea les travaux, exécutés sur ses dessins. Il conserva quelques parties de l'an-

cienne construction, et ajouta au centre un avant-corps, décoré de six colonnes, surmontées d'un grand attique, que couronne un large fronton orné d'un bas-relief représentant la *Loi* punissant le crime et protégeant l'innocence. Un tel sujet appartenait plutôt à une cour de justice qu'à une assemblée législative.

Le conseil des cinq-cents fut installé dans la nouvelle salle en l'an 7. Les travaux avaient duré près de trois années.

La salle est demi-circulaire, disposée en amphithéâtre. Le fauteuil et le bureau du président, d'une forme élégante et riche, sont placés au centre et en face des banquettes. Devant le bureau est la tribune, décorée d'un beau bas-relief en marbre, représentant l'Histoire, et executé par M. Lemot. La salle est éclairée par le comble. Les parois, en stuc vert antique, ont été ensuite couverts de draperies pour amortir l'éclat de la voix. Six niches latérales contiennent les statues de six orateurs ou législateurs de l'antiquité. Les pièces accessoires sont très-ornées et leur distribution est fort belle.

En 1807, la façade du côté de la Seine a été construite sur les dessins de M. Poyet. Elle est précédée d'un vaste perron de dix-huit pieds d'élévation, et divisé en deux rampes. Cet escalier a près de cent pieds de largeur. Au bas s'élèvent, sur les piédestaux, les statues colossales de la Justice et de la Prudence; et en avant, quatre autres statues assises. Elles représentent Sully, Colbert, l'Hôpital et d'Aguesseau. Au-dessus de l'escalier la façade se compose de douze colonnes corinthiennes de grande proportion, qui supportent un entablement et un fronton. Le bas-relief a été changé depuis 1815. Les autres bas-reliefs qui décoraient la façade ont été effacés à la même époque.

Cet édifice a été appelé Palais-du-Conseil-des-Cinq-Cents depuis la constitution de l'an 3 jusqu'à l'établissement du gouvernement consulaire, et depuis cette époque jusqu'en 1814, Palais-du-Corps-Législatif. On le nomme maintenant Palais-de-la-Chambre-des-Députés.

PALAIS-DES-THERMES. On continue de donner encore ce nom à une salle unique, dernier débris d'un vaste palais impérial dont on fait remonter l'origine à la fin du 3e siècle. Il est certain qu'à cette époque l'empereur Constance-Chlore habitait Lutèce;

Julien n'y vint que plus de cinquante ans après. Que ce palais ait été construit avant ou pendant son séjour dans la Gaule, il est prouvé, par une foule de documens, qu'à cette époque les empereurs romains avaient à Paris un immense palais, dont la partie qu'on appelle aujourd'hui le Palais-des-Thermes n'était qu'une dépendance. Avant 1819, on entrait dans la salle dont nous parlons par la porte cochère d'une maison de la rue de la Harpe, n° 53. Elle servait de magasin à un tonnelier. Elle fut achetée en 1815 par le préfet du département. La maison qui en masquait l'entrée a été bientôt démolie. L'année 1820 a été employée au deblayement des décombres et aux réparations des parties conservées.

La salle qui existe encore se compose de deux parallélogrammes formant ensemble une seule pièce. Le plus grand a soixante-deux pieds de longueur sur quarante-deux de large, le plus petit trente pieds sur dix-huit. Les voûtes à arètes et à plein cintre qui couvrent cette salle s'élèvent jusqu'à quarante-deux pieds au-dessus du sol. Ces voûtes supportent une épaisse couche de terre cultivée en jardin et plantée d'arbres, et elles ont pu résister à l'épreuve de quinze siècles sans éprouver de dégradation sensible.

L'architecture de cette salle est simple, majestueuse et presque sans ornement; les faces des murs présentent trois arcades; celle du milieu est la plus élevée. La face du mur méridional a cela de particulier, que l'arcade du milieu a la forme d'une grande niche demi-circulaire. Quelques trous pratiqués dans cette niche et dans les arcades latérales ont fait présumer qu'il servaient à l'introduction des eaux destinées aux bains; mais ce n'est encore qu'une conjecture, que le résultat des fouilles que l'on continue pourra éclairer.

Les arètes des voûtes, en descendant sur les faces des murs, se rapprochent et s'appuient sur une console qui représente la poupe d'un vaisseau; on distingue dans l'une quelques figures humaines.

La maçonnerie se compose de trois rangs de moellons régulièrement taillés, ayant chacun 4 ou 5 pouces de hauteur, et de quatre rangs de briques. Chaque rang est d'un pouce d'épaisseur. Ces moellons et ces briques ont été, en quelques endroits,

recouverts par une couche de stuc épaisse de quatre à cinq pouces.

Les fouilles ont mis a découvert des communications souterraines; on a pénétré jusqu'à quatre-vingt-six pieds de profondeur. Mais les murs qu'on a rencontrés sont d'une épaisseur extraordinaire, et tant de constructions se sont succédées depuis une si longue suite de siècles qu'on ne peut guère espérer d'importantes découvertes. La conservation de ce précieux débris d'architecture antique est déjà un grand avantage. Les élémens de sa construction ont un peu d'analogie avec ceux des ruines du palais Gallien à Bordeaux.

PALAIS DES TUILERIES. « C'est en vain que nous économisons, disait le prudent Louis XII, ce gros garçon gâtera tout. » Il connaissait bien son successeur. François Ier eut bientôt épuisé le trésor royal, et, dans un besoin d'argent, il vendit à Nicolas de Neuville, sieur de Villeroi, pour cinquante mille francs, tous les produits du greffe de la ville et du vicomté de Paris. Il donna au même la terre de Chantelou, près Montlhéry, en échange d'une maison et d'un jardin voisins d'une fabrique de tuiles, qu'on nommait au 15e siècle la Sablonnière, où furent transférées, sous Charles VI, les *tueries et écorcheries* de la capitale. François Ier fit cadeau de la maison de Neuville à sa mère, Louise de Savoie, qui trouvait le séjour de l'hôtel des Tournelles malsain. Elle n'occupa que peu de temps l'hôtel des Tuileries, et en céda la jouissance viagère à Jean Tiercelin, maître-d'hôtel du Dauphin, et à Julie Duhot, sa femme, en 1525.

Catherine de Médicis, voulant avoir une résidence particulière, abandonna le Louvre, habité par le roi son fils, et, ne pouvant habiter l'hôtel des Tournelles, dont le prince venait d'ordonner la démolition par son édit du 28 janvier 1564, elle choisit la maison des Tuileries. Elle acheta plusieurs bâtimens et terres qui l'avoisinaient, et fit jeter au mois de mai 1564 les fondemens d'un nouvel édifice. Les jardins furent entourés d'un mur, et on fit construire sur le bord de la Seine un bastion dont le roi posa la première pierre le 11 janvier 1566.

Catherine fit vendre plusieurs terrains vacans et les hôtels

des Tournelles et d'Angoulême pour se procurer les fonds nécessaires à la construction du nouveau palais. Philibert de l'Orme et Jean Bullant présentèrent le plan d'un palais plus vaste que n'est celui d'aujourd'hui. Ce projet ne fut pas entièrement exécuté. On éleva d'abord le gros pavillon du centre. Ce pavillon, les deux bâtimens latéraux et les deux pavillons qui s'élèvent au deux extrémités, composèrent long-temps le palais des Tuileries.

Les bâtimens latéraux du pavillon central offrent, du côté du jardin, deux galeries découvertes, supportées chacune par douze arcades. A l'extrémité de ces deux galeries s'élèvent deux autres pavillons carrés, moins élevés que celui du centre. Du côté de la cour, le palais ne présente qu'un triple étage de croisées.

Le rez-de-chaussée des deux façades de la partie primitive de cet édifice est orné de colonnes et pilastres d'ordre ionique en bossage de marbre incrustés. Les ornemens de sculpture y sont traités avec plus de profusion que d'élégance.

A ces cinq corps de bâtimens quatre furent ajoutés sous le règne d'Henri IV. On contruisit sur la même ligne, au midi et au nord des anciens bâtimens, un corps-de-logis et un vaste pavillon, et, par cette augmentation, la façade, qui sous le règne de Charles IX n'avait que 80 toises de développement, en eut 168 sous Henri IV.

Les autres parties et la galerie du Louvre ne furent point achevés sous le règne de Henri IV. Les travaux furent continués sous Louis XIII et sous Louis XIV. Les deux pavillons qui s'élèvent aux deux extrémités des Tuileries ont été achevés sous Louis XIII. A la fin du règne de ce prince les cours des Tuileries étaient encore embarrassées par les fours et les chantiers des fabricans de tuiles. Le jardin était séparé de la résidence royale par une rue.

En 1664, Louis XIV chargea Levau de terminer le palais des Tuileries. L'escalier, chef-d'œuvre de construction, fut démoli et placé plus convenablement. Le pavillon central fut exhaussé et décoré de deux ordonnances, l'une corinthienne, l'autre composite. La coupole fut remplacée par un dôme quadrangulaire. On ne conserva de l'ancienne architecture de

Philibert de l'Orme que l'ordonnance du rez-de-chaussée, composée de colonnes, et de pilastres à tambour de marbre, et dont les sculptures sont très-bien exécutées.

Les deux terrasses placées aux deux côtés de ce pavillon, dont l'une sert aujourd'hui de galerie de communication des appartemens à la tribune de la chapelle, l'autre à placer l'orchestre de l'Opéra dans les concerts des fêtes publiques, furent aussi conservées ; mais on changea la décoration des façades des bâtimens qui terminent ces terrasses, et les trumeaux furent ornés de gaînes et de bustes.

Il était difficile aux architectes Levau et d'Orbay, son élève, de suivre un système d'unité dans l'extérieur de ces édifices, composés de corps si différens de forme et de style. La longueur de la façade est de 168 toises.

La galerie qui unit les Tuileries au Louvre était, quant à la maçonnerie, terminée du temps de Henri IV. L'intérieur ne fut décoré et même pavé qu'en 1802. Louis XIV fit sculpter les bas-reliefs des grands pavillons des Tuileries et des frontons de la galerie.

Depuis Louis XIII les rois n'ont résidé que momentanément aux Tuileries. Toute la cour était réunie à Versailles sous le règne de Louis XIV et de ses successeurs, jusqu'à la fin de 1789 que Louis XVI fixa son séjour à Paris.

La Convention y établit ses séances en avril 1793. Napoléon, après y avoir fait faire des réparations considérables, avoir meublé ce palais avec une magnificence inconnue jusqu'alors, en fit sa principale résidence. Il ne quittait ce palais que pendant la belle saison qu'il allait passer à St.-Cloud ou à Fontainebleau. Sa famille y résidait pendant qu'il était à la tête des armées. Les ministres, le conseil d'état, y tenaient leurs séances.

Louis XVIII et les princes de sa famille y résident depuis le 3 mai 1814. Monsieur, comte d'Artois, son frère, l'y avait précédé vers le milieu du mois précédent. Les princes ses fils étaient venus l'y rejoindre avant l'arrivée du roi.

PALAIS DES TUILERIES (jardin du). Nous avons déjà fait remarquer qu'avant le règne de Louis XIV, le jardin était séparé du palais par une rue appelée rue des Tuileries. Il ren-

fermait une vaste volière, un étang, une ménagerie, une orangerie et une garenne. Il était protégé par une forte muraille, un fossé et un bastion. Une porte de ville, appelée porte de la Conférence, et construite sous le règne de Louis XIII, s'élevait sur le bord de la Seine, et près du bastion.

Le Nôtre fut chargé, vers l'an 1665, de dessiner, sur un nouveau plan, le jardin des Tuileries. Tout fut changé; deux terrasses plantées d'arbres, l'une sur le bord de la Seine, l'autre du côté des Feuillans, environnèrent le jardin; en s'inclinant elles décrivaient une ligne courbe à l'extrémité occidentale, et s'abaissaient par une pente douce, jusqu'au niveau du sol. Elles laissaient entre elles un grand espace qui découvrait dans toute son étendue l'avenue des Champs-Élysées. Quelques vases, quelques statues, un parterre orné d'ifs, de buis en dessins contournés, un bosquet et trois bassins, composaient ce jardin sous le règne de Louis XIV. Cette ordonnance a subi depuis d'heureux changemens. Le parterre est maintenant borné par un grand bosquet de marronniers. Au-delà du bosquet est un large bassin octogone. Toutes les parties des terrasses et du jardin sont décorées d'un grand nombre de vases, de statues, de groupes en marbre, imités de l'antique, ou créés par le talent de nos plus célèbres artistes.

D'autres bassins coupent agréablement le parterre et les pièces de gazons qui embellissent tout l'espace entre le palais et les avenues de marronniers.

La longueur de ce jardin est de 370 toises, sa largeur, y compris les deux terrasses, est de 168. Le grand bastion qui occupait toute la largeur du jardin, du côté des Champs-Élysées, a été remplacé par un mur de terrasse que borne un fossé peuplé d'arbres fruitiers et de plantes potagères. On communiquait au dehors par une porte située au centre, et par un pont tournant dont l'ingénieux mécanisme avait été inventé par Nicolas Bourgeois, moine augustin.

Le Nôtre n'avait point compris dans l'enceinte du jardin les deux angles de l'extrémité des terrasses; l'orangerie et ses dépendances occupaient l'angle du côté de la rue St.-Florentin; quelques bâtimens et des jardins potagers occupaient l'angle du côté de la Seine. La commission des inspecteurs du conseil des

anciens a fait exécuter de grandes réparations pendant les années 5, 6 et 7 de la république (1796, 1797, 1798). Tous les escaliers des terrasses furent reconstruits; de nouvelles plantations, des statues, embellirent les deux terrasses. De belles grilles remplacèrent les portes en maçonnerie, construites sous Louis XIV.

Les angles des extrémités des terrasses ont été joints au jardin sous le règne de Napoléon. Le sol a été exhaussé, de nouvelles plantations ont prolongé la promenade. Un pont de pierre a remplacé le pont tournant. La grande allée a été élargie, deux rangs d'arbres ont été ajoutés au bosquet. Au buis, aux ifs du parterre ont succédé des tapis de gazons, bordés de plates-bandes garnies de fleurs et d'arbustes. Tous les carrés des parterres ont été entourés de grilles à hauteur d'appui. La salle successivement occupée par l'assemblée constituante, l'assemblée législative, la convention et le conseil des cinq-cents, d'autres bâtimens qui en dépendent, tout cet enclos disparut, et Napoléon fit ouvrir la belle rue de Rivoli, celles du Mont-Thabor, de Castiglione, la rue qui porta son nom jusqu'en 1814, et ouvrit une large voie du jardin des Tuileries au boulevard. Une belle terrasse, pareille à celle qui est du côté de la rivière, complète dans cette partie la superbe ordonnance du jardin. Un kiosque élégant, bâti sur l'extrémité de la terrasse du bord de l'eau, est le seul point qui établisse une différence entre les ornemens de cette terrasse avec l'autre. Sur deux piédestaux, et à chaque angle de l'extrémité des terrasses, on a placé en 1818, de beaux lions de marbre.

Les cafés et restaurans qui longeaient la rue de Rivoli ont disparu, et la grille qui s'étend depuis le palais jusqu'à l'extrémité du jardin, sépare le jardin de la rue de Rivoli dans toute sa longueur. Cette longue grille se compose de lances à pointes dorées; elle est soutenue de distance en distance par des pieds droits surmontés de vases en marbre et garnis de fleurs.

Le grand espace qui s'étend depuis le bas de la terrasse du pavillon Marsan, jusqu'à l'extrémité du jardin, est orné d'un double rang d'orangers en caisse, depuis le 1er mai jusqu'au 1er octobre. Une galerie souterraine, construite sous le règne de Napoléon, communique de l'intérieur du palais à l'entrée de la terrasse du bord de l'eau.

PALAIS DES ARCHIVES, projeté à l'extrémité du Champ-de-Mars. De vastes casernes devaient être construites sur le même point. Ces constructions, en partie commencées, ont été abandonnées par suite des événemens de 1814.

PALAIS DU ROI DE ROME. Il devait s'élever sur le penchant de la montagne de Chaillot. Les travaux étaient commencés; les événemens de 1814 en ont empêché la continuation.

PALAIS DES TOURNELLES, situé vis-à-vis l'hôtel Saint-Paul; il occupait l'emplacement où sont situées la Place-Royale, la rue de la Chaussée-des-Minimes, et celles des Tournelles, du Foin, de St.-Gilles et du Parc-Royal. On l'avait nommé des *Tournelles* parce qu'il était environné de tours. Son premier propriétaire connu fut Pierre d'Orgemont, chancelier de France. Il appartint successivement aux ducs d'Orléans et de Berri. Charles VI l'habita en 1410. Après la mort de ce prince, le duc de Bedfort, prétendu régent de France, au nom du roi d'Angleterre, s'en empara, et, de l'argent des Français, fit de ce séjour la demeure la plus magnifique du temps. Après l'expulsion des Anglais, Charles VII vint l'habiter; Louis XII y mourut le 1er janvier 1515, et Henri II (le dernier qui y logea), le 15 juillet 1559. Ce vaste palais fut démoli en 1565.

PALAIS DU TEMPLE (fontaine du), rue du Temple, 6e arrond., Q. du Temple. Elle se compose d'un piédestal carré, surmonté d'une figure colossale assise. Elle est adossée au bâtiment du Temple. Un autre monument absolument semblable décore l'autre côté de l'entrée principale de ce palais, converti depuis 1814 en un couvent de religieuses, sous la direction de la princesse de Bourbon. (*V.* TEMPLE.) Cette fontaine a été construite sous le règne de Napoléon.

PALMIER (fontaine du), place du Châlelet, 7e arrond., Q. des Arcis. Commencée au mois de septembre 1807, cette fontaine monumentale a été terminée en octobre 1808, sur les dessins de M. Bralle, ingénieur hydraulicien. Elle se compose d'une colonne en forme de palmier élevée au centre d'un bassin circulaire; le dé qui lui sert de base s'appuie sur un soubassement élevé, dont chaque angle est orné d'une corne d'abondance d'où jaillit l'eau. Il est surmonté de quatre figures de rondes bosses, la Prudence, la Vigilance et la Force, dont le

groupe entoure la base de la colonne. Tout le fût est décoré de feuillage, et coupé à des intervalles égaux par des bracelets où sont inscrits les noms des principales batailles gagnées par les armées françaises. La forme du chapiteau, évasé par le haut, est orné de plumes et de palmes symétriquement arrangées; au-dessus sont placées plusieurs têtes figurant les vents; au milieu s'élève une boule, sur laquelle est posée une Renommée, les aîles déployées et les bras tendus, et tenant une couronne civique de chaque main. La sculpture de ce monument a été exécutée par M. Boisot. Cette fontaine est alimentée par la pompe Notre-Dame.

PANETIER (grand-) du roi. Nom d'une des charges de grand-officier de la couronne. Ce n'était dans l'origine, comme tant d'autres emplois de même genre, qu'une fonction domestique. Le panetier du roi n'était que son boulanger; mais les priviléges attachés à ces charges les avaient fait rechercher depuis par les plus grands seigneurs.

PANORAMAS. Vastes tableaux d'une forme circulaire, qui, par l'étendue de leur développement, présentent dans tous leurs détails des sites considérables et une longue suite d'objets. L'illusion est complète, et le spectateur se croit réellement transporté aux lieux que le pinceau de l'artiste reproduit sous tous les aspects. Ces tableaux sont placés dans de grandes rotondes dont ils couvrent les parrois. Ces rotondes reçoivent la lumière d'en haut. Les plus remarquables sont établis au passage du Panorama et sur le boulevard des Capucines.

PANOROMA-DRAMATIQUE (théâtre du), boulevard du Temple. Ce théâtre, le second établi depuis 1814, a été construit sur l'emplacement du café du Bosquet. Il fut ouvert le 4 avril 1821. Son existence a été très-courte. Ceux qui l'exploitaient ayant fait banqueroute, le gouvernement l'a fait fermer à la fin de 1823. Son répertoire était le même que ceux de l'Ambigu-Comique et de la Gaîté.

PANTEMONT (abbaye de Notre-Dame-de-) ou *Verbe Incarné*, rue Grenelle St.-Germain, n°s 106 et 108. Ce n'était, dans l'origine qu'un établissement pour l'instruction des jeunes filles. La dame Mutel, qui avait formé une semblable communauté à Lyon en 1625, vint à Paris, et fut autorisée par la ré-

gente Anne d'Autriche, à y former un couvent. Munie de lettres patentes du mois de juin 1643, elle acheta une grande maison avec jardin, rue Grenelle-St.-Germain. Cette maison, appelée l'Orangerie, fut érigée en abbaye; mais il fallut bientôt recourir aux expédiens pour fournir à toutes les dépenses, et les moyens auxquels on eut recours n'étaient pas toujours aussi délicats qu'urgens. Une partie des religieuses des couvens supprimés par le parlement, en 1670, fut réunie dans l'abbaye de Pantemont. L'église, reconstruite sur les dessins de Constant, fut décorée d'un ordre dorique. Le Dauphin père de Louis XVI et de Louis XVIII en posa la première pierre en 1755. Cette abbaye fut supprimée en 1790. Les bâtimens de l'abbaye ont été convertis en caserne, occupée successivement par la garde impériale et la garde royale, et l'église en magasin de fournitures militaires.

PANTHÉON ou *église Ste.-Geneviève*. Ce vaste et magnifique édifice fut commencé en 1757, sur les dessins de Soufflot. La première pierre d'un des piliers du dôme fut posée par Louis XV, le 6 septembre 1764. L'édifice forme une croix grecque, formant quatre nefs qui se réunissent au centre, à la naissance du dôme. Ce plan, en y comprenant le péristyle, a trois cent trente-neuf pieds de long sur deux cent cinqnante-trois six pouces de largeur hors d'œuvre. La façade se compose d'un perron élevé sur onze marches, et d'un porche en péristyle, imité du Panthéon de Rome. Elle présente six colonnes de face, et en a vingt-deux dans son ensemble. Toutes ces colonnes sont d'ordre corinthien et canelées; leur hauteur est de cinquante-huit pieds trois pouces, et leur diamètre de cinq pieds et demi. Au-dessus des colonnes règnent un fronton, une croix entourée de rayons et d'anges adorateurs, sculptés par Coustou. La face de l'édifice est percée de trois portes, ouvertes jusqu'en 1791, bouchées en 1805, et rouvertes depuis. La longueur totale de l'intérieur de ce temple, depuis le dedans du mur de la porte d'entrée jusqu'au fond de la niche orientale, est de deux cent-quatre-vingt-deux pieds; sa largeur intérieure, prise de l'extrémité d'une nef latérale à l'autre, est de deux cent trente-huit pieds; la largeur de chacune des nefs, prise entre les deux murs qui forment le fond des péristyles, est de quatre-vingt-dix-

neuf pieds quatre pouces. Le dôme intérieur laisse entre les quatre nefs, qui viennent y aboutir, un espace carré de soixante-deux pieds de côté, et dont les angles, à pans coupés, sont occupés par les quatre piliers triangulaires qui supportent le dôme; ces piliers sont réunis entre eux par quatre arcades de quarante-deux pieds deux pouces de largeur et soixante-quatre pieds quatre pouces de hauteur, et par quatre pendentifs élevés au-dessus des faces intérieures.

Le diamètre intérieur du dôme, pris à l'endroit de la frise, est de soixante-deux pieds. Au-dessus de l'entablement, dont l'architrave est richement orné et la frise toute unie, s'élève, sur un stylobate, le péristyle composé de seize colonnes corinthiennes, dont le diamètre est de trois pieds deux pouces, et la hauteur de trente-trois pieds un pouce neuf lignes.

Aux entre-colonnemens s'ouvrent seize croisées. Les vitraux sont en fer; celles qui correspondent aux quatre piliers du dôme sont garnies de glaces. Au bas règnent les tribunes où l'on arrive par une galerie circulaire.

Le dôme se compose de trois coupoles; la première prend naissance au-dessus de l'entablement des seize colonnes. Elle est décorée de caissons octogones et de rosaces. Au milieu est une ouverture circulaire, de vingt-neuf pieds cinq pouces de diamètre, par laquelle on aperçoit la seconde coupole fort éclairée. La hauteur de cette première coupole, prise depuis le pavé jusqu'au bord inférieur de son ouverture, est de cent soixante-dix-huit pieds.

La hauteur du sommet de la seconde coupole, à partir du pavé, est de deux cent neuf pieds sept pouces; la troisième coupole, qui forme le dôme extérieur, présente, au-dessus des combles des trois nefs, un vaste soubassement carré à pans coupés, où viennent aboutir quatre forts arcs-boutans, sur lesquels sont pratiqués des escaliers découverts, par lesquels on monte au dôme. Sur ce soubassement, dont la partie supérieure est élevée de cent deux pieds au-dessus du grand perron du porche, est un second soubassement circulaire; sa hauteur est de dix pieds neuf pouces, et son diamètre est de cent trois pieds. Au-dessus règne une autre colonnade circulaire, composée de trente-deux colonnes corinthiennes de trois pieds quatre pouces

de diamètre et de trente-quatre pieds un quart de hauteur. Cette colonnade supporte un entablement couronné par une galerie découverte et pavée en dalles. Ce péristyle, de trente-deux colonnes, est divisé en quatre parties par des massifs en avant-corps, correspondans aux quatre piliers du dôme, et dans lesquels est pratiqué un escalier en vis.

Derrière ce péristyle, le mur de la tour du dôme est percé de douze grandes croisées qui correspondent aux entre-colonnemens de l'intérieur.

Au-dessus de ce péristyle, de l'entablement et de la balustrade, est un attique formé par l'exhaussement du mur circulaire de la tour du dôme. Sa hauteur est de dix-huit pieds et un quart. Il est percé de seize croisées en arcades, garnies de vitraux en fer, ornées d'archivoles et d'impostes, et placées dans des renfoncemens.

Sur le socle de la corniche de cet attique, s'appuie la grande voûte formant la troisième coupole du dôme. Son diamètre, à la naissance de cette voûte, est de soixante-treize pieds deux pouces; sa hauteur, à partir de l'attique jusqu'à son amortissement, est de quarante-trois pieds. Sa galbe se divise en seize côtes saillantes, dont la largeur est égale à la moitié des intervalles. Elle est couverte en lames de plomb.

Les travaux, interrompus par la guerre, ne furent repris qu'en 1784. On exécuta la lanterne qui, suivant le projet de Soufflot, devait terminer le dôme. Cet amortissement consistait en un balcon circulaire et une lanterne.

Le 4 avril 1791, après la mort de Mirabeau, l'assemblée constituante changea la destination de cet édifice. Le Panthéon fut destiné à recevoir les dépouilles mortelles des grands hommes qui, par leurs talens et leurs services, avaient bien mérité de la patrie. L'administration du département de Paris chargea M. Quatremère de la direction des travaux. Tous les signes de la religion catholique furent remplacés par les symboles de la liberté et de la morale publique. La frise porta cette inscription, proposée par M. Pastoret, aujourd'hui pair de France : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante.* Un nouveau bas-relief fut substitué à celui qui décorait le fronton. Il fut exécuté, avec autant de bonheur que de talent, par M. Moitte.

On plaça à la frise du milieu cette inscription : *Panthéon français, l'an III de la liberté*. Nous ne pouvons qu'indiquer le sujet des cinq bas-reliefs nouveaux, exécutés avec toute la chaleur, toute la pureté d'un grand talent, par MM. Fortin, Roland, Chaudet, le Sueur, Boichot et Masson. En voici les sujets : les droits de l'homme, le juri; inscription : *Sous le règne des lois l'innocence est tranquille*. Le dévoûment patriotique; inscription : *Il est doux, il est glorieux de mourir pour la patrie*. L'instruction publique, inscriptions : *l'instruction est le besoin de tous : La société la doit également à tous ses membres*. L'empire de la loi; inscription : *Obéir à la loi c'est règner avec elle*.

A la place de la lanterne, exécutée par Soufflot, on substitua un piédestal ou acrotère rond, terminé par une calotte sur laquelle devait s'élever une Renommée en bronze, de vingt-sept pieds de proportion, dont le modèle fut exécuté par Dejoux.

L'assemblée constituante décréta que les honneurs du Panthéon ne seraient décernés à un citoyen que dix ans après sa mort ; et cependant elle les décerna immédiatement à Mirabeau. Voltaire y fut transféré solennellement le 11 juillet de la même année, et J. J. Rousseau le 16 octobre suivant. On lisait sur le tombeau de Voltaire : « Poète, historien, philosophe, il agran-
» dit l'esprit humain, il lui apprit qu'il devait être libre.
» Il défendit Calas, Sirven, de la Barre et Montbailly; il com-
» battit les athées et les fanatiques. Il inspira la tolérance, il
» réclama les droits de l'homme contre la servitude de la féo-
» dalité. »

Sur la tombe de Rousseau, on lisait : « Ici repose l'homme
» de la nature et de la vérité. »

Un décret de Napoléon changea la destination nationale de cet édifice, et le rendit au culte. En 1812 il fit rétablir la lanterne d'après le premier plan. Elle s'élève au-dessus du dôme d'environ 27 pieds. Ainsi la hauteur totale de l'édifice est de deux cent quarante-neuf pieds quatre pouces.

Une ordonnance du roi, de 1822, y maintint l'exercice du culte catholique. Les Pères de la Foi, ou missionnaires, y commencèrent immédiatement leurs exercices. Les bas-reliefs, les inscriptions, exécutés en vertu du décret de l'assemblée consti-

tuante, ont disparu. Le Panthéon, qui n'était destiné qu'aux grands hommes qui avaient bien mérité de la patrie, avait été destiné par Napoléon à recevoir les princes de sa famille et les grands dignitaires de la cour. Le nombre de ceux qui y furent inhumés était de quarante-neuf. Lannes, duc de Montébello, y fut enterré. L'église souterraine est un vaste crypte, dont l'architecture n'est pas moins admirable que celle de la partie supérieure de l'édifice.

Un orateur chrétien a, depuis la rentrée du roi, traité de restes impurs et sacriléges les cendres de Voltaire, de Rousseau et des braves guerriers morts au champ d'honneur en défendant la patrie. Nous ne nous permettrons aucune réflexion sur ces expressions d'un zèle plus ardent qu'éclairé. Simples historiens, nous ne racontons que les faits.

Nous invitons un lecteur qui voudrait avoir une juste idée de ce que fut le Panthéon français, à consulter les mémoires de M. Rondelet sur le dôme du Panthéon français, et le rapport fait en l'an II, par M. Quatremère, au directoire du département.

PAPETIERS. Autrefois on en distinguait de deux sortes; les *papetiers-cartiers*, qui avaient le droit de faire et vendre les cartes à jouer, droit que s'est réservé le gouvernement; et les *papetiers-colleurs*, qui fabriquaient le carton, et qui avaient aussi le droit de vendre des registres, de l'encre, des plumes, règles, canifs, etc., etc.

Cette profession était regardée autrefois comme un art. La communauté des papetiers n'avait reçu ses statuts que sous le règne de Henri IV, en 1599. L'apprentissage était de quatre ans, le compagnonage de deux. Le brevet coûtait 50 livres, la maîtrise 200, avec chef-d'œuvre. Le patron était St.-Julien-le-Pauvre; le bureau était situé dans la rue de ce nom.

Un habitant de Padoue, rapporte Saint-Foix, inventa le papier au commencement du 14e siècle. C'est une composition de vieux linge pilé et broyé par le moyen d'un moulin à eau, et qu'on étend ensuite par feuilles. On ne commença à le connaître et à s'en servir en France, au lieu de parchemin, que sous le règne de Philippe-de-Valois.

PARCHEMINIERS. Ce sont ceux qui parent et mettent en

couleur les parchemins, lorsqu'ils sont sortis des mains du mégissier. Ils avaient été érigés en communauté en 1545, sous le règne de François Ier. Un compagnon qui épousait la fille d'un maître, était exempt du chef-d'œuvre. Le brevet coûtait 36 livres, et la maîtrise 600. Le bureau de cette communauté était rue Aumaire; son patron était St.-Louis. Autrefois on ne se servait que de parchemin dans tous les actes publics. L'usage du papier timbré a remplacé celui du parchemin.

PARFUMEURS. Ils formaient autrefois une communauté, dont les statuts remontaient à l'an 1190. Ces statuts avaient été renouvelés et confirmés par Louis XIV, en 1656; ils y étaient qualifiés de maîtres et marchands gantiers-parfumeurs. L'apprentissage était de quatre ans, le compagnonage de deux. Le brevet coûtait 50 livres, la maîtrise 400. Leurs patrons étaient Ste. Anne et Ste. Madeleine. Le bureau était situé rue de la Pelleterie.

La parfumerie a fait les plus heureux progrès depuis la révolution. Elle les doit à la chimie, dont les brillantes découvertes ont été si utiles aux arts depuis quarante ans.

Nos savons rivalisent avec ceux d'Angleterre et de Naples. Autrefois les différens cosmétiques employés sur la toilette des dames, n'ajoutaient un moment à leur beauté que pour la flétrir plus cruellement ensuite. Maintenant, chez les habiles parfumeurs, chez les Laugier, les Michel, les Demarson, les Fricaud-Deligny, etc., etc., les eaux, le fard, les pommades, par le sage emploi des divers ingrédiens qui entrent dans leur composition, n'offrent aucun danger pour la peau

PARLEMENT DE PARIS. On n'attend point de nous que nous tracions ici l'histoire du parlement de Paris; nous renvoyons à Voltaire, qu'on peut se contenter de citer parmi tant d'autres historiens qui se sont occupés de ce sujet, ceux de nos lecteurs qui pourraient ignorer l'histoire de ce corps auquel se rattachent tant de souvenirs. Un tableau de son organisation, telle qu'elle était dans son origine et à la révolution, conviendra beaucoup mieux au plan de ce dictionnaire.

Le parlement de Paris était le plus ancien de France. Son origine datait de 1302. Il était d'abord ambulatoire; Philippe-

le-Bel le rendit sédentaire. Le parlement était alors composé de la chambre du plaidoyer (appelée depuis grand'chambre), et de la chambre des enquêtes. Les conseillers-clercs s'appelaient *jugeurs*, et les laïques *rapporteurs;* ceux de la grand'-chambre, se nommaient *maîtres* du parlement. Les enquêtes étaient présidées par un évêque. La première chambre des requêtes fut établie par Philippe-le-Long.

L'organisation parlementaire subit toutes les vicissitudes des grandes corporations. Tour-à-tour exilé ou associé à l'exercice de l'autorité souveraine, le parlement de Paris eut toujours une grande influence, et son nom figure à toutes les époques importantes de notre histoire. Tant que ses attributions n'ont été que judiciaires, ses annales ne présentent rien de bien intéressant. Mais depuis que, par une première usurpation, les rois lui déférèrent le droit d'enregistrer les édits relatifs aux impôts; que cette formalité fut substituée au droit immémorial des états de la nation; depuis qu'il fut institué juge spécial et souverain des princes et des grands dignitaires; que les traités de paix furent soumis à la même formalité que les édits royaux relatifs aux finances; qu'il fut appelé à prononcer sur les régences et la tutelle des rois; le parlement devint de fait maître de la puissance souveraine. Les droits de la nation furent oubliés; les états ne furent plus invoqués qu'à de longs intervalles. Le parlement connaissait cette antique maxime de nos lois fondamentales : *Quand les états de la nation sont assemblés, tous les autres pouvoirs sommeillent*. Si, en 1787, on l'a vu réclamer la convocation des états-généraux, c'est qu'il croyait y dominer; c'est qu'il ne savait pas que les prérogatives qu'il avait usurpées allaient lui échapper sans retour.

A l'époque de la révolution le parlement était composé de la grand'chambre, de trois chambres des enquêtes, et d'une des requêtes. La grand'chambre était composée du 1er président, de neuf présidens à mortier, vingt-cinq conseillers-laïques, et de douze conseillers-clercs. Les plus anciens y montaient des chambres des enquêtes, suivant l'ordre et la date de leur réception. A la grand'chambre étaient attachés trois avocats généraux et un procureur général. Le premier président et les quatre plus anciens présidens à mortier servaient toujours à la grand'chambre, et les

cinq autres à la Tournelle. Les conseillers laïques de la grand'-chambre servaient par semestre à la grand'chambre et à la Tournelle. Les conseillers-clercs étaient toujours à la grand'chambre, et n'allaient à la Tournelle que lorsqu'il y avait assemblée de la grand'chambre, et que les procès qui s'y devaient juger étaient du nombre de ceux que les ecclésiastiques pouvaient connaître.

Le gouverneur de Paris et l'abbé de Cluny avaient entrée, séance et voix délibérative au parlement, en qualité de conseillers d'honneur nés. Les princes du sang, les pairs de France, tant laïques qu'ecclésiastiques, y avaient aussi entrée, séance et voix délibérative; mais avec cette différence que les princes du sang y étaient reçus à l'âge de quinze ans, et les pairs de France à celui de vingt-cinq. Les ducs et pairs étaient les premiers conseillers du parlement, et prenaient séance après le premier président.

L'habit des princes du sang, des pairs laïques et du gouverneur de Paris, lorsqu'ils allaient au parlement, était un habit de drap d'or, ou de velours, ou de drap noir, un manteau court et une toque de velours garnie de plumes. Les pairs ecclésiastiques étaient vêtus d'un rochet et d'une robe de satin violet fourrée d'hermine.

La grand'chambre connaissait des appellations verbales, interjetées des sentences des juges du ressort du parlement de Paris; des causes auxquelles le procureur général était partie pour les droits du roi et de la couronne; des causes des pairs, pour ce qui regardait leurs pairies, dont elle seule connaissait en première instance; des droits de régale, primativement à tous les autres parlemens de France, par attribution de l'ordonnance de Louis XI, de l'an 1464; des causes de l'université de Paris en corps, et de plusieurs autres communautés qui y avaient leurs causes commises en première instance, comme l'hôpital général de la ville de Paris. La grand'chambre recevait le serment des ducs et pairs, des baillis et sénéchaux, et de tous les juges et magistrats dont les appellations se relevaient immédiatement au parlement.

On dit que la Tournelle avait pris son nom de ce que les conseillers de la grand'chambre et des enquêtes y entraient tour à tour; d'autres prétendent que ce nom lui fut donné parce que

les séances de cette chambre se tenaient dans une tour où fut placée depuis la buvette du parlement. La Tournelle connaissait par appel en dernier ressort de toutes les affaires du grand criminel, c'est-à-dire, qui entraînaient le bannissement, les galères, la peine de mort. Au petit criminel, on n'infligeait que des peines pécuniaires, dont la connaissance appartenait aux chambres des enquêtes.

C'était devant toutes les chambres assemblées que devaient être jugés les procès criminels des ducs et pairs, des officiers de la couronne et des présidens et conseillers du parlement. Les ecclésiastiques, les gentilshommes et les secrétaires du roi, pouvaient demander à être jugés devant la grand'chambre et la Tournelle.

La Tournelle criminelle était composée de cinq présidens à mortier, de six conseillers laïques de la grand'chambre, et de deux conseillers de chacune des enquêtes. Les conseillers de la grand'chambre y servaient pendant six mois, et ceux des enquêtes pendant trois.

Les trois chambres des enquêtes étaient composées chacune de deux présidens et de soixante-six conseillers. La chambre des requêtes du palais avait un pareil nombre de présidens. Jusqu'en 1704 les titres de présidens des chambres des enquêtes et de celle des requêtes n'étaient que des commissions possédées par des conseillers; à cette époque ces commissions furent créées en titre d'office.

La chambre des requêtes de l'hôtel était composée de maîtres des requêtes. Elle connaissait des causes des officiers privilégiés; c'est-à-dire que ces officiers avaient le choix de plaider aux requêtes du palais ou aux requêtes de l'hôtel.

Anciennement il n'y avait au parlement qu'un seul greffier en chef civil; en 1709 on en créa quatre; en 1716 ils furent supprimés, et, la même année, on rétablit l'office de protonotaire, greffier en chef civil. Outre cet office, il y en avait un de greffier en chef au criminel, de greffier des présentations, de greffier des affirmations de voyages; il y avait de plus quatre notaires et secrétaires de la cour de parlement, trois greffiers plumitifs de la grand'chambre, un greffier garde-sacs, deux greffiers de la Tournelle et des dépôts du grand criminel, un

greffier garde-sacs au petit criminel, des greffiers des dépôts civils de la grand'chambre et des enquêtes, quatorze substituts du procureur général, un premier huissier et vingt-cinq autres huissiers aux diverses chambres, trois receveurs des consignations, trois commissaires aux saisies réelles, un premier huissier et huit huissiers aux requêtes du palais, trois cents procureurs et un nombre indéterminé d'avocats.

Les habits de cérémonie du premier président et des présidens à mortier étaient le manteau d'écarlate fourré d'hermine, et le mortier ou toque de velours noirs. Le premier président portait deux galons d'or à son mortier; les autres présidens n'en avaient qu'un. Les conseillers, avocats et procureurs généraux avaient la robe d'écarlate et le chaperon rouge fourré d'hermine. Les greffiers en chef portaient la robe rouge avec l'épitoge (ancien chaperon des présidens à mortier). Le greffier criminel et les quatre secrétaires de la cour portaient la robe rouge, ainsi que le premier huissier, qui avait un bonnet de drap d'or fourré d'hermine et enrichi de perles.

Toutes les charges de robes étaient vénales, excepté celle de chancelier, et celle des premiers présidens des parlemens. Il fallait avoir quarante ans pour être premier président.

Les présidens à mortier du parlement de Paris, précédaient les premiers présidens des autres parlemens du royaume.

Le parlement fut supprimé au commencement de la révolution. Quoiqu'il y eût encore dans son sein des vertus et des talens, il était bien loin de rappeler ce beau portrait qu'a fait Mézerai du parlement sous Charles VIII.

« Cette grande compagnie était comme un sanctuaire de toutes » sortes de vertus, de tempérance, de continence, de modestie, de » zèle pour le bien de l'état et du public. Sa religion se laissait ra- » rement surprendre et jamais corrompre. On ne lui deman- » dait pas d'injustices, parce qu'on la connaissait incapable d'en » commettre. Ses arrêts étaient reçus comme des oracles, d'au- » tant qu'on savait que ni l'intérêt, ni les parentés, ni la faveur, » quelle qu'elle fût, n'y pouvaient rien. Les mœurs innocentes » de ces magistrats, et leur extérieur même, servaient de loi et » d'exemple. La gravité de leur profession les éloignait des va- » nités du grand monde, du luxe, des jeux, de la chasse, de la

» danse, encore bien plus de la dissolution et de la débauche. » Ils trouvaient leur plaisir et leur gloire à exercer dignement » leurs charges. Un grand fond d'honneur, d'intégrité et de suffisance, faisait leur principale richesse, et la frugalité, leur » plus certain revenu. N'aimant le faste et la dépense, ils n'avaient point d'avidité pour les grands biens, et ils croyaient » leur fortune juste et honorable quand elle était médiocre et » juste. Ainsi, se rendant vénérables par eux-mêmes, ils étaient » en vénération à tout le monde; et on les respectait à la cour, » parce que, n'y ayant aucune prétention, ils n'y allaient jamais » s'ils n'étaient mandés par les ordres du roi, et pour son ser- » vice. »

PAIN (marché au), rue de la Tonnellerie, 3ᵉ arrondissement, quartier Saint-Eustache. Il se tient les mercredis et samedis.

PAILLASSONS (barrière des). *V.* BARRIÈRES.

PAILLASSONS (chemin de ronde de la barrière des). Il conduit de la barrière des Paillassons à celle de l'École militaire, 10ᵉ arrond., Q. des Invalides.

PANTIN (barrière de). *V.* BARRIÈRES.

PANTIN (chemin de ronde de la barrière de). Il conduit de la barrière de Pantin à celle de la Villette, 5ᵉ arrond., Q. de la Porte-St.-Martin.

PAPALE (porte). Cette porte, qui faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste, fut détruite dans les premières années du 17ᵉ siècle. Elle était située place de l'Estrapade, à la jonction des rues des Fossés-St.-Jacques, de la Vieille-Estrapade et des Postes.

PARADIS. On avait donné ce nom à une des plus affreuses prisons du Grand-Châtelet.

PARADIS (fontaine du regard), hôtel de Soubise, au coin des rues du Chaume et de Paradis, 7ᵉ arrond., Q. du Mont-de-Piété. Bâtie à la même époque que l'hôtel Soubise, dont elle fait partie, elle se compose d'un avant-corps formant une partie de cercle en saillie. Une porte pratiquée au milieu d'une niche entre deux pilastres, sert pour l'inspection des réservoirs. Elle est surmontée d'un fronton que couronne

un petit dôme. Elle est alimentée par la pompe Nôtre-Dame et celle de Chaillot.

PARIS. *V.* l'introduction.

PAROISSES DE PARIS. Comme toutes celles de France, elles ont été réorganisées par le concordat de Bonaparte, alors premier consul. Il y a une paroisse par arrondissement; mais leur étendue n'a pas les mêmes limites. Nous avons indiqué à leur nom les paroisses et les succursales.

PARQUET. On continue à appeler ainsi le greffe du procureur général, du procureur du roi, chef du ministère public près les tribunaux de première instance. Il n'y en a point près les tribunaux de commerce.

PARVIS-NOTRE-DAME (fontaine du). Construite en 1806, sur les dessins de M. Bralle, elle est adossée au bâtiment de la pharmacie de l'Hôtel-Dieu. Elle consiste de chaque côté en un vase, imité des beaux vases grecs de la collection du chevalier Hamilton, gravés par d'Hancarville. Sur la partie la plus convexe on a sculpté un petit bas-relief représentant un moribond secouru par des femmes. Un piédestal carré sert de socle à ce vase. L'eau jaillit du milieu par un macaron de bronze. La sculpture de ce monument est de M. Fortin; cette fontaine est alimentée par la pompe Notre-Dame.

PARVIS NOTRE-DAME. *V.* NOTRE-DAME.

PASSAGES. *Voyez* leurs noms différens après les rues de Paris.

PASSEMENTIERS. Ils formaient autrefois une même communauté avec les brodeurs et les boutonniers. *Voyez* BOUTONNIERS.

PASSION (les Filles-de-la-), ou *Capucines*. Couvent établi d'abord rue St.-Honoré, en face de celui des Capucines, puis rue Neuve-des-Capucines, en face de la place Vendôme. Louise de Lorraine, épouse de Henri III, mourut en 1601 sans avoir pu réaliser son projet de fonder un couvent de capucines à Bourges. La duchesse de Mercœur ajouta quelques sommes aux soixante mille francs légués par la défunte; et le couvent projeté à Bourges fut établi à Paris. Elle acheta à cet effet l'hôtel du Perron, posa la première pierre du couvent le 29 janvier 1604,

et les Capucines s'y établirent en 1606. Les Filles-de-la-Passion figuraient dans les processions la tête couverte d'une couronne d'épines. Leur règle était très-austère. Leur couvent fut démoli en 1688 pour la construction de la place Vendôme. Un nouveau couvent, plus vaste et plus commode, fut bâti au point où finit la rue des Petits-Champs et où commence la rue des Capucines. L'église, construite sur les dessins d'Orbay, fut bâtie avec si peu de soin que trois fois on fut obligé de recommencer la façade, d'ailleurs très-simple.

C'est dans cette église que furent déposées les reliques de St. Ovide, données par le pape Alexandre VII à la famille Créqui. De là l'origine de la foire St.-Ovide, transférée successivement de lapl ace Vendôme à l'enclos St.-Laurent.

La marquise de Pompadour, morte à Versailles le 15 avril 1764, fut inhumée dans cette église à côté de sa fille Alexandrine Le Normand d'Étioles. Le couvent fut supprimé en 1790. Les bâtimens furent employés pour la fabrication des assignats. Les jardins devinrent pendant plusieurs années une nouvelle promenade publique. C'est là que fut établi le premier panorama.

La superbe rue appelée Napoléon, et depuis 1814, de la Paix, a été ouverte sur l'emplacement de ce monastère. *V.* CAPUCINES.

PASSY (barrière de). *V.* BARRIÈRES.

PATENOTRIERS. On appelait ainsi autrefois les fabricans et marchands de chapelets et colliers de perles. Ils formaient une communauté qui avait obtenu des lettres-patentes en 1569, sous Charles IX, et qui, en 1718, fut réunie à la communauté des plumassiers. Les fabricans de chapelets, qui pendant long-temps étaient restés à peu près sans ouvrage, ont repris depuis 1815 une existence nouvelle.

PATISSIERS. Ils formaient autrefois une des plus anciennes communautés de la capitale. Cette communauté existait déjà en 1060 sous Philippe Ier. Cependant ses statuts ne dataient que du règne de Charles IX. Les maîtres pâtissiers, selon un arrêt du 6 avril 1751, n'étaient soumis à aucun droit de visite pour les poids et balances dont ils se servaient. L'apprentissage durait cinq ans. Le brevet coûtait 25 livres et la maîtrise 600. En

1776 on réunit cette communauté à celle des traiteurs et rôtisseurs. Son patron était St. Michel. Très-peu versés dans la science gastronomique, nous ignorons si les pâtissiers de nos jours surpassent en talent ceux d'autrefois, et s'ils ont fait quelque heureuse découverte dans l'art de préparer les tourtes et les gâteaux.

PATRIARCHE (île du). On appelait ainsi une des deux îles sur la jonction desquelles a été bâtie la place Dauphine. Ce fut dans l'île du Patriarche que le grand-maître des Templiers subit son arrêt.

PATRIARCHES (cour ou marché des), entre la rue d'Orléans St.-Marcel et la rue Mouffetard, 12e arrond., Q. Saint-Marcel. Cette cour dépendait autrefois d'une maison qui avait appartenu à Bertrand de Chanac, patriarche de Jérusalem, et à Simon de Cramault, patriarche d'Alexandrie. On y vend des légumes le mardi et le vendredi.

PATRIOTIQUE (théâtre), boulevard du Temple. Ce petit spectacle, ouvert en 1768, sous le nom de *Théâtre-des-Associés*, prit, au commencement de la révolution, le nom de *Théâtre-Patriotique du sieur Sallé,* son nouveau directeur. Ce théâtre a été supprimé il y a 15 ans.

PAUL (église Saint-) Ce n'était dans l'origine qu'une chapelle que fit bâtir saint Eloi hors de l'enceinte de Paris. On l'appelait chapelle de Saint-Paul-des-Champs; elle fut érigée en paroisse en 1107, et devint celle des rois qui habitaient alors l'hôtel Saint-Paul et le palais des Tournelles. L'église, élevée sous le règne de Charles V, était d'une architecture lourde et massive. Le maître-autel, construit depuis sur les dessins de Jules Hardouin Mansard, était à la fois élégant et riche. L'arche qu'on portait à la procession de la Fête-Dieu était remarquable par sa forme et sa richesse.

Les monumens sépulcraux de cette église présentaient dans leurs compositions d'étonnans contrastes; il suffira de rappeler les noms des personnages célèbres ou fameux qui y furent inhumés.

Nicolas Gilles, auteur *des Annales et Chroniques de France*, mort le 10 juillet 1503.

Jacques Bourdin, secrétaire des finances sous Charles VIII, et Louis XII, décédé le 6 août 1524.

François Rabelais, médecin, chanoine de St.-Maur-des-Fossés et curé de Meudon, auteur de *Pentagruel* et de *Gargantua*, qui sont la satire ingénieuse des événemens et des principaux personnages du temps, satire dont les recherches des savans, et surtout celles de MM. Johanneau et Esmengard, ont enfin donné la clef. Ce qu'on croyait un roman n'est qu'une histoire sur laquelle l'auteur a été forcé, par les circonstances, de jeter un voile mystérieux. Rabelais mourut le 9 avril 1553.

Robert Senaux, docteur en théologie et évêque d'Avranche, mort en 1560.

Ce fut dans cette église que furent inhumés les trois favoris d'Henri III, Jacques de Levi, Maugiron et Saint-Megrin. Ces tombeaux étaient de marbre, surmontés des statues très-ressemblantes des trois favoris. Les ornemens et les épitaphes respiraient et rappelaient la croyance et les attributs du paganisme. Jacques de Levi et Maugiron furent tués en duel.

« C'est à l'entrée de la rue des Tournelles, où aboutissait alors un des côtés du parc (des Tournelles), vis-à-vis de la Bastille, que Quélus, Maugiron et Livarot se battirent en duel à 5 heures du matin, le 27 avril 1578, contre d'Entragues, Riberac et Scomberg. Maugiron et Scomberg, qui n'avaient que dix-huit ans, furent tués roides; Riberac mourut le lendemain; Livarot, d'un coup sur la tête, resta six semaines au lit; d'Entragues ne fut que légèrement blessé; Quélus, de dix-neuf coups qu'il avait reçus, languit trente-trois jours, et mourut entre les bras du roi, le 29 mai, à l'hôtel de Boissy. (Saint-Foix, t. III). »

« Quélus, rapporte Brantôme, se plaignait fort de ce que d'Entragues avait la dague plus que lui, qui n'avait que la seule épée; aussi en tâchant de parer et de détourner les coups que d'Entragues lui portait, il avait la main toute découpée de plaies; et lorsqu'ils commencèrent à se battre, Quélus lui dit: *Tu as une dague, et moi je n'en ai point;* à quoi d'Entragues répliqua: *Tu as donc fait une grande sottise de la laisser au logis; ici sommes-nous pas pour nous battre, et non pour pointiller des armes?* Il y en a aucuns qui disent que c'était quelque espèce de supercherie d'avoir eu l'avantage de la da-

gue, si l'on était convenu de n'en point porter, mais la seule épée. Il y a à disputer là-dessus ; d'Entragues disait qu'il n'en avait pas été parlé ; d'autres disent que par gentillesse chevaleresque, il devait quitter la dague : c'est à savoir s'il le devait. »

Le doute de Brantôme est vraiment curieux ; mais il faut se souvenir que c'est le même homme qui, en parlant de Louis XI, nous dit : « Entre plusieurs *bons tours* de dissimulations, feintes, *finesses* et *gentillesses* que fit ce *bon roi* en son temps, ce fut celui lorsque, par *gentille industrie*, il fit mourir son frère, le duc de Guyenne, lorsqu'il y pensait le moins, et lui faisait le plus beau semblant de l'aymer lui vivant, et le regretter après sa mort. » C'est ce même Brantôme, aux yeux duquel Catherine de Médicis, d'infernale mémoire, était le modèle de tous les mérites et de toutes les vertus ; et Brantôme était l'un des plus honnêtes hommes de la cour ! On doit convenir que c'était un singulier honneur que l'honneur de ces temps-là, et que ce d'Entragues était un bien lâche coquin !

Saint-Megrin, dit l'Étoile, passait pour être le mignon de la duchesse de Guise. Le duc de Mayenne, beau-frère de cette princesse, attendit, à la tête d'une bande de vingt ou trente scélérats, Saint-Megrin, et le fit assassiner dans la rue St.-Honoré, à onze du soir, le 21 juillet 1578.

Ces monumens fastueux élevés à la mémoire de trois hommes qui s'étaient rendus fameux par le plus dégoûtant libertinage, insultaient à la sainteté du temple où ils avaient été érigés. Aussi à peine eut-on appris à Paris la nouvelle de la mort des Guises, assassinés à Blois le 27 décembre 1588, par ordre d'Henri III, que le peuple courut à St.-Paul ; les tombeaux furent détruits. On s'écriait « qu'il n'appartenait pas à ces mé-
» chans, morts en reniant Dieu, et mignons du tyran, d'avoir
» si beaux monumens dans l'église. »

L'église St.-Paul a été démolie, et l'église St.-Louis, plus connue sous le nom de Maison-Professe, a été érigée en paroisse sous le vocable St.-Louis-et-St.-Paul.

PAUL (hôtel St.-). Il fut bâti par Charles V, qui, dans son édit du mois de juillet 1364, lui donne le nom *d'hôtel Solennel des grands Ebattemens*. Cet hôtel fut bâti sur les emplacemens des hôtels d'Estampes, de St.-Maur, de Sens, etc. Ses

bâtimens et ses vastes jardins s'étendaient depuis la rivière jusqu'à la rue St.-Antoine. Le roi, sa famille et sa cour y occupaient de grands appartemens, lesquels avaient presque tous leur chapelle, leurs jardins, leurs préaux et leurs galeries. « Cet hôtel, dit St.-Foix (que nous aimons mieux citer que le père Dubreuil et Sauval, chez qui il a puisé ces détails), cet hôtel, comme toutes les autres maisons royales de ce temps-là, était accompagné de grosses tours : on trouvait que ces tours donnaient au corps du bâtiment un air de domination et de majesté. Les jardins n'étaient point plantés d'ifs et de tilleuls, mais de pommiers, de poiriers, de vignes, et de cerisiers. On y voyait la lavande, le romarin, des pois, des fèves, de longues treilles et de belles tonnelles. C'est d'une treille, qui faisait une des principales beautés de ces jardins, et d'une cerisaie, que les rues de Beautreillis et de la Cerisaie ont pris leur nom. Les basses-cours étaient flanquées de colombiers, et remplies de volailles, que les fermiers des terres et domaines du roi étaient tenus de lui envoyer, et qu'on y engraissait pour sa table et pour celle de ses commensaux. Les poutres et les solives des principaux appartemens étaient enrichies de fleurs de lys d'étain doré. Il y avait des barreaux de fer à toutes les fenêtres, avec un treillage de fil d'archal, pour empêcher les pigeons de venir faire leurs ordures dans les chambres. Les vitres, peintes de différentes couleurs et chargées d'armoiries, de devises et d'images de saints et de saintes, ressemblaient aux vitres de nos anciennes églises. Les siéges étaient des escabelles, des formes et des bancs ; le roi avait des chaises à bras, garnies de franges de soie. On appelait les lits *couches,* quand ils avaient dix ou douze pieds de long sur autant de large ; et *couchettes*, quand ils n'avaient que six pieds de long sur six de large. Il a été longtemps d'usage en France de retenir à coucher avec soi ceux qu'on affectionnait. Charles V dînait vers onze heures, soupait à sept, et toute la cour était ordinairement couchée à neuf heures en hiver, et à dix en été. *La reine*, *durant le repas*, dit Christine de Pisan, *par ancienne et raisonnable coutume, pour obvier à vagues paroles et pensées, avait un prudhomme au bout de la table, qui sans cesse disait gestes et mœurs d'aucun bon trépassé.* »

L'appartement et les bâtimens qu'occupait le roi, consistaient dans une grande antichambre, une chambre de parade, appelée la *chambre à parer*, la *chambre au gîte du roi*, deux cabinets, une garde-robe, la *chambre des napes*, celle *de l'étude*, celles *des bains* et *des tourterelles*, la *chambre du conseil*, deux *chapelles*, des *étuves* appelées *choffe-doux ;* une *volière*, un jeu de *longue paume*, une *ménagerie* pour les grands lions, une autre pour les petits. C'est sur l'emplacement qu'occupait cette ménagerie qu'a été percée la rue des Lions St.-Paul. Brantôme rapporte un trait singulier qui se passa dans cet endroit, sous le règne de François Ier.

« Une dame de la cour, dit-il, qui était maîtresse de feu M. de » Lorges, l'un des plus vaillans et renommés capitaines de son » temps, ayant ouï dire tant de bien de sa vaillance, un jour » que le roi François Ier faisait combattre des lions, voulut faire » épreuve s'il était tel qu'on l'avait dit, et pour ce, laissa tom- » ber un de ses gants dans le parc des lions, étant dans leur » plus grande furie ; et là-dessus pria M. de Lorges de l'aller » quérir, s'il l'aimait comme il disait. Lui, sans s'étonner, la » cape au poing et l'épée dans l'autre main, s'en va asseuré- » ment parmi les lions recouvrer le gant ; en quoi la for- » tune lui fut si favorable que, faisant toujours bonne mine et » montrant d'une belle assurance la pointe de son épée aux » lions, ils ne l'osèrent attaquer, dont ayant recouvré le gant, » il s'en retourna devers sa maîtresse, et lui rendit ; en quoi » elle et tous les assistans l'en estimèrent bien fort. Mais on dit » que M. de Lorges lui jeta le gant au nez ; car il eût mieux » voulu qu'elle lui eût commandé cent fois d'aller enfoncer un » bataillon de gens de pied, où il était bien appris d'aller, non » pas de combattre des bêtes, dont le combat n'en est guère » glorieux. Certes, tels essais ne sont ni beaux ni honnêtes, et » les personnes qui s'en aident sont fort à réprouver.... Je crois » que de telles femmes se veulent défaire, par de tels essais, » aussi gentiment de leurs serviteurs qui possible les en- » nuient. »

Brantôme a raison ; et M. de Lorges pensa comme lui : il ne voulut jamais revoir son indigne maîtresse.

En 1519, François Ier vendit quelques-uns des bâtimens de

l'hôtel St.-Paul. En 1651 le reste fut acheté par des particuliers, et l'on commença alors a percer sur les ruines diverses rues dont quelques-unes ont conservé le nom des bâtimens ou des jardins de l'hôtel; telles que celles des Lions, de Beautreillis, de la Cerisaie, etc., etc.

PAUL (l'Archet-St.-). *V.* RUE DES PRÊTRES ST.-PAUL.

PAUL (port St.-), sur le quai des Célestins, en face de la rue St.-Paul, 9e arrond., Q. de l'Arsenal. Il a pris son nom du quartier et de la rue au bout de laquelle il est situé. C'est là qu'arrivent les vins, les fers, les épiceries, le charbon de terre; on y trouve aussi des coches pour Corbeil, Montereau, Nogent et Briare.

PAUL (quai St.-). Il règne depuis le quai des Célestins jusqu'au quai des Ormes, 9e arrond., Q. de l'Arsenal.

PAUME (jeux de). Ils étaient fort à la mode dans le 14e siècle. Les femmes n'y étaient pas étrangères. Le *Journal de Paris*, sous les règnes de Charles V et Charles VI, nous apprend qu'en 1426, dans un jeu de paume, appelé le *Petit-Temple*, rue Grenier-St.-Lazare, une jeune femme, nommée Margot, surpassait les plus habiles joueurs. « Elle jouait devant main, derrière main, très-puissamment, très-malicieusement, très-habilement. » On poussait d'abord la balle avec la main; ensuite on enveloppa la main avec un gantelet de cuir.

On appelait la balle *esteuf*. Les jeux de paume étaient devenus de véritables tripots; ces jeux furent, comme tous les autres, défendus par Charles V en 1349. En 1452, le parlement prononça contre quelques joueurs plusieurs condamnations. Charles V, en faisant fermer les jeux dans la ville, en fit construire un dans son hôtel Saint-Paul. Il subsista jusqu'en 1654, lorsqu'on ouvrit la rue de Beautreillis.

Défendus dans la ville, les jeux de paume furent transférés dans les faubourgs, surtout dans celui de St.-Marcel.

Voici les lieux où, avant et depuis ces prohibitions, étaient établis les jeux les plus fréquentés. Rue de la Perle, au Marais; le local était carré. Rue Cassette, au coin de la rue Honoré-Chevalier. Trois autres entre les rues de Seine et Mazarine; l'un d'eux, rue Mazarine, n° 24, existe encore; il est peu fréquenté; rue d'Orléans, au Marais; on bâtit sur son emplacement, en

1622, un couvent de Capucins, remplacé aujourd'hui par l'église paroissiale St.-François-d'Assise.

Plusieurs de ces établissemens devinrent des salles de spectacle. Celui de la rue Michel-le-comte, qu'on appelait le jeu de paume de la Fontaine, fut occupé par une troupe de bouffons, sous la direction d'Avenet. Celui de la rue Vieille-du-Temple devint le théâtre du Marais, exploité par des comédiens italiens. Le jeu de paume de la rue Mazarine servit en 1673, après la mort de Molière, de salle provisoire pour la troupe qu'il avait formée. Le jeu de paume de la rue des Fossés-St.-Germain, appelé de l'Étoile, fut, en 1688, converti en salle de spectacle pour les Comédiens-Français.

Celui de la rue des Francs-Bourgeois est fort ancien; il portait, sous le règne de Louis XVI, le nom de Jeu-de-Paume-de-Monsieur. C'est sur son emplacement qu'a été récemment établie la belle imprimerie de M. Rignoux. On n'en comptait plus que deux, celui de la rue Mazarine et celui de la rue de Vendôme. Ce dernier vient d'être transformé en bains publics. Il y avait plus de vingt jeux de paume avant la révolution.

PAUMIERS, fabricans de balles, de raquettes ou d'autres instrumens qui servent au jeu de paume. Avant la révolution ils avaient seuls le droit de tenir des jeux de billard. Ils formaient une communauté dont les statuts ne dataient que du 17e siècle; ils y étaient qualifiés de maîtres paumiers-raquétiers, faiseurs d'esteufs, pelottes et balles. Leur apprentissage durait trois ans; le brevet coûtait 30 livres, la maîtrise 600; le chef-d'œuvre que l'on exigeait avec la maîtrise consistait à gagner un certain nombre de parties contre les deux plus jeunes maîtres. Ste. Barbe était leur patrone; le bureau était rue de Mazarine, où nous voyons encore le dernier jeu de paume de la capitale.

PAUVRES (bureau général des), ou *grand bureau des paroisses de Paris*. Ce bureau était situé place de Grève, à côté de l'ancien hôpital du St.-Esprit. Il avait été institué par François Ier le 7 novembre 1544. Les lettres-patentes attribuaient au prévôt des marchands et aux échevins le soin général des pauvres de la ville; le parlement en avait eu jusqu'alors la direction principale. D'après cet édit, le prévôt des marchands

et les échevins nommaient treize personnes, et le parlement quatre conseillers pour assister aux assemblées de ce bureau. Cette administration avait le droit de lever tous les ans à Paris une taxe d'aumône sur les princes, seigneurs, bourgeois, artisans et autres habitans, de quelque qualité qu'ils fussent, gens d'églises, communautés ecclésiastiques et laïques, bureaux, compagnies, etc. Le procureur général était chef unique de ce bureau, auquel étaient attachés en outre un greffier et un receveur général. *Le grand bureau des paroisses* a été remplacé par les bureaux de charité, mais non pas avec les mêmes attributions fiscales. Aucun établissement n'a le droit d'imposer des contributions.

PAVÉ. C'est en 1185, sous le règne de Philippe-Auguste, que l'on commença à paver les rues de Paris. Philippe-Auguste fut le premier roi qui s'occupa du soin d'embellir la capitale. Un financier, nommé Gerard de Poissy, touché des intentions généreuses du monarque, donna 11,000 marcs d'argent pour aider au pavage qu'on allait entreprendre.

« On peut dire que ce bel exemple sera toujours unique, dit » Mezerai, et qu'on ne verra jamais de financier qui le veuille » imiter; quelque chose que l'on fasse, ces gens-la iront plutôt » à la mort, que de venir à restitution : ainsi il sera toujours » plus sûr et plus aisé de les empêcher de prendre, que de les » obliger de rendre. »

Au milieu des longues guerres civiles qui déchirèrent la France, l'utile entreprise du pavage des rues de Paris ne fut point suivie; et l'on négligea de paver les nombreux quartiers dont s'augmenta successivement la capitale depuis le règne de Philippe-Auguste.

Ce ne fut que sous Louis XIV que l'on acheva de paver la ville, et que l'on entretint régulièrement ce service public.

PAVEURS. Ils formaient autrefois une communauté. Ils avaient reçu leurs premiers statuts sous le règne de Louis XII. l'apprentissage était de trois ans, le brevet coûtait 24 livres, la maitrise 500. Le patron était St.-Roch; le bureau était situé rue de la Pelleterie. En 1776, cette communauté avait été reunie à celles des couvreurs, des plombiers et des carreleurs. Le pavage des rues de Paris était anciennement à l'entreprise. C'est

la ville qui maintenant est chargée de faire les dépenses nécessaires pour cet objet.

PAYEN (clos). Il était situé où l'on voit maintenant la rue du Petit-Champ, 12ᵉ arrond., Q. St.-Marcel. Son premier propriétaire lui avait donné son nom.

PEAUSSIERS. Ce sont coux qui préparent les peaux, et qui les mettent en couleur lorsqu'elles sont sorties des mains des chamoiseurs ou mégissiers. Cette communauté fut élevée en corps de jurande vers le milieu du 14ᵉ siècle; en 1357, le roi Jean lui donna ses premiers statuts. Un édit de 1776 avait réuni le corps des peaussiers aux tanneurs-hongroyeurs, corroyeurs, mégissiers et parcheminiers. L'apprentissage était de cinq ans, le compagnonage de deux. Le brevet coûtait 60 liv., la maîtrise 600.

PÊCHEURS. Ainsi qu'autrefois, ceux qui font leur métier de la pêche sont soumis à plusieurs réglemens qui indiquent les saisons et les lieux où ils peuvent pêcher, et la nature des filets ou engins dont ils peuvent se servir. Ils sont soumis à une patente. Il y avait autrefois à Paris deux communautés de pêcheurs fort anciennes; la première, celle des *pêcheurs à verge;* la seconde, des *pêcheurs à engins*. Ils sont encore distingués de nos jours quant aux droits qu'ils ont à payer.

PEIGNIERS. On distinguait par ce nom, quoiqu'ils fissent partie de la communauté des tablettiers, ceux qui avaient spécialement le droit de faire et de vendre des peignes d'ivoire, d'écaille, de corne, de buis et même de plomb. Depuis la destruction des communautés, les tablettiers ont seuls exploité cette fabrication. *V*. TABLETTIERS.

PEINTRES. *V*. ACADÉMIE DE ST.-LUC.

PÉLAGIE (prison ou maison Sainte-), rue de la Clef, nº 14, 12ᵉ arrond., Q. du Jardin-du-Roi. Cette maison, fondée en 1665, par madame de Beauharnais de Miramion, la duchesse d'Aiguillon, et mesdames de Farinvilliers et de Traversai, avait été destinée à renfermer les filles et femmes débauchées, repenties ou non. Depuis la révolution, elle sert de prison aux détenus pour dettes. C'est là, plus qu'en aucun lieu de la capitale peut-être, que s'étale le luxe le plus étrangement insolent. C'est là que des hommes, dont l'inconduite ou les fausses spécula-

tions, ou les criminels calculs ont compromis l'existence de leurs infortunés créanciers, dissipent effrontément, dans les festins les plus splendides, un or qui suffirait à payer la plupart de ceux qui leur ont si imprudemment accordé leur confiance. Quelques-uns, sachant que la liberté leur sera rendue au bout de cinq ans de détention, que leurs créanciers n'auront plus alors rien à réclamer, et comptant pour rien la flétrissure publique qui doit s'attacher à leur nom, se font mettre en prison pour aquitter leurs dettes. C'est là qu'on rencontre souvent les originaux de ce portrait que l'auteur des *Deux Gendres* a tracé avec une si frappante vérité :

Ce banquier si fameux
Que pour son opulence on citait en tous lieux,
Dont le crédit jamais ne fit naître aucun doute....
.... Il a fait banqueroute.
....
» Lui-même, ce matin, m'a conté son malheur :
» Vous voyez, m'a-t-il dit, l'excès de ma douleur.
» Après un tel revers il faut que je m'exile ;
» Mais dans le monde, hélas! je n'ai pas un asile :
» De la pitié d'autrui me voilà dépendant.
Il s'élance, à ces mots, dans un char élégant,
En ajoutant d'un ton qui m'a pénétré l'ame :
» Je vais m'ensevelir au château de ma femme. »

On renferme aussi à Sainte-Pélagie des malfaiteurs, et les gens de lettres dont les écrits ont été condamnés par la cour d'assises.

PELLETIERS, marchands de fourrures. C'était autrefois le 4e des six corps marchands. Cependant, dans les cérémonies publiques, il disputait le troisième rang à celui de la mercerie. Nous ne chercherons pas à établir, pas plus que nous n'avons cherché à savoir, les motifs sur lesquels s'établissait cette grave prétention. Les pelletiers avaient reçu leurs premiers statuts en 1586, sous Henri III, qui les réunit à la communauté des fourreurs. On les appela alors *maîtres et marchands pelletiers, haubanniers, fourreurs*. L'édit de 1776 les réunit aux bonnetiers et chapelliers. L'apprentissage durait quatre ans, ainsi que le compagnonage. Le brevet coûtait 60 livres, la maîtrise 600.

Leur patron était la fête du St.-Sacrement ; leur bureau était situé rue Bertin-Poirée.

PELLETIER (quai). Il commence place de l'Hôtel-de-Ville, et finit pont Notre-Dame et rue Planche-Mibray, 7e arrond., Q. des Arcis. Il fut bâti en 1675, par Bullet, sous la prévôté de Claude Le Pelletier. Ce quai, dont la pente rapide est aussi dangereuse pour les piétons que pour les voitures, est le plus étroit et le plus laid de tous ceux qui bordent la Seine.

PENSIONS BOURGEOISES. On appelle ainsi communément des maisons particulières, ouvertes avec l'autorisation de la police, et où se retirent, moyennant un prix convenu, pour y être logées et nourries, des personnes infirmes, âgées, où dont la fortune est trop bornée pour pouvoir établir et soutenir un ménage. La plupart de ces maisons sont établies dans les faubourgs. On donne encore ce nom à des maisons où se tient une table d'hôtes. Le nombre de ces dernières *pensions bourgeoises* s'est beaucoup augmenté depuis quelques années. Beaucoup de gens ont cherché à défrayer ainsi leur table avec l'argent des autres ; ce sont des espèces de traiteurs *au petit-pied*.

PÉPINIÈRE (caserne de la), rue de la Pépinière, n° 22, 1er arrond., Q. du Roule. Cette caserne a été construite sur les dessins du corps du génie militaire.

PÉPINIÈRE (avenue de la) ; elle conduit du jardin du Luxembourg aux rues de l'Est et de l'Ouest, 11e arr., Q. du Luxembourg. Elle a été percée sous le règne de l'empereur Napoléon, sur une partie des jardins de l'ancien couvent des Chartreux. La *pépinière* qui est à droite, et qui appartenait aussi à ces religieux, a donné son nom à l'avenue.

PÉPINIÈRE *royale du Roule* (la), rue du Faubourg-du-Roule. C'est le lieu où l'on cultive les arbres étrangers naturalisés en France, et où l'on élève des fleurs, des arbres, des arbustes, pour les Tuileries, Versailles, etc., et les autres maisons royales. Ce terrain appartenait autrefois au comte d'Artois.

PERPÉTUE (Filles-de-Ste.-). Cette communauté, où de jeunes filles apprenaient à travailler, s'était établie rue de la Vieille-Estrapade, vers la fin du 17e siècle. Elle n'existe plus depuis quarante ans.

PERRUQUIERS. Ils sont bien moins employés qu'autrefois ;

et la coiffure actuelle de nos dames et la coupe de nos cheveux, sont bien loin d'exercer leur industrie autant qu'avant la révolution.

Ils formaient autrefois une communauté dont les statuts avaient été dressés au conseil, en 1674. Ils y étaient qualifiés de *maîtres barbiers*, *perruquiers*, *baigneurs étuvistes*. Par ces mêmes statuts le premier chirurgien du roi était maintenu dans la qualité de *chef, garde des statuts et priviléges des maîtres perruquiers*. *V*. aux mots CHIRURGIEN et ÉCOLE DE CHIRURGIE, l'origine de cette organisation ridicule.

L'apprentissage des perruquiers était de quatre ans; on servait ensuite deux ans en qualité de garçon; le brevet coûtait 40 livres et la maîtrise 300, outre la charge ou privilége qui était de 3000 livres. *V*. BAIGNEURS-ÉTUVISTES, BARBIERS, CHIRURGIENS.

Sous la première race de nos rois la chevelure longue était la marque de la noblesse; mais elle était plus ou moins longue, selon la qualité de la personne. Le roi et les princes de la famille royale seuls avaient le droit deporter leurs cheveux dans toute leur longueur. Lorsqu'un roi était renversé du trône, ou qu'un noble était dégradé, on commençait par lui couper les cheveux. Il parait que la barbe jouissait des mêmes prérogatives, et qu'il n'était permis qu'aux rois seuls de la laisser croître entièrement. Cet usage de porter la barbe longue fut observé sous la seconde race, et sous les premiers rois de la troisième.

Sous les rois de la première race, parmi le peuple, les femmes rasaient en France; et le premier jour de ses noces, une femme devait faire la barbe à son mari, ce qui était stipulé dans le contrat de mariage. Cet usage dura jusqu'au règne de Chilpéric.

Les cheveux étaient autrefois en si grande vénération parmi les Français, que lorsqu'on ne pouvait payer ses dettes, on présentait des ciseaux à son créancier, et qu'on devenait son cerf en se faisant couper les cheveux.

Au 11e siècle on attaqua vivement les longues chevelures. St.-Foix (qui a fait à ce sujet un résumé piquant de tout ce qui avait été dit avant lui), rapporte que Guillaume, archevêque de Rouen, leur déclara la guerre; plusieurs évêques se joignirent à lui, et statuèrent en concile, l'an 1096, que *ceux qui porte-*

teraient de longs cheveux, seraient exclus de l'église pendant leur vie, et qu'on ne prierait point pour eux après leur mort. Les esprits s'échauffèrent pour ou contre cette censure; elle causa, pendant plusieurs années, beaucoup de troubles, de scandales, et même des disputes si vives, que l'un et l'autre parti purent se vanter d'avoir eu des martyrs. Vers 1146, sur les représentations du célèbre Pierre Lombard, qui fut depuis évêque de Paris, Louis VII (dit *le jeune*), jugea que sa conscience était intéressée à donner, au sujet des longues chevelures, l'exemple de la soumission aux mandemens des évêques; non-seulement il fit raccourcir ses cheveux, mais même il se fit raser la barbe. Léonore d'Aquitaine, qu'il avait épousée, princesse vive, légère, badine, le railla sur ses cheveux courts et son menton rasé; il lui répondit dévotement qu'il ne fallait point plaisanter sur de pareilles matières. « Une femme, remarque St.-Foix, qui commence à trouver son mari ridicule, ne tarde guère à devenir galante, pour peu qu'elle soit née avec quelques dispositions à l'être. Léonore prit plaisir à l'amour et aux empressemens du prince d'Antioche (et même aussi, à ce que l'on rapporte, d'un jeune Turc nommé Saladin). Louis VII s'en aperçut et se repentit de l'avoir menée en Syrie. Au retour de la croisade, il lui fit des reproches très-piquans; elle y répondit avec beaucoup de hauteur, et finit par lui proposer le divorce, ajoutant *qu'elle en avait un moyen, en ce qu'on l'avait trompée: qu'elle avait cru se marier à un prince, et qu'elle n'avait épousé qu'un moine*. Ils s'aigrirent de plus en plus, et firent casser leur mariage » (en 1152 après la mort du célèbre Suger, qui s'était toujours opposé à une action si préjudiciable à l'état). « Six semaines après, Léonore épousa Henri, duc de Normandie, comte d'Anjou, qui devint dans la suite roi d'Angleterre, et à qui elle porta en dot le Poitou et la Guyenne. De là vinrent, ajoute St.-Foix, ces guerres qui ravagèrent la France pendant trois cents ans : il périt plus de vingt millions de Français parce qu'un archevêque s'était fâché contre les longues chevelures, parce qu'un roi avait raccourci la sienne, et s'était fait raser la barbe, et parce que sa femme l'avait trouvé ridicule avec des cheveux courts et un menton rasé. »

Cette dernière phrase n'est qu'une plaisanterie. Saint-Foix

cherche trop souvent, à l'imitation de Voltaire, ce rapprochement de petites causes avec de grands effets. Le divorce n'eut pas lieu à cause des cheveux courts et du menton rasé. Léonore abreuvait de dégoûts et d'ennuis la vie de Louis VII, et ce prince fit son devoir d'honnête et de galant homme (si ce n'est d'habile politique), en chassant du lit conjugal l'épouse qui l'avait souillé. Il est seulement malheureux que les principes de la vertu et de l'honneur s'accordent si rarement avec ceux de la politique. L'abbé de St.-Denis, grand homme d'état, mais moine peu sévère, avait pensé que deux provinces pouvaient faire excuser deux amans.

L'arrêt du concile de 1096 fut observé pendant plusieurs siècles par les ecclésiastiques. Ce ne fut que vers la fin dn 16e siècle que les prélats reprirent la longue barbe.

Dans les premiers temps de la monarchie on prenait par la barbe celui qu'on voulait adopter.

Nous avons lu, dans un ouvrage allemand (qu'il le soit ou non, peu importe), une apologie de la barbe, qui se trouvera bien placée dans cet article. Nous croyons que cette plaisanterie pourra ne point déplaire à nos lecteurs.

« Nous nous moquons tous les jours, dit l'auteur, de certains peuples qui mutilent ou rendent difforme tel ou tel membre de leurs enfans, qui leur scient les dents, leur retranchent une articulation de quelque doigt, leur impriment sur la peau les figures les plus bisarres, et bien peu de gens songent que le retranchement de la barbe n'est pas une dégradation moins importante d'une moitié du genre humain. Je n'invoquerai point ici certains principes de physiologie, trop délicats à développer. On sait assez, en général, que tel organe agit ou réagit plus particulièrement sur tel autre. On a soutenu que la grande multiplication des Juifs et des Orientaux était due à leur respect pour la barbe ; on a cité le dégoût d'un Anglais qui se tua plutôt que de s'astreindre à se raser tous les jours. Ce n'est point ici le lieu de nous appuyer de ces raisons et de ces exemples, etc. Je n'appellerai à présent à mon secours que les leçons que donne l'histoire. Quelle différence des siècles *barbus* aux siècles *imberbes !* s'il m'est permis de m'exprimer ainsi : Charlemagne et les douze pairs de France étaient barbus, ainsi que le roi Arthus

et les chevaliers de la Table-Ronde; Godefroy de Bouillon ne l'était pas moins, non plus que les chevaliers du Temple; et en continuant à suivre la chevalerie jusqu'à Duguesclin, Bayard et Henri IV, nous verrons que la barbe ne l'abandonna jamais. Sous Louis XIV il restait encore la moustache et les carrousels; mais depuis que les descendans de nos paladins manient le rasoir avec tant d'adresse, il n'en est pas un qui pût seulement soulever la lance que brandissaient ses nobles aïeux. Il connaissait bien les vertus de la barbe, ce tyran qui, pour amollir ses sujets, avait fait placer des barbiers à toutes les portes de la capitale....... Mais ce n'est pas seulement sous ce point de vue que la conservation de la barbe est importante, et sa destruction pernicieuse. Nos juges, nos prêtres, nos médecins, ne s'attireraient-ils pas une toute autre vénération, une toute autre confiance, avec de longues barbes argentées, qu'avec leurs mentons dépouillés? La jeunesse n'aurait-elle pas plus de respect pour ses grands parens, si ceux-ci ne renonçaient pas aux nobles enseignes de leur âge? Les femmes n'honoreraient-elles pas davantage leurs époux, si elles voyaient sur leurs visages l'empreinte de la virilité? Tous les sentimens y gagneraient sans doute, et la piété, et l'amour filial, et l'amour conjugal. Demandez aux artistes s'ils oseraient représenter sans barbe ou le Christ, ou Priam, ou le noble Hector; et jugez par leur réponse de l'impression de la barbe sur les sens. Hélas! ne fût-ce qu'en faveur des arts, il aurait fallu conserver la barbe. Le peintre moderne qui veut représenter Jupiter ou Régulus, ne serait pas réduit à chercher ses modèles parmi les capucins, s'il vit à Rome, et dans la classe des mendians, s'il vit à Paris....... Combien de choses encore le fer du barbier a-t-il retranchées et du théâtre et de la vie commune? Plus de femme qui puisse caresser la barbe de son mari pour en obtenir une faveur; plus de désespéré qui ait la consolation de s'arracher la barbe; plus de ces larmes toutes-puissantes qui descendaient lentement sur la barbe d'un vieillard malheureux; plus de guerrier qui jure par sa barbe; plus de général qui puisse mettre la sienne en gage comme le conquérant de Goa....... Eh! pourquoi négligerions-nous de parler de la réforme avantageuse que la réintégration de la barbe apporterait dans nos vêtemens? Il faudrait

supprimer nos cravates ridicules, reprendre l'usage du manteau, montrer plus de chair, donner plus d'ampleur aux draperies; la santé, la commodité et les arts y gagneraient également..... Au reste, qu'on y prenne garde, si l'on ne veut pas justifier la prédiction d'Horace, dont les contemporains commençaient à se raser, et livrer la postérité à une dégénération toujours croissante. En coupant la queue à une race de chiens, pendant plusieurs générations successives, on finit par avoir une race nouvelle, naturellement privée de cet ornement. Non, par le peu de barbe qui nous reste encore, je n'ose tirer la conséquence où nous conduirait ici l'analogie.....»

Sous François Ier la longue barbe et les cheveux courts redevinrent à la mode; ils continuèrent d'y être sous Henri IV. Sous Louis XIII on laissa grandir ses cheveux, et on ne conserva que les moustaches, et un bouquet de poil sous la lèvre inférieure, nommée *la royale*; ce dernier usage commença à n'être plus suivi sur la fin du règne de Louis XIV, et ne fut plus conservé que parmi les gens de guerre; mais tout le monde se couvrit la tête d'une immense perruque. Ce fut là le temps brillant des perruquiers. Sous la régence, la perruque diminua de hauteur et de largeur. Sous Louis XV, on s'avisa de se charger la tête d'amidon, et les coiffures à la brigadière, à l'oiseau royal, en ailes de pigeon, les bourses, les queues, parèrent le chef des élégans du temps. Cette mode dura jusqu'à la révolution; elle ne s'est conservée que parmi quelques vieillards.

Les femmes, dont la coiffure avait été pendant long-temps très-simple, se coiffèrent, sous le règne de Charles VI, d'un haut bonnet en forme de pain de sucre; sous le règne de François Ier et de Henri II, elles portèrent de petits chapeaux avec une plume; sous les règnes suivans, jusqu'à Louis XIII, de petits bonnets avec une aigrette; depuis Louis XIV jusqu'à la régence, les coiffures dites à la Ninon furent à la mode. Pendant presque tout le règne de Louis XV, les belles portèrent leurs cheveux plats, le toupet en avant, et la racine des cheveux coupée en vergette. Sous Louis XVI elles se coiffèrent au *hérisson,* immense édifice de cheveux confusément frisés par leurs pointes, chargés de pommade, mais sans poudre, et soutenus d'un ruban qui tranchait circulairement. Comme il était impos-

sible d'inventer une mode plus parfaitement ridicule, on revint à une coiffure plus simple ; les cheveux reprirent leur direction naturelle ; ils tombèrent en chignon sur les épaules. Dans les dernières années de la révolution, le goût de l'antique, que d'habiles artistes, le grand David à leur tête, firent enfin sentir à la France, amena la mode charmante des coiffures à la grecque. Déjà les hommes qui, pendant la révolution, avaient porté la queue sans poudre, et les cheveux pendans sur les faces, en *oreilles de chien*, s'étaient empressés d'adopter l'usage commode des coiffures *à la Titus*. Cette coiffure et celle des femmes, il faut l'espérer, ne seront pas abandonnées de long-temps.

PERRINE (abbaye Ste.-), à l'entrée de la grande rue de Chaillot, du côté de l'avenue de Neuilly. Les chanoinesses de Ste.-Geneviève, établies à Nanterre, furent, par lettres patentes de juillet 1651, autorisées à se transférer à Chaillot. Cette translation eut lieu en 1659. Cette abbaye prit le nom de Notre-Dame-de-la-Paix ; mais les dames de Ste.-Perrine-de-la-Villette ayant été réunies à ce couvent en 1746, cette maison prit le nom de Ste.-Perrine. Elle fut supprimée en 1790. On y a établi, en 1806, une institution des vieillards des deux sexes, qui payent pour leur admission une pension ou un capital déterminé.

PESAGE, *mesurage et jaugeage publics* (bureau central des droits de), hôtel Jabac, rue Neuve-St.-Merry, n° 46.

PETIT-PONT (le), sur le petit bras de la Seine, 9e arrond., Q. de la Cité. Il conduit de l'Ile-du-Palais ou la Cité, au Q. St.-Jacques. L'établissement d'un pont sur ce point de la Seine remonte à une haute antiquité, puisque c'était l'une des deux entrées de Lutèce. (*V.* PONT-AU-CHANGE et CHATELET.) Il ne faut pas le confondre avec la portion qui était restée du pont de Charles-le-Chauve, et qui, au 14e siècle, portait aussi le nom de *Petit-Pont*. Le *Petit-Pont* dont nous parlons ici s'appelait, au 14e siècle, *Vieil-Petit-Pont*, parce qu'il était plus ancien que l'autre. Il fut détruit et rebâti plusieurs fois, en bois ou en pierre. L'évêque Maurice le fit reconstruire en pierre en 1175 ; une inondation le renversa en 1196. Rétabli de nouveau, il fut de nouveau détruit en 1206. En 1280, 1296, 1325, 1376 et 1393, il éprouva le même sort. En 1394, on le reconstruisit encore ; plusieurs juifs en firent les frais. Juvénal des Ursins, et la

chronique de Charles VI, rapportent que, lorsqu'on eut formé le projet de chasser les juifs du royaume, sept de ces enfans d'Israël furent accusés d'avoir assassiné un des leurs qui s'était converti. Celui-ci se nommait Denis de Machault, nouveau nom qu'il avait pris sans doute en abjurant. Dans ces temps, des juifs accusés étaient des juifs condamnés. Les sept malheureux dont nous parlons durent recevoir, pendant quatre dimanches, le fouet par tous les carrefours de Paris. Ils se rachetèrent de la moitié de la peine moyennant une somme de 18,000 francs d'or, qui servit à la construction du Petit-Pont. Cette construction fut commencée au mois de juin 1394; Charles VI en posa la première pierre; le pont fut achevé en 1409, et un an après, emporté par les eaux pour la septième fois. Nouvelle reconstrnction, achevée en 1409. En 1603. on commença d'y élever des maisons. Le pont et les maisons furent en partie détruits par les débordemens de 1649, 1651 et 1658; ils furent réparés en 1660. En 1718, deux grands bateaux chargés de foin, auxquels le feu avait pris, sans qu'on en sache la cause, descendirent du pont de la Tournelle jusqu'au Petit-Pont, s'arrêtèrent sous une arche, retenus par les cintres et les arcs-boutans qui soutenaient la voûte, et y mirent le feu. Tout fut détruit. On rebâtit sur-le-champ le pont tel que nous le voyons aujourd'hui.

PETIT-PONT (place du). Depuis dix ou douze ans on a donné ce nom à une portion de la rue du Petit-Pont. Cette place est à l'entrée du Petit-Pont. La moitié à l'ouest dépend du 11[e] arrond., Q. de la Sorbonne; l'autre moitié à l'est, du 12[e] arrondissement, Q. St.-Jacques.

PETIT-ST.-ANTOINE. *V.* PASSAGES.

PETITS-PÈRES. *V.* AUGUSTINS RÉFORMÉS.

PETITS-PÈRES (fontaine des), 3[e] arrond., Q. du Mail. Cette fontaine fut construite en 1671. Elle est adossée au mur de l'ancien couvent des Petits-Pères. Sa construction est simple; elle consiste en un piédestal presque carré; sa façade se compose d'un soubassement et d'une embase. Elle est surmontée d'un fronton soutenu par deux pilastres angulaires. Cette fontaine est alimentée par les pompes Notre-Dame et de Chaillot.

PETITE-HALLE (fontaine de la). Elle est située entre la

la Grande-rue-du-Faubourg St.-Antoine et celle de Montreuil, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts, auprès d'une petite boucherie ou halle, qui dépendait autrefois de l'abbaye St-Antoine. C'est un petit bâtiment carré, adossé à un corps-de-garde. Sa façade principale présente une niche entre deux pilastres surmontés d'un fronton. Cette fontaine est alimentée par l'eau de la Seine.

PETITE-VÉROLE (société pour l'extinction de la) par la propagation de la vaccine.

Cette association, éminemment philantropique, s'occupe, avec autant de zèle que de succès, à délivrer la France d'un fléau que d'absurdes préjugés regardent comme incurable et même comme nécessaire. Elle est composée des magistrats et des médecins qui composaient le comité central de vaccine qu'elle a remplacé.

PICPUS ou *Picpuce* (les religieux de), rue de Picpus, n° 15, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts. Le nom véritable des religieux de *Picpus* ou *Picpuce* (nous ne déciderons pas quelle est la véritable manière d'écrire ce mot), était celui de *Pénitens-Réformés-du-tiers-ordre-de-St.-François*. Vincent Mussart fut le premier auteur de cette réforme, en 1594. Les religieux du tiers-ordre s'établirent, en 1600 ou 1601, dans cette maison qu'avaient occupée avant eux les capucins de la rue St.-Honoré, et les jésuites de la maison professe. Il n'y avait dans l'origine qu'une petite chapelle attachée à ce couvent; on construisit à sa place une église dont Louis XIII posa la première pierre, le 13 mai 1611. Cette église était décorée de plusieurs tombeaux qui portaient les noms des Choiseul, des d'Aumont, des Mortemart, des la Châtre, des Thianges, etc. On remarquait dans le réfectoire le *serpent d'airain dans le désert*, peint par le célèbre Lebrun. La bibliothèque était considérable; le cardinal du Perron l'avait, en mourant, enrichie d'une partie de la sienne. Autrefois tous les ambassadeurs étrangers faisaient leur entrée publique par la barrière du Trône. Ils partaient tous du faubourg St.-Antoine; mais les ambassadeurs des états protestans s'arrêtaient, avant leur entrée, à Rambouillet; les ambassadeurs des puissances catholiques logeaient tous au couvent de Picpus. Ils y avaient un appartement où ils recevaient les complimens des hauts dignitaires et des princes du sang; ils

y restaient jusqu'à ce qu'un prince de la maison de Lorraine (laquelle jouissait de cette prérogative), un maréchal de France, vinssent les chercher pour les conduire à leur hôtel dans un des carrosses du roi.

Les religieux de Picpus furent supprimés en 1790. C'est maintenant une maison particulière où s'est établie une pension de demoiselles.

PICPUS (barrière de). *V.* BARRIÈRES.

PICPUS (chemin de ronde de la barrière de). Il conduit de la barrière de Picpus à celle de St.-Mandé, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts.

PIERRE-DES-ARCIS (église St.-). Elle était située rue de la Vieille-Draperie, 9e arrond., Q. de la Cité. Jaillot et l'abbé Le Bœuf, pensent que le mot Arcis vient d'*arcisterium* mot de la basse latinité employé pour *asceterium*, monastère. L'église St.-Pierre-des-Arcis, qui n'était qu'une chapelle au 11e siècle, fut érigée en paroisse au commencement du 12e. Elle fut rebâtie en 1424; on la répara, on l'augmenta, et on y fit un nouveau portail en 1702. On l'a démolie au commencement de ce siècle. Une rue a été percée sur son emplacement.

PIERRE-DE-CHAILLOT (église Saint-), rue de Chaillot, 1er arrond., Q. des Champs-Élysées. Une bulle du pape Urbain II cite, dès l'an 1097, cette église qui est nommée dans la bulle *ecclesia de Caleio*; dans le 12e siècle elle est appelée *ecclesia de Collevio, Calloio, Chailloio*, et le lieu où elle est bâtie *Caloilum, Challoel*, Au 14e siècle ce dernier nom est écrit *Cahilluyau*, au 15e, *Chailleau*, *Chailliau* et *Chaleau*. Cette église, reconstruite vers le milieu du 18e siècle, est maintenant la troisième succursale de la paroisse de la Madeleine.

PIERRE-GROS-CAILLOU (église St.-). Elle était située rue St.-Dominique Gros-Caillou, n° 58, 10e arrond., Q. des Invalides. Lorsque le Gros-Caillou fut devenu un bourg assez considérable, on sentit la nécessité d'y bâtir une succursale de St.-Sulpice, qui était la paroisse de ce bourg. En 1738, on commença d'élever la petite église de St.-Pierre, qu'on agrandit en 1775, pour en faire une paroisse. Elle fut démolie dans les premières années de la révolution. Sur son emplacement sont maintenant établis des blanchisseuses et un charron.

PIERRE (spectacle pittoresque et mécanique de), galerie Montesquieu, 4ᵉ arrond., Q. de la Banque-de-France. Ce spectacle offre, dans des petits tableaux animés, des effets de perspective, des naufrages, des tempêtes, des lever et coucher du soleil. C'est un spectacle à la fois amusant et instructif pour les enfans. Il avait d'abord été établi au carrefour Gaillon.

PILIERS DES HALLES (grands et petits) *V.* RUES DE LA TONNELLERIE et DES PILIERS-POTIERS-D'ÉTAIN.

PIQUES (place des). C'est le nom que reçut, en 1793, la place Vendôme. *V.* PLACE VENDÔME.

PILORIS. On entendait par ce mot les lieux patibulaires, où était planté le poteau ou pilier du seigneur, avec ses armes et les chaînes ou carcans, marques de sa haute-justice. On appelait ce poteau *pilori*. Sur le terrain où il était placé on dressait l'appareil du supplice; tel était le pilori des halles, où fut exécuté, en 1477, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours; l'exécrable Louis XI fit traîner les deux fils de la victime sous l'échafaud, et ordonna qu'ils fussent arrosés du sang de leur père.

Au 14ᵉ siècle, il y avait à Paris deux autres piloris, l'un au bout de la rue de Bussi, à la place Ste.-Marguerite, l'autre à l'abbaye St.-Germain-des-Prés.

Le pilori des halles était une tour octogone avec un rez-de-chaussée et un seul étage au-dessus, percée tout autour de hautes croisées. Au milieu de cette tour était une roue de fer, laquelle tournait et était percée de trous où l'on faisait passer la tête des banqueroutiers fraudruleux, des concussionnaires, etc. Pendant trois jours de marché, on les y exposait trois heures par jour; et de demi-heure en demi-heure on leur faisait faire le tour du pilori. Près du pilori était une haute croix de pierre. C'était-là que les banqueroutiers venaient déclarer qu'ils faisaient la cession de leurs biens, et qu'ils recevaient le bonnet vert de la main du bourreau. Ce dernier usage avait cessé d'exister long-temps avant la révolution.

Le châtiment infligé maintenant aux banqueroutiers est beaucoup moins sévère; et l'on a poussé si loin l'art des banqueroutes, que la plus grande partie des coupables échappe au châtiment. Ces banqueroutes se font avec une adresse si effrontée, avec une impudence si polie, avec des formes si élégantes, qu'on

ne saurait en vérité comment punir les hommes charmans qu'elles enrichissent. Dans les anciens temps les banqueroutiers marchaient avec le bonnet vert; ceux d'aujourd'hui vont en carrosse.

PITIÉ (hospice de la), rue Copeau, n° 1, 12ᵉ arrond., Q. St.-Marcel. Cet hospice, où sont élevés les enfans trouvés, fut fondé en 1612, et réuni à l'Hôtel-Dieu en 1656. Pendant et depuis la révolution, il porta le nom *d'Hospice-des-Enfans-de-la-Patrie*, et depuis celui *d'Hospice-des-Orphelins*. On lui a rendu son ancien nom.

PITIÉ (carrefour de la). C'est une place formée en face de la Pitié, à la réunion des rues Copeau, St.-Victor, de Seine, et du Jardin-du-Roi, 12ᵉ arrond., Q. du Jardin-du-Roi.

PHARMACIE (école d'), rue de l'Arbalète, n° 13. Nicolas Houel, fondateur de l'hôpital des *Enfans-Rouges*, parvenu, après mille obstacles, à consolider son utile projet, avait ajouté à son hospice un *jardin botanique*. C'est le premier qui ait existé en France. Ses successeurs n'héritèrent ni de ses talens ni de son désintéressement. Henri IV convertit cet établissement en hospice pour les militaires blessés. Ces invalides furent transférés, par ordre de Louis XIII, à Bicêtre. Des religieuses occupèrent ensuite cette maison, qui, devenue la propriété de l'ordre de Saint-Lazare, fut donnée à l'évêque de Paris, qui la céda à l'Hôtel-Dieu. Les apothicaires l'obtinrent ensuite. Ils rétablirent le jardin botanique; des professeurs y ouvrirent des cours. C'est maintenant le *jardin des Apothicaires* à l'école de pharmacie.

PHARMACIE CENTRALE, quai de la Tournelle, 12ᵉ arr., Q. du Jardin-du-Roi. C'est le laboratoire central où se préparent les médicamens nécessaires aux hôpitaux, aux hospices, aux bureaux de bienfaisance et aux maisons de justice et de détention. Là se préparent, pour toute la France, les boîtes de médicamens pour les épidémies, les boîtes chirurgico-pharmaceutiques pour secourir les noyés et les asphyxiés.

PHILANTROPIQUE (société), 9ᵉ arrond, Q. de l'Hôtel-de-Ville, fondée en 1780, sous la protection du roi. Des fonds mis en commun par les souscripteurs, sont employés à distribuer des alimens aux indigens, à donner des consultations

gratuites et des médicamens aux malades. La société entretient à cet effet des dispensaires dans les divers quartiers de Paris. Elle s'est constituée l'utile auxiliaire de divers établissemens de bienfaisance, de travail et d'éducation, de sociétés de prévoyance et de secours mutuels.

Elle tient ses assemblées dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel-de-Ville.

PHILIPPE-DU-ROULE (église St.-), rue du Faubourg-du-Roule, nos 8 et 10, 1er arrond., Q. du Roule. C'était, au 13e siècle, une léproserie, appelée l'*Hôtel-du-bas-Rollé* et *Hôtel-du-Roule*. Sur la fin du 17e siecle, cette léproserie fut érigée en paroisse. On la reconstruisit de 1769 à 1784, sur les dessins de M. Chalgrin. C'est maintenant la seconde succursale de l'église de la Madeleine.

PLACES. *V*. leurs noms différens.

PLAIES-DE-NOTRE-SEIGNEUR (chapelle des Cinq-). On nommait ainsi une des chapelles sur l'emplacement desquelles l'église St.-Roch a été bâtie.

PLANTES MÉDICINALES (marché aux) indigènes, fraîches ou sèches. Ce marché se tient le long du trottoir de la halle aux draps, rue de la Poterie-des-Halles, 4e arrond., Q. des Marchés.

PLATRE (port au). C'est maintenant la rue des Charbonniers, laquelle dépend du 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts. Le port au plâtre s'étendait depuis la pointe de l'Arsenal jusqu'à la barrière de la Rapée.

PLATRIERS. Ce sont ceux qui font cuire, qui battent et vendent le plâtre; ils faisaient autrefois partie de la communauté des maçons. *V*. MAÇONS.

PLOMBIERS. Ce sont ceux qui fondent le plomb et qui le mettent en œuvre dans les bâtimens, les fontaines, etc. Ils avaient obtenu, en 1648, des statuts qui les qualifiaient de maîtres *plombiers-fontainiers*. L'apprentissage était de quatre ans, le compagnonage de deux. Le brevet coûtait 60 livres, la maîtrise 500. En 1776, ils avaient été réunis aux couvreurs, carreleurs et paveurs. Leur patron était la Trinité; leur bureau était rue St.-Denis.

PLUMASSIERS. La communauté qu'ils formaient avant la

révolution, avait des statuts datés de 1579. L'apprentissage était de six ans, le compagnonage de six. Le brevet coûtait 40 livres, la maîtrise 300. L'édit de 1776 les avait réunis aux marchandes de modes. Ils avaient pour patron St. Georges; leur bureau était situé rue Beaubourg. Les marchands fleuristes ont réuni cette branche à celle qu'ils exploitaient.

POINTE-ST.-EUSTACHE (fontaine de la), 3e arrond., Q., Montorgueil. Construite en 1800, sur les dessins de M. Bralle. Avant-corps composé d'une niche renfermée dans des pieds-droits ornés de bossages vermiculés et surmontés d'un fronton triangulaire. La partie supérieure de la niche est décorée d'une tête de faune qui jette de l'eau dans une conque, d'où elle retombe dans un vase; elle s'en échappe par deux têtes de chimères qui servent de pied à ce vase, et coule enfin dans une cuvette semi-circulaire.

POISSONS EN DÉTAIL (halle aux). Cette halle fut construite en 1786, sur le carreau de la halle. Elle vient d'être rebâtie sur un nouveau plan. Par un réglement spécial de St. Louis, il fallait jadis acheter du roi le droit de vendre le poisson. Des prudhommes, des jurés des halles, y maintenaient la police, et prélevaient des amendes que sans doute ils infligeaient eux-mêmes aux marchands. Ces prudhommes étaient nommés par le cuisinier du Roi. Ceux qui apportaient du poisson payaient le droit de *ton lieu*, pour une place aux halles, le droit de *vendre*, le droit de congé, le droit de hallage, enfin le droit de commission des prudhommes. Le cuisinier du roi obligeait les prudhommes à *jurer*, sur les saints évangiles, de choisir avec soin le poisson destiné au roi, à la reine, à leurs enfans, d'en fixer le prix d'après leur conscience. Ces prudhommes étaient exempts de service dans les gardes bourgeoises. Les marchands ne pouvaient étaler leur poisson qu'à la porte du Grand-Pont, aux Pierres-le-Roi et aux Pierres-aux-Poissonniers. Ainsi la surintendance de la marée était une des attributions du cuisinier du roi.

POISSONS (la place au), ou *la Poissonnerie*. *V*. RUE DU CARREAU.

POISSONNIÈRE (boulevard). Il commence rues Poissonnière et du Faubourg-Poissonnière, et finit rues Montmartre

et du Faubourg-Montmartre. *V.*, pour l'étymologie de son nom, RUE POISSONNIÈRE.

POISSONNIÈRE (barrière). *V. barrière du Télégraphe*, au mot BARRIÈRES.

POLICE (préfecture de), rue de Jérusalem, n° 7, 11e arr., Q. du Palais-de-Justice. Le premier président du parlement de Paris occupait cet hôtel avant la révolution. Étienne Boilyeau ou Boileau, prévôt de Paris, organisa la police, sous le règne de St.-Louis, l'an 1260. Ce fut lui qui rangea tous les marchands et artisans en différens corps de communautés. Jusqu'à Louis XIV, les fonctions de la justice et de la police furent confiées à un seul magistrat, qui était le lieutenant-civil du prévôt de Paris. Louis XIV partagea ses fonctions par son édit du 12 mars 1667 ; il supprima l'office de lieutenant-civil. Au lieu de ce magistrat on en créa deux autres, dont l'un fut appelé *lieutenant-civil du prévôt de Paris*, et l'autre *lieutenant du prévôt de Paris pour la police* : mais comme l'édit de création d'un lieutenant de police n'avait pas assez déterminé les bornes des deux juridictions du lieutenant-général de police, et du prévôt des marchands, un nouvel édit du mois de juin 1700 régla définitivement les droits et les fonctions de ces deux magistrats.

Le lieutenant de police était chargé de connaître de ce qui regardait la sûreté de la ville de Paris, du port d'armes, du nétoiement des rues et places publiques, de donner les ordres nécessaires en cas d'incendie ou d'inondations, de connaître de toutes les provisions nécessaires pour la subsistance de la ville, amas et magasins de vivres, du taux de leurs prix, de l'envoi des commissaires et autres officiers de police sur les rivières, pour le fait des amas de foin, etc. Il avait le pouvoir de régler les étaux de boucherie, et leurs adjudications, de faire visiter les halles, foires et marchés, hôtelleries, auberges et maisons garnies, jeux, lieux mal famés; de connaître des assemblées illicites, tumultes et séditions, des manufactures et de leurs dépendances, des élections des maîtres et gardes des six corps marchands, etc., etc. A quelques changemens près, les fonctions du préfet de police sont les mêmes que celles du lieutenant-général de police. Un décret de l'assemblée constituante, du 21

mai 1790, avait attribué à la municipalité de Paris les fonctions de police; un décret de l'assemblée législative du 11 août 1792, confirma ce décret. La convention nomma, pour exercer toutes les fonctions de police administrative, un comité de sûreté générale. Un arrêté des consuls, du 17 ventôse an 8, établit un préfet de police. Un décret du directoire, du 12 nivôse an 4, créa un septième ministère sous le nom de *police générale* de la république. Ses attributions furent l'exécution des lois relatives à la police générale, à la sûreté, à la tranquillité intérieure de la république; la garde nationale sédentaire; la légion de police, et le service de la gendarmerie pour tout ce qui était relatif au maintien de l'ordre public; la police des prisons, maisons d'arrêt, de justice et de réclusion; la repression de la mendicité et du vagabondage, etc. Ce ministère, aboli avec le directoire, fut rétabli par l'empereur Napoléon, le 21 messidor an 12 (10 juillet 1804.) Il a été de nouveau supprimé par le roi Louis XVIII, et réuni au ministère de l'intérieur, sous le nom de *direction* générale de la police.

Le préfet de police de Paris a sous ses ordres quarante-huit commissaires, des inspecteurs de police, et une foule d'agens de toute espèce. Ce magistrat a 30,000 francs d'appointemens fixes. Il est payé par la ville.

POLICE MUNICIPALE (tribunal de), établi par l'assemblée constituante. Cette juridiction a subi depuis plusieurs changemens. Les audiences de ce tribunal se tiennent au Palais-de-Justice, à côté de la salle des criées du tribunal civil de première instance.

POLYTECHNIQUE (école), à l'ancien collége de Navarre, rue de la Montagne-Ste.-Geneviève, n° 55, 12° arrond., Q. St.-Jacques.

Le collége de Navarre, fondé en 1304, en vertu d'un legs fait par Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel, rebâti sous le règne de Louis XI, fut, jusqu'à l'époque de la révolution, un des dix grands colléges de Paris. Supprimé à cette époque, il a été occupé depuis par l'École-Polytechnique.

L'École-Polytechnique, que les plus beaux talens recommandèrent pendant vingt ans à l'admiration de l'Europe savante ou guerrière, connue d'abord sous le nom d'*École centrale-*

des Travaux publics, fut créée à l'époque où la France, attaquée par l'Europe entière, réclamait les secours d'ingénieurs habiles; elle était menacée de n'en plus trouver. Ce fut dans ces circonstances que des hommes également distingués par leurs vastes connaissances et par un patriotisme éclairé, conçurent le projet de créer une école qui remplaçât celle qu'on avait détruite. Bientôt toute l'élite de la jeunesse se réunit à la voix de tels maîtres, et trois mois s'étaient à peine écoulés que déjà cette école avait pris le caractère le plus imposant.

Nous allons donner un aperçu des différentes lois relatives à l'École-Polytechnique.

D'abord un article du décret de la convention du 21 ventôse an 2 (11 mars 1794), portant établissement d'une commission des travaux publics, était ainsi conçu :

« Cette commission s'occupera de l'établissement d'une école centrale des travaux publics, et du mode d'examen et de concours auxquels seront assujétis ceux qui voudront être employés à la direction de ces travaux. »

Un autre décret, du 7 vendémiaire an 3, régla l'organisation de l'école centrale des travaux publics, et en fixa l'ouverture au 10 frimaire suivant; mais plusieurs circonstances retardèrent cette ouverture jusqu'au 21 décembre (1er nivôse) de la même année. D'après une disposition de ce dernier décret, un concours fut ouvert dans vingt-deux villes principales de la France, et l'on admit 360 élèves qui fournirent les preuves de leur instruction et de leur intelligence dans un examen sur l'arithmétique, les élémens d'algèbre et la géométrie.

La première organisation, sous le titre d'*École centrale des-Travaux-Publics*, est du 6 frimaire an 3 (26 novembre 1794). Elle fixe le mode d'enseignement, qui a toujours eu deux branches principales, les sciences mathématiques et les sciences physiques. Les premières comprennent, 1° l'analyse, avec ses applications à la géométrie et à la mécanique; 2° la géométrie descriptive, qui se divise en trois parties, *géométrie descriptive pure, architecture et fortifications,* et à laquelle se trouve joint le dessin, considéré non comme un moyen rigoureux, mais comme le seul possible de décrire les objets.

Les sciences physiques renferment la physique générale et la

chimie. Les élèves travaillent dans l'intérieur même de l'école ; ils sont distribués par salles pour le dessin de la géométrie descriptive et l'étude de l'analyse; ils ont des laboratoires pour s'exercer aux manipulations chimiques ; ils exécutent de leurs propres mains les dessins, les calculs et les opérations chimiques qui ont été l'objet des leçons orales des professeurs. Ce mode d'enseignement est le caractère de l'École-Polytechnique.

A l'origine, la durée des études pour chaque jour était de neuf heures; savoir : de huit heures du matin à deux heures après-midi, et de cinq heures du soir à huit; et celle du cours entier devait être de trois ans. Comme les élèves avaient été admis à la fois avec une instruction à peu près égale, et qu'il fallait pouvoir les distribuer en trois classes pour suivre chacune des trois années d'étude, on imagina de faire des cours préliminaires dans lesquels chaque professeur présenta le tableau concis de la science qu'il avait à traiter. A la fin de ces cours préliminaires, les élèves furent divisés en trois classes, qui suivirent alors les cours institués pour chacune d'elles ; et chaque classe ou division fut partagée en brigades de vingt élèves ; chaque brigade eut sa salle d'étude et son laboratoire de chimie, et elle fut présidée par un chef capable d'entretenir l'ordre et de lever les difficultés que les élèves rencontraient dans leur travail. D'après la marche habituelle que devait suivre l'école, il fallait choisir ces chefs parmi les élèves les plus instruits ; mais, à l'origine, ce mode d'élection n'était pas praticable ; un certain nombre de jeunes gens du plus grand mérite reçurent une instruction particulière dans une école préparatoire, et se mirent en état d'exercer les fonctions de chefs.

Pour former cette école préparatoire, qui fut ouverte vers le milieu de novembre 1794, on choisit une maison qui était à la disposition du comité de salut public, et qui renfermait un laboratoire de chimie dirigé par M. Guyton, un atelier pour la fabrication des lames de sabre, et plusieurs salles très-vastes. L'illustre Monge, à qui surtout l'École-Polytechnique doit sa création, y donna des leçons de géométrie descriptive et d'analyse appliquée à la géométrie.

Il ne suffisait pas d'avoir des hommes capables de transmettre l'instruction, il fallait encore préparer les portefeuilles des

professeurs de géométrie descriptive. Chacune des parties de cette science, telles que la géométrie descriptive pure, qui n'avait jamais été enseignée publiquement, la coupe des pierres, la charpente, la perspective, les ombres, l'architecture, les travaux civils et la fortification, exigeait une collection de dessins et d'épures gravées. Une réunion des meilleurs dessinateurs de Paris, dirigée par les instituteurs, s'occupa de la confection des dessins qui devaient servir de modèles, et être distribués à la suite de chaque leçon : en même temps des artistes distingués moulèrent en plâtre des modèles de coupe des pierres et d'architecture. Tous ces établissemens provisoires se mirent en état de fixer l'ouverture de l'école au 1er nivôse an 3 (21 décembre 1794). L'école était alors dirigée, tant pour l'administration que pour l'instruction, par un conseil formé par les administrateurs et les instituteurs.

Un décret du 15 fructidor an 3 (1er septembre 1795) changea le nom d'*École-centrale-des-Travaux-Publics* en celui d'*École-Polytechnique*, et détermina le mode d'admission des élèves de cette école dans les services publics.

Cette seconde organisation de l'École-Polytechnique différa peu de la première; elle fixa d'une manière plus précise le mode d'examen pour le passage aux écoles d'application des services publics : elle est du 4 ventôse an 4 (20 mars 1796).

L'École-Polytechnique avait suppléé, dès sa naissance, à la faiblesse des moyens que les différentes écoles d'application présentaient pour l'entretien des corps d'ingénieurs. Cependant on avait conservé ces mêmes écoles, sauf ou à les supprimer, au cas que l'École-Polytechnique les rendit inutiles, ou à les organiser pour des élèves qui auraient reçu l'instruction polytechnique. Ce fut ce dernier parti que l'on adopta.

Une loi du 30 vendémiaire an 4 (22 octobre 1795), fixa les relations de l'École-Polytechnique avec les écoles d'artillerie, du génie, des ponts et chaussées, des mines, des constructions de vaisseaux et des ingénieurs-géographes. La durée des études dans ces écoles était au moins de deux ans, et chaque élève de l'École-Polytechnique ne devant plus acquérir que les connaissances générales de l'ingénieur pour se livrer ensuite plus spécialement au service public de son choix, la durée

des cours de l'École-Polytechnique, qui était de trois ans, fut réduite à deux, ce qui exigea une nouvelle organisation qui date du 5 frimaire an 8 (16 décembre 1799); elle diffère des deux premières par le nombre des agens et par la formation d'un conseil de perfectionnement. Le titre 7 de cette organisation régla la composition du conseil, qui dut s'assembler chaque année pour examiner la situation de l'école, en perfectionner l'instruction, et établir des relations avec les écoles des services publics.

Les lois n'avaient rien statué sur l'existence des élèves hors de l'enceinte de l'école. Les dangers qu'une jeunesse livrée à elle-même courait au milieu de Paris, avaient alarmé les fondateurs de l'école; les articles 4, 5, 6 et 7 du titre 3 de la première organisation du 26 novembre 1794, avaient pour objet de diminuer ces dangers en confiant les élèves à des amis de leur famille ou à des maîtres de pension. L'expérience démontra bientôt que ces mesures étaient insuffisantes. Depuis long-temps on méditait le projet de caserner les élèves. D'ailleurs les services publics militaires employant environ les trois quarts des élèves sortant de l'École-Polytechnique, on regarda comme indispensable de les habituer de bonne heure à un régime militaire; ce qui fut effectué par un décret impérial du 16 juillet 1804, qui détermina l'organisation militaire de l'École-Polytechnique.

En 1805, on fit quelques changemens dans l'instruction de l'école; les principaux furent la crétion d'une chaire de grammaires et belles-lettres; la réunion du cours des mines à celui des travaux et constructions civiles; l'addition d'un cours sur les élémens des machines à celui de géométrie descriptive; l'addition d'un cours de topographie à celui d'art militaire.

La loi du 30 vendémiaire an 4 (22 octobre 1795) plaça l'École-Polytechnique sous l'autorité du ministre de l'intérieur. Le nombre des élèves fut fixé à 360; on le porta sous le gouvernement impérial à 390. Les professeurs avaient été choisis parmi les savans les plus distingués. Celui qui, par ses rares talens et son zèle, contribua le plus à la prospérité de l'école, est, comme nous l'avons déjà dit, le célèbre Monge. Il y agrandit la sphère des sciences physiques et mathématiques, perfectionna la géométrie appliquée aux constructions, et créa ainsi

une science nouvelle à laquelle il donna le nom de *géométrie descriptive*.

Telle fut l'organisation de cet admirable établissement depuis son origine jusqu'à la fin du régime impérial. On sait quels éminens services en tout genre les guerriers et les savans sortis de son sein ont rendus à la patrie. Son régime actuel a subi un nouveau changement par l'ordonnance royale du 4 septembre 1816. On n'y reçoit les candidats qu'à l'âge de seize ans au moins et de vingt ans au plus. Ils doivent justifier, par un certificat des autorités locales, de leur attachement à la religion et au roi. Chaque élève paye une pension de mille francs. Le roi a institué dans l'école vingt-quatre bourses à sa nomination. L'école est placée sous la surveillance d'un conseil de perfectionnement et d'un conseil d'inspection. On y a établi en outre deux autres conseils, l'un d'instruction, et l'autre d'administration.

L'Europe armée, rassemblée sous les murs de Paris, a su avec quel héroïque dévoûment les élèves de l'ancienne École-Polytechnique ont défendu les postes confiés à leur jeune courage.

PONCEAUX (les). Outre les quinze ponts établis sur la Seine, depuis la Jardin des Plantes jusqu'à la barrière de Passy, on compte six petits ponts ou ponceaux établis sur la petite rivière de Bièvre, 1° sur le boulevard des Gobelins, près la barrière de Croulebarbe, 2° rue St.-Hyppolite, 3° rue Mouffetard, 4° rue du Jardin-des-Plantes, 5° boulevard de l'Hôpital, 6° quai de l'Hôpital.

PONCEAU (fontaine du), 6e arr., Q. St.-Denis. Elle est très-ancienne; elle existait en 1461. L'historien Malingre rapporte « qu'à l'entrée de Louis XI à Paris, on imagina un spec-
» tacle fort agréable. Devant la fontaine du Ponceau étaient
» plusieurs belles filles, toutes nues, lesquelles, en faisant voir
» leurs beaux seins, chantaient de petits motets et bergerettes.»

Cette fontaine fut réparée en 1605, et reconstruite depuis. C'est un petit massif carré; des bossages ornent les coins, dont la façade principale présente une table un peu en saillie. Elle est alimentée par le canal de l'Ourcq, les pompes Notre-Dame et de Chaillot.

PONT DE CHARLES-LE-CHAUVE. Les uns disent qu'il traversait les deux bras de la Seine, entre les rues Pavée et Git-le-Cœur, au midi, et près de la rue de la Saunerie au nord. D'autres le placent en face de l'ancien For-l'Évêque. Quoi qu'il en soit, ceux des historiens de Paris qui ont soutenu que ce pont était le même que le Pont-au-Change, ont commis une erreur.

Dès l'an 845, les Normands, attirés par l'espoir d'un riche butin, s'étaient portés sur Paris ; ils s'en seraient rendus maîtres si l'on n'avait pas prodigué l'or pour les engager à s'éloigner. Mais, comme on devait le craindre, cette paix, achetée au prix de 7,000 livres d'argent, ne fut que momentanée. Les barbares reparurent bientôt devant Paris, et, de 851 à 861, portèrent le ravage dans tous ses environs. Le faible Charles, qui, au lieu de défendre Paris les armes à la main, s'était soumis d'abord au plus honteux des tributs, voulut enfin s'opposer aux incursions de ces brigands aussi avides que redoutables : il se détermina à faire construire à l'extrémité de la ville le pont qui porta son nom. Ce pont était de bois, et assis sur des piles de maçonnerie; il était défendu à ses deux extrémités par deux grosses tours ou châteaux de bois. Il paraît que ce fut une faible défense contre les Normands, car en 886 on fut encore obligé de les éloigner en leur promettant 700 livres d'argent.

Nous ignorons l'époque où ce pont fut détruit. On en voyait encore des restes, du côté du midi, au 13ᵉ siècle. Quant à sa partie septentrionale, elle a existé jusqu'au commencement du 17ᵉ siècle. Quelques historiens pensent que cette partie est celle qui, en 1296, est désignée sous le nom de *Vieux-grand-Pont-de-Pierre*, ensuite *Pont-aux-Colombes*, ou aux *Coulons*, parce qu'on y vendait des pigeons; et *Pont-aux-Meuniers*, à cause des moulins qu'on avait construits entre ses arches. D'autres disent qu'il ne doit pas être confondu avec la portion septentrionale du pont de *Charles-le-Chauve*. Ce Pont-aux-Meuniers fut emporté par les glaces en 1196, 1280, 1325 et 1407. Fortement ébranlé en 1416, il fut tout-à-fait emporté par les eaux le 22 décembre 1596. Charles Marchand, colonel des arquebusiers et des archers de la ville, le fit reconstruire à ses dépens en 1608, à condition qu'il serait appelé le PONT-MARCHAND.

En 1621, un incendie le consuma en même temps que le Pont-au-Change, dont il était voisin.

PONTS. *V.* leurs noms.

PONTS sur Seine (administration des trois), rue du Bouloy, n° 26. Ces trois ponts sont ceux des Arts, de la Cité et d'Austerlitz ou du Jardin-dn-Roi. Ce sont les ponts qui ont droit de péage.

PONTS ET CHAUSSÉES (école des). L'existence de cette école fut précaire avant la révolution. Elle changea souvent d'emplacement. Elle prit quelque consistance en 1784 par les soins de l'ingénieur Perronnet. Elle fut enfin érigée en institution nationale par une loi du 19 janvier 1791. Une autre loi du 3 vendémiaire an 4 fixe le nombre des élèves à trente-six, et contient plusieurs dispositions réglementaires. En l'an 10, le nombre des élèves fut porté à cinquante; il a été depuis de quatre-vingts. Depuis l'an 4 tous les élèves ont été pris parmi ceux de l'École-Polytechnique. L'enseignement est divisé en études de théorie et études pratiques. Trois professeurs y enseignent la mécanique, la stéréotomie appliquée à la construction des routes, des ponts, à la navigation intérieure, et la minéralogie. Les cours pour cette dernière partie ont lieu à l'hôtel des Monnaies.

POMPE A FEU (la) de MM. Perrier, quai de Billy, n° 4, 1er arrond., Q. des Champs-Élysées. Deux machines à vapeur, d'une grande dimension, impriment le mouvement à des pistons de cent dix pieds d'élévation, jusque sur la plus haute sommité de Chaillot. Là sont creusés quatre réservoirs contenant chacun neuf mille muids, dont l'eau se distribue, par des tuyaux de conduite, dans les divers quartiers de Paris.

Cette ingénieuse machine, inventée par MM. Perrier frères, a été perfectionnée en 1805 par M. Marguerit, qui a fait exécuter dans l'intérieur de sa cuve à ébulition des compartimens qui diminuent de plus d'un tiers la consommation des combustibles.

POMPES *pour les incendies*. Les incendies sont devenus plus rares et moins désastreux. Des dépôts de pompes sont établis dans les divers quartiers de Paris. Un meilleur système de dis-

tribution des eaux offre partout des moyens prochains et abondans pour arrêter les progrès du feu. Ces dépôts sont confiés à la garde des sapeurs-pompiers. Il y a des pompes permanentes à tous les théâtres.

POMPIERS (état-major des sapeurs-), quai des Orfèvres, n° 20, 11ᵉ arrond., Q. du Palais-de-Justice.

POMMES DE TERRE (marché aux), près la halle aux Draps, entre les rues de la Grande et de la Petite-Fripperie, 4ᵉ arr., Q. des Marchés.

C'était jadis l'ancienne place du Légat. On l'a consacrée, depuis quelques années, à la vente des pommes de terre.

POPIN ou PEPIN (fief). Ce fief, qui exista jusqu'à la révolution, embrassait une partie des rues de Richelieu, Neuve-des-Petits-Champs, Ste.-Anne, Traversière, du Clos-Gergeau (maintenant rue du Clos-Georgeau), et, en totalité, les rues du Hasard et Villedot. Dix maisons situées entre les rues Thibaut-aux-Dés, des Deux-Boules, Bertin-Poirée, et des deux côtés de l'ancienne rue des Trois-Visages, dépendaient de ce fief, qui tenait son nom de son premier propriétaire, Jean Popin, Paupin ou Poupin, et par corruption Pepin.

POPINCOURT (couvent de). Nous avons dit à l'article des *Annonciades-du-St.-Esprit*, lesquelles occupaient le couvent de Popincourt, que l'église du couvent était maintenant la seconde succursale de l'église Ste.-Marguerite. Jean de Popincourt, premier président du parlement de Paris sous Charles VI, avait une maison de campagne dans l'endroit où s'élevèrent l'église et le couvent de Popincourt. Le couvent, qui était au n° 48, a fait place depuis la révolution à une fabrique de cuirs vernis.

POPINCOURT (caserne de), rue de Popincourt, n° 54, 8ᵉ arrond., Q. de Popincourt. Les gardes-françaises l'occupèrent avant la révolution. Elle est maintenant destinée aux régimens d'infanterie de ligne.

POPINCOURT (abattoir de), de la rue des Amandiers Popincourt, n° 15, à la rue St.-Ambroise, 8ᵉ arrond., Q. Popincourt. Il a vingt-deux bâtimens; il a été construit sous la direction de M. Vauthier, architecte; l'entrée principale est rue Popincourt, n°ˢ 46 et 48.

POPINCOURT (fontaine de la rue), entre les n°ˢ 49 et 51,

8e arrond., Q. Popincourt; construite en 1806. C'est un massif couronné d'un fronton, et sur lequel est une statue de la Bienfaisance présentant une coupe d'eau à des enfans altérés. L'eau tombe d'un vase renversé dans une cuvette. Ce monument est exécuté sur les dessins de M. Bralle; les sculptures sont de M. Fortin.

PORCELAINE DE SÈVRES (dépôt de la manufactures des), rue Ste.-Anne, n° 55, 2e arrond., Q. du Palais-Royal.

C'est là qu'il faut s'adresser pour obtenir des cartes d'entrée à l'exposition des produits des manufactures de Sèvres, des Gobelins, de la Savonnerie, de Beauvais, qui a lieu chaque année à la fin de décembre, et qui ferme du 5 au 10 janvier suivant.

PORCHERONS (chapelle des). *V.* ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LORETTE.

PORCHERONS (hôtel des). Cet hôtel était situé près de la porte Saint-Honoré. Cette porte était alors à l'endroit où les rues du Rempart et St.-Nicaise aboutissent à la rue St.-Honoré. Louis XI, qui venait d'être sacré à Reims le 15 août 1461, arriva le 31 du même mois à l'hôtel des Porcherons. Il fit ensuite son entrée solennelle à Paris par le faubourg St.-Denis.

PORT-D'ARMES. Avant le 14e siècle, les guerriers seuls portaient des armes; tous les autres citoyens s'en abstenaient. Il paraît que l'usage de porter des épées, dagues, et couteaux de chasse, sans être militaire, ne s'est introduit qu'au commencement du 14e siècle. Un arrêt du parlement de Paris, de 1404, en fait mention pour la première fois. Les guerres civiles qui se sont succédées depuis, à des époques très-rapprochées, ont rendu général l'usage de porter des armes dans l'intérieur des villes. Dans les derniers siècles cet usage, qui n'était pas une nécessité, se maintint par orgueil. Aujourd'hui le port des armes est un devoir pour tous les citoyens quand le service de la garde nationale l'exige; mais les voyageurs et les propriétaires, qui veulent chasser dans leur domaine, ne peuvent avoir d'armes à feu que par une permission spéciale de l'autorité locale. Quelques armes sont prohibées dans tous les cas; on ne peut porter de cannes à dard ou à épée, ni de poignards, sans se rendre coupable d'un délit justiciable des tribunaux de police correctionnelle.

PORT-ROYAL-DE-PARIS (religieuses de), rue de la Bourbe. C'était une ancienne abbaye de l'ordre de Citeaux, située près de Chevreuse; Marie Angélique Arnauld, qui en était abbesse, y porta la réforme en 1609. L'insalubrité du lieu fut cause de la translation de cette abbaye à Paris. La mère Arnauld acheta les bâtimens et jardins appelés *maison de Clugny*, et ses religieuses vinrent s'y établir le 28 mai 1625. La mère Arnauld démanda en 1627 que les fonctions d'abbesse fussent triennales. Une autre fut élue. Cet exemple de désintéressement et de modestie mérite d'être remarqué.

L'église fut commencée en 1648, sur les dessins de Lepautre, qui voulut en faire un chef-d'œuvre, et réussit au moins en partie. L'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement y fut permise par le pape. On montrait dans ce couvent une épine de la sainte couronne, et une cruche des noces de Cana.

Le lieu champêtre que les religieuses avaient été forcées de quitter ayant été assaini par des canaux, il se peupla de religieuses, et le couvent prit le nom de Port-Royal-des-Champs. Ce fut dans cet asile solitaire qu'un grand nombre d'hommes célèbres par leurs talens et leurs vertus se refugièrent pour se soustraire aux persécutions des Jésuites, dont Louis XIV était le docile instrument.

En 1664, l'archevêque de Paris et le lieutenant de police, accompagnés d'exempts et de deux cents gardes, envahirent le couvent de la rue de la Bourbe, enlevèrent douze religieuses, qui furent réparties dans plusieurs couvens, où elles furent traitées comme prisonnières. Quatre autres éprouvèrent le même sort quelques mois après. En 1665, elles furent renvoyées dans l'ancien monastère de Port-Royal-des-Champs, où l'on établit une garnison. Les soldats y restèrent jusqu'en 1669.

Les religieuses qui les avaient remplacées à Paris, oubliant qu'elles appartenaient au même ordre, à la même maison, devinrent les complices de leurs persécuteurs, et intentèrent à celles qu'elles appelaient encore leurs sœurs, un procès qui obtint plus de scandale que de succès.

Toujours persécutées par les jésuites, les religieuses de Port-Royal-des-Champs furent enlevées de leur maison par le lieutenant de police le 29 octobre 1709. Le lieutenant de police

d'Argenson, qui dirigeait cette expédition, ne donna à ces malheureuses récluses qu'un quart-d'heure pour se préparer à partir.

Elles furent exilées dans divers couvens de la France, et leur maison fut détruite.

L'abbaye de Port-Royal-de-Paris, supprimée en 1790, fut convertie en prison militaire par la session conventionnelle. L'institution de la maternité y fut établie en 1802, et en 1814 l'hospice de l'accouchement.

PORTES DE PARIS. (*V.* leurs noms différens.)

POSTES. Nous ne pouvons mieux faire que d'analyser, dans cet article, un fort bon *Essai historique sur l'établissement des postes en France*, publié l'année dernière par M. Gouin, administrateur des postes.

L'établissement des postes en France date du mois de juin 1464, sous le règne de Louis XI. Le gouvernement profita des relais et messagers que l'Université, comme nous l'avons dit ailleurs (*V.* MESSAGERS DE L'UNIVERSITÉ), avait établis dans toutes les provinces du royaume.

Les postes ne furent établies d'abord que pour le service du roi; mais bientôt les particuliers demandèrent et obtinrent la permission de faire transporter leurs lettres par les courriers du gouvernement.

Depuis Louis XI jusqu'à Louis XIII, on n'a trouvé aucun document qui pût fixer les idées sur l'organisation des postes, ni sur la manière dont ce service s'exécutait.

Ce n'est que sous le règne de Louis XIII qu'on y aperçoit une forme un peu régulière, et ce n'est même qu'en 1630 que l'on voit des contrôleurs généraux des postes et relais nommés par le gouvernement, en titre d'office. Le produit entier du port des lettres leur servit d'émolumens jusqu'à la création des surintendans des postes.

Au mois de mai 1630, on créa des maîtres, des courriers, aussi en titre d'offices héréditaires, et la vente de ces nouvelles charges fut le premier et le seul produit de ce domaine royal pendant quarante-deux ans. En avril 1676, Louvois fit rembourser ces offices, et réunit en une seule administration les divers départemens qui percevaient les ports de lettres à leur profit. Un

M. Lazare Patin fit ce remboursement, et Louis XIV lui donna la ferme des postes, moyennant douze cent vingt mille francs.

Le bail en régie s'éleva successivement; à la révolution il donnait au gouvernement douze millions.

Sous le règne de Louis XV, les chefs de l'administration des postes prirent le titre d'intendans-généraux, qu'ils conservèrent jusqu'à la révolution. En 1792, l'administration des postes eut le titre de directoire, avec cinq administrateurs. Quelques années après, le président de ce directoire fut remplacé par un commissaire du gouvernement. L'administration actuelle est composée d'un directeur général et de trois administrateurs.

Il y avait autrefois un conseil particulier des relais, composé de trois inspecteurs généraux présidés par l'intendant. Le service de la poste aux lettres et les relais ne forment plus qu'une seule et même administration depuis 1819.

Jusqu'à la révolution les maîtres de postes jouirent des priviléges qui leur avaient été accordés depuis leur création. Ces priviléges consistaient dans l'exemption de la taille sur cent arpens de terre qu'ils faisaient valoir comme propriétaires ou comme locataires; exemption de logement de gens de guerre, de tutelle, de curatelle, de milice pour l'aîné de leurs enfans et le premier de leurs postillons. Ils étaient commensaux de la maison du roi, et jouissaient des gages attachés à leurs titres; leurs brevets étaient signés par le roi, et expédiés dans les bureaux du ministre de la maison.

L'assemblée constituante supprima tous ces priviléges. Elle accorda aux maîtres de postes des indemnités qu'on nomme gages. Ces indemnités leur sont payées à raison du nombre de chevaux existant dans chaque relais.

Le salaire des courriers et des postillons a éprouvé beaucoup de variations. Ce n'est que depuis l'établissement des malles-postes sur toutes les grandes routes, que ces salaires ont été définitivement fixés, savoir : pour les maîtres de poste, à 30 sous par cheval et par poste; pour les courriers, à 25 sous, et les postillons, à 25 sous par poste.

Depuis le règne de Louis XV jusqu à présent, la forme des malles, les jours et les heures de leur départ de Paris pour

tout le royaume et les pays étrangers, ont éprouvé de grands changemens. En 1791, toutes les malles par entreprise, sur les grandes routes, furent supprimées et remplacées par d'autres allant en poste de Paris sur toutes ces routes; mais ces malles étaient grossières. En 1818, on établit celles que nous voyons maintenant, et qui réunissent l'élégance à la commodité. Elles sont à quatre places, montées sur ressorts et sur quatre roues, et menées par quatre chevaux.

La taxe des lettres a éprouvé aussi divers changemens. Sous Louis XIV, ceux qui étaient chargés de ce service réglaient eux-mêmes la taxe des lettres et paquets, et en percevaient le port à leur profit. Les ports de lettres furent régulièrement taxés au commencement du 18e siècle. Divers tarifs furent suivis jusqu'en 1806, où l'on en établit un nouveau qui est celui qu'on suit maintenant.

La petite poste aux lettres pour l'intérieur de Paris fut établie en 1759. On commença le service le premier juin 1760. Cet établissement est dû à M. de Chamousset, conseiller d'état, qui en est l'inventeur. Diverses améliorations ont été faites à ce service. On distribue les lettres dans Paris six fois par jour en hiver, et sept en été. Quant à la correspondance de Paris avec les départemens, les courriers partent à six heures et demie du soir, et la dernière levée des lettres à la grande boîte, à l'hôtel général des postes, se fait à cinq heures du soir.

POSTE AUX CHEVAUX (la), rue St.-Germain-des-Prés, nº 10, 10e arrond., Q. de la Monnaie.

POT-DE-FER (fontaine du), 11e arr., Q. du Luxembourg. Construite en 1671, elle a pris le nom de la rue au coin de laquelle elle est située. Elle présente deux façades ornées chacune d'une arcade sans profondeur; les pieds-droits et les ceintres qui les encadrent sont décorés de bossages vermiculés et surmontés d'un petit attique.

Elle est alimentée par l'aqueduc d'Arcueil.

POTERIES (clos des), sur l'emplacement qu'occupe la rue des Postes, à l'Estrapade. On lui avait donné ce nom parce que le terrain qui le formait était rempli d'une terre propre à faire des poteries. Dans la suite on y planta des vignes; les vignes

furent arrachées, et les champs labourés qu'on leur substitua firent donner à ce clos le nom de *Clos-des-Métairies.*

POTIERS DE TERRE, marchands et fabricans de toute espèce de poteries et vaisselles en terre cuite. Leur industrie n'a plus pour soutien que les cuisinières ou les plus petits ménages. Réunis autrefois en communauté, leurs statuts, qui étaient antérieurs au règne de Charles VII, avaient été confirmés en 1456 et 1607. L'apprentissage était de six ans; le brevet coûtait 19 livres, et la maîtrise 500. Ils furent réunis en 1776 à la communauté des vitriers et des faïenciers. Leur patron était St. Bon; le bureau était rue des Arcis. Le plus grand nombre des potiers de terre se trouve toujours dans le faubourg Saint-Mercel.

POTIERS D'ÉTAIN, fabricans et marchands de toutes sortes d'ustensiles et vaisselles d'étain. Le commerce des potiers d'étain est beaucoup tombé depuis la révolution. Le luxe qui a pénétré jusque dans les classes médiocres de la société, ne permettrait pas que des ménages même assez peu fortunés mangeassent dans l'étain. Les potiers d'étain formaient autrefois une communauté dont les derniers statuts dataient de 1613. L'apprentissage était de six ans, le compagnonage de trois. Le brevet coûtait 36 livres, la maîtrise 500, avec chef-d'œuvre. En 1776, ils furent réunis aux faïenciers et aux vitriers. Leur patron était St. Fiacre; leur bureau était placé rue des Prêcheurs.

POUDRES ET SALPÊTRES (administration des), à l'Arsenal.

Un citoyen proposa à la convention nationale un procédé simple et facile de fabriquer en quelques heures de la poudre de très-bonne qualité. L'épreuve en fut faite immédiatement, reconnue bonne et s'exécuta bientôt dans toute la France.

POULAILLERIE (la), près du lieu où se tenait autrefois le marché à la volaille (*la Vallée de Misère*) ou le marché même. Guillot la place près du Châtelet; selon l'abbé Lebœuf, elle occupait l'emplacement où se sont élevées depuis les rues de Gèvres et St.-Jérôme. Selon Jailiot, elle était située entre les rues de la *Saunerie* et *Pierre-à-Poisson*. *V.* les noms de ces rues.

POURCEAUX (marché aux). En 1528, il était à l'entrée de la rue Ste.-Anne; il y resta jusqu'au commencement du 17^e

siècle. Au bout de la rue des Bourdonnais était une place située hors de l'enceinte et servant de voirie, qu'on appelait aussi *le marché aux Pourceaux*, la *place aux Pourceaux*, et qui s'appela ensuite la *place aux Chats*. En 1575, la rue de la Limace portait de même le nom de *place aux Pourceaux, autrement dite de la Limace et de la viels place aux Pourceaux*.

PRÉ-AUX-CLERCS (grand et petit). Ils embrassaient l'espace où sont situées les rues des Petits-Augustins, des Marais St.-Germain, du Colombier, Jacob, de Verneuil, de l'Université, de Bourbon, des Saints-Pères, etc. C'était une vaste prairie coupée en deux par le canal appelé la *Petite-Seine*, lequel commençait à la rivière, coulait le long du terrain qu'occupe la rue des Petits-Augustins, et allait remplir les fossés de l'abbaye St.-Germain-des-Prés. Le grand et le petit Pré-aux-Clercs, servaient de promenade, les jours de fête, aux écoliers de l'Université.

On commença de bâtir sur le petit Pré-aux-Clercs dans les premières années du 17e siècle; ce ne fut que sous Louis XIII qu'on fit des constructions sur le grand Pré. C'est dans ce dernier endroit qu'était campé Henri IV lorsqu'il assiégea Paris en 1589. C'est de là que ce prince partit le 1er novembre de cette année pour surprendre les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Germain.

PRÉ-CROTTÉ, ou *le Champ-de-la-Foire* (le). C'est l'endroit que l'on a nommé depuis *le Préau-de-la-Foire-St.-Germain*. On y vendait des bestiaux, ainsi que sur le terrain compris entre les rues de Tournon et Garancière.

PRÉCIEUX-SANG (religieuses du), rue de Vaugirard, n° 60, 11e arrond., Q. du Luxembourg. Ces religieuses s'établirent en cet endroit en 1658, après avoir successivement habité la rue du Pot-de-Fer et la rue du Bac. Elles furent supprimées en 1790. Leur maison appartient maintenant à un particulier.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT. *V.* HÔTEL-DE-VILLE.

PRÉFECTURE DE POLICE (prisons de la). L'une, appelée le dépôt, est destinée aux vagabons et aux prévenus de crimes ou de délits, aussitôt leur arrestation par les agens de la police administrative; ceux qui ont de l'argent sont enfermés dans

l'autre prison, appelée salle St.-Martin. Ils paient un franc cinquante centimes par nuit, et les alimens dans la même proportion. Ils ne reçoivent d'air et de jour que par un petit vitrage en tabatière, pratiqué à la voûte, et qu'ils peuvent ouvrir et fermer à l'aide d'une chaîne qui pend dans l'intérieur. Ils ne peuvent sortir de la *chambre*, même pour satisfaire à leurs premiers besoins. Il n'y a dans cette prison aucun endroit pour faire promener les prévenus; c'est la prison la plus malsaine de Paris, et c'est là que sont enfermés tous les hommes arrêtés même sur le plus léger soupçon.

PRÉMONTRÉS (collége et prieuré des), rue Hautefeuille, 11e arr., Q. de l'École-de-Médecine. Les Prémontrés, institués par St. Norbert, archevêque de Magdebourg, en 1120, à Prémontré, abbaye qui était située entre Laon et Soissons, étaient des chanoines réguliers de l'ordre de St.-Augustin. Voulant avoir à Paris un collége pour l'instruction des jeunes religieux de leur ordre, ils achetèrent en 1252 une maison, dite maison Pierre-Sarrazin, située dans la rue Hautefeuille. Leur collége s'agrandit successivement par diverses acquisitions. On commença de rebâtir l'église en 1618; elle sert maintenant de magasin à un particulier. Les Prémontrés furent supprimés en 1790.

PRÉMONTRÉS-RÉFORMÉS (les), rue de Sèvres, n° 11, 10e arrond., Q. St.-Thomas-d'Aquin. Ces religieux étaient de la *réforme et de l'étroite observance* de l'ordre institué par St. Norbert. En 1661, ils achetèrent, rue de Sèvres, un terrain appelé autrefois *la Tuilerie*. La même année on jeta les fondemens de l'église et du couvent. L'église fut reconstruite en 1719, et démolie depuis la révolution, époque où furent supprimés les Prémontrés.

PRÉSENTATION (religieuses de la) ou *Bénédictines-Mitigées*, rue des Postes, n°s 34 et 36, couvent, fondé en 1649, par Marie Courtin, veuve de Bissard Carrouge. Quatre bénédictines y furent établies; Catherine Bachelier, nièce de la fondatrice, en fut nommée prieure. Ces cinq récluses ne purent s'accorder; elles furent séparées le 9 décembre 1650. La prieure et une seule de ses compagnes s'établirent dans une autre maison, rue d'Orléans, faubourg St.-Marcel. Marie Courtin fit

de nouvelles donations à sa nièce. La nouvelle communauté fut autorisée par lettres-patentes.

En 1671, la prieure acheta une maison plus commode, rue des Postes, et elle obtint du roi, par l'intervention du lieutenant général de police, une loterie dont le produit servirait aux besoins du nouveau monastère. Il fut supprimé en 1790. Les bâtimens sont occupés par l'établissement d'éducation fondé par M. Parmentier.

PRÉSIDIAL. *V.* CHATELET.

PRESLES (collége de), rue des Carmes de la place Maubert, n° 6, 12° arrond., Q. St.-Jacques. On le nommait aussi *de Soissons*. Il avait été fondé en 1313, par Raoul de Presles, clerc et secrétaire du roi, pour de pauvres écoliers du diocèse de Soissons. Ce collége fut uni à celui de Beauvais en 1597; en 1764, tous deux furent réunis au collége Louis-le-Grand. Dans l'horrible nuit de la St.-Barthélemi, le célèbre Pierre *Ramus*, ou *La Ramée*, principal du collége de Presles, fut jeté par une fenêtre de ce collége. C'est maintenant une maison particulière.

PRÉTENTION (Théâtre-Sans-). Ce théâtre existait avant la révolution. Le directeur, M. Prévost, remplissait les triples emplois de directeur, d'auteur et d'acteur. Il a été supprimé en 1807.

PRÉVOT DE PARIS. *V.* CHATELET.

PRÉVOT GÉNÉRAL *de l'Ile-de-France*. *V.* CHATELET.

PRÉVOTÉ GÉNÉRALE *des monnaies*. *V.* MONNAIES.

PRÉVOTÉ GÉNÉRALE *de la maréchaussée de la généralité de Paris*. Le siége principal de cette prévôté était à Melun. Elle se composait d'un prévôt général, de huit lieutenans, huit assesseurs, huit procureurs du roi, six greffiers, de trente-six brigades de cinq hommes chacune, etc. Elle contenait huit siéges, *Melun*, *Meaux*, *Mantes*, *Senlis*, *Beauvais*, *Provins*, *Sens* et *Tonnerre*. Elle fut abolie à la révolution.

PRÉVOTÉ DE L'HOTEL DU ROI. On nommait ainsi une juridiction qui connaissait en première instance de certaines causes civiles, et de toutes les causes criminelles et de police, à la suite de la cour. Les officiers de la prévôté avaient seuls le droit de juridiction et d'instrumenter, chacun en ce qui con-

cernait ses fonctions, dans les maisons royales et leurs dépendances, chez les officiers du roi et de la reine, etc. Cette juridiction disparut à la révolution, et elle ne pourrait plus subsister avec notre nouvelle législation. *V.* RIBAUDS.

PRIEURÉ (grand) de France. *V.* TEMPLE.

PRISES (droit de). *V.* DROIT.

PRISES (conseil des). Les tribunaux de commerce jugeaient seuls de la validité des prises maritimes. Ils exerçaient sous ce rapport les attributions de l'ancienne amirauté de France. Napoléon créa un tribunal unique pour ce genre de procès, et le nomma conseil des prises. Il tint ses séances à l'Oratoire, rue St.-Honoré, jusqu'en 1814, où la paix générale rendit ses fonctions inutiles. Il a été réuni à l'une des divisions du ministère de la marine.

PRISONNIERS (association pour le soulagement et la délivrance des), rue du Regard, nº 11, 11ᵉ arr., Q. du Luxembourg. Fondée, par l'épouse du président Lamoignon, en 1697, elle s'est constamment consacrée, jusqu'en 1790, à la délivrance des détenus pour dettes. Suivant la législation d'alors, les pères de famille étaient contraignables par corps pour dettes de mois de nourrice, et l'association bienfaisante de Madame de Lamoignon avait l'heureuse certitude de placer ses bienfaits sur une classe d'infortunés dont un meilleur système d'administration a diminué le nombre. Une autre société portait des secours aux prisonniers et à leurs familles. Ces deux institutions n'en forment plus qu'une seule, sous le titre que nous venons d'indiquer.

PRISONS (conseil général des). Il est chargé de présenter ses vues sur toutes les parties de l'administration et du régime intérieur des prisons, sur les travaux, l'instruction religieuse et la réforme morale des prisonniers, et sur les améliorations et augmentations des bâtimens.

PRIVILÉGIÉS *suivant la cour.* On appelait ainsi les marchands ou artisans qui avaient obtenu d'exercer leur commerce ou leur métier dans les lieux où se trouvait la cour. Ils étaient sous la protection et la juridiction du grand prévôt de l'hôtel.

PRIVILÉGIÉS (lieux). On nommait ainsi certains endroits de Paris, dans lesquels les artisans et les ouvriers pouvaient

travailler pour leur compte sans avoir été reçus maîtres dans les diverses communautés dont ils auraient dû faire partie. Les maîtres ne pouvaient aller les visiter qu'en de certaines occasions; alors il fallait qu'ils obtinssent une sentence du lieutenant-civil ou du lieutenant de police, ou que du moins ils se fissent accompagner d'un commissaire au Châtelet. Régime inexplicable! inconcevable mélange de droits reconnus et de prétentions contraires! L'établissement de chaque communauté était, par le fait même, l'aveu d'autant de priviléges, et cependant l'on autorisait d'autres prétentions absolument contraires aux prétentions des maîtrises. Un privilége auquel on porte la moindre atteinte n'est plus un privilége. Il ne s'agissait en effet, pour échapper à la tyrannie des communautés, que de changer de logement. Les lieux privilégiés, ou plutôt les lieux soustraits à l'empire des priviléges, étaient en général ceux où l'industrie déployait le plus de talens et d'activité. Ces lieux étaient le faubourg St.-Antoine, le cloître et le Parvis de Notre-Dame, la rue de l'Oursine au faubourg St.-Marcel, la cour St.-Benoît, l'enclos de St.-Denis-de-la-Châtre, l'enclos de St.-Germain-des-Prés, celui de St.-Jean-de-Latran, celui de St.-Martin-des-Champs; la cour de la Trinité, celle du Temple; les galeries du Louvre, l'hôtel des Gobelins, les maisons des peintres et sculpteurs de l'académie; les palais et hôtels des princes du sang, et les colléges de l'Université.

PROCESSION *de la réduction de Paris.* Le chapitre de Notre-Dame faisait cette procession tous les ans, le 22 mars, en mémoire du jour (22 mars 1594) où Paris ouvrit ses portes à Henri IV. Cette cérémonie se faisait aux Grands-Augustins, en présence de toutes les cours souveraines.

PROCESSION DU RENARD. On appela ainsi un spectacle qui eut lieu pendant les fêtes données en 1313, par Philippe-le-Bel, lorsqu'il arma chevalier ses trois fils, avec toutes les cérémonies de l'ancienne chevalerie. Le roi et la reine d'Angleterre, et une foule d'étrangers de haut rang, vinrent assister à ces fêtes qui durèrent huit jours. « Les princes et les seigneurs changeaient d'habits jusqu'à trois fois dans un seul jour; les Parisiens représentaient divers spectacles; tantôt la gloire des bienheureux, tantôt les peines des damnés; ensuite diverses sortes

d'animaux, et ce dernier spectacle fut appelé *la procession du Renard.* » (*Histoire de Paris*, t. 1er).

PROCUREUR GÉNÉRAL. Ce magistrat est chargé de porter la parole au nom de la société dans toute les causes qui intéressent l'ordre public, et de la poursuite de tous les crimes. Il réunit toutes les attributions qui appartiennent au ministère public. Il y a un procureur général près de chaque cour royale. Il se fait remplacer aux assises et dans les autres cas par ses substituts. Lors de la réorganisation de l'ordre judiciaire en 1790, les magistrats chargés de ses attributions s'appelaient seulement commissaires du roi ou accusateurs publics.

PROCUREUR. Ils sont chargés de représenter les plaideurs devant les cours de justice et les tribunaux. Ils furent supprimés en 1790 et rétablis par Napoléon. On les appelle maintenant avoués; leurs attributions sont les mêmes; il n'y a que le nom de changé.

PROTESTANS (écoles et académies des). Ces établissemens étaient nombreux. Le plus considérable était à Saumur. Ces institutions furent successivement mutilées, et enfin tout-à-fait interdites. Le 2 avril 1666, les académies pour la noblesse protestante furent défendues. Le 9 décembre 1670, on fit défense aux maîtres d'enseigner autre chose que la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Le 4 décembre 1671, on ne permit qu'une seule école et qu'un seul maître dans les lieux où ils étaient autorisés. Le 11 janvier 1685, cette permission fut restreinte aux lieux où le culte était toléré, et moins de quatre ans après on supprima la célèbre académie de Sédan.

PROTESTANS. Meaux a été le berceau du protestantisme en France. Guillaume Brissonet, évêque de cette ville, avait réuni auprès de lui plusieurs savans distingués, notamment Jacques Fabre ou Lefèvre, surnommé d'Estaples, qui devint chantre et official de Meaux; Guillaume Farel, professeur au collége du cardinal Lemoine; Martial Mazurier, Girard Buffi, tous docteurs de Sorbonne. La réforme de Luther avait déjà en France de nombreux partisans. François Ier lui-même et Louise de Savoie, sa mère, se montrèrent d'abord très-disposés en faveur de la réforme. On lit, dans le journal de cette princesse : « L'an 1522, mon fils et moi, par la grâce du

» Saint-Esprit, commençasmes à cognaistre les hypocrites
» blancs, noirs, gris, enfumés et de toutes couleurs, desquels,
» par sa clémence et bonté infinie, veuille nous préserver et
» défendre; car si Jésus-Christ n'est menteur, il n'est point
» de plus dangereuse génération en toute nature humaine. »

La cour de Rome s'alarma; elle avait pour elle le chancelier Duprat, qui déjà lui avait sacrifié les intérêts de la France, et qui avait un empire absolu sur le roi et sur sa mère.

Bientôt, suivant l'exemple et l'impulsion de la cour de Rome, il défendit de publier aucune traduction de livres saints, ni aucun autre ouvrage sur les matières de religion.

Pierre Genigoire avait, en 1525, demandé au parlement la permission d'imprimer les heures de Notre-Dame, traduites en français. Consultée par le parlement, la Sorbonne avait répondu « que de pareilles traductions, tant de la Bible que d'au-
» tres livres de religion, étaient pernicieuses et dangereuses,
» parce que les livres ont été approuvés en latin, et doivent
» ainsi demeurer. »

Dénoncé par les Cordeliers de Meaux, l'évêque Brissonet est réduit à renoncer ou à paraître renoncer aux nouvelles doctrines; mais les savans qu'il avait appelés auprès de lui sont forcés de fuir. Fabre se retira d'abord à Blois, puis à Nérac auprès de la sœur du roi, Marguerite, qui, par son esprit, ses talens et sa tolérance, s'est illustrée sous le nom de reine de Navarre. Farel, après avoir séjourné quelque temps à Paris, s'enfuit en Suisse et porta le premier à Genève les principes de la réforme. Brissonet trouva des imitateurs dans plusieurs autres évêques de France, qui, comme lui, sacrifièrent leurs opinions à leur sûreté personnelle. Odet de Coligny, cardinal de Châtillon, eut seul le courage de ne point changer; mais bientôt les supplices de Jacques de Pavanes, de Jean Leclerc, de l'Hermite, de Louis Berquin, avertirent les partisans de la réforme que la cour de Rome avait juré leur extermination. François Ier se montrait tour à tour tolérant et fanatique. La reine de Navarre resta fidèle à ses premières opinions. Liset, créature du chancelier Duprat, qui l'avait nommé premier président au parlement de Paris, poursuivait les protestans avec un implacable acharnement. Les ouvrages de la reine

de Navarre furent censurés par la Sorbonne. Le recteur de l'Université osa parler contre cette censure. Liset mande à la barre du parlement le recteur et un étudiant qui, après avoir fait son droit à Paris, s'était réfugié à Orléans. Le recteur parvint à se sauver en Saintonge, et l'étudiant à Bâle; cet étudiant, c'était Calvin. Liset mande encore à la barre des professeurs célèbres par leurs talens et leurs ouvrages, et qui n'avaient fait qu'obéir aux ordres du roi, lequel leur impose l'obligation d'interpréter les livres hébraïques. Le parlement leur défend de traduire aucun livre hébreux ou grec. Voilà de savans professeurs forcés de désobéir aux ordres du roi qui les avaient institués, ou aux arrêts du parlement qui n'avaient sur eux aucune juridiction quant à l'exercice des fonctions qu'ils tenaient du roi seul.

Les arrestations, les exils, les supplices continuent, et la révolte semble s'agrandir par les résistances mêmes. C'est à cette époque que commence cette longue suite de proscriptions, dont l'inévitable résultat fut la guerre civile et toutes ses horreurs; et ces horreurs se sont renouvelées pendant près de trois siècles et sous les règnes de neuf rois, depuis François Ier jusqu'à Louis XV, depuis le supplice de Jacques de Pavanes et de Leclerc jusqu'aux dragonades et aux ceps de l'abbé Du Chaila. Notre âge a subi les mêmes calamités, et le massacre de Montauban n'a pas été le dernier crime de l'intolérance. Les protestans respirèrent quelque temps sous le règne de Louis XVI. Leur état civil n'était pas légalement avoué, mais le sang avait cessé de couler. Cependant quelques scènes de douleur ont encore troublé la paix dont ils jouissaient.

La France a réparé la perte que lui causa l'inexcusable bannissement de cent mille familles industrieuses, et dont l'émigration bien involontaire avait porté chez l'étranger les talens qui doublent les produits du commerce, et les capitaux qui l'alimentent. Ils jouissent maintenant de tous les droits de cité; il n'y a plus en France que des Français soumis aux mêmes lois, admis aux mêmes droits; et dans les lieux mêmes où régnaient le chef de la ligue et une congrégation intolérante, les chrétiens de la religion réformée et les chrétiens catholiques assistent aux cérémonies de leur culte avec une sé-

curité que la plus légère divergence n'a jamais troublée. Quelques maisons séparent les deux temples.

Les protestans luthériens se réunissent à l'Oratoire et à l'ancienne église de la Visitation, et ceux de la confession d'Ausbourg à l'église des anciens Carmes-Billettes. Les ministres du culte protestant et du culte hébraïque sont, comme ceux de la religion des autres Français, payés par le trésor public.

PROVIDENCE (asile de la), près la barrière des Martyrs, n° 50, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre. Fondé en 1804, par M. et madame de la Vieuville. Soixante vieillards ou infirmes y sont nourris et logés tant en santé qu'en maladie.

PROUVAIRES (marché des), 3e arrond., Q. St.-Eustache. Il a fallu démolir plusieurs maisons pour obtenir l'emplacement nécessaire. Ce marché n'a été ouvert qu'en 1818. On n'y vend que de la viande et de la volaille. Les travaux ont été exécutés sur les dessins et la direction de M. Fourvel.

Le nouveau marché des Prouvaires était le seul où les bouchers et les charcutiers pouvaient vendre leurs marchandises hors de leurs étaux ordinaires. Un arrêté de M. le préfet a étendu cette faculté aux marchés des Faubourg-St.-Germain, des Carmes et des Blancs-Manteaux. Cet arrêté, du 4 juin 1813, a reçu son exécution le 7 du même mois.

On y admet, par ordre de liste, les bouchers et charcutiers établis dans le ressort de la préfecture de police.

La rétribution pour la jouissance de chaque état est fixé pour les bouchers à 4 francs par jour, et pour les charcutiers à 1 fr. 50 centimes, sur le premier marché, et à 3 et 1 francs sur les deux autres.

PRUDHOMMES. Institution nouvelle, établie dans nos villes manufacturières, composée d'anciens fabricans ou d'anciens ouvriers que leur expérience, leur probité recommandent à la confiance de leurs pairs. Ils prononcent sur les différens qui s'élèvent entre les maîtres et les ouvriers. Ce tribunal de famille est l'application salutaire du juri au régime des établissemens industriels.

PRYTANÉE (le). L'ancien collége Louis-le-Grand fut organisé en prytanée en 1800. Il conserva ce nom jusqu'en 1802, et prit celui de Lycée-Impérial.

PUITS-D'AMOUR (le). Il était situé place d'Ariane. *V*. PLACE D'ARIANE.

PUITS-L'ERMITE (place du), rue du Puits-l'Ermite, 12ᵉ arrond., quartiers du Jardin-du-Roi et St.-Marcel. *V*. pour l'étymologie de ce nom, RUE DU PUITS-L'ERMITE.

PUITS-CERTAIN (le). *V*. RUE ST.-HILAIRE.

PUITS (le bon). *V*. RUE DU BON-PUITS.

PUITS-DE-FER. (*V*. RUE-NEUVE-ST.-ÉTIENNE ST.-MARCEL.

PUITS-MAUCONSEIL (le). *V*. RUE DU VIEUX-COLOMBIER.

PUITS-QUI-PARLE (le). *V*. RUE DU PUITS-QUI-PARLE.

PUITS-DE-ROME (passage et cour du), rue des Gravilliers, nº 28, 6ᵉ arrond., Q. St.-Martin-des-Champs. Ce passage a pris son nom d'une maison et d'une enseigne appelées le *Puits-de-Rome*.

Q

QUAIS. On en compte trente-trois, dont quatorze sur la rive droite de la Seine, onze sur la rive gauche, quatre dans l'île St.-Louis, et quatre dans l'île du Palais ou la Cité. *Voy*. leurs noms.

QUARTIERS DE PARIS. On n'en comptait que quatre au 10ᵉ siècle, huit sous le règne de Philippe-Auguste, seize sous Charles V et Charles VI, dix-sept sous Henri III. Une déclaration de Louis XIV, du 12 décembre 1702, enregistrée le 5 janvier suivant en fixa le nombre à vingt, qu'on désigna ainsi : — 1ᵉʳ, la Cité. — 2ᵉ, St.-Jacques-la-Boucherie. — 3ᵉ, Sainte-Opportune. — 4ᵉ, le Louvre. — 5ᵉ, le Palais-Royal. — 6ᵉ, Montmartre. — 7ᵉ, St.-Eustache. — 8ᵉ, les Halles. — 9ᵉ, St.-Denis. 10ᵉ, St.-Martin. — 11ᵉ, la Grève. — 12ᵉ, St.-Paul. — 13ᵉ, Ste.-Avoie. — 14ᵉ, le Temple. — 15ᵉ, St.-Antoine. — 16ᵉ, la Place-Maubert. — 17ᵉ, St.-Benoît. — 18ᵉ, St.-André. — 19ᵉ, le Luxembourg. — 20ᵉ, St.-Germain-des-Près.

En 1722, il fut proposé d'en ajouter un vingt-unième, sous le nom de *quartier Gaillon*. Un arrêt du conseil l'établit ainsi : cependant la division en vingt quartiers subsista jusqu'à la révolution.

Le mot *quartier* indique assez que lors de la première division, Paris fut partagé en quatre parties. Ces quatre premiers quartiers étaient ceux de la *Cité*, de *St.-Jacques-la-Boucherie*, de la *Verrerie* et de la *Grève*.

Lorsqu'il fallut nommer les électeurs pour les états-généraux, en 1789, le bureau de la ville divisa Paris en soixante districts. C'est dans les chefs-lieux de ces districts que se réunirent les citoyens de Paris, lors de l'insurrection du 13 juillet 1789.

Ces districts furent ainsi désignés : St.-Eustache. — Saint-Philippe-du-Roule. — Capucins. — St.-Honoré. — St.-Jac-

ques-la-Boucherie. — St.-Laurent. — Capucins-du-Marais. — Cordeliers. — St.-Lazare. — Mathurins. — Carmélites. — Jacobins-St.-Honoré. — Filles-Dieu. — Petit-St.-Antoine. — Petits-Pères. — Feuillans. — St.-Gervais. — St.-Merry. — Capucins-Chaussée-d'Antin. — Carmes-Déchaussés. — Prémontrés. — Enfans-Rouges. — St.-Nicolas-du-Chardonnet. — St.-Germain-l'Auxerrois. — Pères-de-Nazareth. — St.-Severin. — Ste.-Élisabeth. — St.-Louis-la-Culture. — Notre-Dame-St.-Victor. — Ste.-Opportune. — L'Oratoire. — Barnabittes. — Popincourt, ci-devant Tresnel. — Sépulcre, ci-devant St.-Nicolas-des-Champs. — St.-Roch. — Blancs-Manteaux. — Saint-Magloire. — Bonne-Nouvelle. — Saint-Martin-des-Champs. — St.-Leu. — St.-Jean-en-Grève. — Abbaye-St.-Germain-des-Prés. — Récollets. — St.-Joseph. — Ste.-Marguerite. — St.-Jacques-du-Haut-Pas. — Sorbonne. — Saint-André-des-Arts. — Petits-Augustins. — Val-de-Grâce. — Saint-Honoré. — St.-Jacques-l'Hôpital. — Théatins. — St.-Louis-en-l'Ile. — Jacobins-St.-Dominique. — Enfans-Trouvés. — Saint-Marcel. — Minimes. — Filles-St.-Thomas. — St.-Étienne-du-Mont.

Le 25 juillet 1790, quarante-huit sections furent substituées aux soixante districts. Les noms qu'on leur donna alors furent changés en 1793. Voici les noms différens qu'elles reçurent à ces deux époques. Nous mettrons en italique ceux de 1793.

— Des Tuileries; *même nom.* — Des Champs-Élysées; de *la République.* — Du Palais-Royal; de *la Butte des Moulins*, ensuite *de la Montagne.* — De la Place-Vendôme; *des Piques.* — De la Bibliothèque; *de* 1792, ensuite de *Lepelletier.* — De la Grange-Batelière; *du Mont-Blanc.* — Du Louvre; *même nom* d'abord, ensuite du *Muséum.* — De l'Oratoire; des *Gardes-Françaises.* — De la Halle-au-Blé; *même nom.* — Des Postes; *Contrat-Social.* — De la Place-Louis-XIV; du *Mail*, ensuite de *Guillaume-Tell.* — De la fontaine Montmorency; de *Molière* et *La Fontaine*, ensuite de *Brutus.* — De Bonne-Nouvelle; *même nom.* — Du Ponceau; des *Amis de la Patrie.* — Mauconseil; de *Bonconseil.* — Du Marché-des-Innocens; des *Halles*, ensuite des *Marchés.* — Des Lombards; *même nom.* — Des Arcis; *idem.* — Du Faubourg-Montmartre;

idem. — De Bondy; *idem.* — Du Temple; *idem.* — De Popincourt; *idem.* — De Montreuil; *idem.* — Des Quinze-Vingts; *idem.* — Des Gravilliers; *idem.* — Du Faubourg-St.-Denis; du *Nord.* — De la rue Beaubourg; de la *Réunion.* — Des Enfans-Rouges; du *Marais*, ensuite de l'*Homme-Armé.* — Du Roi-de-Sicile; *des Droits-de-l'Homme.* — De l'Hôtel-de-Ville; de *la Maison-Commune*, ensuite de la *Fidélité.* — De la Place-Royale; des *Fédérés*, ensuite de l'*Indivisibilité.* — De l'Arsenal; *même nom.* — De l'Ile; de la *Fraternité.* — De Notre-Dame; de la *Cité.* — De Henri IV; du *Pont-Neuf*, ensuite *Révolutionnaire.* — Des Invalides; *même nom.* — De la Fontaine-de-Grenelle; *idem.* — Des Quatre-Nations; *idem*, ensuite de l'*Unité.* — Du Théâtre-Français; de *Marseille*, ensuite de *Marat.* — De la Croix-Rouge; *idem*, ensuite du *Bonnet-Rouge.* — Du Luxembourg; *idem*, ensuite de *Mucius-Scœvola.* — Des Thermes-de-Julien; de *Beaurepaire*, ensuite *Régénérée* et *Challier.* — De Sainte-Geneviève; du *Panthéon-Français.* — De l'Observatoire; *même nom.* — Du Jardin-des-Plantes; des *Sans-Culottes.* — Des Gobelins; du *Finistère*, ensuite de *Lazouski.*

Un décret de la convention nationale, du 19 vendémiaire an 4, divisa Paris en douze *arrondissemens* ou *mairies*, et chaque *arrondissement* ou *mairie* en quatre *quartiers*. Ainsi le nombre des quartiers fut égal à celui des sections. Cette division subsiste encore. Nous en avons déjà présenté le tableau (*V.* MAIRES). Nous allons indiquer ici les édifices et les lieux remarquables que renferme chaque quartier.

PREMIER ARRONDISSEMENT.

Quartier de la Place-Vendôme.

Le collége royal Bourbon. — La fontaine du collége Bourbon. — La nouvelle église de la Madeleine. — La place Vendôme. — La colonne de la place Vendôme.

Quartier des Tuileries.

L'église de l'Assomption. — L'arc de triomphe du Carrousel. — La galerie ou passage Delorme. — Le nouvel hôtel des

postes. — Le palais des Tuileries. — Le jardin des Tuileries. — Le théâtre du Vaudeville.

Quartier des Champs-Élysées.

Les Champs-Élysées. — Le palais de l'Élysée - Bourbon. — Le jardin Beaujon. — L'arc de triomphe de l'Étoile. — La place Louis XV. — Le Garde-Meuble de la couronne et l'hôtel de la Marine. — Le pont Louis XVI. — La barrière de Neuilly. — L'institution de Sainte-Perrine. — La pompe à feu de MM. Perrier. — La pépinière du Roule. — La manufacture royale des tapis de la Savonnerie.

Quartier du Roule.

La chapelle Beaujon. — L'hospice Beaujon. — Le jardin de Monceau. — L'église Saint-Philippe-du-Roule. — L'abattoir du Roule. — Le jardin de Tivoli

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartier Feydeau.

L'ancienne salle de l'Académie royale de Musique. — La Bibliothèque du Roi. — Les bains Chinois. — La Bourse. — Le passage Feydeau. — Le Théâtre-Italien. — Le Théâtre-Louvois. — Le théâtre de l'Opéra-Comique. — Le théâtre des Variétés.

Quartier du Palais-Royal.

Le Théâtre-Français. — Le Palais-Royal. — Le jardin du Palais-Royal. — L'église Saint-Roch. — Le marché Saint-Honoré.

Quartier de la Chaussée-d'Antin.

La nouvelle salle de l'Académie royale de Musique. — La barrière des Martyrs.

Quartier du Faubourg-Montmartre.

L'abattoir Montmartre. — L'église de Notre-Dame-de-Lorette. — L'Asile-royal-de-la-Providence.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartier Saint-Eustache.

L'église St.-Eustache. — L'hôtel des Postes.

Quartier du Faubourg-Poissonnière.

Le Gymnase-Dramatique. — L'établissement St.-Lazare.

Quartier Montmartre.

Le marché St.-Joseph.

Quartier du Mail.

Les messageries royales. — L'église Notre-Dame-des-Victoires.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartier du Louvre.

Le palais du Louvre. — Le Musée royal des Antiques et des tableaux. — Le Pont-au-Change. — L'église St.-Germain-l'Auxerrois.

Quartier de la Banque-de-France.

La Banque de France. — La place des Victoires. — Le spectacle de Pierre. — Les galeries Montesquieu. — La halle au Blé. — La fontaine de la halle au Blé. — La colonne de Médicis.

Quartier des Marchés.

La halle aux Draps. — La fontaine des Innocens.

Quartier St.-Honoré.

Le temple de l'Oratoire. — La fontaine du Trahoir.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartier Montorgueil.

La halle aux Cuirs.

Quartier de la Porte-St.-Martin.

Le Château-d'Eau du boulevard Bondy. — Le Diorama. — La barrière du Combat. — L'hospice des Incurables-Hommes. — L'hôpital St.-Louis. — La Porte St.-Martin. — Le théâtre de la Porte-St.-Martin. — La barrière St.-Martin.

Quartier du Faubourg-St.-Denis.

L'église St.-Laurent.

Quartier Bonne-Nouvelle.

L'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartier du Temple.

Le théâtre de l'Ambigu-Comique. — Le théâtre de la Gaîté. — Le Panorama-Dramatique. — Le Cirque-Olympique de MM. Franconi. — Le spectacle des Funambules. — La halle au Vieux-Linge. — Le palais du Temple. — Les bains Turcs.

Quartier St.-Martin-des-Champs.

Le Conservatoire des Arts et Métiers.—L'église Ste.-Élisabeth. —La prison des Madelonnettes. — Le marché de l'Abbaye-St.-Martin. — La fontaine du marché de l'Abbaye-St.-Martin. — L'église St.-Nicolas-des-Champs.

Quartier des Lombards.

La fontaine de la cour Batave. — La tour de St.-Jacques-la-Boucherie. — L'église St.-Leu-et-St.-Gilles.

Quartier de la Porte-St.-Denis.

La porte St.-Denis. — Le bureau des nourrices. — La fontaine du Ponceau.

SEPTIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartier du Mont-de-Piété.

Les Archives du royaume. — L'église des Blancs-Manteaux. — L'église St.-François-d'Assise. — L'imprimerie royale. — Le Mont-de-Piété.

Quartier du Marché-St.-Jean.

Le marché St.-Jean. — Le nouveau marché de la rue Vieille-du-Temple, dit des *Blancs-Manteaux*. — La prison de la Force. — Le temple des Luthériens.

Quartier des Arcis.

Le pont Notre-Dame. — La pompe Notre-Dame. — La fontaine du Palmier.

Quartier Ste.-Avoye.

L'église St.-Merry. — L'hôtel de Mesme. — L'hôtel des Contributions indirectes.

HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartier de Popincourt.

L'église St.-Ambroise. — La barrière de Ménilmontant. — L'abattoir de Ménilmontant. — L'abattoir de Popincourt. — La caserne de Popincourt.

Quartier des Quinze-Vingts.

L'hôpital St.-Antoine. — La Manufacture des glaces. — L'hospice des Quinze-Vingts. — Le marché Beauveau.

Quartier du Faubourg-St.-Antoine.

L'église Ste.-Marguerite. — La barrière de Vincennes ou du Trône.

Quartier du Marais.

L'hôtel Carnavalet. — La place Royale. — L'église des Filles-du-St.-Sacrement.

NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartier de la Cité.

Le palais Archiépiscopal. — La Cathédrale ou église Métropolitaine. — Le pont St.-Charles. — Le pont de la Cité. — Le marché aux Fleurs. — L'hôtel-Dieu.

Quartier de l'Arsenal.

L'Arsenal. — Le collége Charlemagne. — Les greniers de réserve. — L'église St.-Louis-et-St.-Paul. — La Bibliothèque de Monsieur. — L'église de la Visitation.

Quartier de l'Hôtel-de-Ville.

L'église St.-Gervais. — La place de l'Hôtel-de-Ville, ou la

Grève. — L'Hôtel-de-Ville ou de la Préfecture du Département. — La Bibliothèque de la Ville.

Quartier de l'Ile-St.-Louis.

L'église St.-Louis-en-l'Ile. — Le pont Marie.

DIXIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartier de la Monnaie.

La prison de l'Abbaye. — La galerie d'Architecture. — Le palais de l'Institut ou des Beaux-Arts. — Le pont des Arts. — L'École royale des Beaux-Arts. — L'hôpital de la Charité. — L'église Saint-Germain-des-Prés. — La bibliothèque Mazarine. — Le Musée royal des Mines. — L'hôtel des Monnaies. — La poste aux chevaux.

Quartier du Faubourg-St.-Germain.

Le Musée central d'artillerie. — L'hôtel des Gardes-du-Corps. — Le palais de la Légion-d'Honneur. — L'église Saint-Thomas-d'Aquin.

Quartier St.-Thomas-d'Aquin.

L'église de l'Abbaye-au-Bois. — L'ôpital des Enfans-Malades. — La fontaine Grenelle. — L'hospice des Incurables-Femmes. — L'hospice des Ménages. — L'église des Missions-Étrangères. — L'hôpital Necker.

Quartier des Invalides.

Le Champs-de-Mars. — Le palais de la Chambre des Députés. — L'hôpital de la Garde-Royale. — La barrière de Grenelle. — L'abattoir de Grenelle. — La pompe à feu du Gros-Caillou. — L'hôtel des Invalides. — Le Pont des Invalides. — L'École-Militaire.

ONZIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartier de l'École-de-Médecine.

L'École de Médecine. — La Bibliothèque de l'École de Médecine. — L'hospice spécial de l'École de Médecine. — La fontaine de l'École de Médecine. — Le collége St.-Louis. — La manufacture royale de mosaïque. — Le théâtre de l'Odéon. — Le marché à la Volaille.

Quartier de la Sorbonne.

L'église Sorbonne. — L'église St.-Severin. — Le palais des Thermes.

Quartier du Palais-de-Justice.

Le Palais-de-Justice. — La place du Palais-de-Justice. — La Sainte-Chapelle. — Le palais de la cour des Comptes. — La place Dauphine. — La fontaine Desaix. — Le pont St.-Michel. — Le Pont-Neuf. — La statue équestre de Henri IV.

Quartier du Luxembourg.

Le palais de la Chambre des Pairs. — Le jardin de ce palais. — La galerie du Luxembourg. — La pépinière. — Le marché St.-Germain. — L'église St.-Sulpice.

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartier de l'Observatoire.

L'Observatoire. — La Maternité. — Le jardin des Apothicaires. — Le château-d'eau d'Arcueil. — L'hôpital Cochin. — L'église St.-Jacques-du-Haut-Pas. — Le cabinet de Minéralogie. — L'institution des Sours-Muets. — Le Val-de-Grâce. — — L'hôpital des Vénériens.

Quartier St.-Marcel.

L'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux de Paris. — Le cimetière Ste.-Catherine. — Le Marché-aux-Chevaux. — La manufacture de tapisserie des Gobelins. — La boulangerie des hôpitaux et hospices. — L'église St.-Médard. — L'hôpital de la Pitié. — L'hospice de la Salpétrière. — L'abattoir de Ville-Juif ou d'Ivry.

Quartier du Jardin-du-Roi.

L'institution royale des Jeunes-Aveugles. — Le Jardin-des-Plantes ou du Roi. — Le Muséum d'histoire naturelle. — La bibliothèque du Jardin-des-Plantes. — Le pont d'Austerlitz ou du Jardin-du-Roi. — L'église St.-Nicolas-du-Chardonnet. — Le port aux Tuiles. — La halle aux Veaux. — La halle aux Vins.

Quartier St.-Jacques.

Les Catacombes. — L'École de Droit. — L'église St.-Étienne-

du-Mont. — Le collége de France. — La basilique de Ste.-Geneviève, autrefois le Panthéon. — La bibliothèque de Ste.-Geneviève. — Le collége de Henri IV. — Le collége Louis-le-Grand. — Le marché de la place Maubert. — La prison de Ste.-Pélagie. — L'école-Polytechnique.

QUARTINIERS. Lorsque la ville fut divisée en quatre parties, on nomma pour chacune d'elles un officier public, pris parmi les notables et chargé de veiller au bon ordre et à l'exécution de tous les réglemens de polie. Le nombre de ces officiers s'augmenta avec celui des quartiers. Sous Charles VI leurs fonctions prirent une bien plus grande importance, puisqu'à leurs anciens droits on ajouta celui d'assembler et de commander la milice bourgeoise des quartiers auxquels ils étaient préposés. Ils eurent alors sous eux des dixainiers et des cinquanteniers. Ils rendirent d'importans services à la capitale, en s'opposant, autant qu'il fut en leur pouvoir, aux excès des *cabochiens* soulevés par le comte de St.-Paul en faveur de Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne. (*Histoire de Charles VI*, par Jean Juv. des Ursins.) Dans le temps de la ligue leurs fonctions furent usurpées par la fameuse ligue particulière appelée des *seize*. Cette faction avait été formée par un *La Rocheblond*, bourgeois de Paris. Il partagea les seize quartiers de Paris entre six personnes, à la tête desquelles marchait Bussy-le-Clerc. Il est inutile de rapporter ici les faits auxquels se rattache cette faction, qui, pendant plusieurs années, exerça une puissance presque sans bornes. Avant la révolution les quartiniers n'étaient plus que de simples officiers de ville, préposés à la fermeture des portes, à la liberté des abords et au nétoiement des remparts ou boulevards extérieurs.

QUINZE-VINGTS (hospice royal des), rue de Charenton, nº 38, 8ᵉ arrond., Q. des Quinze-Vingts. Avant le règne de St.-Louis, les pauvres aveugles formaient une espèce de congrégation. Ils allaient tour à tour à la quête ; mais les dons de la charité étaient trop insuffisans, surtout quand l'âge ou les infirmités avaient ralenti les pas des infortunés quêteurs. St.-Louis voulut leur assurer un asile. En 1254 on commença de bâtir un hôpital dans un lieu nommé *Champ-Porri*, situé dans la rue St.-Honoré, au coin de la rue St.-Nicaise, en faveur de

trois cents (ou *quinze vingts*) pauvres aveugles. Ruteboeuf, poète contemporain de St. Louis, rapporte ainsi cette fondation :

Li roix a mis en un repaire,
(Mes je ne sais pas porquoi faire)
Trois cents aveugles rote à rote.
Parmi Paris en va trois paires,
Tote jor ne finent de braire.
As trois cents qui ne voient gote,
Li uns sache, li autre bote;
Se se donnent mainte secosse,
Qu'il n'y a nul qui lor éclaire;
Si feux y prent, ce n'est pas dote,
L'ordre sera bruslée tote,
S'aura li roix plus à refere.

Cet hospice fut achevé en 1260. En 1270, une ordonnance de St. Louis nomma le grand aumônier de France visiteur de cette maison. Cette ordonnance fut confirmée en 1411, par une bulle de Jean XXII, qui exempta l'hôpital des Quinze-Vingts de toute juridiction épiscopale. L'hôpital et l'église furent bâtis par Eudes de Montreul, architecte ordinaire de St. Louis.

Nous allons citer maintenant un passage du *Mémorial Parisien*, qui donne sur cet établissement, tel qu'il est à présent, tous les détails nécessaires.

« La petite rue *St.-Louis*, dans le quartier St.-Honoré, bâtie sur l'emplacement des Quinze-Vingts, a conservé le nom de son fondateur. Les belles maisons des rues de Rohan et de Valois se sont élevées sur l'emplacement de cet antique hospice...... Les Quinze-Vingts ont été transférés, en 1799, de la rue St.-Honoré dans la rue de Charenton, où ils occupent l'ancien hôtel des *Mousquetaires-Noirs*, supprimés en 1775...... Le régime intérieur de cet établissement n'est point assez connu, et l'idée qu'on s'en forme assez généralement n'est point exacte. La cour d'entrée est très-spacieuse et absolument nue : garnie d'arbres elle serait d'un aspect plus agréable; mais il faut se rappeler que cet embellissement, nul pour ceux qui l'habitent, leur serait très-nuisible, en rendant leur marche embarrassée et souvent dangereuse..... La chapelle, qui sert aussi de paroisse à cette partie du faubourg, se trouve à droite. Tout

le reste des bâtimens, distribués en petits logemens séparés par de larges corridors, est occupé par les aveugles et leurs familles.

» Au rez-de-chaussée, au fond de la seconde cour, est une jolie salle d'exercice, de forme circulaire, et garnie de siéges en amphithéâtre. Le pourtour est orné des bustes de Cicéron, Démosthènes, Virgile, Aristote, Montesquieu, Buffon, Descartes et Fénélon : et au-dessus de la porte destinée aux aveugles, ceux de Fridzeri, Saunderson, Homère, Milton, Bélisaire et Weissembourg.

» Une inscription, au pinceau, sur la poutre qui se prolonge au centre du plafond, atteste un prodige qui honore les sciences et l'humanité, en rappelant que Pinjon, aveugle, qui avait suivi au lycée Charlemagne les leçons de M. Francœur, obtint le premier prix de mathématiques transcendantes, et devint, dans cette partie, professeur des jeunes aveugles en l'an 7, et en 1812 à Angers.

» L'infirmerie, placée dans un bâtiment isolé, ne contient que douze lits, pour les hommes, et autant pour les femmes ; et ce petit nombre est plus que suffisant. On y voit peu de malades alités...... Dans la même cour, et au bout d'une allée de jeunes arbres, se trouve le *dépositoire :* ce petit édifice sépulcral, construit récemment, fait le plus grand honneur au bon goût et au talent de l'architecte de la maison.

» Le régime intérieur ne laisse rien à désirer sous tous les rapports. La haute direction est rentrée, depuis le retour du roi, dans les attributions du grand-aumônier. Il est assisté d'un conseil gratuit, composé de deux ecclésiastiques, deux magistrats et deux notables. Les aveugles ne sont point assujettis à une vie commune. Ils vivent isolément ou dans leur ménage ; ils peuvent avoir avec eux leurs femmes et leurs enfans....

» Le traitement quotidien de chaque aveugle célibataire est de 1 franc 20 centimes ; marié, de 1 franc 50 centimes, et de 15 centimes en sus pour chaque enfant au-dessous de 14 ans. Ces derniers reçoivent dans l'établissement une éducation élémentaire. Ils sont mis en apprentissage après avoir rempli leurs premiers devoirs de religion..... Depuis que les jeunes aveugles, par une mesure très-sage, ont été transférés dans l'établisse-

ment de la rue St.-Victor, on ne trouve plus aux Quinze-Vingts que des hommes et des femmes d'un âge mûr, ou des vieillards... Une partie des bâtimens est encore occupée par deux ateliers étrangers à l'hospice, et d'un genre absolument différent. L'un est une filature de coton dirigée par M. Pickfort, mécanicien ; l'autre est l'établissement qu'a formé M. Appert, pour la conservation des substances nutritives, etc. etc. »

QUINZE-VINGTS (marché des). Ce marché, qui n'existe plus depuis long-temps, se tenait rue St.-Honoré, près l'ancien hospice des Quinze-Vingts, depuis le Palais-Royal jusqu'à la rue de l'Échelle.

QUENOUILLES. La bigamie est encore, dans notre nouvelle législation criminelle, passible d'une peine infamante. L'ancienne législation était plus sévère. Plusieurs arrêts du parlement de Paris ont condamné des bigames au fouet, d'autres à la potence. Dans tous les cas lorsque le condamné subissait sa peine, il portait deux quenouilles.

QUINQUETS. Ce moyen d'éclairage a quelque ressemblance avec la *lucerna mirabilis* des anciens, dont Cardan nous a conservé la figure dans son traité *de subtilitate rerum*. Les *quinquets* ont conservé le nom de leur inventeur. Le premier théâtre éclairé par ce procédé a été le Théâtre-Français, qui en adopta l'usage en 1784. *V.* GAZ HYDROGÈNE.

R

RAISON (place, pont et temple de la), nom donné en 1793 à la place, au pont et à l'église Notre-Dame.

RAMBOUILLET ou *jardin de Reuilly*. En 1676, un particulier nommé Rambouillet acheta, près de la Rapée, un vaste terrain auquel il donna son nom, et où il fit construire une maison charmante qu'on appela les *Quatre-Pavillons*. Il l'entoura d'un jardin dont la beauté attira tout Paris. En 1720, un nouveau propriétaire fit abattre la maison et changea les jardins en marais potagers.

RAMBOUILLET (hôtel). *V.* RUE ST.-THOMAS-DU-LOUVRE.

RAMONAGE PUBLIC. En 1777, un arrêt du conseil d'état accorda à un sieur Joseph Villemin le privilége exclusif du ramonage de toutes les cheminées de la capitale. Cet entrepreneur établit vingt dépôts de ramoneurs auxquels il donna un habit uniforme. Son établissement fut supprimé à la révolution.

Les compagnies d'assurance contre l'incendie se chargent du ramonage des cheminées des maisons assurées; dans les autres maisons on a recours aux fumistes. Une ordonnance de police enjoint aux propriétaires de faire ramoner leurs cheminées deux fois par an.

RAMPONNEAU (barrière). *V.* BARRIÈRES.

RAMPONNEAU (chemin de ronde de la barrière). Il conduit de la barrière Ramponneau à celle de Belleville, 6e arrond., Q. du Temple.

RAPÉE (fief de la). Les religieux de St.-Martin-des-Champs avaient autrefois désigné ainsi un four qui leur avait été donné en 1223 par un évêque de Thérouenne, et qui était situé aux halles, dans le marché aux Poirées.

RAPÉE (port de la). Il est principalement destiné à l'arrivage et au débarquement des vins, des bois de toute espèce et

du plâtre. Il embrasse le même espace de terrain que le quai dont il porte le nom.

RAPÉE (quai de la). Il doit son nom à une maison qu'y fit bâtir M. de la Rapée, commissaire-général des troupes. Il commence au pont d'Austerlitz ou du Jardin-du-Roi, et finit à la barrière de la Rapée, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts. Pendant long-temps, un traiteur, établi sur ce quai, reçut la bonne société qui se rendait chez lui pour y faire des repas, dont la *matelotte* était le plat obligé. Ces parties étaient une affaire de mode, et cette mode a changé comme tant d'autres.

RAPÉE (barrière de la). *V.* BARRIÈRES.

RAPÉE (chemin de ronde de la barrière de la). Il conduit de la barrière de la Rapée à celle de Bercy, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts.

RATS (barrière des) *V.* BARRIÈRES.

RATS (chemin de ronde de la barrière des). Il conduit de la barrière des Rats à celle d'Aunay, 8e arrond., Q. Popincourt.

RÉCOLLETS (les), au coin de la rue des Récollets et de la rue du Faubourg-St.-Martin. Cet ordre était la troisième réforme introduite dans l'ordre de St.-François. Il avait été fondé en Espagne, en 1496, par Jean Guadalape, cordelier de l'Étroite-Observance. Les Récollets s'établirent en France en 1596, et ils vinrent à Paris en 1600. Jacques Cottard, tapissier, donna à ces religieux une vaste maison qu'il possédait dans la rue du Faubourg-St.-Martin, en face de l'église Saint-Laurent, quartier qui alors était presque inhabité. Protégés par Henri IV et la reine Marie de Médicis, les Récollets s'établirent dans cette maison en 1603; ils firent bâtir à côté une église dont Marie fit les frais, et dont elle posa la première pierre.

Le fameux Roquelaure, dont les plaisanteries ne furent ni spirituelles ni de bon goût, fut inhumé dans cette église.

Les Récollets furent supprimés en 1790. Leur couvent a été converti en hospice des incurables.

RÉCOLLETTES (les) ou *filles de l'Immaculée-Conception*, rue du Bac, n° 75, au coin de la rue de la Planche. Des Récollettes de Verdun, appelées à Paris par la présidente de Lamoignon, et autorisées à s'y établir, cédèrent leurs droits aux Ré-

collettes de St.-Nicolas-de-Tulle, qui achetèrent une maison rue du Bac, et s'y établirent en 1637.

Les Récollettes étaient, par leurs statuts, sous la direction des Récollets, qui, se trouvant trop éloignés de leurs sœurs, obtinrent la permission de bâtir un hospice de Récollets à côté de celui des Récollettes. Cet hospice fut construit rue de la Planche; des désordres scandaleux furent la conséquence de ce voisinage, et un arrêt du conseil du roi, du mois de mars 1708, ordonna que les frères Récollets seraient séparés de leurs sœurs de *l'Immaculée - Conception*. Elles avaient reçu ce second titre de Marie-Thérèse d'Autriche, qui avait obtenu une bulle du 18 août 1663, qui autorisa les Récollettes à prendre les statuts, l'habit et le nom de *Religieuses-de-l'Immaculée-Conception*.

Ce couvent fut déclaré fondation royale en 1664. Louis XIV fit bâtir l'église. Commencée en juillet 1693, elle fut bénite le 5 décembre 1694. On remarquait au-dessus du maître-autel un tableau de la Conception peint par Lafosse. Supprimé en 1790, ce couvent fut vendu ; il a été remplacé par des maisons particulières.

RECOMMANDERESSES. Cet établissement était très-ancien. Il avait été créé en faveur des quatre filles de la nourrice de Jean II, roi de France, et datait du 15e siècle. Il fut établi pour recevoir dans une maison commune et placer les nourrices qui venaient à Paris. *V.*, pour l'état actuel de cet établissement, BUREAU DES NOURRICES.

RECTEUR *de l'Université*, chef des différens établissemens d'instruction à Paris. Il était choisi dans la faculté des arts. Pendant la durée de son rectorat, il était remplacé dans ses fonctions de professeur par un aggrégé. Ses appointemens étaient modiques ; mais il avait une voiture, un cocher et deux laquais aux frais de l'Université. Il recevait le titre de monseigneur; il avait un costume distinctif. On l'élisait pour trois mois ; mais il restait ordinairement en fonctions pendant deux ou trois ans. Chaque trimestre, il se rendait processionnellement à une église ou à un collége désigné. On voyait à cette procession les chefs de chacune des quatre facultés, les professeurs, les massiers ou appariteurs ; au milieu d'eux marchait gravement un des agens de l'Université, revêtu d'une vieille dalmatique,

et un sceptre à la main : on l'appelait le *roi de Jérusalem*, qu'il représentait sans doute dans cette cérémonie.

Feu M. Binet, traducteur d'Horace et de Virgile, et professeur de rhétorique au lycée Napoléon (maintenant collége d'Henri IV), fut le dernier recteur de l'Université. Les fonctions de recteur ne cessèrent qu'avec l'Université même en 1793.

RECUEILLAGE (port du) ou des *Saints-Pères*. Ce port, où se font principalement les chargemens de sel, de blé et d'avoine, est situé en face des quais Malaquais et Voltaire, 10e arrond., Q. de la Monnaie.

RÉFÉRENDAIRES. *V.* COUR DES COMPTES.

REFUGE (le). Autrefois on appelait aussi de ce nom la *maison de Sainte-Pélagie*. *V.* ce dernier mot.

RELIEURS. Ils n'ont formé une communauté distincte que depuis 1689, qu'ils ont été séparés des libraires. Un autre édit de 1776 les a réunis aux papetiers et colleurs. Ils avaient le droit de vendre tout ce qui tient à la papeterie et au dessin. Il leur était défendu de relier aucun livre prohibé ou contrefait, ou composé contre la religion, l'état, les bonnes mœurs, etc. L'apprentissage était de cinq ans, le compagnonage de trois, le droit de réception de deux cents livres; leur patron St.-Jean-Porte-Latine; leur bureau rue des Sept-Voies, vis-à-vis le collége Montaigu.

Cet art ne s'est perfectionné que de nos jours; les productions de nos relieurs égalent au moins celles des meilleurs relieurs anglais. On admire l'élégance et la solidité des ouvrages sortis de ateliers de MM. Thouvenin aîné, Simier et Thouvenin jeune.

RENTES *sur l'hôtel-de-Ville*. Expulsé du Milanais, François Ier voulut y rentrer. Toutes les économies du règne précédent étaient épuisées, et les traitans ne paraissaient nullement disposés à risquer de nouveaux capitaux. On imagina d'aliéner, au prévôt des marchands et aux échevins de Paris seize mille six cent soixante-dix livres de rente, à prendre sur les fermes du bétail à pied fourchu, et sur le vin vendu dans la ville, avec faculté au prévôt des marchands de revendre ces rentes aux particuliers. Lorsque l'empereur Charles-Quint fit une invasion en Provence, le conseil du roi eut recours au même expédient, et

nouvelle aliénation de huit mille trois cent soixante-trois livres de rente fut proposée et acceptée. Ces rentes devaient être prises sur la marée et la vente en détail du vin. D'autres aliénations sur les autres impositions ont eu lieu dans la suite.

Un arrêt du conseil d'état du 31 août 1719, ordonna l'extinction de ces rentes et leur remboursement; mais elles furent rétablies en 1721.

La juridiction de l'Hôtel-de-Ville avait la police de ces rentes, et tous les contrats se faisaient aux noms et sous les signatures du prévôt des marchands et des échevins.

Ces rentes furent déclarées dette publique au commencement de la révolution, et remboursées.

RÉPUBLIQUE (quai de la). *V*. QUAI BOURBON.

RESTAURATEURS. C'est en 1766 qu'un sieur Roze et un sieur Pontaillé imaginèrent d'ouvrir un *restaurant* ou *maison de santé*, et d'offrir au public leur profonde expérience dans l'art de faire les véritables consommés, dits *restaurans* ou *bouillons de prince*. Leur établissement, formé d'abord rue des Poulies, fut transporté ensuite à l'hôtel d'Aligre, rue St.-Honoré. Les restaurateurs, qu'on ne confondait point alors avec les traiteurs, n'avaient le droit de vendre que des crêmes, des potages au riz, au vermicel, des œufs frais, du macaroni, des chapons au gros sel, des confitures et autres mets de cette légèreté et de cette délicatesse. Les traiteurs n'auraient pas souffert qu'ils eussent fourni des repas complets. Ces derniers, modestes disciples de Comus, tenaient des tables d'hôtes servies à heures fixes, et leur cuisine n'attirait guère que les employés sans ménage, et les étrangers qui arrivaient à Paris. La concurrence des restaurans, ouverts à toutes les heures du jour, aurait été trop redoutable pour eux si l'appétit avait pu trouver chez les imitateurs de MM. Roze et Pontaillé, des alimens plus substantiels. Les restaurateurs n'auraient pas demandé mieux que de faire savourer à leurs habitués toutes les merveilles de leur art depuis la soupe jusqu'au dessert. La révolution mit d'accord ces fiers rivaux; d'habiles cuisiniers, restés sans emploi, ouvrirent des salons où le public put enfin jouir à son tour de ces talens qui n'avaient été jusqu'alors connus que de quelques estomacs privilégiés. Ils prirent le nom de restaurateurs, nom déjà connu

de la bonne compagnie, et les traiteurs n'eurent rien de mieux à faire que de devenir restaurateurs à leur tour.

Les noms des Véry, des Beauvilliers, des Legacque, des Ledoyen, des Nicole, des Henneveu, des chefs du *Rocher de Cancale*, du *Veau qui tette*, des *Frères Provençaux*, etc., etc., sont trop fameux pour avoir besoin de nos éloges. *V.* TRAITEURS.

RETRAITES. On appelait ainsi le séjour momentané que venaient faire à St.-Lazare des ecclésiastiques pour se livrer exclusivement au recueillement et aux exercices de piété. La retraite était ordinairement d'une semaine ou deux, et précédait presque toujours une grande fête. Il y avait aussi des retraites dans les couvens ou les paroisses, qui duraient sept jours et qui consistaient en exhortations et en prières. Les séminaires, les colléges avaient leurs retraites.

Les retraites volontaires étaient ouvertes dans tous les couvens pour les personnes pieuses qui voulaient y vivre; c'étaient de véritables pensionnats. Les logemens de ces pensionnaires volontaires étaient séparés de l'intérieur des monastères; on pouvait à son choix, dans quelques-uns, ne prendre que le logement, avec ou sans alimens. Le prix de la pension était de 300 jusqu'à 1,200 francs.

Les retraites forcées étaient, sous un autre nom, de véritables châtimens. Des pères de famille, des époux, obtenaient facilement la permission de faire enfermer leurs enfans ou leurs épouses. Les hommes étaient reçus à Bicètre, à Charenton, à la Bastille, à Vincennes; les femmes aux Filles-de-la-Madeleine, à Ste.-Pélagie, à Ste.-Valère, à la Salpétrière.

REUILLY (le château de). Ce château qu'habita Dagobert, et qui existait dès le 6e siècle, fut détruit vers la fin du 14e. Il était situé, à ce qu'on croit, sur l'emplacement qu'occupent aujourd'hui la rue de Reuilly et la petite rue du même nom.

REUILLY (barrière de). *V.* BARRIÈRES.

REUILLY (chemin de ronde de la barrière de). Il conduit de la barrière de Reuilly à celle de Picpus, 8e arr., Q. des Quinze-Vingts.

RÉVOLUTION (place de la). *V.* PLACE LOUIS XV.

RÉVOLUTION (pont de la). *V.* PONT LOUIS XVI.

RÉVERBÈRES. *V.* LANTERNES.

REZ-DE-CHAUSSÉE ou *sol de Paris*. Il est plus élevé qu'autrefois. Il nous suffira de faire remarquer que l'on montait anciennement à l'église Notre-Dame par treize marches placées autour du Parvis. Les terrains des places voisines ont été tellement exhaussés, que l'on descend maintenant pour entrer dans les mêmes places.

RIBAUDS. On appelait ainsi, sous Philippe-Auguste, des soldats dont le libertinage égalait la valeur, et qu'on exposait les premiers dans les assauts et dans toutes les entreprises dangereuses. Les débauches excessives auxquelles ils s'abandonnaient les firent licencier; mais leur nom, couvert d'infamie, fut appliqué dans la suite à tous ceux qui se livraient au libertinage. Les Ribauds, dit Du Tillet, avaient un chef qui portait le titre de *roi*, suivant l'usage établi alors de donner cette qualité à ceux qui avaient sur d'autres quelque espèce de commandement. Ce prétendu monarque connaissait de tous les jeux de dez, de brelan et autres qui se jouaient pendant les voyages de la cour. Il levait deux sous par semaine sur tout ce qu'on appelait alors *logis de Bourdeaulx, et des femmes bourdelières*. Chaque femme adultère lui devait cinq sous. Le nom de cet étrange officier fut supprimé sous Charles VII; mais l'office demeura, et ce qu'on appelait le *roi des Ribauds* fut nommé *grand-prévôt de l'Hôtel*.

RICHELIEU (la porte). Elle fut construite au milieu du 17e siècle, et démolie au commencement du 18e. Elle était placée rue de Richelieu, à la hauteur de la rue Feydeau.

RIOM (barrière de). *V.* BARRIÈRE RAMPONNEAU.

RIVOLI (place de), de la rue de Rivoli à celle des Pyramides, 1er arrond., Q. des Tuileries. Elle n'est encore que tracée.

ROBES-COURTES. Compagnie de maréchaussée spécialement chargée du service des cours de justice. Son chef s'appelait *lieutenant criminel de robe-courte*. Cette charge, très-ancienne, n'a été érigée en titre d'office qu'en 1554. La compagnie se composait de quatre lieutenans, d'un guidon, de douze exempts, d'un procureur du roi, d'un greffier, d'un commis greffier, d'un commissaire et d'un contrôleur des guerres, d'un brigadier et de soixante archers.

ROCH (église Saint-), rue St.-Honoré, 2e arrond., Q. du Palais-Royal. Sa fondation date de l'an 1633. Elle fut élevée d'après les dessins de Jacques Le Mercier, sur l'emplacement qu'occupaient deux chapelles, dont l'une était sous l'invocation de sainte Suzanne; l'autre était dédiée aux cinq plaies de Jésus-Christ. En 1578, la chapelle de Ste.-Suzanne avait été nommée succursale de la paroisse de St.-Germain-l'Auxerrois. François de Gondy, archevêque de Paris, érigea en paroisse, par ses lettres du 30 juin 1633, l'église St.-Roch, dont Louis XIV avait posé la première pierre au mois de mars. La construction de cette église fut plusieurs fois abandonnée et reprise. On posa, le 1er mars 1736, la première pierre du grand portail qui donne sur la rue St.-Honoré. Ce portail se compose de deux ordres d'architecture, du dorique et du corinthien, mis l'un sur l'autre. Il a été exécuté sur les dessins de Robert de Cotte, premier architecte de Louis XIV et de Louis XV, par Jules Robert de Cotte, son fils, intendant général des bâtimens et directeur général de la monnaie des médailles. Le grand portail a par le bas quatorze toises de face sur quatre-vingt-un pieds trois pouces d'élévation, depuis le palier du perron jusqu'à la pointe du fronton; et depuis cette pointe jusqu'à l'extrémité de la croix, dix pieds. Ce morceau d'architecture est généralement estimé.

L'ordre d'architecture qui règne dans l'intérieur de l'édifice est dorique; les voûtes de la nef principale et des bas-côtés sont soutenus par des pilastres du même ordre. L'église St.-Roch est une des plus grandes et des plus riches de la capitale. La peinture et la sculpture se sont plues à l'embellir. Entre plusieurs tableaux estimables, on remarque celui des *marchands chassés du temple*, par M. Thomas, jeune peintre d'une grande espérance.

L'église Saint-Roch a reçu les dépouilles mortelles d'un grand nombre de personnages célèbres; du plus illustre d'entre eux, du grand Corneille, né à Rouen en 1606, mort à Paris le 1er octobre 1684; d'André Le Nostre, créateur de l'art des jardins en France; il naquit en 1625 et mourut en 1700; d'Antoinette de la Garde, marquise Des Houlières, dont on a retenu quelques vers faibles de poésie, mais corrects et faciles; elle

mourut à Paris le 17 février 1794, à l'âge de cinquante-six ans; du peintre Pierre Mignard, mort le 30 mai 1695, âgé de quatre-vingt-cinq ans; de Regnier Desmarets qui fit des vers italiens assez bons pour qu'on les attribuât à Pétrarque, et qui ne put jamais en faire un seul passable dans sa langue; il mourut à quatre-vingt-un ans, le 6 septembre 1713; de Marie-Anne de Bourbon, princesse de Conti, fille de Louis XIV et de madame de la Valière; du maréchal d'Asfeld; des deux Anguier, habiles sculpteurs; d'Alexandre Lainez, poète singulier, dit Voltaire, dont on a recueilli un petit nombre de vers heureux. Les seuls vers délicats qu'on ait de lui sont ceux qu'il fit pour madame de Martel :

Le tendre Apelle un jour dans ces jeux si vantés
Qu'Athènes sur ses bords consacrait à Neptune,
Vit au sortir de l'onde éclater cent beautés;
Et, prenant un trait de chacune,
Il fit de sa Vénus le portrait immortel.
Hélas ! s'il avait vu l'adorable Martel,
Il n'en aurait employé qu'une.

Le dernier homme célèbre qui ait été inhumé dans l'église de St.-Roch est le vertueux abbé de l'Épée, fondateur de l'institution des sourds-muets. Cette église est la cure du deuxième arrondissement.

ROCH (fontaine St.-). Cette fontaine, qui n'est qu'une simple borne sous la forme d'un cylindre, est située dans une des cours du Palais-de-Justice, vis-à-vis la Ste.-Chapelle. Elle fut construite en 1605, sous la prévôté de François Miron. Ses eaux sont alimentées par la pompe Notre-Dame.

ROCHECHOUART (barrière de). *V* BARRIÈRES.

ROCHECHOUART (chemin de ronde de la barrière de). Il conduit de la barrière de Rochechouart à celle des Martyrs, 2ᵉ arrond., Q. du Faubourg-Montmartre.

ROCHEFOUCAULT (hôtel de la), rue de Seine St.-Germain, nº 12. Ce bel hôtel se nommait d'abord *Dauphin*. Il appartint au duc de Bouillon, père du grand Turenne, et ensuite au duc de la Roche-Guyon ou de Liancourt; en 1659, il passa au duc de la Rochefoucault, l'auteur du livre des *Maximes*, par succession du côté de sa femme Jeanne-Charlotte Du-

Plessis de Liancourt. Cet hôtel est maintenant occupé par des bains publics, des libraires et divers particuliers.

ROHAN ou *Rouen*. *V*. PASSAGE DE LA COUR DE ROHAN.

ROI (collection minéralogique particulière du), place du Palais-Bourbon, n° 83, 10e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain.

ROI (bibliothèque particulière du), au Louvre, 4e arrond., Q. du Louvre.

ROI (bibliothèque du). *V. bibliothèque nationale*, au mot BIBLIOTHÈQUES.

ROI (Jardin du). *V*. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

ROND (St.-Jean-le-). Cette chapelle située au nord de la cathédrale, servait de baptistère à cette église. On y voyait une cave ou bassin pour le baptême par immersion. L'origine de cette chapelle n'est pas connue; on prétend qu'elle remonte au temps de la première race. Elle fut démolie en 1748; la rue du Cloître a été ouverte sur son emplacement.

ROSES. Chaque nouveau pair était tenu de présenter des roses au parlement. Il n'y avait point d'exception, même pour les fils de roi. La présentation des roses avait lieu en avril, mai et juin; le nouveau pair faisait joncher de roses et de fleurs odoriférantes toutes les chambres du parlement qu'il visitait ensuite en faisant porter, dans un grand bassin d'argent, autant de bouquets de roses et de couronnes rehaussées de ses armes; il était admis ensuite à l'audience de la grand'chambre. Le greffier du conseil avait son droit de roses. Le parlement avait son fournisseur spécial qui se faisait appeler le rosier de la cour. Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret présentèrent les roses en qualité de ducs de Vendôme; et Henri IV, leur fils, justifia au procureur que ses aïeux ni lui n'avaient jamais manqué de satisfaire à cette redevance. Cet usage a cessé dans le 17e siècle; on ignore l'époque de son origine.

ROTISSEURS. Réunis autrefois en communauté, leurs premiers statuts avaient été renouvelés en 1509, sous Louis XII. L'édit de 1776 les avait réunis aux pâtissiers et aux traiteurs. Les jurés de cette communauté avaient le droit de visiter les volailles et le gibier qu'apportaient à la Vallée les marchands forains, et d'y saisir toutes les marchandises défectueuses. L'ap-

prentissage était de cinq ans. Le brevet coûtait 20 livres et la maîtrise 600. Le patron des rôtisseurs était l'Assomption de la Ste.-Vierge ; leur bureau était quai des Augustins.

ROULE (le). Ce n'était dans l'origine qu'un village ; il a été érigé en faubourg le 12 février 1722. D'anciens titres prouvent qu'il y avait une léproserie et une chapelle. On donnait à cette léproserie les noms d'hôtel du Bas-Roule ou d'hôtel du Roule. On ignore quelle fut l'époque et le nom de son fondateur ; il paraît seulement que les ouvriers de la Monnaie y avaient quelque droit, car lorsque cette *maladrerie* et sa chapelle furent érigées en paroisse, une moitié des revenus fut dévolue à la paroisse, et le reste aux ouvriers de la Monnaie. La maladrerie contenait soixante-quinze lits ; quatre étaient restés à la disposition des ouvriers de la Monnaie. Avant l'érection de la paroisse, les chrétiens de ce faubourg se rendaient à l'église de Villiers qui en est éloignée de trois quarts de lieue. L'archevêque retint la collation pure de la nouvelle cure ; le seigneur de Villiers se réserva une part de pain béni et un bouquet le 1er mai, jour de la fête patronale. Par arrêt du 30 janvier 1722, les habitans de ce faubourg furent exempts de la taille, mais assujettis au droit d'entrée moyennant la retenue de 4,835 livres, que les fermiers généraux s'obligèrent de payer chaque année au receveur des tailles. *V.* SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE.

ROULE (fontaine de la rue du Faubourg-du-), rue du Faubourg-du-Roule, n° 33, 1er arrond., Q. des Champs-Élysées, se compose d'une seule borne. Elle fournit à tout le quartier l'eau qu'elle reçoit de la pompe à feu de Chaillot.

ROULE (fonderie du). *V.* FONDERIE.

ROULE (barrière du). *V.* BARRIÈRES.

ROULE (chemin de ronde de la barrière du). Il conduit de la barrière du Roule à celle de Neuilly, 1er arrond., Q. des Champs-Élysées.

ROULE (abattoir du). Cet établissement, qui a 200 mètres de largeur sur 118 mètres de longueur, et qui se compose de quatorze bâtimens, fut commencé en 1810, sous la direction de M. Petit-Radel. Il est situé au bout de la rue de Miroménil, 1er arrond., Q. du Roule.

ROULAGE (commissionnaire de). Ce sont ceux qui, pour

des prix convenus, se chargent de faire transporter dans tous les départemens et à l'étranger toute espèce de marchandises. L'accroissement du commerce de la capitale a beaucoup augmenté, depuis la révolution, le nombre des maisons de roulage.

RUBANIERS, fabricans et marchands de toutes sortes de galons d'or et d'argent, de rubans de soie, franges, etc., etc. Après avoir formé depuis 1403 une communauté dont les statuts avaient été donnés par Charles VI, l'édit de 1776 les avait réunis aux fabricans d'étoffes et de gazes. L'apprentissage était de quatre ans, ainsi que le compagnonage; le brevet coûtait 40 livres, la maîtrise 600. C'est dans la rue St.-Denis, et surtout dans la rue aux Fers, que sont toujours établies les boutiques de rubaniers les mieux assorties et les plus achalandées.



RUES DE PARIS,

RUELLES, PASSAGES, IMPASSES (1), CARREFOURS (2).

On comptait trois cents neuf rues à Paris à la fin du 13e siècle, sept cent quatre-vingt-neuf sous Louis XV, et maintenant mille soixante-dix.

Une ordonnance du lieutenant de police, en janvier 1780, proposa un prix de 600 livres à l'auteur du meilleur mémoire sur les moyens les plus efficaces d'assainir les rues de Paris. Une déclaration du roi, du 10 avril 1783, ordonna qu'il ne serait plus ouvert aucune rue qu'en vertu de lettres-patentes; que

(1) Nous avons adopté l'expression de Voltaire; elle est employée maintenant par tous les honnêtes gens; et nous avons repoussé cette ridicule dénomination de cul-de-sac : car, comme le dit fort bien Voltaire, une rue fermée par l'une de ses extrémités ne ressemble ni à un cul ni à un sac.

(2) Pour rendre les recherches plus faciles, quant à cet article qu'il importe le plus souvent de connaître et qui embrasse tout le système topographique de la capitale, nous avons cru devoir réunir dans un même volume et classer dans un ordre alphabétique particulier les rues, ruelles, passages, impasses et carrefours.

les nouvelles rues ne pourraient avoir moins de trente pieds de largeur, et que les anciennes qui n'auraient pas cette dimension seraient successivement élargies lors des reconstructions. La hauteur des maisons fut fixée à soixante pieds pour les rues de trente pieds de largeur et lorsque les maisons seraient bâties en pierre ; dans les rues qui auraient une moindre largeur, la hauteur des maisons fut fixée à quarante-huit pieds. (1)

Le numérotage des maisons a souvent varié. On a long-temps suivi la même série de numéros par quartier, par section. Le nouveau mode adopté en 1806 ne comprend qu'une série par chaque rue ; un côté par numéros pairs, l'autre par numéros impairs, en partant du point le plus élevé de la Seine pour les rues *longitudinales* ou parallèles au cours de ce fleuve, et du point le plus près de ses rives pour les rues perpendiculaires ou *transversales*. Dans cette double direction, les numéros impairs commencent à gauche, les numéros pairs à droite. Les numéros des rues longitudinales sont rouges ; les numéros des rues transversales, noirs.

Les premières inscriptions au coin de chaque rue ont été placées le 16 janvier 1728. Les noms furent d'abord peints en gros caractères noirs sur des feuilles de fer-blanc ; on les grava ensuite sur la pierre ; plus tard on se contenta de les inscrire en noir, au pinceau, sur un fond jaune également peint et entouré d'une raie bleue.

Un nouveau mode a été adopté au commencement de 1823. Il consiste en une plaque de fer dans laquelle est enchâssé le nom de la rue. Chaque lettre s'y trouve placée séparement, de sorte qu'on peut à volonté faire les changemens ou les réparations nécessaires. Le fond de la plaque est en noir verni ; les lettres, qui sont en blanc, sont également vernies. Le tout est fixé au mur par une bande en fer qui permet l'enlèvement de l'inscription. Ainsi on ne sera plus exposé à voir le nom des rues supprimé ou dénaturé par suite des réparations que peuvent faire les propriétaires qui négligeaient presque toujours de faire rétablir l'inscription qu'ils avaient enlevée.

Avant de commencer la nomenclature des rues que con-

---

(1) *Voyez* ci-après le mémoire de M. de Chabrol.

tient maintenant Paris, nous croyons devoir offrir à nos lecteurs uu mor ceau fort curieux, intitulé *le Dit des Rues de Paris,* par Guillot de Paris, poète qui écrivait vers la fin du 13e siècle. Cette pièce fut découverte à Dijon en 1751, par le savant abbé Lebœuf, qui le premier la publia. Il y joignit des notes intéressantes dont nous enrichirons ce dictionnaire, en y faisant toutefois les corrections et les augmentations nécessaires.

Comme quelques expressions de Guillot pouvaient blesser nos lecteurs, nous avons retranché plusieurs passages qui d'ailleurs sont tout-à-fait inutiles pour l'intelligence du texte.

Au est écrit par *o; aux* par *as; qu'on* par *con; un* par la lettre *i; Dieu* par *Diex.*

CI – COMMENCE LE DIT DES RUES DE PARIS.

Maint dit a fait de rois, de conte
Guillot de Paris en son conte;
Les rues de Paris briément
A mis en rime, oyez comment.

Quartier d'Outre-Petit-Pont.

La rue de la *Huchette* (1) à Paris
Première, dont pas n'a mespris.
Assez tost trouva *Sacalie* (2)
Et la petite *Bouclerie* (3)
Et la grand Bouclerie (4) après,
Et *Hérondale* (5) tout en près.
En la rue Pavée (6) alé,
Où a maint visage halé :
La rue à l'*Abbé-Saint-Denis* (7)

---

(1) Sauval paraît avoir cru que ce nom n'est pas si ancien.

(2) On a changé ce nom en celui de *Zacharie*; on disait au commencement du treizième siècle *Saqualie, Sachalie*, d'une maison appelée *Sacalie* ; plus tard on nomma cette rue *Sac-Alie*, *Sac-Calie*, *Saccalie*, *Sac-à-Lit*, *Sac-Alis*, *Sacalit*.

(3 et 4) Sauval dit que cette rue s'est appelée de la *Vieille-Bouqueterie*, et que la rue de la *Petite-Bouclerie* était dans le quartier de la Ville. Pour la rue de la *Grande-Bouclerie*, *voyez* maintenant rue *Mâcon*, et rues du *Poirier* et de la *Vieille-Bouclerie* pour la rue de la *Petite-Bouclerie*.

(5) Rue de l'*Hirondelle*. *Voyez* ce mot.

(6) Il y logeait apparemment des vignerons et des voituriers; on disait aussi la rue *Pavée-d'Andouilles*.

(7) *Voyez* rue des *Grands-Augustins*.

Siet assez près de Saint-Denis,
De la *grant rue Saint-Germain* (8)
Des-Prez, si fait rue *Cauvain*, (9)
Et puis la rue *Saint-Andri*, (10)
De hors mon chemin s'estendi
Jusques en la rue *Poupée*, (11)
Adonc ai ma voie adrécée.
En la rue de la *Barre* (12) vins
Et en la rue à *Poitevins*, (13)
En la rue de la *Serpent*, (14)
De ce de rien ne me repent;
En la rue de la *Plâtrière*, (15)
La maint une dame loudière (*demeure une faiseuse de couverture.*)
Qui maint chapel a fait de feuille.
Par la rue de *Hautefueille* (16)
Ving en la rue de *Champ-Petit*, (17)
Et au-dessus est un petit (*un peu au-dessus*)
La rue du *Puon* (18) vraiement :
Je descendi tout bellement
Droit a la rue des *Cordeles* : (19)
Dame i a; (*il y demeure des dames*) le descort d'elles
Ne voudroie avoir nullement.
Je m'en allai tout simplement

---

(8) C'est ou le bout supérieur de la rue *Saint-André*, ou le bout occidental de la rue de l'*Ecole-de-Médecine*.

(9) Maintenant rue de l'*Epéron*. *Voyez* ce mot.

(10) Rue *Saint-André-des-Arts*; cette rue n'avait alors que la moitié de l'étendue qu'elle a aujourd'hui.

(11) Elle porte encore le même nom.

(12) Elle formait à ce qu'il parait une partie de la rue des *Grands-Augustins*.

(13) *Voyez* ce mot à la liste des rues.

(14) On dit maintenant la rue *Serpente*; dans un acte du cartulaire de Sorbonne, de l'an 1263, il est parlé d'une maison située *in vico tortuoso ab oppositis Palatii Termarum*.

(15) Ou rue de la *Vieille-Plâtrière*; c'est la rue du *Battoir Saint-André*.

(16) En 1260, l'établissement du collége des Prémontrés fit supprimer deux rues au moins dans le haut de cette rue.

(17) Sauval croit que la rue du *Champ-Pètit*, ainsi appelée au lieu de *Petit-Champ*, pour la rime, était la rue *Mignon*. Ce peut avoir été également la rue du *Jardinet*.

(18) La rue du *Paon-Saint-André*. On disait quelquefois anciennement *Puon* pour *Paon*.

(19) Rue des *Cordeliers*. *Voyez* rue de l'*Ecole-de-Médecine*.

D'illuecques au *Palais de Termes* (20)
Ou il a celiers et citernes
En cette rue à mainte court.
La rue *aux hoirs de Harecourt.* (21)
La rue *Pierre-Sarrazin*, (22)
Où l'on essaie maint roncin
Chascun an, comment on le hape. (*De quelque façon qu'on le prenne.*)
Contre val (*en descendant*) rue de la *Harpe* (23)
Ving en la rue *Saint-Sevring*, (24)
Et tant fis qu'au carrefour ving :
La *Grant-Rue* trouvai briément; (25)
De la entrai premièrement
Trouvai la rue *As Escrivains;* (26)
De cheminer ne fus pas vains (*Je ne marchai point en vain.*)
En la *petite ruelette*
Saint-Sevrin (27); . . . . (*Plusieurs jeunes filles.*)
. . . .
. . . .
. . . .
En la rue *Erembourc de Brie* (28)
Allai, et en la rue *o Fain*; (29)
De cheminer ne fut pas vain.
Une femme vi battre lin
Par la rue *Saint-Mathelin.* (30)
En l'*en Cloistre* m'en retourné
Saint-Beneoit le bestourné : (31) (*Le mal tourné, le renversé.*)
Et la rue *As hoirs de Sabonnes* (32)

(20) Le *palais des Thermes*. *Voyez* ce mot.

(21) On appelait ainsi la partie supérieure de la rue de la *Harpe*. *Voyez* ce mot.

(22) Cette rue était habitée alors par des loueurs de chevaux.

(23) On l'appelle quelquefois de la *Herpe*, ou *Vicus Reginaldi* le harpeur, *Reginaldi Citharistæ*.

(24) C'était alors l'usage de mettre la lettre G à la fin de beaucoup de mots.

(25) C'est la rue *Saint-Jacques*, laquelle ne portait pas encore ce nom.

(26) C'est la rue de la *Parcheminerie*. *Voyez* ce mot.

(27) Maintenant rue des *Prêtres-Saint-Severin*.

(28) Maintenant rue *Boutebrie*. *Voyez* ce mot.

(29) Rue du *Foin Saint-Jacques*.

(30) Rue des *Mathurins*.

(31) Maintenant place du *Cloître-Saint-Benoit*. *Voyez* église *Saint-Benoit*.

(32) C'est-à-dire la rue *Aux-Héritiers-de-Robert-de-Sorbonne*. Sauval parle de ces deux portes que Saint-Louis avait permis de placer, ce quartier ayant été long-temps un coupe-gorge.

A deux portes belles et bonnes.
La rue à l'*Abbé de Cligny* (33)
Et la rue *Au seigneur d'Igny* (34)
Sont près de la rue o *Corbel*; (35)
Desus siet la rue o *Ponel* (36)
Y la rue à *Cordiers* (37) après
Qui des *Jacopins* (38) siet bien près :
En contre (*vis-à-vis*) est rue *Saint-Estienne* ; (39)
Que Diex en sa grâce nous tiegne
Que de s'amour ayons mantel. (*De son amour soyons protegés.*)
Lors descendi en *Fresmantel* (40)
En la rue de l'*Oseroie*; (41)
Ne sai comment je desvouroie (*Je désavouerai.*)
Ce conques nul jour ne voué.
Ne à Pasques ne à Noué (*Noël*)
En la rue de l'*Ospital* (42)
Ving ; une femme i d'espital
Une autre femme folement
De sa parole moult vilment. (*Il y vit une querelle de femmes.*)
La rue de la *Chaveteric* (43)
Trouvai ; n'alai pas chiés Marie
En la rue *Saint-Syphorien* (44)
Où maignent li Logiptien (*Où demeurent les égyptiens ou diseurs de bonne aventure.*)

---

(33) *Voyez* rue de *Clugny*.

(34 et 35) C'étaient des rues qui furent détruites par l'agrandissement de quelques collèges qui furent bâtis dans ces quartiers-là. L'une des deux, au reste, pourrait être l'ancien nom du passage *Saint-Benoît*. Le seigneur d'*Igny*, proche Palaiseau, avait apparemment sa maison dans l'une de ces rues. La rue au *Corbel* ou *Corbeau* tirait, à ce qu'il paraît, son nom d'une enseigne.

(36) Il faut lire sans doute *Porrel*. *Voyez* rue des *Poirées*. Du vivant de Robert de Sorbon, la rue des Poirées se nommait *Vicus poretarum*.

(37) *Voyez* rue des *Cordiers*.

(38) Le couvent des *Jacobins*. On mettait quelquefois le *b* à la place du *p*.

(39) Il ne la distingue pas par le surnom des *Grès*, parce que *Saint-Etienne-du-Mont* n'existait pas encore.

(40) *Voyez* rues *Froidmanteau* et *Fromentel*. Un titre de Sorbonne, de 1250, l'appelle *Vicus* FRIGIDI MANTELLI *in censiva S. Genov*.

(41) *Voyez* rue du *Cimetière-Saint-Benoît*.

(42) *Voyez* rue *Saint-Jean-de-Latran*.

(43) Rue *Chartière*. Sans doute que le copiste à voulu mettre rue de la *Charreterie*, c'est-à-dire, rue où il y avait beaucoup de charrettes et de charretiers.

(44) *Saint-Symphorien-des-Vignes* *Voyez* rue des *Cholets*.

En près est la rue du *Moine* (45)
Et la rue au *duc de Bourgoigne*; (46)
Et la rue des *Amandiers* près (47)
Siet en une autre exprès
Qui a non rue de *Savoie*. (48)
Guillot de Paris tint sa voie
Droit à la rue *Saint-Ylaire* (49)
Où une dame débonnaire
Maint (*demeure, qu'on*) con appelle Gieted as ;
En contre est la rue *Judas* (50)
Puis la rue du *Petit-Four*, (51)
Qu'on appelle le Petit-Four;
Saint-Ylaire (52), et puis clos Burniau (53)
Où l'en a rosti maint bruliau : (*fagot*)
Et puis la rue du *Noyer* (54)
Où plusieurs dames pour louier
Font souvent batre leurs quartiers.
En près est la rue à *Plastriers* (55)

---

(45) On croit que c'est la même que la rue des *Chieurs*, des *Chiens*, maintenant rue *Jean-Hubert*. *Voyez* ce dernier mot.

(46) C'est la rue de *Reims*. Les ducs de Bourgogne, de la seconde race, y avaient un hôtel.

(47) Rue des *Amandiers Sainte-Geneviève* ; on disait aussi rue de l'*Allemandier*, des *Almandiers*.

(48) Rue des *Sept-Voies*. Le copiste a sans doute mal écrit le nom de cette rue ; on ne trouve aucune marque que les comtes ou ducs de Savoie y aient eu un hôtel : il est sûr que, par le cartulaire de Sainte-Geneviève, en l'an 1185 on disait des *Sept-Voies*. Il y est parlé de deux arpens de vignes situés *apud septemvias*, et de quatre autres situés *apud S. Symphorianum*.

(49) *Voyez* rue *Saint-Hilaire*.

(50) Elle porte encore le même nom.

(51) *Voyez* rue du *Four Saint-Jacques*.

(52) Guillot renferme quelquefois les églises dans sa poésie, pour faire son vers.

(53) En latin on disait *Clausum Brunelli*, le *clos Bruneau*. Ce clos comprenait environ tout le carré enfermé dans les rues *Saint-Jean-de-Beauvais*, des *Noyers*, des *Carmes* et *Saint-Hilaire*. Son nom lui venait de son territoire pierreux, ou perré, comme celui de ces chemins perrés, qu'on appela les *Chaussées* Bruneaux, et qu'on s'avisa depuis d'écrire *Brunéhauld*, quoique la reine de ce nom n'y ait eu aucune part. Cette rue avait été traversée par une rue dite la rue *Jusseline*, que l'on connaissait, en 1423, sous le nom de rue *Josselin*. Il y avait des vignes dans cet endroit ; on les brûla ; c'est à quoi le poète fait allusion. Le cartulaire de Sainte-Geneviève fait mention, à l'an 1202, de *vineis de Brunella*.

(54) *Voyez* rue des *Noyers*.

(55) C'est maintenant la rue du *Plâtre Saint-Jacques*.

Et parmi (*au milieu de*) la rue *As Englais* (56)
Ving à grand feste et à grant glais. (*bruit*)
La rue à *Lavendières* (57) tost
Trouvai ; près d'illuec (*près de là*) assez tost
La rue qui est belle et grant
Sainte-Geneviève-la-Grant, (58)
Et la petite ruelette (59)
De quoi l'un des bous chiet sur lêtre (*Atrium* ou *place Sainte-Geneviève.*)
Et l'autre bout si se raporte
Droit à la rue de la *Porte*
(60) de *Saint-Marcel*; par *Saint-Copin* (61)
Encontre est la rue *Clopin*', (62)
Et puis la rue *Traversainne* (63)
Qui siet en haut bien loin de Sainne. (*loin de la rivière de Seine.*)
Enprès est la rue des *Murs* : (64)
De cheminer ne fu pas mus (*fatigué, las.*)
Jusqu'à la rue *Saint-Vitor* : (65)
Ne trouvai ne porc ne butor, (*oiseau, choisi pour la rime.*)
Mes femme qui autre conseille : (*qui conseille les autres*)
Puis truis (*trouvai*) la rue de *Verseille* (66)
Et puis la rue du *Bon-Puis*; (67)
La maint la femme à i chapuis (*Manet, demeure la femme d'un charpentier.*)
Qui de maint home a fait ses glais. (*ses plaintes*).
La rue *Alexandre l'Englais* (68)

---

(56) *Voyez* rue des *Anglais*.

(57) La proximité de la rivière avait fixé ces femmes dans cette rue.

(58) La rue de la *Montagne-Sainte-Geneviève*.

(59 et 60) C'était une ruelle qui tombait d'un bout sur la place devant *Sainte-Geneviève*, et de l'autre bout dans la rue *Bordet*, à présent la rue *Descartes*, que le cartulaire de Sainte-Geneviève, en 1259, appelle *strata publica de Bordellis*.

(61) Si c'est le nom d'un quartier, carrefour ou place que le poète a voulu indiquer, ce lieu est inconnu ; mais peut-être est-ce seulement une espèce de serment qu'il a placé là pour rimer avec Clopin.

(62) Elle existe encore sous ce nom.

(63) On dit aujourd'hui *Traversine*.

(64 et 65) C'est la rue d'*Arras*. Les anciens murs passaient entre cette rue et celle des *Fossés-Saint-Victor*.

(66) C'est la rue de *Versailles*. *Voyez* ce mot.

(67) Elle existe encore. *Voyez* rue du *Bon-Puits*.

(68) C'est maintenant la rue du *Paon Saint-Victor*. Sauval assure que cet Alexandre l'Anglais avait aussi donné son nom à une petite rue du quartier de la Monnaie.

Et la rue *Pavée-Goire* ; (69)
La bui-ge (*je bus*) du bon vin de beire.
En la rue *Saint-Nicolas*
DuChardonnai (70) ne fu pas las :
En la rue de *Bièvre* (71) vins
Ilueques i petit (*là, un peu*) m'assis.
D'illuec (*de là*) en la rue *Perdue* (72)
Ma voie ne fut pas perdue :
Je m'en reving droit en *la place*
Maubert (73) et bien trouvai la trace
D'illuec en la rue *à Trois-Portes* (74)
Dont l'une le chemin raporte
Droit à la rue de *Gallande* , (75)
Où il n'a ne forest ne lande,
Et l'autre en la rue d'*Aras* (76)
Où se nourrissent maint grant ras.
Enprès est rue de l'*Escole* ; (77)
La demeur e dame Nicole ;
En celle rue, ce me samble
Vent-on et fain et fuerre ensemble. (*On vend foin et paille.*)
Puis la rue *Saint-Julien* (78)
Qui nous gare de mauvais lien.
M'en reving en la *Bucherie*, (79)
Et puis en la *Poissonnerie*. (80)
C'est vérité que vous despont, (*je vous expose*)
Les rues d'*Outre-Petit-Pont*

---

(69) Comme le poète continue son chemin tout de suite, ce doit être la rue du *Mûrier*. Sauval la fait appeler rue *Pavée*, dans des temps postérieurs à Guillot, et même quelquefois *Pavée-d'Andouilles*. Le mot *goire* est peut-être le synonyme d'Andouilles ; car il n'y a aucune apparence qu'il faille lire *Pavégoire*, qui est le nom d'un martyr.

(70, 71, 72) Trois rues qui ont conservé leurs noms.

(73) *Voyez* place *Maubert*.

(74) La rue des *Trois-Portes*. Guillot laisse à entendre que cette rue avait trois portes qui fermaient. Celle qui donnait dans la rue *Galande* devait être au bout de la petite rue *Jacinthe* qui n'avait pas encore de nom particulier.

(75) Son nom devait être *Garlande*. *Voyez* rue *Galande*.

(76) Maintenant rue des *Rats*, pèrs la place *Maubert*.

(77) C'est la rue du *Fouarre*, où les écoles de l'université ont d'abord été placées. Le foin et la paille servaient à faire asseoir les écoliers.

(78) La rue *Saint-Julien-le-Pauvre*.

(79) Il veut dire en la rue de la *Bucherie*.

(80) Ce doit être, dit Jaillot, la rue du *Petit-Pont*, avec le *cul-de-sac Gloriette*. (lequel n'existe plus). Il est possible ; mais nous n'avons rien trouvé qui confirme cette conjecture.

Avons nommées toutes par nom
Guillot qui de Paris ot nom : (*eut nom*)
Quatre-vingt par conte en y a,
Certes plus ne mains (*ni moins*) n'en y a.
En la *Cité* isnelement (*promptement*)
M'en ving après privéement.

La Cité.

La rue du *Sablon* (1) par n'ame; (*mon ame*)
Puis *Neuve-Nostre-Dame.* (2)
Enprès est la rue à *Coulons* (3)
D'illuec ne fu pas mon cuer lons, (*tardif*)
La ruele trouvai briément.
De *Saint-Christofle* (4) et ensement (*pareillement*)
La rue du *Parvis* (5) bien près,
Et la rue du *Cloistre* (6) après,
Et la grant rue *Saint-Christofle* : (7)
Je vi par le trelis d'un coffre
En la rue *Saint-Père-à-Beus* (8)
Oisiaus qui avaient piez beus (*raccourcis*)
Qui furent pris sur la marinne. (*sur le bord de la mer*)
De la rue *Sainte-Marine* (9)
En la rue *Cocatris* (10) vins
Où l'en boit souvent de bons vins
Dont maint homs souvent se varie. (*s'enivre*)

---

(1) Elle était entre l'*Hôtel-Dieu* et la rue *Neuve-Notre-Dame*. Au treizième siècle, c'était *vicus de Sabulo*.

(2) Elle n'a été percée que vers la fin du douzième siècle.

(3) Serait-ce la ruelle qui était devant *Sainte-Geneviève-des-Ardens*? Jaillot pense que c'est le *cul-de-sac de Jérusalem*. *Coulons* signifiait autrefois pigeons.

(4) La ruelle *Saint-Cristofle* (Saint-Christophe) avait pris depuis le nom de rue de *Venise*. Cette rue n'existe plus.

(5) Ce lieu était tellement censé une rue, qu'on y vendait les oignons en 1491. Dans le dix-huitième siècle, on y vendait encore les jambons le Mardi-Saint. Elle n'existe plus.

(6) Rue du *Cloître-Notre-Dame*.

(7) Elle a été appelée simplement rue *Saint-Cristophe* depuis que la ruelle de ce nom avait été nommée rue de Venise.

(8) C'est maintenant la rue *Saint-Pierre-aux-Bœufs*. On ne peut pas juger, dit Jaillot, quelle était cette curiosité que l'on voyait à travers le grillage d'un coffre.

(9) *Voyez* impasse *Sainte-Marine*.

(10) Rue *Cocatrix*. Les sieurs Cocatrix ont été célèbres autrefois.

La rue de la *Confrarie-*
Nostre-Dame (11) et *en Charoui* (12)
Bonne taverne achiez ovri. (*assez ouverte, de même que* ch engle, *ci-après, au lieu de* sangle.)
La rue de la *Pomme* (13) assez tost
Trouvai, et puis après tantost
Ce fu la rue *as Oubloiers ;* (14)
La maint Guillebert à braiés.
Marcé Palu, (15) la *Juerie,* (16)
Et puis la *Petite-Orberie* (17)
Qui en la *Juerie* siet;
Et me samble que l'autre chief
Descent droit en la rue à *Fèves* (18)
Par deça la maison o Fevre.
La *Kalendre* (19) et la *Ganterie* (20)
Trouvai, et la *Grant-Orberie.* (21)
Après, la *Grunt-Bariszerie;* (22)
Et puis après la *Draperie* (23)
Trouvai et la *Chevaterie* (24)
Et la ruele *Sainte-Crois* (25)

---

(11) C'est apparemment la grande confrérie des seigneurs; et, selon Sauval, c'est l'ancien nom de la rue des *Deux-Hermites.*

(12) C'est, à ce que l'on croit, la rue de *Perpignan. Voyez* ce mot.

(13) On présume que c'est la rue des *Trois-Canettes.*

(14) Dès l'an 1480, on disait rue des *Oblayers* (espèce de pâtissiers), ou rue de la *Licorne*, qui était une enseigne. *Voyez* rue de la *Licorne.*

(15) *Voyez* rue du *Marché-Palu.*

(16) Rue de la *Juiverie.* Les juifs avaient leur synagogue dans l'église de la *Madeleine-en-la-Cité*, église détruite au commencement de la révolution.

(17) On pense qu'*Orberie* a été dit ici pour *Lormerie*, et que cette rue est maintenant l'impasse de la *Heaumerie. Voyez* ce dernier mot.

(18) Rue aux *Fèves.* Dans la liste des rues au quinzième siècle, on la nomme la rue aux Feuvres, *ad fabros.*

(19) C'était la partie seulement du côté du Palais qui était dite rue de la *Calandre* ; ce qui touchait à l'église *Saint-Germain-le-Vieux* (elle n'existe plus), était la *Grant-Orberie* (*herberie*, maintenant rue du *Marché-Neuf*).

(20) Ce doit avoir été le commencement de la rue appelée long-temps de la *Chaveterie*, *Saveterie*, et qui depuis fut nommée de *Saint-Eloi.*

(21) *Voyez* le numéro 19.

(22) On a abrégé ce nom, et l'on a dit la rue de la *Barillerie.*

(23) Rue de la *Vieille-Draperie. Voyez* ce nom.

(24) La *Chaveterie* a dû être à peu près la moitié de la rue *Saint-Eloi*, appelée auparavant de la *Savaterie.*

(25) *Voyez* rue *Sainte-Croix-en-la-Cité.*

Où l'on chengle souvent des cois (*où l'on sangle des coups; il y avait apparemment des flagellans*)
La rue *Gerverse-Lorens* (26)
Où maintes dames ygnorents
Y maignent (*y demeurent*) qui de leur quiterne (*guitarre*)
Enprès rue de la *Lanterne*. (27)
En la rue du *Marmouset* (28)
Trouvai I homme qui mu fet
Une muse corne bellourde. (*un homme qui m'eût fait une espèce de cornemuse*)
Par la rue de la *Coulombe* (29)
Alai droit o port *Saint-Landri* : (30)
Là demeure Guiart Andri.
Femmes qui vont tout le chevéz (*environnent*)
Maingnent (*habitaut*) en la rue du *Chevés*. (31)
Saint-Landri est de l'autre part,
La rue de l'*Ymage* départ (*sépare*) (32)
La ruele, par Saint-Vincent, (*espèce de serment pour la rime*) (33)
En bout de la rue descent
De *Glateingny* (34), où bonne gent
Maingnent, (*demeurent*) et dames o cors gent (*gracieux*)
Quiaus homes, si com moi samblent,
Volentiers charnelment assemblent.
La rue *Saint-Denis-de-la-Chartre* (35)
Où plusieurs dames en grant chartre
Ont maint ... en leur ... tenu
Comment qu'ils soient contenu.

---

(26) C'est maintenant la rue *Gervais-Laurent*.

(27) *Voyez* rue de la *Lanterne-en-la-Cité*.

(28) Rue des Marmousets-en-la-Cité ; on a changé le singulier en pluriel. La liste du quinzième siècle écrit des *Marmouzetes*.

(29) *Voyez* rue de la *Colombe*.

(30) *Voyez* rue *Saint-Landry*.

(31) C'est la rue du *Chevet-Saint-Landry*, ainsi nommée parce qu'elle était située au chevet de l'ancienne église Saint-Landry.

(32, 33) On voit que Guillot veut parler d'une rue qui était située, ainsi que la ruelle, sur le terrain où est maintenant la rue *Haute-des-Ursins*. La rue de l'Image ne se trouve ni dans Sauval, ni dans le catalogue des rues du quinzième siècle.

(34) Rue de *Glatigny*. Au quinzième siècle on l'appelait déjà ainsi.

(35) C'est maintenant la rue du *Haut-Moulin-en-la-Cité*.

En ving en la *Peleterie* (36)
Mainte penne y vi esterie. (*J'y vis beaucoup d'étoffes historiées : penne pannus.*)
En la faute (*au bout*) du pont m'asis.
Certes il n'a que trente-six
Rues contables (qu'on puisse compter) en Cité,
Foi que doit Benedicite. (*Espèce de serment en usage alors.*)

Par deça Grant-Pont.

Par deça *Grant-Pont* erraument (*promptement*)
M'en ving, sachiez bien vraiment
N'avoie alenas (*alène*) ne poinson.
Première, la rue *o Poisson*, (1)
La rue de la *Sauncrie* (2)
Trouvai, et la *Mesgueiscerie* (3)
L'*Escole* (4) et rue *Saint-Germain* (5)
A *Couroiers* (6) bien vint à main :
Tantost la rue à *Lavendières* (7)
Où il a maintes lavendières.
La rue à *Moignes de Jenvau* (8)
Porte à mont et porte à vau ;
En près rue *Jehan Lointier* (9)
Là ne fu-je pas trop lointier (*éloigné*)
De la rue *Bertin-Porée*. (10)

---

(36) On l'a appelée aussi rue de la *Vieille-Pelleterie*. *Voyez* rue de la *Pelleterie*. Elle aboutit au Pont-au-Change, qui est celui dont Guillot parle.

Dans ces trente-six rues que Guillot compte dans la Cité, il ne comprend pas celles qui étaient dans l'enceinte du Palais.

(1) C'est la rue *Pierre-à-Poisson*. C'était l'ancienne poissonnerie.

(2) On y distribuait le sel.

(3) C'est à présent le quai de la *Mégisserie*.

(4) *Voyez* quai de l'*Ecole*.

(5 et 6) Rue *St.-Germain-l'Auxerrois*. Il y a très-longtemps qu'on l'appelle ainsi, et peut-être est-ce ce dernier mot qui a été défiguré par celui de *a Couroiers* par le copiste.

(7) *Voyez* rue des *Lavandières-Ste.-Opportune*.

(8) La rue *aux-Moines-de-Joienval*, maintenant rue des *Orfèvres*. L'abbaye de Joienval, diocèse de Chartres, ordre de Prémontré, avait alors son hôtel dans cette rue, qui était apparemment fermée par deux portes, la première en haut, la seconde en bas, ce que signifient *mont* et *vau*.

(9) *Voyez* rue *Jean-Lantier*.

(10) *Voyez* rue *Bertin-Poirée*.

Sans faire nule eschauffourée,
Ving en la rue *Jehan l'Èveiller;* (11)
Là demeure Perrias Goullier.
La rue *Guillaume Porée* (12) près
Siet, et *Maleparole* (13) en près,
Où demeure Jehan Asselin.
Parmi (*au milieu de*) *Le Perrin Gasselin*, (14)
Et parmi la *Hérengerie* (15)
M'en ving en la *Tableterie* (16)
En la rue *a Petis-Soulers* (17)
De *Bazenne* tout fu soulliés
D'esrer (*d'aller et de venir*) ce ne fu mie fortune.
Par la rue *Sainte-Opportune* (18)
Alai en la *Charonnerie*, (19)
Et puis en la *Feronnerie;* (20)
Tantost trouvai la *Mancherie*, (21)
Et puis la *Cordoüanerie;* (22)
Près demeure Henry Bourgaie
La rue *Baudoin Prengaie* (23)

---

(11) Sauval l'écrit *Jean-de-Goulier* et *Jean-de-Goulieu.* On l'appela ensuite des *Trois-Visages*; sous ce dernier nom elle devint un impasse qui a été supprimé il y a plusieurs années. *Voyez* impasse des *Trois-Visages.*

(12) C'est la rue des *Deux-Boules.*

(13) *Voyez* rue des *Mauvaises-Paroles.*

(14) Cette rue comprenait alors celle qu'on appelle du *Chevalier-du-Guet.* Ainsi elle était une fois plus longue.

(15) C'est la rue de la *Vieille-Harangerie.* Aurait-on, dit Jaillot, vendu là des harengs? Ne serait-ce point le *Fief-Harant*, qu'on sait avoir été voisin de Ste.-Opportune qui lui aurait donné son nom?

(16) C'est-à-dire, *dans la rue de la Tabletterie. Voyez* ce nom.

(17) Sauval avait vu un rôle de 1300 qui la plaçait sur la paroisse de Ste.-Opportune. Jaillot, d'après ce motif, pense que c'est la rue de l'*Aiguillèrie*; d'autres ont cru y reconnaitre la rue *Courtalon.*

(18) C'est la rue *Courtalon* ou *Court-Talon*, selon Jaillot; selon d'autres la rue de la *Tabletterie.*

(19) On donnait ce nom, dit Sauval, au commencement de la rue de la *Féronnerie* et du côté de la rue *St.-Denis.*

(20) C'est-à-dire la rue de la *Féronnerie*, qui est une fois plus longue qu'elle n'était depuis qu'on lui a joint celle de la *Charonnerie.*

(21) Depuis rue de la *Limace.*

(22) Maintenant rue des *Fourreurs.*

(23) C'était, selon Sauval, celle qu'on appelle la rue du *Plat-d'Etain*; mais il la nomme de *Rollin-Prend-Gage*, et non de *Beaudoin.* L'impasse qui lui est parallèle porte encore le nom de *Rollin-Prend-Gage.* D'autres ont pensé que cet impasse était anciennement la rue que désigne Guillot.

Qui de boire n'est par lanier. (*Lent, paresseux.*)
Par la rue Raoul l'Avenier (24) (*vendeur d'avoine*)
Alai o siege *a Descarcheurs.* (25)
D'iluec (*de là*) m'en alai tantost ciez (*chez*)
Un tavernier en la viez *place*
A Pourciaux ; (26) bien trouvai ma trace
Guillot qui point d'eur bon n'as. (*Qui n'a point de bonheur.*)
Parmi la rue *a Bourdonnas* (27)
Ving en la rue*Thibaut-à-Dez* (28)
Un hons trouvai en ribaudez : (*en joie*)
En la rue de *Bethisi* (29)
Entré, ne fu pas éthisi : (*Je ne tombai pas en éthisie.*)
Assez tost trouvai *Tirechape.* (30)
N'ai garde que rue m'eschape
Que je ne sache bien nommer
Par nom, sans nule mesnommer. (*Sans en mal nommer aucune.*)
Sans passer guichet ne postis (*porte fausse*)
En la rue *o Quains de Pontis* (31)
Fis un chapia de violete. (*Je fis un chapeau de violette.*)

---

(24) Selon Sauval qui, d'après un rôle de 1300, l'appelle *Rouland-Lavenier*, et d'après un acte de 1386, *Raoul-Lanternier*, c'est *le cul de sac de Rollin-Prend-Gage* ; et selon d'autres c'est la rue du *Plat-d'Etain.*

(25) Cette *place aux Déchargeurs* a donné son nom à la rue. *Voyez* rue des *Déchargeurs.*

(26) La place aux Pourceaux étant un lieu plein d'immondices, devint ensuite le *place aux Chats*, et en partie la *Fosse-aux-Chiens.* L'impasse des Bourdonnais a porté jadis ce dernier nom. *Voyez* rue des Bourdonnais.

(27) *Voyez* rue des *Bourdonnais.*

(28) Il me parait, dit Jaillot, qu'on s'est trompé, depuis le temps où vivait Guillot, sur la manière d'écrire le nom de cette rue. On le prononçait au treizième siècle Thibault Odet, et le mot Odet a été divisé en deux par les écrivains qui ont mis *aux Dez*; mais cependant Sauval atteste qu'on a écrit aussi Thibault-Todé et Thibault-Audet. Cette dernière manière d'écrire ce nom me porte à croire que la rue a pris sa dénomination d'une famille considérable de Paris, appelée Odet. On a une infinité d'exemples de rues qui tirent leur nom d'un habitant notable. Or un ecclésiastique de cette famille, qui vivait au milieu du treizième siècle, du temps de St.-Louis, et qui était revêtu de la dignité de trésorier de l'église d'Auxerre, en 1242 et 1253, dignité qui n'était alors remplie que par des gens puissans, s'appelait précisément Thibault-Odet.

(29 et 30). Ces deux rues subsistent avec les mêmes noms.

(31) Ou rue *au Comte-de-Ponthieu.* Cette rue, selon Jaillot, était peut-être le bout occidental de la rue de *Béthisy.* Le comte de Ponthieu y avait un hôtel. Ce peut être aussi la rue du *Roule.* Au reste, ce ne peut pas avoir été la rue de Béthisy en entier, puisqu'elle est ci-dessus nommée au numéro 29.

La rue o *Serf* (32) et *Gloriete* (33)
Et la rue de l'*Arbre Sel*, (34)
Qui descent sus un biau ruissel (*la Seine*)
Trouvai, et puis *Col-de-Bacon* (35)
. . . .
Et puis le *Fossé-Saint-Germain*, (36)
Trou-Bernart (37) trouvai main à main,
Part ne compaigne (*camarade*) n'attendi,
Mon chemin à val s'estendi,
Par le Saint-Esperit, (*serment*) de rue
Sur la rivière (38) en la *Grant-Rue* (39)
Seigneur de la porte du Louvre;
Dames y a gentes et bonnes
De leurs denrées trop sont riches.
Droitement parmi *Osteriche* (40)
Ving en la rue Saint-Honouré; (41)
Là trouvai-ge mestre Huré
Lez lui (*à côté de lui*) seant dames polies.
Parmi la rue des *Poulies* (42)
Ving en la rue d'*Averon*; (43)

---

(32) Selon Sauval, cette rue *au Cerf* a pris depuis le nom de rue de la *Monnaie*.

(33) Rue *Dame-Gloriette* ou *Gloriette*. *Voyez* rue *Baillet*.

(34) Il est constant, par le mot que Guillot fait rimer avec le nom de cette rue, qu'il ne l'appelait pas de l'*Arbre-Sec*; mais aussi Arbre Sel en deux mots ne signifie rien. Peut-être avait-il écrit de l'*Arbrissel*.

(35) Le nom de cette rue, réduite à un cul-de-sac (l'impasse *Courbaton*) dans la rue de l'*Arbre-Sec*, du côté de l'église St.-Germain-l'Auxerrois, est marqué de même dans des anciens titres de l'Archevêché. Cela pouvait signifier *Col-de-Porc*, car *Bacon* signifiait anciennement un porc. La liste des rues du quinzième siècle l'écrit *Coup-de-Baston*.

(36) On l'appelle maintenant la rue des *Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois*.

(37) On donnait encore ce nom en 1606, selon Sauval, à une petite rue voisine du *Cloître* de *St.-Germain-l'Auxerrois*. Il me paraît, dit Jaillot, que ce doit être la petite rue qu'on a depuis appelée du *Demi-Saint*, à cause de la moitié d'une image de saint, avec laquelle on en avait barré l'entrée.

(38 et 39) Il veut dire qu'étant descendu jusque sur le quai, il suivit le chemin qui longeait la rivière, et qu'ensuite il entra dans une grande rue qui conduisait à la porte du Louvre.

(40) Sauval assure que c'est la rue du *Louvre*, apparemment celle de *St.-Thomas* ou quelque autre occupée par les bâtimens du Louvre. *Voyez* rue de l'*Oratoire*.

(41 et 42) Rues *St.-Honoré* et des *Poulies*. On croit que c'est un jeu dit des Poulies, qui a donné ce nom à différentes rues de Paris.

(43) C'est la rue *Bailleul*, selon Sauval. Elle pouvait avoir eu son premier nom de ce que les moines du prieuré de Daveron, proche Poissi, au diocèse de Chartres, y auraient eu

Il y demeure un gentis-hon.
Par la rue Jehan Tison (44)
N'avoie talent de proier, (*prier*)
Mès par la *Crois-de-Tiroüer* (45)
Ving en la rue de *Neele* (46)
N'avoie tabour ne viele :
En la rue *Raoul Menuicet* (47)
Trouvai un hom qui mucet (*cachait et enfouissait*)
Une femme en tere et en siet.
La rue des *Estuves* (48) en près siet.
Enprès est la rue du *Four :* (49)
Lors entrai, en un *Carrefour,* (50)
Trouvai la rue des *Escus;* (51)
Un homs à granz ongles locus (*c'est-à-dire, comme des pieds de sauterelles*)
Demanda, Guillot, que fes-tu ?
Droitement de *Chastiau Festu* (52)
M'en ving à la rue à *Prouvoires* (53)

---

un hôtel. Si elle se trouvait écrite la rue d'Avron, il paraîtrait que ce serait du hameau d'Everon, qu'on a aussi écrit Avron, et qui est de la paroisse de Neuilli-sur-Marne, qu'elle aurait eu sa dénomination.

(44) La liste des rues, écrite au quinzième siècle, l'appelle rue *Philippe-Tyson.*

(45) Rue de la *Crois-du-Tiroüer. Voyez* rue *St.-Honoré.*

(46) Rue d'*Orléans.* Elle avait eu le nom de Nesle, par rapport à l'hôtel que Jean, seigneur de Nesle, avait tout auprès, en 1230, et qui depuis fut appelé l'hôtel de Bohême, et l'hôtel de Soissons. *Voyez Halle-au-Blé.*

(47) Ou *Mucet.* Elle passait, à ce qu'il parait, sur une partie de l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la Halle-au-Blé. Elle devait être contiguë à un cimetière d'un côté, et de l'autre côté à l'un des bouts de la rue des *Vieilles-Étuves.*

(48) La rue des *Vieilles-Étuves.* Un acte de 1391, dit Jaillot, m'a appris que c'était les étuves des femmes qui y étaient.

(49) En l'an 1356 on disait que les Étuves Poquelé avaient été autrefois dans cette rue.

(50 et 51) Ce carrefour devait être différent de celui de devant St.-Eustache, puisque la rue des *Ecus,* dite à-présent la rue des *Deux-Ecus,* y aboutissait.

(52) Il est sûr, dit Sauval, que ce lieu avait donné son nom à une rue; mais il n'est pas facile d'indiquer où était cette rue. Il semble seulement qu'elle était dans le carré environné de la rue des *Prouvaires,* de celles des *Deux-Ecus,* du *Four* et de *St.-Honoré;* ou bien il faut dire que celle de *St.-Honoré* ne commençait que vers la rue d'*Orléans,* et que ce qui précédait du côté de la rue de la *Féronnerie,* était la rue *Château-Fétu.* On la connaissait encore vers 1430.

(53) Sauval dit que le maître des chapelains de St.-André, dans l'église de St.-Eustache, avait là une espèce de tribunal. Ces chapelains, qui étaient tous prêtres, avaient territoire, justice et censive.

Où il a maintes pesmes vaires ; (*plusieurs étoffes de diverses couleurs*)
Mon cuer si a bien ferme veue.
Par la rue de là *Crois-Neuve* (54)
Ving en la rue *Raoul Roissole* (55)
N'avoie ne plais ne sole (*plie, poisson de mer*)
La rue de *Montmatre* (56) trouvai.
Il est bien seu et prové
Ma voie fut delivre (*facile*) et preste
Tout droit par la *ruelle* (57) *e Prestre*
Ving à la pointe Saint-Huitasse. (58)
Droit et avant sui (*suivi*) ma trace
Jusques en la *Tonnelerie* (59)
Ne sui pas cil qui trueve lie.
Mais par devant la *Halle-au-Blé* (60)
Où l'en a maintefois lobé (*trompé* ou *moqué*)
M'en ving en la *Poissonnerie* (61)
Des *Halles*, et en la *Formagerie*, (62)
Tantost trouvai la *Ganterie*, (63)
A l'encontre est la *Lingerie*, (64)
La rue *o Fevre* (65) siet bien près
Et la *Cossonnerie* (66) après.
Et por moi mieux garder des halles,
Par desouz les *avant des halles* (67)
Ving en la ruelà *Prescheeurs* ; (68)

---

(54) Ce doit être, selon Sauval, la rue *Traînée*, qui, dans son bout oriental, était dite la ruelle au Curé.

(55) *Voyez* rue du *Jour*.

(56) En effet la rue du *Jour* y donne.

(57) Ce passage fait voir que la rue *Montmartre* était précédée ou voisine d'une ruelle qu'on ne voit plus depuis long-temps, la rue ayant été élargie.

(58) La pointe signifie là le clocher qui était en flèche, et presque derrière l'église. On écrivait ainsi le nom d'Eustache.

(59 et suiv.) Toutes ces rues se trouvent encore aux halles, excepté celle de la *Ganterie*, dont le nom ne subsiste plus. Jaillot pense que c'est la rue de la *Poterie* ; selon d'autres c'était une partie de la rue de la *Lingerie*.

(65) C'est celle qu'on appelle à présent, mal à propos, la rue *aux Fers*. On l'a trouvée écrite aussi rue *au Feurre* dans un acte de 1369.

(66) Un titre que j'ai vu, dit Jaillot, de l'an 1283, l'appelle *Vicus quoconneriæ*.

(67) Il veut dire les piliers.

(68) Rue des *Prêcheurs*. Suivant ce qu'on lit dans Sauval, il ne faut pas entendre ici les frères prêcheurs, appelés autrement Jacobins, quoique Guillot paraisse l'insinuer par le vers suivant. Pour appuyer la pensée de Sauval que ce nom est venu d'une en-

La bui (*je bus*) avec frère meneurs
Dont je n'ai pas chiere marie (*dont je ne suis pas fâché*)
Puis alai en la *Chanverie* (69)
Assez près trouvai *Maudestour* (70)
Et le *carrefour de la Tour*, (71)
Où l'en giete mainte sentence
En la maison à dam (*dom* ou *monsieur*) Sequence.
LePuis (72) le carrefour départ : (*le puits sépare le carrefour.*)
Jehan Pincheclou d'autre part
Demoura tout droit à l'encontre.
Or dirai sans faire lonc conte
La *Petite-Truanderie* (73)
Et rues des *Halles* (74) s'alie ;
La rue au *Cingne*, (75) ce me samble
Encontre *Maudestour* assamble
Droit à la *Grant-Truanderie*. (76)
Et *Merderiau* (77) n'obli-je mie,
Ne la *petite ruelete*

---

seigne qui était dans cette rue, Jaillot ajoute qu'en 1351 et 1365 on voyait dans la rue *aux Oues* une enseigne dite pareillement *le Prêcheur*, selon un acte de ces temps-là.

(69) Rue de la *Chanvrerie*. Sauval, dit Jaillot, s'étend à prouver qu'il faudrait l'écrire *Champ-Verrerie*, disant que c'était un quartier de verriers et non de vendeurs de chanvre. On a vu cependant des titres très-anciens où cette rue est dite *de Cannaberiâ*.

(70) C'est là le vrai nom, et non pas *Mondetour* ; on a même écrit autrefois *Maudestor*, en parlant du château de ce nom, situé sur la paroisse d'Orée, et dont cette rue de Paris parait avoir tiré son nom. *Maudestor* et *mauvais détour* sont au reste synonymes. Ce peut être aussi de quelque mauvaise rencontre qu'elle aura eu sa dénomination.

(71 et 72) Le puits dont il est fait ici mention, dit Jaillot, me fixe à croire qu'il s'agit du carrefour qui était formé par les deux rues de la *Truanderie*, au milieu duquel était un puits, dit le puits d'Amour ; on en voit encore des vestiges (ces vestiges ont disparu depuis Jaillot). Pour ce qui est de la tour qui y était du temps du poète, continue-t-il, il n'en reste aucune mémoire ; cependant M. Sequence, qui est nommé à cette occasion est un nom véritable : il était chefcier de St.-Merri. Si l'origine du nom des rues de *Truanderie* vient de tributs qu'on y payait pour les marchandises arrivant à Paris, les sentences que l'on jetait en sa maison en ce carrefour, étaient vraisemblablement des plaintes formées sur des extorsions.

(73 et 74) N'ont pas besoin d'explication.

(75) *Voyez* rue du *Cygne*.

(76 et 77) La rue de la *Grande-Truanderie*, passant devant la rue *Verderet*, on ne peut refuser de reconnaitre que cette rue *Verderet* est le *Merderiau* dont parle le poète, d'autant que dans la liste des rues, écrite au quinzième siècle, elle est appelée la rue *Merderel* et rue *Merderet* ; il n'est pas étonnant que ceux qui y ont demeuré par la suite, aient fait changer la première lettre, de même que dans la rue des *Chiens* (main-

Jehan Bingne (78) par Saint-Clerc (*espèce de serment*) suréte
(*un peu súre*)
Mon chemin ne fut pas trop rogue : (*âpre, rude*)
En la rue *Nicolas Arode* (79)
Alai, et puis en *Mauconseil* (80)
Une dame vi sur un seil (*seuil de porte*)
Qui moult se portait noblement ;
Je la saluai simplement,
Et elle moi, par Saint Loys!
Par la sainte rue *Saint-Denis* (81)
Ving en la rue As Ouës (82) droit,
Pris mon chemin et mon adroit
Droit en la rue *Saint-Artin* (83)
Ou j'oï chanter en latin
De nostre Dame un si dous chans.
Par la rue *des Petis-Chans* (84)
Alai droitement en *Biaubourc*, (85)
Ne chassoie chievre ne bouc :
Ouis truis la rue *a Jongleurs* (86)
Con ne me tiengne a jongleurs. (*qu'on ne me regarde pas comme railleur*)
De la rue *Gieffroi-l'Angevin* (87)

---

tenant rue *Jean-Hubert*), et dans le *cul-de-sac de la Fosse-aux-Chiens* (maintenant impasse des *Bourdonnais*) les deux dernières lettres du mot chiens, ont été substituées à deux autres. Celui qui a fait imprimer les rues de Paris chez Valeyre, en 1745, l'appelle rue *Verderet* ou *Merderet*.

(78) Cette petite ruelle doit être la rue de la *Réale*. Jean Bingne, dont elle porte le nom, est sans doute l'échevin de Paris, mentionné sous le nom de Jean Bigne dans des lettres de 1281, *Felibien*, t. 1, *Dissert*., p. 103. La rue Jehan-Bingne n'est pas dans la liste du quinzième siècle.

(79) Jaillot pencherait à croire que cette rue est représentée par la rue *Comtesse-d'Artois* ; selon d'autres elle aurait occupé l'emplacement même de la pointe St.-Eustache. Les Arrodes étaient une riche famille de Paris, dès le siècle de St. Louis. Jean Arrode était échevin en 1281.

(80) Cette rue est dite de *Mal-Conseil* dans la liste du quinzième siècle.

(81) Il ne fit simplement que traverser la rue St.-Denis.

(82) On écrivait alors *as ouës* pour *aux oies*. *Voyez* rue *Aux-Ours*.

(83) *Voyez* rue *St.-Martin*.

(84) *Voyez* rue des *Petits-Champs*.

(85) *Voyez* rue *Beaubourg*.

(86) C'est la rue des *Ménétriers*. On les appelait alors jongleurs, mot formé du latin *joculator*.

(87) *Voyez* rue *Geoffroi-Langevin*.

En la rue des *Estuves* (88) vin,
Et en la rue *Lingariere* (89)
La ou len a mainte plastrière
D'archal mise en œuvre pour voir (*pour vrai*)
Plusieurs gens pour leur vie avoir;
Et puis en la rue *Sendebours*
La Trefilliere (90) à l'un des bous,
Et *Quinquenpoit* (91) que j'ai moult chier;
La rue *Auberi-le-Bouchier*, (92)
Et puis la Conreerie (93) aussi,
La rue *Amauri-de-Roussi*, (94)
En contre *Trousse-Vache* (95) chiet,
Que Diex gart qu'il ne nous meschiet, (*qu'il ne nous arrive quelque malheur*)
Et la rue du *Vin-le-Roy* (96)
Dieu grâce on n'a point de desroy, (*détour*)
En la *Viez-Monnoie* (97) par sens
M'en ving aussi con par à sens (*de dessein formel*)

---

(88) *Voyez* rue des *Vieilles-Etuves-Saint-Martin.*

(89) Celle-ci, dit Jaillot, est inconnue à Sauval, et ne se trouve point dans la liste du quinzième siècle, à moins que ce ne soit celle de la *Plastaie*, que Guillot semble désigner par les plastrières dont il parle. Au reste ce ne peut être la rue de la *Corroyerie* ou la rue *Maubuée*. Cette dernière est dans le catalogue du quinzième siècle. — Bien pour la rue Maubuée ; mais Jaillot avait apparemment oublié que la rue de la *Corroierie* avaiit porté auparavant le nom de la *Plastaie*.

(90) Sauval dit avoir vu un rôle de l'an 1300, où elle est écrite la rue *Hendebourg-la-Treffelière*. Je croirais, dit Jaillot, que c'est une faute de copiste d'avoir écrit *Sendebourg*, *Hendeburgis* me paraissant plus teutonique que *Sendeburgis*. Il semble, ajoute-t-il, que c'est la rue de Venise qui la représente.— *Voyez* rue de *Venise*.

(91) Dans le cartulaire de Sorbonne, il est fait mention d'un Nicolas Kiquenpoit, qui pourrait bien avoir donné son nom à cette rue.

(92) *Voyez* rue *Aubry-le-Boucher*.

(93) Le dénombrement des rues du quinzième siècle l'appelle rue de la *Courroierie*. Dans un acte de 1530 que j'ai vu, elle est dite rue *Vieille-Courroierie*, et il y avait dès-lors une maison avec l'enseigne des *Cinq-Diamans*. C'est ce qui lui a fait changer son nom. Un autre acte du 17 février 1678, l'appelle rue de la *Fontaine-des-cinq-Diamans*.

(94) Cette rue, que plusieurs titres vus par Sauval qualifient rue *Amauri-de-Roissi*, *de Rossiaco* et non *de Rossiart*, qui est une faute d'impression, est aujourd'hui la rue *Ogniard*. *Voyez* ce dernier nom.

(95, 96, 97) De la rue *Trousse-Vache* on entre, dit Jaillot, dans celle des *Trois-Maures*, qui n'est point nommée ici; d'où j'infere que cette rue des *Trois-Maures* est la rue du Vin-le-Roi de notre poète. Il n'y a de cette rue à celle de la *Vieille-Monnaie*, que vingt pas. Elle a été appelée vers 1400 la rue *Guillaume-Joce*.

Au dessus d'illuec un petit
Trouvai le *Grand* et le *Petit*
Marivaux,(98, et 99) si comme il me samble
Li uns à l'autre bien s'asamble;
Au-dessous siet la *Hiaumerie* (100)
Et assez près la *Lormerie* (101)
Et parmi la *Bazennerie* (102)
Ving en la rue *Jehan-le-Conte*; (103)
La *Savonnerie* (104) en mon conte
Ai mise: par la *Pierre-o-Let* (105)
Ving en la rue *Jehan-Pain-Molet*, (106)
Puis truis (*trouvai*) la rue des *Arsis*; (107)
Sus un siege un petit m'assis
Pour ce que le repos fu bon;
Puis truis les *deux* rues *Saint-Bon*. (108, et 109)
Lors ving en la *Buffeterie* (110)
Tantost trouvai la *Lamperie*, (111)
Et puis la rue de la *Porte*
Saint-Mesri (112): mon chemin s'aporte
Droit à la rue à *Bouvetins* (113)

(98 et 99) Maintenant rue *Marivaux-des-Lombards* et *petite rue Marivaux*.

(100 et 101) De la rue de la *Heaumerie* on passe directement dans celle des *Ecrivains*, dont Guillot ne parle point: ainsi les Lormiers, sortis de la Cité, s'étaient peut-être placés dans la rue de la *Lormerie* avant que les écrivains y vinssent; ou bien il faut dire que la rue de la *Lormerie* était celle qui subsistait en 1498 sous le nom de *Guichard-le-Blanc*, suivant un titre du prieuré de St.-Éloi, et qui maintenant est l'impasse du *Chat-Blanc*, lequel a son entrée par la rue *St.-Jacques-la-Boucherie*.

(102) Ce n'est peut être que la rue *Trognon*, parce qu'elle donne dans celle d'*Avignon* (Jaillot). D'autres pensent que c'est la rue d'*Avignon* elle-même.

(103) C'est la rue d'*Avignon*, selon Sauval; selon d'autres la rue *Trognon*.

(104) Elle n'a pas changé de nom.

(105) *Voyez* rue des *Ecrivains*.

(106) *Voyez* rue *Jean-Pain-Mollet*.

(107) *Voyez* rue des *Arcis*.

(108 et 109) *Voyez* rue *Saint-Bon* et rue de la *Lanterne-des-Arcis*.

(110) Il est prouvé dans Sauval que la rue des Lombards était appelée au treizième siècle *vicus Buffeteriæ*.

(111) Il y a grande apparence, dit Jaillot, que ce qui a succédé à cette rue est quelque cul-de-sac. Il s'en présente deux assez considérables tout proche la rue des *Lombards*, l'un appelé le cul-de-sac de *Saint-Fiacre*, l'autre dit le cul-de-sac des *Etuves*, rue *Marivaux*.

(112) Elle conduisait ou était voisine d'une porte dite anciennement la porte St.-Merri; mais elle devait faire partie de la rue *St.-Martin*.

(113) On croit que c'est l'impasse du *Bœuf*, rue *St.-Merri*.

Par la rue à *Chavetiers* (114) tins
Ma voie en rue de l'*Estable*
Du Cloistre (115) qui est honestable
De Saint-Mesri en *Baillehoe* (116)
Ou je trouvai beaucoup de boe
Et une rue de renon,
Rue *Neuve-Saint-Mesri* (117) a non.
Tantost trouvai la *cour Robert*
De Paris; (118) mes, par Saint Lambert !
Rue Pierre o Lart (119) siet près,
Et puis la *Bouclerie* (120) après :
Ne la rue n'oublige pas
Symon-le-Franc. (121) Mon petit pas
Alai vers la *porte du Temple*, (122)
Pensis ma main de lez (*proche*) ma temple.
En la rue des *Blans-Mantiaux* (123)

---

(114) On présume qu'elle communiquait à la rue de la *Verrerie*, près de l'église *St.-Merri.*

(115) *Voyez* rue *Taille-Pain.*

(116) Sauval assure que *Baillehoe*, proche St.-Merri, est la rue *Brise-Miche*, et il en donne la preuve.

(117) Dès l'an 1273, dit Jaillot, on connaissait cette rue sous ce nom. *Mesri* et *Mezri*, viennent de *Medericus*, selon l'usage fréquent de changer le *d* en *z*, dans la langue française. Chapelain a repris ceux qui prononçaient ou écrivaient *rue Neuve-St.-Médéric*, ce qu'il regardait comme aussi bizarre que de vouloir qu'on dit *St.-Elige* et *St.-Léodégaire*, au lieu de St.-Éloi et de St.-Léger.

(118) C'est maintenant la rue du *Renard-Saint-Merri.*

(119) Rue *Pierre-au-lard.* On a fort varié, dit Jaillot, dans l'orthographe du nom ajouté à celui de Pierre. Sauval dit qu'on l'a écrit tantôt au Lard, tantôt Alart; mais il est plus régulier de l'écrire Aulard en un seul mot. C'était le nom d'une famille de Paris. Il existait en 1419 un Pierre Aulard, aiguilletier, qui légua, par son testament, au St.-Esprit en Grève, quatre livres de rente, sur une maison rue des Prêcheurs. Ses ancêtres avaient pu donner leur nom à la rue dont il s'agit (Jaillot).

(120) C'est la rue du *Poirier*, dite autrefois la *Petite-Bouclerie*, selon Sauval. Cependant il dit ailleurs qu'on la nommait la *Petite - Boucherie*, et qu'on l'appelait aussi la rue *Espaulart.*

(121) Il dit qu'il n'oublie pas la rue *Simon-le-Franc.* Ce nom est celui d'un habitant nommé *Simon-Franc* dans un titre de 1211.

(122) Il y avait, du temps de Jaillot, une porte pour sortir de Paris, rue du *Chaume*, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'hôtel Soubise. Elle avait été construite avec l'enceinte de Philippe-Auguste. Guillot la nomme porte du *Temple*; elle s'appelait aussi porte de *Braque* et porte du *Chaume.*

(123) C'était alors un quartier de Pelletiers. Un titre de 1436 l'appelle rue de la *Parcheminerie.*

Entrai, où je vis mainte piaux
Mettre en conroi (*pour être corroyés*) et blanche et noire;
Puis truis la rue *Perrenele*
De Saint-Pol, (124) la rue du *Plastre* (125)
Où maintes dames leur emplastre
A maint compaignon ont fait batre
Ce me samble pour euls esbattre.
Enprès est la rue du *Puis* (126)
La rue *à Singes* (127) après pris
Contre val (*par le bas de*) *La Bretonnerie* (128)
M'en ving plain de mirencolie :(*mélancolie.*)
Trouvai la rue des *Jardins* (129)
Où les juifs maintrent jadis ; (*demeurèrent*)
O carrefour du Temple (130) vins
Où je bui plain henap de vin
Pour ce que moult grand soif avoie.
Adonc me remit à la voie,
La rue de l'*Abbé-du-Bec-*
Hellouin (131) trouvai par abec (*tout juste en commençant*)
M'en allai en la *Verrerie*, (132)
Tout contre val la *Poterie*, (133)
Ving au carrefour *Guillori* (134)
Li un dit ho, l'autre hari,
Ne perdit pas mon essieu. (*ma connaissance*)
La ruelete *Gencien* (135)
Alai, ou maint un biau varlet,

---

(124) La liste du quinzième siècle a aussi compris cette rue sous le même nom que Guillot. *Voyez* impasse *Pecquay*.

(125) *Voyez* rue du *Plâtre-au-Marais*.

(126, 127, 128) Toutes rues connues.

(129) Selon Sauval, c'est la rue des *Billettes*.

(130) S'il veut parler du lieu où était la rue de l'Échelle-de-la-Justice-du-Temple, il fit plus que son chemin ordinaire : aussi dit-il qu'il se raffraichit.

(131) Rue *Barre-du-Bec*. La Barre-du-Bec était une abbaye de Normandie, dite le Bec-Helloin. Dans la liste des rues du quinzième siècle, cette rue est appelée rue *Baerie-du-Bec*. Les moines du Bec avaient là un hôtel ou hospice; mais ils le vendirent en 1410, et ils en achetèrent en même temps un autre situé dans la rue Saint-Jacques, tenant par derrière aux jardins de Sorbonne, sur la censive du parloir des Bourgeois.

(132, 133, 134) Le carrefour *Guillori* ou *Guilleri* est celui où aboutissent les rues de la *Coutellerie*, *Jean-Pain-Mollet*, *Jean-de-l'Epine*, de la *Poterie* et de la *Tixeranderie*. *Voyez* carrefour Guillori.

(135) C'est la rue des *Coquilles*. Les *Gentiens* étaient une ancienne famille de Paris, connue par plusieurs monumens.

Et puis la rue *Andri-Mallet*, (136)
Trouvai la rue du *Martrai*, (137)
En une ruele (138) tournai
Qui de *Saint-Jehan* voie à porte (*qui conduit à la porte Saint-Jean*)
En contre la rue à *Deux-Portes*, (139)
De la *Viez-Tisseranderie* (140)
Alai droit en l'*Esculerie* (141)
Et en la rue de *Chartron* (142)
Où mainte dame en chartre ont
Tenu maint ...... pour se norier.
En la rue du *Franc-Mourier* (143)
Alai, et *Viez-Cimetière*.
Saint-Jehan (144) meisme en cetière (*mot pour la rime.*)
Trouvai tost la rue du *Bourg*
Tibout (145) et droit à l'un des bous

---

(136) Sauval a cru que cette rue devait être près de Saint-Merri; mais on voit, par la marche de Guillot, que ce doit être une rue voisine de celle de la *Tixeranderie*, comme la rue du *Coq*, ou celle du *Mouton* (Jaillot). Il parait que c'est celle du *Coq-Saint-Jean*.

(137) Rue du *Martroi*. *Voyez* ce nom.

(138, 139) Vraisemblablement la rue du *Tourniquet-Saint-Jean*, (anciennement rue du *Pet-au-Diable*), puisqu'elle conduisait à la porte de l'ancienne église St.-Jean, et que vis-à-vis de cette rue est celle des *Deux-Portes-Saint-Jean*.

(140, 141, 142) Guillot ayant vu tout le bas de la rue de la *Tixeranderie*, continue d'en voir le haut; ce qui se présente d'abord est l'impasse de Saint-Faron, qui a dû être de son temps la rue de l'*Esculerie* : cette rue n'a pas été connue de Sauval; elle ne se trouve pas non plus dans la liste du quinzième siècle. A l'égard de la rue de *Chartron*, c'est celle qui depuis fut appelée des *Mauvais-Garçons-Saint-Jean*. On a ajouté *Saint-Jean* pour la distinguer de la rue des *Mauvais-Garçons* du faubourg St.-Germain. Jaillot commet une bien singulière erreur pour un homme aussi instruit qu'il l'était de l'histoire de Paris, en disant que la rue de *Chartron* fut appelée des *Mauvais-Garçons à cause du malheur qui arriva en la personne du connétable de Clisson*. Le connétable de Clisson fut assassiné par Pierre de Craon, rue *Culture-Sainte-Catherine*. Le nom de *Mauvais-Garçons* fut donné à la rue de Chartron, parce qu'elle était sans doute habitée par quelques-uns des bandits qui désolèrent Paris lors de la captivité de François I[er].

(143) *Voyez* rue de *Moussy*.

(144) *Voyez* marché *Saint-Jean*.

(145) Elle est mal à propos appelée aujourd'hui rue *Bourg-Tibourg* ou *Bourtibourg*, car elle a eu sa dénomination d'un nommé Thibaud ou Tibould, *Théobaldus* ou *Tiboldus*, dont on a fait *Tiboudus*, homme assez riche pour avoir à lui un certain nombre de maisons qui fut qualifié de bourg; on donnait le nom de bourg à divers cantons habités hors des murs. *Vicus Burgi Tiboudi*, disent les registres du parlement de la Toussaint en 1300. La liste du quinzième siècle met rue du Bourg-Thiébaud.

La rue *Anquetil-le-Faucheur* (146)
La maint un compain tencheeur (*demeure un compagnon querelleur*).
En la rue du *Temple* (147) alai
Isnelement (*promptement*) sans nul délai :
En la rue au *Roy-de-Sézille* (148)
Entrai ; tantost trouvai Sedile, (*nom d'une femme*)
En la rue *Renaut-le-Fèvre* (149)
Maint, ou el vent et pois et fèves.
En la rue de *Pute-y-Muce* (150)
M'en entrai en la maison Luce
Qui maint en rue de *Tyron*, (151)
Des dames imes (*hymnes, cantiques*) vous diron.
La rue de l'*Escoufle* (152) est près,
Et la rue des *Rosiers* (153) près,
Et la *Grant-rue-de-la-Porte*
Baudeer (154), si con se comporte,
M'en alai en rue *Percié* (155)
Une femme vi destrecié (*embarrassée*)
Pour soi pignier (*se peigner*) qui me donna

---

(146) La liste des rues du quinzième siècle l'appelle rue *Otin-le-Fauche* ; d'autres manuscrits mettent *Annequin-le-Fauche*, *Huguetin-le-Faucheur*; mais les titres de Saint Éloi portent *Anquetin*. Une enseigne de la Croix - Blanche a donné son nom à cette rue.

(147) *Voyez* rue du *Temple*.

(148) *Voyez* rue du *Roi-de-Sicile*.

(149) *Voyez* rue *Renaud-Lefèvre*.

(150 et 151) Par la marche de Guillot, qui parle immédiatement de la rue *Tiron*, il est évident qu'il entend ici la rue *Cloche-Perce* qui est un nom nouveau. La rue du *Petit-Musc* (qu'on appela aussi plus tard des *Célestins*), n'est que le même nom *Pute-y-Muce* défiguré. Ces deux rues ont pu être autrefois une retraite de pénitentes. Le poète, au lieu de parler de cette rue avec ces expressions grossières que les temps reculés où écrivait Guillot peuvent seules faire excuser au lecteur, dit, au contraire, qu'il y fit station, et que les dames qui y demeurent, chantent des cantiques qu'il appelle hymnes. Sauval fait observer que dans la Brie il y avait un fief appelé *Petit-Muce*, relevant de la seigneurie de Tournant, dont hommage fut rendu en 1414. *Voyez* rue du *Petit-Musc*.

(152) Rue des *Etouffes*. Ce nom, au singulier, se rapporte à la remarque de Sauval, que cette rue, en l'an 1254, s'appelait la rue de l'*Ecofle*.

(153 et 154) Le poète se contente d'apercevoir la rue des *Rosiers*, et revient à la rue *Saint-Antoine*, qui n'avait pas encore ce nom; les religieux de Saint-Antoine n'y furent établis que plus de cinquante ans après. On l'appelait, vers 1300, la *Grand'rue de la place Baudéer* ou *Baudoyer*.

(155) *Voyez* rue *Percée-Saint-Paul*.

De bon vin. Ma voie adonna
En la rue des *Poulies-Saint-Pou* (156)
Et au-dessus d'illuec un pou (*un peu au-dessus de là*)
Trouvai la rue a *Fauconniers* (157)
Où l'en trueve bien por deniers
Femmes por son cors soulacier.
Parmi la rue du *Figuier* (158)
Et parmi la rue à *Nonnains*
D'Iere, (159) vi chevaucher deux nains
Qui moult étaient esjoï.
Puis truis la rue de *Joy* (160)
Et la rue *Forgier-l'Asnier*. (161)
Je ving en la *Mortellerie* (162)
Où a mainte tainturerie.
La rue *Ermeline-Boiliaue*, (163)
La rue *Garnier* sus l'yaue (164)
Trouvai, à ce mon cuer s'atyre :
Puis la rue du *Cimetire*
Saint-Gervais (165), et l'*Ourmetiau*, (166)
Sans passer fosse ne ruissiau,
Ne sans passer planche ne pont
La rue à *Moines-de-Lonc-Pont* (167)
Trouvai, et rue *Saint-Jehan* (168)

---

(156) C'est-à-dire *Saint-Paul*. *Voyez* impasse *Putigno*.

(157) *Voyez* rue du *Fauconnier*.

(158 et 159) Ces deux rues sont contiguës. La seconde ne devrait pas porter le nom des *Nonandières* en un seul mot, mais celui des *Nonnains-d'Ierre* ou d'*Hierre*, abbaye qui était située proche Villeneuve-St.-Georges.

(160) La rue de *Joui*. Elle prit son nom d'un hôtel que l'abbé de Jouy y possédait au treizième siècle.

(161) C'est la rue *Geoffroi-l'Anier* : cependant on ne voit pas que le prénom de Forgier ou Frogier qui est donné au sieur l'Asnier, par Guillot, et par des titres de 1300 et de 1336, ait pu être changé en Geoffroy ou Geffroy, par la transposition des Syllabes.

(162) Rue de la *Mortellerie*. Sa situation près de la rivière convenait aux teinturiers.

(163) En allant de suite, dit Jaillot, la position de cette rue ne peut tomber que sur le cul-de-sac *Putigneux*, qui est fort profond.

(164) On prononce par altération *Grenier*. *Voyez* rue *Grenier-sur-l'Eau*.

(165) C'est la rue du *Monceau-St.-Gervais* ou du *Pourtour*; car au treizième siècle on confondait ces deux rues.

(166) *Voyez* carrefour de l'*Orme*.

(167) Rue de *Longpont* ; elle tire son nom d'un monastère qu'on croit être l'ancienne abbaye de Long-Pont, près Soissons.

(168) Elle doit être être celle qu'on appelle maintenant du *Martroi*. Le *Martroy*

De Grève, où demeure Jouan,
Un homs qui n'a pas vue saine.
Près de la ruele de *Saine* (169)
En la rue *Sus la Rivière* (170)
Trouvai une fausse estrivière. (*un éperon de terre ou bout d'île.*)
Si m'en reving tout droit en *Grève*, (171)
Le chemin de rien ne me grève;
Tantost trouvai la *Tanerie* (172)
Et puis après la *Vanerie*, (173)
La rue de la *Coifferie*, (174)
Et puis après la *Tacherie* (175)
Et la rue aux *Commanderesses*, (176)
Où il a maintes tencheresses
Qui ont maint home pris o brai (*à la pipée*).
Par le carefour de *Mibrai*, (177)
En la rue *Saint-Jacques* (178) et ou *Porce* (179) (*au Porche*)
M'en ving, n'avoie sac ne poce : (*poche*)
Puis alai en la *Boucherie*, (180)
La rue de l'*Escorcherie* (181)
Tournai; parmi la *Triperie* (182)

(en vieux langage, lieu où l'on exécute les criminels), était de l'autre côté de l'ancienne église St.-Jean.

(169) C'est la rue de la *Levrette* et la rue *Pernelle*, anciennement *Péronnelle*, jointes ensemble.

(170 et 171) Il veut parler du quai de la *Grève*, qui conduit à la place du même nom.

(172 et 173) Ces deux rues parallèles se touchent.

(174) Elle était située, à ce qu'il paraît, près de la rue de la *Tannerie*. Jaillot croit y reconnaitre la rue Jean-de-l'Épine; mais cette dernière rue portait déjà ce nom vers la fin du treizième siècle. Ce serait plutôt la rue des *Teinturiers*.

(175) Elle s'appelait plus anciennement rue de la *Juiverie*, parce qu'elle était habitée en partie par des Juifs. Le nom de la *Tacherie* lui fut donné sous le règne de Philippe-le-Bel, à l'époque où les Juifs furent chassés du royaume.

(176) Rue des *Commanderesses*, aujourd'hui rue de la *Coutellerie*.

(177) Depuis long-temps on ne dit plus le *Carrefour-de-Mibrai*, mais rue *Planche-Mibrai*.

(178) *Voyez* rue *St.-Jacques-la-Boucherie*.

(179) Rue du *Porche-St.-Jacques*, maintenant rue du *Petit-Crucifix*.

(180) *Voyez* rue *St-Jacques-la-Boucherie*.

(181) Elle prit plus tard le nom de rue de la *Tuerie* : elle est fermée depuis plusieurs années.

(182) Elle était située sur une partie de l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la place du Châtelet. Elle faisait, à ce qu'il paraît, la continuation de la rue du *Pied-de-Bœuf*.

M'en ving en la *Poulaillerie,* (183)
Car c'est la derrenière rue
Et si siet droit sus la *Grant-Rue.* (184)

Guillot si fait à tous sçavoir,
Que *par deça Grant-Pont* pour voir (*pour vrai*)
N'a que deux cents rues mains sis : (*moins six*)
Et en la *Cité* trente-sis,
Outre-Petit-Pont quatre-vingt,
Ce sont dix mains de seize vingt,
Dedans les murs non pas dehors.
Les autres rues ai mis hors
De sa rime, puisqu'ils n'ont chief. (*fermées par le fond*).
Ci vont faire de son dit chief (*il veut terminer ici ses vers*)
Guillot, qui a fait maint bias dis,
Dit qu'il n'a que trois cent et dis
Rues à Paris vraiement.
Le dous seigneur du firmament
Et sa très-douce chiere mere
Nous défende de mort amere.

EXPLICIT LE DIT DES RUES DE PARIS.

« Guillot en comptant cent quatre-vingt-quatorze rues dans le quartier qui était au-delà le Grand-Pont, paraît en nommer dix de plus qu'il n'y en a de nommées dans ses vers. Il y a apparence que le copiste en a omis quelques-uns où elles étaient spécifiées ; car on voit par le traité de Sauval, qu'il existait, en 1300, plusieurs rues de ce quartier-là, dont il n'est point fait mention dans l'ouvrage de Guillot. Guillot ne fait aussi aucune mention des culs-de-sacs ; car, au lieu d'employer ce dernier nom, on aimait mieux alors regarder ces rues comme n'ayant point de tête, et alors on les désignait par la dénomination de *rues sans chef.* Ainsi, si l'on trouve dans ce poème des noms portés aujourd'hui par des culs-de-sacs, c'est qu'ils n'ont été formés que depuis, par la construction de quelques édifices. *Jaillot.* »

(183) La rue ou quartier de la *Poulaillerie* était aux environs du Grand-Châtelet.
(184) Cette Grand'Rue est la rue *St.-Denis.*

APRÈS le morceau qu'on vient de lire, nous devons encore rapporter un mémoire fort bien fait, sur l'exécution du projet d'alignement des rues, que M. le comte de Chabrol, préfet du département de la Seine, présenta en 1823 au conseil général du même département.

Quelque long que soit ce mémoire, il se rattache d'une manière trop intime et trop intéressante au sujet que nous traitons en ce moment, pour que nous ne nous soyions pas déterminés à le citer en entier. Nous aurons ainsi rassemblé sous les yeux du lecteur tous les renseignemens nécessaires sur l'une des matières les plus importantes de ce dictionnaire.

La question sur laquelle M. de Chabrol appelle l'attention du conseil général, a pour objet l'alignement général des rues, et l'agrandissement de diverses parties de la voie publique. Il rappelle d'abord les principaux actes relatifs à la législation de la voirie, et l'application qui en a été faite dans le projet d'alignement des rues de la capitale; il présente ensuite les mesures administratives qui lui paraissent les plus propres à accélérer l'exécution de ce projet.

Voici le texte de ce rapport:

Etats successifs de la législation relative à la voirie.

La juridiction et l'intendance de la voirie, dans la ville de Paris, ont été réglées par des édits royaux d'une date très-ancienne. Le duc de Sully réunit ensuite à l'office de grand-voyer de France la charge spéciale de voyer de Paris.

En passant dans les attributions des trésoriers de France, l'administration de la voirie ne reçut pas d'extension remarquable. Elle se bornait à la haute surveillance de la solidité des constructions, à la prohibition des étalages extérieurs, et à l'exécution de quelques réglemens de salubrité. Les nombreuses ordonnances rendues dans l'intervalle de plus d'un siècle, se rapportent principalement aux règles de l'art de bâtir, à la qualité et à l'emploi des matériaux. Quant aux alignemens à suivre pour les constructions nouvelles, ils étaient en quelque sorte indiqués sur place, et dans chaque circonstance particulière, par l'examen isolé des lieux; le plus souvent la décision avait pour motif l'intérêt même du propriétaire qui bâ-

tissait ; on n'était point alors frappé, autant qu'on l'est aujourd'hui, de la nécessité de subordonner toutes ces décisions à un projet général et fixe, qui eût pour but l'assainissement et l'embellissement de la capitale ; mais en 1783, on rechercha avec beaucoup de soin les moyens de perfectionner cette branche importante du service public. La déclaration du roi, du 10 avril de cette année, porte des dispositions capitales qui fondent une jurisprudence nouvelle, et qui sont toutes puisées dans des considérations d'utilité générale......... (1). On prescrivit la levée du plan de toutes les rues de Paris........... Il aurait peut-être été nécessaire de garantir l'application de ces principes par des réglemens détaillés. Quoi qu'il en soit, on en retira de grands avantages ; car aucune reconstruction ne peut être commencée, sans une autorisation formelle de l'administration. L'élargissement des rues cessa d'être assujetti aux convenances personnelles ; on forma un système général d'alignement, et la largeur et la direction furent déterminées par des motifs d'utilité publique.

Pendant le cours de la révolution, l'administration de la voirie, qui avait passé des trésoriers de France aux autorités nouvelles, subit des changemens assez fréquens en ce qui concerne les attributions. Celles du préfet du département sont fixées depuis l'année 1800 ; dans cet espace de temps on prescrivit peu de dispositions nouvelles ; mais la nécessité d'un alignement régulier, invariable, étant devenu de plus en plus manifeste, on renouvela les anciens réglemens ; il fut statué, par la loi du 16 septembre 1807, que les plans d'alignement des rues existantes, et de toutes celles qu'il conviendrait d'établir, seraient proposés par les maires, examinés par les préfets, et soumis au ministre de l'intérieur, pour être arrêtés en conseil d'état ; enfin un décret du 27 juillet 1808, ordonne de former tous les plans d'alignement dans le délai de deux années.

Avant de terminer cet exposé succinct de la législation précédente, nous rappellerons quelques dispositions auxquelles l'autorité publique a eu recours en diverses circonstances, pour procurer l'élargissement des rues, et diminuer la dépense

---

(1) Nous avons déjà parlé de ces dispositions. *Voyez* page 153.

d'exécution. Une des plus efficaces consistait à faire porter les retranchemens que l'alignement nécessite, sur un seul côté de la rue. En effet, les projets qui ont pour but d'agrandir la voie publique comprennent ordinairement les maisons de l'un et de l'autre côté, en sorte que tous les propriétaires riverains sont assujettis à l'obligation de rentrer les façades de leurs maisons de part et d'autre de l'axe de la rue, autant que l'alignement l'exige ; disposition équitable en elle-même, qui tend d'ailleurs à accélérer l'exécution, en ce qu'elle multiplie les chances favorables à l'accomplissement du projet; mais il s'est présenté différens cas où, dans la vue de réduire considérablement la dépense de l'opération, on a fait porter sur un seul côté de la rue toute l'augmentation de la voie publique. Il y avait sans doute un grand nombre de circonstances qui ne permettaient point de procéder ainsi à l'alignement : par exemple on n'aurait pu suivre cette marche si le résultat de l'opération eût dû anéantir presque entièrement des propriétés peu profondes, ne laissant que des espaces d'un emploi très-difficile ; mais dans plusieurs cas la disposition dont il s'agit n'offrait que des avantages, elle procurait une économie précieuse, et en même temps elle pouvait satisfaire un très-grand nombre de particuliers ; car l'obligation plus ou moins éloignée de reculer les façades des édifices est une cause de dépréciation dont les propriétés se trouvaient affranchies.

Divers arrêtés du conseil, en prescrivant l'élargissement de certaines rues, qui avait été jugé nécessaire, ont fait supporter aux propriétaires des maisons situées d'un seul côté, l'obligation de fournir tous les terrains ajoutés à la voie publique, et en même temps il a été ordonné que l'indemnité due à ces propriétaires serait acquittée, suivant un certain rapport, par la ville de Paris et par les propriétaires des maisons situées du côté opposé, en prenant pour base de la répartition l'augmentation de valeur que ces dernières maisons recevraient.

On l'a ainsi ordonné pour la rue des Noyers, par un arrêt du conseil du 7 septembre 1680;

Pour les rues de la Huchette et du Petit-Pont, par un arrêt du 20 décembre 1687;

Pour la rue des Arcis, par un arrêt du 30 décembre 1670;

Pour la rue de la Verrerie, par un arrêt du 20 novembre 1671;

Pour la rue Galande, par un arrêt du 6 juin 1672 ;

Pour la rue de la Vieille-Draperie, par un arrêt du 2 octobre 1672;

Enfin la loi du 16 septembre 1807 exprime un principe qui a quelque analogie avec celui des ordonnances précédentes; car on lit dans l'article 54, que « Lorsqu'il y aura lieu en même temps à payer une indemnité à un propriétaire pour terrains occupés, et à recevoir de lui une plus-value pour des avantages acquis à ces propriétés restantes, il y aura compensation jusqu'à concurrence. »

Application du dernier réglement à la ville de Paris.

Nous avons dit qu'un décret de 1808 fixait un délai de deux ans pour la confection des plans généraux d'alignement : ces dispositions n'ont pas reçu une exécution complète dans la ville de Paris; mais ce grand travail est très-avancé, et se poursuit au ministère de l'intérieur.

On peut estimer comme il suit le nombre des rues, des culs-de-sacs, des quais et des places publiques, savoir :

1,070 rues,
120 culs-de-sacs,
34 quais,
70 places.

Cette énumération diffère en quelques points de celle que l'on a faite pendant le cours de l'opération générale du dénombrement; mais la question traitée dans ce mémoire n'exige pas une précision absolue. Il suffit de connaître exactement les faits généraux.

1,064 Plans sont levés, et portent la décision du ministre; il reste 220 plans à lever; et depuis deux années la ville de Paris alloue un fonds extraordinaire pour accélérer la confection de ce travail.

On ne peut douter qu'il ne soit terminé dans un court délai.

Mesure de l'agrandissement de la voie publique.

Je me suis attaché d'abord à déduire du plan général d'alignement un résultat très-important, dont la connaissance de-

vait servir à diriger les vues de l'administration. Il s'agissait de déterminer la superficie dont la voie publique serait augmentée par l'exécution du plan. Cette recherche exigeait les soins les plus attentifs, et une grande exactitude. J'ai indiqué, dans une instruction spéciale, les procédés qu'il convenait de suivre pour atteindre le plus promptement possible le but que l'on se proposait. Tous les plans déposés à la préfecture ont été mesurés, et l'on a conclu de cet immense travail l'étendue superficielle dont chaque portion de la voie publique sera augmentée par l'effet de l'alignement. Voici le résultat de ces mesures.

L'exécution du plan général d'alignement procurera, pour les rues, une augmentation de superficie de 396,481 mètres carrés; pour les quais, 21,516; pour les places, 16,012; total 434,009. Nous avons dit que tous les alignemens ne sont point encore fixés, et l'on peut évaluer à un sixième environ la partie de la voie publique que ces plans arrêtés représentent. Nous ajouterons donc, à l'étendue déjà mesurée, un sixième de cette étendue, savoir, 72,339 mètres carrés; ainsi l'on estimera, avec une exactitude suffisante, à 506,348 mètres carrés la superficie des terrains qui doit être retranchée des constructions existantes, et ajoutée à la voie publique, par l'exécution du projet d'alignement.

Temps qu'exige l'application des réglemens généraux.

Or, il est facile de reconnaître qu'on ne pourra obtenir ce résultat que dans un laps de temps presque indéfini, si l'on se borne à suivre la marche tracée par les réglemens généraux relatifs à la voirie, car cette marche est très-lente, et elle ne pourrait être accélérée que par le concours des propriétaires.

J'ai fait dresser un relevé exact des constructions qui ont été entreprises dans l'intervalle de dix années, depuis 1807 jusqu'à 1817, et dont l'exécution a procuré quelque élargissement à la voie publique. Il résulte de cet état que l'augmentation de superficie, ou la masse des retranchemens effectués sur les terrains bâtis, est d'environ 8,000 mètres carrés; ainsi la valeur moyenne de l'augmentation annuelle pourrait être estimée à 800 mètres carrés, et ce calcul se rapporte à une époque où les

travaux particuliers de ce genre ont pris un accroissement très-remarquable. On peut donc assurer que l'exécution du plan général d'alignement exigerait un intervalle de plusieurs siècles, si l'on se bornait à attendre l'effet des réglemens généraux, et si l'on ne pouvait hâter l'exécution par des moyens conformes à l'intérêt général et aux droits des particuliers.

Vue principale de l'administration.

Il serait inutile d'ajouter que l'administration est éloignée de former aucun projet qui puisse porter atteinte à ces droits; au contraire, toutes ses propositions tendent à les maintenir; elles sont suggérées par le désir de contribuer à la fois au bien public et à l'avantage des propriétaires. Une assez longue expérience fait connaître que l'exécution des projets d'alignement augmente en général, et d'une quantité notable, les valeurs des propriétés bâties. Ce motif et l'acquittement des indemnités attribuées aux possesseurs, détermineront presque toujours leur libre consentement. La question administrative consiste donc principalement à mettre en évidence cet accord de l'intérêt général avec celui des particuliers, et à proposer les moyens de subvenir aux dépenses annuelles qu'exige le paiement des indemnités. Il est d'abord nécessaire, messieurs, d'évaluer, sinon exactement, du moins avec une approximation suffisante, le montant de ces indemnités.

Distinction du plan général d'alignement en trois parties : motif d'accélérer l'exécution : tableaux relatifs aux deux premières classes.

J'ai eu l'honneur de vous exposer plus haut que l'étendue superficielle qui doit être ajoutée à la voie publique, en exécution du plan général, est d'environ 506,348 mètres carrés. Ce calcul comprend toutes les rues de Paris sans distinction; toutefois on doit remarquer qu'un grand nombre de ces rues, quoique susceptibles d'être élargies ou redressées, sont dans leur état actuel suffisamment spacieuses pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en effectuer l'alignement par des moyens extraordinaires. D'autres rues, à raison de leur situation et de leur isolement, ne doivent pas non plus fixer au même degré

l'attention de l'autorité publique. Ainsi la superficie à laquelle il paraît indispensable d'appliquer des moyens prompts et directs, est beaucoup moins étendue que celle qui comprend tous les alignemens projetés, et que l'on évalue à 506,000 mètres carrés. D'un autre côté, il est évident qu'il y aurait un inconvénient majeur, et souvent une impossibilité absolue d'exécuter avec précipitation un plan général qui embrasse un aussi grand nombre de communications.

Mais quels sont les élargissemens les plus nécessaires, et quelle méthode adopter dans un travail aussi étendu? En examinant cette question avec beaucoup de soin, j'ai pensé que l'on devrait diviser en trois classes le système des alignemens projetés.

La première comprendrait les alignemens et élargissemens de la voie publique qui ont pour objet d'établir de grandes communications de quartier à quartier.

Dans la seconde classe se trouveraient placées des communications d'un autre ordre, dont l'élargissement n'est pas moins indispensable, étant sollicité par des motifs de sûreté publique, de salubrité, ou par les besoins du commerce.

La troisième division comprendrait les projets d'alignement qui ont pour but l'embellissement de la capitale.

Aucune de ces trois parties d'un même plan ne doit être négligée; mais les deux premières exigent au plus haut degré l'attention de l'administration; et pour la troisième, seulement, on peut attendre les avantages qui lui sont propres, de circonstances plus favorables, ou de l'exécution progressive des lois et réglemens généraux.

Pour distinguer ces trois classes de communication, j'ai consulté MM. les maires des arrondissemens; leurs rapports et ceux de MM. les commissaires voyers ont servi de base à ce travail.

Valeur du terrain à acquérir, en le supposant libre de constructions.

Il fallait ensuite se former, pour les deux premières classes, une juste idée de la somme des indemnités qu'il serait nécessaire de payer au propriétaire : j'ai cherché premièrement à con-

naître quel serait le montant de ces indemnités, si l'on avait seulement à acquérir les terrains retranchés, en les considérant comme libres de constructions. Pour parvenir à ce premier résultat, j'ai interrogé des personnes très-versées à ces sortes d'estimations, et que l'on peut considérer comme expertes en cette matière. Elles ont déterminé aussi exactement qu'il leur a été possible, les valeurs de l'unité de superficie dans les diverses rues ou autres emplacemens désignés. On a connu ainsi combien l'acquisition du terrain dont la voie publique doit être agrandie par l'effet des alignemens des deux premières classes, coûterait aujourd'hui, en n'ayant égard qu'à la valeur des terrains et à leur situation respective, et supposant que dans leur état actuel ils ne portent aucune construction. Le montant de cette dépense serait de 84,985,055 fr. (1). Or, il est manifeste que le calcul précédent ne donne que la limite inférieure de la somme des indemnités qui devraient être accordées aux propriétaires. En effet, pour obtenir le résultat que nous avons en vue, c'est-à-dire, pour hâter la jouissance des avantages qui doivent résulter du plan d'alignement, il ne suffirait pas de payer la valeur des terrains nus; il faudrait ou allouer aux propriétaires une indemnité qui les déterminât à la cession de leur terrain avant le temps prescrit par les réglemens généraux, ou acquérir des propriétés entières, pour les revendre, à la charge de se conformer à l'alignement sans délai, ou enfin prendre d'autres dispositions, toutes plus dispendieuses que la simple acquisition des terrains non bâtis. Le montant réel de ces indemnités à payer est donc beaucoup plus grand que cette valeur totale des terrains libres de constructions.

Estimation des indemnités complètes.

Il serait difficile d'apprécier exactement les indemnités complètes, en ayant égard à tous les élémens dont elles doivent se former; car il faudrait connaître le produit de chaque pro-

(1) Il faut remarquer que ces évaluations se rapportent à l'année 1818, et que depuis ce temps les prix des terrains ont subi un accroissement très-sensible.

priété, son ancienneté et son état actuel, la profondeur à laquelle le retranchement doit pénétrer, le parti plus ou moins avantageux que l'on pourrait tirer de la superficie restante, et diverses autres circonstances qui peuvent faire varier le prix d'estimation. Ce travail, fondé sur des détails minutieux et presque innombrables, n'aurait encore procuré que des résultats affectés d'une incertitude inévitable.

Pour suppléer à cette estimation d'une manière aussi approchée que l'état de la question le permet aujourd'hui, j'ai pensé qu'il convenait de choisir des exemples variés dans un assez grand nombre de quartiers et d'emplacemens, d'appliquer à ces différens cas les alignemens projetés, et d'évaluer spécialement pour chacun, 1° l'agrandissement de la voie publique; 2° la dépense que la ville aurait à supporter : comparant ensuite cette dépense à l'augmentation de superficie que l'on aurait obtenue, on en déduit un prix moyen de l'unité de surface retranchée sur les terrains bâtis, et cette valeur moyenne ne peut pas différer beaucoup de celle qui résulterait effectivement de l'application générale du plan. L'examen attentif de ces estimations partielles et du résultat moyen m'a fait connaître d'une manière assez rapprochée la dépense que l'administration aurait à supporter, pour procurer à la voie publique une augmentation de surface d'un mètre carré. On a pu déterminer par ce moyen, avec une exactitude suffisante, la dépense totale correspondante aux alignemens des deux premières classes. Cette dépense totale serait de 43,212,000 francs.

Moyens divers de réduire et d'effectuer les dépenses.

Quel que soit le degré d'utilité propre aux travaux dont nous parlons, la somme qu'ils exigeraient excède de beaucoup les limites que l'administration est obligée de se prescrire; il faut donc rechercher attentivement les moyens de diminuer ces dépenses d'exécution; ils se présenteront d'eux-mêmes, et en assez grand nombre, dans un ordre d'opérations dues au libre concours des propriétaires. C'est alors que l'on pourra trouver des ressources utiles dans les dispositions variées de la législa-

tion antérieure que nous avons rappelée au commencement de ce mémoire.

Nous ajouterons que l'on est fondé à espérer que le gouvernement ne laissera pas la totalité des dépenses dont il s'agit à la charge de la ville; car plusieurs motifs le porteront à favoriser une opération si importante. Sans insister sur des considérations générales qui n'appartiennent point directement à l'objet de ce mémoire, je remarquerai que l'exécution de ces projets procurera de l'emploi à une multitude d'ouvriers qui arrivent de toutes les parties du royaume, et aura pour effet nécessaire d'augmenter la valeur de la matière imposable.

La diminution de la hauteur des édifices étant, d'après les réglemens, une conséquence de l'alignement, il en résulterait qu'une partie de la population qui habite les maisons actuelles se distribuerait dans celles qui sont moins occupées : cette circonstance rendrait productives des propriétés dont l'emploi offre aujourd'hui peu d'avantages, et elle déterminerait des constructions nouvelles sur les terrains libres.

Après avoir montré que les dépenses générales du projet seront réduites, soit en ne soumettant aux retranchemens nécessaires que les propriétés d'un seul côté de la rue, soit par le concours du gouvernement et des propriétaires intéressés à l'exécution, j'ajouterai que l'accomplissement d'un projet aussi étendu exigerait un espace de temps considérable. On ne pourrait point entreprendre avec précipitation une telle masse de travaux, sans s'exposer à des inconvéniens graves. Ce serait marcher très-rapidement vers le but, que d'effectuer dans le délai de quarante années tous les élargissemens indiqués par les tableaux qui précèdent. Il en résulte qu'en destinant à cette partie du service public une somme annuelle d'un million de francs, on obtiendrait tous les résultats qu'il est permis d'espérer.

Motifs qui porteront les particuliers à se livrer à ces entreprises; concours du gouvernement, de l'administration et des propriétaires.

Quant aux motifs qui doivent porter les particuliers à concourir à cet utile projet, ils sont, pour ainsi dire, évidens;

et il nous suffit de les indiquer. En effet, en augmentant d'une quantité notable la largeur des rues qui étaient étroites et incommodes, on procure tout-à-coup aux propriétés riveraines une plus-value considérable. Les rues élargies, devenues libres et passagères, s'ouvrent à un commerce plus actif; les locations sont plus assurées, et se font à un prix plus élevé. L'obligation de reculer les façades conformément au plan, est une cause grave de dépréciation, en sorte que les maisons qui cessent d'y être soumises, acquièrent, par cela même, une valeur nouvelle. Des faits multipliés confirment ces remarques, et l'on peut en citer un exemple tout récent, celui de la rue des Coquilles, dont l'élargissement vient d'être effectué par les soins de l'administration. La valeur du terrain nu a été rapidement augmentée; elle est devenue trois fois, ou six fois, ou même dix fois plus grande dans les parties favorablement situées. En joignant à ces chances de plus-value les bénéfices que l'on pourrait retirer des matériaux de démolition, et de la facilité de les employer sur place, on voit que des entreprises de ce genre offriraient des avantages certains, et peuvent devenir l'objet des spéculations les plus profitables. Le mode en pourrait être extrêmement varié, et cette diversité serait nécessaire, afin de rendre les applications plus faciles et plus nombreuses. Dans certains cas, un ou plusieurs propriétaires traiteraient de gré à gré avec tous les intéressés, afin d'accélérer l'exécution du plan d'alignement et la jouissance des avantages, sans excéder la dépense que la ville aurait eue à supporter pour cause d'acquisition ou d'indemnité, selon le mode ordinaire d'exécution. Des compagnies pourraient se proposer cet emploi de capitaux; et comme il peut convenir à une multitude de personnes, il s'établirait à cet égard une concurrence utile, qui tendrait à réduire à la moindre valeur possible les charges de l'administration; elles tendent à diminuer les spéculations hasardeuses sur les fonds publics, et attirent les capitaux dans un ordre d'opérations profitables aux particuliers, et utiles à l'état.

On voit par cet exposé que l'administration doit être pourvue de toutes les ressources nécessaires, pour traiter favorablement les personnes qui entreprendraient de seconder ses

vues. Elle recevrait leurs propositions, accorderait une juste préférence aux propriétaires qui se réuniraient pour effectuer de concert les alignemens projetés, et dans tous les cas elle réglerait l'ordre des opérations de la manière la plus conforme à l'objet principal.

On a vu plus haut que l'administration, en disposant d'une somme annuelle d'un million, pourrait imprimer à ces travaux le mouvement et la direction nécessaires. Il est facile de reconnaître que l'emploi de cette somme exigerait des concessionnaires une dépense correspondante, qui ne serait pas moindre que quatre millions. Je n'insisterai point sur l'augmentation de valeur de la matière imposable, ou sur les produits que le fisc retirerait d'une multitude de transactions et de mutations de propriétés; je ferai seulement remarquer l'avantage inappréciable de pouvoir occuper, durant plusieurs années, des ouvriers de divers états, tels que les menuisiers, les peintres en bâtimens, les serruriers, les charpentiers, etc., et enfin une classe nombreuse d'hommes qui ont souvent excité toute la sollicitude de l'administration.

Projet relatif à l'établissement des trottoirs dans les quartiers principaux.

Après avoir indiqué les avantages généraux du projet qui vous est présenté, j'ai désiré, messieurs, appeler votre attention spéciale sur la partie de la voie publique qui devrait être destinée aux gens de pieds. On a remarqué depuis long-temps les inconvéniens extrêmes qui proviennent du défaut presque absolu de trottoirs commodes et convenablement construits. La capitale de la France, ornée de monumens admirables, et qui possède tant d'établissemens utiles, n'offre à ceux qui la parcourent à pied qu'une voie excessivement pénible ou même dangereuse, et qui semble avoir été exclusivement destinée au mouvement des voitures. On s'est borné à établir, dans un petit nombre de rues d'une largeur suffisante, des trottoirs surélevés, revêtus de pavés ordinaires. Fréquemment interrompus à l'entrée des portes cochères, ils ne présentent qu'une suite longue et pénible de descentes et de montées. Enfin on doit regarder comme défectueux et presque nul ce système de cons-

truction qui manque totalement de l'avantage de la propreté, qui ne rend pas les courses à pied moins fatigantes, et qui, d'ailleurs, ne comprend qu'une très-petite étendue. J'ai toujours considéré cet objet de police urbaine comme des plus nécessaires et des plus urgens, et je m'occuperai constamment des moyens de surmonter les difficultés singulières auxquelles il est sujet. Elles prennent leur source dans un état antérieur que l'on ne peut changer à son gré. Cet état de choses ne permet point d'adopter aujourd'hui des dispositions qui seraient en elles-mêmes préférables à toutes les autres; on est réduit à celles qui sont présentement exécutables.

Il est d'abord facile de reconnaître que le système de construction des trottoirs doit varier selon les dimensions de la voie; dans les rues qui ont une largeur suffisante, on doit retrancher de part et d'autre deux trottoirs entièrement interdits aux voitures, un peu élevés au-dessus du sol, et qui offrent aux piétons un chemin sûr, propre et facile.

Dans les rues plus étroites, qui sont très-nombreuses, par exemple dans celles dont la largeur est moindre que dix mètres, il devient indispensable de ne point élever le trottoir au-dessus du niveau du pavé; en effet, on connaît par l'expérience quelle est, pour la ville de Paris, la largeur de la voie absolument nécessaire au roulage dans les quartiers très-fréquentés. Cette condition n'est pas la même dans les différens pays; elle varie avec les circonstances locales, et dépend de la disposition des édifices. On doit exiger, dans les principaux quartiers de la ville de Paris, que deux voitures étant arrêtées de part et d'autre de la rue, une troisième puisse passer dans l'intervalle; et l'on ne pourrait pas, dans l'établissement des trottoirs, s'écarter de ce principe sans encourir des inconvéniens au moins égaux à ceux que l'on se propose d'éviter; mais il ne s'ensuit pas qu'il faille renoncer, pour les rues dont il s'agit, à l'établissement d'une partie distincte, spécialement réservée aux gens de pied. Il faut seulement que dans ces cas extraordinaires, une voiture ne soit pas définitivement arrêtée dans la partie intermédiaire de la voie, mais qu'elle puisse passer lentement en se portant sur l'extrémité latérale d'une des parties réservées.

Dans plusieurs grandes villes de l'Italie et de l'Allemagne, les trottoirs sont au niveau même du pavé et formés de dalles unies. Cette disposition ne donne lieu à aucun inconvénient; elle facilite le mouvement des voitures, et prévient les encombremens qui pourraient survenir; et comme le passage de chevaux sur des surfaces larges et planes ne peut s'opérer que lentement, il est sans danger pour les piétons; l'usage établit d'ailleurs à cet égard une surveillance publique qui préserve de tout accident. Du reste nous n'admettons aucune autre distinction entre les trottoirs sur-élevés dans les rues très-larges, et ceux que l'on établirait dans les rues étroites, à fleur du pavé; les uns et les autres doivent être revêtus de grandes dalles qui offrent un chemin commode; elles formeront, en quelque sorte, de larges devantures dont il est facile d'entretenir la propreté. La disposition et le choix de matériaux sont tels, que les extrémités des dalles ne puissent être rompues sous la charge des voitures. Quant aux entrées des portes cochères, elles n'occasioneront point, dans la longueur du trottoir, des ressauts multipliés et des interruptions incommodes; elles seront revêtues de pavés d'échantillon ou dallages piqués, et tels que les pieds des chevaux puissent s'y appuyer sans glisser.

Ces mêmes dispositions ont l'avantage de ne point exiger que l'on élève le sol d'une partie de la rue au-dessus du niveau de rez-de-chaussée, et l'on évite ainsi un des plus grands inconvéniens que les particuliers puissent subir, et un obstacle majeur à l'exécution de tous les projets.

On voit maintenant que l'ensemble de ces vues satisfait à toutes les conditions principales. On ne porte aucun préjudice aux propriétaires riverains, et il n'y a aucune disposition qui ne leur soit utile; on conserve le libre passage des voitures dans la voie intermédiaire; on évite les descentes et les ressauts à l'abord des portes cochères; enfin ce projet ne s'applique pas seulement à un très-petit nombre de rues très-larges, il peut s'étendre à une grande partie du territoire de la ville, et l'on a tellement choisi les emplacemens où ces constructions doivent avoir lieu, qu'ils comprennent la plus grande étendue possible, et s'y distribuent sans interruption.

On jugera sans doute qu'il serait préférable que les rues eus-

sent assez de largeur pour recevoir de part et d'autre des trottoirs sur-élevés entièrement inaccessibles aux voitures, et que cette condition est importante : mais l'administration n'a aucun moyen de résoudre les difficultés qui proviennent de faits antérieurs. Pour porter un jugement exact sur les dispositions projetées, on doit considérer l'état de choses qui subsiste aujourd'hui. Si l'on se déterminait à n'établir que des trottoirs supérieurs au sol de la rue, il est évident que la presque totalité de la ville de Paris en demeurerait privée pendant un laps de temps indéfini : il faut donc ou renoncer à un degré de perfection imaginaire, ou se résoudre à perpétuer tous les inconvéniens actuels.

Matériaux destinés à ces constructions.

Après avoir examiné la question sous ce point de vue général, il restait à vaincre une difficulté assez grave, qui consiste dans le choix des matériaux. Ceux qui sont devenus, à Paris, d'un usage commun, ne présentaient point le degré de solidité que l'on doit exiger; et l'on peut dire, en général, que cette importante condition n'a point été observée avec assez de soin dans l'érection des monumens et des grands édifices de cette capitale. L'établissement des trottoirs, tel qu'il est proposé dans ce mémoire, nécessite l'emploi de matières dures, capables d'une longue résistance. J'en ai fait rechercher dans les environs de Paris, et même à une assez grande distance, dans des lieux que traversent des rivières navigables. Persuadé que l'expérience seule peut éclairer sur la force de ces matériaux, sur leur durée, et sur le parti le plus utile que l'on en doit tirer, j'en ai fait choisir d'espèces variées, et on les a soumises à plusieurs épreuves. J'ai désiré surtout que l'on offrît au public un exemple subsistant de la construction de ces nouveaux trottoirs au niveau du pavé. On les a établis dans une rue récemment alignée (la rue des Coquilles), qui était fort étroite et irrégulière, et qui offre maintenant un libre accès au passage des voitures et au commerce. On y a employé des granits de Normandie, des laves d'Auvergne, des pierres bleues de Flandre, et l'on a aussi fait entrer dans ces constructions quelques dalles de grès et des pierres de Château-Landon. Cet essai en grand, dans une rue

commerçante, qui devient de plus en plus passagère et ouverte à des voitures pesantes, servira à résoudre des questions d'un grand intérêt, et l'on connaîtra la dureté et la force respectives de ces matières soumises à diverses causes de rupture et de dégradation.

Le prix auquel on se les procure aujourd'hui ne peut être regardé comme fixé, et il se réduira sans doute par l'effet de la concurrence. L'administration appelle dès ce moment, sur cet objet, l'attention des particuliers; elle recevra avec reconnaissance toutes les communications qui auraient pour but de lui indiquer des matières d'une nature convenable et d'un prix inférieur. Elle a eu déjà la satisfaction d'apprendre que le prix du dallage en pierres basaltiques, dont la dureté égale celle des roches les plus compactes, se rapproche sensiblement du prix du pavé en grès que l'on emploie dans la ville de Paris.

En traitant dans ce mémoire la question de l'alignement général et de l'élargissement des communications, nous avons dû y comprendre, comme une partie essentielle, cet exposé de nos vues concernant l'établissement des trottoirs dans une grande partie de la ville. Rien ne peut contribuer davantage à les réaliser promptement que l'exécution progressive et accélérée du projet d'alignement. C'est un des principaux motifs qui porteront l'administration et les propriétaires à réunir tous leurs efforts pour l'accomplissement de ce projet.

Motifs d'hygiène publique qui doivent déterminer l'agrandissement des communications; conclusion.

Nous pourrions envisager cette question sous divers autres points de vue; mais ses rapports avec l'intérêt public sont si manifestes, qu'il serait en quelque sorte superflu de les développer.

On a entrepris des travaux considérables pour embellir la capitale: on a construit des abattoirs, des entrepôts, des fontaines, et l'on a établi des promenades nouvelles et des marchés; mais cette ville, enrichie de tant de monumens publics, manque, dans une grande partie de son étendue, de communications libres et commodes. Je ne rappellerai point

les inconvéniens graves qui naissent de cet état de choses; ils ont excité depuis long-temps votre attention. Vous avez remarqué surtout combien cette disposition confuse de rues étroites et sinueuses rend les habitations insalubres. En participant aux opérations qui ont pour objet le recrutement de l'armée, vous avez observé les diverses causes de réforme, et vous avez reconnu une différence frappante entre les jeunes gens qui habitent des quartiers spacieux, où l'air circule librement, et ceux dont les familles sont rassemblées dans des rues étroites, fermées au libre accès de l'air et de la lumière. Plusieurs causes, dont l'énumération n'appartient pas à l'objet de ce mémoire, contribuent sans doute à ces résultats déplorables; mais il est certain que le défaut de proportion entre la largeur des rues et la hauteur des édifices, la multiplicité des rues étroites et non alignées, ont pour effet nécessaire de rendre les habitations humides et malsaines, en les privant de l'exposition au soleil et du renouvellement continuel de l'air. L'influence des causes que l'on vient d'indiquer serait beaucoup plus sensible et deviendrait funeste, si des maladies épidémiques ou contagieuses se développaient dans la capitale. Toutes les observations que l'on a recueillies confirment les craintes que l'on pourrait concevoir à cet égard. On voit donc que des motifs évidens d'hygiène publique se joignent à tous ceux qui nous porteraient à désirer la prompte exécution du plan général d'alignement; et cette seule considération suffirait pour constituer un des principaux devoirs que l'administration ait à remplir envers les habitans.



Rues de Paris.

A

Abbatiale (rue), *voyez* passage de la *Petite-Boucherie*.

Abbaye (rue de l'); elle commence rue de Bussy et finit rue de l'Échaudé, 10e arrond., Q. de la Monnaie; dernier numéro impair, 15; dernier numéro pair, 20. Cette rue est la prolongation de la rue *Bourbon-le-Château*. Elle a été

percée, sous le règne de l'empereur Napoléon, sur une partie de l'emplacement de l'ancienne abbaye Saint-Germain. Avant le nom qu'elle porte maintenant, on lui avait donné successivement ceux de rue de la *Paix*, et de rue *Neuve-de-l'Abbaye*.

Abbaye (rue de l'), *voyez* rue *Bourbon-le-Château*.

Abbaye (rue neuve de l'), *voyez* rue *de l'Abbaye*.

Ablon (rue d'), *voyez* rue *Neuve-Saint-Médard*.

Aboukir (rue d'), *voyez* rue *Bourbon-Villeneuve*.

Abreuvoir (rue de l'); elle conduisait à la rivière, à l'extrémité du cloître de Notre-Dame, à un endroit connu sous le nom de *Terrain*. En 1812, la construction du quai Catinat, et l'agrandissement du jardin de l'Archevêché, l'ont fait disparaître.

Abrule (rue), *voyez* rue *Saint-Romain*.

Acacias (rue des); elle commence rue *Neuve-Plumet*, et finit rue de *Sèvres*, au-delà du boulevard, 10e arrond., Q. des Invalides. Elle a été tracée, il y a une vingtaine d'années, sur une allée *d'acacias*. Elle n'est pas entièrement bâtie.

Acacias (petite rue des); elle commence *boulevard des Invalides*, et finit *place Breteuil*, 10e arrond., Q. des Invalides. Ce n'est encore qu'une avenue.

Agnès (rue Dame-). Cette rue n'existe plus. Il en est fait mention dans des comptes de l'ordinaire et de la prévôté de Paris, de 1417 et de 1421. Elle était près de la chapelle d'Étienne Haudry, près de la rue de la *Mortellerie*.

Agnès-la-Buschère (rue). Le commencement de la rue *Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie* s'appelait ainsi au quatorzième siècle. *Voyez* rue *Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie*.

Agnès-la-Sarazine (rue); elle n'existe plus. Elle était située près la rue *Montmorency*.

Aguesseau (rue d'); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Honoré*, et finit rue de *Surène*, 1er arrond., Q. du Roule; le dernier numéro impair est 9, et le dernier numéro pair, 22. Elle fut percée en 1746, par Joseph-Antoine d'*Aguesseau*, conseiller au parlement.

Aigle (rue de l'), nom que portait anciennement la rue

Saint-Antoine, à commencer de la porte Baudéer (*Baudoyer*).

Aiguillerie (rue de l'); elle commence place *Gastine*, rue *Saint-Denis*, et finit cloître *Saint-Opportune*; dernier numéro impair, 13; dernier numéro pair, 22, 4ᵉ arrond., Q. des Marchés. Son nom lui vient sans doute de ce qu'elle était habitée par les fabricans d'*aiguilles*. Elle est appelée, dans Sauval, rue de l'*Escuillerie*. C'est peut-être celle qui est nommée dans plusieurs titres la rue *Alain de Dampierre*.

Albiac (rue ou place du Champ-d'); elle n'existe plus. Elle allait d'un côté à la rue du *Noir* (maintenant rue *Gracieuse*), et de l'autre, à la rue de l'*Épée-de-Bois*, 12ᵉ arrondis., Q. Saint-Marcel. Un conseiller de l'élection, nommé d'*Albiac*, qui possédait dans cet endroit un assez vaste terrain, avait donné son nom à cette rue.

Alexandre-Langlais (rue), *voyez* rue du *Paon-Saint-Victor*.

Alez (rue d'); elle n'existe plus depuis long-temps. Parallèle à la rue des *Fossés-Saint-Bernard*, elle aboutissait au grand chemin, le long de la Seine, où elle était fermée par une porte.

Aligre (rue d'); elle commence rue de *Charenton*, et finit au marché *Beauveau*, 8ᵉ arrond., Q. des Quinze-Vingts. Elle doit son nom au premier président d'*Aligre*. Le dernier numéro impair est 5; le dernier pair, 12.

Allard (rue Pierre-), *voyez* rue *Pierre-au-Lard*.

Allée (rue de la Longue-), *voyez* le passage du même nom.

Allemandier (rue de l'), ou rue des *Almandiers*, *voyez* rue des *Amandiers-Sainte-Geneviève*.

Alouette (rue du Champ-de-l'); elle commence rue de l'*Oursine*, et finit rue *Croulebarbe*, 12ᵉ arrond., Q. Saint-Marcel. L'unique numéro impair est 3; le dernier numéro pair est 10. Elle se nommait auparavant *Saint-Louis*. Un champ dit de l'*Allouette*, sur lequel elle fut percée, lui a donné le nom qu'elle porte.

Alpes (rue des), *voyez* rue *Beaujolais*, *au Marais*.

Amandiers-Sainte-Geneviève (rue des); elle commence

rue de la *Montagne-Sainte-Geneviève*, et finit rue des *Sept-Voies*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques. Le dernier numéro impair est 21 ; le dernier pair, 20. En 1386, on l'appelait rue des Almandiers, de l'allemandier ; on disait alors almande, allemande, au lieu d'amande. L'hôtel des évêques de Nevers était situé dans cette rue.

Amandiers-Popincourt (rue des) ; elle commence rue de *Popincourt*, et finit barrière des *Amandiers*, 8e arrond. ; Q. de Popincourt. Le dernier numéro impair est 43 ; le dernier pair, 20. Elle doit son nom à une maison appelée la *maison des Amandiers*, parce que son jardin était rempli d'une grande quantité de ces arbres.

Amauri-de-Roussi ou *Roissi* (rue), *voyez* rue *Ognard*.

Amboise (rue d') ; elle commence rue *Richelieu*, et finit rue *Favart*, 2e arrond., Q. Feydeau. Le dernier numéro impair est 9 ; le dernier pair, 12. Elle fut ouverte en 1784, sur l'emplacement de l'hôtel Choiseul.

Ambroise (rue Saint-) ; elle commence rue de *Popincourt*, et finit rue *Saint-Maur*, 8e arrond., Q. de Popincourt. Le dernier numéro impair est 9 ; le dernier pair, 8. Elle n'est ouverte que depuis dix-huit à vingt ans ; l'église voisine, sous l'invocation de *Saint-Ambroise*, lui a donné son nom.

Amelot (rue) ; elle commence place *Saint-Antoine*, et finit rue *Saint-Sébastien*, 8e arrondissement : des nos 2 à 14 elle dépend du quartier du Faubourg-Saint-Antoine ; des nos 16 à 68 du quartier Popincourt. Le dernier numéro pair est 68. Elle n'a point de maisons du côté du boulevard. C'est en 1780 que l'on commença de la bâtir. Elle doit son nom à M. Amelot, alors chargé du ministère du département de Paris.

Amelot (rue), *voyez* rue de la *Contrescarpe*.

Ami du Peuple (rue de l'), *voyez* rue de l'*Observance*

Amour (le Val-d'), *voyez* rue *Glatigny*.

Anastase (rue Sainte-) ; elle commence rue *Saint-Louis*, et finit rues *Saint-Gervais* et *Thorigny*, 8e arrondissement, Q. du Marais. Le dernier numéro impair est 1[illegible] ; le dernier pair, 22. Elle fut ouverte en 1620, sur la rue *Culture-Saint-Gervais*. L'ancien couvent des *Hospitalières de Sainte-Anastase* lui a donné son nom.

Anastase (rue Neuve-Sainte-); elle commence rue *Saint-Paul*, et finit rue des *Prêtres-Saint-Paul*, 9ᵉ arrond., Q. de l'Arsenal. Le dernier numéro impair est 5; le dernier pair, 6. Elle s'appelait au quatorzième siècle, à ce que l'on croit, la ruelle *Saint-Paul*. On ignore l'étymologie de son nouveau nom.

André-des-Arcs ou des *Arts* (rue Saint-); elle commence rue de la Vieille-Bouclerie, et finit rue Dauphine, 11ᵉ arrond., Q. de l'École-de-Médecine. Le dernier numéro impair est 79; le dernier pair, 82. Elle s'appela dans l'origine rue de *Laas*, territoire sur lequel elle fut ouverte (*voyez* territoire de *Laas* ou *Lias*); ensuite des *Ass*, et enfin des *Arcs* et des *Arts*. Saint-Foix pense que cette rue a pris son nom des fabriques d'arcs et de flèches qui y étaient établies; il est possible qu'on y ait vu des fabriques de cette espèce, mais nous croyons que l'étymologie que nous avons donnée est la véritable. Cette rue s'appela aussi de *Saint-Germain*, et de la *Clef*, depuis la rue de la *Vieille-Bouclerie* jusqu'à la rue *Mâcon*.

André-des-Arts (rue du Cimetière-Saint-); elle commence place *Saint-André-des-Arts*, et finit rue de l'*Éperon*, 11ᵉ arrond., Q. de l'*École-de-Médecine*. Le dernier numéro impair est 19; le dernier pair, 20. La fondation de cette rue date de 1179. Sous le règne de Saint-Louis on la nomma *des Sachettes*, du nom d'une communauté de pauvres femmes dont la maison était située aux environs. En 1356, on établit dans cette rue le cimetière de l'église Saint-André; elle prit alors le nom qu'elle porte encore maintenant.

C'était dans cette rue qu'en 1354 avait été fondé le collége de Boissi, par Godefroi de Boissi et Étienne de Vidé, son neveu, tous deux nés à Noisy-le-Sec, de pauvres parens. L'acte de fondation portait que le principal, le chapelain et les douze boursiers de ce collége, seraient issus de la famille des fondateurs; et, à défaut de ses parens, des pauvres de Noisy-le-Sec ou des villages voisins.

André (rue Saint-) et du *Chevet-Saint-André*, *voyez* rue *Haute-Feuille*.

André (rue Saint-); elle commence rue de la *Folie-Regnault*, et finit barrière d'*Aunay*, 8ᵉ arrond., Q. Popincourt. Le der-

nier numéro impair est 3; le dernier pair, 12. Nous ignorons l'étymologie du nom de cette rue.

André-sur-l'Eau (rue), *voyez* rue *Grenier-sur-l'Eau.*

Angélique (rue). C'est le nom que portait autrefois la rue *Regrattier. Voyez* rue *Regrattier.*

Anges (rue des Deux-); elle commence rue *Jacob*, et finit rue *Saint-Benoît*, 10e arrond., Q. de la Monnaie. Le dernier numéro impair est 9; le dernier pair, 18. *Deux anges* qui étaient placés au coin de cette rue dans le 17e siècle, lui ont donné le nom qu'elle porte.

Anges (rue des Deux-), *voyez* rue *Cassini.*

Angivilliers (rue d'); elle commence places du *Louvre* et des *Poulies*, et finit rue de l'*Oratoire*. Il n'y a pas de numéros impairs; le dernier numéro pair est 18. L'hôtel que le comte d'Angivilliers possédait dans cette rue lui a donné son nom.

Anglade (rue de l'); elle commence rues l'*Évêque* et des *Frondeurs*, et finit rue *Traversière*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal. Le dernier numéro impair est 7; le dernier pair, 4. Elle doit son nom à *Gilbert-Anglade*, riche Parisien qui, en 1639, acheta un terrain sur lequel cette rue fut percée; elle se nomma d'abord le chemin *Gilbert*, et vingt ans après la rue *Anglas*.

Anglais (rue des); elle commence rue *Galande*, et finit rue des *Noyers*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques. Le dernier numéro impair est 21; le dernier pair, 16. Elle portait déjà ce nom deux siècles à peu près avant le règne de Charles VI : elle le doit, à ce qu'on présume, aux Anglais qui venaient y loger pour être plus à la proximité des cours de l'Université.

Anglais (cour des), *voyez* rue du *Maure.*

Anglaises (rue des); elle commence rue de l'*Oursine*, et finit rue du *Petit-Champ*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel. Le dernier numéro impair est 11; le dernier pair, 20. Elle se nommait autrefois rue des *Filles-Anglaises*. Elle a pris son nom du couvent des religieuses anglaises, qui y était situé.

Anglaises (rue des), *voyez* rue *Clopin.*

Anglaises (rue des Filles-), *voyez* rue *Moreau* et rue des *Anglaises.*

Anglaises (petite rue des Filles-), *voyez* rue *Derville.*

Angoulême-Saint-Honoré (rue d'); elle commence avenue de *Neuilly*, et finit rue du *Faubourg-du-Roule*, 1er arrond., Q. des Champs-Élysées. Le dernier numéro impair est 5; le dernier pair, 20. Elle fut percée quelques années avant la révolution. Le duc d'Angoulême, actuellement vivant, lui a donné son nom. Dans le courant de la révolution, elle fut appelée de l'*Union*.

Angoulême du Temple (rue d'); elle commence au boulevard du *Temple*, et finit rue *Folie-Méricourt*, 6e arrond., Q. du Temple. Le dernier numéro impair est 21; le dernier pair, 16. Même étymologie que la rue d'Angoulême-Saint-Honoré, et même époque à peu près de construction.

Angoumois (rue d'), *voyez* rue *Charlot*.

Aniac (rue), *voyez* rue *Ognard*.

Anjou-Saint-Honoré (rue d'); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Honoré*, et finit rue de la *Pépinière*, 1er arrond., Q. du Roule. Le dernier numéro impair est 53; le dernier pair, 56. Elle était connue sous ce nom dès le 16e siècle; elle a porté aussi le nom des *Morfondus* et de *Quatremère*. Au n° 9 est l'hôtel de Contades, au n° 11 celui d'Espagnac, au n° 28 celui du maréchal Bernadotte, aujourd'hui roi de Suède, au n° 38 celui de M. Destutt de Tracy, pair de France.

Anjou (rue d'), *au Marais*; elle commence rues de *Berry* et d'*Orléans*, et finit rues du *Grand-Chantier* et des *Enfans-Rouges*, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété. Le dernier numéro impair est 23; le dernier pair, 10. En 1608, Henri IV conçut le projet de faire dans le quartier du Marais une vaste place à laquelle auraient abouti plusieurs rues, qui toutes devaient porter les noms des principales provinces du royaume. La place devait se nommer place de *France*. Les huit principales rues, qui auraient eu quarante-huit pieds de largeur, et qui auraient été bordées de maisons uniformes, se seraient appelées *Picardie, Dauphiné, Provence, Languedoc, Guyenne, Poitou, Bretagne, Bourgogne*. Ce projet fut abandonné à la mort de Henri IV; cependant, en 1626, on donna aux rues que l'on construisit alors et qui auraient, selon le premier projet, communiqué à la place de France, les noms d'*Angoumois*,

de *Beauce*, de *Beaujolais*, de *Forez*, de *Bourgogne*, de *Berry*, de *Limoges*, de *Périgueux*, de la *Marche*, d'*Orléans*, de *Poitou*, d'*Anjou*, du *Perche*, de *Touraine*, de *Saintonge* et de *Normandie*.

Anjou-Dauphine (rue d'); elle commence rue *Dauphine*, et finit rue de *Nevers*, 10ᵉ arrond., Q. de la Monnaie. Le dernier numéro impair est 13; le dernier pair, 10. Elle fut ainsi appelée du nom de *Jean-Baptiste-Gaston-de-France*, duc d'Anjou, fils de Henri IV. Elle fut ouverte en 1607, ainsi que les rues *Dauphine* et *Christine*.

Anjou (rue d'), *voyez* impasse des *Provençaux*.

Anjou (rue d'). Elle n'existe plus. Elle se trouvait dans la partie de la prolongation de la rue des *Deux-Écus* jusqu'à la rue de *Grenelle-Saint-Honoré*; elle avait été ainsi nommée parce qu'elle régnait le long d'une maison qui s'appelait *les Granges de M. d'Anjou*. Cette rue fut supprimée lors de la construction de l'hôtel *Soissons*, lequel a fait place à la Halle-au-Blé.

Anne (rue Sainte-); elle commence cour de la *Sainte-Chapelle*, et finit quai des *Orfèvres*, 11ᵉ arrond., Q. du Palais-de-Justice. Le dernier numéro impair est 9; le dernier pair, 12. Elle a pris son nom d'*Anne d'Autriche*, mère de Louis XIV. Elle fut ouverte en 1631.

Anne (petite rue Sainte-). Elle n'existe plus; elle était située dans le faubourg Poissonnière.

Anne (rue Sainte-), *voyez* rue du *Faubourg-Poissonnière* et rue *Saint-Claude*.

Anne (rue Sainte-); elle commence rue de l'*Anglade*, et finit rue *Neuve-Saint-Augustin*. Des nᵒˢ 1 à 47, et 2 à 38, Q. du Palais-Royal, et des nᵒˢ 49 à 79 et 40 à 68, Q. Feydeau. Le dernier numéro impair est 79; le dernier pair, 68. On commença de bâtir cette rue en 1633; elle doit son nom à *Anne d'Autriche*. La partie supérieure de cette rue, où étaient autrefois placés des moulins, s'appela d'abord rue des *Moulins* et du *Terrain-aux-Moulins*. A la fin du 17ᵉ siècle on donna le nom de rue de *Lyonne* à la partie qui est située entre la rue *Neuve-des-Petits-Champs* et la rue *Neuve-Saint-Augustin*, parce que Hugues, marquis de *Lyonne*, ministre des affaires

étrangères sous Louis XIV jusqu'en 1670, y avait un hôtel. En 1792 la rue *Sainte-Anne* prit le nom d'*Helvétius*, en l'honneur du célèbre auteur du livre de l'Esprit; son hôtel était n° 16, en face de la rue *Clos-Georgeau*. En 1815 cette rue a repris son ancien nom.

Anquetil, *Anquetin*, ou *Annequin-le-Fauche* (rue), *voyez* rue de la *Croix-Blanche*.

Antin (rue d'), *voyez* impasse des *Provençaux*.

Antin (rue d'); elle commence rue *Neuve-des-Petits-Champs*, et finit rue *Neuve-Saint-Augustin*, 2e arrond., Q. Feydeau. Le dernier numéro impair est 11; le dernier, pair 12. Elle tient son nom de l'hôtel de Richelieu, situé en face, rue *Neuve-Saint-Augustin*, et qui autrefois s'appelait d'*Antin*.

Antin (rue de la Chaussée-d'); elle commence boulevard des *Italiens* et rue *Basse-du-Rempart*, et finit rue *Saint-Lazare*. Numéros impairs, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme; numéros pairs, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin; le dernier numéro impair est 61; le dernier pair, 70. C'était au 17e siècle le chemin des *Porcherons*. On l'appela ensuite rue de l'*Egoût-Gaillon*; cet égout coûlait à découvert le long de ce chemin; plus tard elle prit successivement les noms de *Chaussée-Gaillon*, *Chaussée-d'Antin*, chemin de la *Grand'Pinte*, de l'*Hôtel-Dieu*, parce qu'elle conduisait à la ferme de l'Hôtel-Dieu, qui était en face de la rue Saint-Lazare; de *Mirabeau*, en mémoire de cet illustre orateur qui mourut en 1791, dans l'hôtel n° 42, lequel appartenait à Julie Pioche, première épouse de Talma. En 1793 on l'appela du *Mont-Blanc*, du nom d'un nouveau département qui venait d'être réuni à la France par un décret du 27 novembre 1792. En 1816 cette rue a repris le nom de *Chaussée-d'Antin*.

Au n° 3 est l'hôtel de Montmorency, appartenant à M. de Sommariva; il renferme une précieuse collection de tableaux; au n° 7, l'hôtel Recamier; au n° 9, l'hôtel qui appartint jadis à la fameuse Guimard, et qu'elle faisait appeler le temple de Therspicore; elle y avait élevé un théâtre où, malgré l'opposition des gentilshommes de la chambre, les premiers acteurs de la Comédie-Française, et des autres principaux théâtres de la capitale, venaient représenter. La salle contenait cinq cents

spectateurs. Les plus grands seigneurs s'empressaient d'assister à ces brillantes soirées.

En 1786, mademoiselle Guimard mit son hôtel en loterie. Le nombre des billets était de deux mille cinq cents, et le prix de chaque billet de cent-vingt livres. Le tout formait un capital de trois cent mille livres. Un seul trait peindra le ton de cette moderne Phriné. En 1779, une scission s'éleva entre les premiers sujets de l'Opéra et l'administration; plusieurs acteurs proposèrent leur démission : « Point de démissions combinées, dit fièrement l'opulente danseuse; elles ont perdu le parlement. »

Cet hôtel est devenu la propriété d'une des premières maisons de banque de la capitale et de l'Europe, celle de MM. Perregaux et Lafitte. M. J. Lafitte, chef unique de cette maison, occupe aussi l'hôtel n° 11.

On peut citer encore, au n° 40, l'hôtel Montesson, et au n° 70, l'hôtel Montfermeil qui a été agrandi et embelli par le cardinal Fesch.

On distingue au-dessus de la porte d'entrée de l'hôtel où mourut Mirabeau deux figures bronzées, en relief; au milieu était une table de marbre noir, sur laquelle on avait gravé, en lettres d'or, cette inscription composée par Chénier :

L'ame de Mirabeau s'exhala dans ces lieux;
Hommes libres, pleurez ; tyrans, baissez les yeux.

Cette inscription fut enlevée en 1793.

Antoine (rue Saint-); elle commence rue des *Barres* et place *Baudoyer*, et finit boulevards *Bourdon* et *Saint-Antoine;* du n° 1 à 99, 7e arrond., Q. du marché Saint-Jean; du n° 101 à 223, 8e arrond., Q. du Marais. Tout le côté des numéros pairs est du 9e arrond.; des nos 2 à 80, Q. de l'Hôtel-de-Ville; des nos 82 à 232, Q. de l'Arsenal. Le dernier numéro impair est 223; le dernier pair, 236.

Cette rue (ainsi que celle du Faubourg) dépendait de l'abbaye Saint-Antoine dont elle a pris le nom. Elle a porté plusieurs noms ainsi que toutes les longues rues de Paris. La partie qui s'étend de la rue des *Barres* à la rue *Culture-Sainte-Catherine* s'appelait, au 13e siècle, *Grand'rue*, ou rue *Porte-Baudeer,* parce qu'elle conduisait à la porte de ce nom, placée alors en face de la rue *Culture-Sainte-Catherine;* et, à la même époque,

rue de l'*Aigle*, du nom d'une maison située près la porte *Baudeer*. Au 14e siècle, depuis la place *Baudeer* ou *Baudoyer*, jusqu'à la place Saint-Antoine, elle s'appelait rue du *Pont-Perrin*, du nom d'un hôtel qui y était situé.

On remarque au n° 62 l'hôtel de Beauvais, qui était le rendez-vous de la cour, lors de l'entrée des ambassadeurs ou de quelque autre important personnage; au n° 143, l'hôtel Boisjelin qui avait antérieurement appartenu à Sully, et ensuite au ministre Turgot, et qu'occupe aujourd'hui l'école spéciale de Commerce; au n° 212, l'hôtel d'Ormesson, qu'habita le duc de Mayenne, le chef de la ligue; à côté de la paroisse Saint-Louis-et-Saint-Paul, le collége Charlemagne. C'était jadis la maison professe des jésuites. La fontaine Ste.-Catherine est en face de la paroisse St.-Louis-et-St.-Paul. Du n° 79 de cette rue au n° 11 de la rue du *Roi-de-Sicile*, est le passage de la *Maison des Bains*.

Antoine (rue du Faubourg-Saint-); elle commence rues de la *Roquette* et de *Charenton*, et finit à la barrière de Vincennes, 8e arrond.; numéros pairs, Q. des Quinze-Vingts, numéros impairs, Q. du Faubourg-Saint-Antoine; le dernier numéro impair est 333; le dernier pair, 280. Cette rue porta jusqu'en 1643 ses anciens noms de *Chaussée-Saint-Antoine*, jusqu'à l'abbaye, maintenant hôpital Saint-Antoine; et du *Chemin de Vincennes* depuis l'abbaye jusqu'à la barrière. Entre les nos 65 et 67 est la fontaine *Trogneux*, et en face de l'hôpital, celle de la *Petite-Halle*. Aux nos 124 et 126 est l'hôpital des Orphelins.

Antoine (rue des Fossés-Saint-), *voyez* rue de la *Contrescarpe*.

Apentier et *Arpentier* (rue), *voyez* rue *Carpentier*.

Appolline (rue Sainte-); elle commence rue *Saint-Martin*, et finit rue *Saint-Denis*, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis. Le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 22. On ignore l'étymologie du nom de cette rue. Au n° 18 est le bureau des nourrices.

Appolline (rue Sainte-), *voyez* rue *Meslay*.

Aras (rue d'), *voyez* rue des *Rats*, place Maubert.

Arbalète (rue de l'); elle commence rue *Mouffetard*, et finit rue des *Charbonniers*, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. Le

dernier numéro impair est 25; le dernier pair, 28. Cette rue doit son nom à un lieu voisin où l'on s'exerçait à l'arbalète. Au 16e siècle elle se nommait rue des *Sept-Voies*, et rue de la *Porte-de-l'Arbalète*. L'école de pharmacie est au n° 15. Aux nos 24 et 26, on remarque l'ancien couvent des *Filles-de-la-Providence*, occupé maintenant par une raffinerie de sucre et une fonte de fer.

C'est dans cette rue que demeurait Jean de Ganay, baron de Persan, premier président au parlement de Paris, qui avait accompagné le roi Charles VIII à la conquête de Naples, et qui fut fait chancelier de ce royaume en 1495. De retour en France, Louis XII le fit chancelier par lettres du 31 janvier 1508; il mourut en 1512.

Arbalète (rue de l'), *voyez* rue du *Petit-Lion* et impasse des *Peintres*.

Arbalète (rue de la Porte-de-l'), *voyez* rue de l'*Arbalète*.

Arbre-Sec (rue de l'); elle commence place de *l'École*, et finit rue *Saint-Honoré*, 4e arrond., des nos 1 à 29 et 2 à 40, Q. du Louvre, et des nos 31 à 51 et 42 à 68, Q. Saint-Honoré; le dernier n° impair est 51; le dernier pair, 68. Elle a pris son nom d'une enseigne qui existait encore en 1660 sur une maison près de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Cette rue fut, en 1505, le théâtre d'une espèce de sédition causée par le refus opiniâtre d'un curé d'enterrer une marchande, avant qu'on n'eût montré à lui ou à l'évêque le testament de cette femme. Les évêques s'arrogeaient alors le droit de se faire représenter les testamens, et défendaient d'inhumer ceux qui mouraient *intestat*, ou qui n'avaient point fait de legs à l'église. Les parens étaient obligés d'aller à l'official qui commettait un ecclésiastique pour recevoir le legs que les parens devaient présenter au nom du défunt.

En 1533, lorsque la peste ravageait Paris et qu'on ne pouvait guère songer à tester, une foule de cadavres, restés plusieurs jours sans sépulture, avaient achevé d'infecter l'air. N. des Ursins, vicaire-général, voulut bien permettre, dans l'absence de l'évêque, qu'on enterrât ces corps, *mais sans tirer à conséquence*.

On voyait alors quelques curés s'opposer même à la profes-

sion de ceux qui se destinaient au cloître, jusqu'à ce qu'ils eussent payé leurs frais de sépulture, attendu, disaient-ils, qu'ils mouraient au monde par la profession religieuse, et qu'il était juste qu'ils s'acquittassent de ce qui aurait été dû si on les eût fait enterrer.

Ces abus existaient déjà sous les règnes de Charles VI et de Charles VII. Un historien de cette époque raconte « qu'en » 1440, pendant quatre mois, dans le cimetière des Innocens, » on n'enterra ni petits ni grands, et qu'on n'y fit recomman- » dation pour personne, parce que maître Denis Desmoulins » en voulait avoir une trop grosse somme d'argent. »

On publiait au prône, on affichait aux portes des églises l'excommunication contre le mort que sa famille avait enterré dans un champ, afin de ne pas payer la somme que l'église exigeait pour le laisser pourrir en terre bénite.

Le parlement réprima ces scandaleux abus par son arrêt du 13 juin 1552. Les évêques prétendirent que c'était toucher à l'encensoir : mais le parlement tint ferme; les contrevenans furent sévèrement poursuivis; les vexations cessèrent ou du moins, dit Saint-Foix, on les exerça d'une manière plus honnête.

Arcade (rue de l'); elle commence rue de la *Madeleine*, et finit rues de de la *Pépinière* et *Saint-Lazare*, 1er arrond. Numéros impairs, Q. du Roule; numéros pairs, Q. de la Place-Vendôme. Le dernier numéro impair est 35; le dernier pair, 36. Elle doit son nom à une arcade qui la traversait à cinquante toises de la Madeleine. Une partie de cette rue a été appelée rue de la *Pologne*. A côté de la maison qu'habitait en 1805 M. Desarnod, inventeur des cheminées économiques, est l'hôtel ou petite maison du maréchal de Soubise. La salle à manger est décorée avec autant de magnificence que de goût; les sculptures sont considérées comme des chefs-d'œuvre. Cet hôtel a été réparé, et tout ce qui intéressait les arts a été parfaitement conservé par le nouveau propriétaire.

Arcade (rue de l'), *voyez* rue de *Jérusalem*.

Arche-Beau-Fils (rue de l'), *voyez* quai des *Ormes*.

Arche-Dorée (rue de l'), *voyez* rue de l'*Étoile*.

Arche-Marion (rue de l'); elle commence quai de la *Mégis-*

serie, et finit rue *Saint-Germain-l'Auxerrois*, 4e arrond., Q. du Louvre. Le dernier numéro impair est 3; le dernier pair, 4. On l'appelait l'abreuvoir *Thibault-aux-Dés* ou *Thibault-Audet*. En 1398 et en 1400, on lui donna le nom de rue des *Jardins;* sur la fin du 15e siècle celui de *Ruelle-qui-fut-Jean-de-la-Poterne*, à cause des étuves que Jean de la Poterne y tenait en 1496, et qu'on appelait les *étuves aux trois pas de degrés;* plus tard on l'appela simplement la *ruelle aux Étuves*. On la connut vers l'an 1565 sous le nom de l'*Arche-Marion* et de l'*Abreuvoir-Marion*, du nom de la femme qui tenait ses étuves.

Arche-Pepin (rue de l'); elle commence à la *Seine*, et finit rue *Saint-Germain-l'Auxerrois*, 4e arrond., Q. du Louvre. Elle n'a que deux numéros, 1 et 3. Elle tient son nom de l'ancien fief *Popin*, par corruption *Pepin*, dont elle dépendait.

Archiprêtre (rue de l'), *voyez* rue des *Prêtres-Saint-Severin*.

Arcis (rue des); elle commence rues *Saint-Jacques-la-Boucherie* et de la *Vannerie*, et finit rues des *Lombards* et de la *Verrerie*. Numéros impairs, 6e arrond., Q. des Lombards; numéros pairs, 7e arrond., Q. des Arcis. Le dernier numéro impair est 39; le dernier pair, 64. On a été fort partagé sur l'étymologie du nom de cette rue. Les uns la font remonter jusqu'au siége de Paris par les Normands en 886, où toutes les maisons de cette rue furent brûlées; d'autres disent qu'elle vient d'une enseigne qui représentait plusieurs personnes assises; quelques-uns ont prétendu qu'il fallait la chercher dans *asceterium*, et par corruption *arcisterium*, exercitatoire, mot qu'on trouve employé au temps du Bas-Empire pour *monastère*, et que cette rue s'appelait *Via Ascetorum*, parce qu'elle conduisait à Saint-Pierre-des-Bois. Un antiquaire moderne trouve une étymologie plus vraisemblable dans *arcis*, arc, arcade, et il la rattache à l'*Archet-Saint-Merry*, où finit la rue des *Arcis*, et où était, au 7e et au 8e siècle, une porte de Paris.

Cette rue, au 12e siècle, s'appelait *Vicus de Arsionibus*;

à la fin du même siècle, *Vicus de Assiz;* au 3ᵉ, simplement *de Assiz*, des *Ars;* au 14ᵉ des *Arsis*, et enfin des *Arcis.*

Arcole (rue d'), *voyez* rue *Beaujolais du Palais-Royal.*

Argenteuil (rue d'); elle commence rue des *Frondeurs*, et finit rue *Neuve-Saint-Roch*, 2ᵉ arrond., Q. du Palais-Royal. Le dernier numéro impair est 55; le dernier pair, 64. Cette rue fut construite sur le chemin qui conduisait à *Argenteuil;* de là le nom qu'elle porte.

Argenteuil (rue d'), *voyez* rue *Saint-Lazare.*

Argenteuil (rue Thomas-Guillaume-d'), *voyez* rue des *Poirées.*

Ariane (rue de l'), *voyez* rue de la *Petite-Truanderie.*

Armuriers (rue des), *voyez* rue de la *Héaumerie.*

Arondale, ou *Arondelle-en-Laas* (rue de l'), *voyez* rue de l'*Hirondelle*

Arongerie (rue de l'), *voyez* rue de la *Vieille-Harangerie.*

Arras (rue d'); elle commence rue *Saint-Victor*, et finit rue *Clopin*, 12ᵉ arrond.; du nᵒ 2 au nᵒ 8 et tous les impairs, Q. du Jardin-du-Roi; de 10 à 20, Q. Saint-Jacques. Le dernier numéro impair est 29; le dernier pair, 20. Elle se nomma d'abord rue des *Murs*, parce qu'elle était contiguë à l'enceinte de Philippe-Auguste, et ensuite rue du *Champ-Gaillard*, nom d'une place à laquelle elle aboutissait. Elle a pris son dernier nom du collége d'Arras, qui y avait été construit en 1332.

Arrode (rue Nicolas-), *voyez* place de la *Pointe-Sainte-Eustache* et la note sur cette rue dans le poëme de Guillot.

Artois (rue d'); elle commence boulevard *Italien*, et finit rue de *Provence*, 2ᵉ arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin. Le dernier numéro impair est 13; le dernier pair, 40. Elle fut ouverte en 1770, sur l'emplacement des jardins de M. Delaborde, et reçut le nom du comte d'Artois, aujourd'hui *Monsieur;* en 1792, elle prit celui de *Cerutti*, né à Turin le 13 juin 1738, et mort à Paris en février 1792. L'abbé Cerutti était Jésuite lors de la dissolution de cette société : à l'époque de la révolution il rédigeait la *Feuille Villageoise*. Il composa dans ses

derniers momens quelques stances funèbres, dont voici les derniers vers :

Et vous, bons villageois, que je brûlais d'instruire,
Avant que d'expirer, j'ai deux mots à vous dire :
De tous les animaux qui ravagent un champ
Le prêtre qui vous trompe est le plus malfaisant.

Nous ne nous chargeons de défendre ces vers ni sous le rapport de la facture et de l'expression, ni sous celui de la pensée; mais nous les présentons comme une profession de foi assez singulière dans la bouche mourante d'un ex-Jésuite.

Au n° 1 est l'hôtel Cerutti; au n° 3, l'hôtel de Choiseul-Stainville, occupé successivement par le ministère du commerce et des manufactures sous le règne de Napoléon, et par l'état-major de la garde nationale, et qui a été réuni à la nouvelle salle de l'Opéra; au n° 7, l'hôtel de l'ex-reine de Hollande, duchesse de Saint-Leu; et au n° 13, l'hôtel de l'Empire.

Arts (rue des), 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis. C'est une des petites rues de l'enclos de la Trinité.

Asne-Rayé (rue de l'), *voyez* impasse des *Peintres*.

Assas (rue d'); elle commence rue du *Cherchè-Midi*, et finit rue de *Vaugirard*, 11e arrond., Q. du Luxembourg. Le dernier numéro impair est 11; le dernier pair, 14. Elle a été ouverte sous le règne de Napoléon. On lui a donné le nom du chevalier d'Assas, dont la mort patriotique est trop connue pour que nous la rapportions ici.

Astorg (rue d'); elle commence à la rue de la *Ville-l'Évêque*, et finit à la rue de la *Pépinière*, 1er arrond., Q. du Roule. Le dernier numéro impair est 17; le dernier pair, 12. Cette rue doit son nom à un hôtel qui appartenait à la famille d'Astorg; elle fut percée en 1780.

Aubry-le-Boucher (rue); elle commence rue *Saint-Martin*, et finit rue *Saint-Denis*, 6e arrond., Q. des Lombards. Le dernier numéro impair est 57; le dernier pair, 42. Au 13e siècle, on la trouve nommée *Vicus Alberici carnificis*; on présume donc qu'elle doit son nom à un riche boucher qui y demeurait et qui s'appelait Albéric ou Aubry.

« En 1309, rapporte Saint-Foix, un homme qu'on menait

au supplice fut délivré dans cette rue par le cardinal de Saint-Eusèbe. Les cardinaux ont prétendu, pendant longtemps, qu'ils avaient le privilége (comme autrefois les Vestales à Rome) de donner grâce à un criminel, en affirmant qu'ils ne s'étaient rencontrés que par hasard sur son passage. » (*Essais sur Paris*, *tom. I.*)

Aubusson (rue d'), *voyez* rue *Croix-des-Petits-Champs*.

Audriettes (rue des) et des *Vieilles-Audriettes*, voyez *Haudriettes*.

Aufroy-des-Grès (rue), *voyez* rue *Pierre-au-Lard*.

Augustin (rue Saint-), *voyez* rue des *Filles-Saint-Thomas* et rue *Neuve-Saint-Augustin*.

Augustin (rue Neuve-Saint-); elle commence rue de *Richelieu*, et finit au boulevard des *Capucines*. Numéros impairs jusqu'à 41, numéros pairs jusqu'à 32, 2ᵉ arrond., Q. Feydeau; tous les autres numéros sont du 1ᵉʳ arrond., Q. de la Place-Vendôme. Elle fut ouverte vers 1650. En 1663, elle finissait à la rue de *Lorges*, qui faisait alors la continuation de la rue *Gaillon*, et qui a été supprimée depuis. On la faisait commencer, jusque vers le milieu du 18ᵉ siècle, à la rue *Notre-Dame-des-Victoires*, près d'un mur de clôture qui appartenait aux religieux Augustins (dits *Petits-Pères*), dont elle a pris son nom. Elle s'appelait rue *Saint-Augustin* jusqu'à la rue de *Richelieu*, et *Neuve-des-Vieux-Augustins* depuis la rue *Richelieu* jusqu'à la rue *Gaillon;* on la prolongea au commencement du 18ᵉ siècle jusqu'à la rue *Louis-le-Grand;* sous Napoléon, elle fut poussée jusqu'au boulevard, sur une partie de l'emplacement de l'ancien couvent des Capucines. On remarque au nº 30 l'hôtel Richelieu, et au nº 23 l'hôtel de l'administration générale des forêts.

Augustins (rue des Pères-), *voyez* rue *Notre-Dame-des-Victoires*.

Augustins (rue Neuve-des-Vieux-), *voyez* rue *Neuve-Saint-Augustin*.

Augustins (rue des Grands-); elle commence au quai des *Augustins*, et finit rue *Saint-André-des-Arts*, 11ᵉ arrond., Q. de l'École-de-Médecine. Le dernier numéro impair est 31; le dernier pair, 30. En 1269, cette rue se nommait rue à l'*Abbé-*

de-Saint-Denis, et successivement du *Collége-Saint-Denis*, des *Écoles* et des *Écoliers-de-Saint-Denis*. Le collége était situé sur une partie de l'emplacement des rues d'*Anjou* et *Christine*. La partie près *Saint-André-des-Arts* s'est appelée par intervalles de la *Barre*, des *Barres*, de l'*Hôtel-de-Nemours;* l'autre partie était nommée *petite rue de Seine*. Au coin de cette rue, du côté du quai, vis-à-vis l'emplacement de l'ancienne auberge du Cheval-Blanc, était l'hôtel d'Hercule, qu'habitait, sous Louis XII et François Ier, le chancelier Duprat.

En 1573, Charles IX, le duc d'Anjou, depuis Henri III, et Henri de Bourbon, roi de Navarre, depuis Henri IV, furent sur le point d'être assassinés dans cet hôtel par un petit-fils du chancelier Duprat. Il s'était caché dans cet hôtel avec quelques autres personnes poursuivies comme lui pour une affaire particulière : au bruit que firent les princes en arrivant, il s'arma ainsi que ses compagnons, résolu de faire main-basse sur tout ce qui se présenterait, au cas qu'on enfonçât les portes de l'appartement où il s'était réfugié. Heureusement les princes s'arrêtèrent dans une autre partie de l'hôtel.

Augustins (rue des Petits-); elle commence quai *Malaquais*, et finit rue du *Colombier* et rue *Jacob*, 10ᵉ arrond., Q. de la Monnaie. Le dernier numéro impair est 21; le dernier pair, 34. Cette rue a été bâtie sur le terrain qui touchait à un canal large de treize à quatorze toises, nommé *la Petite-Seine*, et commençant à la rivière pour aller se réunir aux fossés de l'abbaye Saint-Germain. (*Voyez Pré-aux-Clercs*). Elle doit son nom aux *Augustins réformés* ou *Petits-Augustins* qui s'y établirent en 1613. On remarque au n° 1 l'hôtel Chavaudon; au n° 16 était le Musée des Monumens français, remplacé depuis quelques années par l'école spéciale des Beaux-Arts.

C'était dans cette rue que demeurait Thouret, l'un des députés les plus distingués de l'assemblée constituante, et auteur d'un excellent ouvrage élémentaire sur l'histoire de France.

Augustins (rue des Vieux-); elle commence rue *Coquillière*, et finit rue *Montmartre*, 3ᵉ arrond., Q. du Mail. Le dernier numéro impair est 71; le dernier pair, 66. Cette rue a pris son nom des *Grands-Augustins* qui y étaient établis au 16ᵉ siècle. Elle portait alors deux noms; depuis la rue *Pagevin*

jusqu'à la rue *Montmartre*, elle s'appelait rue des *Augustins*; l'autre partie, jusqu'à la rue *Coquillière*, se nommait *Pagevin*.

Au-Maire (rue), *voyez Maire*.

Austerlitz (rue d'); elle commence quai d'*Orsay* et finit place des *Invalides*. Voyez *Esplanade des Invalides*.

Autraiche, *Autriche*, *Autruche* (rue d'), *voyez* place du *Louvre* et rue de l'*Oratoire-Saint-Honoré*.

Averon (rue d'), *voyez* rue *Bailleul*.

Aveugles (rue des); elle commence rue *Garencière* et rue du *Petit-Bourbon*, et finit place *Saint-Sulpice*, 11e arrond., Q. du Luxembourg. Point de n^{os} impairs; le dernier n^o pair est 8. Cette rue se nomme de la sorte, dit Sauval, à cause d'un aveugle qui y a demeuré long-temps dans une maison qui non-seulement lui appartenait, mais toutes les autres encore.

Avignon (rue d'); elle commence rue *Saint-Denis* et finit rue de la *Savonnerie*, 6e arrond., Q. des Lombards; le dernier n^o impair est 11; le dernier pair, 10. On ignore l'étymologie du nom de cette rue. Elle n'était encore désignée d'aucune manière en 1300. Aux 14e, 15e et 16e siècles, une partie s'appela *Jean-le-Comte* et *Philippe-le-Comte*, et l'autre *La Bazennerie*; elle fut nommée ensuite rue *qui chiet en la Savonnerie*, et plus tard rue *de la Galère*. La rue *Trognon* était anciennement une continuation de cette rue par un retour d'équerre dans la rue de la *Heaumerie*.

Aviron (rue de l'), *voyez* impasse *Fourcy*.

Avoye (rue Sainte-); elle commence rues *Neuve-Saint-Merry* et *Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie*, et finit rues des *Vieilles-Haudriettes* et *Michel-le-Comte*, 7e arrond.; n^{os} impairs Q. Sainte-Avoye, n^{os} pairs Q. du Mont-de-Piété; le dernier n^o impair est 73; le dernier pair, 66. Cette rue se nommait anciennement Grande-rue-du-Temple et rue du Temple; au 16e siècle elle fut appelée Sainte-Avoye, du nom d'un couvent qui y était situé.

Entre les n°s 40 et 42 est la fontaine Sainte-Avoye. Elle fut construite en 1687. Elle se divise en deux étages : au milieu du premier est une niche dont le cintre est occupé par une conque marine; le second, orné de pilastres, est couronné par un

fronton demi-circulaire. Cette fontaine est alimentée par les pompes Notre-dame et de Chaillot.

Au n° 47, on remarque une synagogue; au n° 57 l'hôtel, de Saint-Aignan, bâti sur les dessins de Lemuet, pour M. de Mesmes, acheté depuis par M. de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, et où sont placés maintenant les bureaux de la mairie du 7e arrond. Le 27 février 1786, madame de Vergennes, qui habitait alors l'hôtel de Mesmes, donnait un bal; M. de Calonne, contrôleur-général, s'y rendait, lorsqu'il fut arrêté au milieu de la rue par la foule : il ne put pénétrer jusqu'au lieu de la fête, et fut obligé de rétrograder au milieu des huées et de se réfugier dans son hôtel. Tout Paris se souvenait que le 1er janvier de la même année, il avait, entre autres cadeaux, donné pour étrennes à sa maîtresse un sac de *papillotes* enveloppées dans des billets de la caisse d'escompte, accompagné d'une boite enrichie de diamans, et remplie de louis neufs. Le peuple se rappelle quelquefois de plus loin.

On doit citer encore, au n° 63, l'hôtel Montholon, et au n° 44, l'ancien hôtel d'Anne de Montmorency, connétable de France; cet hôtel et celui de la Tremouille qui est contingu, sont occupés par l'administration des contributions indirectes.

C'est dans son hôtel de la rue Sainte-Avoye que le connétable de Montmorency mourut le 12 novembre 1567, trois jours après la bataille de Saint-Denis. « Le connestable fort blessé, » mourut trois jours après, aagé de soixante et dix-huit ans; » neantmoins encore fort et robuste, lequel n'avait jamais » tourné la teste en combat où il se fust trouvé; et fit connois- » tre en cette occasion aux Parisiens, et à ceux qui l'avaient » voulu calomnier d'avoir plus porté de faveur à l'admiral (de » Coligny), cardinal de Chastillon, et d'Andelot ses nepveux, » qu'au service du roy et de la religion catholique, qu'il estait à » tort accusé. » (*Mémoires de Michel de Castelnau*, liv. 6.)

Ce respectable guerrier avait reçu le coup mortel en combattant avec l'intrépidité de ses jeunes années. « Le connestable » abondonné par plus de mille fuyards, se retrouvant blessé au » visage, renfermé, assailly et pressé de se rendre par Stuart, » Escossois, ne peut de colère, de voir les choses mal baster, » respondre qu'à coups d'espée, du pommeau de laquelle il luy

» donna si serré sur les mâchoires, qu'il n'en joüa de long-
» temps à son aise, quelque faim qui le pressast, deux ou trois
» dents desquelles (les autres bien esbranlées) lui sortirent de
» la bouche; lorsqu'un autre Escossois lui enfonça la pistolade
» dans les reins, pour n'avoir eu moyen, de la foiblesse de
» près de quatre-vingts ans, endossé qu'un simple et léger har-
» nois. » (*Histoire des Troubles* depuis l'an 1563 jusqu'à l'an 1577.)

B

Babille (rue); elle commence rue des *Deux-Écus*, et finit rue de *Viarmes*, 4ᵉ arrond., Q. de la Banque-de-France; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 6. C'est une des six rues qui forment les débouchés de la halle au blé. Elle fut construite de 1762 à 1765; elle doit son nom à M. Babille, avocat au parlement, alors échevin.

Babylone (rue de); elle commence rue du *Bac*, et finit boulevard des *Invalides*, 10ᵉ arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin; le dernier n° impair est 31; le dernier pair, 32. Elle s'appelait anciennement rue de la *Fresnaie;* elle prit ensuite le nom de *Petite-rue-de-Grenelle* ou de la *Maladrerie*. Elle doit le nom qu'elle porte maintenant à Bernard de Sainte-Thérèse, évêque de Babylone, qui possédait sur ce terrain quelques maisons et des jardins, sur l'emplacement desquels on construisit depuis le séminaire des Missions-Étrangères. Au n° 23, est la caserne dite de Babylone, destinée aux régimens de la garde; au n° 18, l'hôtel de Caraman, jadis de Barbançon.

Babylone (rue Neuve-de-); elle commence à l'avenue *Villars*, et finit place de *Fontenoy*, 10ᵉ arrond., Q. des Invalides; le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 8. Cette rue, qui n'est tracée que depuis peu d'années, fait la prolongation de la rue de *Babylone*.

Bac (rue du); elle commence aux quais d'*Orsay* et *Voltaire*, et finit rue de *Sèvres*, 10ᵉ arrond.; des nᵒˢ 1 à 61 et 2 à 78, Q. du Faubourg-Saint-Germain, et des nᵒˢ 63 à 135 et 80 à 142, Q. Saint-Thomas-d'Aquin; le dernier n° impair est 135; le dernier pair, 142. Elle doit son nom à un bac établi en 1550; on passait la rivière en face de cette rue. Ce bac exista jusqu'en

1632, époque à laquelle il fut remplacé par un pont qu'on appela *Pont-Rouge*, et qui fut détruit après la construction du Pont-Royal, bâti sous Louis XIV. Au n° 34 on remarque l'hôtel Valbelle; au n° 42, l'hôtel de Boulogne, occupé par les bureaux de la société d'encouragement pour l'industrie nationale; au n° 86, l'hôtel Dillon; au n° 112, l'hôtel de Clermont-Tonnerre; au n° 132, l'hôtel de la Vallière; au n° 120, les Missions-Étrangères, supprimées au commencement de la révolution et rétablies depuis quinze ans, sous l'empire de Napoléon; au n° 84, l'hôtel Galisset, occupé autrefois par le ministère des affaires étrangères, qui, depuis 1821, a été transféré rue Neuve-des-Capucines. Le théâtre des *Victoires-Nationales* est presqu'en face des Missions-Étrangères; il est fermé depuis plus de seize ans. Ce théâtre est occupé maintenant par un atelier de carrossier, et par un bal public connu sous le nom de *Salon de Mars*.

Bac (Petite-rue-du-); elle commence rue de *Sèvres*, et finit rue des *Vieilles-Tuileries*, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin; le dernier n° impair est 17; le dernier pair, 28. On appelle ainsi cette rue parce qu'elle fait presque la continuation de la rue du *Bac*. Elle s'appela anciennement du *Baril-Neuf*, et ensuite du *Petit-Bac*.

Bade (rue Simon-), *voyez* rue des *Vieilles-Garnisons*.

Bagneux (rue); elle commence rues du *Petit-Vaugirard* et des *Vieilles-Tuileries*, et finit rue de *Vaugirard*, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 16. On croit que cette rue a pris son nom de sa direction vers la barrière qui conduit à Bagneux.

Baillet (rue); elle commence rue de la *Monnaie*, et finit rue de *l'Arbre-Sec*, 4e arrond., Q. du Louvre; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 14. Elle a pris son nom de quelqu'un de la famille Baillet qui y demeurait. En 1297, elle se nommait la rue *Dame-Gloriette*, et rue *Gloriette* en 1300.

Bailleul (rue); elle commence rue de l'*Arbre-Sec*, et finit rue des *Poulies*, 4e arrond., Q. Saint-Honoré; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 18. Aux 13e, 14e et 15e siècles elle se nommait rue d'*Averon, d'Avron, Davéron*. *Robert de*

Bailleul, clerc des comptes, qui y demeurait en 1423, lui a, à ce que l'on croit, donné son nom.

Baillif (rue); elle commence rues des *Bons-Enfans* et *Neuve-des-Bons-Enfans*, et finit rue *Croix-des-Petits-Champs*, 4e arrond., Q. de la Banque-de-France; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 12. Il n'y a que deux nos impairs, 11 et 13; les murs de la Banque de France occupent le reste de ce côté. Cette rue a pris son nom de Claude Baillifre, qui possédait, sous Henri IV, le terrain sur lequel elle a été bâtie.

Bailly (rue); elle commence rue *Saint-Paxant*, et finit rue *Henri*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 10. Cette rue fut ouverte en 1765 sur une partie du terrain qui dépendait de l'abbaye Saint-Martin.

Bains (rue Geoffroy-des-), *voyez* rue des *Vieilles-Etuves*.

Ballets (rue des); elle commence rue *Saint-Antoine*, et finit rue du *Roi-de-Sicile*, 7e arrond., Q. du Marché-Saint-Jean; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 8. Le mur d'enceinte de Philippe-Auguste passait sur le terrain qu'occupe cette rue. Au n° 2 est le guichet d'entrée de la prison de la *Grande-Force*. Cette rue fut l'un des théâtres des horribles massacres des 2 et 3 septembre 1792.

Banquier (rue du); elle commence rue du *Marché-aux-Chevaux*, et finit rue *Mouffetard*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 10. On ignore l'étymologie du nom de cette rue. Au milieu du 17e siècle c'était encore un chemin qui conduisait à celui de Villejuif.

Banquier (rue du Petit-); elle commence rue du *Banquier*, et finit boulevard de l'*Hôpital*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 6. Cette rue aboutit à la rue du *Banquier* qui lui a donné son nom; elle n'existe que depuis 21 à 22 ans.

Barbe (rue Sainte-); elle commence rue *Beauregard*, et finit boulevard *Bonne-Nouvelle*, 5e arrond., Q. de Bonne-Nouvelle; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 18. Une chapelle du titre de *Saint-Louis et Sainte-Barbe* a donné le nom à cette rue.

Barbe (Petite-rue-Sainte-), *voyez* rue des *Cholets*.

Barbette (rue); elle commence rue des *Trois-Pavillons*, et finit rue *Vieille-du-Temple*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 16. Cette rue doit son nom à l'hôtel *Barbette*, sur l'emplacement duquel elle a été bâtie en 1563. Cet hôtel, qui avait appartenu à Étienne Barbette, voyer de Paris, maître de la Monnaie et prévôt des marchands, fut nommé *Petit séjour de la Reine*, lorsque Charles VI en fit présent à Isabeau de Bavière, sa femme. Cette princesse y accoucha, le 10 novembre 1407, d'un prince nommé Philippe, qui mourut peu de jours après sa naissance.

Le 23 novembre de la même année, Louis, duc d'Orléans, frère unique de Charles VI, sortait de cet hôtel, lorsqu'il fut assassiné dans la rue *Vieille-du-Temple*, par ordre du duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur. C'est ainsi que Monstrelet, auteur contemporain, raconte ce fait qui peint si bien ces temps de troubles et de discorde, où les premiers soutiens de la monarchie française étaient les premiers à s'armer contre elle et à la déchirer.

Comment Louis, duc d'Orléans, frère unique du roi de France, Charles-le-bien-Aimé, fut mis à mort piteusement dedans la ville de Paris, d'aguet-à-pensé.

En ces propres jours advint en la ville de Paris, la plus douloureuse et piteuse adventure que en très-long-temps paravant fut advenue ou chrestien royaulme de France, pour la mort d'un seul homme; à l'occasion de laquelle le roy, tous les princes de son sang, et généralement tout son royaulme, eurent moult à souffrir, et furent en très-grand division l'ung contre l'autre par très-longue espace : et tant que iceluy royaulme en fut moult désolé et apovry, comme cy après pourra plus pleinement estre veu par la déclaration qui mise en sera en ce présent livre.

Est a sçavoir pour la mort du duc Louis d'Orléans, seul frère germain du roy de France, Charles-le-bien-Aimé, VIe de ce nom, lequel duc estant en la dessusdite ville de Paris, fut par ung mercredy jour S. Clément pape, meurdry et mis

a mort piteusement environ sept heures apres disner ; et fut cet homicide fait et perpetré par environ dix-huict hommes, lesquels estoient logez en ung hostel où estoit lors pour enseigne l'image Notre-Dame, auprès de la porte Barbette. Et là, comme depuis il fut sceu véritablement, avoient esté par plusieurs jours sur intention d'accomplir ce que ils avoient entreprins : et quand ce vint en ce même mercredy, comme dit est, envoyerent ung nommé Scas de Courteheuse, qui estoit varlet de chambre du roy, et leur complice, devers ledit duc d'Orléans qui estoit allé voir la royne de France en un hostel qu'elle avoit n'agueres acheté a Montaigu, grand maistre d'hostel du roy : et siet iceluy au pié de ladite porte Barbette, et là gisoit de ung enfant qui estoit trépassé jeune, et n'avoit point encores accomply les jours de sa purification. Lequel Scas venu vers icelluy duc, luy dit, *de par le roy*, pour le decepvoir, *vous mande que sans delay venez devers luy, et qu'il a à parler à vous hastivement*, *et pour chose qui grandement touche à lui et à vous*. Lequel duc ouy le mandement du roy icelluy veuillant accomplir, combienque le roy riens n'en sçavoit, tantost et incontinent monta dessus sa mulle, et en sa compagnie deux escuyers sur un cheval, et quatre ou cinq varletz de pié devant et derrière, portans torches, et ses gens qui le devoient suivir point ne se hastoient ; et aussi il y estoit allé a privée mesgnye : nonobstant que pour ce jour avoit dedans la ville de Paris de sa retenue, et à ses dépens, bien six cens chevaliers et escuyers. Et quand il vint assez près d'icelle porte Barbette, les dix-huict hommes dessusdits qui estoient armez, à couvert l'actendoient, et s'estoient mis couvertement aupres d'une maison. Si faisoit assez brun pour cette nuit : et lors incontinent meuz de hardie et oultraigeuse voulenté saillirent tous ensemble à l'encontre de luy, et en y eut ung qui s'escria, *à la mort,* et le ferit d'une hache tellement, qui lui coupa un point tout jus. Et a donc ledit duc veant icelle cruelle entreprise ainsi estre faite contre luy, se escria assez hault en disant, *je suis le duc d'Orléans,* et aulcuns d'icieux en frapant sur lui, respondirent, *c'est ce que nous demandons;* entre lesquelles parolles la plus grant partie recoururent et presentement par force et habondance de coups, fut abbatu jus de sa mulle, et sa teste toute escartellée

par telle manière que la cervelle yssit dessus la chaussée. En outre là le retournerent et renverserent, et si tres-terriblement le maschellerent, qu'il fut presentement mort tres-piteusement; et avec luy fut tué ung jeune escuyer, qui autrefois avoit esté son paige; et quand il vit son maistre abbatu, il se coucha sur lui pour le garder, mais rien n'y fist; et le cheval qui devant le duc alloit à tout les deux escuyers, quand il sentit iceulx facteurs armez d'empres luy, il commença à ronfler : et quand il les eut passez, se mit à courre, et fut grant espace que ceulx qui estoient sus ne le peurent retenir. Et quant il fut arresté, ils virent ladite mulle de leur seigneur qui toute seule couroit eulx : si cuiderent qu'il fut cheut jus, et pour ce la reprindrent par le frain pour la ramener audit duc. Mais quant ilz vindrent pres de ceulx qui l'avoient tué, furent menacez, disant s'ilz ne s'en alloient, que en tel point seroient mis comme leur maistre : pourquoi iceulx venant leur seigneur estre ainsi mis à mort, hastivement en l'hostel de la royne, en criant le meurdre, s'en allerent; et ceulx qui avoient occis ledit duc, à hault voix commencerent à crier le feu. Et avoient leur fait par telle manière ordonné en leur hostel, que l'ung d'eux en tant que les autres faisoient l'homicide dessusdit, bouta le feu dedans icelluy; et puis les uns a cheval, les autres à pié, hastivement s'en allerent où ils peurent le mieulx, en jectant apres eulx chaudes trappes de fer, affin qu'on ne les peust suivir, ne aller après eulx : et comme la fame et renommée fut, aulcuns d'yceulx allerent en l'hostel d'Artois par derriere à leur maistre le duc Jehan de Bourgongne, qui ceste œuvre leur avait fait faire et commandée, comme depuis publiquement il confessa; et ce qu'ils avoient fait luy raconterent, et apres très-hastivement mirent leurs corps en sauveté, et fut le principal de cest cruel homicide; conducteur, ung nommé Rollet (1) d'Auctonville, de nation Normant, auquel paravant ledit duc d'Orléans avoit osté l'office des generaux, duquel le roy l'avoit pourveu à la requeste et prière du

---

(1) Jean Juvenal des Ursins, dans la vie de Charles VI, l'appelle Raoulet d'Octonville.

duc Philippe de Bourgongne deffunct : et pour ce desplaisir advisa ledit Nollet maniere comment il se pourroit venger d'iceluy duc d'Orléans. Ses autres complices furent, Guillaume Courteheuse et Scas Courteheuse, devant nommez, nez de la conté de Ghines, Jean de la Motte, et plusieurs autres jusques au nom des dessusdit. . . . .

Cette douloureuse mort fut l'année du grand hyver en l'an M. CCCCVII. et dura la gelée LXVI jours en ung tenant très-terrible, et tant que au desgeler le neuf pont de Paris, si fut abbatu en Seine, et moult firent ycelles eauës et gelées de grans dommaiges en plusieurs et diverses contrées au royaulme de France. (*Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet*, *chap.* 36).

« Le duc d'Orléans était, dit Brantôme, un grand débaucheur des dames de la cour, et des plus grandes. Un matin, en ayant une couchée avec lui, dont le mari vint par hasard lui donner le bonjour, il cacha la tête de cette dame, et lui découvrit tout le corps, la faisant voir et toucher toute nue à ce mari à son bel aise, avec défenses, sous peine de la vie, d'ôter le linge du visage.... et le bon fut que le mari étant, la nuit d'après, couché avec sa femme, lui dit que M. le duc d'Orléans lui avait fait voir la plus belle femme nue qu'il eût jamais vue ; mais quant au visage, il n'en savait que dire, ayant toujours été cachée sous le linge. Cette dame s'appelait Mariette d'Anghien, son mari le sire Canni de Varennes. De ce petit commerce sortit le brave et vaillant bâtard d'Orléans, comte de Dunois, le soutien de la France et le fléau des Anglais. Le duc d'Orléans avait un cabinet où étaient les portraits de toutes les dames dont il avait eu les faveurs. Le duc de Bourgogne, ayant su que le portrait de sa femme y était, résolut de s'en venger par cet infâme assassinat »

Quoiqu'en dise Brantôme, on peut croire que l'ambition eut la plus grande part dans le crime du duc de Bourgogne. S'il voyait dans le duc d'Orléans un odieux séducteur, il redoutait en lui un rival qui disposait en maître de l'autorité suprême, et qu'il voulut écarter comme l'unique obstacle à ses prétentions. Du reste, le duc d'Orléans, malgré son amabilité si dangereuse pour des femmes qui, dans une cour licencieuse, étaient

déjà sans doute façonnées au vice, le duc d'Orléans ne valait guère mieux que son assassin : il avait déshonoré sa courte administration par de lâches concussions et d'infâmes rapines.

Barbette, *Vieille-Barbette* (rue), *voyez* rue *Vieille-du-Temple*.

Barbette (rue de la Porte ou Poterne-), *voyez* rue *Vieille-du-Temple*.

Barc (rue du), *voyez* rue *Neuve-Notre-Dame-des-Champs*.

Barentin (rue), *voyez* impasse *Saint-Faron*.

Baril-Neuf (rue), voyez *Petite-rue-du-Bac*.

Barillerie (rue de la); elle commence aux quais *Desaix* et de l'*Horloge*, et finit quai des *Orfèvres* et rue du *Marché-Neuf*; n^os^ impairs, 9e arrond., Q. de la Cité; n^os^ pairs, 11e arrond., Q. du Palais-de-Justice; le dernier n° impair est 41; le dernier pair, 32.

La partie du côté du Pont-au-Change portait autrefois le nom de *Saint-Barthélemi*. L'église paroissiale et royale de Saint-Barthélemi y était située. Cette église a été démolie, et sur son emplacement on a bâti le théâtre de la *Cité* et des maisons particulières. Le théâtre a été remplacé par une salle de bal connu sous le nom de *Prado*.

L'espace compris depuis la rue de la *Calandre* jusqu'au *pont Sain-Michel* se nommait *rue du Pont-Saint-Michel*. D'anciens titres le nommait *Barilleria*, *Grant-Bariszerie*. Au n° 20 était la chapelle Saint-Michel. On voit encore aux n°s 22 et 24 une corniche et un mur très-haut qui formait l'enceinte de l'ancien Palais. C'est là que logeait le trésorier de la Sainte-Chapelle. Au coin de la rue de la *Vieille-Draperie* était la maison du père de Jean Châtel. (Voyez *Palais-de-Justice* et *place du Palais-de-Justice*.)

Ce fut à la porte de l'église Saint-Barthélemi que le roi Robert, fils de Hugues Capet, qui, du consentement des évêques assemblés, avait épousé Berthe, sa cousine issue de germaine, et que Grégoire V, devenu pape deux ans après, excommunia à cause de ce mariage, fut abordé par Abbon, abbé de Fleury, que suivaient deux femmes du Palais, chargées d'un grand plat de vermeil couvert d'un linge. Abbon annonça à Robert l'accouchement de la reine, et, découvrant le plat, *Voyez*, lui

dit-il, *les effets de votre désobéissance aux décrets de l'Église, et le sceau de l'anathème sur ce fruit de vos amours.* Robert vit un monstre qui, disent Pierre Damien et Romuald, *avait le col et la tête d'un canard.*

Robert, depuis son excommunication, n'osait plus entrer dans l'église, et allait faire sa prière à la porte. Toute sa cour l'avait abandonné : il ne lui était resté que deux domestiques qui faisaient passer par le feu les plats et les vases qu'il avait touchés.

« Croira-t-on, dit Saint-Foix, que par le plus abominable complot, dans l'idée d'obliger ce prince à se soumettre, et pour fortifier en même temps, parmi le peuple, la terreur qu'inspiraient les excommunications, on substitua ce monstre à la place du véritable enfant? Il est plus naturel de penser qu'une masse de chair, d'une figure bisarre, a pu se former au sein d'une femme dévorée de chagrin pendant sa grossesse, et dont l'imagination et la conscience étaient troublées par les menaces du pape. Berthe fut répudiée. Robert épousa Constance de Provence, dont le caractère altier, cruel, vindicatif, exerça si souvent sa patience, et causa tant de troubles dans l'état qu'il ne parut pas que la bénédiction du ciel se fût répandue sur ce second mariage. » (*Ess. sur Paris*, tom. 1er, p. 56.)

Sans adopter ni repousser le doute discret de Saint-Foix, contentons-nous de bénir le ciel d'être nés loin de ces temps où les menaces d'un prêtre faisaient accoucher les femmes d'enfans à col et à tête de canard.

Barillerie (rue de la), *voyez* rue *Traînée*.

Barouillère (rue); elle commence rue de *Sèvres*, et finit rue du *Petit-Vaugirard*, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 10. Cette rue a porté aussi le nom de *Saint-Michel :* son nom actuel lui vient de Nicolas Richard, sieur de la *Barouillère*, qui acheta huit arpens sur ce terrain, à charge d'y faire bâtir.

Barre (rue de la), *voyez* rues des *Grands-Augustins, Hautefeuille* et *Scipion*.

Barre-du-Bec (rue); elle commence rue de la *Verrerie*, et finit rues *Neuve-Saint-Merri* et *Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie*, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye; nos pairs, Q. du Marché-

Saint-Jean ; le dernier n° impair est 29 ; le dernier pair, 16. Cette rue a pris son nom d'une maison où l'abbé du *Bec* avait sa juridiction, qui s'étendait sur ce quartier, et qu'on appelait la *Barre*, nom commun à tous les siéges de justice, de nos jours employé encore communément pour désigner un tribunal quelconque. La *Barre* était en effet une barre de fer ou de bois qui séparait les juges des plaideurs ou des accusés. La maison qu'occupait l'abbé du Bec était située à l'endroit où nous voyons aujourd'hui le n° 19. Au 14ᵉ siècle, cette rue s'appelait la rue de l'*Abbéie-du-Bec-Hellouin*. (Voyez le *Dit* de Guillot.)

Barrée (rue), *voyez* rue des *Barrés*.

Barrée (rue Petite-), *voyez* rue de l'*Etoile*.

Barres (rue des) ; elle commence quai de la *Grève*, et finit place *Baudoyer* et rue *Saint-Antoine*, 9ᵉ arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville ; le dernier n° impair est 17 ; le dernier pair, 36. Cette rue doit son nom à l'hôtel des *Barres*, depuis hôtel *Charny*, bâti vers l'an 1260. Là demeurait Louis de Bourdon, l'un des nombreux amans de l'infâme Isabeau de Bavière. « Beau, bien fait, il s'était signalé en différentes occasions, et entre autres à la bataille d'Azincourt. Allant, à son ordinaire, voir un soir la reine, au château de Vincennes, il rencontra le roi (Charles VI) qui en revenait, et qu'il salua, mais *sans s'arrêter ni descendre*, et continuant de pousser son cheval au grand galop. Le roi, l'ayant reconnu, ordonna à Tangui du Châtel, prévôt de Paris, de courir après lui, et de le conduire en prison. La nuit, il fut mis à la question, ensuite enfermé dans un sac, et jeté dans la Seine, avec ces mots sur le sac : *laissez passer la justice du roi*. Ses amours avec la reine, qui fut conduite le lendemain à Tours pour être gardée à vue, étaient si publics, qu'ils méritaient cette punition. Un auteur anonyme qui se plait trop à conter des faits singuliers pour qu'on ne le soupçonne pas de rapporter quelquefois des fables, dit que l'homme qu'on envoya à la maison de Louis de Bourdon (l'hôtel de Charny) pour saisir ses papiers, ayant ouvert le tiroir d'une vieille armoire, il en sortit dix ou douze aspics ou serpens, et que le lendemain on trouva cet homme expirant, et ces serpens entortillés autour de son col, de ses jambes et de ses bras. » (Saint-Foix, *Ess. sur Paris*, tom. 1ᵉʳ, p. 74.)

L'hôtel Charny existe encore. Il porte le n° 4. Il servit longtemps autrefois au bureau général des aides, avant que ce bureau eût été transféré à l'hôtel de Bretonvilliers.

En 1362, la rue des Barres n'avait pas encore de nom. Avant qu'on lui eût donné celui qu'elle porte aujourd'hui, on la connut tour-à-tour sous les noms de rue *Qui-va-de-la-Seine-à-la-porte-Baudoyer,* rue du *Chevet-Saint-Gervais,* ruelle *aux Moulins-des-Barres-du-Temple*, à cause de *moulins* placés en face, sur la Seine, lesquels appartenaient aux Templiers; la partie voisine de la rivière fut nommée au 16e siècle *Malivaux*, du nom d'un moulin situé vis-à-vis.

Barres (rue des), *voyez* rue des *Grands-Augustins.*

Barrés (rue des); elle commence rue *Saint-Paul*, et finit rues des *Fauconniers* et de l'*Etoile*, 9e arrond., Q. de l'Arsenal; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 24. Cette rue doit son nom aux Carmes qui demeuraient dans le couvent qu'occupèrent depuis les Célestins, et qu'on nommait *Barrés* soit à cause de la bigarrure de leurs vêtemens, soit parce qu'ils ne parlaient qu'à travers des barreaux. Elle a aussi porté le nom de *Barrée*, des *Barrières*, des *Béguines*, dont le couvent reçut après les filles de l'*Ave-Maria.*

Barrés (rue des), *voyez* rue de l'*Etoile.*

Barrière (rue de la), *voyez* rue du *Petit-Champ.*

Barrières (rue des), *voyez* rue des *Barrés.*

Barrières (rue des Petites-), *voyez* rue de *l'Etoile.*

Bart (rue Jean-); elle commence rue de *Vaugirard,* et finit rue de *Fleurus,* 11e arrond., Q. du Luxembourg. C'est une rue nouvelle. Elle a été ouverte avec plusieurs autres rues sur un terrain qui faisait autrefois partie du jardin du Luxembourg. Le célèbre Jean Bart, chef d'escadre sous Louis XIV, lui a donné son nom.

Barthélemi (rue du Prieuré-Saint-); elle n'existe plus depuis un siècle et demi. Elle était située près de l'ancienne église Saint-Barthélemi et de la rue de la *Barillerie.*

Basfroi (rue); elle commence rue *Charonne*, et finit rue de la *Roquette*, 8e arrond., Q. Popincourt; le dernier n° impair est 41; le dernier pair, 38. Cette rue a tiré son nom d'un terrain planté de vignes qui, vers la fin du 14e siècle, s'appelait

Baffer, et plus tard *Basfer*, *Baffroi*, et *Chantier-du-Grand-Basfroi*. On remarque entre les n°s 63 et 65, la fontaine *Basfroi*.

Basoche (rue de), *voyez* rue *Contrescarpe-Saint-André*.

Basses (rues), *voyez* leurs noms particuliers.

Batailles (rue des); elle commence rue de *Long-Champ* et rue *Gasté*, et finit ruelle *Sainte-Marie*, 1er arrond., Q. des Champs-Élysées; le dernier n° impair est 41; le dernier pair, 26. On trouve cette rue désignée aussi sous le nom de *Petite-rue-de-Marle*.

Batave (rue), *voyez* rue *Valois-Saint-Honoré*.

Bateaux (rue des), *voyez* rue de l'*Evêché*.

Baton-Royal (rue du), *voyez* rue *Traversière-Saint-Honoré*.

Battoir-Saint-André (rue du); elle commence rue *Haute-feuille*, et finit rue de l'*Eperon*, 11e arrond., Q. de l'École-de-Médicine; le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 28. On ignore l'étymologie du nom de cette rue. Au 14e siècle, elle s'appelait de la *Plâtrière;* au 16e, *Haute-Rue*, dite du *Batouer* ou de la *Vieille-Plâtrière*. Au n° 1 est l'hospice central de *vaccination gratuite* (*voyez* ce mot).

Battoir-Saint-Victor (rue du); elle commence rue *Copeau*, et finit rue du *Puits-l'Ermite*, 12e arrond.; n^os impairs, Q. du Jardin-du-Roi; l'autre côté, Q. Saint-Marcel; le dernier n° impair est 7; il n'y a pas de n^os pairs. Cette rue doit son nom à une enseigne attachée à la maison d'un particulier nommé Barthélemi Dubreuil. Elle fut ouverte dans le 16e siècle, et porta d'abord le nom de rue *Saint-René*.

Battoir (rue du), *voyez* rue *Gît-le-Cœur*.

Baudeer, *Baudez*, *Baudais*, *Baudier*, *Beaudois*, *Baudayer* (rues), *voyez* rue *Saint-Antoine* et rue des *Barres*.

Baudroière (rue), *voyez* rue *Maubué*.

Baudroirie et *Baudrerie* (rue de la), *voyez* rue du *Poirier*.

Bautru (rue), *voyez* rue *Neuve-des-Petits-Champs*.

Baville (rue de); elle commence cour de *Harlay*, et finit rue *Lamoignon*, 11e arrond., Q. du Palais-de-Justice; il n'y a pas de numéros Cette rue n'est qu'une espèce de passage.

Elle doit son nom à Guillaume de Lamoignon, seigneur de Baville, premier président du parlement.

Bazennerie (rue de la), *voyez* rue *d'Avignon*.

Beaubourg (rue); elle commence rue *Simon-Lefranc*, et finit rues *Michel-le-Comte* et *Grenier-Saint-Lazare*, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye; le dernier n° impair est 65; le dernier pair, 64. Cette rue fut ouverte au milieu d'un bourg nommé le *Beau-Bourg*, renfermé dans Paris par l'enceinte de Philippe-Auguste. Dans l'origine, cette muraille la coupait en deux parties qui communiquaient de l'une à l'autre par une poterne ou porte. La partie renfermée dans la ville s'appelait rue de la *Poterne*; celle qui était en dehors portait le nom de rue *Outre-la-Poterne-Nicolas-Hydron*.

Beauce (rue de); elle commence rue d'*Anjou*, et finit rues de la *Corderie* et de *Bretagne*, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 10. *Voyez*, pour l'époque où cette rue fut ouverte et l'étymologie de son nom, rue d'*Anjou-au-Marais*.

Beauce (rue Jean-de-); elle commence rue de la *Grande-Friperie*, et finit rue de la *Cordonnerie*, 4e arrond., Q. des Marchés; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 4. Elle s'appelle ainsi du nom d'un particulier qui y avait un étal.

Beaujolais-au-Marais (rue); elle commence rue de *Bretagne*, et finit rue du *Forez*, 6e arrond., Q. du Temple; le dernier n° impair est 25; le dernier pair, 18. Même renvoi que pour la rue de *Beauce*. En 1793, on la nomma rue des *Alpes*; elle reprit son ancien nom en 1814.

Beaujolais-Saint-Honoré (rue); elle commence rue de *Chartres*, et finit rue de *Valois*, 1er arrond., Q. des Tuileries; il n'y a qu'un seul n° impair; le dernier pair est 4. Cette rue fut ouverte en 1780. Le comte de *Beaujolais*, fils du duc d'Orléans, lui donna son nom : en 1798, elle prit celui de l'illustre général *Hoche*, le pacificateur de la Vendée; en 1814, elle reprit son ancien nom.

Beaujolais-du-Palais-Royal (rue); elle commence rue de *Valois*, et finit rue *Montpensier*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal; le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 18. Cette rue, dont le nom a la même étymologie que celui de la rue

précédente, fut ouverte, lors de la construction des galeries de pierre, sur l'ancien jardin du Palais-Royal. Elle porta d'abord le nom de passage *Beaujolais;* en 1797, elle prit celui d'*Arcole*, en mémoire de la fameuse bataille d'*Arcole,* gagnée par Bonaparte sur les Autrichiens le 15 novembre 1796. Elle a repris son premier nom en 1814.

Beaune (rue de); elle commence quai *Voltaire*, et finit rue de l'*Université*, 10e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain; le dernier n° impair est 41; le dernier pair, 12. Cette rue s'appela anciennement rue du *Pont*, parce qu'elle était en face de de l'ancien pont Rouge.

Beauregard (rue); elle commence rue *Poissonnière,* et finit rue *Cléry* et boulevard *Bonne-Nouvelle,* 5e arrond., Q. de Bonne-Nouvelle; le dernier n° impair est 41; le dernier pair, 62. Cette rue doit son nom à sa position élevée.

Beaurepaire (rue); elle commence rue des *Deux-Portes,* et finit rue *Montorgueil,* 5e arrond., Q. Montorgueil; le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 32. Au 13e siècle, on la nommait *Bellus-Locus*, *Bellus-Reditus;* au 14e siècle, on traduisit ces mots par ceux de *Beau-Repaire,* c'est-à-dire, *Belle-Demeure* ou *Belle-Retraite*.

Beausire (rue Jean-); elle commence rue *Saint-Antoine*, et finit au boulevard *Saint-Antoine*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 25; le dernier pair, 32. Cette rue, au 14e siècle, s'appelait rue d'*Espagne;* elle prit au 16e siècle le nom qu'elle porte encore.

Beausire (rue Jean-), *voyez* rue des *Tournelles*.

Beausse (rue de), *voyez* rue de *Beauce.*

Beautreillis (rue); elle commence rues *Neuve-Saint-Paul* et des *Trois-Pistolets*, et finit rue *Saint-Antoine*, 9e arrond., Q. de l'Arsenal; le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 20. Elle a pris son nom de l'hôtel de *Beautreillis*, qui faisait partie de celui de Saint-Paul, et d'une belle treille qui était une des principales beautés des jardins de l'hôtel royal de Saint-Paul. Cette rue fut percée vers l'an 1552. Elle a aussi porté le nom de rue *Gerard-Bacquet*.

Beauvais (rue de); elle commençait rue du *Coq-Saint-Honoré*, et finissait rue *Fromenteau*, 4e arrond., Q. Saint-Ho-

noré. En 1372, cette rue s'appelait *Beauvoir*. Une partie fut abattue en 1784, et le reste sous le règne de Napoléon, pour agrandir les places de l'Oratoire et du Muséum.

Beauveau (rue); elle commence rue de *Charenton*, et finit au marché *Beauveau*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts; il n'y a pas de nos impairs; le dernier no pair est 10. Le nom de cette rue a la même étymologie que celui du marché auquel elle aboutit.

Beauvoir (rue), *voyez* rue de *Beauvais*.

Bec-Hellouin (rue de l'Abbaye-du-), *voyez* rue *Barre-du-Bec*.

Begon (rue Robert-), *voyez* rue *Chapon*.

Béguines (rue des), *voyez* rue des *Barrés*.

Behaigne, ou de la *Vieille-Behaigne* (rue). Elle n'existe plus. Elle avait pris son nom de l'hôtel de *Behaigne* ou *Bohéme*, depuis hôtel de Soissons, situé sur l'emplacement qu'occupe la Halle-au-Blé.

Bellechasse (rue); elle commence quai d'*Orçai*, et finit rue *Saint-Dominique*, 10e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain; le dernier no impair est 21; le dernier pair, 28. Elle doit son nom au terrain sur lequel elle a été ouverte.

Bellechasse (rue Neuve-); elle commence rue *Saint-Dominique*, et finit rue de *Grenelle-Saint-Germain*, 10e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain; le dernier no impair est 7; le dernier pair, 10. Elle a été ouverte, sous le règne de Napoléon, sur une partie du terrain qu'occupait le couvent dit de *Bellechasse*.

Bellefond (rue); elle commence rue du *Faubourg-Poissonnière*, et finit rue *Rochechouart*, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre; le dernier no impair est 39; le dernier pair, 32. Madame de *Bellefond*, abbesse du couvent de Montmartre, a donné son nom à cette rue qui, avant la révolution, n'était composée que des cabarets de la Nouvelle-France.

Benoît et *Saint-Benoît-le-Bestournet* (grande rue Saint-), *voyez* rue *Saint-Jacques*.

Benoît (rue du Cloître-Saint-); elle commence rue des *Mathurins*, et finit à l'*arcade rue Saint-Jacques*, 11e arrond., Q. de la Sorbonne; le dernier no impair est 23; le dernier pair,

28. Elle doit son nom à l'église Saint-Benoît, dont elle est voisine.

Benoît (rue du Cimetière-Saint-); elle commence rue *Fromentel*, et finit rue *Saint-Jacques*, 11e arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 4. C'était anciennement une ruelle, fermée pendant la nuit, qui conduisait au cimetière de l'église Saint-Benoît. Elle a porté le nom de rue *Breneuse* ou *Sale*, et celui des *Poirées*. Quelques-uns pensent que c'est celle nommée par le poète Guillot de l'*Oseroi*.

Benoît-Saint-Germain (rue); elle commence rue *Jacob*, et finit rue *Taranne*, 10e arrond., Q. de la Monnaie; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 36. Vers le milieu du 17e siècle, on nommait cette rue de l'*Egout* ou des *Egouts*, à cause d'un égout qui y était situé, et dont la rue qui la prolonge a conservé le nom. Peu de temps après l'égout fut bouché, et elle prit le nom de rue des *Fossés-Saint-Germain*, dont elle occupe l'emplacement. Enfin elle fut nommée *Saint-Benoît*, des *Bénédictins* qui habitaient l'abbaye Saint-Germain.

Benoît-Saint-Martin (rue Saint-); elle commence rue *Royale*, et finit rue *Saint-Vannes*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 8. Cette rue doit son nom à l'un des saints les plus invoqués par les religieux de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs. Elle fut ouverte en 1765 sur une partie du terrain qu'occupait cette abbaye.

Bercy-au-Marais (rue de); elle commence rue *Vieille-du-Temple*, et finit rue *Bourtibourg* et place du *Marché-Saint-Jean*, 7e arrond., Q. du Marché-Saint-Jean; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 20. Elle a porté le nom de rue du *Hoqueton* et de rue de la *Réale*. Nous ignorons l'étymologie du nom de cette rue; car nous ne pouvons croire qu'elle vienne du village de Bercy, sur lequel, disent les étymologistes, elle se dirige: mais bien d'autres rues se dirigent sur ce village, et en sont beaucoup plus rapprochées, et cependant n'en portent pas le nom.

Bercy-Saint-Antoine (rue de); elle commence rue de la *Contrescarpe*, et finit à la barrière de *Bercy*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts; le dernier numéro impair est 67; le dernier pair, 66. Cette rue a pris son nom du village de Bercy, auquel

elle conduit. Autrefois, elle se nommait aussi rue de la *Rapée*, parce qu'elle est voisine du quai de ce nom. Au bout de cette rue était la *Grange-aux-Merciers*, fameuse par les assemblées qu'y tinrent, sous Louis XI, les princes révoltés et leurs partisans. L'ambition seule les avait armés; mais pour se donner une apparence de justice et pour mieux égarer le peuple, cette ligue prit le nom de *Ligue du bien public*.

Bergère (rue); elle commence rue du *Faubourg-Poissonnière*, et finit rue du *Faubourg-Montmartre*, 2ᵉ arrond., Q. du Faubourg-Montmartre; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 26. On la connaissait autrefois sous le nom de *Clos-aux-Halliers*. Elle s'appela *Bergère* en 1652. Jusque vers le milieu du 17ᵉ siècle, elle ne fut ouverte que du côté de la rue du *Faubourg-Poissonnière*; la partie située du côté de la rue du *Faubourg-Montmartre* se composait de jardins. Au n° 9 est le bel hôtel Boulainvillier, dont le charmant jardin donne sur le boulevard; au n° 2, le Conservatoire de Musique.

Bernard (rue Saint-); elle commence rue du *Faubourg-St.-Antoine*, et finit rue de *Charonne*, 8ᵉ arrond., Q. du Faubourg-Saint-Antoine; le dernier n° impair est 41; le dernier pair, 34. Elle fut ainsi nommée en mémoire du saint dont l'abbaye Saint-Antoine suivait la règle. On remarque dans cette rue l'église Sainte-Marguerite: Vaucanson y fut inhumé en 1782. Le couvent des Filles-de-Notre-Dame-des-Vertus, fondé par les duchesses de Noailles et de Lesdiguières, était dans cette rue.

Bernard (rue Saint-), *voyez* rue des *Grands-Degrés*.

Bernard (rue des Fossés-Saint-); elle commence aux quais *Saint-Bernard* et de la *Tournelle*, et finit rue *Saint-Victor*, 12ᵉ arrond., Q. du Jardin-du-Roi; le dernier n° impair est 49; le dernier pair, 30. Elle fut formée sur les *fossés* qui avaient été faits sous le règne de Charles V, le long des murs de l'enceinte de Philippe-Auguste. La moitié de cette rue, du côté de la rue *Saint-Victor*, fut élevée sous Louis XIII; l'autre moitié, au commencement du règne de Louis XIV. On remarque entre les nᵒˢ 32 et 47, la fontaine dite de *Saint-Bernard*, dont les eaux sont alimentées par la pompe Notre-Dame.

Bernardins (rue des); elle commence rue de la *Tournelle*

et finit rue *Saint-Victor*, 12ᵉ arrond., Q. du Jardin-du-Roi ; le dernier n° impair est 25; le dernier pair, 44. Cette rue fut percée en 1246 sur le clos du *Chardonnet*. Elle se nomma long-temps rue *Saint-Bernard*, *via sancti Bernardi*, à cause du collége des moines de Citeaux, connus sous le nom de *Bernardins*.

Afin de persuader au peuple que la cour avait fait assassiner Joli, syndic pour les rentes de la ville, et conseiller au Châtelet, et exciter par ce moyen une nouvelle sédition, le cardinal de Retz et les frondeurs imaginèrent, pour rendre vraisemblable ce prétendu assassinat, un expédient aussi ridicule que le but en était criminel.

« On plaça le pourpoint et le manteau de Joli sur un morceau de bois dans une certaine attitude; d'Estainville tira un coup de pistolet avec tant de justesse, sur une des manches qu'on avait remplie de foin, qu'il la perça précisément où il fallait; après quoi il fut arrêté entre lui et Joli que le véritable coup serait tiré le lendemain, environ les sept heures et demie du matin dans la rue des *Bernardins*......... La chose fut faite comme on l'avait projetée. D'Estainville s'approcha du carrosse, Joli se baissa, le coup passa par-dessus sa tête, et fut si bien ajusté, qu'il se rapportait parfaitement à la situation où il devait être dans le carrosse..... Il fut conduit chez un chirurgien, vis-à-vis de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où, ayant été deshabillé, on lui trouva au bras gauche, à l'endroit où les balles devaient avoir passé, une espèce de plaie qu'il s'était faite lui-même, la nuit, avec des pierres à fusil; de sorte que le chirurgien ne douta pas que ce ne fût l'effet du coup, et y mit un appareil dans les formes, tandis que d'Argenteuil disait et faisait tout ce qu'il pouvait pour insinuer que cette entreprise n'avait pu venir que de la part de la cour, qui voulait se défaire de celui des syndics qui paraissait le plus ferme et le plus affectionné au bien public. »

Quel est l'auteur de ce recit? Joli lui-même. « Quelles seraient, dit Saint-Foix, les idées d'un sauvage à la lecture de ce récit où le sieur Joli rapporte, et avec un air de satisfaction et de vanité, qu'il aposta de faux témoins, qu'il fabriqua de fausses preuves, et qu'il prit les mesures les mieux réfléchies et les

plus sûres, pour persuader que la reine et le ministre avaient voulu le faire assassiner? Ce sauvage penserait, sans doute, que ces infâmes manœuvres ne déshonorent point en France, n'étant pas naturel qu'un homme se donne la peine d'écrire sa vie pour se rendre odieux et méprisable. »

Depuis Joli, les honteux stratagèmes pour tromper le peuple se sont tellement multipliés qu'ils inspirent moins de surprise que d'indignation.

Berneult (rue Jacques-); elle n'existe plus. Elle était située près la rue des Deux-Écus. D'autres pensent que c'est l'ancien nom de la rue *Pagevin*, que l'on a connue aussi depuis la fin du 13e siècle sous celui de rue *Breneuse*, sans doute par altération de celui de *Berneult*.

Berri (rue de); elle commence rues de *Poitou* et d'*Anjou*, et finit rue de *Bretagne*, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 30. *Voyez*, pour l'époque de la construction de cette rue et l'étymologie de son nom, rue d'*Anjou-au-Marais*.

Berri (rue Neuve-de-); elle commence avenue de *Neuilly*, et finit rue du *Faubourg-du-Roule*, 1er arrond., Q. des Champs-Élysées; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 10. Cette rue fut ouverte en 1778; on lui donna le nom du duc de Berri, second fils du comte d'Artois.

Bertaut-qui-dort (rue), *voyez* rue de *Venise*.

Berthe ou *Bertret* (rue), *voyez* rue des *Trois-Chandeliers*.

Bertin-Poirée (rue); elle commence rue *Saint-Germain-l'Auxerrois*, et finit rues *Thibault-aux-Dés* et des *Lourdonnais*, 4e arrond.; numéros impairs, Q. du Louvre; numéros pairs, Q. Saint-Honoré. Le dernier numéro impair est 15; le dernier pair, 24. Elle doit son nom à un particulier qui sans doute y fit construire les premières maisons au 13e siècle. C'était dans cette rue, au n°5, que demeurait le conseiller au parlement Duval Despremenil, qui s'était rendu fameux par le procès que soutint M. de Lally-Tollendal avant la révolution, dans les débats du parlement de Paris, et par son opposition au système constitutionnel.

Béthisy (rue); elle commence rue des *Bourdonnais* et *Boucher*, et finit rues du *Roule* et de la *Monnaie*, 4e arrond.,

numéros impairs, Q. du Louvre; numéros pairs, Q. Saint-Honoré. Le dernier numéro impair est 21 ; le dernier pair, 20. Cette rue se nommait dans le 13e siècle, et même au commencement du 14e, la rue *au-Comte-de-Ponthieu* (*au-Quens-de-Pontis*, comme dit Guillot en son vieux langage), ensuite de la *Charpenterie*, et enfin de *Béthisy*. Ces différens noms lui ont été donnés de l'hôtel que les comtes de Ponthieu y avaient; plus tard des charpentiers qui, pendant un certain temps, y firent leur demeure; et enfin de *Jean-de-Béthisy*, procureur au parlement en 1410, ou de Jacques de *Béthisy*, avocat, en 1416. C'est au n° 20, hôtel habité autrefois par les seigneurs de Rohan-Montbazon, et maintenant occupé par une manufacture de plomb laminé, que l'illustre Coligny fut assassiné la nuit de la Saint-Barthélemy, 1572.

Depuis quelques années on fait un reposoir à l'entrée de cette rue, du côté de celle de la Monnaie : il est placé au milieu de la rue, dont il interdit le passage. Il est difficile d'expliquer le choix de cet emplacement. N'est-ce pas d'ailleurs une inconvenance trop grande de l'établir si près de la maison où l'amiral Coligny fut assassiné? Ne devrait-on pas s'abstenir, dans les cérémonies extérieures de la religion, de tout ce qui peut rappeler une journée funeste et de si pénibles souvenirs?

Beurrière (rue); elle commence rue du *Four*, et finit rue du *Vieux-Colombier*, 11e arrond., Q. du Luxembourg. Le dernier numéro impair est 27 ; le dernier pair, 8. Elle s'appela autrefois de la *Petite-Corne*.

Bibliothèque (rue de la); elle commence place de l'*Oratoire*, et finit rue *Saint-Honoré*, 4e arrond., Q. Saint-Honoré. Le dernier numéro impair est 27 ; le dernier pair, 20.

Cette rue s'appelait du *Champ-Fleury* avant la révolution; elle fut percée sur l'emplacement du jardin du *Parc*, dépendant du Louvre ; elle était hors de Paris sous Philippe Auguste. Elle aura pris son nom des jardins qui existaient alors, comme la rue Croix-des-Petits-Champs, qui est presque en face. On lui a donné en 1806 le nom de la Bibliothèque, parce qu'elle conduit au Louvre, qu'un décret du 21 mars 1807 avait destiné à recevoir la Bibliothèque. Une portion de la partie méridionale a été abattue pour exécuter la réunion du Louvre aux

Tuileries. Cette rue était jadis peuplée de filles publiques; tous les ans elles faisaient une procession le jour de la Madeleine. Elles avaient dans chacune des rues qui leur étaient réservées, un *clapier*, qu'on a appelé depuis d'un autre nom. Elles étaient obligées de s'y rendre à dix heures du matin, et forcées d'en sortir quand on sonnait le couvre-feu, ou prière du soir, c'est-à-dire à dix heures en hiver, à huit heures en été.

Biches-Saint-Marcel (rue du Pont-aux-); elle commence rue *Censier*, et finit rue *Fer-à-Moulin*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel. Il n'y a point de numéros impairs; dernier numéro pair, 8. Cette rue doit son nom à un petit pont sous lequel passe la rivière de Bièvre. En 1603, elle ne faisait qu'une rue avec la rue *Vieille-Notre-Dame*, sous le nom de rue *Notre-Dame*; elle s'est appelée aussi rue de la *Miséricorde*; ce nom lui venait de l'hôpital *Notre-Dame-de-la-Miséricorde*, dit les *Cent-Filles*.

Biches-Saint-Martin (rue du Pont-aux); elle commence rues *Neuve-Saint-Martin* et du *Vertbois*, et finit rues *Notre-Dame-de-Nazareth* et *Neuve-Saint-Martin*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs. Le dernier numéro impair est 7; il n'y a point de numéros pairs. Ce nom lui vient d'un petit pont construit sur un égout, pour la communication des deux rues auxquelles elle aboutit, et d'une enseigne des Biches.

Bienfaisance (rue de la); elle commence rue du *Rocher*, et finit dans les champs, 1er arrond., Q. du Roule. Le dernier numéro impair est 15; le dernier pair, 14. Le nom de cette rue se rattache à de nobles et touchans souvenirs. Récompenser ainsi la vertu, est un exemple qui devrait être plus souvent suivi dans l'application des noms donnés aux rues de la capitale. Nous regrettons seulement que cette rue ne porte pas le nom même du bienfaiteur, monsieur Gætz, médecin aussi habile que modeste, dont les pauvres pleurent encore la perte. Il demeurait dans la maison n° 5, où il mourut en 1815. Cette rue fut ouverte il y a à peu près trente-cinq ans.

Bierne, Bierre, Bièvre (rue de), *voyez* impasse de *Venise*.

Bièvre (rue de); elle commence rues des *Grands-Degrés* et de la *Tournelle*, et finit rue *Saint-Victor* et place *Maubert*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier n° impair est 41; le

dernier pair, 40. Cette rue, dès le 13e siècle, a pris son nom de la rivière de *Bièvre* ou des *Gobelins* qui y a coulé pendant plusieurs siècles, et qui se jetait alors dans la Seine, en face de la pointe de l'île de la Cité. Le cours de la *Bièvre* fut changé à la fin du 13e siècle.

Bièvre (rue de), *voyez* rue des *Gobelins*.

Billettes (rue des); elle commence rue de la *Verrerie*, et finit rue *Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie*, 7e arrond., Q. du Marché-Saint-Jean; le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 20.

Au 13e siècle, elle portait le nom de rue des *Jardins*, et successivement celui de rue *Où-Dieu-fut-bouilli*, ou rue du *Dieu Bouliz*. (*Voyez*, pour l'étymologie de ces noms, église des *Carmes-Billettes*.) Elle prit celui des *Billettes* depuis l'établissement du couvent des *Carmes-Billettes*, au 13e siècle. Les convulsionnaires, après leur expulsion du cimetière Saint-Médart, se réunirent dans diverses maisons. Ils tinrent des assemblées secrètes dans la rue des *Billettes*. L'un de leurs chefs, l'abbé Daribat, qui demeurait dans cette rue, fut arrêté en 1731, et renfermé à la Bastille, pour avoir signé un appel contre la bulle, et placé un morceau du bois du lit du diacre Pâris sous le traversin d'un sieur Ledoux.

Biron (rue); elle commence rue de *la Santé*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Jacques*, 12e arrond., Q de l'Observatoire; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 4. Nous ignorons l'étymologie du nom de cette rue, qui fut ouverte de 1782 à 1783.

Bissi (rue de); on appelait ainsi autrefois l'entrée du marché Saint-Germain; elle avait pris son nom du cardinal de *Bissi*, abbé de Saint-Germain-des-Prés en 1726, qui avait fait construire à ses frais l'ancien marché Saint-Germain.

Blanche (rue); elle commence rue *Saint-Lazare*, et finit à la barrière *Blanche*, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin; le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 32. Elle se nommait autrefois de la *Croix-Blanche*, à cause d'une enseigne.

Blanche-de-Castille (rue), *voyez* rue *Saint-Louis-en-l'Ile*.

Blanche-Oie (rue), *voyez* rue du *Four-Saint-Germain*.

Blancs-Manteaux (rue des); elle commence rue *Vieille-*

du-Temple, et finit rue *Sainte-Avoye*, 7ᵉ arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier n° impair est 43; le dernier pair, 46. Cette rue, avant de porter le nom des *Blancs-Manteaux*, qui s'y établirent en 1258 (voyez *église des Blancs-Manteaux*), s'appela successivement de la *Parcheminerie*, de la *Petite-Parcheminerie* et de la *Vieille-Parcheminerie;* au n° 10 est la fontaine dite *des Blancs-Manteaux* que Jean Beausire, architecte du roi, bâtit en 1719. Sa façade se compose d'une niche carrée; le haut est orné d'une table en saillie; en bas est un robinet. Deux pieds droits et un linteau encadrent cette niche; le monument est couronné d'un fronton soutenu par deux consoles. Cette fontaine est alimentée par les pompes de Notre-dame et de Chaillot.

Bleue (rue); elle commence rue du *Faubourg-Poissonnière*, et finit rue *Cadet*, 2ᵉ arrond., Q. du Faubourg-Montmartre; le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 34. La manufacture des *boules bleues* de M. Story s'établit en 1802 dans cette rue qui doit à ces *boules bleues* le nouveau nom qu'elle porte. Elle se nommait autrefois d'*Enfer*, par opposition à la rue de *Paradis*, dont elle est la prolongation.

Blomet (rue), *voyez* rue *Plumet*.

Bohême (rue de), *voyez* rue d'*Orléans-Saint-Honoré*.

Bo[illegible]aue (rue Ermeline-), *voyez* impasse *Putigneux*.

Boisseau (rue Guérin-); elle commence rue *Saint-Martin*, et finit rue *Saint-Denis*, 6ᵉ arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis; le dernier n° impair est 49; le dernier pair, 52. Elle a pris son nom d'un de ses anciens habitans. Des titres de 1269 en font mention. En 1297 et 1300, on la nommait *Guérin-Boucel* ou *vicus Garneri Bucelli;* en 1345, on lui donna le nom qu'elle porte encore aujourd'hui.

Bon (rue Saint-); elle commence rue *Jean-Pain-Mollet*, et finit rue de la *Verrerie*, 7ᵉ arrond., Q. des Arcis; le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 16. Elle doit son nom à une chapelle qui y était située.

Bonaparte (rue), *voyez* rue de l'*Abbaye-Saint-Germain-des-Près*.

Bonconseil (rue), *voyez* rue *Mauconseil*.

Bondy (rue); elle commence rue du *Faubourg-du-Temple*

et boulevard *Saint-Martin*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Martin* et boulevard *Saint-Martin*, 5ᵉ arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 72. Cette rue s'appela anciennement *Chemin de la Voirie;* ce nom fut changé en celui de rue *Basse-Saint-Martin*, par un arrêt du conseil de 1771; elle prit ensuite le nom de *Bondy;* nous en ignorons la cause; ce n'est sans doute pas parce qu'elle se dirige sur le village de Bondy. Au n° 34 est l'hôtel d'Aligre. On remarquait autrefois dans cette rue, au coin de celle de *Lancry*, le théâtre des Jeunes-Artistes, lequel est devenu une maison particulière.

Bons-Enfans (rue des); elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit rues *Baillif* et *Neuve-des-Bons-Enfans;* n^os impairs, 2ᵉ arrond., Q. du Palais-Royal; n^os pairs, 4ᵉ arrond., Q. de la Banque-de-France; le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 36.

C'était, avant le 13ᵉ siècle, le *Chemin qui va à Clichy*. Elle prit, à dater de cette époque, les noms de *ruelle par où l'on va au collége des Bons-Enfans*, ou de rue *aux Écoliers de Saint-Honoré*. On avait construit dans cette rue, en 1208, un collége pour l'éducation de treize pauvres écoliers, qu'on appelait alors *Boni-Pueri, Bons-Enfans*. Ce nom était aussi celui de quelques autres colléges. On remarque au n° 19, l'hôtel de la chancellerie du duc d'Orléans; cet hôtel fut occupé, depuis la révolution, par le fameux restaurateur Méot: il l'est aujourd'hui par un nouvel établissement du même genre, connu sous le nom de *Salon-Français*.

Les comtes d'Armagnac avaient jadis dans cette rue un hôtel sur lequel se dirigèrent d'abord les troupes du duc de Bourgogne, que le traître Perrinet-Leclerc venait d'introduire dans Paris pendant la nuit du 28 au 29 mai 1418. Le connétable Bernard d'Armagnac n'eut que le temps de se déguiser et de se sauver chez un maçon, son voisin, qui eut la lâche infamie de le livrer. Il fut pris et enfermé dans un cachot de la Conciergerie. Le 12 juin suivant, les partisans du duc de Bourgogne enfoncèrent les portes de cette prison, assommèrent le connétable, et jetèrent son corps à la voirie. Telle fut la fin d'un descendant de Clovis par Charibert, frère de Dagobert. Son petit-

fils fut décapité sous Louis XI qui fit placer ses fils, dont le plus âgé n'avait que douze ans, sous l'échafaud, tête nue, les mains jointes et vêtus de blanc, afin qu'ils fussent arrosés du sang de leur père. Le juge Bonfils, qui s'était chargé de prendre soin de l'aîné moyennant une somme qui lui fut payée, le laissa périr de misère au château de Perpignan. Le plus jeune (Louis de Nemours) fut tué à la bataille d'Érignoles, sous le règne de Louis XII.

Bons-Enfans (rue des), *voyez* rue *Portefoin*.

Bons-Enfans (rue Neuve-des-); elle commence rues *Baillif* et des *Bons-Enfans*, et finit rues *Neuve-des-Petits-Champs* et de la *Vrillière*; n^os^ impairs, 2e arrond., Q. du Palais-Royal; n^os^ pairs, 4e arrond., Q. de la Banque-de-France. Cette rue fait la prolongation de la rue des *Bons-Enfans*, dont elle a pris le nom. Elle fut ouverte en 1640.

Bons-Hommes (rue des). Cette rue n'existe plus. Elle avait été ouverte sous le règne de Napoléon; on l'a détruite dans les premières années de la restauration. Elle commençait quai *Debilly*, et finissait à la barrière *Franklin*, 1er arrond., Q. des Champs-Élysées.

Bordelle, *Bourdelle*, *Bourdet*, *Bordet* (rue), *voyez* rue *Descartes*.

Borel (rue du), *voyez* rue des *Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois*.

Bornes (rue des Trois-); elle commence rue de la *Folie-Méricourt*, et finit rue *Saint-Maur*, 6e arrond., Q. du Temple; le dernier n° impair est 35; le dernier pair, 30. On n'a commencé de bâtir dans cette rue, qui cependant était tracée depuis long-temps, qu'en 1780. On présume qu'elle doit son nom à des bornes qui marquaient la limite de quelques propriétés particulières.

Bossuet (rue); elle commence quais de la *Cité* et *Catinat*, et finit rue *Chanoinesse* et place *Fénélon*, 9e arrond., Q. de la Cité; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 4. Il est inutile de donner l'étymologie du nom de cette rue.

Boucher (rue); elle commence rue de la *Monnaie*, et finit rue *Thibault-aux-Dés*, 4e arrond., Q. du Louvre; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 16. Elle a pris son nom d'un

échevin. Elle fut ouverte en 1778 sur l'emplacement de l'ancien hôtel des Monnaies.

Boucherat (rue); elle commence rues des *Filles-du-Calvaire* et *Vieille-du-Temple*, et finit rue *Charlot*, 6e arrond., Q. du Temple. C'est une continuation de la rue *Saint-Louis* depuis la rue des *Filles-du-Calvaire* jusqu'à celle de *Vendôme*. Cette rue, ouverte en 1699, porte le nom de Lou is *Boucherat*, mort cette même année; il avait été fait chancelier en 1685.

Boucherie-des-Invalides (rue de la); elle commence quai d'*Orçai*, et finit rue *Saint-Dominique*, au *Gros-Caillou*, 10e arrond., Q. des Invalides; le dernier n° impair est 51; le dernier pair, 20. Cette rue a pris son nom de la *boucherie des invalides* qui est située vis-à-vis la rue *Saint-Dominique*

Boucherie (rue de la), *voyez* rue de la *Bucherie* et du *Cœur-Volant*.

Boucherie (rue de la Grande-), *voyez* rue *Saint-Jacques-la-Boucherie*.

Boucherie (rue de la Petite-), *voyez* rue du *Poirier*.

Boucherie (rue de la Vieille-), *voyez* rue de la *Vieille-Boucherie*.

Boucherie (rue de la Voirie-de-la-), *voyez* rue du *Cœur-Volant*.

Boucheries-Saint-Germain (rue des); elle commence au carrefour de l'*Odéon* et rue des *Fossés-Saint-Germain-des-Prés*, et finit rues du *Four* et de *Bussi*; numéros impairs, 11e arrond., Q. du Luxembourg; numéros pairs, 10e arrond., Q. de la Monnaie. Le dernier numéro impair est 65; le dernier pair, 64. Cette rue tire son nom des bouchers de Saint-Germain, qui, de temps immémorial, étaient établis dans cet endroit. La moitié de cette rue a été bâtie sur un terrain qui faisait partie de la garenne de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Philippe-le-Bon, roi de Navarre, et Charles-le-Mauvais, son fils, y avaient leur hôtel, lequel avait été bâti par Louis de France, père de Philippe-le-Bon, et fils de Philippe-le-Hardi.

Boucheries-Saint-Honoré (rue des); elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit rue *Richelieu*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal. Le dernier numéro impair est 19; le dernier

pair, 12. Elle a pris son nom de la boucherie dite des *Quinze-Vingts*, qui est située en face.

Boucheries (rue des), *voyez* rue de la *Montagne-Sainte-Geneviève* et rue des *Petits-Carreaux*.

Boucheries-du-Temple (rue des), *voyez* rue de *Braque* et rue de la *Roche*.

Bouchers-du-Temple (rue des), *voyez* rue de *Braque*.

Bouclerie (rue de la), *voyez* rue de la *Vieille-Bouclerie*.

Bouclerie (rue de la Grande-), *voyez* rue *Mâcon*.

Bouclerie (rue de la Petite-), *voyez* rue du *Poirier* et de la *Vieille-Bouclerie*.

Bouclerie (rue de la Vieille-); elle commence rues *Saint-André-des-Arts* et de la *Huchette*, et finit rues *Mâcon* et *Saint-Severin*, 11ᵉ arrond.; numéros impairs, Q. de la Sorbonne; numéros pairs, Q. de l'Ecole-de-Médecine. Le dernier numéro impair est 23; le dernier pair, 24. Au 13ᵉ siècle, elle a porté successivement les noms de *Bouclerie*, *Vieille-Bouclerie*, *l'Abreuvoir-Mâcon*; au 15ᵉ, ceux de la *Porte-Bouclerière*, rue *Neuve-outre-le-pont-Saint-Michel*; au 16ᵉ, celui de l'*Abreuvoir-Mâcon*, dite la *Vieille-Bouclerie*.

Bouclerière (rue de la Porte-), *voyez* rue de la *Vieille-Bouclerie*.

Boudreau (rue); elle commence rue *Trudon*, et finit rue *Caumartin*, 1ᵉʳ arrond., Q. de la Place-Vendôme; le dernier numéro impair est 5; le dernier pair, 4. Cette rue doit son nom à un greffier de la ville, nommé *Boudreau*. Elle fut ouverte en 1780.

Boue, *Bourde* (rue de la), *voyez* rue de la *Bourbe*.

Boulangers (rue des); elle commence rue *Saint-Victor*, et finit rue des *Fossés-Saint-Victor*, 12ᵉ arrond., Q. du Jardin-'u-Roi. Le dernier numéro impair est 23; le dernier pair, 42. O. lui a donné sans doute ce nom parce qu'une grande partie 'es boulangers de ces quartiers y avaient leur demeure; aupavant elle s'appelait rue *Neuve-Saint-Victor*.

Bou..s (rue des Deux-); elle commence rue des *Lavandières*, . finit rue *Bertin-Poirée*, 4ᵉ arrond.; numéros impairs, Q..u Louvre; numéros pairs, Q. Saint-Honoré. Le dernier nu..ro impair est 15; le dernier pair, 14. Cette rue a

porté, aux 12ᵉ et au 13ᵉ siècles, le nom de *Mauconseil* ou *Male-Parole*. On l'appela à la fin du 13ᵉ siècle, et pendant le 14ᵉ, *Guillaume-Porée*, du nom d'un particulier qui y demeurait; ensuite *Guillaume-Porée*, dite *Male-Parole;* au 16ᵉ siècle, *Guillaume-Porée*, dite des *Deux-Boules* (nom qui lui vient d'une enseigne); et plus tard des *Deux-Boules*, dite *Male-Parole* ou *Guillaume-Porée*.

Boulets (rue des); elle commence rue de *Montreuil*, et finit rue de *Charonne*, 8ᵉ arrond., Q. du Faubourg-Saint-Antoine. Le dernier numéro impair est 29; le dernier pair, 38. Ce nom lui a été donné d'un lieu dit *les boulets* (parce qu'on s'y exerçait à tirer des boulets, de petites balles avec la fronde), et qui s'appelait plus anciennement les *Basses-Vignoles*.

Bouliers (rue des et aux), *voyez* rue d'*Orléans-St.-Marcel*.

Boulliers (rue aux), *voyez* rue du *Bouloi*.

Boulogne (rue du Comte-de-), *voyez* rue *Fer-à-Moulin*.

Bouloi (rue du); elle commence rue *Croix-des-Petits-Champs*, et finit rue *Coquillière*, 4ᵉ arrond., Q. de la Banque-de-France. Le dernier numéro impair est 29; le dernier pair, 28. Elle s'appelait, en 1359, la rue aux *Boulliers* et *Bulliers*, dite la *Cour Basile*, qui fut vendue à Pierre Séguier, chancelier de France, duc de Villemor; il mourut à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, en 1672. On pense qu'elle doit son nom à un hôtel du *Bouloi*.

Bouqueterie (rue de la); elle n'existe plus. Elle était située près de Saint-Julien-le-Pauvre.

Bourbe (rue de la); elle commence rues *Saint-Jacques* et du *Faubourg-Saint-Jacques*, et finit rue d'*Enfer*, 11ᵉ arrond., Q. de l'Observatoire. Le dernier numéro impair est 5; le dernier pair, 12. Elle a porté les noms de la *Boue* et de la *Bourde*. Elle doit peut-être à sa malpropreté le nom qu'elle porte aujourd'hui. On remarque dans cette rue l'hospice de la *Maternité*, anciennement le *monastère de Port-Royal*.

Bourbon (rue); elle commence rue des *Saints-Pères*, et finit rue de *Bourgogne*, 10ᵉ arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain. Le dernier numéro impair est 105; le dernier pair, 96.

Cette rue fut tracée en 1640, sur le *Grand-Pré-aux-Clercs*,

qui dépendait de l'abbaye Saint-Germain. Elle reçut son nom en l'honneur d'Henri de Bourbon, abbé de Saint-Germain. Le 25 octobre 1792, on l'appela de *Lille*, en mémoire de l'héroïque défense de cette ville, bombardée par les Autrichiens depuis le 22 septembre jusqu'au 8 octobre 1792. Elle reprit son ancien nom en 1814 et 1815. On remarquait dans cette rue l'hôtel du marquis de la Fayette, député aux états-généraux en 1789, et premier commandant de la garde nationale. Ce nom est trop connu pour qu'il soit besoin d'appuyer sa célébrité par le récit des faits auxquels il se rattache. Au n° 1 est l'ancien hôtel du comte Réal, occupé maintenant par l'état-major et les bureaux de la première division militaire; au n° 3, l'hôtel Montmorency; au n° 17, l'hôtel Lauraguais, maintenant occupé par les libraires Treuttel et Wurtz; au n° 51, l'hôtel Valentinois; au n° 53, l'hôtel d'Ozambray, depuis hôtel Nanzouty; au n° 55, l'hôtel Carvoisin; au n° 87, l'hôtel de Périgord; au n° 94, l'hôtel du prince d'Essling (Masséna); au n° 90, l'hôtel du maréchal duc de Trévise (Mortier); au n° 86, l'hôtel du ministère de la guerre, autrefois d'Avray; au n° 84, l'hôtel Charost; au n° 82, l'hôtel Villeroi; au n° 74, l'hôtel de la duchesse d'Elchingen (maréchale Ney); au n° 70, le palais de la Légion-d'Honneur; et au n° 54, l'hôtel du général d'Harville, autrefois hôtel Praslin. La duchesse de Praslin, morte le 11 avril 1784, égarée par la jalousie, avait soupçonné son époux d'avoir substitué à ses enfans légitimes ceux qu'il avait eus d'une fameuse actrice: elle légua ses biens aux petits-fils du prince de Soubise, qui n'étaient point connus d'elle; et à son mari, le modèle du cheval de bronze d'Henri IV. Le testament fut cassé.

Bourbon (rue), *voyez* rue *Meslay*.

Bourbon-le-Château (rue); elle commence rue de *Bussi*, finit rue de l'*Échaudé*, 10e arrond., Q. de la Monnaie. Le dernier numéro impair est 9; le dernier pair, 6. Elle est ainsi nommée du cardinal Henri de Bourbon, abbé de Saint-Germain-des-Prés en 1640. Dans le cours de la révolution on l'appela de la *Chaumière*, et depuis, jusqu'en 1814, de *l'Abbaye*.

Bourbon (rue du Petit-); elle n'existe plus. Elle occupait une partie de l'emplacement où nous voyons aujourd'hui la place du Louvre. (*Voyez* place du Louvre.)

Cette rue doit son nom à l'hôtel du connétable de Bourbon, qui fut démoli en partie en 1527. « Le connétable de Bourbon ayant été déclaré criminel de lèze-majesté en 1523, on sema du sel sur le sol où était sa maison; ses armoiries y furent brisées, et le bourreau barbouilla les fenêtres et les portes de ce jaune infamant dont on barbouille les maisons des traîtres. Ce prince fut tué devant Rome, le 6 mai 1527, en montant le premier à l'assaut. On fit sur lui ces deux vers :

Unum Borbonio votum arma ferenti,
Vincere vel morier : Donat utrumque Deus.

Bourbon, les armes à la main, ne forma qu'un vœu, vaincre ou mourir; Dieu lui accorda l'un et l'autre.

» Ses soldats, dont il était adoré, après avoir saccagé Rome, emportèrent son corps à Gaëte, et lui dressèrent un tombeau dans une chapelle. Le concile de Trente ordonna qu'il serait exhumé, apparemment parce qu'il n'est pas permis de combattre contre le pape, lors même qu'il ne fait la guerre que comme prince temporel. On avait jeté ce corps auprès de la porte du château de Gaëte : un officier français de la garnison le mit dans une grande armoire vitrée, où on le voyait encore en 1660, bien conservé, debout, botté, appuyé sur un bâton de commandement, et vêtu de sa casaque de velours vert, chamarrée de grands galons d'or.

» C'était des fenêtres de cette maison, qui lui avait appartenu, que Charles IX, pendant le massacre de la Saint-Barthélemy, tirait avec une longue arquebuse sur les Huguenots qui passaient l'eau pour se sauver au faubourg Saint-Germain. Le Pont-Neuf n'était pas encore bâti. » (Brantôme, *Vies des hommes illustres*; Saint-Foix, *Ess. hist. sur Paris*.)

On conserva pendant long-temps la chapelle de la maison du connétable de Bourbon, et la galerie servit de salle pour les spectacles que la cour fit représenter à l'occasion du m[a]riage de Louis XIII, et pour les ballets et la comédie [de]s Louis XIV. Ce fut aussi dans cette galerie que se tint l'as[se]mblée des états du royaume en 1614 et 1615.

Bourbon (rue du Petit-); elle commence rues de [T]*ournon* et de *Seine*, et finit rues *Garencière* et des *Aveu*[gles], 11e arrond., Q. du Luxembourg. Le dernier numéro im[pai]r est 9; le dernier pair, 12. Cette rue tire son nom de l[a] [rue] de Bour-

bon, duc de Montpensier, qui y avait son hôtel. « Au coin de cette rue et de la rue de Tournon, dit Saint-Foix, était l'hôtel de cette furieuse duchesse de Montpensier, sœur des Guises. Si l'on veut croire quelques historiens, elle se prostitua à Bourgoing, prieur des Jacobins, et concerta avec ce scélérat les moyens d'approcher de la personne de Henri III, et de le faire assassiner. Il est certain qu'elle logea chez elle, pendant quelques jours, la mère de Jacques Clément, qui était venue à Paris, de son village de Sorbonne près de Sens, pour demander la récompense de l'exécrable attentat commis par son fils. C'était à cet hôtel que les prédicateurs engageaient le peuple à aller *vénérer cette bienheureuse mère d'un saint martyr;* c'est ainsi qu'ils la qualifiaient en chaire. On lui donna une somme assez considérable; et lorsqu elle s'en retourna, cent quarante religieux l'accompagnèrent honorablement à une lieue de Paris. »

Cette rue prit en 1792 le nom de *Petit-Lion*, de la rue dont elle devait faire la continuation : elle s'appela aussi rue du *Trente-un-Mai*, jour fameux qui vit la chute des Girondins.

Bourbon-Villeneuve (rue); elle commence rue des *Petits-Carreaux*, et finit rue *Saint-Denis*, 5e arrond., Q. Bonne-Nouvelle. Le dernier numéro impair est 65; le dernier pair, 60. Cette rue s'appelait anciennement rue *Saint-Côme*, et rue du *Milieu-des-Fossés*. Le nom qu'elle porte aujourd'hui lui vient de Jeanne de Bourbon, abbesse de Fontevrault : les Filles-Dieu qui étaient de cet ordre, et dont le couvent était près de là, lui donnèrent ce nom; on y ajouta ensuite *Villeneuve*, parce qu'elle était située dans le quartier de la *ville neuve*. En 1792, elle s'appela rue *Neuve-Égalité;* et depuis 1807 jusqu'en 1814, d'*Aboukir*, en mémoire de la célèbre bataille de ce nom.

Bourdaloue (rue); elle commençait quai *Catinat*, et finissait place *Fénélon*, 9e arrond., Q. de la Cité. Elle avait été ouverte sous le règne de Napoléon. On lui avait donné le nom du célèbre *Bourdaloue*, né à Bourges en 1632, mort en 1704, le premier modèle, dit Voltaire, des bons prédicateurs en Europe. En 1812 cette rue a servi à agrandir le jardin de l'Archevêché.

Bourdon (rue Adam-) et rue *Guillaume-Bourdon*, voyez rue des *Bourdonnais*.

Bourdonnais (rue des); elle commence rues *Béthisy* et *Bertin-Poirée*, et finit rue Saint-Honoré, 4ᵉ arrond., Q. Saint-Honoré. Le dernier numéro impair est 25; le dernier pair, 16. Elle porta jusqu'à la fin du 13ᵉ siècle les noms d'*Adam-Bourdon* et de *Sire-Guillaume-Bourdon*; en 1300 elle a prit celui de *Bourdonnas*, des *Bourdonnais*. On remarque dans cette rue, au nº 11, une grande maison qui porte pour enseigne *à la Couronne d'or*, et qu'on appelait anciennement *Maison des Carneaux*. Philippe, duc de Tourraine, et depuis duc d'Orléans, frère du roi Jean, l'acheta en 1363 pour deux mille francs, qui en vaudraient aujourd'hui vingt mille. En 1398, elle appartint à Gui de la Trémoille, et en 1421, à Jean de la Trémoille, seigneur de Jonvelle. Antoine Dubourg, chancelier de France, y demeura dans la suite : dans les derniers temps, avant la révolution, elle était devenue la propriété de MM. de Bellièvre.

Bourdonnaie (rue La); elle commence aux avenues *La-Mothe-Piquet* et *Tourville*, et finit à l'avenue Lowendal, 10ᵉ arrond., Q. des Invalides. C'est une rue nouvelle; on lui a donné le nom de l'illustre et infortuné *La Bourdonnaie*. « Doué d'un esprit vaste et d'un courage intrépide, disent MM. Berville et Barrière dans leur *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française*, M. de La Bourdonnaie s'était vu dans l'heureuse position de donner aux Français la plus puissante influence sur les destinées de l'Indoustan; et il aurait accompli ce dessein, si la jalousie d'un rival, et des intrigues fomentées à Versailles, n'eussent rendu vains tous les efforts de son génie. De simple lieutenant dans la Compagnie des Indes, devenu administrateur général des îles françaises dans ces mers, il créa en quelque sorte les colonies de l'île de France et de l'île Bourbon. Leur prospérité naissante fut son ouvrage. C'est à lui, dit Bernardin-de-Saint-Pierre, qu'on doit tout ce qui s'y trouve d'utile et de beau. Les regards de La Bourdonnaie s'étaient portés plus loin; il avait jugé ce que la presqu'île du Gange promettait de richesse à la nation qui, par ses armes ou sa politique, saurait s'en assurer l'empire. La

France y possédait plusieurs comptoirs ; mais, par suite de la guerre malheureuse de 1741, les Anglais portaient alors des coups funestes à notre commerce, et de riches bâtimens devenaient chaque jour la proie des croisières qu'ils avaient établies dans ces parages. La Bourdonnaie résolut de mettre un terme à nos pertes et à leurs succès. Il arme lui-même une flotte, sort de l'île Bourbon à la tête de neuf vaisseaux, disperse l'escadre, vient mettre le siége devant Madras, qui capitule, et paraît en vainqueur devant cette ville, qui était le siége de la domination anglaise. Mais la haine de Dupleix conspirait, avec la fortune de l'Angleterre, pour perdre le vengeur de nos affronts. L'accord de Dupleix et de La Bourdonnaie eût élevé la France sur les débris de la puissance rivale ; leur mésintelligence perdit tout. La Bourdonnaie méritait un triomphe ; il eut un cachot. Les dénonciations et les plaintes de Dupleix prévalurent sur des esprits ignorans ou prévenus, et la Bastille paya le prix des plus rares talens et des plus importans services. La Bourdonnaie y resta près de trois années. Après ces trois ans d'une captivité cruelle, La Bourdonnaie fut déclaré innocent, remis en liberté et rétabli dans tous ses honneurs ; mais cette réparation était vaine et tardive : le coup était frappé. Le vainqueur des Anglais mourut, peu de temps après, des suites d'une maladie causée par le chagrin et par sa longue détention. »

Mahé de La Bourdonnaie était né à Saint-Malo en 1699 ; il mourut en 1754.

Bourg-l'Abbé (rue) ; elle commence rue *aux Ours*, et finit rue *Greneta*, 6ᵉ arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis. Le dernier nº impair est 43 ; le dernier pair, 56. On n'a point été d'accord sur l'étymologie du nom de cette rue ; les uns ont prétendu qu'elle le devait à un particulier nommé *Simon-du-Bourg-l'Abbé* ou *du Bourlabbé* ; d'autres présument qu'elle le doit à l'abbé de Saint-Magloire, du nom primitif de la chapelle Saint-Georges, et que ce fut alors qu'elle prit celui de *Bourg-l'Abbé* ; d'autres enfin croient que ce nom lui a été donné du *Bourg-l'Abbé* dont elle faisait partie, et qui était ainsi nommé parce qu'il dépendait de l'abbé de Saint-Martin-des-Champs ; ces derniers ont peut-être confondu le *Beaubourg* avec le *Bourg-l'Abbé*.

Bourgogne (rue de); elle commence quai d'Orçay, et finit rue de *Varennes*, 10e arrond.; du n° 1 au n° 21, Q. du Faubourg-Saint-Germain; du n° 23 au n° 45, Q. Saint-Thomas-d'Aquin. Tous les nos pairs dépendent du Q. des Invalides; le dernier n° impair est 45; le dernier pair, 46. Cette rue fut ouverte en 1707; elle doit peut-être son nom au duc de Bourgogne, élève de Fénélon et petit-fils de Louis XIV. Ceci n'est qu'une conjecture, car nous ignorons la véritable étymologie du nom de cette rue.

Bourgogne (rue de), *voyez* rue des *Bourguignons* et rue *Française*.

Bourgogne ou *Bourgoigne* (rue au Duc-de-), *voyez* rue de *Reims*.

Bourguignons (rue des); elle commence rue de *l'Oursine*, et finit rue des *Capucins*, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. Le dernier n° impair est 39; le dernier pair, 32. Une partie de cette rue était appelée autrefois le *Champ-des-Capucins*.

Bourtibourg (rue); elle commence rue de la *Verrerie* et place du *Marché-Saint-Jean*, et finit rue *Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie*, 7e arrond., Q. du Marché-Saint-Jean. Le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 30. Elle dépendait d'un bourg qui était hors de Paris avant que l'on n'eût fait la seconde enceinte; ce bourg devait lui-même son nom à *Thiboud* ou *Thibault*, qui en était le seigneur. Au 13e siècle elle s'appelait *Bourtibou*; au 14e, *Bourg-Tiboud* et *Bourc-Tibout*; et successivement, *Bourgthiboud*, *Beautibourg* et *Bourgthiébault*.

Bout-du-Monde (rue du), *voyez* rue du *Cadran*.

Boutebrie (rue); elle commence rue de *la Parcheminerie*, et finit rue *du Foin*, 11e arrond., Q. de la Sorbonne. Le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 20. On a nommé autrefois cette rue, *rue des Enlumineurs*, du temps que les *enlumineurs-jurés* de l'Université y avaient établi leur demeure. Son nom actuel a reçu de nombreuses variations; elle s'est appelée tour-à-tour *Bourg-de-Brie*, *Bout-de-Brye*, *Bouttebrie*, *du Bourc-de-Brie*, *Boudebrie*, etc. Aux 13e et 14e siècles, on la nommait *Erembourg-de-Brie*. C'est son nom véritable; il lui vient d'un particulier qui y demeurait au 13e siècle.

Bouteilles (rue des Trois-), *voyez* rue des *Teinturiers*.

Bouticles (rue des), *voyez* rue des *Trois-Chandeliers*.

Bouticles (rue des), *voyez* place du *Châtelet*.

Boutiques (rue des), *voyez* rue de *la Triperie*.

Bouvetins (rue à). Nom donné par Guillot à une rue que l'on croit être l'impasse du *Bœuf*.

Boyauterie ou *Boyauderie* (rue de la); elle commence à la barrière du *Combat*, et finit à la rue du *Faubourg-Saint-Martin*, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin. Le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 28. Elle s'est appelée un moment rue *Dubois*, de M. Dubois, alors préfet de police. Son nouveau nom lui vient d'une filature de boyaux qui s'y est établie.

Braque (rue de); elle commence rue du *Chaume*, et finit rue *Sainte-Avoie*, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété. Le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 14. On l'a nommée autrefois la rue *des Bouchers*, et *aux Boucheries-du-Temple*, à cause d'une boucherie que les Templiers avaient établie en 1182 en cet endroit. Elle a pris le nom de *Braque* d'un hôpital et d'une chapelle qui depuis fut appelée la *Mercy*, qu'*Arnoul de Braque*, bourgeois de Paris, y fit bâtir en 1348, et d'un hôtel que *Nicolas de Braque*, son fils, maître d'hôtel de Charles V, fit construire dans la rue du Chaume. On remarque au n° 2 l'hôtel de la Michodière.

Braque (rue de), rue de la *Chapelle-de-Braque*, et rue du *Vieux-Braque*. Voyez rue *du Chaume*.

Brasserie (rue de la), *voyez* rue *Traversière-Saint-Honoré*.

Brave (rue du); elle n'existe plus. Elle a servi en 1814 à la prolongation de la rue de *Seine;* elle commençait au bout de la rue des *Quatre-Vents*, et finissait rue du *Petit-Lion*. Nous ignorons l'étymologie de son nom. En 1626, elle se nommait rue du *Petit-Brave*.

Breneuse (rue), *voyez* rues *Pagevin*, du *Petit-Reposoir* et *Verdelet*.

Brère-par-devers-Saint-Josse (rue), *voyez* impasse de *Venise*.

Bret ou d'*Albret* (rue du-Pressoir-du-); elle n'existe plus depuis long-temps. Elle avait pris son nom d'un pressoir qui

s'appelait ainsi, et qui était situé entre les rues *du Four* et des *Vieilles-Étuves;* mais ce pressoir devait être plutôt nommé *d'Albret*, de la maison du connétable *d'Albret,* placée entre ces deux rues et celle des *Deux-Écus*.

Bretagne (rue de); elle commence rue *Vieille-du-Temple*, et finit rues *Caffarelli* et de *Beauce*. N^os^ impairs, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété; n^os^ pairs, 6e arrond., Q. du Temple. Le dernier n° impair est 45; le dernier pair, 60. *Voyez* pour l'époque où cette rue a été bâtie, et pour l'étymologie de son nom, rue *d'Anjou-au-Marais*.

Bretagne (rue Neuve-de-); elle commence au boulevard des *Filles-du-Calvaire*, et finit rue *Saint-Louis*, 8e arrond., Q. du Marais. Le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 6. Elle a été ouverte il y a vingt à vingt-deux ans sur une partie du terrain qu'occupaient le couvent et les jardins des Filles-du-Calvaire. Elle doit son nom à la rue de *Bretagne*, dont elle est la prolongation.

Breteuil (rue); elle commence rue *Royale*, et finit place *Saint-Vannes*, 6e arrond., Q. *Saint-Martin-des-Champs*. Le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 10. Elle doit son nom au baron de Breteuil. Elle fut ouverte en 1765 sur un terrain ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs.

Bretonnerie (rue de la Grande et de la Petite-), et rue *aux Bretons*. Ces deux rues ont été supprimées avant la révolution pour agrandir la place de l'église Sainte-Geneviève; elles étaient parallèles, et tournaient autour de plusieurs maisons, près l'ancienne église de Saint-Etienne-des-Grès. Elles avaient leur entrée par la rue *Saint-Jacques*.

Bretons (rue aux-); elle n'existe plus depuis long-temps. C'était une ruelle située entre les rues *Geoffroy-l'Asnier* et des *Barres*, et qui aboutissait d'un côté dans la rue de la *Mortellerie*, et de l'autre à une maison de la rue *Grenier-sur-l'eau*.

Bretonvilliers (rue); elle commence quai de *Béthune*, et finit rue *Saint-Louis-en-l'île*, 9e arrond., Q. de l'Ile-Saint-Louis. Le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 6. On commença de l'ouvrir en 1614; elle doit son nom à M. Le Ragois de Bretonvilliers, président de la chambre des Comp-

tes, qui y fit bâtir un hôtel magnifique dont nous avons parlé ailleurs.

Brisemiche (rue); elle commence cloître *Saint-Merri*, et finit rue *Neuve-Saint-Merri*, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye. Le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 10. Il paraît qu'elle tire son nom de la distribution des pains ou *miches* de chapitre qu'on faisait aux chanoines. Du côté de Saint-Merri, elle s'appelait *Baillehoue*. La rue *Taillepain*, qui en est voisine, se nommait ainsi au commencement du 15e siècle. Nous lisons dans Sauval, que de toutes les rues affectées aux femmes publiques, la rue *Tire-Boudin* et celle-ci étaient les mieux fournies. En 1387, le prévôt de Paris rendit une ordonnance qui chassait ces malheureuses de la rue *Brisemiche* ou *Baillehoue*, à la requête du curé de Saint-Merri; et, attendu l'indécence de leur domicile si près d'une église et d'un chapitre. *Des bourgeois s'opposèrent à l'exécution de cette ordonnance, et entreprirent de maintenir les femmes publiques dans l'ancienne possession où elles étaient de cette rue.* (Que diraient donc les éternels prôneurs du temps passé, si le gouvernement d'à-présent éprouvait des citoyens une telle résistance pour un tel sujet!) Le parlement (nous prions les sévères censeurs dont nous venons de parler de faire attention à ceci), le parlement, par arrêt du 21 janvier 1388, *admit l'opposition des bourgeois*, sauf à prononcer définitivement, le premier lundi de carême, sur les nouvelles raisons des parties. Quelque temps après, le curé de Saint-Merri trouva le moyen de se venger d'un de ces bourgeois, en le faisant condamner à faire amende honorable, un dimanche, à la porte de sa paroisse, pour avoir mangé de la viande un vendredi.

Brisepain (rue), *voyez* rue *Taillepain*.

Brodeurs (rue des); elle commence rue *Babylone*, et finit rue de *Sèvres*, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin. Le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 30. Vers le milieu du 17e siècle, on l'appelait du *Lude;* à la fin de ce même siècle, elle prit le nom *des Brodeurs*, sans doute à cause du grand nombre de brodeurs qui l'habitaient. En 1780, elle s'appela *Pochet*, du nom d'un échevin; six ans après, elle reprit le nom qu'elle porte encore aujourd'hui.

Bruneau (rue du clos-), *voyez* rue *Saint-Jean-de-Beauvais* et rue *Condé*.

Brunette (rue), *voyez* rue *Gasté*.

Bucherie (rue de la); elle commence place *Maubert*, et finit rue du *Petit-Pont*. Nos impairs, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; nos pairs, 9e arrond., Q. de la Cité. Le dernier no impair est 43; le dernier pair, 22. Elle doit son nom à un port où se vendait anciennement du bois à brûler, et que l'on appelait en 1415 le *Port-aux-Bûches*, ou d'une boucherie qui y aurait été établie. C'est dans cette rue que la Faculté de Médecine, établie vers l'an 1472, tint son école jusqu'à l'époque où sa nouvelle demeure fut bâtie.

Buffault (rue); elle commence rue du *Faubourg-Montmartre*, et finit rue *Coquenard*, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre. Le dernier no impair est 25; le dernier pair, 24. Cette rue, qui doit son nom à un échevin, fut percée en 1782.

Buffeterie (rue de la), *voyez* rue des *Lombards*.

Buffon (rue); elle commence boulevard de l'*Hôpital*, et finit rue du *Jardin-du-Roi*, 12e arrond. Nos impairs, Q. Saint-Marcel; l'autre côté, Q. du Jardin-du-Roi; il n'y a pas de nos pairs; le dernier no impair est 25. Cette rue doit son nom à l'illustre auteur de l'*Histoire naturelle*.

Buisson-Saint-Louis (rue du); elle commence rue *Saint-Maur*, et finit à la barrière de la *Chopinette*, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin. Le dernier no impair est 15; le dernier pair, 24. Cette rue, voisine de l'hôpital Saint-Louis, a été percée il y a à peu près trente ans.

Bulliers (rue aux), *voyez* rue du *Bouloi*.

Bussi (rue); elle commence rues *Mazarine* et des *Fossés-Saint-Germain-des-Prés*, et finit rues *Sainte-Marguerite* et *des Boucheries*, 10e arrond., Q. de la Monnaie. Le dernier no impair est 45; le dernier pair, 46. Elle s'appela d'abord *du Pilori*, à cause du pilori qu'un abbé de Saint-Germain-des-Prés y avait fait élever. Dans le 14e siècle, elle prit le nom de *Buci*, et par altération *Bussi*, de Simon de *Buci* qui y avait un hôtel.

Bussi-à-la-Seine ou *Au-Pré-aux-Clercs* (rue de la Porte-de-), *voyez* rue de *Seine-Saint-Germain*.

Butte (rue de la), *voyez* rue *Saint-Guillaume*.

Buttes (rue des); elle commence rue de *Reuilly*, et finit rue de *Picpus*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts. Le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 4. L'aspect du terrain qu'occupe cette rue lui a fait donner le nom qu'elle porte.

Buttes (rue des), *voyez* rue *Mazarine*.

C

Cadet (rue); elle commence rue du *Faubourg-Montmartre*, et finit rues *Montholon* et *Coquenard*, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre. Le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 40. Dans le siècle dernier, cette rue s'appelait de la *Voirie*. Un particulier, nommé *Cadet*, lui a donné le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Cadier (rue de la Traverse-), *voyez* rue *Traverse-Cadier*.

Cadran (rue du); elle commence rues des *Petits-Carreaux* et *Montorgueil*, et finit rue *Montmartre*, 3e arrond., Q. Montmartre. Le dernier n° impair est 43; le dernier pair, 50. En 1489, cette rue s'appelait la *Ruelle-des-Aigoux* (des égouts), à cause d'un égout découvert qui y passait. En 1564, elle prit le nom de *rue où souloient être les égouts de la ville*. On y a construit un égout couvert en 1815. Le nom de rue du *Bout-du-Monde* lui vint d'une enseigne où l'on avait représenté, en forme de rébus, un *os*, un *bouc*, un *duc* (oiseau) et un *globe*, figurant le monde, avec cette inscription, *au bout du monde*. En 1806, elle s'appela du *Cadran*, d'une horloge placée devant l'atelier d'un serrurier. La Grange-Chancel, moins connu peut-être par ses tragédies que par ses furieuses *Philippiques* contre le duc d'Orléans, régent, fut assassiné dans cette rue par ordre supérieur.

Caffarelli (rue); elle commence rues de la *Corderie* et de *Bretagne*, et finit à la *rotonde du Temple*, 6e arrond., Q. du Temple. Le général Caffarelli lui a donné son nom; elle a été percée il y a quinze à seize ans.

Caillou (rue du Gros-), *voyez* rue du *Marché-aux Chevaux*.

Caire (rue du); elle commence rue *Saint-Denis*, et finit place du *Caire* et rue *Damiette*, 5e arrond., Q. de *Bonne-Nouvelle*. Le dernier n° impair est 55; le dernier pair, 36. Cette rue occupe l'emplacement du couvent et des jardins des *Filles-Dieu*. Elle fut ouverte en 1798, et prit son nom en mémoire de la prise du Caire, qui eut lieu le 23 juillet de la même année.

Calandre (rue de la); elle commence rues du *Marché-Palu* et de la *Juiverie*, et finit rue de la *Barillerie*, 9e arrond., Q. de la Cité. Le dernier n° impair est 55; le dernier pair, 54. Elle a pris son nom, à ce que l'on croit, d'une enseigne; mais on ne sait pas au juste ce que cette enseigne représentait. Les uns disent que c'était une espèce de grive ou d'alouette nommée *calandre;* d'autres, un insecte qui ronge le froment et qu'on appelle aussi charenson. Sauval prétend que c'était une *calandre* ou machine à polir les draps, les étoffes de soie, etc.; d'autres enfin pensent que cette rue s'est appelée de la *Kalendre*, d'une riche famille établie dans ce quartier. On croit que saint Marcel, évêque de Paris, vint au monde dans la cinquième maison à droite en entrant par la rue de la *Juiverie*.

Calonne (rue), *voyez* rue du *Contrat-Social*.

Calvaire (rue des Filles-du-); elle commence rues *Boucherat* et *Saint-Louis*, et finit boulevard des *Filles-du-Calvaire* et du *Temple*. Nos impairs, 6e arrond., Q. du Temple; nos pairs, 8e arrond., Q. du Marais. Le dernier n° impair est 31; le dernier pair, 18. Cette rue fait la continuation de la rue *Vieille-du-Temple* jusqu'au boulevard. Elle fut percée en 1698, et prit son nom du couvent des *Filles-du-Calvaire*, le long duquel elle régnait.

Canettes (rue des); elle commence rue *du Four*, et finit place *Saint-Sulpice*, 11e arrond., Q. du Luxembourg. Le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 30. Cette rue s'est appelée de *Saint-Sulpice*, et *Neuve-de-Saint-Sulpice*. Le nom qu'elle porte aujourd'hui lui vient d'une enseigne.

Canettes (rue des Trois-); elle commence rue *Saint-Christophe*, et finit rue de *la Licorne*, 9e arrond. Q. de la Cité. Le dernier n° impair est 17; le dernier pair, 4. Elle doit ce

nom, selon Sauval, à deux maisons appelées les *grandes et petites Canettes;* auparavant elle se nommait rue de la *Pomme*, de la *Pomme-Rouge* et des *Canettes;* elle s'appela aussi, d'après Sauval, *la Cour-Féron.*

Canivet (rue du); elle commence rue *Servandoni*, et finit rue *Férou*, 11e arrond., Q. du Luxembourg; le dernier numéro impair est 3; le dernier pair, 6. Elle s'est appelée aussi du *Ganivet.* Ce nom lui vient du mot *Ganivet* ou *Canivet*, canif, petit couteau.

Capucines (rue Neuve-des-); elle commence rue de *la Paix* et place *Vendôme*, et finit boulevards de la *Madeleine* et des *Capucines*, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme; le dernier n° impair est 17; le dernier pair 16. Elle doit son nom au couvent des Capucines qui en occupait une partie.

L'hôtel, situé à droite en entrant par la place Vendôme, était la résidence des anciens lieutenans-généraux de police. L'avant dernier, M. le Noir, a été décapité. Bailly, premier maire de Paris, a occupé cet hôtel en 1789 et 1790; il a été décapité au Champ-de-Mars, le 20 brumaire an 2 (12 novembre 1793). On lui faisait un crime d'avoir exécuté la loi martiale, en arborant le drapeau rouge le 27 juillet 1791. Péthion, second maire de Paris, et qui habita le même hôtel, fit une fin non moins déplorable.

L'hôtel situé à l'angle du boulevard et de cette rue a appartenu à Bertin, ministre d'état. On y voyait autrefois un cabinet d'objets d'histoire naturelle et de curiosités chinoises. Une correspondance suivie pendant vingt années avec des Français résidant à Pékin, avait fourni au ministre les moyens de se procurer un grand nombre d'objets rares et précieux dans tous les genres. On y remarquait surtout une collection complète des instrumens de musique chinois.

Capucins (rue des); elle commence rue des *Bourguignons*, et finit rues *Saint-Jacques* et du *Faubourg-Saint-Jacques*, 12e arrond., Q. de l'Observatoire; le dernier numéro impair est 3; le dernier pair, 4. Cette rue est à peine commencée. Elle a pris son nom de l'ancien couvent des Capucins, maintenant l'hôpital des Vénériens, le long duquel elle règne.

Capucins (rue du Champ-des-); elle commence rue des *Bourguignons*, et finit rues *Saint-Jacques* et du *Faubourg-Saint-Jacques*, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. Ce n'est encore qu'un chemin ouvert sur le *Champ-des-Capucins*, près de l'hôpital des Vénériens.

Capucins (rue Neuve-des-), *voyez* rue *Joubert*.

Carcaisons, *Carcaissons*, *Carcuissons*, *Carquillons* (rue des), *voyez* rue des *Cargaisons*.

Cardinale (rue); elle commence rue *Furstemberg*, et finit rue de l'*Échaudé*, 10e arrond., Q. de la Monnaie; le dernier numéro impair est 7; le dernier pair, 8. Cette rue fut ouverte en 1699; on lui donna le nom de *Cardinale*, parce que le cardinal de Furstemberg était alors abbé de Saint-Germain. En 1806, elle s'appela *Guntzbourg*, en mémoire du combat de Guntzbourg, où les Français battirent les Autrichiens, le 9 octobre 1805, et où périt le brave colonel Gérard Lacuée. En 1814, elle reprit son ancien nom.

Carelle (rue), *voyez* rue *Saint-Louis-en-l'île*.

Carême-Prenant (rue du); elle commence rue du *Faubourg-du-Temple*, et finit rues *Grange-aux-Belles* et de l'*Hôpital-Saint-Louis*, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin; le dernier numéro impair est 21; le dernier pair, 24. Elle a pris son nom du territoire sur lequel elle a été ouverte. Dans le 15e siècle, ce territoire s'appelait aussi le *clos Jacqueline d'Épernon*. On remarque au no 22 l'hôpital Saint-Louis.

Cargaisons (rue des); elle commence rue du *Marché-Neuf*, et finit rue de la *Calandre*, 9e arrond., Q. de la Cité. Le nom qu'elle porte, qui vient de *Carque*, charge, a souffert diverses altérations, comme on a pu le remarquer plus haut. Cette rue, qui n'a point de numéros, n'est en effet qu'un passage.

Carmes (rue des); elle commence rue des *Noyers*, et finit rues *Saint-Hilaire* et des *Sept-Voies*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques. Le dernier no impair est 29; le dernier pair, 38. Cette rue fut percée sur le *Clos-Bruneau*; elle s'appela d'abord *Saint-Hilaire*, de l'église *Saint-Hilaire*, à laquelle elle conduisait : au commencement du 14e siècle, les *Carmes* s'y étant établis, elle prit le nom qu'elle porte encore aujourd'hui.

Carmes (rue des), *voyez* rue du *Regard*.

Carneau (rue du); elle n'existe plus. Elle descendait de la rue de la Bûcherie au bord de la rivière. C'était autrefois un marché de poissons d'eau douce, et on l'appelait la *Poissonnerie*, et ensuite *la Place-au-Poisson*. A une époque plus reculée, elle s'était nommée rue des *Porées*, et rue des *Porrées où l'on vend le poisson d'eau douce;* depuis on lui donna le nom de rue du *Petit-Carneau*, du *Carneau* (des *Carneaux* ou *Créneaux* du Petit-Châtelet auquel elle touchait), et du *Port-à-Maître-Pierre*.

Caron (rue); elle commence marché *Sainte-Catherine*, et finit rue *Jarente*, 8e arrond., Q. du Marais. Le célèbre *Caron* de Beaumarchais, qui, selon Gilbert,

Mit le mémoire en drame et le drame en mémoire,

a donné son nom à cette rue, ouverte en 1788 sur l'emplacement de *Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers*.

Carpentier (rue); elle commence rue du *Gindre*, et finit rue *Cassette*, 11e arrond., Q. du Luxembourg. Le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 8. Elle a porté tour-à-tour les noms de *Charpentier*, *Charpentière*, *Apentier*, *Arpentier*.

Carreaux (rue des Petits-) ou du *Petit-Carreau;* elle commence rues du *Cadran* et *Saint-Sauveur*, et finit rue *Cléry*. Nos impairs, 3e arrond., Q. Montmartre; nos pairs, 5e arrond.; du n° 2 à 22, Q. Montorgueil; du n° 24 à 50, Q. de Bonne-Nouvelle. Le dernier n° impair est 49; le dernier pair, 50. Cette rue est ainsi nommée d'une enseigne qu'on y voit encore; elle s'est appelée *Montorgueil*, et des *Boucheries* à cause d'une boucherie qui y était établie.

Carrières (rue des); *voyez* rue des *Champs*, des *Saussais* et *Poliveau*.

Carrousel (rue du); elle commence rue *Froidmanteau*, et finit place du *Carrousel*, 1er arrond., Q. des Tuileries. Elle fut ouverte en 1808, sous le nom de rue *Impériale*, pour servir de communication entre le palais du Louvre et celui des Tuileries. Elle fut nommée du *Carrousel* en 1815.

Carrousel (rue du); elle n'existe plus. Elle commençait place du *Carrousel*, et finissait rue *St.-Nicaise*.

Cassel (rue), *voyez* rues *Cassette*, du *Vieux-Colombier* et *Guillemain*.

Cassette (rue); elle commence rue du *Vieux-Colombier*, et finit rue de *Vaugirard*, 11ᵉ arrond., Q. du Luxembourg. Le dernier nº impair est 39; le dernier pair, 40. Son nom lui vient de l'hôtel *Cassel*; c'est par altération qu'on l'appelle *Cassette*. Depuis 1797, Stéphanie-Louise-de-Bourbon-Conti habitait un petit hôtel de cette rue. On lui contesta sa naissance. Sa vie a été remplie d'aventures extraordinaires. Elle a publié ses *Mémoires* en 2 vol. in-8º.

Cassette (Petite rue), *voyez* rue *Beurrière*.

Cassini (rue); elle commence rue du *Faubourg-St.-Jacques*, et finit rue d'*Enfer*, 12ᵉ arrond., Q. de l'Observatoire. Il n'y a qu'un nº impair; le dernier pair est 8. Cette rue a porté successivement les noms de *Maillet*, *du Maillet*, des *Deux-Maillets*, des *Deux-Anges*. On lui donna, sous Napoléon, le nom de *Jean-Dominique-Cassini*, né à Perinaldo en 1625, mort en 1712, si célèbre par ses découvertes et ses utiles travaux astronomiques.

Castex (rue); elle commence rue de la *Cerisaie*, et finit rue *St.-Antoine*, 9ᵉ arrond., Q. de l'Arsenal. Cette rue est à peine commencée; elle porte le nom d'un brave colonel tué à la bataille d'Austerlitz.

Castiglione (rue de); elle commence rue *St.-Honoré*, et finit rue de *Rivoli*, 1ᵉʳ arrond., Q. des Tuileries. Cette rue, l'une des plus belles de Paris, fut percée, sous le règne de l'empereur Napoléon, sur une partie de l'emplacement qu'occupait le couvent des Feuillans. Elle a été ainsi nommé, en mémoire de la bataille de Castiglione, gagnée par Bonaparte sur Wurmser, le 5 août 1796.

Catherine (rue Sainte-); elle commence rue *St.-Thomas*, et finit rue *St.-Dominique*, 11ᵉ arrond., Q. de la Sorbonne. Il n'y a qu'un nº impair, 3; le dernier pair est 6. Nous ignorons l'étymologie du nom de cette rue qui s'est appelée aussi *de la Madeleine*.

Catherine (rue Sainte-), Q. des Lombards; elle n'existe plus. Elle servit au 17ᵉ siècle à l'agrandissement de l'hôpital Ste.-Catherine, rue St.-Denis.

Catherine (rue Sainte-), Q. St.-Antoine ; elle n'existe plus. Elle conduisaît à la Porte-St.-Antoine.

Catherine (rue Culture-Sainte-); elle commence place *Birague*, rue *St.-Antoine*, et finit rue du *Parc-Royal*. N^{os} impairs de 1 à 25, 7e arrond., Q. du Marché-St.-Jean; de 27 à 35, ainsi que tous les n^{os} pairs, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier n^{o} impair est 37; le dernier pair, 62. Cette rue, dans les anciens titres, se trouve également nommée *Culture* et *Couture-Ste.-Catherine*. Elle doit son nom au couvent de *Ste.-Catherine-du-Val-des-Ecoliers*, dit de la *Couture-Ste.-Catherine*. Les religieux de ce couvent étaient chanoines réguliers de Ste.-Geneviève. Ils furent transférés, en 1767, dans la maison des Jésuites, rue *St.-Antoine*. L'emplacement de leur couvent devint un marché, sous le nom de *Marché-Ste.-Catherine*, par lettres patentes données à Fontainebleau le 18 octobre 1777.

Au n° 19, on remarque l'ancien théâtre dit du *Marais*, que fit bâtir Beaumarchais; au n° 27 l'hôtel de Carnavalet, bâti par Audrouet Ducerceau et Mansard, et enrichi de plusieurs chefs-d'œuvres de Jean Goujon; c'est-là que demeurait madame de Sévigné; l'école des ponts et chaussées a été transférée dans cet hôtel. Au n° 35 est l'hôtel Saint-Fargeau ou Jonquière. On remarquait aussi dans cette rue le couvent des Annonciades-Célestes ou Filles-Bleues, fondées à Gênes en 1602, et à Paris en 1637. L'emplacement de ce couvent est maintenant occupé par une maison de roulage.

C'est dans la rue *Culture-Sainte-Catherine* que Pierre de Craon assassina le connétable de Clisson dans la nuit du 12 au 13 juin 1391. Pierre de Craon était chambellan et favori de Louis, duc d'Orléans, frère unique de Charles VI. Le prince l'ayant mis dans la confidence d'une de ses intrigues amoureuses, il confia ce secret à la duchesse. Louis le chassa ignominieusement de son palais. Craon au désespoir accusa de sa disgrâce le connétable de Clisson, et jura sa mort. C'est ainsi que Froissard, auteur contemporain, raconte cet événement.

« Je acteur et proposeur de ceste histoire, pour les jours que le méchef avint sur le connestable de France, Messire

Olivier de Clisson, j'estoye à Paris : si en deu par raison estre bien informé, selon l'enqueste que j'en fei. Vous savés, ou devés savoir, que pour ce temps ledit messire Pierre de Craon avoit en la ville de Paris, au cymetière Saint Jehan, un très-bel hostel.... où il envoya compaignons forts, hardis, et courageux, une semaine deux, l'autre trois, l'autre quatre, tout secrettement et couvertement...... tant s'y amasserent qu'ils furent environ quarante compaignons, hardis et oultrageux...... Messire Pierre de Craon, environ la Penthecouste ou les festes, vint bien secrèttement à Paris...... Or advint que le jour du Sainct-Sacrement, le roi de France, en son hostel de Sainct Pol à Paris, avoit tenu de tous les barons et seigneurs, qui pour ce jour estoyent à Paris, court ouverte, et fut ce jour là en très grand soulas.... Après ces dances on se départit : et se retrahit chacun en son hostel, sans doute et sans garde, l'un çà et l'autre là. Messire Olivier de Clisson, connestable de France, pour lors se départit tout le dernier..... et vint en la place devant l'hostel de Sainct Pol, et trouva ses gens et chevaux qui l'attendoyent, et tout compté il n'y en avoit que huit, et deux torches, lesquelles les varlets allumerent. Si tost que le connestable fut monté, et les torches portées devant lui, se meirent au chemin parmy la ruë, pour rentrer en la grant ruë de Saincte Katherine. Messire Pierre de Craon avoit ce soir si bien espié, qu'il savoit tout le convenant du connestable, et comment il estoit derrière, et de ses chevaux qui l'attendoyent. Si estoit party et issu de son hostel, et ses gens, tous armés à la couverte, et tous montés sur leurs chevaux : et n'y avoit de ceux de sa route, pas six qui sceussent quelle chose il avait en propos de faire : et estoit venu le dit messire Pierre de Craon, sur la chaussée, au carrefourg de Saincte Katherine : et là se tenoit-il luy et ses gens tous quois : et attendoyent le connestable. Si tost que le connestable fut issu hors de la ruë Sainct Pol, et tourné au carrefourg de la grant ruë ; et ainsi qu'il s'en venoit tout le pas sur son cheval, les deux torches sur son costé pour luy éclairer, il se prit à jangler à un sien escuyer, et luy dit, Je doy demain avoir à disner chez moy, monseigneur de Touraine, le seigneur de Coucy, messire

Jehan de Vienne, messire Charles d'Angers, le baron d'Ivry, et plusieurs autres. Or, pensez qu'ils soyent tous aises, et que riens n'y ayt épargné. Ces parolles disant, veez-cy venir messire Pierre de Craon et sa troupe qui s'avancent; et premièrement ils entrent entre les gens du connestable (qui estoyent sans lumière) sans parler ne s'écrier, et après on prit les torches qui furent esteintes et gettées contre terre, en prenant le connestable : lequel, quand il sentit l'effroy des chevaux, qui venoyent derrière, cuidoit que ce fust le duc de Touraine, qui s'ébatist à luy et à ses gens; et lui dit, *Monseigneur, par ma foy c'est mal fait : mais je vous le pardonne, car vous estes jeune, et sont tous jeux en vous.* A ces mots, dit messire Pierre de Craon en tirant son espée hors du fourrel, *à mort, à mort, Clisson, cy vous faut mourir. Qui es tu* (dit Clisson) *qui dis telles parolles? — Je suis Pierre de Craon vostre esnemi; vous m'avés par tant de fois courroucé, que cy vous le faut amender. Avant,* (dit-il à ses gens), j'ay *celuy que je demande, et que je veux avoir;* et en disant ces parolles, il fiert et lance après luy : ses gens tinrent espées, et frapent sur le connestable; et luy (qui estoyt tout nu et depourveu, et ne portait fors un coutel espoir de deux piés de long) trait le coutel et commence à soy deffendre : ses gens estoyent tous nus et dépourveus; s'y effrayerent, et furent tantost ouvers et espars. Les aucuns des hommes de messire Pierre de Craon, demanderent, *Occirons nous tout? Ouy* (dit-il), *Ceux qui se mettront en deffense.* La deffense estoyt petite : car ils n'estoyent qu'eux huit, et sans nulle armeure. Ainsi tous ceux de Craon entendoyent au connestable occire : ne messire Pierre ne demandoit autre chose que le connestable mort : et vous dy (si comme congnurent depuis aucuns, qui à celuy assaut furent et emprise) que quand ils eurent la congnoissance que c'estoyt le connestable qu'ils assailloyent, furent si ébahis, que en frapant sur luy leurs coups n'avoyent point de puissance : et aussi ce qu'ils faisoyent, ils le faisoyent paoureusement; car, en trahison faisant, nul n'est hardy. Le connestable contre les coups se couvroit, et croisoit de son badelaire, en soy deffendant vaillament.... et tousiours bien se tenoit sur

son cheval, et tant qu'il fut féru sur le chef, d'une espée, à plain coup, moult vilainement : duquel coup il versa jus de son cheval, droict à l'encontre de l'huis d'un fournier (contre la porte d'un boulanger) qui ja estoyt decouché, pour ordonner ses besongnes, et faire son pain, et le cuire; mais au devant il avoit ouy les chevaux freteler sur la chaussée, et plusieurs des parolles qui y furent dictes : or avoit ledit fournier un petit entrouvert son huis, dont trop bien prit au seigneur de Clisson, de ce que l'huis estoyt entrouvert : car au cheoir qu'il fit du cheval encontre l'huis, il s'ouvrit, et le connestable cheut dedans la maison; ceux qui estoyent à cheval ne peurent entrer dedans, car l'huis n'estoyt pas trop haut, ne trop large, et si faisoyent leur faict paoureusement..... Si dit messire Pierre de Craon, *allons nous en, nous en avons assés faict; s'il n'est mort, si mourra-t-il du coup de la teste; car il a esté féru de bon bras.* (*Froissart*, T. 4. *chap.* 38.)

« Le bruit de cet assassinat, raconte Saint-Foix, parvint aussitôt aux oreilles du roi qui s'allait mettre au lit. « Il se vêtit d'une houppelande; on lui bouta ses souliers ès pieds; et il courut à l'endroit où on disoit que son connestable venoit d'être occis. » Il le trouva dans la boutique du boulanger, baigné dans son sang. Après qu'on eut visité ses blessures qui n'étaient pas dangereuses, *Connestable*, lui dit-il, *oncques chose ne fut telle, ni ne sera si fort amendée.* »

Cette action ne demeura pas impunie; trois des meurtriers furent pris et exécutés. Les biens de Pierre de Craon furent confisqués et donnés au duc d'Orléans, et son hôtel changé en un cimetière pour l'Eglise de Saint-Jean-en-Grève. Craon se réfugia auprès du duc de Bretagne. Le roi fit ordonner à ce prince de livrer le meurtrier; mais il nia qu'il fût en son pouvoir. Dans la suite, Craon obtint sa grâce.

Catherine (rue Culture-Sainte-), *voyez* rue des *Trois-Pavillons*.

Catherine (rue Neuve-Sainte-); elle commence rues *Saint-Louis au Marais* et de l'*Egoût*, et finit rue *Payenne*, 8e arrond. Q. du Marais; le dernier n° impair est 25; le dernier pair, 18. Elle a pris son nom, ainsi que la rue *Culture-Sainte-Catherine*, du Couvent de *Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers*.

Catherine (rue de l'Egout-Sainte-), *voyez* rue *de l'Egout-Sainte-Catherine.*

Caumartin (rue); elle commence rue *Basse-du-Rempart* et finit rue *Neuve-des-Mathurins*, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme; le dernier n° impair est 45; le dernier pair, 32. Cette rue fut ouverte de 1778 à 1784, sous la prévôté de Lefèvre Caumartin, à qui elle doit son nom.

Cauvain (rue), *voyez* rue de l'*Eperon.*

Cavaterie, *Cavaterie*, *Chavaterie* (rue de la), *voyez* rue *Saint-Eloy.*

Célestins (rue des), *voyez* rue du *Petit-Musc.*

Cendrée (rue de la), *voyez* rue *Poliveau* et du *Cendrier.*

Cendrier (rue du); elle commence rue du *Marché-aux-Chevaux*, et finit rue des *Fossés-Saint-Marcel*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier n° impair est 3; le seul pair, 2. C'est une rue nouvelle. Son nom vient de ce que, près de là, était autrefois situé un *locus cinerum*, une place aux *cendres. Voyez* rue *Poliveau.*

Censée (rue), *voyez* rue *Censier* et *Fourcy.*

Censier (rue); elle commence rue du *Jardin-du-Roi*, et finit rue *Mouffetard*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier n° impair est 45; le dernier pair, 22. Elle est ainsi nommée parce qu'elle n'était, dans l'origine, qu'un impasse appelé alors *Sans-Chef*, et par corruption *Sancée*, *Censée*, *Sentier*, et enfin *Censier.* Elle s'est appelée aussi *Vieille-rue-Notre-Dame*, *Saint-Jacques*, *Saint-Jean* et *des Treilles.*

Centier, *Centière* (rue), *voyez* rue du *Sentier.*

Cerf (rue du), *voyez* rue de la *Monnaie.*

Cerisaie (rue de la); elle commence rue *Lesdiguière* et cour des *Salpètres*, et finit rue du *Petit-Musc*, 9e arrond., Q. de l'Arsenal. Sur le terrain qu'occupe cette rue était une plantation de cerisiers dépendans de l'hôtel Saint-Paul. En 1519, François Ier vendit une partie des bâtimens et les jardins sur lesquels on perça plusieurs rues. Telle fut l'origine des rues *Cerisaie*, *Beautreillis*, etc. A. Perès, que le farouche Philippe II avait précipité du faîte des grandeurs dans les cachots de l'inquisition, pour crime d'hérésie, s'était estimé trop heureux de pouvoir se sauver. Seul, sans ressources et sans appui,

il parvint à se réfugier auprès de la reine de Navarre; mais informé que le grand-inquisiteur le faisait suivre par des assassins, il passa à la cour d'Élisabeth, et de là en France. Il cacha ses infortunes dans un simple réduit de la rue de la *Cerisaie;* et ce premier ministre d'un des plus puissans monarques de l'Europe y mourut de misère, après vingt ans d'exil.

Cernay (rue aux-Moines-de), *voyez* rue du *Foin-Saint-Jacques.*

Cerutti (rue), *voyez* rue d'*Artois.*

Chabannais (rue); elle commence rue *Neuve-des-Petits-Champs*, et finit rue *Sainte-Anne*, 2e arrond., Q. Feydeau; le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 18. C'est à l'hôtel *Chabannais*, sur l'emplacement duquel elle fut ouverte en 1777, qu'elle doit son nom.

Chaillot (rue de); elle commence rue de *Longchamp*, et finit avenue de *Neuilly*, 1er arrond., Q. des Champs-Élysées; le dernier n° impair est 109; le dernier pair, 80. C'était la grande rue du village de Chaillot, lequel fut renfermé dans Paris par la nouvelle enceinte élevée aux frais de la ferme-générale, sous le règne de Louis XVI.

Chaillot (rue Basse-de-), *voyez* rue *Basse-Saint-Pierre.*

Chaise (rue de la); elle commence rue de *Grenelle*, et finit rue de *Sèvres*, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 28. Elle doit, selon Sauval, son nom à une enseigne. Elle a porté aussi les noms de *Chemin*, ou *petite rue de la Maladrerie*, et de rue des *Teigneux*, parce que l'hôpital où l'on traitait ceux qui étaient attaqués de la teigne y était situé.

Chalier (rue), *voyez* rue *Neuve-Richelieu.*

Chalons (rue de), *voyez* rue *Transnonain.*

Champ-Fleuri (rue du), *voyez* rue de la *Bibliothèque.*

Champ-Gaillard (rue du), *voyez* rues d'*Arras* et *Clopin.*

Champ-Malouin (rue du), *voyez* rue *Saint-Romain.*

Champ (rue du Petit-); elle commence rue du *Champ-de-l'Alouette*, et finit rue de la *Glacière*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 4. Un *champ* sur lequel cette rue a été ouverte lui a donné le nom qu'elle porte. Anciennement elle s'est appelée rue *Payen*, à cause du *clos*

Payen qui y était situé. Dans le dix-septième siècle on la trouve nommée de la *Barrière*, de la barrière de l'Oursine où elle conduit.

Champ (rue du Petit-), *voyez* rue de l'*Épée-de-Bois*.

Champ-du-Repos (rue du), *voyez* rue des *Martyrs*.

Champin (rue), *voyez* rue du *Rampart*.

Champrousier, *Champrosy*, etc. (rue), *voyez* rue de *Perpignan*.

Champs (rue des) ; elle commence rue de *Longchamp*, et finit dans les champs, 1er errond., Q. des Champs-Élysées ; le dernier n° impair est 7 ; le dernier pair, 10. Son nom lui vient de l'endroit où elle finit : elle s'est appelée auparavant des *Carrières*.

Champs (rue des), *voyez* rue du *Jardinet*.

Champs-Élysées (rue des) ; elle commence place *Louis XV*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Honoré*, 1er arrond., Q. des Champs-Élysées ; le dernier n° impair est 9 ; le dernier pair, 8. Elle s'appelait anciennement rue de *l'Abreuvoir-l'Évêque ;* au commencement du dix-huitième siècle, elle prit le nom de la *Bonne-Morue*, et en 1769 celui des *Champs-Élyées* dont elle est voisine.

Au n° 6 est l'hôtel qui a appartenu au duc d'Abrantès, Junot, qui mourut à la fleur de l'âge. Dans un accès d'aliénation mentale, il se précipita d'une croisée. Il était alors à Trieste, en qualité de gouverneur-général des provinces Illyriennes. Cet hôtel, qui renfermait une bibliothèque très-riche en ouvrages rares et précieux, est aujourd'hui le garde-meuble de la couronne. En face est l'hôtel qu'habita Grimold de la Reynière, fermier-général et père de l'illustre compilateur de l'*Almanach des Gourmands*. Son opulence eût été ignorée, s'il ne se fût rendu fameux par la bizarrerie des fêtes qu'il donna.

Champs (rue des Petits-) ; elle commence rue *Beaubourg*, et finit rue *Saint-Martin*, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye ; le dernier n° impair est 25 ; le dernier pair, 12. Le terrain sur lequel elle fut percée lui fit donner ce nom dès le treizième siècle.

Champs (rue des Petits-), *voy.* rues *Mignon*, *Croix-des-Petits-Champs*, et du *Jardinet*.

Champs (rue Croix-des-Petits-); elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit place *des Victoires*; nos 50, 52 et 54, 3e arrond., Q. Du Mail; tous les autres nos, 4e arrond. Q. de la Banque-de-France. Elle tire son nom du terrain sur lequel elle a été percée, qui consistait en jardins ou *petits champs*, et d'une croix placée à la seconde maison après la rue du Pélican. Dans l'origine, elle se terminait à la rue de la *Vrillière;* elle fut prolongée lorsque l'on construisit la place des Victoires, après la démolition de l'hôtel d'Emeri. Dans les siècles précédens, on la nommait simplement des *Petits-Champs*. La partie voisine de la place des Victoires s'est appelée pendant quelque temps d'*Aubusson*, en mémoire du maréchal de la Feuillade, vicomte d'Aubusson, à qui l'on doit la construction de la place des Victoires.

Champs (rue Neuve-des-Petits-); elle commence rue *Neuve-des-Bons-Enfans*, et passage des *Petits-Pères*, et finit place *Vendôme* et rue de *la Paix*; du no 56 à 80, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme; du no 1 à 103, 2e arrond., Q. du Palais-Royal; du no 8 à 66, même arrond., Q. Feydeau; nos 2, 4 et 6, 3e arrond., Q. du Mail. Elle doit son nom au terrain sur lequel elle a été construite. On y ajouta le mot *Neuve*, pour la distinguer de la rue des *Petits-Champs*, maintenant rue *Croix-des Petits-Champs*, où elle aboutissait. La partie comprise entre le passage des Petits-Pères et la rue *Vivienne* s'est appelée autrefois *Bautru*, d'un hôtel de ce nom situé au coin de la rue *Vivienne*. La partie comprise entre la rue de la *Place-Vendôme* et la rue de *la Paix* s'appela *Neuve-des-Capucines*, jusqu'en 1806, époque à laquelle cette rue fut prolongée jusqu'à la rue de *la Paix*. On remarque aux nos 6 et 8 le Trésor royal, au no 40 le ministère des finances, et au no 42 l'administration générale de la loterie.

Chandelière (rue), *voyez* rue des *Trois-Chandeliers*.

Chandeliers (rue des Trois-); elle commence rue de la *Huchette*, et finit quai *Bignon*, 12e arrond., Q. de la Sorbonne; il n'y a qu'un seul no, 2. Au 14e siècle c'était la rue et le port des *Bouticles*; au 15e la rue *Berthe*, dite des *Bouticles*, et plus tard, par altération, *Bertret*. Elle prit ensuite le nom de *Chandelière* et des *Trois-Chandeliers*, soit à cause de

quelques chandeliers qui s'y étaient établis, soit à cause d'une enseigne.

Chandelles (rue des Trois-); cette rue est à peine percée. Elle commence rue *Mongallet*, et finit ruelle des *Quatre-Chemins*, 8ᵉ arrond., Q. des Quinze-Vingts.

Change (rue du Pont-au-), *voyez* rue de la *Joaillerie*.

Chanoines (rue des); *voyez* rue *Saint-Thomas-du-Louvre*.

Chanoinesse (rue); elle commence rues *Bossuet* et du *Cloître-Notre-Dame*, et finit rue de la *Colombe*, 9ᵉ arrond., Q. de la Cité. Le dernier numéro impair est 11; le dernier pair, 22. Elle a pris son nom des *chanoines* qui l'habitaient. C'est au nᵒ 1, à ce qu'on croit, que demeuraient le chanoine Fulbert et sa nièce Héloïse.

Chantereine (rue); elle commence rue du *Faubourg-Montmartre*, et finit rue de la *Chaussée-d'Antin*, 2ᵉ arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin. Le dernier numéro impair est 41; le dernier pair, 58. Ce n'était encore à la fin du 17ᵉ siècle que la *ruellette au Marais-des-Porcherons;* vers le milieu du 18ᵉ, elle s'appelait *ruelle des Postes;* plus tard elle prit le nom de *Chantereine*, ou plutôt *Chante-Reine*, et par altération, *Chanterelle*. Depuis la rue des *Trois-Frères* jusqu'à celle de la *Chaussée-d'Antin*, elle a conservé le nom de rue des *Postes*. Bonaparte, à son retour d'Égypte, y logea dans une maison qui a appartenu à Talma, et elle s'appela alors rue de la *Victoire*, nom qu'elle n'a quitté qu'au second retour du roi Louis XVIII. On remarque au nᵒ 30 le théâtre Olympique.

Chantier (rue du), *voyez* rue du *Sentier*.

Chantier-du-Temple (rue du), *voyez* rues du *Chaume*, des *Enfans-Rouges* et du *Grand-Chantier*.

Chantier (rue du Grand-); elle commence rue des *Vieilles-Haudriettes* et des *Quatre-Fils*, et finit rues *Pastourelle* et d'*Anjou*, 7ᵉ arrond., Q. du Mont-de-Piété. Le dernier numéro impair est 7; le dernier pair, 18. On trouve cette rue dans les anciens titres, sous la dénomination de *Chantier-du-Temple*. Les *chantiers* qui y étaient situés, et qui appartenaient aux Templiers, lui ont donné ce nom. Le connétable de Clisson y avait un hôtel dont plusieurs bâtimens subsistent encore et sont renfermés dans l'enceinte de l'hôtel de Soubise,

maintenant hôtel des Archives du royaume. Charles V qui avait attiré à son service le jeune et brave Clisson, redoutable ennemi des Anglais, lui donna 4,000 livres pour acheter cet hôtel, qui alors n'était qu'une maison connue sous le nom de *Grand-Chantier-du-Temple*. Cet hôtel fut acheté dans la suite par François de Guise, et devint l'hôtel de Guise; son fils Henri le *balafré* en fit sa demeure. En 1697, il devint la propriété de François de Rohan-Soubise.

Chantiers (rue des), *voyez* rue *Traversière Saint-Antoine*.

Chantre (rue du); elle commence place du *Muséum*, et finit rue *Saint-Honoré*, 4ᵉ arrond., Q. Saint-Honoré. Le dernier numéro impair est 27; le dernier pair, 30. Depuis 1313, elle est ainsi appelée d'un chantre de Saint-Honoré qui y demeurait. Une partie a été démolie pour la continuation de la galerie qui doit réunir le Louvre aux Tuileries. C'était une des rues désignées par Saint-Louis pour les filles publiques. Cette rue était hors de Paris avant Philippe-Auguste.

Chantres (rue des); elle commence rue *Basse-des-Ursins*, et finit rue *Chanoinesse*, 9ᵉ arrond., Q. de la Cité; le dernier nᵒ impair est 3; le dernier pair, 4. Cette rue a pris son nom des *Chantres* de Notre-Dame, qui presque tous y avaient leur demeure.

Chanverrie (rue de la); elle commence rue *Saint-Denis*, et finit rue *Mondétour*; nᵒˢ impairs, 4ᵉ arrond., Q. des Marchés; nᵒˢ impairs, 5ᵉ arrond., Q. Montorgueil. Le nom que porte cette rue a beaucoup varié; c'est tour-à-tour *Chanverie*, *Chanvrerie*, *Chanvoirerie*, *Champverrerie*, *Chanverrerie*, *Champvoirie*, *Champvoirerie*, *Chanvoirie* etc., soit qu'il y ait eu dans cet endroit une manufacture de *verrerie*, ou une *voirie*, soit enfin à cause de la filasse et du *chanvre* qu'on y vendait. Cette dernière conjecture paraît la plus vraisemblable : car au treizième siècle on trouve cette rue nommée en latin *Cannaberia*.

Chapelle (rue de la); elle commence rue *Château-Landon*, et finit chemin de ronde de la *barrière des Vertus*, 5ᵉ arrond., Q. du Faubourg-Saint-Denis; le dernier nᵒ impair est 17; le dernier pair, 12. Elle a pris son nom du village de *La Chapelle*, auquel elle conduit.

Chaperon, *Chapon*, *Chapron* (rue), *voyez* rue de *l'Eperon*.

Chapitre (rue du) ; elle n'existe plus ; elle s'étendait depuis le Cloître-Notre-Dame jusqu'à la rue *Chanoinesse*.

Chapon (rue) ; elle commence rue du *Temple*, et finit rue *Transnonain* ; n^{os} impairs, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye ; n^{os} pairs, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs ; le dernier n° impair est 23 ; le dernier pair, 32. A la fin du treizième siècle et au commencement du quatorzième, on trouve cette rue nommée, dans les terriers de Saint-Martin des champs, *Vicus Roberti Begonis* et *Beguonis*, *sive Caponis*, chemin ou rue de *Robert Begon*, et *Beguon*, ou *Capon*, *Chapon*.

Charblanc (rue Jehan-), *voyez* impasse du *Chat-Blanc*.

Charbonniers (rue des) ; elle commence rue de *l'Arbalète*, et finit rue des Bourguignons, 12e arrond., Q. de l'Observatoire ; le dernier n° impair est 13 ; le dernier pair, 22. Elle doit sans doute son nom au grand nombre de *charbonniers* qui y passaient, car au seizième siècle on la trouve nommée *Chemin des Charbonniers*.

Charbonniers (rue des) ; elle commence rue de *Bercy*, et finit rue de *Charenton*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts ; le dernier n° impair est 17 ; le dernier pair, 4. Elle a porté le nom de rue *Clochepin* ; plus anciennement elle faisait partie du *Port au Plâtre*.

Chardeporc (rue), *voyez* impasse *Courbaton*.

Charenton (rue de) ; elle commence rues de la *Contrescarpe* et du *Faubourg-Saint-Antoine*, et finit à la barrière *Charenton*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts ; le dernier n° impair est 187 ; le dernier pair, 198. Cette rue se dirige vers le village de Charenton, dont elle a pris le nom. Autrefois, elle s'appelait rue de la *Planchette*, depuis la rue de *Reuilly* jusqu'à celle de *Mongallet*, et de cette dernière rue jusqu'à la barrière, *Vallée de Fécamp*. On remarque au n° 38, l'ancien hôtel des mousquetaires noirs, maintenant l'hospice des Quinze-Vingts, et au n° 20, le couvent des Filles-Anglaises, occupé aujourd'hui par une filature de coton.

Charité (rue de la) ; elle commence rue *Saint-Laurent*, et finit rue de la *Fidélité*, 5e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Denis ; le dernier n° impair est 3 ; le dernier pair, 4. C'est une

rue nouvelle; elle prend son nom de la maison des *Sœurs de la Charité*, derrière laquelle elle a été percée.

Charité (rue de l'hôpital ou de l'Hôtel-Dieu de la), *voyez* rue des *Saints-Pères*.

Charles (rue Neuve-Saint-) *voy.* rue de *la Pépinière*.

Charlot (rue); elle commence rue de *Bretagne*, et finit *boulevard du Temple*, 6e arrond., Q. du Temple; le dernier n° impair est 47; le dernier pair, 26. Cette rue fut ouverte en même temps que les rues qui l'environnent et qui portent les noms de différentes provinces. Aussi s'appela-t-elle d'abord *d'Angoumois*. Elle a pris son nouveau nom de Claude *Charlot*, qui, de pauvre paysan du Languedoc, devint riche financier, et même duc, du titre d'une terre érigée en duché. Il possédait dans cette rue plusieurs maisons qu'il avait fait bâtir.

Charlot (Petite rue), *voyez* rue des *Oiseaux*.

Charonne (rue de); elle commence rue du *Faubourg-St.-Antoine*, et finit barrière *Fontarabie*, 8e arrond.; du n° 1 à 15, ainsi que tous le nos pairs, Q. du Faubourg-St.-Antoine; du n° 17 à 203, Q. Popincourt. Cette rue se dirige vers la barrière qui conduit au village de *Charonne*; de là le nom qu'elle porte. On y remarque l'ancien hôtel Vaucanson, occupé maintenant par M. Molard et ses ateliers de mécanique; la fabrique de tableaux sur velours de M. Grégoire; c'est la seule de ce genre que l'on connaisse en Europe; à l'ancien couvent de Bon-Secours, la manufacture de M. Richard-Lenoir qui occupe également les anciens couvens de Notre-Dame-de-Traisnel et de La-Croix qui sont en face; au n° 47, l'hôtel de Mortagne; au n° 165, l'hôtel Chabannais; et entre les nos 63 et 65, la fontaine dite *de la rue de Charonne*.

Charonne ou *Le-Charron* (rue Arnoul, ou Raoul-de-), *voyez* impasse des *Provençaux*.

Charpenterie (rue de la), *voyez* rue *Béthisy*.

Charpentier et *Charpentière* (rue), *voyez* rue *Carpentier*.

Charreterie, *Charrière*, des *Charettes* (rue), *voyez* rue *Chartière*.

Charbonnerie (rue de la), *voyez* rue de la *Ferronnerie*.

Chartier (rue du), *voyez* impasse des *Provençaux*.

Chartière (rue); elle commence rue *Saint-Hilaire*, et finit

rue de *Reims*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques. Le dernier no impair est 15; le dernier pair, 14. Elle a porté les différens noms de *Charretière*, de la *Charreterie*, *Charrière*, de la *Chartrerie*, *Chartrière* et des *Charrettes*. Au bas de cette rue, au coin de la rue *Fromentel*, est une maison qui, dit-on, a appartenu à Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, et où elle a logé et reçu Henri IV. Quelques historiens ont cherché cette maison dans la rue *Froidmanteau*.

Chartres-Saint-Honoré (rue de); elle commence place du *Carrousel*, et finit rue *Saint-Thomas-du-Louvre*, 1er arrond., Q. des Tuileries. Le dernier no impair est 25; le dernier pair, 16. Cette rue occupe l'emplacement de l'ancien hospice des Quinze-Vingts; elle fut ouverte en 1780, et doit son nom au duc de *Chartres*, aujourd'hui duc d'Orléans. Elle doit être détruite pour la continuation de la galerie septentrionale qui doit réunir de ce côté le Louvre aux Tuileries; elle a porté le nom de Malte, en mémoire de la prise de Malte par les Français, sous la conduite de Bonaparte. On remarque dans cette rue, entre les nos 14 et 16, le théâtre du Vaudeville, dont l'emplacement est on ne peut plus mal choisi, mais dont la construction intérieure honore l'architecte qui a eu l'adresse de construire une salle à peu près commode dans un si petit espace. Ce théâtre fut fondé en 1792 par MM. Piis et Barré. C'était auparavant le *Panthéon*; tel était le nom ambitieux d'une salle de danse. Ce séjour des héros et des dieux s'ouvrait d'ailleurs pour quarante sous aux citoyens de toutes les classes. Cette salle avait été ouverte en 1785.

Chartres-du-Roule (rue de); elle commence rues de *Monceau* et *Valois*, et finit barrière de *Courcelles*, 1er arrond., Q. du Roule. Le nom de cette rue a la même étymologie que celui de la rue précédente. Depuis 1797 jusqu'en 1815 elle porta le nom de *Mantoue*, en mémoire de la prise de Mantoue par les Français commandés par Bonaparte. Au no 4 est l'entrée du jardin de Monceau.

Chartreux (rue des), *voyez* rue d'*Enfer*.

Chartron (rue de), *voyez* rue des *Mauvais-Garçons*.

Chasse-Midi (rue du), *voyez* rue du *Cherche-Midi*.

Châtaignier et *Chastinière* (rue), *voyez* rue des *Poules*.

Chat-qui-Pêche (rue du); elle commence rue de la *Huchette*, et finit quai *Bignon*. C'est une espèce d'impasse; elle s'est nommée au 16e siècle *ruelle des Etuves*, et ensuite rue du *Renard*.

Chats (rue et place aux), *voyez* rue des *Bourdonnais* et rue de la *Limace*.

Château-Frileux (rue), *voyez* rue *Frileuse*.

Château-Landon (rue); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Martin*, et finit barrière des *Vertus*, 5e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Denis. Le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 22. Nous ignorons l'étymologie du nom de cette rue.

Châtelet (rue du ou devant le). *V.* place du *Châtelet*.

Chauchat (rue); elle commence rue de *Provence*, et finit rue *Chantereine*, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin; le dernier n° impair est 7; le dernier pair 10. Cette rue fut ouverte en 1779; elle doit son nom à M. Chauchat, alors échevin.

Chaudron (rue du), elle commence rue du *Faubourg-Saint-Martin*, et finit rue *Château-Landon*, 5e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Denis; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 8. Elle a pris son nom d'une enseigne.

Chaudron (rue du). *V.* rue d'*Écosse*.

Chaume (rue du); elle commence rue des *Blancs-Manteaux*, et finit rues des *Vieilles-Haudriettes* et des *Quatre-Fils*, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier numéro impair est 25; le dernier pair, 14. Elle existait déjà au 13e siècle; elle aboutissait à la porte du *Chaume*. Elle a pris successivement les noms de rue de la *Porte-Neuve*, de *Neuve-Poterne*, d'*Outre-la-Porte-Neuve*, de la *Porte-du-Chaume*, du *Vieux-Braque*, de la *Chapelle-de-Braque*, du *Chantier-du-Temple*. Au coin de la rue des Vieilles-Haudriettes est la fontaine de ce nom. On remarquait dans cette rue l'hôtel Clisson, qui depuis a fait partie de l'hôtel Soubise. Charles de Blois et le comte de Montfort se disputaient, à la tête de leurs armées, la succession du duché de Bretagne. Philippe de Valois, oncle de Charles de Blois, sur quelques soupçons de félonie, fit trancher la tête à Olivier, sire de Clisson, et à d'autres seigneurs bretons, le 2 août 1342. La veuve de Clisson fit passer

en Angleterre son fils, âgé de 12 ans, vendit tout ce qu'elle possédait, arma trois vaisseaux, courut les mers et vengea la mort de son mari sur tous les Français qu'elle put rencontrer. C'était une des plus belles femme de son temps. Le jeune Clisson prit les armes dès qu'il fut en âge. Il perdit un œil à la bataille d'Auray. Cette bataille décida de la possession de la Bretagne en faveur du jeune duc de Montfort. Ce prince donna le château de *Gavre* au fameux Jean Chandos. Clisson n'aimait pas les Anglais, et il vit avec peine Jean Chandos établi si près de lui. *Au diable, monseigneur*, dit-il au duc de Montfort, *si jamais Anglais sera mon voisin*. Et de suite il alla mettre le feu à ce château qu'il détruisit entièrement. Charles V profita de son mécontentement pour l'attirer à sa cour. Il lui donna quatre mille francs pour acheter une maison à Paris. Clisson y fit bâtir son hôtel. Chargé en 1383 de punir les Parisiens qui avaient pris les armes contre le roi, il obtint leur grâce; depuis cet hôtel a été appelé hôtel de la Miséricorde; mais ce n'est pas à ce mot que s'appliquent les MM d'or couronnées qu'on voyait sur les murailles; c'était un ornement militaire qui figurait une espèce de coutelas appelé miséricorde, et que les chevaliers présentaient à la gorge de leurs ennemis terrassés. François de Guise acheta l'hôtel de Clisson qui prit le nom du nouveau propriétaire, et fut dans la suite vendu à François de Rohan-Soubise, en 1697. C'est aujourd'hui le dépôt desarchives de France.

Chaumière (rue de la), *voyez* rue *Bourbon-le-Château*.

Chaussée-des-Minimes (rue de la), *voyez Minimes*.

Chaussée-d'Antin (rue de la), *voyez Antin*.

Chaussetterie (rue de la), *voyez* rue *St.-Honoré*.

Chavetiers (rue à); elle n'existe plus depuis long-temps. Elle était située près de l'église Saint-Merri. Quelques-uns pensent que c'était l'ancien nom de la rue *Brise-Miche*.

Chemin-Gaillard (rue du), *voyez* rue *Clopin*.

Chemin-Herbu (le), *voyez* rues *Notre-Dame-des-Victoires*, *Saint-Pierre-Montmartre* et *Neuve-Notre-Dame-des-Champs*.

Chemin-Vert (rue du), *voyez* rue *Verte*.

Chenet (rue du *Gros-*); elle commence rue *Cléry* et finit rues des *Jeûneurs* et *Saint-Roch*, 3ᵉ arrond., Q. Montmartre; le

dernier n° impair est 25; le dernier pair, 10. L'enseigne d'une maison située au coin de la rue *Saint-Roch* lui a donné ce nom. Elle a porté aussi le nom de la rue du *Sentier*, dont elle fait la continuation.

Cherche-Midi (rue du); elle commence carrefour de la *Croix-Rouge* et rue du *Vieux-Colombier*, et finit rues du *Regard* et des *Vieilles-Tuileries;* n°s impairs, 11e arrond., Q. du Luxembourg; n°s pairs, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin; le dernier n° impair est 39; le dernier pair, 40.

Cette rue portait autrefois le nom de la rue des *Vieilles-Tuileries* qu'elle prolonge; elle s'appela ensuite du *Cherche-Midi* ou par altération *Chasse-Midi*, selon Sauval, du nom d'une enseigne où étaient représentés un cadran et des gens qui *cherchaient midi à quatorze heures*.

On remarquait dans cette rue les hôtels de Montclerc et des députés d'Artois; les Bénédictines de Notre-Dame-de-Consolation; au-dessus le prieuré du Chasse-Midi, et plus loin la communauté du Bon-Pasteur. En 1791, M. de Clermont-Tonnerre, député à l'assemblée constituante, et l'un des orateurs du parti anti-constitutionnel, fut assailli par la foule dans cette rue, et cruellement maltraité. Le conseil de guerre de la 1re division militaire tient ses séances dans l'hôtel de Toulouse qui est situé au n° 39.

Cherche-Midi (rue du), *voyez* rue du *Petit-Vaugirard* et rue des *Vieilles-Tuileries*.

Cheval-Vert (rue du), *voyez* rue des *Irlandais*.

Chevalier-du-Guet (rue du); elle commence rue de la *Vieille-Harangerie* et place du *Chevalier-du-Guet*, et finit rue des *Lavandières*, 4e arrond.; n°s impairs, Q. du Louvre; n°s pairs, Q. des Marchés. Le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 12. Elle prend son nom de la maison où logeait, au commencement du 15e siècle, le chevalier ou commandant du Guet.

Chevalier-du-Guet (rue du), *voyez* rues *Deniau-le-Breton* et *Perrin-Gosselin*.

Chevalier, du *Chevalier*, du *Chevalier-Honoré* (rue), *voyez* rue *Honoré-Chevalier*.

Chevaux (rue du Marché-aux-); elle commence rue *Poliveau*,

et finit boulevard de l'*Hôpital*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel. Le dernier n° impair est 17; le dernier pair, 26. Elle conduit au Marché-aux-Chevaux; de là le nom qu'elle porte. Dans l'origine elle s'appelait *chemin de Gentilly*; plus tard rue du *Gros-Caillou*.

Chevert (rue); elle commence avenue *Lamotte-Piquet*, et finit avenue *Tourville*, 10e arrond., Q. des Invalides. Le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 14. C'est une rue nouvelle; elle doit son nom au brave Chevert, trop brillamment inscrit dans les fastes de la gloire nationale pour qu'il ne nous suffise pas de le nommer.

Chevert (Petite-rue-); elle commence rue *Chevert*, et finit avenue *Lamotte-Piquet*, 10e arrond., Q. des Invalides. C'est aussi une rue nouvelle; son nom a la même étymologie que celui de la rue précédente.

Chevilli (rue), *voyez* rue *Basse-du-Rempart*.

Chevreuse (rue de); elle commence boulevard du *Mont-Parnasse*, et finit rue *Notre-Dame-des-Champs*, 11e arrond., Q. du Luxembourg. Le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 6. Cette rue n'a été percée qu'il y a à peu près trente ans.

Chiens (rue des), *voyez* rue *Jean-Hubert*.

Chieurs (rue des), *voyez* rue *Jean-Hubert*.

Childebert (rue); elle commence rue d'*Erfurth*, et finit rue *Sainte-Marthe*, 10e arrond., Q. de la Monnaie; le dernier n° impair est 13, le dernier pair, 10. Cette rue, qui faisait partie de l'enclos de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, doit son nom à Childebert Ier, fondateur de cette abbaye. Elle fut ouverte en 1715. On remarque au n° 1 la fontaine dite de l'*Abbaye-Saint-Germain-des-Prés*. Elle est placée dans un pan coupé de l'une des rues qui étaient comprises dans l'enceinte de l'abbaye. Elle se compose d'une niche au milieu de laquelle est un macaron en bronze, et qui est décorée, dans sa partie supérieure, de deux dauphins en pierre. Cette fontaine est alimentée par les pompes Notre-Dame et du Gros-Caillou.

Chilperic (rue); elle commence rue de l'*Arbre-Sec*, et finit place *Saint-Germain-l'Auxerrois*, 4e arrond., Q. du Louvre; il n'y a qu'un n° impair, 1; le dernier n° pair est 24. Elle a pris son nom de Chilperic Ier, roi de Soissons, fonda-

teur, à ce qu'on croit, de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, dont le cloître renfermait autrefois cette rue.

Choiseul (rue); elle commence rue *Neuve-Saint-Augustin*, et finit boulevard des *Italiens*, 2e arrond., Q. Feydeau; le dernier no impair est 23; le dernier pair, 12. Elle fut ouverte en 1780. Elle porte le nom du duc de Choiseul, ministre tout puissant sous Louis XV, mais dont le ministère fut plus brillant qu'utile à la France. Au no 2 est l'hôtel de l'administration générale de l'enregistrement et des domaines.

Cholets (rue des); elle commence rue de *Reims*, et finit rue *Saint-Etienne-des-Grès*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; il n'y a que deux nos, 1 et 2. Cette rue s'appela d'abord *Saint-Symphorien* et *Saint-Symphorien-des-Vignes*, parce qu'elle avait été ouverte sur un clos planté de vignes. Elle prit au treizième siècle le nom du collége des *Cholets*. On la trouve nommée dans quelques titres *Petite-rue-Sainte-Barbe*, parce qu'elle est voisine du collége de ce nom.

Chopinette (rue du Chemin-de-la); elle commence rue *Saint-Maur*, et finit au chemin de ronde de la *Chopinette*, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin. Elle a pris son nom de la barrière de la *Chopinette*, à laquelle elle conduit.

Choux (rue du Pont-aux-); elle commence boulevards des *Filles-du-Calvaire* et *Saint-Antoine*, et finit rue *Saint-Louis*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier no impair est 27; le dernier pair, 24. Elle tire son nom du pont sur lequel on traversait un égout couvert aujourd'hui par la rue *Saint-Louis*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier no impair est 27; le dernier pair, 24. Elle tire son nom du pont sur lequel on traversait un égout couvert aujourd'hui par la rue *Saint-Louis*, et où passaient les marchands de choux et d'autres légumes. Ce pont, nommé d'abord *Pont-aux-Choux*, s'était appelé plus tard *Pont-Saint-Louis*.

Christine (rue); elle commence rue des *Grands-Augustins*, et finit rue *Dauphine*, 11e arrond., Q. de l'Ecole de Médecine; le dernier no impair est 11; le dernier pair, 12. Elle a pris son nom de *Christine* de France, seconde fille de Henri IV; elle fut percée en 1607, sur l'emplacement de l'hôtel de Saint-Denis.

Christophe (rue Saint-) ; elle commence rue *Saint-Pierre-aux-Bœufs*, et finit rues de la *Juiverie* et du *Marché-Palu*, 9e arrond., Q. de la Cité ; le dernier n° impair est 7 ; le dernier pair, 18. C'est vers la fin du treizième siècle que cette rue prit le nom qu'elle porte encore aujourd'hui, et qu'elle doit à l'église Saint-Christophe qui y était située et qui a été abattue dans le dix-huitième siècle : auparavant elle se nommait *La Regraterie*.

Cimetière (rue du) ; *voyez* rues *du Pourtour*, *Palatine* et des *Deux-Eglises*.

Cimetière-Saint-André, *Saint-Benoît*, etc. (rues du), *voyez* leurs noms particuliers.

Cingne (rue au), *voyez* rue du *Cygne*.

Cinquampoit (rue), *voyez* rue *Quincampoix*.

Cisalpine (rue), *voyez* rue *Valois du Roule*.

Ciseaux (rue des) ; elle commence rue *Sainte-Marguerite*, et finit rue du *Four*, 10e arrond., Q. de la Monnaie ; le dernier n° impair est 9 ; le dernier pair, 10. Elle tire son nom d'un hôtel des *Ciseaux ;* on la trouve aussi dans quelques anciens titres sous le nom de rue des *Fossés-Saint-Germain*.

Citoyennes (rue des), *voyez* rue *Madame*.

Claude-au-Marais (rue Saint-) ; elle commence boulevard *Saint-Antoine*, et finit rue *Saint-Louis*, 8e arrond., Q. du Marais ; le dernier n° impair est 13 ; le dernier pair, 20. Ouverte au commencement du 17e siècle, elle doit son nom à Claude Guénégaud, qui y fit bâtir un hôtel. La maison qui fait l'angle du boulevard était en 1785 l'hôtel du fameux Cagliostro, qui depuis fut enfermé au château Saint-Ange où il mourut. Vis-à-vis l'enclos des Filles-du-Saint-Sacrement était l'hôtel du chancelier Voisin, mort en 1717. Le couvent des Filles-du-Saint-Sacrement était en 1684 l'hôtel de Turenne. On y avait établi depuis la révolution un magasin d'objets de casernement. L'église a été rendue au culte par Napoléon, et est aujourd'hui la 3e succursale de la paroisse St.-Merry.

Claude (rue Saint-) ; elle commence rue Sainte-Foi, et finit rue *Cléry*, 5e arrond, Q. de Bonne-Nouvelle ; le dernier n° impair est 5 ; le dernier pair, 10. Cette rue fut ouverte en 1660. Son nom lui vient d'une image de *saint Claude*, placée contre

une maison à l'un des coins de la rue *Bourbon-Villeneuve*; auparavant elle se nommait *Sainte-Anne*.

Clef (rue de la); elle commence rue *d'Orléans-Saint-Victor*, et finit rue *Copeau*, 12ᵉ arrond.; du n° 1 à 17, et du n° 2 à 12, Q. Saint-Marcel; du n° 19 à 31 et le n° 15, Q. du Jardin-du-Roi; le dernier n° impair est 31; le dernier pair, 14. En 1587 elle portait le nom de *Saint-Médard*. Elle doit son nom actuel à une maison qui avait une clef pour enseigne.

Clef (rue de la), *voyez* rue *Saint-André-des-Arts*.

Cler-Chantier (rue du), *voyez* rue *Traversière-Saint-Honoré*.

Clercs (le Chemin-aux-), *voyez* rue du *Colombier*.

Cléry (rue); elle commence rue *Montmartre*, et finit rue *Beauregard* et boulevard *Bonne-Nouvelle*; du n° 1 au n° 29, et du n° 2 au n° 44, 3ᵉ arrond., Q. Montmartre; du n° 31 au n° 97, et du n° 46 au n° 106, 5ᵉ arrond., Q. de Bonne-Nouvelle; le dernier n° impair est 97; le dernier pair, 106.

Elle fut ouverte en 1633, et doit son nom à l'hôtel *Cléry*. La partie qui aboutit à la porte Saint-Denis s'est appelée quelque temps rue *Mouffetard*. Au n° 19 est l'hôtel Lebrun, où était la régie du cadastre, et que l'on a reconstruit depuis peu; au n° 27 l'hôtel Leblanc. La société philantropique y tenait ses séances musicales.

Clichy (rue de); elle commence rue *Saint-Lazarre*, et finit barrière de *Clichy*; nᵒˢ impairs, 1ᵉʳ arrond., Q. du Roule; nᵒˢ pairs, 2ᵉ arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin; le dernier n° impair est 55; le dernier pair, 54. Cette rue tient son nom du village de *Clichy*, sur lequel elle se dirige. Elle a porté le nom de rue du *Coq*, à cause de l'hôtel du *Coq*, ou des *Porcherons*.

Au milieu de cette rue, au n° 19, est l'ancien jardin Boutin, aujourd'hui Tivoli, où l'on continue de donner deux fois par semaine, pendant la belle saison, des fêtes brillantes. (*Voyez* Tivoli.) On remarque au n° 6 une caserne; au n° 30, l'hôtel d'Ogny, et au n° 50, l'hôtel Laboissière.

Lors du siége de Paris, le 31 mars 1814, les gardes nationaux combattaient encore à tous les postes qui leur avaient été confiés, lorsque les armées avaient cessé de combattre dans la

plaine et sur les hauteurs. Les tirailleurs ennemis, chassés par les gardes nationaux postés à la barrière de Clichy, s'étaient réfugiés dans les maisons. Le maréchal Moncey, pour ménager à nos braves Parisiens un second retranchement, fait rassembler à la hâte des charrettes et des bois de chantier. Hommes, femmes, enfans, soldats, invalides, sapeurs-pompiers, réunissent leurs efforts, et un second retranchement s'élève au bas de la rue de *Clichy*. On continue de combattre jusqu'à l'arrivée du trompette qui annonce la reddition de Paris, signée par le maréchal Marmont.

Clichy (chemin qui va à), *voyez* rue des *Bons-Enfans*.

Cligny (rue à l'Abbé-de-), *voyez* rue de *Cluny*.

Cloche-Perce (rue); elle commence rue *Saint-Antoine*, et finit rue du *Roi-de-Sicile*, 7e arrond. Q. du Marché-Saint-Jean; le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 18. Le nom véritable de cette rue est *Cloche-Percée*, qu'elle portait à à cause d'une enseigne. On a pensé que c'est celle que Guillot, dans son poëme, désigne sous le nom de *Pute-y-Muce*.

Cloche-Percée (rue), *voyez* rue *Cloche-Perce*.

Clochepin (rue), *voyez* rue des *Charbonniers*.

Clopin (rue); elle commence rue des *Fossés-Saint-Victor*, et finit rue d'*Arras*, 12e arrond.; du n° 1 au n° 7 et le n° 6, Q. Saint-Jacques; du n° 2 au n° 4, Q. du Jardin-du-Roi; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 6. En 1258, cette rue se terminait à la rue des *Murs* ou d'*Arras*; dans le dix-septième siècle, elle fut prolongée jusqu'à celle des *Fossés-Saint-Victor*, et cette prolongation s'appela pendant quelque temps rue des *Anglaises*, du couvent où elle aboutit. La rue *Clopin* prend son nom de la grande maison Clopin qui y était située. Elle a porté aussi les noms de *Champ-Gaillard* et de *Chemin-Gaillard*.

Clos-Georgeau, *Clos-Payen*, etc. (rues du), *voyez* leurs noms particuliers.

Clotilde (rue); elle commence rue *Clovis*, et finit rue de la *Vieille-Estrapade*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques. C'est une rue nouvelle; elle prend son nom de *Clotilde*, femme de Clovis. Elle régnera le long du collége de Henri IV.

Clovis (rue); elle commence rue des *Fossés-Saint-Victor*,

et finit rue *Clotilde* et des *Sept-Voies*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques. Cette rue a été percée sous le règne de l'empereur Napoléon, sur une partie de l'emplacement de l'ancienne Abbaye-Sainte-Geneviève.

Cluny (rue de); elle commence place *Sorbonne*, et finit rue des *Grès*, 11e arrond., Q. de la Sorbonne; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 4. Elle doit son nom au collége de *Cluny* (*voyez* ce mot), derrière lequel elle passe. Guillot la nomme rue à *l'Abbé-de-Cligny*.

Cocatrix (rue); elle commence rue *Saint-Pierre-aux-Bœufs*, et finit rue des *Trois-Canettes*, 9e arrond., Q. de la Cité; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 16. Elle s'appelle ainsi de la famille *Cocatrix* qui y demeurait, et du fief de ce nom qui était situé entre la rue *Saint-Pierre-aux-Bœufs* et celle des *Deux-Hermites*.

Cocerel ou *Coterel* (rue); elle n'existe plus; elle aboutissait à la rue des *Mathurins*.

Cochon (rue du), *voyez* impasse du *Jardin-du-Roi*.

Coçonnerie (rue de la), *voyez* rue de la *Cossonnerie*.

Cœur-Volant (rue du); elle commence rue des *Boucheries*, et finit rue des *Quatre-Vents*, 11e arrond., Q. du Luxembourg; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 22. Elle doit son nom à une enseigne représentant un cœur avec des ailes. Avant de porter ce nom, elle s'est appelée tour-à-tour de la *Tuerie*, de la *Voirie* et de la *Boucherie*.

Coifferie (rue de la); elle n'existe plus depuis fort long-temps. On croit qu'elle était située près de la rue de la *Tannerie*.

Coipeaux, *Coupeau* (rue), *voyez* rue *Copeau*.

Colbert (rue); elle commence rue *Vivienne*, et finit rue *Richelieu*, 2e arrond., Q. Feydeau; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 6. Cette rue a été ainsi nommée en mémoire du grand Colbert, sous le ministère de qui elle fut percée sur une partie de l'emplacement du palais Mazarin. On remarque du côté de la rue *Richelieu* une arcade qui fait prendre aussi à la rue *Colbert* le nom d'*Arcade-Colbert*. Entre les nos 2 et 4, est la fontaine dite *Colbert*.

Col-de-Baçon (rue), *voyez* rue *Courbaton*.

Colisée (rue du); elle commence avenue de *Neuilly*, et finit

rue du *Faubourg-Saint-Honoré;* 1er arrond., Q. des Champs-Elysées. C'est une rue nouvelle ; elle doit son nom au *Colisée*, sur l'emplacement duquel elle a été bâtie. *Voyez Colisée.*

Colombe (rue de la); elle commence quai de la *Cité* et rue *Basse-des-Ursins*, et finit rue *Chanoinesse* et des *Marmousets*, 9e arrrond., Q. de la Cité; le dernier n° impair est 5 ; le dernier pair, 10. Nous ignorons l'étymologie du nom de cette rue, qui, selon Sauval, se nommait rue de la *Couronne* en 1408.

Colombier (rue du); elle commence rue de *Seine*, et finit rues de l'*Abbaye-Saint-Germain-des-Prés* et des *Petits-Augustins,* 10e arrond., Q. de la Monnaie; le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 32. On l'avait d'abord appelé le *Chemin-aux-Clercs*, parce que ce chemin aboutissait au Pré-aux-Clercs. La rue ne fut bâtie sur ce chemin qu'en 1640, et prit le nom d'un colombier appartenant à l'abbaye de Saint-Germain. Un arrêt du Parlement, du 5 août 1587, ordonna que cette partie serait pavée aux dépens des propriétaires. La date de cet arrêt prouverait qu'elle a été bâtie avant 1640, date indiquée par la plupart des annalistes.

Jean Jouvenet, peintre célèbre, né à Rouen en 1644, demeurait dans cette rue, où il mourut en 1717.

Colombier (rue Neuve-du); elle commence rue *Saint-Antoine*, et finit rue *d'Ormesson*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier numéro impair est 5; le dernier pair, 4. Elle doit son nom à un riche particulier, nommé *Marchant du Colombier*, qui possédait une partie du terrain qu'occupe le marché Sainte-Catherine. Cette rue fut percée en 1788, sur l'emplacement du couvent de Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers.

Colombier (rue du Vieux-); elle commence place *Saint-Sulpice*, et finit carrefour de la *Croix-Rouge*, 11e arrond., Q. du Luxembourg; le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 36. Elle prend son nom d'un colombier que les religieux de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés y avaient fait bâtir. On la trouve plus anciennement sous les noms de rue de *Cassel* (*voyez* rue *Cassette*), et de rue du *Puits-de-Mauconseil*, à commencer de la rue *Férou* jusqu'à celle du *Pot-de-Fer*. On lui a donné le nom de rue du *Vieux-Colombier*, pour la distinguer de la rue du *Colombier*, dont nous avons parlé plus

haut. Le plan de Mérian, fait en 1654, la désigne, du côté de la Croix-Rouge, sous le nom de rue de *la Pelleterie*.

Colonnes (rue des); elle commence rue des *Filles-Saint-Thomas*, et finit rue *Feydeau*, 2e arrond., Q. Feydeau; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 12. Elle a pris son nom de la double colonnade qui règne de chaque côté. Elle a été ouverte en 1790.

Combault (rue), *voyez* rue des *Quatre-Vents*.

Côme (rue Saint-), *voyez* rue *Bourbon-Villeneuve*, *Neuve-Saint-Eustache*, et de *La Harpe*.

Comédie (rue de la), *voyez* rue des *Fossés-Saint-Germain-des-Prés*.

Comète (rue de la); elle commence rue *Saint-Dominique-Gros-Caillou*, et finit rue de *Grenelle-Gros-Caillou*, 10e arr., Q. des Invalides; le dernier numéro impair est 17; le dernier pair, 16. On commença d'ouvrir cette rue en 1784. Une enseigne du quartier lui a donné sans doute le nom qu'elle porte.

Commanderesses (rue des), *voyez* rue de *la Coutellerie*.

Commerce (rue du), 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis. C'est une des petites rues comprises dans l'*Enclos de la Trinité*.

Commune (rue), *voyez* rue des *Ecrivains* et impasse de la *Bouteille*.

Comte-de-Dammartin (rue au), *voyez* rue *Salle-au-Comte*.

Comte (rue Jean-le-), *voyez* rue *d'Avignon*.

Comtesse-d'Artois (rue); elle commence place de la *Pointe-Saint-Eustache*, et finit rue *Mauconseil* et impasse de *la Bouteille*; nos impairs, 3e arrond., Q. Saint-Eustache; nos pairs, 5e arrond., Q. Montorgueil; le dernier numéro impair est 33; le dernier pair, 38. Son plus ancien nom est celui de rue *Comte-d'Artois*, qu'elle avait pris de l'hôtel que Robert, comte *d'Artois*, neveu de Saint-Louis, possédait entre les rues *Pavée* et *Mauconseil*. On la nomma aussi rue à la *Comtesse-d'Artois*, et rue de la *Porte-Comtesse-d'Artois*, parce que Robert y fit ouvrir une fausse porte qui fut démolie en 1498. Enfin le nom *Comtesse-d'Artois* resta à cette rue, qui en 1792 prit celui de la rue *Mauconseil* qu'elle prolonge. En 1815 elle a repris son ancien nom.

Concorde (rue de la), *voyez* rue *Royale*.

Condé (rue); elle commence rue des *Quatre-Vents* et carrefour de *l'Odéon*, et finit rue de *Vaugirard*, 11ᵉ arrond.; nᵒˢ impairs, Q. de l'Ecole-de-Médecine; nᵒˢ pairs, Q. du Luxembourg; le dernier numéro impair est 21; le dernier pair, 34. Cette rue fut ouverte au commencement du seizième siècle sur le terrain appelé le *Clos-Bruneau*, et pendant quelque temps elle porta le nom de rue du *Clos-Bruneau*; elle se nomma ensuite rue *Neuve*, rue *Neuve-de-la-Foire*, et plus tard rue *Neuve-Saint-Lambert*. Jérôme de Gondi, duc de Retz, maréchal de France, y possédait un hôtel qui en 1612 fut vendu à Henri de Bourbon, prince de Condé; et à cette époque elle fut appelée rue de *Condé*. En 1792 on la nomma rue de *l'Égalité*; en 1805 elle reprit le nom de *Condé*.

Confrérie-Notre-Dame-de-Paris (rue de la), *voyez* rue des *Deux-Ermites*.

Consuls (rue des), *voyez* rue du *Cloître-Saint-Merri*.

Contrat-Social (rue du); elle commence rue de la *Tonnellerie*, et finit rue des *Prouvaires*, 3ᵉ arrond., Q. Saint-Eustache; le dernier nᵒ impair est 7; le dernier pair, 8. Ouverte en 1786, cette rue fut nommée d'abord rue de *Calonne*, du nom de M. de Calonne, alors contrôleur-général; en 1790, M. de *La Fayette* lui donna le sien; enfin en 1792 on la nomma du *Contrat-Social*, en l'honneur de l'immortel ouvrage de J.-J. Rousseau.

Contrescarpe-Saint-André (rue); elle commence rue *Dauphine*, et finit rue *Saint-André-des-Arts*, 11ᵉ arrond., Q. de l'École-de-Médecine. Elle doit ce nom aux murs de l'enceinte de Philippe-Auguste, près desquels elle était anciennement située. Vers le milieu du 17ᵉ siècle, on la trouve nommée rue de la *Basoche*.

Contrescarpe-Saint-Marcel (rue); elle commence rues des *Fossés-Saint-Victor* et *Neuve-Saint-Étienne*, et finit rue *Neuve-Sainte-Geneviève*, 12ᵉ arrond.; du nᵒ 1 au nᵒ 13, et du nᵒ 2 au nᵒ 6, Q. du Jardin-du-Roi; du nᵒ 8 au nᵒ 14, et du nᵒ 15 au nᵒ 25, Q. de l'Observatoire. Même étymologie que la rue précédente.

Contrescarpe (rue de la); elle commence place *Mazas* et

finit place Saint-Antoine ; il n'y a pas de numéros impairs ; nos pairs, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts ; l'autre côté, que bordent les fossés de la Bastille, 9e arrond., Q. de l'Arsenal ; le dernier n° pair est 72. Cette rue doit son nom à sa position le long des fossés et fortifications de la Bastille. Elle aboutissait autrefois à la rue *Ménilmontant*. Elle s'est appelée aussi rue des *Fossés-Saint-Antoine*.

Convention (rue de la), *voyez* rue du *Dauphin*.

Copeau (rue) ; elle commence rues *Saint-Victor* et du *Jardin-du-Roi*, et finit rue *Mouffetard*, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi; n° 1er seulement, Q. Saint-Marcel. Cette rue tire son nom du moulin de *Cupels*, qui était sur la rivière de Bièvre ; le chemin qui conduisait à ce moulin se nommait la *Chauciée-Coupeaulx*.

Copieuse (rue), *voyez* rue du *Sabot*.

Coq-Saint-Jean (rue du); elle commence rue de la *Tixeranderie* et finit rue de la *Verrerie*, 7e arrond.; nos impairs, Q. des Arcis ; nos pairs, Q. du Marché-Saint-Jean ; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 12. Au 13e siècle elle se nomrue *André-Matet*, et dans quelques titres, rue *Lambert-de-Râle*. Une enseigne lui a donné le nom qu'elle porte maintenant.

Coq-Saint-Honoré (rue du); elle commence place de l'*Oratoire*, et finit rue Saint-Honoré, 4e arrond., Q. Saint-Honoré ; le dernier n° impair est 15 ; le dernier pair, 10. On l'appelait au 14e siècle rue *Richebourg*. Son nom actuel lui vient d'une enseigne, ou de la famille Le Coq. Les annalistes ne sont point d'accord sur ce point. Elle fut élargie il y a à peu près quarante ans ; elle doit l'être encore bientôt du côté du Louvre. L'abbé de Lille y demeura à l'hôtel de Grammont.

Coq (rues du), *voyez* rues de *Clichy* et *Chapon*.

Coqhéron (rue) ; elle commence rue *Coquillière* et finit rues *Pagevin* et *Verdelet*, 3e arrond.; nos impairs, Q. du Mail ; nos pairs, Q. Saint-Eustache; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 18. Ce n'était en 1298 qu'un impasse, nommé *Coquehéron*. Ce nom a été défiguré par quelques écrivains qui ont écrit *Maquéron*, *Moquehéron*. Elle s'étendait jadis jusqu'à la rue *Montmartre*; la rue de la *Jussienne*, qui en était la prolongation, se

nommait rue *Coqhéron*, dite de l'*Égyptienne*. Au n° 3 est l'hôtel Chamillard, appartenant à M. Delessert, banquier; au n° 5, l'hôtel Enfantin; au n° 18, l'hôtel dépendant de l'administration générale des postes. L'hôtel connu long-temps sous le nom de *Parlement d'Angleterre* a appartenu à la fameuse duchesse de Kingston, qui, après avoir voyagé dans le nord de l'Europe, vint se fixer à Paris; elle acheta en France la belle terre de Sainte-Assise, et l'hôtel de la rue *Coqhéron*, où elle mourut le 28 août 1778, à l'âge de 68 ans. Elle avait vécu avec la magnificence d'une souveraine, et elle laissa une fortune de dix millions. La terre de Sainte-Assise a été achetée par feu M. Destillière, un des plus riches propriétaires de France. Le peintre Regnault a demeuré dans cette rue. On y voyait autrefois la loge de Saint-Jean, et celle du Contrat-Social, du rit écossais.

Coqhéron (rue), *voyez* rue de la *Jussienne*.

Coquenard (rue); elle commence rues *Rochechouard* et *Cadet*, et finit rues du *Faubourg-Montmartre* et des *Martyrs*, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre; le dernier n° impair est 35; le dernier pair, 60. Le territoire *Coquenard* ou *Coquemart*, sur lequel cette rue a été percée, lui a donné son nom. Dans le courant du 17e siècle, on l'appela rue *Notre-Dame-de-Lorette*, parce que la chapelle de Notre-dame-de-Lorette, dite des Porcherons, y fut construite. Elle porta ce nouveau nom jusqu'en 1792. On remarque au n° 6 la fameuse guinguette dite le *Grand-Salon*.

Coquérie ou de la *Coquerrie* (rue), *voyez* impasse *Coquerelle*.

Coquilles (rue des); elle commence rue de la *Tixéranderie*, et finit rue de la *Verrerie*, 7e arrond., Q. des Arcis. En 1308, on l'appelait rue *Gentien* ou *Gencien*, *Jean Gentien*, *Jacques Gentien*, du nom de deux frères qui y avaient fait bâtir plusieurs maisons. On l'appela ensuite des *Coquilles*, à cause des coquilles placées à la porte d'une maison située au coin de cette rue et de la rue de la Tixéranderie. La rue des Coquilles, long-temps étroite et obscure, a été élargie depuis quelques années. Elle est maintenant dans l'alignement.

Coquillière (rue); elle commence rues du *Jour* et du *Four*,

et finit rue *Croix-des-Petits-Champs;* 3e arrond.; du no 2 au no 28, Q. Saint-Eustache; du no 36 au no 48, Q. du Mail; tous les numéros impairs, 4e arrond., Q. de la Banque-de-France. Le nom que porte cette rue lui vient de la famille *Coquillier* ou *Coquillière*, qui y possédait plusieurs maisons. C'est près de là qu'était situé l'hôtel des comtes de Flandres. Il y avait dans cette rue une porte de la ville, à l'extrémité de la rue de *Grenelle-Saint-Honoré*; cette porte s'appelait la *Porte-au-Coquillier*, et c'est le premier nom que porta la rue.

Corbel (au Corbeau) (rue O); cette rue n'existe plus depuis fort long-temps; Guillot la nomme dans son *Dit des rues de Paris*. Il paraît qu'elle était située auprès des rues des *Poirées* et de *Cluny*.

Cordèles (rue des), *voyez* rue de l'*Ecole-de-Médecine*.

Cordelières (rue des), *voyez* rue de l'*Oursine*.

Cordeliers (rue des), *voyez* rue de l'*Ecole-de-Medecine*.

Corderie-Saint-Honoré (rue de la); elle commence rue *Neuve-Saint-Roch*, et finit place du *Marché-des-Jacobins*, 2e arrond, Q. du Palais-Royal; le dernier no impair est 5; le dernier pair, 20. C'était dans l'origine l'impasse *Péronelle;* au milieu du 17e siècle, l'impasse de la *Corderie;* lors de la construction du marché des *Jacobins* ou *Saint-Honoré*, en 1787, cet impasse fut ouvert.

Corderie-au-Marais (rue de la); elle commence rues de *Bretagne* et de *Beauce*, et finit rue du *Temple*; il n'y a pas de nos pairs; nos impairs, 7e arrond. Q. du Mont-de-Piété; l'autre côté, que longent les murs du Temple, 6e arrond., Q. du Temple; le dernier no impair est 23. Avant qu'elle fût bâtie, on n'y voyait que des Cordiers, dont elle a pris son nom.

Corderie (rues de la) *voyez* impasse *Mauconseil* et rue *Neuve-Saint-Sauveur*.

Corderies (rue des), *voyez* rue *Neuve-Saint-Sauveur* et *Sainte-Foi*.

Cordière (rue), *voyez* impasse *Mauconseil*.

Cordière (rue des); elle commence rue *Saint-Jacques*, et finit rue de *Cluny*, 11e arrond., Q. de la Sorbonne; le dernier no impair est 23; le dernier pair, 14. Elle est ainsi nommée à cause des cordiers qui y travaillaient anciennement.

Cordiers (rue des), *voyez* rue *Thévenot*, et impasses *Mauconseil* et du *Puits-de-Rome.*

Cordonnerie (rue de la); elle commence rue du *Marché-aux-Poirées*, et finit rue de la *Tonnellerie*, 4ᵉ arrond., Q. des Marchés; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 34. Elle a pris son nom des cordonniers et des vendeurs de cuirs qui y demeuraient. Au lieu de *Cordonniers*, nous devrions dire *Cordouanniers*; car le premier cuir dont les Français firent usage pour leurs souliers vint de *Cordoue*, et, dans le principe, on appelait ce cuir du *Cordouan*. (*Voyez* les *Mémoires de Philippe-de-Comines.*)

Cordonnerie (rue de la), et de la *Vieille-Cordonnerie*, *voyez* rues des *Fourreurs* et de la *Tabletterie.*

Cordouagners (rue des), Q. de la Cité. C'était le nom qui avait été donné à une rue qui était derrière l'ancienne église Saint-Barthélemy, sur l'emplacement de laquelle on construisit depuis le théâtre de la Cité.

Cordouannerie (rue de la), *voyez* rues des *Fourreurs* et de là *Tabletterie.*

Corne (rue de la), *voyez* rue *Neuve-Guillemain* et impasse des Corderies.

Corne (rue de la Petite-), *voyez* rue *Beurrière.*

Corneille (rue); elle commence place de l'*Odéon*, et finit rue de *Vaugirard*, 11ᵉ arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine; le dernier n° impair est 5, le seul n° pair, 2. Cette rue, qui porte le nom du père de la tragédie française, fut percée en 1782.

Cornes (rue des); elle commence rue du *Banquier*, et finit rue des *Fossés-Saint-Marcel*, 12ᵉ arrond., Q. Saint-Marcel. Elle s'est appelée rue *Creuse* ou de *Voie-Creuse.*

Corroierie (rue de la), elle commence rue *Beaubourg*, et finit rue *Saint-Martin*, 7ᵉ arrond., Q. Sainte-Avoye; le dernier n° impair est 10; le dernier pair, 28. Cette rue doit son nom aux corroyeurs qui l'habitaient, et l'on pense que c'est celle que Guillot désigne sous le nom de *Lingarière*. Anciennement on l'appelait rue de la *Plâtrière*, de la *Plastaye*, de *Conroyerie*, de *Courroyerie*, de *Courrerie.*

Cosme (rue Saint-), *voyez* rue de la *Harpe.*

Cosme-et-Saint-Damien (rue Saint-), *voyez* rue de l'*Ecole-de-Médecine*.

Cossonnerie (rue de la); elle commence rue *Saint-Denis*, et finit *Marché-aux-Poirées*, et rue des *Piliers-Potiers-d'Etain*, 4e arrond., Q. des Marchés; le dernier n° impair est 43; le dernier pair, 44. On la trouve autrefois sous le nom de *Vicus Quoconneriœ*, de *Quoconnerie*, de *Coçonnerie*. Selon Sauval, ces noms viennent des cochons et de la chaircuiterie, ou des volailles et du gibier qu'on vendait dans cette rue; car, dit Sauval, Cossonnerie veut dire la même chose que Poulaillerie.

Cotte (rue); elle commence marché *Beauveau*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Antoine*, 8e arrond., Q des Quinze-Vingts; le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 16. Cette rue a pris vraisemblablement son nom du président de Cotte. Elle fut ouverte en 1779, à l'époque où l'on construisit le marché Beauveau.

Couchant (rue du), *voyez* rue de *l'Ouest*.

Couldraie (rue de la), *voyez* rue des *Saussaies*.

Coulons (rue aux); elle n'existe plus depuis long-temps; c'était le nom d'une des quatre rues qui aboutissaient anciennement à la rue *Neuve-Notre-Dame*. Dans le cours du treizième siècle, on la trouve nommée *Ruelle-au-Chevet-de-Sainte-Geneviève-la-Petite* (Sainte-Geneviève-des-Ardens). *Coulon*, comme nous l'avons dit ailleurs, signifiait colombe.

Coup-de-Bâton, *Cop-de Bâton* (rue), *voyez* impasse *Courbâton*.

Coupe-Gorge (rue); c'était une ancienne ruelle qui régnait le long des murs de l'enceinte de Philippe-Auguste, près de l'ancien *Parloir-aux-Bourgeois*; Louis XII la donna aux Jacobins de la rue Saint-Jacques. Cette rue avait été ainsi nommée à cause des fréquens assassinats qui s'y commettaient.

Coupe-Gueule (rue). Même étymologie que la rue précédente; elle était située entre la rue *Sorbonne* et la rue des *Maçons*.

Cour-au-Vilain, *Courtauvillain* (rue), *voyez* rue *Montmorency*.

Cour-Ferri-deParis (la), *voyez* rue des *Deux-Ermites*.

Courcelles (rue de); elle commence rue de la *Pépinière*, et finit rues de *Monceau* et *Valois*, 1er arrond., Q. du Roule; le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 16. Ce ne fut d'abord qu'un chemin nommé *Chemin de Villiers* ou de *Courcelles*, parce qu'il conduit aux villages de Villiers-la-Garenne et de Courcelles; on l'appela rue de *Courcelles* vers le milieu du 18e siècle.

Couronne (rue de la), *voyez* rue du *Chevet-Saint-Landry*.

Couronnes-Saint-Marcel (rue des Trois-); elle commence rue *Mouffetard*, et finit rue *Saint-Hippolyte*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier numéro impair est 5; le dernier pair, 8. Elle prenait autrefois le nom de la rue *Saint-Hippolyte*, dont elle fait la prolongation.

Couronnes-du-Faubourg-du-Temple (rue des Trois-); elle commence rue *Saint-Maur*, et finit barrière des *Trois-Couronnes*, 6e arrond., Q. du Temple; le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 42. Nous ignorons l'étymologie du nom de cette rue.

Courroierie (rue de la), *voyez* rues de la *Corroierie* et des *Cinq-Diamans*.

Courroierie (rue de la Vieille-), *voyez* rue des *Cinq-Diamans*.

Court-Pierre-la-Pie (rue), *voyez* rue *Trognon*.

Courtalon (rue); elle commence rue *Saint-Denis*, et finit place *Sainte-Opportune*, 4e arrond., Q. des Marchés; il n'y a que deux numéros, 1 et 2. On pense que c'est celle que Guillot, dans son *Dit des Rues de Paris*, appelle la *rue à-Petits-Soulers-de-Bazenne*. On ne sait si cette rue doit son nom à une enseigne ou à *Guillaume Courtalon*, qui possédait deux maisons au coin de la rue des *Lavandières*.

Courtille (rue de la), *voyez* rues *Taranne* et de *l'Egoût-Saint-Germain*.

Courty (rue); elle commence rue *Bourbon*, et finit rue de l'*Université*, 10e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain; le dernier numéro impair est 7; le dernier pair, 8. Cette rue doit son nom à un riche particulier nommé Courty, qui l'a fait ouvrir en 1780.

Coutellerie (rue de la); elle commence rues *Jean-de-l'E-*

pine et *Jean-Pain-Mollet*, et finit rue de la *Vannerie*, 7e arrond., Q. des Arcis ; le dernier n° impair est 27 ; le dernier pair, 26. En 1300 on l'appelait rue *Aux-Commanderesses*, ou *Recommanderesses*, ensuite rue *Vieille-Oreille* : le nom des *Couteliers*, et enfin de la *Coutellerie*, lui vient des couteliers qui s'y établirent en grand nombre sous le règne de Louis XII.

Crébillon (rue) ; elle commence rue *Condé*, et finit place de l'*Odéon*, 11e arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine ; le dernier n° impair est 7 ; il n'y a pas de nos pairs. Ouverte en 1782, elle doit son nom à l'auteur d'*Electre* et de *Rhadamiste*.

Créneaux (rue des), *voyez* rue de la *Vieille-Tannerie*.

Creuse (rue), *voyez* rue des *Cornes*.

Croc (rue du), *voyez* rue *Jean-Pain-Mollet*.

Croissant (rue du) ; elle commence rue du *Gros-Chenet*, et finit rue *Montmartre*, 3e arrond., Q. Montmartre ; le dernier n° impair est 13 ; le dernier pair, 24. Une enseigne lui a fait donner ce nom. Au n° 16 est l'hôtel Colbert.

Croix-en-la-Cité (rue Sainte-) ; elle commence rue *Gervais-Laurent*, et finit rues de la *Vieille-Draperie*, et *Saint-Pierres-des-Arcis*, 9e arrond., Q. de la Cité ; le dernier n° impair est 5 ; le dernier pair, 6. Elle est ainsi appelée de l'église Sainte-Croix qui y était située ; au douzième siècle, elle portait le nom de *Petite-Rue-Sainte-Croix*, et ensuite de *Ruelle-Sainte-Croix*.

Croix-Chaussée-d'Antin (rue Sainte-), *voyez* rue *Sainte-Croix*.

Croix (rue de la) ; elle commence rue *Phélipeaux*, et finit rues du *Vertbois* et *Neuve-Saint-Laurent*, 5e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs ; le dernier n° impair est 29 ; le dernier pair, 20. Cette rue est ainsi nommée d'une partie de terrain de la Courtille-Saint-Martin, connue dans le seizième siècle sous le nom de la *Croix-Neuve*, parce que sans doute on y avait rétablie une croix ; la rue s'est aussi nommée à cette époque rue de la *Croix-Neuve*.

Croix-Blanche (rue de la) ; elle commence rue *Vieille-du-Temple*, et finit rue *Bourtibourg*, 7e arrond., Q. du Marché-Saint-Jean ; le dernier n° impair est 7 ; le dernier pair, 4. Cette rue a été ainsi nommée d'une enseigne. Au treizième siècle, elle

s'appelait la rue *Augustin - Lefaucheur*, et successivement, par altération, *Anquetil*, *Huguetin*, *Annequin*, *Hennequin*, *Otin-le-Fauche*, du *Hoqueton*.

Croix-Blanche (rue de la); *voyez* rue *Blanche*.

Croix-Boissière (rue de la); elle commence rue de *Longchamp*, et finit dans les champs, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées. C'est une rue nouvelle; elle a pris son nom d'une croix boissière qui y avait été anciennement plantée. On appelait *croix boissières* les croix où l'on attachait du buis le jour de la fête des Rameaux.

Croix-de-la-Bretonnerie (rue Sainte-); elle commence rue *Vieille-du-Temple*, et finit rue *Sainte-Avoye*, 7e arrond.; nos impairs, Q. du Marché-Saint-Jean; nos pairs, Q. du Mont-de-Piété; le dernier no impair est 53; le dernier pair, 60. Cette rue tire son nom du terrain sur lequel elle fut ouverte, et qu'on appelait le *Champ-aux-Bretons* et la *Bretonnerie*, et des chanoines de *Sainte-Croix*, qui s'y établirent en 1258. Voici, selon Sainte-Foix, pourquoi ce terrain fut nommé le *Champ-aux-Bretons* : « Sous le règne de Saint-Louis, il n'y avait encore dans ce quartier que quelques maisons éparses et éloignées les unes des autres. Renaud de Bréhan, vicomte de Podoure et de l'Ile, occupait une de ces maisons. Il avait épousé, en 1225, la fille de Léolyn, prince de Galles, et était venu à Paris pour quelque négociation secrète contre l'Angleterre. La nuit du vendredi au samedi-saint 1228, cinq Anglais entrèrent dans *son vergier*, le défièrent et l'insultèrent. Il n'avait avec lui qu'un chapelain et un domestique, qui le secondèrent si bien, que trois de ces Anglais furent tués; les deux autres s'enfuirent; le chapelain mourut le lendemain de ses blessures. Bréhan, avant que de partir de Paris, acheta cette maison et le *vergier*, et les donna à son brave et fidèle domestique appelé Galleran. Le nom de *Champ-aux-Bretons*, qu'on donna au verger ou jardin, à l'occasion de ce combat, devint le nom de toute la rue; on l'appelait encore, à la fin du treizième siècle, la rue des *Champs-aux-Bretons*. » Ce champ a porté aussi le nom de *Terre-aux-Flamands*, sans doute parce que des Flamands le possédaient; en 1223, la rue se nommait de *Lagny*, dite la *Grande-Bretonnerie*, parce qu'elle dépendait en partie

du fief de l'abbé de Saint-Pierre de Lagny. Selon Jaillot, le commencement de cette rue, du côté de la rue *Sainte-Avoye*, s'appelait, au quatorzième siècle, rue *Agnès-la-Buschère* ou *la Huschère*.

Croix-des-Petits-Champs (rue), *voyez* *Champs* (rue Croix-des-Petits-).

Croix-Cadet (rue), *voyez Cadet*.

Croix-du-Roule (rue de la), *voyez* rue de *Milan*.

Croix-du-Tirouer (rue de la), *voyez* rue *Saint-Honoré*.

Croix-Neuve (rues de la), *voyez Croix* et *Traînée*.

Croulebarbe (rue); elle commence rue *Mouffetard*, et finit boulevard des *Gobelins*, 12ᵉ arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier numéro impair est 23; le seul pair, 2. Cette rue doit son nom au *moulin* et *aux vignes de Croulebarbe*, connus dès le 12ᵉ siècle.

Crucifix (rue du Petit-); elle commence rue *Saint-Jacques-la-Boucherie*, et finit place *Saint-Jacques-la-Boucherie*, 6ᵉ arrond., Q. des Lombards; le dernier numéro impair est 7; le dernier pair, 6. Dans le 13ᵉ siècle, elle s'appelait *Petite rue en face le portail de l'église Saint-Jacques*; on la nomma ensuite rue du *Porce* ou *Porche-Saint-Jacques*. Elle doit son nom au fief du *Crucifix*. On y voyait encore, en 1779, un crucifix de cuivre qui y avait été placé en 1575, sans doute à cause du fief du *Crucifix*, dont la principale maison était au coin de cette rue et de la rue *Saint-Jacques-la-Boucherie*, qui elle-même s'est appelée aussi anciennement rue du *Crucifix*.

Crucifix (rue du), *voyez* rue *Saint-Jacques-la-Boucherie*.

Crussol (rue de); elle commence rue des *Fossés-du-Temple*, et finit rue de la *Folie-Méricourt*, 6ᵉ arrond., Q. du Temple. C'est une rue nouvelle, et dont la moitié n'est pas même encore bâtie. Elle fut ouverte en 1788, et doit son nom à M. de Crussol, qui était alors grand-bailli du Temple.

Cueiller (rue de la), *voyez* impasse de la *Bouteille*.

Culoir (rue du), *voyez* rue l'*Évêque*.

Culottes (rue des Sans-), *voyez Guisarde*.

Cygne (rue du); elle commence rue *Saint-Denis*, et finit rue *Mondétour*, 5ᵉ arrond., Q. Montorgueil. Elle doit son

nom à une enseigne. On a abattu plusieurs maisons de cette rue qui, par ce moyen, communique à la rue nouvelle que l'on a ouverte sur l'emplacement de l'ancien cloître Saint-Jacques-l'Hôpital.

Cygnes (rue des), *voyez* rue *Saint-Jean-Gros-Caillou*.

D

Dame-Gloriette (rue), *voyez* rue *Baillet*.

Damiette (rue); elle commence *cour des Miracles*, et finit place du *Caire*, 5e arrond., Q. Bonne-Nouvelle; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 6. Elle a été ouverte en 1798, à la même époque que la rue du *Caire*. On lui a donné le nom de *Damiette*, en mémoire de la conquête de l'Egypte par Bonaparte.

Dammartin (rue au-Comte-de), *voyez* rue *Salle-au-Comte*.

Dampierre (rue Alain-de-), *voyez* rue de l'*Aiguillerie*.

Darnetal ou d'*Arnetal* (rue), *voyez* rue *Grenéta*.

Dauphin (rue du); elle commence rue de *Rivoli*, et finit rue Saint-Honoré, 1er arrond., Q. des Tuileries; le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 16. Elle se nomma d'abord rue *Saint-Vincent*, puis cul-de-sac de *Saint-Vincent*. En 1744, le dauphin, fils de Louis XV, y ayant passé pour aller entendre la messe à Saint-Roch, on lui donna le nom de rue *du Dauphin*. En 1792 on l'appela rue *de la Convention*, parce qu'elle conduisait au *manège*, ou la Convention nationale tenait ses séances. En 1814 elle a repris son ancien nom.

Dauphine (rue); elle commence quais *Conti* et des *Grands-Augustins*, et finit rues *Saint-André-des-Arts* et *Mazarine*. Nos impairs, 11e arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine; nos pairs, 10e arrond., Q. de la Monnaie; le dernier n° impair est 65; le dernier pair, 58. Elle fut ouverte en 1607, sur l'emplacement du jardin des Augustins et des bâtimens du collége Saint-Denis. Elle doit son nom au *dauphin* qui fut depuis Louis XIII. Elle reçut, le 27 octobre 1792, le nom de *Thionville*, en mémoire de l'héroïque résistance de cette ville à l'armée prussienne. Elle a repris son ancien nom depuis 1814.

L'auteur des Mille et une Nuits, Galland, demeurait au bas de cette rue : des jeunes gens, plus espiègles que polis, revenant de souper en ville, s'arrêtèrent devant sa porte. La nuit était très-froide. Eveillé par leurs cris, Galland s'élance à sa fenêtre, où ils le font rester en l'accablant de questions. Ils finirent cette conversation nocturne en lui parodiant cette phrase qu'il répète au commencement de ses mille et un chapitres : « M. Galland, si vous ne dormez pas, faites-nous quelques-uns de ces contes que vous savez. »

Galland était justement estimé par les qualités aimables de son esprit, sa modestie, ses vertus, et le plus noble désintéressement.

Dauphine (rue) ; *voyez* rue de *Seine-Saint-Germain.*

Daval (rue); elle commence rues de la *Roquette*, et finit rue *Amelot*, 8e arrond.; nos impairs, Q. du faubourg Saint-Antoine; nos pairs, Q. Popincourt; le dernier no impair est 25: le dernier pair, 22. Cette rue porte le nom d'un M. Daval, échevin en 1782, époque où elle fut percée. Autrefois une voirie occupait l'emplacement sur lequel elle est située.

Déchargeurs (rue des); elle commence rue des *Mauvaises-Paroles*, et finit rues de la *Ferronnerie* et *Saint-Honoré*, 4e arrond.; du no 14 au no 20, Q. des Marchés; du no 2 au no 12, ainsi que tous les nos impairs, Q. Saint-Honoré; le dernier no impair est 19; le dernier pair, 20. Cette rue a porté, aux treizième et quatorzième siècles, les noms de *Siége-aux-Déchargeurs*, de *rue du Siége* et *du Viel-Siége-aux-Déchargeurs*.

Degrés (rue des); elle commence rue *Beauregard*, et finit *rue Cléry*, 5e arrond., Q. Bonne-Nouvelle. C'est une espèce de passage où l'on arrive par plusieurs marches ou degrés, et qui communique de la rue de *Cléry* à la rue *Beauregard*.

Degrés (rue des Grands-); elle commence rue de *Bièvre*, et finit place *Maubert*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier no impair est 15; le dernier pair, 24. Elle a porté les noms de *Saint-Bernard* et de rue *Pavée;* le premier de ces deux noms venait de sa proximité du couvent de *Saint-Bernard;* le second de la rue *Pavée*, aujourd'hui place Maubert, qu'elle prolongeait. C'est de l'escalier en pierre, appelé le *grand degré*, par

où l'on descendait à la rivière à l'endroit où est placé aujourd'hui l'égout, que cette rue a pris son dernier nom.

Degrés (rue des Petits-). Cette rue, qui aujourd'hui est bouchée, était située en face de la rue des *Rats*, 12ᵉ arrond.; Q. Saint-Jacques.

Demi-Saint (rue du); elle commence rue *Chilpéric*, et finit rue des *Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois*, 4ᵉ arrond., Q. du Louvre. En 1271, elle s'appelait *vicus qui dicitur Truncus-Bernardi*, *rue dite du Tronc-de-Bernard*; en 1300 et 1313, *Trou-Bernard*, par altération; et depuis du *Demi-Saint*, à cause d'une moitié de statue placée à l'entrée, pour en fermer le passage aux charrettes et aux bêtes de somme. Cette rue n'est aujourd'hui qu'un passage, fermé d'un côté par une grille, et de l'autre par une porte; mais elle porte toujours le nom de rue.

Denis (rue Saint-); elle commence place du *Châtelet* et rue *Pierre-à-Poissons*, et finit boulevards *Saint-Denis* et *Bonne-Nouvelle*. Nᵒˢ impairs, de 1 à 145, 4ᵉ arrond.; de 147 à 395, 5ᵉ arrond. Nᵒˢ pairs, de 2 à 4, 7ᵉ arrond.; de 6 à 408, 6ᵉ arrond. Nᵒˢ 1, 2, 3, 4 et 5 à 23, Q. du Louvre; du nᵒ 25 au nᵒ 145, Q. des Marchés; du nᵒ 147 au nᵒ 295, Q. Montorgueil; du nᵒ 297 au nᵒ 395, Q. Bonne-Nouvelle; du nᵒ 6 au nᵒ 202, Q. des Lombards; et du nᵒ 204 au nᵒ 408, Q. de la Porte-Saint-Denis. Le dernier nᵒ impair est 395; le dernier pair, 408.

Cette rue, l'une des plus anciennes et des plus longues de Paris, et peut-être la plus commerçante, a pris son nom de la ville de Saint-Denis, sur laquelle elle se dirige. La partie voisine de la rivière s'appelait dans le 13ᵉ siècle la *Sellerie de Paris*, et plus tard, la *Sellerie de la Grand'rue*, la *Grand'rue des Saints-Innocens*; dans le 14ᵉ siècle, toute la rue se nommait la *Grand'rue de Paris*, et ensuite, la *Grand'chaussée-de-M.-Saint-Denis*, la *Grand'rue Saint-Denis*. On remarque dans cette rue, au nᵒ 124, la cour Batave; au nᵒ 264, la fontaine de la rue Grenéta; au nᵒ 324, celle du Ponceau, et entre les nᵒˢ 379 et 381, la fontaine Saint-Denis, qu'alimente la pompe Notre-Dame.

« C'était, dit Saint-Foix, d'après Monstrelet, Froissard, » Malingre, Jean Chenu, Juvénal des Ursins, etc., c'était par

» la porte Saint-Denis que les rois et les reines faisaient leurs » entrées. » Toutes les rues sur leur passage, jusqu'à Notre-Dame, étaient tapissées, et ordinairement couvertes en haut avec des étoffes de soie et des draps *camelotés*. Des jets d'eaux de senteur parfumaient l'air. Le vin, l'hypocras et le lait coulaient de différentes fontaines. Les députés des six corps de marchands portaient le dais; les corps de métiers suivaient, représentant, en habits de caractère, « les sept pé-» chés mortels; les sept vertus, Foi, Espérance, Charité, Jus-» tice, Prudence, Force et Tempérance; la Mort, le Purga-» toire, l'Enfer et le Paradis, » le tout monté superbement. Il y avait, de distance en distance, des théâtres où des acteurs pantomimes, mêlés avec des chœurs de musique, représentaient des histoires de l'ancien et du nouveau Testament: « Le » sacrifice d'Abraham, le combat de David contre Goliat, l'â-» nesse de Balaam prenant la parole pour faire entendre raison » à ce prophète, des troupeaux dans un bocage avec leurs ber-» gers, à qui l'ange annonçait la naissance de notre Seigneur, » et qui chantaient le *Gloria in excelsis Deo*. » A l'entrée d'Isabelle de Bavière, il y avait à la porte aux Peintres (elle était située presque vis-à-vis la rue du *Petit-Lion*, rue *Saint-Denis*) « un ciel nu et étoilé très-richement, et Dieu par figure, » séant en sa majesté, le Père, le Fils et le Saint-Esprit; et » dans ce ciel, petits enfans de chœur chantaient moult dou-» cement, en forme d'anges; et lorsque la reine passa dans » sa litière découverte sous la porte de ce Paradis, deux » anges descendirent d'en haut, tenant en leurs mains une » très-riche couronne d'or garnie de pierres précieuses, et la » mirent moult doucement sur le chef de la reine en chan-» tant ces vers:

Dame en close entre fleurs de lis,
Reine êtes-vous de paradis,
De France, et de tout le pays!
Nous remontons en paradis.

Charles VI voulut voir cette entrée. Il dit à Savoisi, son favori: « Savoisi, je te prie que tu montes sur mon bon cheval, » et je monterai derrière toi, et nous nous habillerons de façon

» qu'on ne nous cognoisse point, et irons voir l'entrée de ma » femme... Et allèrent donc par la ville en divers lieux, et s'a- » vancèrent pour venir au Châtelet, à l'heure que la reine » passoit, où il avoit moult de peuple et grand presse, et » foison de sergens à grosses boulaies, lesquels, pour empê- » cher la presse, frappoient de côté et d'autre de leurs bou- » laies bien et fort, et le roi et Savoisi tâchoient toujours » d'approcher; et les sergens, qui ne cognoissoient point le » roi ni Savoisi, frappoient de leurs boulaies dessus, et en eut » le roi plusieurs horions sur les épaules bien assis; et le soir, » en présence des dames et demoiselles, fut la chose récitée, » et on commença d'en bien farcer, et le roi même se farçoit » des horions qu'il avoit reçus. » Le lendemain, les bourgeois de Paris, suivant l'usage, portèrent à Charles VI de magnifiques présens, et s'étant mis à genoux, lui dirent : « Très- » chier et noble Sire, vos bourgeois de la ville de Paris vous » présentent ces joyaux. » C'étaient des vases d'or : « Grand » merci, bonnes gens, » leur répondit-il, « ils sont biaux et » riches. » Ils allèrent ensuite chez la reine, à qui un *ours* et une *licorne* présentèrent de leur part des présens encore plus riches.

Dans ces temps-là, remarque Saint-Foix, rien ne paraissait si ingénieux que ces mascarades, et ce n'est pas la première et la dernière cérémonie où les villes ont choisi des animaux pour leurs députés.

A l'entrée de Louis XI, en 1461, on imagina un spectacle très-agréable : « Devant la fontaine du Ponceau, » dit Malingre, « étoient plusieurs belles filles en sirènes, toutes nues » lesquelles, en faisant voir leur beau sein, chantoient de pe- » tits motets et bergerettes. » Il paraît qu'à l'entrée de la reine Anne de Bretagne, on poussa l'attention jusqu'à placer, de distance en distance, de petites troupes de dix ou douze personnes, avec des pots de chambre pour les dames et demoiselles du cortége qui se trouveraient pressées de quelques besoins. A toutes ces cérémonies, le cri de joie et d'acclamation n'était pas *vive le Roi*, mais *Noël, Noël*.

Denis-Faubourg-Saint-Antoine (rue Saint-); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Antoine*, et finit rue de *Mon-*

treuil, 8e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Antoine. Il n'y a qu'un n° impair, 1; le dernier pair est 8. Cette rue s'appelait autrefois du *Trône;* elle conduit en effet à la place du *Trône*. Nous ignorons l'étymologie de son nom nouveau, qu'elle ne porte que depuis trente ans.

Denis (rue Basse-Porte-Saint-); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Denis*, et finit rue *Hauteville*, 3e arrond., Q. du Faubourg-Poissonnière. Le côté des nos impairs est formé par le boulevard Bonne-Nouvelle. Le dernier n° pair est 30. Elle est ainsi nommée à cause de sa position au bas du boulevard et de sa proximité de la porte Saint-Denis. Elle s'est appelée autrefois *Basse-Villeneuve*, *Neuve-des-Filles-Dieu* et des *Fossés-Saint-Denis*.

Denis (rue à l'Abbé-Saint-), *voyez* rue des *Grands-Augustins*.

Denis (la Grand'chaussiée de M. Saint-), *voyez* rue *Saint-Denis*.

Denis (rue du Chemin-Saint-), *voyez* rue *Saint-Maur*.

Denis (rue du Collége-Saint-), *voyez* rue des *Grands-Augustins*.

Denis (rue des Écoliers-Saint-), *voyez* rue des *Grands-Augustius*.

Denis (rue du Faubourg-Saint-); elle commence rues *Basse-Porte-Saint-Denis* et *Neuve-d'Orléans*, et finit barrière *Saint-Denis*. Nos impairs, 3e arrond., Q. du Faubourg-Poissonnière; nos pairs, 5e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Denis. Le dernier n° impair est 193; le dernier pair, 214. Cette rue doit son nom à la rue qu'elle prolonge et au faubourg qu'elle traverse. Autrefois, la partie située depuis Saint-Lazare jusqu'à la barrière, s'appelait *Faubourg-Saint-Lazare*. Un terrain, nommé *Gloire*, lui avait aussi donné le nom de *Faubourg-de-Gloire*. On remarque, entre les nos 114 et 116, la fontaine *Saint-Lazare;* et au n° 117, la prison du même nom. C'est dans cette rue qu'est situé l'*hospice Dubois*.

Denis (rue des Fossés-Saint-), *voyez* rue *Basse-Porte-Saint-Denis*.

Denis (rue Neuve-Saint-); elle commence rue *Saint-Martin*, et finit rue *Saint-Denis*, 6e arrond., Q. de la Porte-

Saint-Denis. Le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 42. Cette rue s'appela, jusqu'au milieu du 17e siècle, des *Deux-Portes*, parce que, sous Charles IX, la porte Saint-Denis et la porte Saint-Martin furent placées à ses deux extrémités.

Denis-de-la-Chartre (rue de la Place-Saint-), *voyez* rue de la *Lanterne-en-la-Cité*.

Denis-de-la-Chartre (rues Saint et Neuve-Saint-), *voyez* rue du *Haut-Moulin-en-la-Cité*.

Denis-de-la-Chartre (rue au Chevet-Saint-), *voyez* rue *Glatigny*.

Denis (rue devant la croix Saint-), *voyez* rue de la *Lanterne-en-la-Cité*.

Denis-le-Coffrier (rue) *voyez* rue *Tiquetonne*.

Dentelle (rue de la), *voyez* rue de la *Lanterne-des-Arcis*.

Dernetal (rue), *voyez* rue *Grenéta*.

Dervillé (rue); elle commence rue du *Champ-de-l'Alouette*, et finit rue des *Filles-Anglaises*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel. Elle s'appelait autrefois rue des *Filles-Anglaises*, du couvent de ce nom qui en était voisin. Son nom nouveau lui vient d'un riche propriétaire qui y demeurait au milieu du 18e siècle.

Desaix (rue); elle commence avenue *Suffren*, et finit barrière de *Grenelle*, 10e arrond., Q. des Invalides. C'est une rue nouvelle et dont la plupart des maisons sont encore à construire; elle porte le nom de l'illustre Desaix, tué à la bataille de Marengo, le 14 juin 1800.

Descartes (rue); elle commence rue de la *Montagne-Sainte-Geneviève*, et finit rues de *Fourcy* et des *Fossés-St.-Victor*, 12e arrond.; du n° 1 à 15, ainsi que tous les n°s pairs, Q. Saint-Jacques; du n° 17 à 53, Q. du Jardin-du-Roi; le dernier n° impair est 53, le dernier pair, 52. Elle s'appelait anciennement rue *Bordet*, du nom de Pierre de *Bordelles*, qui y demeurait au treizième siècle, et qui avait aussi donné son nom à la Porte-Saint-Marceau, dite porte *Bordet*, *Bourdet*, *Bourdelle* et *Bordelle*, ainsi que la rue. Guillot nomme cette rue, *rue de la Porte-Saint-Marcel*. C'est en 1813 qu'elle prit le nom du célèbre René Descartes. On remarquait autrefois dans cette rue

l'hôtel de Bavière, situé à l'endroit où nous voyons aujourd'hui la *cour de Bavière* (*V.* cet article); et ceux de l'évêque d'Orléans, de Bourbon et de Tournay.

Diamans (rue des Cinq-), elle commence rue des *Lombards*, et finit rue *Aubry-le-Boucher*, 6e arrond., Q. des Lombards; le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 26. Elle est ainsi nommée de l'enseigne d'une maison. Autrefois elle a porté successivement les noms de *Corrigia*, *Corrigiaria*, *Coureérie*, *Conréerie*, *Couroierie*, *Courouerie*, *de la Corroierie*, et *de la Vieille-Courroirie*, parce qu'elle était habitée par des corroyeurs.

Diane (rue), *voyez* rue des *Trois-Pavillons*.

Dieu-Bouliz (rue du), *voyez* rue des *Billettes*.

Dix-Huit (rue des), *voyez* rue de *Venise en la Cité*.

Doctrine-Chrétienne (rue des Pères-de-la), *voyez* rue des *Fossés-Saint-Victor*.

Dominique-Saint-Germain et *du Gros-Caillou* (rue); elle commence rue des *Sts.-Pères*, et finit avenue *La Bourdonnaie*, 10e arrond.; du n° 1 au n° 91 et du n° 2 au n° 92, Q. du Faubourg-St.-Germain; du n° 91 au n° 111, et du n° 94 au n° 108, ainsi que tous les numéros qui commencent à l'esplanade des Invalides, où cette rue prend le nom de rue *Saint-Dominique-Gros-Caillou*, Q. des Invalides. Les numéros de cette rue se divisent en deux séries; la première va de la rue des *Saints-Pères* jusqu'à l'esplanade des *Invalides*, et la seconde depuis cette esplanade jusqu'à l'avenue La Bourdonnaie. Le dernier numéro impair de la 1re série est 111; le dernier impair de la 2e série, 81; le dernier numéro pair de la 1re série est 108; le dernier pair de la 2e série, 94.

Ce n'était au 15e siècle que le chemin aux *Vaches*, ainsi nommé parce qu'il conduisait aux pâturages de la plaine de Grenelle et du Pré-aux-Clercs. On l'appelait aussi chemin de la *Justice*, parce que la juridiction féodale de l'abbaye Saint-Germain siégeait à l'extrémité de ce chemin. Établis en 1631, les Dominicains firent placer en 1643, aux deux extrémités de ce chemin, cette inscription : *rue Saint-Dominique, jadis des Vaches*. Cette rue a peu d'ateliers et de magasins et beaucoup d'hôtels. Nous indiquerons les principaux. Matignon, au n° 11; Delagues, au n° 33; de la Tremouille, au n° 63, occupé par les

bureaux du génie et des fortifications; de Guerchy, au n° 65; Daguesseau, appartenant au général Legrand; de Poitiers, au n° 73; Deligerac, au n° 87, où demeurait feu le docteur Corvisart, qui fut premier médecin de l'empereur Napoléon; au n° 93, de Châlais-Périgord; au n° 95, de Seignelay; au n° 103, du général Valter; au n° 107, du prince d'Eckmülh; au n° 104, de Mirepoix; de Caraman, au n° 100; l'hôtel n°s 88 et 90 a appartenu à madame Lætitia, mère de l'empereur Napoléon. L'hôtel n° 82 est occupé par les bureaux de la guerre. De Broglie, aux n°s 70 et 72, appartenant au comte Chaptal; 58, 60 et 62, au duc d'Orléans; de Valmy, au n° 104; au n° 52, de Barras. L'hôtel Monaco, n° 107, qui depuis appartint au maréchal prince d'Eckmülh, a été long-temps la résidence des ambassadeurs de la Porte-Ottomane. Sa vue nous rappelle la fameuse ambassade présentée à Louis XIV, au nom du roi de Perse. Son entrée fut magnifique; le trésor royal payait mille francs par jour pour l'entretien de son excellence, qui avait aussi son sérail. Cet ambassadeur prétendu n'était qu'un jésuite portugais : ses confrères de France avaient imaginé cette comédie pour amuser l'orgueil de Louis XIV. La pièce finie, le premier acteur disparut, sans qu'on en ait jamais entendu parler. Cette rue fut le théâtre d'un *événement* à la *Gil-Blas* en 1768. Un homme se présente, suivi d'une escorte et d'un greffier, au domicile d'un bourgeois, absent depuis quelques jours; il annonce, à la vieille gouvernante, que son maître est mort, et qu'il va mettre les scellés. Il procède; le greffier écrit; la gouvernante est établie gardienne de tout, excepté dix-huit mille francs en or, dont on lui donne un reçu. Le maître, qu'on avait dit mort, revient; tout se découvre : le commissaire de police, son greffier, l'escorte, n'étaient qu'une bande de filoux.

Dominique-d'Enfer (rue Saint-); elle commence rue *Saint-Jacques*, et finit rue d'*Enfer*; n°s impairs, 12e arrond., Q. de l'Observatoire; n°s pairs, 11e arrond., Q. de la Sorbonne; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 20. Les *Dominicains*, dit *Jacobins*, avaient un clos de vignes entre les portes Saint-Marcel et Saint-Jacques, où l'on perça plusieurs rues, dont

la principale fut celle de *Saint-Dominique*, qui doit son nom au fondateur de l'inquisition.

Doré (rue); elle commence rue *Saint-Louis*, et finit rue *Saint-Gervais*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 10. Elle a porté les noms de *rue Saint-François* et *rue Françoise*. Un *buste doré*, de Louis XIII, placé à l'une de ses extrémités, lui fit donner le nom de rue du *Roi-Doré*; depuis 1792, elle n'a conservé que celui de *Doré*.

Doyenné (rue du); elle n'existe plus, ainsi que l'impasse qui portait le même nom; ils étaient situés entre les rues des *Orties*, du *Louvre* et *Saint-Thomas-du-Louvre*. Ils avaient été ainsi nommés parce qu'on les avait ouverts au milieu de la maison et de la cour du doyen de Saint-Thomas. Le projet de réunion du palais des Tuileries et du Louvre a nécessité la destruction de la rue et de l'impasse.

Dragon (rue du); elle commence rue *Taranne*, et finit rues de *Grenelle* et du *Four-Saint-Germain*, 10e arrond., Q. de la Monnaie; le dernier n° impair est 37; le dernier pair, 44. Cette rue s'appelait anciennement rue du *Sépulchre*, à cause d'une maison nommée le *Petit-Sépulchre*, située à côté de l'hôtel de Taranne, laquelle avait appartenue aux chanoines du Saint-Sépulcre. On lui donna, en 1806, le nom qu'elle porte encore, à cause de la *cour du Dragon*, qui y est située. (*Voyez* ce dernier article.)

Draperie (rue de la Vieille-); elle commence rues de la *Juiverie* et de la *Lanterne*, et finit place du *Palais de Justice*, 9e arrond., Q. de la Cité; le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 32. Elle tire son nom des drapiers que Philippe-Auguste y établit après qu'il en eut chassé les Juifs, en 1183, ce qui la fit appeler *Judœaria Pannificorum*; depuis elle s'est nommée successivement la *Draperie*, *la Viez-Draperie*, et enfin *rue de la Vieille-Draperie*. C'était au coin de cette rue qu'était la maison du père de Jean Châtel. (*Voyez* PALAIS-DE-JUSTICE.)

Droits-de-l'Homme (rue des); *voyez* rue du *Roi-de-Sicile*.

Dubois (rue); *voyez* rue de *la Boyauterie*.

Dugay-Trouin (rue); elle commence rue de *Fleurus*, et finit rue de l'*Ouest*, 11e arrond., Q. du Luxembourg. Cette rue, qui doit son nom à l'un des plus grands hommes de mer qu'ait

enfantés la France, fut percée, il y a vingt à vingt-cinq ans, sur un terrain qui dépendait autrefois du jardin du Luxembourg.

Duphot (rue); elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit boulevard de la *Madeleine*, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 24. Elle a été ouverte il y a douze ans environ, sur l'emplacement de l'ancien couvent des Filles-de-la-Conception. Elle a été ainsi nommée en mémoire du général Duphot, né à Lyon, et assassiné à Rome, en 1797, en volant au secours de Joseph Bonaparte, ambassadeur de la république française auprès du Saint-Siége, que menaçait un attroupement. Il devait épouser sous peu de jours une des sœurs de Bonaparte, alors général en chef de l'armée d'Italie. Aux talens d'un grand général, le jeune Duphot réunissait les qualités les plus aimables, une intrépidité héroïque, et on lui doit une hymne civique, pleine de verve et de belles pensées, et dont Lays composa la musique.

Dupleix (rue); elle commence rue *Kléber*, et finit place *Dupleix*, 10e arrond., Q. des Invalides. Cette rue a été percée il y a dix ans sur le territoire de Grenelle. Elle porte le nom du fameux rival de La Bourdonnaie dans l'Inde, le marquis Dupleix.

Dupont (rue); elle commence rue *Basse-Saint-Pierre*, et finit rue de *Chaillot*, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées. Cette rue n'a pas de nos; elle doit sans doute son nom à quelque riche particulier.

Dupuis (rue); cette rue, nouvellement percée, communique de l'*enclos du Temple* à la rue de *Vendôme*, 6e arrond., Q. du Temple.

Duras (rue); elle commence rue du *Faubourg-St.-Honoré*, et finit rue du *Marché*, 1er arrond., Q. du Roule; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 10. Elle doit son nom à l'hôtel de Duras, près duquel elle est située.

Durnstein (rue), *voyez* rue de l'*Echaudé*.

Duverger (rue Henry-) et rue *Duverger*, *voyez* rue du *Pot-de-Fer Saint-Sulpice*.

E

Echarpe (rue de l'); elle commence place *Royale*, et finit rues *Saint-Louis* et de *l'Egout*, 8ᵉ arrond., Q. du Marais; il n'y a qu'un nº impair, 1; le dernier nº pair est 4. Son nom lui vient d'une enseigne de *l'Echarpe-Blanche*, et elle fut d'abord appelée rue de l'*Echarpe-Blanche*. Jusqu'en 1636 elle fut nommée rue d'*Henri IV*.

Echarpe-Blanche (rue de l'), *voyez* rue de l'*Echarpe*.

Echaudé-au-Marais (rue de l'); elle commence rue de *Poitou*, et finit rue *Vieille-du-Temple*, 7ᵉ arrond., Q. du Mont-de-Piété; il n'y a qu'un seul nº impair, 1, et un seul nº pair, 2. Selon Jaillot, on appelait *Echaudé* une île de maisons en forme triangulaire qui donne sur trois rues. Cette rue a donc été ainsi nommée à cause de sa position.

Echaudé-Saint-Germain (rue de l'); elle commence rue de *Seine-Saint-Germain*, et finit rue *Sainte-Marguerite*, 10ᵉ arrond., Q. de la Monnaie; le dernier numéro impair est 29; le dernier pair, 24. En 1541, on la connaissait sous le nom de *ruelle qui va du guichet de l'Abbaye à la rue de Seine*; en 1549, sous celui de *ruelle qui descend de l'Abbaye à la rue de Seine*; elle prit ensuite le nom de *cul-de-sac du Guichet*, et enfin de rue de l'*Echaudé*, par la même raison que la rue précédente. On l'appela en 1806 rue *Durnstein*, en mémoire de la victoire remportée par les Français sur les Autrichiens, le 11 novembre de l'année précédente. En 1814, elle reprit son ancien nom.

Echaudé (rue de l'), *voyez* rues *Lenoir* et *Saint-Louis-Saint-Honoré*.

Echelle (rue de l'); elle commence rue de *Rivoli*, et finit rue *Saint-Honoré*, 1ᵉʳ arrond., Q. des Tuileries; le dernier numéro impair est 13; le dernier pair, 10. Son nom lui vient probablement d'une *échelle patibulaire*, marque de haute justice, située en cet endroit. La barrière des Sergens du For-l'Evêque fut long-temps placée au coin de cette rue. Au coin de cette rue et de la rue Saint-Louis est la fontaine du *Diable*. (*V*. ce mot.)

Echelle-du-Temple (rue de l'), *voyez* rue des *Vieilles-Haudriettes* et des *Quatre-Fils*.

Echiquier (rue de l'); elle commence rue du *Faubourg-St.-Denis*, et finit rue du *Faubourg-Poissonnière*, 3e arrond., Q. du Faubourg-Poissonnière; le dernier no impair est 41; le dernier pair, 48. Elle doit son nom à une maison dite de l'*Echiquier*. Elle fut percée en 1785, sur un terrain qui appartenait aux Filles-Dieu.

Ecole (rue de l'), *voyez* rue du *Fouarre*.

Ecole-de-Médecine (rue de l'); elle commence rue de la *Harpe*, et finit carrefour de l'*Odéon* et rue des *Fossés-Saint-Germain-des-Prés*, 11e arrond., Q. de l'École-de-Médecine; le dernier n° impair est 39; le dernier pair, 38.

C'était en 1300 la rue des *Cordèles* (Cordeliers); leur couvent en occupait une partie. Elle est indiquée en 1304 sous le nom de *Saint-Côme et Saint-Damien*, dont l'église était située au coin de cette rue et de la rue de *la Harpe*. On l'appelait aussi rue *Saint-Germain*, parce qu'elle aboutissait à la porte Saint-Germain, abattue en 1672. En 1790, elle prit le nom d'*École-de-Médecine*, en 1793 celui de *Marat*. La fontaine Saint-Côme, adossée à la maison n° 1, étant devenue inutile depuis l'érection de la nouvelle fontaine élevée en face de l'École-de-Médecine en 1805 et 1806, a été supprimée. Le couvent des Cordeliers occupait une grande partie de cette rue. Il a été converti en maisons particulières et en hospice.

En 1502, Gilles Dauphin, général des Cordeliers, en reconnaissance des bienfaits que son ordre avait reçus du parlement, accorda aux présidens, conseillers et greffiers, la permission de se faire enterrer en habit de cordeliers. L'année suivante, il accorda le même privilége au prévôt des marchands, aux échevins et autres principaux officiers du corps municipal de Paris. Cette faveur avait alors son prix. On était persuadé que chaque année Saint-François descendait en purgatoire pour en tirer les ames de ceux qui étaient morts dans l'habit de son ordre.

L'Étoile rapporte qu'en 1577, une fort belle fille s'étant introduite dans ce couvent, déguisée en homme, y resta pendant dix ou douze ans, sous le nom de *frère Antoine*. Elle servait spécialement frère *Jacques Besson*, qu'on appelait l'enfant de Pa-

ris ou le Cordelier aux belles mains. La belle récluse fut découverte et condamnée au fouet. Les RR. PP. affirmèrent qu'ils ignoraient son sexe, et ils furent crus sur parole.

Ecorcherie (rue de l'), *voyez* rues des *Mauvais-Garçons-Saint-Germain*, de la *Vieille-Lanterne*, de la *Tannerie*, et quai *Malaquai*.

Ecosse (rue d'); elle commence rue *Saint-Hilaire*, et finit rue du *Four*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier numéro impair est 9; le dernier pair, 8. Au 14e siècle elle s'appelait rue du *Chaudron*, à cause d'une enseigne. Nous ignorons pourquoi elle porte le nom d'*Ecosse;* mais un des historiens de Paris a peut-être eu raison de croire qu'elle le tenait de sa proximité du collége des *Ecossais*, qui, avant l'an 1662, était situé rue des *Amandiers*.

Ecouffes (rue des); elle commence rue du *Roi-de-Sicile*, et finit rue des *Rosiers*, 7e arrond., Q. du Marché-Saint-Jean; le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 28. Elle a porté successivement les noms de rue de l'*Ecofle*, de l'*Escoufle*, des *Escoufles*, des *Escofles*, des *Escloffes* et des *Ecousses*. On appelait *Escoffle* un vêtement de cuir; et *Escofles* un oiseau de proie; c'est probablement de l'un de ces deux mots que cette rue a pris son nom.

Ecrivains (rue des); elle commence rue des *Arcis* et place *Saint-Jacques-la-Boucherie*, et finit rues de la *Vieille-Monnaie* et de la *Savonnerie*, 6e arrond., Q. des Lombards; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 30. Elle se nommait d'abord rue *Commune*. On appelait la *Pierre-au-Lait* la partie située entre la rue de la *Savonnerie* et celle du *Crucifix*. Au 15e siècle, cette rue fut nommée des *Ecrivains*, parce que plusieurs écrivains publics vinrent s'y établir dans des petites échoppes près de l'église Saint-Jacques-la-Boucherie. Au coin de cette rue et de la rue *Marivaux*, était la maison où demeurait Nicolas Flamel, dont nous avons parlé ailleurs. (*V*. ÉGLISE SAINT-JACQUES-LA-BOUCHERIE.)

Ecrivains (rue des), *voyez* rue de la *Parcheminerie*.

Ecuries (rue des Petites-); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Denis*, et finit rue du *Faubourg-Poissonnière*, 3e ar-

rond., Q. du Faubourg-Poissonnière; le dernier n° impair est 55; le dernier pair, 50. Cette rue, ouverte en 1782, a pris son nom des petites écuries du roi qui y étaient situées au coin de la rue du *Faubourg-Saint-Denis*.

Ecus (rue des Deux-); elle commence rue des *Prouvaires*, et finit rues de *Grenelle* et *Mercier;* du n° 1 à 11, et de 2 à 10, 3e arrond., Q. Saint-Eustache; de 13 à 35, et de 12 à 48, 4e arrond., Q. de la Banque-de-France; le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 48. Elle doit son nom à une enseigne. Au 15e siècle, depuis la rue des *Prouvaires* jusqu'à celle des *Vieilles-Étuves*, elle se nommait rue *Traveraine*, *Traversane* et *Traversine;* et depuis la rue des *Vieilles-Étuves* jusqu'à la rue d'*Orléans*, rue de la *Hache* et des *Deux-Haches*. La partie qui s'étend depuis la rue d'*Orléans* jusqu'à la rue de *Grenelle* ne fut ouverte qu'à la fin du 16e siècle.

Egalité (rue de l'), *voyez* rue *Condé*.

Egalité (rue Neuve-), *voyez* rue *Bourbon-Villeneuve*.

Eglise (rue de l'); elle commence rue *Saint-Dominique-Gros-Caillou*, et finit rue de *Grenelle-Gros-Caillou*, 10e arrond., Q. des Invalides; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 6. Cette rue s'est appelée ainsi parce qu'elle conduisait à l'église Saint-Pierre qui n'existe plus. Auparavant elle se nommait rue *Neuve*.

Eglises (rue des Deux-); elle commence rue *Saint-Jacques*, et finit rue d'*Enfer*, 12e arrond., Q. de l'Observatoire; un seul n° impair; le dernier n° pair est 10. Elle s'appelle ainsi parce qu'elle est située entre l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas et l'église Saint-Magloire. C'était, il y a douze à quatorze ans, un passage qu'on fermait la nuit; dans le seizième siècle, c'était la ruelle *Saint-Jacques-du-Haut-Pas*, et ensuite la ruelle du *Cimetière*, parce qu'elle conduisait à un cimetière qui existait alors.

Egout-Sainte-Catherine (rue de l'); elle commence rue *Saint-Antoine*, et finit rue *Neuve-Sainte-Catherine* et de l'*Echarpe*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 18. Elle prend son nom d'un égout qui avait été ouvert sur le terrain de *Sainte-Catherine-du-Val-des-Eco-*

liers. Maintenant encore les eaux de la rue *Saint-Antoine* viennent se jeter dans un égout situé dans cette rue.

Egout-Saint-Germain (rue de l'); elle commence rue *Sainte-Marguerite* et carrefour Saint-Benoît, et finit rue du *Four*, 10e arrond., Q. de la Monnaie; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 10. Elle doit son nom à l'égoût que l'on y voit; elle a porté successivement les noms de rue *Forestier*, de la *Courtille* et de *Tarennes*.

Egout (rue de l'), *voyez* rues *Saint-Benoît-Saint-Germain*, des *Sansonnets*, *Saint-Louis*, du *Cadran* et du *Ponceau*.

Egout-Gaillon (rue de l'), *voyez* rue de la *Chaussée-d'Antin*.

Egout-Saint-Nicolas (rue de l'), *voyez* rue *Saint-Nicolas*.

Egout-du-Temple (rue de l'), *voyez* rue *Vieille-du-Temple*.

Egyptienne-de-Blois (rue de l'), *voyez* rue de la *Jussienne*.

Elisabeth (rue Sainte-); elle commence rue des *Fontaines*, et finit rue *Neuve-Saint-Laurent*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs. C'est une rue nouvelle; elle doit son nom à l'église *Sainte-Elisabeth*, dont elle est voisine.

Eloi (rue Saint-); elle commence rue de la *Vieille-Draperie*, et finit rue de la *Calandre*, 9e arrond., Q. de la Cité; le dernier n° impair est 29; e dernier pair, 28. Elle est ainsi nommée parce qu'elle fut ouverte ur une partie de l'église et du chœur du monastère que fit bâtir *Saint-Eloi*, orfèvre et trésorier du roi Dagobert Ier. En 1280, elle portait les noms de *Cavateria*, de la *Chavaterie*, de la *Caveterie*, et ensuite de la *Saveterie* et de la *Savaterie*.

Elysées (rue des Champs-), *voyez Champs-Elysées*.

Emauri-de-Roissi (rue), *voyez* rue *Ogniard*.

Enfans-Rouges (rue des); elle commence rues *Pastourelle* et d'*Anjou-au-Marais*, et finit rues *Portefoin* et *Molay*, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 10. Elle portait anciennement le nom de la rue du *Chantier-du-Temple*, dont elle faisait la prolongation. Elle doit le nom qu'elle porte maintenant à l'hôpital des *Enfans-Rouges*, en face duquel elle aboutissait, et qui était situé sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui la rue *Molay*.

Enfans-Rouges (rue des), *voyez* rue *Portefoin*.

Enfer (rue d'); elle commence place *Saint-Michel* et rue des *Francs-Bourgeois*, et finit barrière d'*Enfer*; nos impairs de 1 à 13, et nos pairs de 2 à 30, 11e arrond., Q. de la Sorbonne; nos impairs de 15 à 109, et nos pairs de 32 à 104, 12e arrond., Q. de l'Observatoire; le dernier no impair est 109; le dernier pair, 104.

Cette rue, avant de recevoir le dernier nom qu'elle porte aujourd'hui, s'est appelée successivement chemin d'*Issy*, chemin de *Vanvres*, parce qu'on le suivait probablement alors pour aller aux villages d'*Issy* et de *Vanvres*; de rue *Vauvert*, chemin *Vauvert*, parce qu'elle conduisait au château de *Vauvert*, occupé depuis par les *Chartreux* qui plus tard firent prendre à cette rue le nom de rue des *Chartreux*, de rue de la *Porte-Gibart*, rue *Saint-Michel*, rue du *Faubourg-Saint-Michel*, parce qu'elle commençait à la *Porte-Saint-Michel*, autrefois *Gibart*. (*Voyez*, pour l'étymologie du dernier nom de cette rue, *Chartreux* (couvent des) et *Enfer* (porte d').

Enfer (rue d'), *voyez* rues *Bleue*, *Richer*, *Basse-des-Ursins* et quai de la *Cité*.

Enghien (rue d'); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Denis*, et finit rue du *Faubourg-Poissonnière*, 3e arrond., Q. du Faubourg-Poissonnière; le dernier no impair est 41; le dernier pair, 22. Le duc d'Enghien, fils du duc de Bourbon aujourd'hui vivant, a donné son nom à cette rue, ouverte en 1772. On ne commença d'y bâtir qu'en 1785. Dans le cours de la révolution, elle prit le nom de l'abbé de *Mably*; elle le quitta en 1815 pour reprendre son ancien nom.

Engronerie (rue de l'), *voyez* rue *Grosnière*.

Enlumineurs (rue des), *voyez* rue *Boutebrie*.

Epée-de-Bois (rue de l'); elle commence rue *Gracieuse*, et finit rue *Mouffetard*, 12e arrond.; nos impairs, Q. Saint-Marcel; nos pairs, Q. du Jardin-du-Roi; le dernier no impair est 11; le dernier pair, 6. Elle a pris son nom d'une enseigne. On la trouve sur quelques anciens plans sous le nom de rue du *Petit-Champ*.

Eperon (rue de l'); elle commence rue *Saint-André-des-Arts*, et finit rue du *Jardinet*, 11e arrond., Q. de l'Ecole-de-

Médecine; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 10. Elle a porté les noms de *Gougain*, *Gaugain*, *Cauvain*, *Gougan*, *Gougand*, *Gorigand*, *Chaperon*, *Chapron*, *Chapon*. Elle tient son dernier nom d'une enseigne.

Epine (rue Jean-de-l'); elle commence rue de la *Vannerie* et place de l'*Hôtel-de-Ville*, et finit rues de la *Coutellerie* et de la *Tixéranderie*, 7e arrond., Q. des Arcis; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 24. Quelques-uns ont pensé qu'elle a pris son nom de *Jean-de-l'Epine*, greffier-criminel du parlement en 1416; cependant elle portait déjà ce nom en 1284.

Erembourg ou *Erembourc-de-Brie* (rue), *voyez* rue *Boutebrie*.

Erembourg-la-Trefilière (rue), *voyez* rue de *Venise*.

Erfurth (rue d'); elle commence rue *Childebert*, et finit rue *Sainte-Marguerite*, 10e arrond., Q. de la Monnaie; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 6. Cette rue fut ouverte en 1715; jusqu'en 1805 elle porta le nom de *Petite-rue-Sainte-Marguerite*. Son nom actuel lui fut donné en mémoire de la capitulation d'*Erfurth*.

Ermeline-Boiliaue (rue), *voyez* impasse *Putigneux*.

Errancis (rue des), *voyez* rue du *Rocher*.

Escarcuissons (rue des), *voyez* rue des *Cargaisons*.

Escoufles, *Escofles*, *Escoffles* (rue des), *voyez* rue des *Ecouffes*.

Escuillerie (rue de l'), *voyez* rue de l'*Aiguillerie*.

Escullerie (rue de l'), *voyez* impasse *Saint-Faron*.

Escureul (rue de l'), *voyez* rue du *Jardinet*.

Escureux (rue des), *voyez* rue du *Jardinet*.

Espagne (rue d'), *voyez* rue *Jean-Beausire*.

Espaulard (rue), *voyez* rue *Pierre-au-Lard*.

Esprit (rue du Saint-), *voyez* rue des *Vieilles-Garnisons*.

Essai (rue de l'); elle commence au *Marché-aux-Chevaux*, et finit rue *Poliveau*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel; il n'y a pas de nos impairs; le dernier n° pair est 14. Cette rue se nomme ainsi parce que l'on y fait l'*essai* des chevaux que l'on achète au marché. Autrefois elle se nommait rue *Maquignone*.

Est (rue de l'); elle commence rue d'*Enfer*, et finit boule-

vard du Mont-Parnasse ; côté de l'est, 12e arrond., Q. de l'Observatoire ; côté de l'ouest, 11e arrond., Q. du Luxembourg. Cette rue doit son nom à sa position par rapport au jardin du Luxembourg. On l'appela d'abord rue du *Levant*.

Estable-du-Cloître (rue de l'), *voyez* rue *Taillepain*.

Estampes (rue Pierre, Perriau, Perrot, Perreau d'), *voyez* rue des *Singes*.

Estrapade (rue de la Vieille-) ; elle commence rues *Neuve-Sainte-Geneviève* et *Fourcy*, et finit place de l'*Estrapade*, 12e arrond. ; nos impairs, Q. de l'Observatoire ; nos pairs, Q. Saint-Jacques ; le dernier no impair est 29, ; le dernier pair, 4.

Bâtie sur l'emplacement de l'enceinte de Philippe-Auguste, elle prit d'abord le nom de *Fossés Saint-Marcel*. Elle doit le nom de l'Estrapade à un supplice barbare infligé aux soldats. Comme nous l'avons dit ailleurs, ce supplice consistait à lier les mains du condamné derrière le dos, et à l'élever à une certaine hauteur, d'où on le laissait tomber près de terre. Cette terrible secousse lui disloquait les bras. Ce ne fut que lors de la construction de la nouvelle église Sainte-Geneviève que cette place cessa d'être le théâtre de ces exécutions.

C'est dans cette rue que demeurait l'ingénieuse Biheron, qui, sans maître, était parvenue à composer avec une pâte de sa composition toutes les pièces d'un système complet d'anatomie. Les savans, les princes étrangers allaient admirer ces chefs-d'œuvre. L'étude de l'anatomie fut la passion de toute sa vie ; elle était d'ailleurs très-pieuse. Elle avait cinquante ans quand elle parut à l'Académie des sciences, devant les princes de Suède ; on admirait ses talens. Elle vécut sans éclat ; son revenu n'excédait pas 1200 fr. Elle n'eut point de pension, point de protecteur. Les mémoires du temps ajoutent qu'elle n'était ni jeune ni jolie.

Le modeste logement qu'elle occupait à l'Estrapade avait été celui de Diderot, dont la tête, vraiment encyclopédique, semblait réunir toutes les connaissances humaines. Lui seul avait pu concevoir le projet d'en exposer les élémens dans un seul ouvrage, et il l'a exécuté. Les dix derniers volumes ont été mutilés par son libraire, et c'est encore le plus important ou-

vrage connu qui ait paru depuis l'invention de l'imprimerie.

C'était aussi dans cette rue que se réunissait une assemblée secrète de convulsionnaires, dans la maison de François de Preauval, mousquetaire. Elle était présidée par Marie Chapelle, dit *Frère Jacob*, ancien directeur des fermes de Bretagne. Le mousquetaire fut conduit, le 15 octobre 1758, à Saint-Lazare, et l'année suivante Marie Chapelle fut enfermé à la Bastille.

Etienne (rue); elle commence rue *Boucher*, et finit rue *Béthisy*, 4e arrond., Q. du Louvre; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 6. Cette rue, à laquelle un échevin a donné son nom, fut ouverte, douze ou quinze ans avant la révolution, sur l'emplacement de l'ancien hôtel des Monnaies.

Etienne-des-Grès (rue Saint-); elle commence place *Sainte-Geneviève*, et finit rue *Saint-Jacques.*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 18. Vers le milieu du treizième siècle, on la nommait *rue par où l'on va de l'église Sainte-Geneviève à celle Saint-Étienne;* ensuite *rue des Grès*. Elle doit le nom qui lui est resté à l'église *Saint-Étienne-des-Grès* qui y était située.

Etienne-des-Grès (Grand'rue-Saint), *voyez* rue *Saint-Jacques.*

Etienne (rue Saint-), *voyez* rue *Saint-Sébastien.*

Etienne-Saint-Marcel (rue Neuve-Saint-); elle commence rue *Copeau*, et finit rue *Contrescarpe*, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi; le dernier n° impair est 35; le dernier pair, 20. Elle a porté anciennement le nom de *Chemin-du-Moulin-à-vent*, de *Puits-de-Fer*, de *Tiron*, et des *Morfondus*, à cause d'un *moulin*, d'un *puits public*, du *Clos-Tiron*, et d'une maison dite des *Morfondus* ou *Réchauffés*. L'église Saint-Etienne-du-Mont lui a donné son nom, et on y a ajouté *Neuve* pour la distinguer d'une autre rue *Saint-Etienne* qui traversait autrefois la rue des Postes et qui n'existe plus.

Etienne (rue Saint-) et *Neuve-Saint-Etienne*, *voyez* impasse des *Vignes*.

Etienne-Bonne-Nouvelle (rue Neuve-Saint-); elle commence rue *Beauregard*, et finit boulevard *Bonne-Nouvelle*, 5e arrond.; Q. Bonne-Nouvelle; le dernier n° impair est 17; le dernier pair, 18. Tout le quartier dans lequel est située cette

rue fut rebâti en 1630, et prit le nom de *Ville-Neuve;* cette rue s'appela d'abord rue *Saint-Etienne-à-la-Ville-Neuve.*

Etienne-à-la-Ville-Neuve (rue Saint-), *voyez* l'article précédent.

Etoile (rue de l'); elle commence quais des *Ormes* et *Saint-Paul,* et finit rues des *Barrés* et de la *Mortellerie*, 9e arrond., Q. de l'Arsenal; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 8. Cette rue doit son nom à une maison appelée le *Château de l'Etoile.* Elle a porté auparavant le nom de la rue des *Barrés*, qu'elle prolonge; et ceux des *Petites-Barrières*, de *Petite-Ruelle descendant au Chantier du Roi*, de *Petite-Barrée*, de *Tille-Barrée*, de l'*Arche-Dorée*, et de l'*Arche-Beau-fils.*

Etuves (rue aux), *voyez* rue des *Vieilles-Etuves.*

Etuves-Saint-Martin (rue des Vieilles-); elle commence rue *Beaubourg*, et finit rue *Saint-Martin*, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 16. Elle doit son nom à une maison qui avait pour enseigne le *Lion-d'Or*, et dans laquelle on tenait des étuves pour les dames. Elle s'est appelée aussi rue *Geoffroy-des-Bains.*

L'usage des bains, usage aussi agréable que favorable à la santé, fut jusqu'au dix-septième siècle fort à la mode en France. Les convives que l'on rassemblait chez soi étaient toujours invités à prendre le bain. Nous lisons dans la *Chronique de Louis XI* le passage suivant : « Le roi et la reine firent de grandes chères dans plusieurs hôtels de leurs serviteurs et officiers de Paris; entre autres, le dixième de septembre 1467, la reine, accompagnée de madame de Bourbon, de mademoiselle Bonne de Savoie sa sœur, et de plusieurs autres dames, soupa en l'hotel de maître Jean Dauvet, premier président au Parlement, où elles furent reçues et festoyées très-noblement; et on y fit quatre beaux bains richement ornés, croyant que la reine s'y baignerait, ce qu'elle ne fit pas, se sentant un peu mal disposée, et aussi parce que le temps était dangereux; et en l'un desdits bains se baignèrent madame de Bourbon et mademoiselle de Savoie; et dans l'autre bain, à côté, se baignèrent madame de Monglat, et Perrette de Châlons, bourgeoises de Paris. Le mois suivant, le roi soupa à l'hôtel de Sire Denis

Hesselin, son pannetier, où il fit grande chère, et y trouva trois beaux bains richement tendus pour y prendre son plaisir de se baigner, ce qu'il ne fit pas parce qu'il était enrhumé, et qu'aussi le temps était dangereux. »

Etuves-Saint-Honoré (rue des Vieilles-); elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit rue des *Deux-Ecus*, 4e arrond., Q. de la Banque-de-France; le dernier n° impair est 13, le dernier pair 16. Même étymologie que la rue précédente.

Eustache (rue Neuve-Saint-); elle commence rue *Montmartre*, et finit rue du *Petit-Carreau*, 4e arrond. Q. Montmartre; le dernier n° impair est 47; le dernier pair, 56. Elle a pris son nom de l'église *Saint-Eustache*, ou de l'église Saint-Joseph, sur l'emplacement de laquelle on a bâti le marché de ce nom, et qui, anciennement, s'appelait le *Petit-Saint-Eustache*. Cette rue fut ouverte en 1633, sur l'emplacement des fossés de l'enceinte élevée sous Charles V et Charles VI. Elleporta d'abord le nom de rue *Saint-Côme* ou du *Milieu-des-Fossés* ou du *Fossé*.

Evêché (rue de l'); elle commence au *Pont-aux-Doubles*, et finit place du *Parvis-Notre-Dame*, 9e arrond., Q. de la Cité. En 1282, on l'appelait rue du *Port-l'Evêque* et rue des *Bateaux*, parce que c'était à cette rue que commençait le port qui régnait le long du jardin de l'Archevêché. On l'appela ensuite de l'*Evêque* (le siége de Paris n'était pas encore érigé en archevêché), parce qu'elle est voisine du palais épiscopal.

Evêque (rue de l'); elle commence rue de l'*Anglade* et des *Frondeurs*, et finit rue des *Orties*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal; le dernier n° impair est 25; le dernier pair, 20. Elle se nommait anciennement rue du *Culoir*. Le nom qu'elle porte aujourd'hui vient sans doute de quelque juridiction que l'Evêque de Paris exerçait dans ce quartier.

Evêque (rues de l'), *voyez* rues de la *Madeleine* et de l'*Evêché*.

Evêque (rues de l'Abreuvoir-l'), *voyez* rues de la *Madeleine* et des *Champs-Elysées*.

Evêque (rue du Port-), *voyez* rue de l'*Evêché*.

Evêque (rue du Port-), *voyez* rue de la *Ville-l'Evêque*.

F

Fain (rue au), *voyez* rue du *Foin-Saint-Jacques* et place des *Trois-Maries*.

Faron, *Farou*, *Farouls* (rue), *voyez* rue *Férou*.

Fauconnier (rue du); elle commence rues des *Barrés* et du *Figuier*, et finit rue des *Prêtres-Saint-Paul*, 9ᵉ arrond., Q. de l'Arsenal; le dernier nº impair est 13; il n'y a qu'un nº pair, 2. Cette rue, jadis placée près des murs de l'enceinte de Philippe-Auguste, est l'une des plus anciennes de Paris.

Favart (rue); elle commence rue *Grétry* et finit boulevard des *Italiens*, 2ᵉ arrond., Q. Feydeau; le dernier nº impair est 5; le dernier pair, 12. Cette rue, percée en 1784 sur l'emplacement de l'hôtel Choiseul, porte le nom de l'aimable auteur des *Trois-Sultanes*, de la *Chercheuse d'Esprit*, de la *Fée Urgèle*, etc.

Febvres (rue aux), *voyez* rue aux *Fèves*.

Fécamp (rue de la Vallée-de-). A l'article rue de *Charenton*, nous avons dit que cette rue se nommait anciennement rue de la *Vallée-de-Fécamp*, de la rue *Mont-Gallet* jusqu'à la barrière; mais cette dernière partie de la rue de Charenton rappelle des souvenirs qui ont un moment échappé à notre mémoire et que nous rapporterons ici.

La portion de la rue de *Charenton* dite la *Vallée-de-Fécamp* est devenue fameuse par le massacre des protestans; il eut lieu le dimanche 26 septembre 1621. Une seconde Saint-Barthélemy était résolue contre les protestans après la mort de Henri IV. La mort de tous ceux qui étaient à Paris fut projetée. Informé de ce complot, le duc de Monbason, gouverneur de Paris, donna une garde aux protestans qui se rendaient au prêche de Charenton. Au retour du prêche du soir, les protestans furent assaillis par une troupe de brigands armés, vers la *Vallée-de-Fécamp*; la rue qu'on appelait ainsi est la continuation de celle de la Planchette et de Charenton.

Ceux qui revenaient à cheval et en carrosse furent d'abord attaqués; ceux qui allaient à pied se réunirent à leur escorte et se défendirent en désespérés. Les brigands continuèrent à mar-

cher sur Charenton, et, sans distinction de culte, volèrent tous ceux qu'ils trouvèrent sur leur passage. Arrivés à Charenton, ils enfoncèrent les portes du temple, pillèrent les boutiques, la maison du concierge et la salle du consistoire. Les protestans échappés au fer des assassins de la vallée de Fécamp furent obligés de soutenir un nouveau combat à l'entrée de la porte Saint-Antoine, où les attendait une autre bande de vagabonds armés qui, couverts du sang et des dépouilles de leurs victimes, promenaient dans Paris les oreilles du ministre au bout d'une épée.

Femme-sans-Tête (rue de la); elle commence rue *Saint-Louis en l'Ile*, et finit quai *Bourbon*, 9e arrond., Q. de l'Ile-Saint-Louis; la dernier n° impair est 3; le dernier pair, 8. Cette rue fut ouverte au commencement du 17e siècle, ainsi que toutes celles de l'île Saint-Louis. Elle portait d'abord le nom de la rue *Regrattier*, dont elle fait la prolongation. Sa seconde dénomination lui vient d'une enseigne.

Femmes (le Champ-aux-), *voyez* rue *Poissonnière*.

Fennerie (rue de la), *voyez* rue du *Foin-Saint-Jacques*.

Fer (rue du), *voyez* rue des *Fossés-Saint-Michel*.

Fer-à-Cheval (rue du), *voyez* rue *Servandoni*.

Fer-à-Moulin (rue du); elle commence rues du *Jardin-du-Roi* et des *Fossés-Saint-Marcel*, et finit rue *Mouffetard*, 12e arrond. Q., Saint-Marcel; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 38. Nous ignorons l'étymologie du nom de cette rue qui s'appelait autrefois rue du *Comte de Boulogne*, d'un bel hôtel de ce nom qui y était situé. Elle dépendait alors du *Bourg-Saint-Marcel*, lequel était hors Paris.

Ferdinand (rue); elle commence rue des *Trois-Couronnes*, et finit rue de l'*Orillon*, 6e arrond., Q. du Temple; le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 2. C'est une rue nouvelle; l'étymologie de son nom nous est inconnue.

Ferou (rue); elle commence rue *Palatine* et place *Saint-Sulpice*, et finit rue de *Vaugirard*, 11e arrond., Q. du Luxembourg; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 30. Elle doit son nom à *Étienne Ferou*, procureur au parlement, propriétaire de plusieurs maisons dans le clos Saint-Sulpice. Les noms

Faron, Farou, Farouls, *Ferron*, *Ferrou*, sont des altérations du nom qu'elle porte.

Ferpillon, *Ferpeillon*, *Fripollon* (rue), *voyez* rue *Frépillon*.

Ferrand (rue), *voyez* rue *Laval*.

Ferron, *Ferrou* (rue), *voyez* rue *Ferou*.

Ferronnerie (rue de la); elle commence rue *Saint-Denis*, et finit rues de la *Lingerie* et des *Déchargeurs*, 4e arrond., Q. des Marchés; le dernier n° impair est 39; le dernier pair, 14 Cette rue a pris son nom de pauvres *ferronniers* ou marchands de ferraille, à qui Saint-Louis permit de se placer le long des charniers des Saints-Innocens. Elle s'était nommée auparavant de la *Charonnerie*. Elle était bien plus étroite que nous ne la voyons aujourd'hui, lorsque Henri IV y fut assassiné par Ravaillac. Ce fut le vendredi, 14 mai 1610, vers les quatre heures de l'après-midi, qu'eut lieu ce déplorable événement. Henri IV allait à l'arsenal; il faisait beau; curieux de voir les préparatifs pour l'entrée de la reine, le roi avait fait lever les mantelets. Un embarras de charrettes, dit Saint-Foix, ayant obligé le carrosse de Henri de s'arrêter vers le milieu de la rue de la *Ferronnerie*, Ravaillac, qui l'avait suivi depuis le Louvre, monta sur un des rais d'une roue de derrière, et d'un premier et d'un second coup de couteau, assassina ce prince qui expira dans l'instant. « Chose surprenante, dit l'Étoile; nul des seigneurs qui étaient dans le carrosse, ne l'a vu frapper le roi; et si ce monstre eût jeté son couteau, on n'eût su à qui s'en prendre. » — « Lorsqu'on l'eut arrêté, dit Pierre Mathieu, on vit venir sept ou huit hommes l'épée à la main, qui disaient tout haut qu'il fallait le tuer; mais ils se cachèrent dans la foule. » — Henri IV, au moment où il fut frappé, lisait une lettre du comte de Soissons; le duc d'Epernon était à sa droite, dans le fond du carrosse; les maréchaux de Lavardin et de Roquelaure étaient à la portière du côté du duc d'Epernon; à la portière du côté du roi, étaient le duc de Montbazon et le marquis de La Force; et sur le devant du carrosse, le marquis de Mirebeau et du Plessis-Liancourt. Nicolas Pasquier rapporte qu'un diable apparut à Ravaillac, et lui dit : « Va, frappe hardiment; tu les trouveras tous aveuglés. » Ce diable pouvait bien être un

de ces sept ou huit hommes qui vinrent l'épée à la main, après qu'on l'eut arrêté, et qui voulurent le tuer. »

« Ravaillac, âgé d'environ trente-deux ans, était pauvre, se vantait d'avoir des révélations, et se mettait en fureur au seul nom de Huguenot; il parut propre à être l'instrument de l'horrible attentat qu'on méditait depuis long-temps. On démêle aisément dans ses interrogatoires que son fanatisme était moins réel qu'affecté. Il feint quelquefois une ignorance stupide : *Le pape est Dieu*, dit-il, et *Dieu est le pape*. Il répond sur d'autres articles en homme sensé, même assez instruit. Il ment, varie, pleure et gémit sur le malheur qu'il a eu de ne pas résister aux tentations du Diable; il prie ses juges *de ne pas désespérer son âme à force de tourmens;* il reconnaît qu'il est coupable d'un grand crime; mais il soutient toujours que personne ne l'a excité à le commettre, et qu'il ne s'est déterminé à tuer le roi que parce qu'on l'a assuré que ce prince allait faire la guerre au pape. Est-il possible, dit-on, que dans l'horreur des tortures, il n'eût pas accusé ceux qui l'avaient séduit, par eux-mêmes ou par leurs émissaires, et en lui faisant de temps en temps de petites charités? Peut-être espérait-il toujours qu'ils lui sauveraient la vie; d'ailleurs, il est certain qu'à la première tirade des chevaux, il demanda d'être relâché, qu'il dicta un testament de mort, et que le greffier affecta d'écrire si mal ce testament, que les plus experts en écriture n'ont jamais pu y rien déchiffrer.

» Ravaillac dit encore qu'il n'était jamais sorti du royaume; il est prouvé qu'on l'avait vu à Naples. Il dit que jamais il n'avait déclaré à qui que se soit, pas même en confession, son dessein de tuer le roi; il y avait plus d'un an que le prieur des Augustins de Montargis avait trouvé sur l'autel une lettre par laquelle on le sommait d'avertir ce prince *qu'un grand rousseau, natif d'Angoulême*, devait l'assassiner. Ce prieur ayant pris conseil du lieutenant-général et des principaux de la ville, il fut arrêté d'envoyer la lettre avec le procès-verbal qu'on avait fait faire, à M. le chancelier qui, malheureusement, négligea cet avis. Voilà une preuve juridique et bien authentique que Ravaillac avait confié son abominable dessein. »

Germain Brice (dans sa *Description de Paris,* t. 1, pag. 219.)

dit que lorsqu'on « eut arrêté Ravaillac, on le mena d'abord à l'hôtel de Retz, à présent l'hôtel de Condé (au faubourg Saint-Germain). » Ce ne fut point à cet hôtel, ce fut à un autre que le duc de Retz avait près du Louvre, qu'on traîna Ravaillac. « A la question qui lui fut donnée dans toute la rigueur, ajoute » Germain Brice, il avoua des choses si étranges, que les juges, » surpris et effrayés, jurèrent entre eux, sur les saints Évangi- » les, de n'en jamais rien découvrir, à cause des suites terribles » qui pouvaient en arriver : ils brûlèrent même les dépositions » et tout le procès-verbal au milieu de la chambre ; et il n'en est » resté que quelques légers soupçons, sur lesquels on n'a pu » fonder jusqu'à présent aucun véritable jugement. »

Cette narration est absolument fausse : Ravaillac soutint toujours, à la question, qu'il n'avait point de complices ; et s'il avoua des choses étranges, ce ne fut que lorsqu'il eut demandé, à la première tirade des chevaux, qu'on le relâchât. Quelques mois après, la demoiselle d'Ecoman, femme d'un gentilhomme, et qui avait été attachée à la reine Marguerite, accusa la marquise de Verneuil et le duc d'Epernon d'avoir fait assassiner Henri IV. « Elle parlait bien, dit l'Étoile, et était ferme et constante en ses réponses et accusations, munies de raisons valables et preuves très-fortes, qui rendaient ses juges tout étonnés. Il fallait des preuves juridiques ; elle n'en put pas fournir, et fut condamnée à être enfermée le reste de ses jours entre quatre murailles : il fut dit dans l'arrêt que toute la procédure serait supprimée. » Pierre du Jardin, s'étant trouvé à Naples avec Ravaillac, apprit de la bouche même de ce scélérat, la conspiration contre Henri IV. M. de Brèves, ambassadeur à Rome, écrivit à Sully; ce ministre en parla à Henri IV, qui méprisa malheureusement cet avis.

Fers (rue aux), *voyez* place du *Marché-des-Innocens*.

Feuillade (rue de la) ; elle commence place des *Victoires*, et finit rues de la *Vrillière* et *Neuve-des-Petits-Pères*; n^os^ impairs, 4e arrond., Q. de la Banque-de-France ; n^os^ pairs, 3e arrond., Q. du Mail. Elle a pris son nom au duc de la Feuillade, à qui l'on doit la construction de la place des Victoires et du monument qui décorait cette place avant la révolution. Elle portait auparavant le nom de rue des *Jardins*.

Feure (rue au), *voyez* place du *Marché-des-Innocens.*

Fèves (rue aux); elle commence rue de la *Vieille-Draperie*, et finit rue de la *Calandre*, 9ᵉ arrond., Q. de la Cité; le dernier nᵒ impair est 25; le dernier pair, 20. Aux treizième et quatorzième siècles, cette rue s'appelait *Vicus Fabarum;* au quinzième, rue au *Feurre*, et plus tard *Via ad Fabros,* rue aux *Febvres* ou *Fèvres*, qui est son nom véritable, parce qu'elle était habitée par des drapiers et fabricans d'étoffes qu'on nommait anciennement *fèvres* (pour fabricans).

Fèves (rue aux) et rue aux *Fèvres*, *voyez* place du *Marché-des-Innocens.*

Feydeau (rue); elle commence rue *Montmartre*, et finit rue *Richelieu*, 2ᵉ arrond., Q. Feydeau; le dernier nᵒ impair est 25; le dernier pair, 34. Le nom que porte cette rue est celui d'une famille distinguée qui a rempli les plus hautes places de la magistrature. Elle portait en 1675 celui de rue *Neuve-des-Fossés-Montmartre*, parce qu'elle avait été bâtie sur les fossés Montmartre.

Fiacre (rue Saint-); elle commence rue des *Jeûneurs*, et finit boulevard *Poissonnière*, 3ᵉ arrond., Q. Montmartre; le dernier nᵒ impair est 9; le dernier pair, 16. Elle doit son nom au *Fief de Saint-Fiacre* sur lequel elle était située. Elle a porté aussi anciennement le nom de rue du *Figuier.*

Fidélité (rue de la); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Martin*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Denis*, 5ᵉ arrond., Q. du Faubourg-Saint-Denis; le dernier nᵒ impair est 13; le dernier pair, 26. Nous ignorons l'étymologie du nom de cette rue qui n'a été ouverte qu'il y a une trentaine d'années.

Figuier (rue du); elle commence rues du *Fauconnier* et de la *Mortellerie*, et finit rue des *Prêtres-Saint-Paul*, 9ᵉ arrond., Q. de l'Arsenal; le dernier nᵒ impair est 17; le dernier pair, 26. Cette rue est très-ancienne; nous ignorons l'étymologie de son nom. On remarque au nᵒ 1 l'hôtel de Sens.

Figuier (rue du), *voyez* rue *Saint-Fiacre.*

Filles-Dieu (rue des); elle commence rue *Saint-Denis*, et finit rue *Bourbon-Villeneuve,* 5ᵉ arrond., Q. Bonne-Nouvelle; le dernier nᵒ impair est 37; le dernier pair, 22. Elle doit son

nom au couvent des *Filles-Dieu* qui en était voisin. Au seizième siècle, elle se nommait rue *Neuve-de-l'Ursine;* au dix-septième, une partie était appelée rue *Saint-Guillaume*.

Filles-Dieu (rue Neuve-des-), *voyez* rue *Basse-Porte-Saint-Denis*.

Filles-Pénitentes, Filles-Repenties (rue des), *voyez* rue d'*Orléans-Saint-Honoré*.

Filles-Anglaises, Filles-du-Calvaire, Filles-Saint-Thomas, etc. (rues des), *voyez* leurs noms particuliers.

Fils (rue des Quatre-); elle commence rue *Vieille-du-Temple*, et finit rues du *Chaume* et du *Grand-Chantier*, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 22. Elle a porté très-anciennement le nom de rue de l'*Echelle-du-Temple;* alors elle se prolongeait jusqu'à la rue *Thorigny;* aux quatorzième et quinzième siècles on lui donna celui des Deux-Portes; et enfin, à cause d'une enseigne, celui des *Quatre-Fils-Aymon*, et par abréviation des *Quatre-Fils*.

Fleurus (rue de); elle commence rue *Madame*, et finit rue *Neuve-Notre-Dame-des-Champs*, 11e arrond., Q. du Luxembourg; le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 22. En 1780 on retrancha une partie du vaste terrain qu'occupait alors le jardin du Luxembourg; la rue de *Fleurus* est une des rues que l'on a ouvertes depuis sur ce terrain; on lui donna ce nom en mémoire de la célèbre bataille gagnée le 26 juin 1794, par le général Jourdan.

Florentin (rue Saint-); elle commence rue de *Rivoli* et place Louis XV, et finit rue *Saint-Honoré*, 1er arrond., Q. des Tuileries; le dernier n° impair est 17; le dernier pair, 16. Elle fut ouverte en 1640; elle portait encore en 1651 le nom de *cul-de-sac* ou rue de l'*Orangerie*. L'orangerie du roi était en face, à l'extrémité du jardin des Tuileries. Sauval la désigne sous le nom de petite rue des *Tuileries*, où elle aboutit. Elle doit son nom actuel à l'hôtel du duc de la Vrillière, ministre connu sous le nom de comte de Saint-Florentin. Cet hôtel, construit en 1767, fut habité quelque temps par le maréchal de Richelieu. Devenu la propriété de la duchesse de l'Infantado, qui l'occupa jusqu'à la révolution, il

changea encore de nom. On y établit en 1793 l'atelier de salpêtre de la section des Tuileries. Cet hôtel appartient aujourd'hui au prince Talleyrand. L'empereur de Russie y descendit le 31 mars 1814 et y demeura jusqu'au 13 avril, époque à laquelle il alla occuper le palais de l'Élysée.

Le duc de la Vrillière-Saint-Florentin a rendu son nom fameux comme courtisan. Toujours de l'avis du maître, il se perpétua dans le ministère; on aurait dit que son emploi spécial était d'annoncer à ses collègues leur révocation. Il prodigua les lettres de cachet. Il fut à son tour congédié, lorsque, à la mort de Louis XV, sa disgrâce eût dû avoir des conséquences plus funestes pour lui; mais il était parent de M. de Maurepas, que Louis XVI plaça à la tête de son ministère.

Florentine (rue), *voyez* rue *Poulletier*.

Foin-Saint-Jacques (rue du); elle commence rue *Saint-Jacques*, et finit rue de la *Harpe*, 11e arrond., Q de la Sorbonne; le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 30.

C'était à la fin du 13e siècle la rue *O Fain;* en 1352, la rue de la *Fennerie;* en 1383, rue aux *Moines-de-Cernay*. Les abbés des Vaux de Cernay, y avaient leur hôtel. Elle a pris et n'a plus quitté le nom de *Foin* depuis le 15e siècle. L'hôtel n° 14 était jadis celui de la reine Blanche; on voit à gauche de la porte d'entrée une pierre formant trois degrés, telles qu'on en plaçait alors pour monter à cheval. Il est maintenant occupé par un pensionnat de demoiselles. A côté, n° 16, est une caserne.

Foin-au-Marais (rue du); elle commence rue de la *Chaussée*, et finit rue *Saint-Louis*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 8. Elle fut ouverte au 15e siècle sur un champ qui dépendait du palais des Tournelles.

Foin (rue du Port-au-), *voyez* place des *Trois-Maries*.

Foire (rue du Champ-de-la-), *voyez* rue *Tournon*.

Foire (rue Neuve-de-la-), *voyez* rue *Condé*.

Folie-Méricourt, Folie-Renault (rue de la), *voyez* leurs noms particuliers.

Fontaine-au-Roi (rue); elle commence rues de la *Folie-Méricourt* et du *Faubourg-du-Temple*, et finit rue *Saint-Maur*, 6e arrond., Q. du Temple; le dernier n° impair est 53; le dernier pair, 56. Cette rue doit probablement son nom à quelques réservoirs ou tuyaux qui y conduisaient l'eau de Belle-

ville. C'était d'abord un chemin, nommé *Chemin-du-Mesnil*, parce qu'il conduisait à Ménilmontant. Jusqu'en 1792, on la nomma rue des *Fontaines-du-Roi*, ou *Fontaine-au-Roi;* en 1792, elle s'appela rue *Fontaine-Nationale*, et rue *Fontaine* seulement depuis 1806 jusqu'à 1814, où elle a repris son ancien nom.

Fontaine et *Fontaine-Nationale* (rue), *voyez* l'article précédent.

Fontaine (rue de la); elle commence rue d'*Orléans-Saint-Marcel*, et finit rue du *Puits-l'Ermite*, 12ᵉ arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier nᵒ impair est 9; le dernier pair, 2. Elle est ainsi nommée d'une maison qu'on appelait la *Grande-Fontaine*. Quelques-uns pensent que cette rue a porté anciennement le nom de *Jean-Mesnard*, et celui de *Jean-Molé*.

Fontaine (rue de la), *voyez* rue du *Port-Mahon*.

Fontaine (rue Neuve-de-la-), *voyez* rue des *Vieilles-Haudriettes*.

Fontaines (rue des); elle commence rue du *Temple* et finit rue de la *Croix*, 6ᵉ arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; le dernier nᵒ impair est 29; le dernier pair, 18. Anciennement on la trouve quelquefois nommée rue des *Madelonnettes*, à cause du couvent, maintenant changé en prison, qui y est situé.

Fontaines-du-Roi (rue des), *voyez* rue *Fontaine-au-Roi*.

Forestier (rue), *voyez* rues *Taranne* et de l'*Egout-Saint-Germain*.

Forez (rue du); elle commence rue *Charlot*, et finit rue *Beaujolais* et *enclos du Temple*, 6ᵉ arrond., Q. du Temple; il n'y a pas de nᵒˢ impairs; le dernier pair est 12. *Voyez*, pour l'étymologie du nom de cette rue et l'époque où elle fut percée, rue d'*Anjou-au-Marais*.

Forges (rue des); elle commence rue *Damiette* et cour des *Miracles*, et finit rue du *Caire*, 5ᵉ arrond., Q. Bonne-Nouvelle; il n'y a qu'un nᵒ impair, 1; le dernier nᵒ pair est 4. Cette rue, ouverte depuis dix ou douze ans, sur une partie de l'emplacement de la cour des Miracles, doit son nom aux *forges* qui y furent établies en 1789.

Forgier ou *Frogier-l'Asnier* (rue), *voyez* rue *Geoffroy-l'Asnier.*

Fortune (rue de), *voyez* rue du *Bon-Puits.*

Fosse-aux-Chiens (rue de la place de la), *voyez* impasse des *Bourdonnais.*

Fossé (rue du), *voyez* rues des *Fossés-Montmartre* et *Mazarine.*

Fossé (rue du Milieu-du-), *voyez* rues *Bourbon-Villeneuve* et *Neuve-Saint-Eustache.*

Fossés (rues des), *voyez* rues des *Fossés-Montmartre, Mazarine, Saint-Hyacinthe* et des *Fossés-Saint-Bernard.*

Fossés-Saint-Antoine , etc., etc. (rues des), *voyez* leurs noms particuliers.

Fossoyeurs (rue des ou rue), *voyez* rue *Servandoni.*

Fouarre (rue du); elle commence rue de la *Bûcherie*, et finit rue *Galande* , 12e arrond., Q. Saint-Jacques ; le dernier no impair est 19; le dernier pair, 18. Cette rue, ainsi que celles qui l'environnent, a été construite sur le *clos de Garlande* (par corruption *Galande*) ou le *clos de Mauvoisin*. En 1660, elle s'appelait rue des *Ecoliers;* en 1264, rue des *Ecoles*, à cause des écoles des Quatre-Nations qui y étaient placées ; en 1300, rue au *Feurre*, et, sous François Ier, rue du *Feurre*, ou *Fouarre*, vieux mot qui signifiait de la paille. Ce nom lui a été donné parce que les écoliers n'étaient assis que sur de la paille dans les écoles que l'Université tenait dans cette rue. A ces époques reculées, l'usage des chaises était également inconnu dans les églises. On se contentait de les joncher tous les jours de paille fraîche, ou de fleurs et d'herbes adoriférantes aux grandes fêtes. Au temps où les écoles y étaient situées, la rue du *Fouarre* était fermée pendant la nuit à ses deux extrémités.

Fouarre (rue du), *voyez* place du *Marché-des-Innocens.*

Four-Saint-Germain (rue du); elle commence rues *Sainte-Marguerite* et des *Boucheries-Saint-Germain*, et finit rues de *Grenelle* et du *Vieux-Colombier*, nos impairs, 11e arrond., Q. du Luxembourg; nos pairs, 10e arrond., Q. de la Monnaie. Elle doit son nom au four bannal de l'abbaye Saint-Germain. La partie qui s'étend depuis la rue des *Canettes* jusqu'à la rue *Sainte-Marguerite* , a porté le nom de *Blanche-Oie*. Saint-

Foix raconte qu'un grainetier de cette rue avait fait courir le bruit que le diable était dans sa boutique. Tout Paris y courut. La grainetière s'enfermait le matin dans son comptoir, et dès que la foule se formait, le comptoir sous lequel elle s'était cachée se promenait dans la boutique. Le commissaire de police la menaça de la faire renfermer si le diable revenait encore : le diable ne revint plus. Un luthier de la rue *Croix-des-Petits-Champs* avait imaginé un pareil expédient pour attirer les curieux ou pour mieux dire les chalans ; mais son diable trouva la police encore plus sévère contre lui que contre celui du grainetier de la rue du *Four;* l'honnête luthier fut mis en prison.

Four-Saint-Honoré (rue du); elle commence rue du *Saint-Honoré*, et finit rues *Traînée* et *Coquillière*, nos impairs, 4e arrond., Q. de la Banque-de-France; nos pairs, 3e arrond., Q. Saint-Eustache; le dernier no impair est 49; le dernier pair, 46. Elle a pris son nom du four bannal que l'évêque de Paris avait au bout de cette rue, du côté de l'église Saint-Eustache, dans un lieu qu'on nommait l'hôtel du Four.

Four-Saint-Jacques (rue du); elle commence rue des *Sept-Voies*, et finit rue d'*Ecosse*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; un seul no impair, 1; le dernier pair est 8. Elle doit son nom au four bannal qui appartenait à l'église Saint-Hilaire.

Fourcy-Saint-Antoine (rue); elle commence rues de *Jouy* et des *Prêtres*, et finit rue *Saint-Antoine*, 9e arrond., nos impairs, Q. de l'Hôtel-de-Ville; nos pairs, Q. de l'Arsenal; le dernier no impair est 5; le dernier pair, 18. Ce n'était d'abord qu'un impasse nommé ruelle *Sans-Chief*, ensuite rue *Sans-Chef*, cul-de-sac *Sancier* et rue *Censée* et *Sensée*. Henri de Fourcy, prévôt des marchands, fit ouvrir cette rue et lui donna son nom.

Fourcy-Sainte-Geneviève (rue); elle commence rues *Descartes* et *Mouffetard*, et finit rues *Neuve-Sainte-Geneviève* et de la *Vieille-Estrapade*, 12e arrond.; nos impairs, Q. de l'Observatoire; nos pairs, Q. Saint-Jacques; le dernier no impair est 11; le dernier pair, 4. Cette rue, ainsi que la précédente, doit son nom à Henri de Fourcy, prévôt des marchands, qui fit combler les fossés sur lesquels on la bâtit.

Fourneaux (rues des); elle commence rue de *Vaugirard*,

et finit barrière des *Fourneaux*, 11e arrond., Q. du Luxembourg ; le dernier n° impair est 25; le dernier pair, 26. Cette rue fut ouverte il y a à peu près vingt-cinq ans. Elle prit son nom des fabriques de fourneaux qui étaient anciennement établies en cet endroit.

Fourreurs (rue des); elle commence rue des *Lavandières* et place *Sainte-Opportune*, et finit rue des *Déchargeurs*, 4e arrond.; nos impairs, Q. Saint-Honoré; nos pairs, Q. des Marchés; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 22. Cette rue, aux 13e, 14e et 15e siècles, était appelée rue de la *Cordouannerie*, ensuite de la *Cordonnerie* et de la *Vieille-Cordonnerie;* elle n'était alors habitée que par des cordonniers. Les pelletiers s'y étant établis dans le 17e siècle, elle prit le nom de rue des *Fourreurs*. Elle s'est nommée aussi *petite rue Sainte-Opportune.*

Foy (rue Sainte-); elle commence rue des *Filles-Dieu*, et finit rue *Saint-Denis*, 5e arrond., Q. Bonne-Nouvelle; le dernier n° impair est 31 ; le dernier pair, 30. Elle s'est nommée d'abord rue du *Rempart*, parce qu'elle était près des *remparts* ou murs de clôture élevés sous Charles V et Charles VI; ensuite des *Corderies* ; et enfin *Sainte-Foy*. Nous ignorons l'étymologie de ce dernier nom.

Franc-Mourier, *Morier* et *Meurier* (rue du), *voyez* rue de *Moussi*.

Français (rue du Théâtre-), *voyez* rue de l'*Odéon*.

France (la chaussée de la Nouvelle-), *voyez* rue du *Faubourg-Poissonnière*.

Franchise (rue de) *voyez* rue de l'*Oursine*.

Franciade (rue du Faubourg-), *voyez* rue du *Faubourg-Saint-Denis*.

François (rue Saint-) *voyez* rue *Doré*.

François (rue Neuve-Saint-); elle commence rue *Saint-Louis*, et finit rue *Vieille-du-Temple*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 7 ; le dernier pair, 16. Elle doit son nom à François Lefèvre de Mormans, président des trésoriers de France, qui en donna l'alignement en 620.

François (rue Neuve-Saint-), *voyez* rue *Françoise*.

Françoise (rue); elle commence rue *Mauconseil*, et finit rue *Pavée*, 5e arrond., Q. Montorgueil; le dernier n° impair

est 11; le dernier pair, 14. Cette rue, dit Sauval, a pris le nom qu'elle porte de François Ier, sous le règne duquel on fit de grands changemens dans ce quartier, après que l'hôtel de Bourgogne et son emplacement eurent été vendus à différens particuliers. Cette rue a porté les noms de *rue Neuve*, rue *Neuve-Saint-François*, *rue Percée*, *rue qui traverse par dedans l'Hôtel de Bourgogne*, et enfin *rue Françoise*. C'était dans cette rue qu'était la principale porte de la salle des Confrères de la Passion; cette porte servit depuis de première entrée au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, où s'établit ensuite la Comédie-Italienne.

Françoise (rue), *voyez* rue *Doré* et du *Puits-l'Ermite*.

Francs-Bourgeois-au-Marais (rue des), elle commence rues *Payenne* et *Pavée*, et finit rue *Vieille-du-Temple*; nos impairs, 7e arrond., Q. du Marché-Saint-Jean; nos pairs, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier no impair est 25; le dernier pair, 24. Dans l'origine on lui donna le nom des *Poulies*; elle prit celui de *Francs-Bourgeois* au 14e siècle; vers la fin du dernier siècle elle se prolongeait jusqu'à la rue *Culture-Sainte-Catherine*. Au no 7 est l'hôtel d'Albret; au no 10, l'hôtel Saint-Cyr.

Ce nom de *Francs-Bourgeois* doit son origine à un hospice établi dans cette rue au 14e siècle, en faveur de quarante-huit pauvres bourgeois qui payaient chacun trente deniers en entrant, et un denier par semaine. Ils étaient exempts d'impôts. « On a donné de nos jours cette dénomination de Francs-Bour» geois à cette classe de mendians qui, sous un extérieur pro» pre et décent, cherchaient à surprendre, à intéresser la sen» sibilité des passans. Ils vivaient fort à leur aise; leurs femmes, » leurs enfans, leurs maîtresses jouaient aussi leurs rôles dans » ces drames impromptu, dont le sujet variait suivant leurs » circonstances. Un meilleur système d'administration dans » l'emploi des œuvres de charité a rendu les talens de ces » singuliers spéculateurs heureusement inutiles. » (*Mémorial parisien*, p. 137.)

A la fin du 16e siècle, habitaient dans cette rue deux *gueux* qui imitaient parfaitement le bruit de plusieurs cors et les aboiemens d'une meute. Des chefs de ligueurs imaginèrent de

se servir de ces deux gueux pour attirer Henri IV dans un piége; ils connaissaient l'extrême passion de ce prince pour la chasse. Un bruit de cors, de meute, de chasseurs, d'abord très-éloigné, se rapproche tout-à-coup. Un grand homme noir apparaît à travers les broussailles, et dit d'une voix terrible : *M'avez-vous entendu?* Le roi ni personne de sa suite n'avança. Il se fit mille contes à ce sujet; les plus sages pensèrent que c'était un piége tendu au roi; s'il se fût avancé, le prétendu fantôme lui aurait lancé un dard.

Francs-Bourgeois-Saint-Marcel (rue des); elle commence rue des *Fossés-Saint-Marcel*, et finit *Cloître-Saint-Marcel*, 12 arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 18. Elle prend son nom de l'exemption de taxes et impositions accordée en 1296 au territoire de Saint-Marcel, comme ne faisant point partie des faubourgs de la ville.

Francs-Bourgeois-Saint-Michel (rue des); elle commence rues *Monsieur-le-Prince* et de *Vaugirard*, et finit place *Saint-Michel* et rue d'*Enfer*, 11e arrond.; nos impairs, Q. de l'École de Médecine; nos pairs, Q. de la Sorbonne. On pense qu'elle doit son nom à la *Confrairie aux Bourgeois*; elle a été construite sur le *Clos aux Bourgeois*, dont cette confrairie avait acheté une portion.

Francs-Bourgeois (rue des), *voyez* rue *Neuve-Sainte-Catherine*.

Frapault, *Frepault*, *Fripaut* (rue), *voyez* rue *Phelipeaux*.

Fraternité (rue de la), *voyez* rue *Saint-Louis-en-l'île*.

Fréjus (rue), *voyez* rue *Monsieur*.

Frémantel, *Frèmenteau*, *Fresmantel*, *Froitmantel* (rue), *voyez* rues *Froidmanteau* et *Fromentel*.

Frépillon (rue); elle commence impasse de *Rome* et rue *Au Maire*, et finit rue *Phélipeaux*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 26. Elle s'est ainsi appelée d'un particulier qui y demeurait au treizième siècle, et dont le nom a été altéré de diverses manières, *Ferpillon*, *Ferpeillon*, *Fripilon*, *Serpillon*.

Fréres (rue des Trois-); elle commence rue *Chantereine*, et finit rue *Saint-Lazare*, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin;

le dernier n° impair est 25; le dernier pair, 10. Trois frères, qui étaient jardiniers, y firent bâtir, en 1784, la première maison; de là le nom de cette rue.

Fresnay (rue de la), *voyez* rue de *Babylone*.

Frileuse (rue); elle commence quai de la *Grève*, et finit rue de la *Mortellerie*, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville; il n'y a pas de numéros. Cette rue, aussi sale qu'étroite, s'est nommée anciennement de la *Pétaudière* et de *Château-Frileux*; nous ignorons l'étymologie de ce dernier nom.

Friperie (rue de la Grande-); elle commence rues du *Marché-aux-Poirées* et de la *Petite-Friperie*, et finit rue de la *Tonnellerie*, 4e arrond., Q. des Marchés; le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 32. Elle doit son nom aux fripiers qui l'ont de tout temps habitée.

Friperie (rue de la Petite-); elle commence rues de la *Grande-Friperie* et de la *Lingerie*, et finit rue de la *Tonnellerie*, 4e arrond., Q des Marchés; il n'y a pas de nos impairs; le dernier n° pair est 30. Même étymologie que la rue précédente.

Froidmanteau (rue); elle commence place du *Louvre*, et finit rue *Saint-Honoré*; nos impairs, 1er arrond., Q. des Tuileries; nos pairs, 4e arrond., Q. Saint-Honoré; le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 32. On la trouve dans les anciens documens sous les noms de *Frementel*, *Froitmantel*, *Froitmantyau*, *Frementeau*, *Fromenteau*. Aurait-on voulu la désigner comme rue froide? elle devait alors l'être moins qu'aujourd'hui, qu'elle n'est plus abritée du côté du Louvre. C'était dans cette rue qu'habitait l'abbé Galiani, fameux par ses écrits sur les économistes et par son cynisme. Il indique lui-même, dans une lettre de Gênes (17 juillet 1769), son domicile à Paris, et témoigne le plus vif desir d'y revenir. « Paris » est ma patrie; on aura beau m'en exiler, j'y retomberai. At- » tendez-vous donc à me voir établir rue *Fromenteau*, au » quatrième, sur le derrière, chez la nommée.... fille majeure, » en pension à trente sols par jour. »

Fromagerie (rue de la); elle commence rue du *Marché-aux-Poirées*, et finit rue de la *Tonnellerie*, 4e arrond., Q. des Marchés; le dernier n° impair est 19; il n'y a pas de nos pairs. Elle s'est nommée autrefois rue de la *Vieille-Fromagerie*. Elle s'est

appelée ainsi des marchands de fromage qui s'y étaient établis.

Fromentel (rue); elle commence rue *Chartière*, et finit rue du *Cimitière-Saint-Benoît*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; il n'y pas de n^{os} impairs; le dernier pair est 6. Cette rue a la même étymologie sans doute que la rue *Froidmanteau*, sans que nous puissions, pour l'une et pour l'autre, dire quelle est cette étymologie. Au 13e siècle, elle se nommait *Frigidum Mentellum;* au 14e et dans les siècles suivans, *Fresmantel*, *Fretmantel*, *Fresmantel*, *Froitmantel* et enfin *Fromentel.*

Fromentel (rue), *voyez* rue *Saint-Hilaire.*

Frondeurs (rue des); elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit rues de l'*Anglade* et de l'*Evêque*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal; le dernier n^{o} impair est 7; le dernier pair, 8. Habitée du temps de la *Fronde* par plusieurs personnes de ce parti qui, sans être agité de passions aussi violentes que la ligue, causa presque autant de maux, cette rue leur doit peut-être son nom.

Furstenberg (rue); elle commence rue du *Colombier*, et finit rue de l'*Abbaye*, 10e arrondissement, quartier de la Monnaie; le dernier n^{o} impair est 11; le dernier pair, 10. En 1699, on construisit plusieurs maisons dans l'enclos de l'Abbaye-Saint-Germain-des-Prés, et ces maisons formèrent depuis trois rues, la rue *Abbatiale* (aujourd'hui le passage de la *Petite-Boucherie*), la rue *Cardinale* et la rue de *Furstenberg*. Cette dernière est ainsi appelée du cardinal de ce nom, abbé de St.-Germain. Sous le règne de l'empereur Napoléon, elle avait été nommée rue de *Wertingen*, en mémoire d'un célèbre combat livré, le 8 octobre 1805, entre les Français et les Autrichiens, et où ces derniers furent complétement battus. Elle a repris son premier nom en 1815.

Fuseaux (rue des); elle commence quai de la *Mégisserie*, et finit rue *Saint-Germain-l'Auxerrois*, 4e arrond., Q. du Louvre; le dernier n^{o} impair est 3; le dernier pair 4. C'est plutôt une ruelle ou un passage qu'une rue; au 15e siècle, elle se nommait ruelle *Jean-Dumesnil*. Une maison dite des *Deux-Fuseaux*, placée entre cette rue et celle des *Quenouilles*, lui a donné son nom.

Fusées (rue des), *voyez* rue du *Parc-Royal.*

G

Gaillard (rue), *voyez* rue de *Lappe.*

Gaillard-Bois (rue), *voyez* rue du *Vertbois.*

Gaillard (rue du Champ-), *voyez* CHAMP-GAILLARD.

Gaillon (rue); elle commence rue *Neuve-des-Petits-Champs*, et finit rue *Neuve-Saint-Augustin*, 2e arr., Q. Feydeau; le dernier n° impair est 25; le dernier pair, 22. Elle s'appelait en 1495, la *ruelle Michaut-Riegnaut*, et en 1521, *Michault-Reignault*, du nom d'un voiturier nommé Michel Reignaut, qui y possédait une maison et un jardin. Elle doit le nom de *Gaillon* à une maison appelée, en 1578, *la maison et l'hôtel Gaillon*, dont la principale porte était dans la rue *Saint-Honoré*, et sur l'emplacement de laquelle on a bâti l'église Saint-Roch. Cette rue alors commençait, sous le nom de *Gaillon*, à la rue *Saint-Honoré*, et finissait à la porte *Gaillon*, près du boulevard. Au 17e siècle, la partie située entre la rue *Saint-Honoré* et la rue *Neuve-des-Petits-Champs*, fut appelée rue de *Lorges*; elle prit ensuite le nom de rue *Neuve-Saint-Roch*.

Galande (rue); elle commence place *Maubert* et rue des *Lavandières*, et finit rues *Saint-Jacques* et du *Petit-Pont*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier n° impair est 79; le dernier pair, 60. Son vrai nom est *Garlande*, parce que les seigneurs de Garlande avaient un fief en cet endroit.

Galère (rue de la), *voyez* rues *d'Avignon* et *Trognon.*

Galiace (rue), *voyez* rue des *Deux-Portes.*

Galilée (rue de), *voyez* rue de *Nazareth.*

Ganay (rue du Clos-), *voyez* rue de l'*Oursine.*

Ganivet (rue du), *voyez* rue du *Canivet.*

Ganterie (rue de la), *voyez* rue de la *Lingerie.*

Garance et *Garancée* (rue), *voyez* rue *Garancière.*

Garancière (rue); elle commence rue du *Petit-Bourbon*, et finit rue de *Vaugirard*, 11e arrond., Q. du Luxembourg; le dernier numéro impair est 19; le dernier pair, 14. Elle a pris son nom de l'hôtel de *Garancière* qui y était situé et qui n'existe plus depuis plus de quatre cents ans; elle s'est appelée aussi rue

Garance et *Garancée*. Plus anciennement elle se nommait *ruelle Saint-Sulpice*.

Garçons-Saint-Germain (rue des Mauvais-); elle commence rue *Bussy* et finit rue des *Boucheries*, 10e arrond., Q. de la Monnaie; le dernier n° impair est 21; le dernier pair 18. Au 13e siècle, c'était encore un chemin situé hors de la ville; on commença à y élever des maisons vers la fin de ce même siècle, et elle prit d'abord le nom de l'*Ecorcherie*, des bouchers qui vinrent s'y établir; une enseigne lui fit donner ensuite celui de la *Folie-Reinier*.

Nous avons dit, dans nos notes sur le poème de Guillot, pag. 176, que le nom de *Mauvais-Garçons* fut donnée à la rue de *Chartron* parce qu'elle avait été sans doute habitée par quelques-uns des bandits qui désolèrent Paris lors de la captivité de François Ier. La même étymologie peut s'appliquer à la rue des *Mauvais-Garçons-Saint-Germain*; cependant Jaillot et quelques autres historiens de Paris pensent que ce nom fut donné à cette dernière rue à cause des bouchers qui l'habitaient et qui excitèrent des troubles et des séditions au commencement du 15e siècle.

Garçons-Saint-Jean (rue des Mauvais-); elle commence rue de la *Tixéranderie*, et finit rue de la *Verrerie*, 7e arrond.; Q. du Marché-Saint-Jean; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 26. Elle s'appelait anciennement rue de *Chartron*. *Voyez*, pour l'étymologie de sa seconde dénomination, l'article précédent, et les notes 140, 141, 142, pag. 176.

Garnetal, *Grenetal*, *Guernetal* (rue), *voyez* rue *Greneta*.

Garnier-Saint-Lazare (rue), *voyez* rue *Grenier-Saint-Lazare*.

Garnier-Marcel (rue), *voyez* rue de la *Pelleterie*.

Garnier-Maufet (rue), *voyez* l'article de la rue *Sainte-Catherine*, laquelle a servi au 17e siècle à agrandir l'hôpital Sainte-Catherine.

Garnier-sur-l'Yaue (rue), *voyez* rue *Grenier-sur-l'Eau*.

Garnisons (rue des Vieilles-); elle commence rue du *Tourniquet-Saint-Jean*, et finit rue de la *Tixéranderie*, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 22. Elle a porté les noms du *Marteret*, *Martrai*,

et *Martroi-Saint-Jean*, de ruelle *Jehan Savary* et du *Saint-Esprit*. Elle doit son dernier nom au *maître des garnisons*, qui avait une maison dans la rue de la *Tixéranderie*, près de cette rue.

Gasté (rue); cette rue, qui prit d'abord le nom de *Brunette*, et qui n'est pas encore bâtie, commence rue *Basse-Saint-Pierre*, et finit rue des *Batailles*, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées.

Gaugain (rue), *voyez* rue de l'*Epcron*.

Gautier-Renaud (rue), *voyez* rue *Mouffetard*.

Geneviève, *Geneviève-la-Grant*, *Geneviève-du-Mont* (rue Sainte-), *voyez* rue de la *Montagne-Sainte-Geneviève*.

Geneviève (rue Sainte-); elle commence rue de *Chaillot*, et finit dans les champs, 1er arrond., Q. des Champs-Élysées; il n'y a qu'un seul n° impair, 1; qu'un seul n° pair, 2. Elle a été percée en 1792; elle doit son nom à l'abbaye Sainte-Geneviève, depuis abbaye Sainte-Perrine. Cette rue porta aussi ce dernier nom. Elle s'appela d'abord rue *Hébert*.

Geneviève (rue de la Montagne-Sainte-); elle commence rues des *Noyers* et *Saint-Victor*, et finit rues *Clovis* et des *Prêtres*, 12e arrond., Q. de l'Observatoire; le dernier n° impair est 87; le dernier pair, 86. Elle a pris son nom de l'église Sainte-Geneviève, et du mont par lequel on y arrive. Elle a porté les noms de rue *Sainte-Geneviève*, *Sainte-Geneviève-la-Grant*, *Sainte-Geneviève-du-Mont*, et des *Boucheries*, à cause des étaux qu'on y avait établis. Dans le cours de la révolution, elle s'appela rue de la *Montagne* simplement.

Geneviève (rue Neuve-Sainte-); elle commence rues de la *Vieille-Estrapade* et *Contrescarpe*, et finit rue des *Postes*, 12e arrond., Q. de l'Oservatoire; le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 32. Elle fut bâtie hors l'enceinte de Philippe-Auguste, près du clos Sainte-Geneviève, d'où elle a pris son nom. On ajouta *neuve* pour la distinguer de la rue de la *Montagne-Ste.-Geneviève*, qui s'appelait jadis *Ste.-Geneviève*. Mademoiselle Vaubernier, si connue sous le nom de Dubarry, dernière favorite de Louis XV, avait été élevée dans le couvent de Ste.-Anne, situé dans cette rue. Exilée à la mort de Louis XV, elle

s'était retirée à Louvetiennes. Elle fut condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire et périt sur l'échafaud.

Geneviève (rues Sainte et Neuve-Sainte-), *voyez* rue *Neuve-Notre-Dame*.

Gentien, *Gencien*, *Jean-Gentien*, *Jacques Gentien* (rue), *voyez* rue des *Coquilles*.

Gentilly, (rue du chemin qui va à); elle commence rue *Mouffetard*, et finit boulevard des *Gobelins*, 12ᵉ arrond., Q. Saint-Marcel. Cette rue, percée depuis quarante-six ans, doit son nom au village de Gentilly sur lequel elle se dirige.

Geoffroy-l'Angevin (rue); elle commence rue *Sainte-Avoye*, et finit rue *Beaubourg*, 7ᵉ arrond., Q. Sainte-Avoye; le dernier nº impair est 23; le dernier pair, 34. Elle s'appelait ainsi dès le 13ᵉ siècle. L'étymologie de son nom ne nous est pas connue. C'était dans cette rue que demeurait le célèbre peintre de portraits Largillière.

Geoffroy-l'Asnier (rue); elle commence quai de la *Grève*, et finit rue *Saint-Antoine*, 9ᵉ arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville; le dernier nº impair est 35; le dernier pair, 44. Elle portait au milieu du 15ᵉ siècle le nom de *Frogier* et *Forgier-l'Asnier*. Elle a pris d'une famille connue dans ce temps le nom de l'*Asnier*.

Georgeau (rue du Clos-); elle commence rue *Traversière-Saint-Honoré*, et finit rue *Sainte-Anne*, 2ᵉ arrond., Q. du Palais-Royal; le dernier nº impair est 7; le dernier pair, 6. Elle a pris son nom du jardin d'un particulier; c'est sur ce terrain qu'elle a été bâtie.

Georges (rue Saint-); elle commence rue de *Provence*, et finit rue *Saint-Lazare*, 2ᵉ arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin; le dernier nº impair est 33; le dernier pair 36. Nous ignorons l'étymologie du nom de cette rue.

Gérard-Beauquet (rue); elle commence rue des *Lions-Saint-Paul*, et finit rues *Neuve-Saint-Paul* et des *Trois-Pistolets*, 9ᵉ arrond., Q. de l'Arsenal; le dernier nº impair est 7; le dernier pair, 4. Différens plans la nomment rue du *Pistolet*, et rue *Gérard-Boquet*, *Girard-Bouquet*, *Gérard-Baquet*, qui était sans doute le nom plus ou moins défiguré d'un riche particulier de ces quartiers.

Germain-des-Prés (rue Saint-); elle commence rues *Jacob*

et du *Colombier*, et finit rue *Childebert*, 10ᵉ arrond., Q. de la Monnaie; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 10. Cette rue s'appela d'abord rue *Bonaparte;* elle fut percée sous le consulat. En 1814, elle prit le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Germain-des-Prés (rues Saint-), *voyez* rues *Saint-André-des-Arts* et de l'*Ecole-de-Médecine.*

Germain-des-Prés (rue des Fossés-Saint-); elle commence rues *Bussy* et *Saint-André-des-Arts*, et finit rues des *Boucheries-Saint-Germain* et de l'*Ecole-de-Médecine ;* n°ˢ impairs, 11ᵉ arrond., Q. de l'École-de-Médecine; n°ˢ pairs, 10ᵉ arrond., Q. de la Monnaie ; le dernier n° impair est 31 ; le dernier pair, 28. Elle a pris son nom des fossés de l'enceinte de Philippe-Auguste, sur lesquels elle fut bâtie en 1560. Elle a porté aussi le nom de rue de la *Comédie*, parce que les Comédiens Français vinrent s'y établir en 1688, à la place du jeu de paume de l'Étoile. Ils y restèrent jusqu'en 1770; à cette époque Louis XV leur permit de s'établir au château des Tuileries, jusqu'à la construction d'un nouveau théâtre. Au commencement du 17ᵉ siècle il existait à l'une des extrémités de cette rue un marché qui, en 1636, fut transféré dans la rue *Sainte-Marguerite.*

Germain-des-Prés (rue des Fossés-Saint-), *voyez* rues *Monsieur-le-Prince*, des *Ciseaux*, et *Saint-Benoît-Saint-Germain.*

Germain-l'Auxerrois (rue St.-); elle commence rue *Saint-Denis*, et finit rue de la *Monnaie* et place des *Trois-Maries*, 4ᵉ arrond., Q. du Louvre ; le dernier n° impair est 93 ; le dernier pair, 90.

Elle a été bâtie sur un ancien chemin qui conduisait du Grand-Pont ou Pont-au-Change à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Elle a porté successivement les noms de *Saint-Germain-à-Couroiers, Saint-Germain*, *Grand'rue-Saint-Germain;* depuis le quinzième siècle elle a pris le nom qu'elle porte aujourd'hui. Au n° 22 est l'ancien grenier à sel. C'est aujourd'hui un magasin de farines. Au n° 65 était jadis le *For-l'Évêque*, prison. La proximité de la rivière a fixé dans cette rue beaucoup de teinturiers. Une aventure arrivée à une jolie femme de ce quartier a fourni dans le temps le sujet d'un grand nombre de chansons. Un teinturier avait surpris auprès de sa femme un abbé en chemise; aidé de trois de ses ouvriers, il lui fit quitter

ce dernier vêtement, et le plongea dans une chaudière remplie de couleur verte. Jamais le malheureux abbé ne put parvenir à faire disparaître cette couleur. Il ne survécut que deux ans à cette funeste aventure.

Germain-l'Auxerrois (rue Saint-), *voyez* rue des *Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois*.

Germain-à-Couroiers (rue Saint-), *voyez* rue *Saint-Germain-l'Auxerrois*.

Germain (Grand' rue - de - l'École - Saint-), *voyez* quai de l'*École*.

Germain-l'Auxerrois (rue des Fossés-Saint-); elle commence rues de la *Monnaie* et du *Roule*, et finit place du *Louvre*, 4e arrond.; nos impairs, Q. du Louvre; nos pairs, Q. Saint-Honoré; le dernier no impair est 47; le dernier pair, 44. Elle est ainsi nommée des fossés que les Normands firent en 886 autour de l'église Saint-Germain, près de laquelle leur camp était assis. Anciennement on l'appelait simplement *le Fossé*. Jusqu'au commencement du 18e siècle, la partie située entre les rues du *Roule* et de l'*Arbre-Sec* se nomma rue du *Borel*.

Gervais (rue Saint-); elle commence rue des *Coutures-Saint-Gervais*, et finit rue *Neuve-Saint-François*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier no impair est 7; le dernier pair, 8. Elle a pris son nom de la *Culture-Saint-Gervais*, où elle fut ouverte en 1620. Elle s'est aussi appelée rue des *Morins*, à cause de deux frères de ce nom qui y possédaient un chantier.

Gervais (rue Saint-), *voyez* rue du *Pourtour*.

Gervais et *Saint-Jean* (rue entre St.-), *voyez* rue du *Monceau-Saint-Gervais*.

Gervais (rue du Chevet-Saint-), *voyez* rue des *Barres*.

Gervais (rue du Cimetière-Saint-), *voyez* rue du *Monceau-Saint-Gervais*.

Gervais (rue des Coutures - Saint-); elle commence rues *Thorigny* et *Saint-Gervais*, et finit rue *Vieille-du-Temple*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier no impair est 5; le dernier pair, 24. Elle doit son nom au terrain de l'hôpital Saint-Gervais; et d'abord elle s'appela rue de l'*Hôpital-Saint-Gervais*.

Gervais (rue du Monceau-Saint-); elle commence rue du

Tourniquet, et finit rues de *Longpont* et du *Pourtour*, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-ville; le dernier n° impair est 17; le dernier pair, 14. Elle a pris son nom de l'église Saint-Gervais et du *Monceau, Moncellum*, petite élévation sur laquelle cette église a été bâtie, et qui était anciennement un fief de l'évêché, qualifié de prévôté. On la nomma d'abord rue entre *Saint-Gervais et Saint-Jean*, et rue du *Cimetière-Saint-Gervais*.

Gervais (rue Neuve-Saint-), *voyez* rue *Thorigny*.

Gervais (rue du Port-Saint-), *voyez* rue de *Longpont*.

Gervais-Laurent (rue); elle commence rue de la *Lanterne*, et finit rues *Sainte-Croix* et *Saint-Pierre-des-Arcis*, 9e arrond., Q. de la Cité; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 8. Elle doit sans doute son nom à un particulier. Ce nom, aux 13e et 14e siècles, s'est écrit de diverses manières : *Vicus Gervasii Loorandi*, *vicus de Leorens*, *Lohorens*, *Gervais Loorand*, et *Gervese-Lorens*.

Gèvres (rue des), *voyez* quai de *Gèvres*.

Gibard (rue de la Porte-), *voyez* rue d'*Enfer*.

Gilbert (rue), *voyez* rue de l'*Anglade*.

Gilles (rue Saint-), *voyez* rue *Saint-Magloire* et *Neuve-Saint-Gilles*.

Gilles (rue Jean-), *voyez* rue de la *Réale*.

Gilles (rue Jean-), *voyez* rue *Mondétour*.

Gilles (rue Neuve-Saint-); elle commence boulevard *Saint-Antoine*, et finit rue *Saint-Louis*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 22.

Elle fut ouverte en 1640, et elle doit son nom à une statue de Saint-Gilles. La maison dont les murailles bordent le boulevard était habitée en 1785 par madame de Lamotte, condamnée à la flétrissure dans le fameux procès du collier. Elle subit son arrêt sur le grand escalier du Palais-de-Justice. Elle parvint à s'échapper de la Salpétrière, et se réfugia à Londres, où elle publia des mémoires. Elle mourut près du pont de Wesminster, le 23 septembre 1791, des suites d'une chûte qu'elle fit en sautant par une fenêtre pour échapper à ses créanciers.

Gilles (Petite-rue-Neuve-Saint-); elle commence rue *Neuve-Saint-Gilles*, et finit boulevard *Saint-Antoine*, 8e ar-

rond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 6. Même étymologie que la rue précédente.

Gilles - Cœur et *Gilles - Queux* (rue), *voyez* rue *Gît-le-Cœur.*

Ginard, *Gérard* et *Guiard-aux-Poitevins* (rue), *voyez* rue des *Poitevins.*

Gindre (rue du); nous ignorons l'étymologie de son nom; tout ce que nous pouvons dire, c'est que *gindre* signifiait le premier garçon d'un boulanger. Elle commence rue du *Vieux-Colombier*, et finit rue de *Mézières*, 11ᵉ arrondis., Q. du Luxembourg; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 16.

Gipecienne (rue de la), *voyez* rue de la *Jussienne.*

Girard-Bouquet (rue), *voyez* rue *Gérard-Beauquet.*

Gît-le-Cœur (rue); elle commence quai des *Augustins*, et finit rue *Saint-André-des-Arts*, 11ᵉ arrond., Q. de l'École-de-Médecine; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 16. Elle s'est appelée, par corruption, *Villequeux*, *Gilles-Queux*, *Guile-Queux*, *Gui-le-Preux*, sans doute à cause de *Gui* ou *Gilles-le-Queux*, riche habitant de cette rue. C'est donc là son vrai nom : cependant Sauval dit qu'au 14ᵉ siècle elle se nommait *Gui-le-Comte.* D'autres historiens de Paris lui donnent aussi le nom des *Deux-Moutons*, et celui du *Battoir.* « Au bout de la rue *Gilles-Cœur* (dit Saint-Foix, qui appelle ainsi cette rue), dans l'angle qu'elle forme aujourd'hui avec la rue de *Hurepoix* (cette rue n'existe plus; *voyez* quai des *Augustins*), François Iᵉʳ fit bâtir un petit palais (le palais d'amour) qui communiquait à un hôtel qu'avait la duchesse d'Estampes dans la rue de l'Hirondelle. Les peintures à fresque, les tableaux, les tapisseries, les salamandres (c'était le corps de la devise de François Iᵉʳ), accompagnés d'emblêmes et de tendres et ingénieuses devises, tout annonçait, dans ce petit palais et cet hôtel, le dieu et les plaisirs auxquels ils étaient consacrés. « De « toutes ces devises qu'on voyait, dit Sauval, il n'y a pas en- « core long-temps, je n'ai pu me ressouvenir que de celle-ci : « c'était un cœur enflammé, placé entre un alpha et un oméga, « pour dire apparemment, il brûlera toujours. » Le cabinet de la duchesse d'Estampes, continue Saint - Foix, sert à présent d'écurie à une auberge qui a retenu le nom de la *Salamandre ;*

un chapelier fait sa cuisine dans la chambre du lever de François Ier; et la femme d'un libraire était en couches dans *son petit salon des délices*, lorsque j'allai pour examiner les restes de ce palais. »

Glacière (rue de la); elle commence rue de l'*Oursine*, et finit aux boulevards *Saint-Jacques* et des *Gobelins*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 8. Elle a pris son nom de la barrière de la *Glacière*, maintenant barrière de l'*Oursine*.

Glatigny (rue); elle commence rue *Basse-des-Ursins*, et finit rue des *Marmousets*, 9e arrond., Q. de la Cité; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 8. Elle doit son nom à une maison dite de *Glatigny*, qui en 1241 appartenait à Robert et Guillaume de Glatigny. Les lieux de débauche qui s'y établirent lui firent donner depuis le nom de *Val-d'Amour*. Elle s'est appelée aussi la rue au *Chevet-de-Saint-Denis-de-la-Chartre*.

Gloire (rue du Faubourg-de-); *voyez* rue du *Faubourg-Saint-Denis*.

Gloriette et *Dame-Gloriette* (rue), *voyez* rue *Baillet*.

Gobelins (rue des); elle commence rue *Mouffetard*, et finit à la rivière de Bièvre, 12e arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 20. Elle doit son nom à la manufacture des Gobelins dont elle est voisine. Elle s'est appelée aussi rue de *Bièvre*.

Gourdes (rue des); c'est une rue nouvelle, percée il y a vingt ou vingt-deux ans sur des marais remplis de *gourdes*, sorte de callebasses qui lui ont donné leur nom. Elle commence rue des *Blanchisseuses*, et finit avenue de *Neuilly*, 1er arrond., Q. des Champs-Élysées. Elle s'est appelée d'abord ruelle des *Marais*.

Gracieuse (rue); elle commence rue d'*Orléans-Saint-Marcel*, et finit rue *Copeau*, 12e arrond.; du n° 2 au n° 12, du n° 3 au n° 5, Q. Saint-Marcel; les autres nos, Q. du Jardin-du-Roi. Elle a pris son nom de la famille de *Jean-Gracieuse* qui était propriétaire d'une maison dans cette rue en 1243. Elle a aussi porté le nom *du Noir*, à cause d'une enseigne de la *Tête-Noire*.

Grammont (rue); elle commence rue *Neuve-Saint-Augus-*

tin, et finit boulevard des *Italiens*, 2e arrond., Q. Feydeau; le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 26. Ce nom lui a été donné parce qu'elle a été percée en 1767, au travers des bâtimens et du jardin de l'hôtel de Grammont.

Grand'rue (la), *voyez* rue *Saint-Denis*.

Grange-Batelière (rue); elle commence boulevards *Montmartre* et des *Italiens*, et finit rue du *Faubourg-Montmartre*, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 34. Une maison appelée *la Grange-Batelière* ou plutôt *Bataillère*, lui a donné son nom. (*Voyez* Grange-Batelière). Une des entrées de l'Academie royale de Musique donne dans cette rue.

Grange-aux-Belles (rue); elle commence rue des *Marais*, et finit rue des *Récollets*, 5e arrondis., Q. de la porte Saint-Martin; le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 32. Cette rue a été ouverte en 1780. Nous ignorons l'étymologie de son nom.

Gravilliers (rue des); elle commence rue du *Temple*, et finit rue *Transnonain*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; le dernier n° impair est 51; le dernier pair, 66. Son véritable nom est *Gravelier* ou *du Gravelier*.

Grenelle-Saint-Honoré (rue de); elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit rue *Coquillière*, 4e arrond., Q. de la Banque-de-France; le dernier n° impair est 63; le dernier pair, 48.

Elle doit son nom à la famille de Guernelles qui y demeurait au 13e siècle. Alors elle était placée au-dessus de l'enceinte de Philippe-Auguste. On l'a nommée successivement *Guarnale*, *Guarnelle*, *Garnelle* et *Grenelle*. Au n° 55 est l'hôtel des Fermes, occupé par l'école d'enseignement mutuel dirigée par M. Maignien, l'imprimerie de M. Dupont, les messageries de M. Caillard, et le bureau des cabriolets-remises. En 1776 une compagnie avait offert de cet hôtel 1,700,000. L'administration devait être tranférée à la Bibliothèque, rue de Richelieu. Le portail pour la remise des voitures est remarquable par sa hardiesse. Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, mourut dans la maison n° 49, le 9 juin 1472, à l'âge de quarante-quatre ans. On croit qu'elle fut empoisonnée par un des particuliers que Catherine de Médicis avait amenés avec elle en France; il ven-

dit à la reine de Navarre une paire de gants empoisonnés. Cette anecdocte, long-temps controversée, est du moins vraisemblable.

Grenelle-Saint-Germain et *Gros-Caillou* (rue). Cette longue et belle rue se divise en deux séries; la première, sous le nom de *Grenelle-Saint-Germain*, commence rues du *Dragon* et du *Four-Saint-Germain*, et finit *Esplanade des Invalides*; la seconde série, sous le nom de *Grenelle-Gros-Caillou*, commence *Esplanade des Invalides*, et finit avenue *La Bourdonnaie*. L'une et l'autre série dépendent du 10ᵉ arrond.; du nº 2 au nº 10, Q. de la Monnaie; du nº 12 au nº 130, Q. du Faubourg-Saint-Germain; du nº 132 à 142, du nº 113 au nº 125, ainsi que tous les nºˢ pairs et impairs de la seconde série, Q. des Invalides; du nº 1 au nº 111, Q. Saint-Thomas-d'Aquin. Le dernier nº impair de la première série est 125; le dernier pair, 142; le dernier nº impair de la seconde série est 43; le dernier pair, 54. Cette rue a porté successivement les noms de *Guernelles*, *Garnelles*, *Garnelle* et *Grenelle*, d'une ancienne garenne (*garanella*), située sur un terrain qui appartenait à l'abbaye de Sainte-Geneviève. Elle s'est appelée aussi le *Chemin-Neuf*, et le *Chemin de Garnelle*. On remarque dans cette rue la belle fontaine dite de Grenelle, et une foule d'hôtels magnifiques; au nº 7, le petit hôtel Créquy, nommé depuis hôtel Feuquière; au nº 9, l'hôtel Créquy; au nº 79, l'hôtel d'Harcourt; au nº 83, l'hôtel Lasalle; au nº 87, l'hôtel Flamarin; au nºˢ 101 et 103, le grand et le petit hôtel Conti, le premier occupé par les bureaux du ministère de l'intérieur; le second, par l'administration générale des bâtimens civils. Aux nºˢ 106 et 108, l'ancienne abbaye de Notre-Dame-de-Pantemont; au nº 121, l'hôtel du Châtelet; au nº 138, l'hôtel Bezenval; au nº 128, la caserne Bellechasse; aux nºˢ 122 et 124, l'hôtel Brissac, occupé par le ministre de l'intérieur, etc., etc.

Grenelle (petite rue de), *voyez* rue de *Babylone*.

Grenéta (rue); elle commence rue *Saint-Martin*, et finit rue *Saint-Denis*, 6ᵉ arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis; le dernier nº impair est 63; le dernier pair, 52. On lui donnait au treizième siècle les noms de *Darnetal* ou d'*Arnetal* et de la *Trinité*. Des deux premiers on a fait par la suite *Guernétal*,

Garnétal, *Grenétal*, et enfin, *Grenéta*. Le nom de la *Trinité* lui vient de l'hôpital de la Trinité, dont la principale entrée était dans cette rue. Au coin de cette rue et de la rue Saint-Denis, est la fontaine dite *Grenéta*, et appelée autrefois *Fontaine de la Reine* ou de la *Trinité*.

Grenier-Saint-Lazare (rue); elle commence rues *Beaubourg* et *Transnonain*, et finit rue *Saint-Martin*, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye; le dernier n° impair est 37; le dernier pair, 36. Le nom de *Grenier*, ou plutôt *Garnier*, était celui d'une famille qui existait au douzième siècle. Cette rue s'est appelée aussi *Grenier-Saint-Ladre*, parce qu'on nommait ainsi Saint-Lazare.

Grenier-sur-l'Eau (rue); elle commence rue *Geoffroy-l'Asnier*, et finit rue des *Barres*, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 12. Elle doit son nom à un particulier nommé *Garnier*, et à sa position près de la rivière. On l'appelait, dans l'origine, rue *Garnier-sur-l'Iauë*.

Grès (rue des); elle commence rue *Saint-Jacques*, et finit rue de la *Harpe*, 11e arrond., Q. de la Sorbonne; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 16. C'est une rue nouvelle; elle a été percée sur les bâtimens et le passage des Jacobins.

Grésillons (rue des); elle commence rue du *Rocher*, et finit rue *Miromesnil*, 1er arrond., Q. du Roule; le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 22. Nous ignorons l'étymologie du nom de cette rue qui fut ouverte en 1788.

Grétry (rue); elle commence rue *Favart*, et finit rue *Grammont*, 2e arrond., Q. Feydeau; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 4. Elle fut ouverte, en 1782, sur l'emplacement de l'hôtel de Choiseul. On lui a donné le nom du charmant et immortel auteur du Tableau parlant, de Richard, de Zémir et Azor, de la Caravane, etc., etc.

Gril (rue du); elle commence rue d'*Orléans-Saint-Marcel*, et finit rue *Censier*, 12e arrond, Q. Saint-Marcel. Elle s'est appelée aussi rue du *Gril-Fleuri*. Ce nom lui vient apparemment d'une enseigne.

Grognerie (rue de la) ou *Grosnière*; elle n'existe plus. Elle était située entre les rues de la *Grande-Friperie* et de la *Cor*-

donnerie. Elle avait porté tour-à-tour les noms de l'*Engronnerie*, *Langronerie*, de la *Grongnerie*, et ceux de *Petite-rue-Saint-Martin*, de *Jehan-le-Comte*, de la *Groignerie*, de *Gronier* et de *Grosnière*.

Grognet (rue), *voyez* rue *Pastourelle*.

Guarnales, *Guarnelles* et *Garnelles* (rues des), *voyez* rues de *Grenelle-Saint-Honoré* et *Saint-Germain*.

Guénégaud (rue); elle commence quai *Conti*, et finit rue *Mazarine*, 12e arrond., Q. de la Monnaie; le dernier numéro impair est 35; le dernier pair, 24. Elle doit son nom à Henri de Guénégaud, ministre et sécrétaire d'état sous Louis XIII, qui y avait fait bâtir son hôtel. Le mur de l'enceinte de Philippe-Auguste passait à l'endroit où est l'égout. Cette rue fut percée sur le vaste emplacement qu'occupait l'hôtel de Nesle. (*V*. HÔTEL ET TOUR DE NESLE.)

Guichard-le-Blanc (rue), *voyez* rue du *Chat-Blanc*.

Guichet-de-l'Abbaye à la rue de Seine-Saint-Germain (rue qui va du), *voyez* rue de *l'Échaudé*.

Guienne (rue), *voyez* rue *Payenne*.

Guignoreille (rue), *voyez* rue de la *Coutellerie*.

Gui-de-Ham (rue), *voyez* impasse de la *Treille*.

Guillaume (rue); elle commence quai d'*Orléans*, et finit rue *Saint-Louis*, 9e arrond., Q. de l'Ile-Saint-Louis; le dernier n° impair est 13; le dernier pair 18. Elle fut construite de 1614 à 1646. Elle a pris son nom de *Guillaume Père*, l'un des entrepreneurs des maisons de la rue *Saint-Louis en l'île*.

Guillaume (rue Saint-); elle commence rue des *Saints-Pères*, et finit rue de *Grenelle-Saint-Germain*, 10e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain; le dernier n° impair est 31; le dernier pair, 42. Cette rue forme une équerre de la rue des *Saints-Pères* à la rue *Saint-Dominique*. Elle s'est appelée autrefois rue de la *Butte*, à cause d'une butte sur laquelle étaient placés plusieurs moulins, et qu'on y voyait encore en 1638. Elle a porté aussi le nom de rue *Neuve-des-Rosiers*. C'est sous le règne de Napoléon qu'elle a pris le nom de Saint-Guillaume; nous en ignorons le motif. On remarque dans cette rue les hôtels de Mortemart et de Béthune.

Guillaume (rue Saint-), *voyez* rue des *Filles-Dieu*.

Guillemin (rue Neuve-); elle commence rue du *Four*, et finit rue du *Vieux-Colombier*, 11ᵉ arrond., Q. du Luxembourg; le dernier nº impair est 23; le dernier pair, 28. En 1456 elle s'appelait rue de *Cassel*, à cause d'un hôtel de ce nom qui y était situé; ensuite de la *Corne*, d'une enseigne de corne de cerf que l'on voyait au coin de cette rue et de la rue du *Four*. Elle doit le nom de *Guillemin* à un particulier qui s'appelait ainsi et qui y possédait un vaste terrain.

Guillemites (rue des); elle commence rue des *Blancs-Manteaux*, et finit rue de *Paradis au Marais*, 7ᵉ arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier nº impair est 3; le dernier pair, 6. Cette rue fut ouverte sous le règne de Napoléon, sur le jardin des religieux *Guillemites*, qui, avant la révolution, occupaient le couvent des Blancs-Manteaux.

Guilleri-Bertin (rue), *voyez* rue *Hillerin-Bertin*.

Gui-le-Queux, *Gui-le-Preux*, *Gui-le-Comte* (rue), *voyez* rue *Gît-le-Cœur*.

Gui-le-Queux (rue), *voyez* rue des *Poitevins*.

Guisarde (rue); elle commence marché *Saint-Germain*, et finit rue des *Canettes*, 11ᵉ arrond., Q. du Luxembourg; le dernier nº impair est 25; le dernier pair, 20. Elle fut percée en 1630 sur une partie de l'emplacement de l'hôtel de Roussillon. Nous ignorons l'étymologie de son nom qui, peut-être, est celui d'un de ses anciens habitans. En 1793, elle s'appela rue des *Sans-Culottes*.

Gunzbourg (rue), *voyez* rue *Cardinale*.

Guyet-l'Épine (rue), *voyez* rue de la *Sourdière*.

H

Hache (rue de la), rue des *Deux-Haches*, *voyez* rue des *Deux-Écus*.

Hanovre (rue d'); elle commence rue de *Choiseul*, et finit rue du *Port-Mahon*, 2ᵉ arrond., Q. Feydeau; le dernier nº impair est 21; le dernier pair, 16. Elle ne s'appelle ainsi que depuis quinze ou seize ans; elle a pris ce nom du fameux pa-

villon construit par celui que Voltaire avait affublé du titre de *son héros*, de ce maréchal qui, comme tant d'autres,

Fut grand à l'*OEil-de-Bœuf*, mais petit dans l'histoire.

Cette rue fut percée en 1792 sur une partie du jardin de l'hôtel de Richelieu. Elle s'appela d'abord rue *Projetée-Michaudière*.

Harangerie (rue de la Vieille-); elle commence rues du *Chevalier-du-Guet* et *Perrin-Gasselin*, et finit rue de la *Tabletterie* et place *Sainte-Opportune*, 4ᵉ arrond., Q. des Marchés; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 8. Au 14ᵉ siècle, c'était une espèce de marché où l'on vendait des harengs, et qu'on nommait la *Hérengerie*; au 14ᵉ siècle et pendant les siècles suivans, ce nom fut changé en celui de *Harengerie*, *Arongerie*, *Haucherie*, et enfin *Vieille-Harangerie*.

Harcourt (rue aux hoirs d'), *voyez* rue de la *Harpe*.

Harlay-au-Marais (rue); elle commence boulevard *Saint-Antoine*, et finit rue *Saint-Claude*, 8ᵉ arrond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 12. Cette rue fut ouverte en 1720. Elle tient son nom d'un hôtel que M. de Harlay y avait fait bâtir. C'était auparavant un impasse.

Harlay-du-Palais (rue); elle commence quai de l'*Horloge*, et finit quai des *Orfèvres*, 11ᵉ arrond., Q. du Palais-de-Justice; le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 20. Elle doit son nom à Achille de Harlay, premier président au parlement de Paris; en 1607, Henri IV donna à ce magistrat la partie occidentale de l'île du Palais, à la charge d'y bâtir des maisons et de combler les bras de rivière.

Harpe (rue de la); elle commence rues *Saint-Severin* et *Mâcon*, et finit place *Saint-Michel*, 11ᵉ arrond.; nᵒˢ pairs, Q. de l'École-de-Médecine; nᵒˢ impairs, Q. de la Sorbonne; le dernier n° impair est 129; le dernier pair, 110. Elle doit son nom à une enseigne placée à la dernière maison à droite au-dessus de la rue *Mâcon*. La partie septentrionale a été appelée *Juiverie*, *aux Juifs*; les Israélites y avaient anciennement leurs écoles. Depuis la place de l'École-de-Médecine jusqu'à la place Saint-Michel, on l'a appelée *Saint-Côme*, à cause de l'église de ce nom, ou aux *hoirs d'Harcourt*, parce que le collége d'Har-

court en faisait partie. Ce n'est que depuis le 17ᵉ siècle qu'elle a pris le nom de *la Harpe* dans toute son étendue. Au nº 110, est l'entrée du *palais des Thermes* (*V.* ce mot). Le collége d'Harcourt vient d'être reconstruit et agrandi. Il a pris le nom de collége Saint-Louis; il est ouvert depuis trois ans. Plusieurs anciens colléges existaient dans cette rue; ceux de Narbonne, de Séez, de Cluny, de Bayeux, de Justice, avaient été supprimés long-temps avant la révolution. Celui d'Harcourt était un des colléges de plein exercice de l'ancienne université.

Hasard (rue du); elle commence rue *Traversière*, et finit rue *Sainte-Anne*, 2ᵉ arrrond., Q. du Palais Royal; le dernier nº impair est 15; le dernier pair, 8. Nous ignorons l'étymologie du nom de cette rue. Dans l'hôtel long-temps habité par l'avocat-général Séguier, était établi l'Athénée des Etrangers, fondé par M. Lebrun. Il y avait des séances littéraires, et des cours sur les sciences et les arts (*V.* ATHÉNÉE).

Haucherie (rue de la), *voyez* rue de la *Vielle-Harangerie*.

Haudriettes (rue des); elle commence quai de la *Grève*, et finit rue de la *Mortellerie*, 9ᵉ arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville; il n'y a qu'un seul nº, 1. Elle doit son nom à la chapelle et à l'hôpital des religieuses Haudriettes, lesquels y étaient situés.

Haudriettes (rue des Vieilles-); elle commence rues du *Grand-Chantier* et du *Chaume*, et finit rue du *Temple*, 7ᵉ arrond., Q. du Mont-de-Piété. Elle doit son nom à Etienne Haudry, ou plutôt aux hospitalières fondées par lui, et nommées vulgairement *Haudriettes*. Elles possédaient plusieurs maisons dans ce quartier. On a d'abord appelé cette rue *Jehan-l'Huillier*, ensuite rue de l'*Echelle-du-Temple*, d'une échelle patibulaire que les Templiers y avaient fait élever; et en 1636, rue de la *Fontaine-Neuve*.

Haumard (rue), *voyez* rue *Ogniard*.

Haute-Rue (rue), *voyez* rue du *Battoir-Saint-André*.

Hautefeuille (rue); elle commence rue *Poupée* et place *St.-André*, et finit rue de l'*Ecole-de-Médecine*, 11ᵉ arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine; le dernier nº impair est 23; le dernier pair, 30. Elle était ainsi appelée dès l'an 1252. Elle doit son nom au château de Hautefeuille, sur l'emplacement duquel le couvent des cordeliers fut bâti en 1230. Elle a porté successive-

ment les noms de la *Barre*, *Saint-André*, *Chevet-Saint-André*.

Les vieilles armoiries et le buste de François Ier qu'on remarquait à la maison n° 8, auraient été démolis pendant les temps les plus orageux de la révolution ; M. Delahaye, ancien roi d'armes, et qui a repris les mêmes fonctions depuis 1814, demanda et obtint que ces vieux vestiges fussent conservés.

Hauteville (rue); elle commence rue *Basse-Porte-Saint-Denis*, et finit rue de *Paradis*, 3e arrond., Q. du Faubourg-Poissonnière ; le dernier n° impair est 37; le dernier pair, 50. Cette rue fut ouverte en 1792, sous la prévôté de M. de La Michodière, dont elle porta d'abord le nom. Elle a été bâtie sur plusieurs terrains situés rue *Poissonnière*, entre le boulevard et le clos Saint-Lazare.

Heaumerie (rue de la); elle commence rues de la *Vieille-Monnaie* et de la *Savonnerie*, et finit rue *Saint-Denis* 6e arrond., Q. des Lombards; le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 24. Elle doit sans doute son nom aux armuriers, fabricans d'*héaumes* (casques), qui l'habitaient autrefois ; aussi la trouve-t-on nommée rue des *Armuriers*. Au quatorzième siècle, on la nommait rue de la *Hiaumerie*.

Hébert (rue), *voyez* rue *Sainte-Geneviève*.

Hébert-aux-Broches (rue). Depuis très-long-temps cette rue n'existe plus. Elle était située entre la rue de la *Huchette* et la rue *Saint-Severin*.

Helder (rue du); elle commence boulevard des *Italiens*, et finit rue *Taitbout*, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin ; le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 20. Elle fut ouverte en 1799. Elle s'appelle ainsi en mémoire de la défaite des Anglais devant le fort du Helder, en Hollande, le 26 août de la même année.

Héliot-de-Brie (rue). Elle n'existe plus depuis plusieurs siècles. Elle était située, à ce qu'il paraît, entre les rues *Saint-Bon* et de la *Poterie*.

Helvétius (rue), *voyez* rue *Sainte-Anne-Saint-Honoré*.

Hendebourg ou *Hérambourg-la-Tréfilière* (rue), *voyez* rue de *Venise*.

Hennequin-le-Fauche (rue), *voyez* rue de la *Croix-Blanche*.

Henri (rue); elle commence rue *Bailly*, et finit rue *Royale*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 4. Elle fut ouverte en 1765, sur un terrain qui dépendait de l'abbaye Saint-Martin, et elle doit son nom à Henri Ier, second fondateur de cette abbaye.

Henri IV (rue), *voyez* rue de l'*Echarpe*.

Herengerie (rue de l'), *voyez* rue de la *Vieille-Harangerie*.

Hermitage (rue de l'), *voyez* rue du *Sabot*.

Hermites (rue des Deux-); elle commence rue des *Marmousets*, et finit rue *Cocatrix*, 9e arrond., Q. de la Cité; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 4. Elle a porté le nom de *Cour-Ferri-de-Paris*, de rue de la *Confrérie-Notre-Dame*, de l'*Armite*, des *Hermites*, des *Deux-Serviteurs*, et enfin des *Deux-Hermites*.

Heuleu et *Huleu* (rue du), *voyez* rue du *Grand-Hurleur*.

Hiaumerie (rue de la), *voyez* rue de la *Héaumerie*.

Hilaire (rue Saint-); elle commence rues des *Sept-Voies* et des *Carmes*, et finit rues *Chartière* et *Saint-Jean-de-Beauvais*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 18. Cette rue, ouverte sur le *Clos-Bruneau*, en prit d'abord le nom; elle s'appela ensuite rue *Saint-Hilaire*, de l'église Saint-Hilaire qui y était située; de *Fromentel*, de la rue de ce nom dont elle fait la continuation; du *Mont-Saint-Hilaire*, ou *Vicus-superior-Sancti-Hilarii*, parce qu'elle est sur une hauteur; et du *Puits-Certain*, à cause d'un puits que *Robert-Certain*, curé de Saint-Hilaire, y avait fait construire.

Hilaire (rue Saint-), *voyez* rue des *Carmes*.

Hillerin-Bertin (rue); elle commence rue de *Grenelle-Saint-Germain*, et finit rue de *Varenne*, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 12. Elle doit son nom à un particulier nommé Hillerin, qui vendit au gouvernement plusieurs terrains dont il était propriétaire, lors de la construction de l'Hôtel des Invalides. On a donné à

cette rue les noms de *Villaran*, des *Bohêmes*, de *Guilleri-Bertin*, d'*Hillorai*, d'*Hillorain-Bertin*, de *Valeran*, d'*Hillorain*, de *Saint-Sauveur*, d'*Hillerin* ou *Saint-Sauveur*, et de *Villerin* ou *Saint-Sauveur*.

Hippolyte (rue Saint-); elle commence rues des *Trois-Couronnes* et *Pierre-Assis*, et finit rue de l'*Oursine*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 20. L'église Saint-Hippolyte qui y était située, lui a donné son nom. Elle a aussi porté celui de la rue des *Teinturiers*, dans la partie voisine de la rue de l'Oursine, à cause de la teinture des Gobelins.

Hippolyte (rue Saint-), *voyez* rue des *Trois-Couronnes*.

Hirondelle (rue de l'); elle commence place du pont *Saint-Michel*, et finit rue *Gît-le-Cœur*, 11e arrond., Q. de l'École-de-Médecine; le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 26. Au 13e siècle, on la nommait rue de l'*Arondale-en-Laas*, de l'*Arrondelle-en-Laas*; elle doit sans doute ce nom à une enseigne de l'*Hirondelle*, en vieux langage *Arondale* ou *Arrondelle*.

Le 23 mars 1594, Henri IV passait dans la rue de l'*Arrondelle* (on l'appelait ainsi à cette époque); un seigneur de sa suite apercevant le curé de Saint-André et celui de Saint-Germain-l'Auxerrois, demanda à celui-ci s'il n'était pas aise d'avoir le roi pour paroissien, et s'il ne crierait pas volontiers *vive le roi*. Le curé répondit qu'on y aviserait. Telle était à cette époque la haine des prélats contre Henri IV, qu'ils demandaient à ceux qui se présentaient à confesse s'ils étaient contens de la rentrée du roi. Si le pénitent répondait *oui*, le prêtre refusait de le confesser: et cependant Henri IV, rentré dans le sein de l'église catholique depuis plus d'un an, en pratiquait tous les devoirs avec la plus franche exactitude. (*Voyez* le journal de Henri IV.)

Hoche (rue), *voyez* rue *Beaujolois-des-Tuileries*.

Hoignard (rue), *voyez* rue *Ogniard*.

Hoirs-d'Arcourt (rue aux), *voyez* rue d'*Harcourt*.

Hoirs-de-Sabonnes (rue aux), *voyez* rue de *Sorbonnes*.

Homme-Armé (rue de l'); elle commence rue *Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie*, et finit rue des *Blancs-Manteaux*, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier n° impair est 5; le der-

nier pair, 4. Nous ignorons l'étymologie du nom de cette rue qui est une des plus étroites et des plus laides de Paris.

Homme-Sauvage (rue de l'); elle n'existe plus. Elle était dans la Cité, située, disent les uns, près de la rue des *Trois-Canettes ;* d'autres prétendent que c'était le premier nom de la rue des *Trois-Canettes* elle-même.

Honoré (rue Saint-); elle commence rues de la *Lingerie* et des *Déchargeurs*, et finit rue *Royale* et boulevard de la *Madeleine ;* n^{os} impairs, du n° 1 au n° 231, 4e arrond., Q. Saint-Honoré; n^{os} pairs, du n° 2 au n° 34, 4e arrond., Q. des Marchés ; du n° 76 au n° 192, 4e arrondis., Q. de la Banque-de-France; n^{os} pairs, du n° 36 au n° 74, 3e arrondis., Q. Saint-Eustache; du n° 194 au n° 354, 2e arrondis., Q. du Palais-Royal; n^{os} impairs, du n° 233 au n° 389, 1er arrond., Q. des Tuileries; n^{os} pairs, du n° 356 au n° 420, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme. Le dernier n° impair est 389; le dernier pair, 420. Cette rue est une des plus longues de Paris. A la fin du 13e siècle et au commencement du 14e, la partie située entre la rue Tirechape et l'Oratoire s'appelait *Châtieau-Festu.* De la rue de la Fromagerie à celle de la Tonnellerie, elle s'appela jusqu'au 18e siècle de la *Chausseterie ;* de la rue de l'Arbre-Sec à l'Oratoire, elle est désignée aux 13e et 14e siècles sous le nom de *Croix-du-Tirouer;* de l'ancienne porte, bâtie sous Charles V, près la rue du *Rempart*, elle s'appelait *Chaussée-Saint-Honoré*, et ensuite rue *Saint-Honoré*. L'église de ce nom existait depuis 1204. De la porte Saint-Honoré à celle qui a existé jusqu'en 1733, près le boulevard, en face de la rue *Royale*, on l'appelait rue *Neuve-Saint-Louis hors la porte Saint-Honoré*, *Saint-Honoré*, *Grand'rue Saint-Louis*. L'hôpital des Quinze-Vingts, fondé par St.-Louis en 1260, était près la porte St.-Honoré, bâtie sous Charles V. Toutes ces dénominations si variées n'existent plus; les édifices mêmes auxquels elles s'appliquaient, ont disparu. Les portes qui s'élevaient au centre et à l'extrémité, et la barrière des Sergens, n'existent plus. Aucun obstacle n'interrompt la prolongation de cette immence rue. Au n° 123 est l'hôtel et passage d'Aligre ; au n° 333, l'hôtel du duc de Plaisance (Lebrun) ; au n° 348, l'hôtel Savalette ; au n° 359, l'école

royale d'équitation; entre cette école et la fontaine des Capucins, le Cirque-Olympique; au n° 111, la fontaine du Trahoir.

L'ancien marché des Quinze-Vingts obstruait cette rue depuis le Palais-Royal jusqu'à la rue de l'*Échelle*. Il est devenu heureusement inutile depuis la construction du vaste marché Saint-Honoré, bâti sur l'emplacement de l'ancien couvent des Jacobins.

Le 21 juillet 1578, Paul Stuart de Caussade, comte de Saint-Mégrin, sortait du Louvre à onze heures du soir. Vingt à trente hommes l'attaquèrent dans la rue Saint-Honoré; il tomba percé de trente-trois coups, et mourut le lendemain. Henri III lui fit faire des obsèques magnifiques, et lui fit ériger un tombeau fastueux, à côté de ceux de Quélus et de Maugiron, dans l'église Saint-Paul. « De ce meurtre, dit l'Etoile, n'en fut faite aucune » poursuite, S. M. étant bien avertie que le duc de Guise l'avait » fait faire parce que le bruit courait que ce mignon était l'a» mant chéri de sa femme; et que celui qui avait fait le coup » avait la barbe et la contenance du duc de Mayenne. » Le duc de Guise fut assassiné à Blois en 1588. Quel tableau présente cette époque et celles qui la précèdent! Dévotion outrée, immoralité sans frein, assassinats, empoisonnemens, adultères, tous les crimes de l'ambition, du fanatisme et de la débauche.

Fontenelle demeurait rue et porte Saint-Honoré. En 1789, à des distances assez rapprochées et vers le milieu de cette rue, demeuraient Marmontel, Laharpe et l'abbé Morellet. Plus bas et presque en face de la terrasse des Feuillans, chez Dupleix, ancien menuisier du roi, demeurait Robespierre.

Honoré (rue aux Écoliers-Saint-), *voyez* rue des *Bons-Enfans*.

Honoré (rue du Faubourg-Saint-); elle commence rue *Royale* et boulevard de la *Madeleine*, et finit rues d'*Angoulême* et de la *Pépinière*, 1er arrond.; nos impairs, Q. des Champs-Élysées; nos pairs, du n° 2 au n° 22, Q. de la Place-Vendôme; du n° 24 au n° 136, Q. du Roule; le dernier n° impair est 127; le dernier pair 136. Elle doit son nom à la rue dont elle fait la continuation et au faubourg qu'elle traverse. En 1635, on l'appelait la *Chaussée du Roule*, du village, maintenant faubourg du *Roule*, auquel elle conduit. Cette rue est remarquable par une foule

de beaux hôtels, entre autres, au n° 31, l'hôtel Marbœuf; au n° 33, l'hôtel Amelin; au n° 39, l'hôtel Borghèse; au n° 51, l'hôtel de Brunoy; au n° 55, l'hôtel Sébastiani; au n° 59, l'Élysée-Bourbon, etc., etc.

Honoré-Chevalier (rue); elle commence rue du *Pot-de-Fer*, et finit rue *Cassette*, 11e arrond., Q. du Luxembourg; le dernier n° impair est 17; le dernier pair, 12. Elle doit son nom à un bourgeois, Honoré Chevalier, qui, au 16e siècle, était propriétaire de plusieurs maisons situées rue du *Pot-de-Fer*, et de quelques grands jardins au travers desquels on perça cette rue, qu'on a nommée aussi autrefois rue *Chevalier*, rue du *Chevalier*, et rue *du Chevalier-Honoré*.

Hoqueton (rue du), *voyez* rues de *Bercy* et de la *Croix-Blanche*.

Hôtel-Dieu (rues de l'), *voyez* rues de la *Chaussée-d'Antin* et des *Saint-Pères*.

Hoügnard (rue), *voyez* rue *Ogniard*.

Houssaie (rue du); elle commence rue de *Provence*, et finit rue *Chantereine*, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin; un seul n° impair, 3; le dernier pair, 6. Cette rue a été ouverte il y a cinquante ans. Nous ignorons l'étymologie de son nom.

Houssaie (rue du), *voyez* passage *Lemoine*.

Hubert (rue Jean-); elle commence rue des *Sept-Voies*, et finit rue des *Cholets*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier n° impair est 7; un seul n° pair, 2. Elle n'a pris ce nom qu'en 1806, en mémoire de *Jean Hubert*, fondateur du collége de Sainte-Barbe. Autrefois elle se nommait *rue des Chiens*, et plus anciennement *rue des Chieurs*. En 1416, elle s'appelait *rue Maître-Jeharre*. Quelques-uns ont cru reconnaître dans cette rue celle que Guillot nomme *rue du Moine*.

Huchette (rue de la); elle commence rue du *Petit-Pont*, et finit rue de la *Vieille-Bouclerie* et place du *Pont-Saint-Michel*, 11e arrond., Q. de la Sorbonne; le dernier n° impair est 39; le dernier pair, 44. Elle s'appela d'abord rue de *Laas*, parce qu'elle était située sur le territoire de Laas, qui appartenait à l'abbaye Saint-Germain. Elle doit le nom de *la Huchette* à l'enseigne d'une maison appartenant au chapitre de Notre-Dame, et nommée l'*hôtel de la Huchette*. Autrefois les rôtisseurs de la rue de

la Huchette jouissait d'une réputation brillante, et le peuple appelait même cette rue la *rue des Rôtisseurs*. Sauval rapporte que père Bonaventure Calatagirone, général des Cordeliers, l'un des négociateurs de la paix de Vervins, avait été si frappé de la rôtisserie de la rue de *la Huchette* et de celle de la *rue aux Oués* (la rue aux *Ours*), qu'à son retour en Italie, c'était la seule merveille de Paris qu'il se plût à citer : *Veramente*, disait-il, *queste rotisserie sono cosa stupenda*. Les pensées du bon père, à ce qu'il paraît, s'appliquaient au solide.

Huchette (rue de la), *voyez* rue du *Parvis*.

Hugustin-le-Fauche (rue), *voyez* rue de la *Croix-Blanche*.

Hugues (rue Saint-); elle commence rue *Bailly*, et finit rue *Royale*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 6. Elle doit son nom à Saint-Hugues, abbé de Cluny, dont les religieux furent les seconds possesseurs de l'abbaye Saint-Martin. Elle fut ouverte en 1765, sur un terrain qui appartenait à cette abbaye.

Hungart (rue), *voyez* rue *Ogniard*.

Hurepoix (rue du), *voyez* quai des *Augustins*.

Hurleur (rue du Grand-); elle commence rue *St.-Martin*, et finit rue *Bourg-l'Abbé*, 6e arrond., Q. de la Porte-St.-Denis; le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 26. Le nom de cette rue et de la suivante vient, selon le sentiment de quelques historiens de Paris, de ce qu'elles étaient, dans l'origine, habitées par des filles de joie, et parce que, lorsqu'on voyait entrer un homme dans l'une ou dans l'autre de ces rues, on disait aux enfans du quartier, *hue-le*, c'est-à-dire, crie après lui. Cette étymologie n'a aucune vraissemblance; dans aucun temps les bourgeois de Paris n'ont poussé si loin le respect pour les mœurs; et la grande quantité de *Bordeliers-repaires* établis dès lors dans la capitale, prouve suffisamment que les pousseurs de huées auraient cruellement fatigué leurs voix, s'ils avaient dû crier contre tous ceux qui entraient dans ces lieux infâmes. L'opinion de Jaillot est préférable. « Le vrai nom de ces rues, dit-il, est celui de *Hueleu* qu'elles portaient dès 1253, même avant que Saint-Louis, dans ses ordonnances, eût réglé et désigné le nombre des rues que devaient habiter les courtisanes. Il est certain qu'on disait anciennemunt *Hue* pour *Hugues*, et *Leu*

pour *Loup*. » Il paraît donc que le nom de ces deux rues vient de *Hugues Loup*, *Hugo Lupus*, frère, ajoute Jaillot, de Clémence, abbesse d'Hières. Cette rue est aussi indiquée sous le nom du *Pet* et des *Innocens*, autrement dite *du Grand-Heuleu*.

Heurleur (rue du Petit-); elle commence rue *Bourg-l'Abbé*, et finit rue *Saint-Denis*, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 14. Elle doit son nom à sa proximité de la rue du *Grand-Heurleur* (*voyez*, pour l'étymologie de ce nom, l'article précédent). Elle s'est nommée d'abord *rue Palée*, de *Jean-Palée*, l'un des fondateurs de l'hôpital de la Trinité.

Hyacinthe-Saint-Honoré (rue Saint-); elle commence rue de la *Sourdière*, et finit rue du *Marché-des-Jacobins*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 8. Elle fut ouverte, en 1797, sur une partie de l'emplacement qu'occupait le couvent des Jacobins. Elle a pris son nom de Saint-Hyacinthe, l'un des patrons de ces moines.

Hyacinthe-Saint-Michel (rue Saint-); elle ommence place *Saint-Michel* et rue de la *Harpe*, et finit rue Saint-Jacques, 11e arrond., Q. de la Sorbonne; le dernier n° impair est 37; le dernier pair, 34. Bâtie sur une partie de l'emplacement du *Parloir-aux-Bourgeois* ou ancien hôtel-de-ville, et sur l'emplacement des fossés de l'enceinte de Philippe-Auguste, elle se nomma d'abord *Rue-sur-le-Rempart*, rue des *Fossés*, et ensuite rue *des Fossés-Saint-Michel*, à cause de la porte Saint-Michel. Elle prit plus tard le nom, qu'elle porte encore, de *Saint-Hyacinthe*, qui, comme nous l'avons dit plus haut, était l'un des principaux saints des Jacobins, dont le clos longeait cette rue.

I

Iena (rue d'), *voyez Esplanade des Invalides*.

Igny (rue du Seigneur d'). Elle n'existe plus; elle était située près des rues de *Cluny* et des *Poirées*.

Image (rue de l'), *voyez* rue *Haute-des-Ursins*.

Innocens (rue des), *voyez* rue du *Grand-Hurleur*.

Innocens (rue des Saints-), *voyez* rue *Saint-Denis*.

Iraigne (rue de l'), *voyez* rue de la *Triperie*.

Irlandais (rue des); elle commence rue de la *Vieille-Estrapade*, et finit rue des *Postes*, 12e arrond., Q. de l'Observatoire; le dernier n° impair est 3; un seul n° pair, 2. Elle a pris son nom du collége des Irlandais qui y est situé. Elle se nomma rue du *Cheval-vert*, à cause d'une enseigne.

Ivry (rue d'); elle commence rue du *Banquier*, et finit Boulevard de l'*Hópital*, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi. C'est une rue nouvelle où l'on a encore à peine commencé de bâtir. Elle est ainsi nommée parce qu'elle conduit à la barrière d'Ivry, village à une lieue de Paris.

J

Jacinthe (rue); elle commence rue des *Trois Portes*, et finit rue *Galande*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 2. Au quatorzième siècle, on l'appelait *Ruelle-Augustine*; nous ignorons l'étymologie de son nouveau nom.

Jacob (rue); elle commence rues *Saint-Germain-des-Prés* et des *Petits-Augustins*, et finit rue des *Saints-Pères*, 10e arrond., Q. de la Monnaie; le dernier n° impair est 25; le dernier pair, 28. Elle a pris son nom de l'autel Jacob que Marguerite de Valois fit vœu d'ériger lorsqu'elle était à Usson en Auvergne, et qu'elle résolut en même temps de réformer les Augustins-Déchaussés. On trouve aussi cette rue désignée autrefois sous le nom du *B onJacob*.

Jacobins (rue du Marché-des-) ou du *Marché-Saint-Honoré;* elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit rue Neuve-des-petits-Champs, 2e arrond., Q. du Palais-Royal; les numéros de cette rue sont divisés en deux séries; côté de la rue *Neuve-des-Petits-Champs*, 1re série, dernier n° impair, 3; dernier pair, 6; côté de la rue *Saint-Honoré*, dernier n° impair, 13; dernier pair, 14. Cette rue a été ouverte sous le règne de Napoléon, sur l'emplacement du couvent des Jacobins. Elle traverse le marché Saint-Honoré ou des Jacobins, dont elle porte le nom.

Jacques (rue Saint-); elle commence rues *Saint-Severin* et *Galande*, et finit rues de la *Bourbe* et des *Capucins*; du

n° 1 au n° 309, et du n° 204 à 358, 12e arrond.; de 1 à 161, Q. Saint-Jacques, de 202 à 358 et de 163 à 309, Q. de l'Observatoire; du n° 2 au 202, 11e arrond., Q. de la Sorbonne. On l'appelait au douzième siècle la *Grand'rue*, *la Grand'rue-du-Petit-Pont*; en 1263, *la Grand'rue-outre-le-Petit-Pont*, *la Grand'rue-Saint-Jacques-des-Prêcheurs* (des Jacobins), *Grand'rue-Saint-Etienne-des-Grès*, *Grand'rue-près-du-Chevet-de-l'Eglise-Saint-Severin*, *Grand'rue-Saint-Benoît*; en 1284, *la Grand'rue-vers-Saint-Mathelin*, à cause d'une ancienne chapelle située dans cette rue sous l'invocation de *Saint-Mathurin* qu'on appelait alors *Saint-Mathelin*; en 1323, *la Grand'rue-Saint-Jacques*; en 1416, *la Grand'rue-près-Saint-Benoît-le-Bestournet*. Le nom de *Saint-Jacques* lui est seul resté. On lui a donné ce nom, dit Sauval, aussi bien que celui de Jacobins aux religieux de Saint-Dominique, à cause d'une petite maison avec une petite chapelle, qui portait le nom de *Saint-Jacques*, que *Jean*, doyen de Saint-Quentin, et l'université de Paris, donnèrent en 1218 à ces religieux, et qui dès-lors fut renfermée dans le plan de leur monastère. On remarque dans cette rue, au n° 2, la fontaine Saint-Severin; au n° 115, le Collége du Plessis-Sorbonne; au n° 123, le Collége Louis-le-Grand; au n° 254, l'Institution des Sourds-et-Muets; entre les nos 284 et 286, la fontaine des Carmélites, etc.

Jacques (rue du Faubourg-Saint-); elle commence rues des *Capucines* et de la *Bourbe*, et finit *Barrière d'Arcueil*, 12e arrond., Q. de l'Observatoire; le dernier n° impair est 59; le dernier pair, 36. Elle doit son nom à la rue dont elle fait la prolongation; elle commençait autrefois à l'endroit où était la porte Saint-Jacques, au point de jonction des rues *Saint-Hyacinthe* et des *Fossés-Saint-Jacques*. Lors du siége de Paris par Henri IV, les troupes de ce prince se disposaient à prendre d'assaut la porte Saint-Jacques : les jésuites s'armèrent, des soldats de la garnison vinrent à leur secours, et ils repoussèrent les assaillans déjà parvenus au haut des murailles.

L'auteur de la *paix perpétuelle*, le bon abbé de Saint-

Pierre, demeurait au faubourg Saint-Jacques avant d'avoir acheté une charge à la cour.

Jacques (rue des Fossés-Saint-); elle commence rue *Saint-Jacques*, et finit rues de la *Vieille-Estrapade* et des *Postes*, 12ᵉ arrond; nᵒˢ impairs, Q. Saint-Jacques; nᵒˢ pairs, Q. de l'Observatoire; le dernier nᵒ impair est 19; le dernier pair, 34. Elle a été élevée sur les fossés du mur d'enceinte de Philippe-Auguste.

Jacques-la-Boucherie (rue Saint-); elle commence rues *Planche-Mibray* et des *Arcis*, et finit rue Saint-Denis; du nᵒ 33 au nᵒ 41, 4ᵉ arrond., Q. du Louvre; le reste des nᵒˢ impairs, 7ᵉ arrond., Q. des Arcis; nᵒˢ pairs, 6ᵉ arrond., Q. des Lombards. Elle doit son nom à *la Grande Boucherie* qui y était autrefois située, et à l'Eglise Saint-Jacques. En 1373, elle portait avec ce nom celui de la *Vannerie*; on la trouve aussi sous le nom de *la Grande-Boucherie*.

Jacques (rue du Porche-Saint-), *voyez* rue du *Crucifix*.

Jacques (Vieille-rue-Saint-), *voyez* rue *Censier*.

Jacques-l'Hôpital (rue du Cloître-Saint-); c'est une rue nouvelle; elle est bâtie sur l'emplacement qu'occupait le Cloître et Passage-Saint-Jacques-l'Hôpital. (*Voyez Eglise Saint-Jacques-l'Hôpital.*) Cette rue donne d'un côté dans la rue *Mauconseil*, et de l'autre dans la rue du *Cygne*, 5ᵉ ar., Q. Montorgueil.

Jacques (rue des Pélerins-Saint-); c'est un erue nouvelle, percée en même temps et sur le même terrain que la rue du *Cloître-Saint-Jacques*. Elle donne d'un côté dans la rue du *Cloître-Saint-Jacques*, et de l'autre dans la rue *Mondétour*, 5ᵉ arrond., Q. Montorgueil.

Jardinet (rue du); elle commence rue *Mignon*, et finit impasse de la *Cour-Rohan*, et rue de l'*Eperon*, 11ᵉ arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine; le dernier nᵒ impair est 13; le dernier pair, 12. Elle est ainsi appelée, à ce qu'on croit, du jardin du collége de Vendôme, qui était situé entre cette rue et celle du *Battoir*. Elle se prolongeait autrefois jusqu'à la rue *Hautefeuille*, et elle s'appelait dans cette partie rue des

Petits-Champs; ensuite elle porta ce nom dans toute sa longueur; plus tard on la nomma rue de l'*Escureul* et des *Escureux*.

Jardins (rue des); elle commence rue des *Barrés*, et finit rue des *Prêtres-Saint-Paul*, 9e arrond., Q. de l'Arsenal; le dernier n° impair est 37; le dernier pair, 22. Elle doit ce nom à des *jardins* qui touchaient au mur de l'enceinte de Philippe-Auguste.

Jardins (rue des); *voyez* rues des *Billettes*, de la *Feuillade*, de l'*Arche-Marion*, de *Paradis-au-Marais*, et du *Pot-de-Fer-Saint-Sulpice*.

Jarente (rue); elle commence rue de l'*Egout-Sainte-Catherine*, et finit rue *Culture-Sainte-Catherine*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 9; le dernier pair 14. Cette rue fut ouverte en 1784, sur l'emplacement des bâtimens et jardins de Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers. Elle doit sans doute son nom à M. de Jarente, évêque d'Orléans, qui tint la feuille des bénéfices sous le ministère du duc de Choiseul, ou à quelqu'un de sa famille.

Jean-en-Grève (rue Saint-), *voyez* rue du *Martroi*.

Jean (rue du Chevet-Saint-), *voyez* rues du *Martroi* et du *Tourniquet-Saint-Jean*.

Jean (rue du Cloître-Saint-), *voyez* rue du *Tourniquet-Saint-Jean*.

Jean-sur-la-Rivière (rue Saint-), *voyez* rue du *Martroi*.

Jean-au-Gros-Caillou (rue Saint-); elle commence rue de l'*Université*, et finit rue *Saint-Dominique-Gros-Caillou*, 10e arrond., Q. des Invalides; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 14. En 1738, on lui donna ce nom, parce que l'église Saint-Pierre qui était située près de cette rue, fut alors bénite sous le titre de l'Assomption de la Vierge. Elle se nommait d'abord rue des *Cygnes*, parce qu'elle conduisait au pont de l'Ile-des-Cygnes.

Jean (rue Saint-) *voyez* rue *Censier*.

Jean (rue Neuve-Saint-); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Martin*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Denis*, 5e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Denis; le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 12. Elle a été ouverte en

1780 sur le grand égoût. Nous ignorons l'étymologie de son nom.

Jean-Baptiste (rue Saint-); elle commence rue de la *Pépinière*, et finit rue *Saint-Michel*, 1er arrond., Q. du Roule; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 10. Nous ignorons pourquoi on a ainsi nommé cette rue qui fut ouverte en 1783.

Jean-de-Beauvais (rue Saint); elle commence rue des *Noyers*, et finit rues *Saint-Jean-de-Latran* et *Saint-Hilaire*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 42. Elle fut percée au travers du *Clos-Bruneau*, dont elle porta le nom jusqu'au milieu du quinzieme siècle. Les uns pensent que le nom qu'elle porte aujourd'hui lui a été donné d'un libraire nommé *Jean-de-Beauvais*, dont la boutique était au coin de cette rue et de celle des *Noyers*; d'autres, avec plus de vraisemblance, le font venir du Collége de *Dormans-Beauvais*, dont on voit encore les bâtimens au n° 7.

Jean-de-Jérusalem (rue Saint-), *voyez* rue *Saint-Jean-de-Latran*.

Jean-de-Latran (rue Saint); elle commence rues *Saint-Jean-de-Beauvais* et *Fromentel*, et finit place *Cambrai*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 8. On lui donna d'abord le nom de rue de l'*Hôpital*, à cause des *Hospitaliers-de-Saint-Jean-de-Jérusalem*, ou de *Saint-Jean-de-Latran* (*V.* COMMANDERIE DE SAINT-JEAN-DE-LATRAN); ensuite elle se nomma rue *Saint-Jean-de-l'Hôpital*, *Saint-Jean-de-Jérusalem*, et enfin *Saint-Jean-de-Latran*.

Jenvau ou *Joienval* (rue aux Moines-de-), *voyez* rue des *Orfèvres*.

Jérôme (rue Saint-); elle commence quai de *Gèvres*, et finit rues de la *Vieille-Lanterne* et de la *Vieille-Tannerie*, 7e arrond., Q. des Arcis; il n'y a pas de nos impairs; le dernier pair est 4. On lui donna d'abord le nom de *petite rue de Gèvres*, parce qu'elle aboutit au quai de ce nom; ensuite rue *Merderet*, à cause de sa mal propreté. Une statue de *Saint-Jérôme* qui était au coin lui fit donner ce dernier nom.

Jérôme (rue Saint-), *voyez* rue *Vivienne*.

Jérusalem (rue de); elle commence quai des *Orfèvres*, et finit rue de *Nazareth*, 11e arrond., Q. du Palais-de-Justice; le dernier n° impair est 7; il n'y a pas de nos pairs. Dès l'origine elle s'appela rue de *Jérusalem*, parce que les pélerins qui se disposaient à faire le voyage de la Terre-Sainte, ou qui en revenaient, y avaient leur logement. Dans le siècle dernier, on la nomma rue de l'*Arcade*, à cause d'une arcade qui la traverse. Elle a repris son premier nom depuis la révolution.

Jésuites (rue des), *voyez* rue du *Pot-de-Fer-Saint-Sulpice*.

Jeûneurs (rue des); elle commence rues du *Sentier* et du *Gros-Chenet*, et finit rue *Montmartre*, 3e arrond. Q. Montmartre; le dernier n° impair est 21; le dernier pair 22. Le véritable nom de cette rue est celui des *Jeux-Neufs;* elle le doit à deux jeux de boules dont elle occupe la place.

Joaillerie (rue de la); elle commence place du *Châtelet*, et finit rue *Saint-Jacques-la-Boucherie;* un seul n° impair, 1, qui dépend du 4e arrond., Q. du Louvre; les nos pairs, dont le dernier est 4, sont du 7e arrond., Q. des Arcis. En 1300, elle s'appelait *rue du Chevet-Saint-Lieufroi*, ensuite *rue du Pont-au-Change*, parce qu'elle conduit à ce pont. Après l'incendie du Pont-au-Change, arrivé en 1621, les orfèvres et joailliers qui étaient établis sur ce pont vinrent s'y réfugier; ce qui lui fit donner le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Jolivet (rue), *voyez* rue *Marlborough*.

Jongleurs, *Jugleours* et *Jugleurs* (rue des), *voyez* rue des *Ménétriers*.

Joquelet (rue); elle commence rue *Montmartre*, et finit rue *Notre-Dame-des-Victoires*, 3e arrond., Q. du Mail; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 14. Elle doit son nom à un particulier qui y demeurait au commencement du 17e siècle.

Joseph (rue Saint-), elle commence rue du *Gros-Chenet*, et finit rue *Montmartre*, 3e arrond., Q. Montmartre; le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 26. Rue du *Temps perdu* fut son premier nom; elle ne prit celui de *Saint-Joseph*, qu'elle doit à une chapelle de ce saint, qu'en 1640. C'est sur

l'emplacement de cette chapelle qu'a été construit le nouveau marché, qui est une propriété particulière.

Madame de Montespan mourut dans cette rue en 1709; elle n'allait plus à la cour. Son fils, le duc du Maine, lui avait apporté l'ordre de n'y plus paraître. « Je suis persuadée, disait » sa sœur, madame de Thianges, que l'orsqu'il s'agit de pronon- » cer au ciel l'arrêt d'un mort de distinction, Dieu y regarde » à deux fois. »

Josse (rue Guillaume-), *voyez* rue des *Trois-Maures*.

Josselin, Jousselin (rue), *voyez* impasse *Bouvart*.

Joubert (rue); elle commence rue de la *Chaussée-d'Antin*, et finit place *Sainte-Croix*, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme; le dernier n° impair est 45; le dernier pair, 32. Ouverte en 1780, elle s'appela d'abord *Neuve-des-Capucins*, parce qu'elle est située vis-à-vis le couvent des Capucins, maintenant le collége Bourbon. On lui donna depuis le nom qu'elle porte maintenant, en mémoire du brave général Joubert tué à la bataille de Novi.

Joueurs de Violon (rue aux), *voyez* rue des *Ménétriers*.

Jour (rue du jour); elle commence rue Coquillière, et finit rue Montmartre, 3e arrond., Q. Saint-Eustache; le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 10. Elle touchait à l'intérieur de l'enceinte de Philippe-Auguste. On la nommait, au 3e siècle, *Raoul Rœssolles, Raoul Rosselle, Jean-Lemire*. Charles V y fit construire, en 1370, un manège et d'autres bâtimens entre la rue Montmartre et la rue Coquillière. On nomma cette maison le *séjour du Roi*, d'où lui est venu par abréviation le nom de *Jour*. L'ancien hôtel Royaumont était le rendez-vous de tous les spadassins de la Cour. Leur chef, le comte de Bouteville, en fut le dernier locataire. L'archevêque de Bordeaux, qui possédait cet hôtel, lui donna gratis quittance de deux années de loyer pour s'en débarrasser.

Jouy (rue de); elle commence rues *Fourcy* et des *Nonaindières*, et finit rue *Saint-Antoine*, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville; le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 20. On l'appelait au 13e siècle *rue à l'Abbé de Joy*, à cause de l'hôtel qu'y possédait l'abbé de *Jouy*. On l'a aussi nommée rue de la *Fausse-poterne-Saint-Paul*, à cause d'une fausse porte que

l'on trouvait auprès des murs de l'enceinte de Philippe-Auguste, jusqu'où elle se prolongeait alors. On remarque au n° 9 l'ancien hôtel d'Aumont, où sont placés les bureaux de la mairie du 9ᵉ arrond.

Jouy (rue de), *voyez* rue des *Prêtres-Saint-Paul*.

Judas (rue); elle commence rue la *Montagne-Saint-Geneviève*, et finit rue des *Carmes*, 12ᵉ arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 24. Elle doit sans doute ce nom aux juifs qui y étaient domiciliés au douzième siècle.

Jugleours, Jugleurs, Jongleurs (rue des), *voyez* rue des *Ménétriers*.

Juifs (rue des); elle commence rue du *Roi-de-Sicile*, et finit rue des *Rosiers*, 7ᵉ arrond., Q. du Marché-Saint-Jean; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 28. Elle s'appelait dans l'origine rue des *Rosiers*. Elle est la prolongation de la rue de ce nom. Son nom actuel date du 16ᵉ siècle. En 1628, une statue de la Vierge, placée dans une niche, y fut mutilée; François Iᵉʳ vint, à la suite d'une procession solennelle, en faire placer une d'argent qui fut volée en 1545; une troisième statue de bois la remplaça; elle fut brisée en 1551; et enfin remplacée par une de marbre qui n'y est plus. On ne manqua pas d'accuser les Juifs de toutes ces profanations.

Le mécanicien Mongolfier demeurait dans cette rue il y a vingt ans.

Juifs (rue des), *voyez* rue de la *Harpe* et impasse *Saint Faron*.

Juiverie (rue de la); elle commence rue des *Marmousets* et de la *Vieille-Draperie*, et finit rues de la *Calandre* et *Saint-Christophe*, 9ᵉ arrond., Q. de la Cité; le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 38. Elle s'est appelée ainsi des Juifs qui y demeuraient dès le temps de Philippe-Auguste. Long-temps abhorrés de toutes les nations qu'ils abhorraient à leur tour, et dont ils ne pouvaient se venger qu'en les soumettant à leur ignoble usure ou à une active mais avare industrie, citoyens de tous les pays, mais étrangers en tous lieux, les Juifs, avons-nous dit ailleurs, n'ont commencé à jouir en France des droits nationaux que depuis la révolution. Avant cette époque, né-

cessaires au luxe effréné de la haute noblesse, ils n'avaient point à craindre un nouvel exil; mais ils étaient, en revanche, accablés de dégouts et de mépris; et même, dans le temps où nous vivons, que beaucoup de chrétiens se sont fait Juifs sous le rapport d'une honteuse industrie, tout préjugé flétrissant à l'égard de ceux-ci est bien loin d'être détruit.

Les juifs, tour-à-tour chassés ou reçus en France, selon la haine ou le besoin du moment, avaient été entièrement bannis en 1394 par Charles VI. Les plus riches, dit Saint-Foix, demeuraient dans les rues de la *Pelleterie*, de la *Juiverie*, de *Judas* et de la *Tixéranderie;* les artisans, les petits courtiers et frippiers, occupaient les halles et toutes ces rues qui y aboutissent. Ils avaient leurs écoles dans les rues *Saint-Bon* et de la *Tacherie*. Leur synagogue fut, en différens temps, dans les rues du *Pet-au-Diable* (maintenant rue du *Tourniquet-Saint-Jean*), ou dans la rue de la *Juiverie*. Philippe-Auguste, en 1183, après les avoir chassés, permit à l'évêque de Paris de convertir en église leur synagogue de la rue de la *Juiverie*. (*V*. ÉGLISE DE LA MADELEINE.) Deux terrains vagues sur lesquels on bâtit dans la suite les rues *Galande* et *Pierre-Sarrazin*, leur servaient de cimetière. Il ne leur était pas permis de paraître en public sans une marque jaune sur l'estomac. Philippe-le-Hardi les obligea même de porter une corne sur la tête; il leur était défendu de se baigner dans la Seine; et quand on les pendait, c'était toujours entre deux chiens. Sous le règne de Philippe-le-Bel, leur communauté s'appelait *societas Caponum;* et la maison où ils s'assemblaient *Domus Societatis Caponum*, d'où est venu sans doute le mot injurieux *capon*.

En 1552, la rue de la *Juiverie* était en partie occupée par une halle, nommée la *Halle de Beauce :* c'était le marché au blé.

Juiverie ou *Juirie* et *Jurrie* (rue de la), *voyez* rue de la *Lanterne en la Cité*.

Juiverie, *Juiverie-Saint-Bont* et *Vieille-Juiverie* (rue de la), *voyez* rue de la *Tacherie*.

Jules (rue Saint-); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Antoine*, et finit rue de *Montreuil*, 8e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Antoine. Nous ignorons l'étymologie du nom de cette rue qui n'a pas de numéros.

Julien-le-Pauvre (rue Saint-); elle commence rue de la *Bucherie*, et finit rue *Galande*, 12ᵉ arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 16. Le prieuré *St.-Julien-le-Pauvre*, qui y était situé, lui a donné son nom.

Julien (rue Saint-), *voyez* rue du *Maure*.

Josseline (rue), *voyez* impasse *Bouvart*.

Jussienne (rue de la); elle commence rues *Verdelet* et *Pagevin*, et finit rue *Montmartre*, 3ᵉ arrond.; nᵒˢ impairs, Q. du Mail; nᵒˢ pairs, Q. Saint-Eustache. Le dernier n° impair est 25; le dernier pair, 22. Son vrai nom est celui de *Sainte-Marie-Égytienne*. (*V*. CHAPELLE DE SAINTE-MARIE-ÉGYPTIENNE.) Elle faisait partie autrefois de la rue *Coq-Héron*, et en a porté le nom. Elle s'est appelée aussi rue de l'*Égytienne*, de l'*Egytienne-de-Blois*, et rue *Gipecienne*.

Justice (rue de la), *voyez* rue *Princesse*.

K

Kléber (rue); elle commence au quai des *Invalides*, et finit avenues *Suffren* et *Lamothe-Piquet*, 10ᵉ arrond., Q. des Invalides. Cette rue a été ouverte sous le règne de Napoléon. On lui a donné ce nom en mémoire de l'illustre vainqueur d'Héliopolis, que les musulmans eux-mêmes appelaient le sultan juste, et qu'un Turc assassina au Caire en 1800.

L

Laas ou *Lias* (rue et territoire de), *voyez* rues *Saint-André-des-Arts*, de la *Huchette* et *Poupée*.

Lacaille (rue); elle commence boulevard d'*Enfer*, et finit rue d'*Enfer*, 12ᵉ arrond., Q. de l'Oservatoire; le dernier n° impair est 3; un seul n° pair, 2. Cette rue, percée sous le règne de Napoléon, doit son nom au célèbre astronome Lacaille.

Lacuée (rue); elle commence place *Mazas*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Antoine*, 8ᵉ arrond., Q. des Quinze-Vingts. On a à peine commencé d'ouvrir cette rue, dont le projet fut conçu sous le règne de Napoléon, et qui doit son nom au brave colonel Lacuée, tué au champ d'honneur.

Lafayette (rue), *voyez* rue du *Contrat-Social.*

Lagny (rue de), *voyez* rue *Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.*

Lagny (rue du Chemin-de-); elle commence avenue des *Ormeaux*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Antoine*, 8e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Antoine ; le dernier n° impair est 15; il n'y a pas de nos pairs. Cette rue doit sans doute son nom à la petite ville de Lagny sur laquelle elle se dirigeait anciennement.

Laiterie (rue de la) ; elle commence rue du *Commerce*, et finit rue des *Arts*, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis. C'est une ruelle de l'enclos de la Trinité.

Lambert (rue Neuve-Saint-), *voyez* rue *Condé.*

Lamperie (la). On appelait ainsi une portion de la rue Saint-Martin, située entre les rues des *Lombards* et *Saint-Merri.*

Lamproie (rue de la), *voyez* impasse *Coquerelle.*

Lancry (rue); elle commence rue de *Bondy*, et finit rue des *Marais*, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin; le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 30. Elle a été ouverte sur le Wauxhall de Torré, qui avait été construit sur un terrain appartenant à un particulier nommé *Lancry*, duquel la rue tient son nom.

Landry (rue Saint-), elle commence rue *Basse-des-Ursins*, et finit rue des *Marmousets*, 9e arrond., Q. de la Cité; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 12. C'était dans l'origine le *Port-Notre-Dame* ou *Port-Saint-Landry*. Ce fut de ce port que le cadavre de l'exécrable Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, fut porté à l'Abbaye de Saint-Denis.

Landry (rue du Chevet-Saint-); elle commence rue *Basse-des-Ursins*, et finit rue des *Marmousets*, 9e arrond., Q. de la Cité; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 8. Elle a été ainsi appelée parce qu'elle est située au *chevet* de l'église Saint-Landry; on l'a aussi appelée rue de la *Couronne.*

Langlois (rue Alexandre-), *voyez* rue du *Paon.*

Langlois (rue Alexandre ou Gilbert-), *voyez* rue de la *Monnaie.*

Langromerie (rue), *voyez* rue *Grosnière.*

Lanterne-en-la-Cité (rue de la); elle commence *quai de la Cité*, et finit rues de la *Vieille-Draperie* et des *Marmousets*,

9ᵉ arrond., Q. de la Cité ; le dernier nº impair est 19 ; le dernier pair, 18. On lui a donné successivement les noms de place *Saint-Denis-de-la-Châtre*, *devant la croix Saint-Denis*, *devant la place et l'église Saint-Denis-de-la-Châtre*, de la *Jusrie* et *Juirie*, du *Pont-Notre-Dame*. L'église de Saint-Denis de la Châtre, qui n'était qu'un obscur caveau, est démolie depuis long-temps. C'était dans cette rue que demeuraient la jeune Renaud et sa famille ; accusés tous d'avoir conspiré contre les jours de Robespierre, ils furent traduits au tribunal révolutionnaire et condamnés à la peine capitale, le 29 prairial an 2.

Le nom de cette rue lui vient d'une enseigne.

Lanterne-des-Arcis (rue de la); elle commence rue *Saint-Bon*, et finit rue des *Arcis*, 7ᵉ arrond., Q. des Arcis ; le dernier nº impair est 9 ; le dernier pair, 4. Elle se nommait primitivement ruelle *Saint-Bon*, parce qu'elle était située vis-à-vis une chapelle de ce nom. On croit que le nom de la *Lanterne* lui vient d'une enseigne.

Lanterne (rue de la Vieille-) ; elle commence rues *Saint-Jérome* et de la *Vieille-Tannerie*, et finit rue de la *Vieille-Place-aux-Vaux*, 7ᵉ arrond., Q. des Arcis ; cette rue n'a pas de numéros. C'était là qu'était située, au 13ᵉ siècle, l'*Ecorcherie*, voisine de la grande boucherie (*voyez* rue *Saint-Jacques-la-Boucherie*). Au 14ᵉ siècle, cette rue s'appelait rue de l'*Ecorcherie ;* au 16ᵉ, de l'*Ecorcherie* ou des *Lessives*, sans doute parce qu'elle était habitée par des blanchisseuses. Nous ignorons l'étymologie de son dernier nom.

Lantier (rue Jean-) ; elle commence rue des *Lavandières-Sainte-Opportune*, et finit rue *Bertin-Poirée*, 4ᵉ arrond., Q. du Louvre ; le dernier nº impair est 3 ; le dernier pair, 8. Elle doit sans doute son nom à un particulier, et ce nom a été corrompu, car on la trouve nommée aux 12ᵉ et 13ᵉ siècles, *Jean-Lointier*, et au 15ᵉ, *Philippe-Lointier*.

Laonnais (rue des), *voyez* rue des *Lyonnais*.

Lappe (rue) ; elle commence rue de la *Roquette*, et finit rue de *Charonne*, 8ᵉ arrond. ; nᵒˢ impairs, Q. Popincourt ; nᵒˢ pairs, Q. du Faubourg-Saint-Antoine ; le dernier nº impair est

55; le dernier pair 48. Elle doit son nom à *Girard de Lappe* qui y possédait plusieurs jardins ou marais; elle s'est appelée aussi rue *Gaillard*, à cause d'un abbé de ce nom qui y avait fondé une communauté pour enseigner à lire et à écrire aux enfans du faubourg Saint-Antoine.

Lard (rue au); elle commence rue de la *Lingerie*, et finit rue *Lenoir*, 4e arrond., Q. des Marchés; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 12. Elle a pris son nom de la charcuterie que l'on y vendait.

Larderie (rue de la), *voyez* rue *Pierre-à-poisson*.

Laurent (rue Saint-); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Martin*, et finit rue du Faubourg-Saint-Denis, 5e arrond., Q. du Foubourg-Saint-Denis; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 32. C'était, dans l'origine, une ruelle; elle doit son nom à l'église St.-Laurent, près de laquelle elle est située.

Laurent (rue Neuve-Saint-); elle commence rue du *Temple*, et finit rues de la *Croix* et du *Pont-aux-Biches*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; le dernier n° impair est 31; le dernier pair, 34. En 1546, on la trouve désignée sous le nom de rue *Neuve-Saint-Laurent*, dite du *Vertbois*.

Laurent (rue Neuve-Saint-), *voyez* impasse Saint-Laurent et rue du *Vertbois*.

Laurent (rue du Faubourg-Saint-), *voyez* rue du *Faubourg-Saint-Martin*.

Laval (rue); elle commence rue *Pigale*, et finit dans les champs, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin. Elle s'appela d'abord *Ferrand*. On l'ouvrit en 1777.

Lavandières-Saint-Opportune (rue des); elle commence rue *Saint-Germain-l'Auxerrois*, et finit cloître *Sainte-Opportune* et rue des *Fourreurs*, 4e arrond.; du n° 1 au n° 27 et du n° 2 au n° 16, Q. du Louvre; du n° 29 au n° 39, Q. Saint-Honoré; du n° 18 au n° 30, Q. des Marchés; le dernier n° impair est 41; le dernier pair, 30. Elle doit son nom aux blanchisseuses qui y demeuraient primitivement.

Lavandières-Place-Maubert (rue des); elle commence rue *Galande* et place *Maubert*, et finit rue des *Noyers*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 18. Même étymologie que la rue précédente; on la nom-

mait, dès le 13e siècle, *ruella lotricum*, ou *vicus lotricum*, ou rue *à Lavandières* et *aux Lavandières*.

Lazare (rue Saint-); elle commence rues du *Faubourg-Montmartre* et des *Martyrs*, et finit rues de l'*Arcade* et du *Rocher*; nos impairs, de 61 à 103, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme; de 1 à 59, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin; nos pairs de 74 à 134, 1er arrond., Q. du Roule; de 2 à 74, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin; le dernier no impair est 103; le dernier pair, 134. On l'a nommée successivement, au commencement du 18e siècle, des *Porcherons* et d'*Argenteuil*. En 1734, la partie qui va de la rue du *Faubourg-Montmartre* à celle de *St.-George*, n'était bâtie qu'en partie. Elle prit en 1770 le nom de *Saint-Lazare*. Le château du *Coq* était près des Porcherons; on remarquait sur une porte murée les armoiries des *Lecoq*, avec cette inscription sur une table de marbre noir : *Hôtel Coq* 1310. Il y avait une petite chapelle où l'on disait la messe les fêtes et dimanches. Au no 78 est l'entrée de Tivoli; c'était l'ancien jardin de M. Boutin, trésorier de la marine. On remarque au no 56 l'hôtelde Valentinois; au no 57, l'hôtel Saint-Germain, et au no 88, l'établissement des eaux thermales et minérales de MM. Tryaire et Jurine. On remarquait aussi dans cette rue la maison des frères Ruggiéri; mais on a percé une rue sur ce vaste emplacement.

Lazare (rue du Faubourg-Saint-), *voyez* rue du *Faubourg-Saint-Denis*.

Leclerc (rue); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Jacques*, et finit boulevard *Saint-Jacques*, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. Le dernier no impair est 3; le dernier pair, 4.

Lecompte (rue Jean-et-Philippe-), *voyez* rue d'*Avignon*.

Lefaucheur (rue Augustin-), *voyez* rue de la *Croix-Blanche*

Lemire (rue Jean-), *voyez* rue du *Jour*.

Lenoir-Saint-Honoré (rue); elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit rue de la *Poterie*, 4e arrond., Q. des Marchés. Le dernier no impair est 3; le dernier pair, 4. Ouverte en 1787, elle reçut le nom de M. Lenoir, qui avait quitté la direction de la police en 1785.

Lenoir-Faubourg-Saint-Antoine (rue); elle commence *Marché-Beauveau*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Antoine*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 20. Elle fut ouverte en 1779. L'architecte Lenoir, dit *le Romain*, à qui l'on doit le marché Beauveau, le théâtre de la porte Saint-Martin, la halle aux Veaux, etc., lui a donné son nom.

Lenostre (rue); elle commence *Allée-des-Veuves*, et finit rue du *Colisée*, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées. Cette rue, tracée sous Napoléon, a pris le nom du célèbre Lenostre, créateur du jardin des Tuileries, de ceux de Versailles, etc., contrôleur général des bâtimens sous Louis XIV.

Lepelletier (rue); elle commence boulevard des *Italiens*, et finit rue de *Provence*, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin; le dernier n° impair est 31; le dernier pair, 20. Elle fut ouverte en 1786; elle doit son nom à Lepelletier de Morfontaine, alors prévôt des marchands.

Lepelletier (rue Neuve-), *voyez* rue *Rameau*.

Lépine-Guyet (rue), *voyez* rue de la *Sourdière*.

Lescot (rue Pierre-); elle commence rue *Fromenteau*, et finit rue *Saint-Honoré*, 4e arrond., Q. Saint-Honoré; le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 24. Son premier nom est rue *Jean-de-Saint-Denis*, qu'elle devait sans doute à Jean de Saint-Denis, chanoine de Saint-Honoré en 1258. Elle reçut en 1806 le nom de Pierre Lescot, fameux architecte dont nous avons parlé plusieurs fois dans le cours de cet ouvrage.

Lesdiguières (rue); elle commence rue de la *Cerisaie*, et finit rue *Saint-Antoine*, 9e arrond., Q. Saint-Antoine; le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 18. C'était d'abord un passage qui conduisait de la rue de la *Cerisaie* à la rue *Saint-Antoine*, et qu'on fermait pendant la nuit à ses deux extrémités. En 1792 ce passage devint une rue. Elle a pris son nom de l'hôtel de Lesdiguières, bâti du temps d'Henri IV pour Sébastien Zamet, et vendu sous Louis XIII au connétable de Lesdiguières. C'est dans cet hôtel, qui ne subsiste plus, que le czar Pierre-le-Grand logea en 1717.

Lessives (rue des), *voyez* rue de la *Vieille-Lanterne*.

Leu (rue Saint-), *voyez* rue *Saint-Magloire*.

Leufroy ou *Lieufroy* (rue du Chevet-Saint-), *voyez* rue de la *Joaillerie*.

Levant (rue du), *voyez* rue de l'*Est*.

Leveillier, *Lesgullier*, *Legoulier*, *Golier* (rue Jean-), *voyez* rue des *Trois-Visages*.

Levrette (rue de la); elle commence rue de la *Mortellerie*, et finit rue du *Martroi*, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville; le dernier n° impair est 3; il n'y a pas de n°s pairs. En 1491 on l'appelait *ruelle aux Poissons;* et en 1552, *ruelle des Trois-Poissons*. Dans le courant du dix-septième siècle, elle prit le nom de rue *Pernelle*, qu'elle a conservé dans la partie voisine du quai de la Grève. Nous ignorons l'étymologie de son dernier nom.

Lhuillier (rue Jehan-), *voyez* rue des *Vieilles-Haudriettes*.

Lias (rue de), *voyez* rue *Poupée*.

Liberté (rue de la), *voyez* rue *Monsieur-le-Prince*.

Licorne (rue de la); elle commence rue des *Marmousets*, et finit rue *Saint-Christophe*, 9e arrond., Q. de la Cité; le dernier n° impair est 17; le dernier pair, 20. En 1269, on la nommait rue *près le Chevet de la Madeleine*, parce qu'elle était voisine du chevet de l'église de ce nom; on la connaissait aussi sous le nom de *vicus Nebulariorum*, chemin, rue des marchands d'oublies, rue *as Oubloyes*, des *Oublayers*, *Oblayes*, aux *Obléeurs*, *Oblayeurs* et *Oublieurs*. Elle tient son nom de la *licorne* d'une enseigne.

Lille (rue de), *voyez* rue *Bourbon*.

Limace (rue de la); elle commence rue des *Déchargeurs*, et finit rue des *Bourdonnais*, 4e arrond., Q. Saint-Honoré; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 26. Nous ignorons l'étymologie de son nom. On l'appela d'abord rue *aux-Chats*, rue de la *Place-aux-Chats*, rue de la *Place-aux-Pourceaux*, autrement dite de la *Limace*, et rue de la *Vieils-place-aux-Pourceaux*, parce qu'elle en faisait anciennement partie. On croit que c'est cette rue que Guillot designe sous le nom de la *Mancherie*.

Limoges (rue de); elle commence rue du *Poitou*, et finit

rue de *Bretagne*, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 14. *Voyez*, pour l'étymologie du nom de cette rue, et l'époque où elle fut percée, rue d'*Anjou-au-Marais*.

Lingarière (rue), *voyez* rue de la *Corroierie*.

Lingerie (rue de la); elle commence rues *Saint-Honoré* et de la *Ferronnerie*, et finit rue de la *Grande-Friperie* et place du *Marché-des-Innocens*, 4e arrond., Q. des Marchés; le dernier n° impair est 15; il n'y a pas de nos pairs. Elle doit son nom aux lingères à qui Saint-Louis permit d'étaler le long du Cimetière des Innocens; ce côté seul s'appelait de la *Lingerie*; l'autre avait été nommé de la *Ganterie*, à cause des gantiers qui s'y étaient établis. Depuis plusieurs siècles le nom de la *Lingerie* est resté seul à cette rue.

Lion (rue au et du), *voyez* rue du *Petit-Lion-Saint-Sauveur*.

Lion (rue du Grand-), *voyez* rue du *Petit-Lion-Saint-Sauveur*.

Lion-Saint-Sauveur (rue du Petit-); elle commence rue *Saint-Denis*, et finit rues des *Deux-Portes* et *Pavée*, 5e arrond., Q. Montorgueil; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 28. Au 14e siècle, cette rue était encore hors des murs de l'enceinte de Philippe-Auguste. On l'appelait alors la rue du *Lion-d'Or, outre la Porte-Saint-Denis*. Plus tard elle se nomma rue *au Lion* ou *du Lion*; deux enseignes lui firent prendre ensuite le nom de rue du *Grand-Lion*, et enfin du *Petit-Lion*; on remarque encore un lion sculpté au-dessus de la porte de la maison numérotée 4.

Lion-Saint-Sulpice (rue du Petit-); elle commence rue *Condé*, et finit rues de *Seine* et *Tournon*, 11e arrond., Q. du Luxembourg; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 18. Elle doit ce nom à une enseigne. Anciennement on la nommait *Ruelle-descendant-de-la-rue-Neuve-à-la-Foire*, et *Ruelle-allant-à-la-Foire*. *Voyez* rue du *Petit-Bourbon*.

Lionne (rue de), *voyez* rues *Sainte-Anne* et *Ventadour*.

Lionnois (rue des), *voyez* rue des *Lyonnais*.

Lions (rue des); elle commence rue du *Petit-Musc*, et finit rue *Saint-Paul*, 9e arrond., Q. de l'Arsenal; le dernier n° im-

pair est 13; le dernier pair, 18. Elle faisait partie de l'hôtel Saint-Paul, et elle prit son nom du bâtiment et des cours où étaient renfermés les grands et les petits lions du roi. «Un jour, raconte Saint-Foix d'après Brantôme, que François I[er] s'amusait à regarder un combat de ses lions, une dame ayant laissé tomber son gant, dit à De Lorges : Si vous voulez que je croie que vous m'aimez autant que vous me le jurez tous les jours, allez ramasser mon gant. De Lorges descend, ramasse le gant au milieu de ces terribles animaux, remonte, le jette au nez de la dame, et depuis, malgré toutes les avances et les agaceries qu'elle lui faisait, ne voulut jamais la revoir. (Brantôme, *Dames galantes;* Saint-Foix. *Ess. sur Paris.*)

On remarque dans cette rue, entre les n[os] 14 et 16, la fontaine du Regard-des-Lions, dont les eaux sont alimentées par la pompe Nôtre-Dame.

Lodi (rue du Pont-de-); elle commence rue des *Grands-Augustins,* et finit rue *Dauphine,* 11[e] arrond., Q. de l'École-de-Médecine; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 10. Ouverte en 1797 sur une partie de l'emplacement du couvent des Grands-Augustins, elle doit son nom à la fameuse victoire remportée par Bonaparte sur les Autrichiens, le 10 mai 1796.

Loi (rue de la), *voyez* rue *Richelieu.*

Lointier (rue Jean-et-Philippe-), *voyez* rue *Jean-Lantier.*

Lombard (rue Pierre-); elle commence place *Collégiale*, et finit rue *Mouffetard*, 12[e] arrond., Q. Saint-Marcel. Il n'y a pas de numéros. Elle n'est ouverte que depuis à peu près soixante ans. On l'appela d'abord *Petite-rue-Saint-Martin*, parce qu'elle conduisait à l'église Saint-Martin qui était dans le cloître Saint-Marcel. Sous le règne de Napoléon, on lui donna le nom de *Pierre-Lombard*, évêque de Paris, mort en 1164, et inhumé dans l'église Saint-Marcel qui a été démolie.

Lombards (rue des); elle commence rues *Saint-Martin* et des *Arcis*, et finit rue *Saint-Denis*, 6[e] arrond., Q. des Lombards; le dernier n° impair est 57; le dernier pair, 54. Son premier nom est de la *Buffeterie* (c'est-à-dire rue des marchands de vin; *buffetier* signifie en vieux langage cabaretier (marchand de vin); ensuite de la *Pourpointerie*, parce qu'elle

était principalement habitée par les tailleurs faiseurs de pourpoints; et enfin des *Lombards*, nom qu'elle porta en même temps que celui de la *Pourpointerie*. Elle dut ce dernier nom aux usuriers *Lombards* qui vinrent s'y établir vers la fin du douzième siècle. Cette rue, habitée par de riches marchands de laine, et par les premiers confiseurs de Paris, est l'une des plus commerçantes de la capitale.

Longchamp (rue de); elle commence rue des *Batailles*, et finit barrière de *Longchamp*, 1er arrond., Q. des Champs-Élysées; le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 30. Cette rue doit son nom à la barrière de *Longchamp*, sur laquelle elle se dirige. Elle fut ouverte à l'époque où le village de Chaillot fut renfermé dans Paris.

Longpont (rue de); elle commence quai de la *Grève*, et finit rues du *Monceau-Saint-Gervais* et du *Pourtour*, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville; le dernier n° impair est 15; le dernier pair 8. Elle s'appela d'abord *rue aux Moines de Longpont*, d'un hospice que ces religieux y avaient. On lui donna ensuite le nom de *rue du Port-Saint-Gervais*, dite *de Longpont*.

Lorges (rue de), *voyez* rue *Gaillon*.

Louis-au-Marais (rue Saint-); elle commence rue de l'*Écharpe*, et finit rues des *Filles-du-Calvaire* et *Vieille-du-Temple*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 89; le dernier pair, 82. On lui donna d'abord le nom de rue de l'*Égout*, puis de l'*Égout-Couvert*, à cause d'un grand égout qui passait sur le terrain qu'elle occupe; on l'appela ensuite *rue Neuve-Saint-Louis* et *Grande-rue-Saint-Louis*. En 1806, elle prit le nom de *Turenne*, parce que ce grand homme a logé dans cette rue au n° 50, où nous voyons maintenant l'église des Filles-du-Saint-Sacrement. Elle reprit son ancien nom en 1814. On remarque entre les nos 11 et 13, près de l'hôtel Joyeuse, la fontaine de ce nom, qu'alimente la pompe Notre-Dame.

Louis (rue Saint-); elle commence rue de l'*Echelle*, et finit rue *Saint-Honoré*, 1er arrond., Q. des Tuileries; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 10. Elle doit son nom à l'hôpital des Quinze-Vingts, fondé par Saint-Louis, hôpital dont elle était voisine. Elle s'est nommée aussi rue de l'*Echaudé*, et *rue Saint-Louis autrement des Tuileries*.

Louis-en-l'Ile (rue Saint-); elle commence quais de *Béthune* et d'*Anjou*, et finit quais d'*Orléans* et de *Bourbon*, 9e arrond., Q. de l'Ile-Saint-Louis; le dernier n° impair est 79; le dernier pair, 104. Cette rue fut construite de 1614 à 1643; une partie fut d'abord nommée *Palatine*, et l'autre *Carelle;* ensuite toute la rue prit le nom de *Marie*, l'un des entrepreneurs des quais et des bâtimens de l'ile. On l'appela ensuite *Saint-Louis*, à cause de l'église *Saint-Louis* qui y est située. En 1793, elle fut nommée de la *Fraternité;* en 1806, *Blanche-de-Castille*, en mémoire de la mère de Saint-Louis; en 1814, elle reprit le nom de *Saint-Louis*. On remarque au n° 2 l'hôtel Lambert, et en face l'hôtel Fénélon.

Louis-le-Grand (rue); elle commence rue *Neuve-des-Petits-Champs*, et finit boulevards des *Italiens* et des *Capucines;* nos impairs, 1er arrond., Q. Feydeau; nos pairs, 2e arrond., Q. de la Place-Vendôme; le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 28. Cette rue fut tracée au commencement du dix-huitième siècle, sur un chemin qui passait le long du couvent des Capucines. En 1793, on la nomma *rue des Piques;* en 1799, *rue de la Place-Vendôme;* elle a repris son premier nom en 1815. On remarque au n° 21 le dépôt de le marine, anciennement l'hôtel d'Egmont, et au n° 25, l'hôtel de l'administration générale de la régie des salines. A l'extrémité de cette rue, du côté du boulevard des Italiens est le pavillon d'Hanovre, édifice élevé par ordre et en l'honneur du maréchal de Richelieu. Ce fastueux boudoir sert maintenant de magasin aux papiers peints de la fabrique de M. Simon.

Louis (grande rue Saint-), *voyez* rue *Saint-Honoré*.

Louis (rues Saint-), *voyez* rue du *Champ-de-l'Alouette* et quai des *Orfèvres*.

Louis (rue Neuve-Saint-), *voyez* rues *Saint-Honoré* et *St.-Louis-au-Marais*.

Louis (rue de l'Hôpital-Saint-); elle commence rues des *Récollets* et de *Carême-Prenant*, et finit barrière du *Combat*, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 8. Elle doit son nom à l'hôpital Saint-Louis, qui y est situé; pendant la révolution, elle s'est appelée rue de l'*Hospice-du-Nord*, nom que porta alors cet hôpital.

Lourcine (rue de); elle commence rue *Mouffetard*, et finit rue de la *Santé*, 12ᵉ arrond.; nᵒˢ impairs, Q. Saint-Marcel; nᵒˢ pairs, Q. de l'Observatoire; le dernier nᵒ impair est 117; le dernier pair, 22. Son véritable nom est *Lorcine*, ou plutôt *Laorcine;* c'était le nom du fief sur lequel elle fut ouverte. Gallien de Poix, chanoine de Saint-Omer, fondateur du couvent des Cordelières, qui y était situé, et les titres de Sainte-Geneviève, nomment cette rue *vicus de Laorcinis*, *de Lorsinis*, *de Lorcinis*, *in Lorcinis*, *apud Luorcinos*. Ce nom francisé s'est changé depuis en celui de *Loursine*, *l'Oursine*, *Lorsine*, *l'Orsine* et de l'*Ursine*. « En 1414, dit Sauval, on l'appelait la *ville de Loursine-lès-Saint-Marcel*, et depuis *la rue du Clos-de-Ganay*, à cause du chancelier de Ganay qui y avait une maison de plaisance; quelquefois on la nomme la *rue de Franchise*, parce qu'étant située dans le fief de Lourcine, qui appartient à l'hôpital de Saint-Jean-de-Latran, les compagnons artisans y peuvent travailler, sans que les maîtres puissent les en empêcher. » On remarque au nᵒ 62 la caserne dite de *Lourcine*.

Loustalot (rue), *voyez* rue des *Fossés-Saint-Victor*.

Louvois (rue); elle commence rue *Richelieu*, et finit rue *Sainte-Anne*, 2ᵉ arrond., Q. Feydeau; le dernier nᵒ impair est 7; le dernier pair, 10. Elle a pris son nom de l'hôtel Louvois, sur l'emplacement duquel elle fut ouverte en 1788.

Louvre (rue du), *voyez* rue de l'*Oratoire-Saint-Honoré*.

Louvre (rue des Galeries-du), *voyez* rue des *Orties*.

Lubeck (rue de); elle commence rue de *Longchamp*, et finit barrière *Sainte-Marie*, 1ᵉʳ arrond., Q. des Champs-Élysées. Elle doit son nom à la prise de Lubeck par les Français sur les Prussiens, les 6 et 7 novembre 1806.

Lude (rue du), *voyez* rue des *Brodeurs*.

Lulli (rue); elle commence rue *Rameau*, et finit rue *Louvois*, 2ᵉ arrond., Q. Feydeau; le dernier nᵒ impair est 3; le seul nᵒ pair, 2. On lui a donné ce nom en mémoire du fameux musicien Lulli.

Lune (rue de la); elle commence boulevard *Bonne-Nouvelle* et rue *Beauregard*, et finit rue *Poissonnière*, 5ᵉ arrond., Q. de Bonne-Nouvelle; le dernier nᵒ impair est 45; le dernier pair, 42. On croit qu'elle a pris son nom d'une enseigne.

Luxembourg (rue du), *voyez* rue de *Vaugirard.*

Luxembourg (rue Neuve-); elle commence rue de *Rivoli*, et finit boulevard des *Capucines*, 1er arrond.; du n° 1 au n° 5, et du n° 2 au n° 12, Q. des Tuileries; du n° 7 au n° 37 et du n° 14 au n° 30, Q. de la Place-Vendôme. Le dernier n° impair est 37; le dernier pair, 30. Elle fut ouverte en 1725 sur l'emplacement de l'hôtel du maréchal de Luxembourg. L'hôtel qui fait l'angle de cette rue et du boulevard a été la résidence du ministre d'état Bertin. Cette rue a été prolongée, il y a douze à quatorze ans, de la rue *Saint-Honoré* à celle de *Rivoli.* C'est dans cette partie que se trouve la caserne des gardes-du-corps à pied (Cent-Suisses).

Lycée (rue du), *voyez* rues de *Valois* du *Palais-Royal.*

Lyonnais (rue des); elle commence rue de *Lourcine*, et finit rue des *Charbonniers*, 12e arrond., Q. de l'Observatoire; le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 34. Cette rue, qui s'est appelée aussi des *Lionnois* et des *Lionnais*, fut ouverte au commencement du dix-septième siècle.

M.

Mably (rue), *voyez* rue d'*Enghien.*

Machel, *Macolis*, *Marolio*, *Matel*, *Matholio* (rues), *voyez* rue du *Cloître-Saint-Benoît.*

Machepain (rue), *voyez* rue *Taillepain.*

Mâcon (rue); elle commence rue *Saint-André-des-Arts*, et finit rues de la *Vieille-Bouclerie* et de *La Harpe*, 11e arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine; le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 18. Elle a pris son nom de l'hôtel des *Comtes de Mâcon* qui y était situé. Elle s'appela d'abord la *Grande-Bouclerie.*

Mâcon (rue de l'Abreuvoir-), *voyez* rue de la *Vieille-Bouclerie.*

Maçons (rue des); elle commence rue des *Mathurins*, et finit place *Sorbonne* et rue *Neuve-Richelieu*, 11e arrond., Q. de la Sorbonne; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 32. Les uns disent qu'elle a pris son nom des *maçons* qui l'habitaient; d'autres prétendent qu'elle le doit à la famille

d'un nommé *Le Masson*, lequel y demeurait au treizième siècle. Ce qui pourrait faire douter de la vérité de cette dernière étymologie, c'est qu'on trouve cette rue nommée au treizième siècle *vicus Cæmentariorum* et *vicus Lathomorum* (mot d'origine grecque), rue des *Maçons*.

Madame (rue); elle commence rue de *Vaugirard*, et finit rue de l'*Ouest*, 11e arrond., Q. du Luxembourg. Le dernier n° impair est 17; le dernier pair, 10. Elle a été ouverte quelques années avant la révolution, sur une portion du terrain qu'on retrancha alors au jardin du Luxembourg; on lui donna le nom de *Madame*, en l'honneur de l'épouse de *Monsieur*, comte de Provence, depuis Louis XVIII. En 1793 elle fut appelée rue des *Citoyennes*. En 1800 elle reprit son premier nom.

Madeleine (rue de la); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Honoré*, et finit rue des *Mathurins*, 1er arrond., nos impairs, Q. du Roule; nos pairs, Q. de la Place-Vendôme. Le dernier n° impair est 37; le dernier pair, 32. Elle s'est appelée d'abord rue l'*Evêque*, à cause du territoire dit de l'*Evêque* ou la *Ville-l'Evêque*, sur lequel elle est située. On la nomma ensuite rue de l'*Abreuvoir-l'Evêque*. Son dernier nom lui a été donné parce qu'elle conduit à l'ancienne église de la Madeleine.

Madeleine (rue de la), *voyez* rue *Sainte-Catherine*.

Madeleine (rue près du chevet de la), *voyez* rue de la *Licorne*.

Madelonettes (rue des), *voyez* rue des *Fontaines*.

Magdebourg (rue de); cette rue, qui se nommait anciennement ruelle *Herivault*, et qui avait été nommée de *Magdebourg* en mémoire de la prise de *Magdebourg*, le 8 novembre 1806, commençait quai *Debilly*, et finissait rue des *Batailles*; elle fut détruite lorsque l'on commença d'exécuter le projet non achevé d'un palais pour le fils de l'empereur Napoléon.

Magloire (rue Saint-); elle commence rue *Salle-au-Comte* et impasse *Saint-Magloire*, et finit rue *Saint-Denis*, 6e arrond., Q. des Lombards. Le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 6. Elle a porté les noms de rue *Saint-Leu*, *Saint-Gilles*, *Neuve-Saint-Magloire*, de ruelle de la *Prison-de-*

Saint-Magloire. Elle doit son nom à l'église *Saint-Magloire* qui y était située et qui n'existe plus.

Mai (rue du Trente-et-Un-), *voyez* rue du *Petit-Bourbon*.

Mail (rue du); elle commence place des *Petits-Pères* et rue *Vide-Gousset*, et finit rue *Montmartre*, 3e arrond., Q. du Mail. Le dernier nº impair est 37; le dernier pair, 38. Elle fut ouverte en 1633 sur l'emplacement d'un long *jeu de mail* dont elle a pris le nom. On y remarque les magasins de cachemires français de M. Ternaux, et un bel établissement de bains à l'hôtel du Mail.

Maillet (rue du), *voyez* rue *Cassini*.

Maire (rue au); elle commence rue *Frépillon* et impasse de *Rome*, et finit rue *Saint-Martin*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; le dernier nº impair est 65; le dernier pair, 52. Le *maire* ou juge de la juridiction de Saint-Martin-des-Champs, qui demeurait dans cette rue où il rendait la justice, lui a fait donner ce nom qu'on a tour-à-tour écrit *Omer*, *Aumair*, *Aumère* et *Aumaire*.

Maison-Neuve (rue); cette rue nouvelle commence rue de la *Pépinière*, et finit rue de la *Voirie*, 1er arrond., Q. du Roule; le dernier nº impair est 17; le dernier pair, 12.

Maisons (rue de l'Hôpital-des-Petites-), *voyez* rue de *Sèvres*.

Maître-Jeharre (rue), *voyez* rue *Jean-Hubert*.

Maladerie ou *Maladrerie* (rue de la), *voyez* rues des *Saints-Pères*, de *Sèvres* et de *Babylone*.

Maladrerie (Chemin ou Petite-rue-de-la-), *voyez* rue de la *Chaise*.

Maldestor, *Maudétour* et *Maudestour* (rue), *voyez* rue *Mondétour*.

Male-Parole (rue), *voyez* rues des *Mauvaises-Paroles* et des *Deux-Boules*.

Malet (rue André-), *voyez* rue du *Coq-Saint-Jean*.

Malévaux (rue), *voyez* rue des *Barres*.

Malouin (rue du Champ-), *voyez* rue *Saint-Romain*.

Malte-Faubourg-du-Temple (rue de); elle commence rue de *Ménilmontant*, et finit rue de la *Tour*, 6e arrond., Q. du Temple; le dernier nº impair est 55; le dernier pair, 14. Cette rue, quoiqu'ouverte en 1780, n'est pas encore entièrement

bâtie; de vastes chantiers occupent en grande partie le côté des numéros pairs. Elle fut ainsi nommée à cause du duc d'Angoulême, grand-prieur de France, avant la révolution.

Malte-Saint-Honoré (rue de), *voyez* rue de *Chartres*.

Mancherie (rue de la), *voyez* rue de la *Limace*.

Mandar (rue); elle commence rue *Montorgueil*, et finit rue *Montmartre*, 3e arrond., Q. Saint-Eustache; le dernier n° impair est 13, le dernier pair, 18. Ouverte en 1790, elle fut d'abord appelée *Cour Mandar;* deux grilles la fermaient alors à ses extrémités. Elle doit son nom à M. *Mandar*, sur les dessins duquel elle a été bâtie.

Mantoue (rue de), *voyez* rue de *Chartres-du-Roule*.

Maquignone (rue), *voyez* rue de l'*Essai*.

Marais-Saint-Germain (rue des); elle commence rue de *Seine*, et finit rue des *Petits-Augustins*, 10e arrond., Q. de la Monnaie; le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 26. Elle fut ouverte, en 1540, sur les marais du Petit-Pré-aux-Clers. D. Felibien, dans son Histoire de Paris (tom. 2, p. 1069), nous apprend que, vers le milieu du 16e siècle, on appelait le faubourg Saint-Germain la *Petite-Genève*. Les protestans étaient alors persécutés avec le plus opiniâtre acharnement. En 1559, Thomas de Braguelogne, lieutenant-criminel, vint assaillir, à la tête de ses archers, la maison d'un particulier qui donnait asile à quelques proscrits. Plusieurs de ces malheureux prirent la fuite. Deux gentilshommes blessèrent plusieurs archers. Le lieutenant-criminel ne dut son salut qu'aux généreux efforts du maître de la maison, qui n'en fut pas moins conduit en prison avec sa famille. On les accusa d'avoir mangé de la viande un vendredri.

Il paraît certain que Racine a demeuré dans cette rue; on indique encore, comme ayant été habitées par ce grand homme, la rue des *Maçons* et celle des *Saints-Pères*.

Marais-Faubourg-du-Temple (rue des); elle commence rue du *Faubourg-du-Temple*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Martin*, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin; le dernier n° impair est 55; le dernier pair, 76. C'est des marais sur lesquels elle fut ouverte au commencement du dix-huitième siècle, qu'elle tient son nom.

Marais (rue des), *voyez* rues des *Terres-Fortes*, *Verte*, et du *Haut-Moulin-du-Temple*.

Marais (rue du Petit-), *voyez* rue *Pavée-au-Marais*.

Marat (rue), *voyez* rue de l'*Ecole-de-Médecine*.

Marc (rue Saint-); elle commence rues *Montmartre* et *Feydeau*, et finit rue *Richelieu*, 2e arrond., Q. Feydeau. Le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 26. Elle a été ouverte vers le milieu du 17e siècle. On croit qu'elle tient son nom d'une enseigne. On remarque au n° 10 l'hôtel Montmorenci qui appartient maintenant à un simple particulier.

Marc (rue Neuve-Saint-); elle commence rue *Richelieu*, et finit rue *Favart*, 2e arrond., Q. Feydeau; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 10. Elle fut percée quelques années avant la révolution, sur l'emplacement de l'hôtel de Choiseul. Elle doit son nom à la rue *Saint-Marc* qu'elle prolonge.

Marcaut, *Mauricaut*, *Mauricaute*, *Moricourt*, *Mauricourt* (rue de la Folie-), *voyez* rue de la *Folie-Méricourt*.

Marceau (rue), *voyez* rue de *Rohan*.

Marcel (rue Saint-); elle commence rue *Mouffetard*, et finit place *Saint-Marcel*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier n° impair est 7; il n'y a pas de nos pairs. Elle conduit à la place *Saint-Marcel* qui lui a donné son nom.

Marcel (rue Saint-), *Grand'rue-Saint-Marceau* et *Vieille-rue-Saint-Marceau*, *voyez* rue *Mouffetard*.

Marcel (rue des Fossés-Saint-); elle commence rues *Poliveau* et du *Fer-à-Moulin*, et finit rue *Mouffetard*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier n° impair est 49; le dernier pair, 58. On l'a ainsi nommée parce qu'elle est élevée sur les fossés qui renfermaient le territoire de Saint-Marcel. Elle s'appelait autrefois *rue de Fer* jusqu'à la rue des Francs-Bourgeois, et rue des *Hauts-Fossés-Saint-Marcel* dans l'autre partie.

Marche (rue de la); elle commence rue de *Poitou*, et finit rue de *Bretagne*, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier n° impair est 15, le dernier pair, 18. *Voyez*, pour l'étymologie du nom de cette rue et l'époque où elle fut construite, rue d'*Anjou-au-Marais*.

Marché-d'Aguesseau (rue du); elle commence rue d'*Agues-*

seau, et finit rue des *Saussaies*, 1er arrond., Q. du Roule; le dernier n° impair est 17; le dernier pair, 16. Le *Marché d'Aguesseau*, que nous voyons aujourd'hui *rue et passage de la Madeleine*, fut placé jusqu'en 1746 auprès de cette rue; de là le nom qu'elle porte.

Marché-Saint-Martin (rue du); elle commence rue *Frépillon*, et finit *Marché-Saint-Martin*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 6. Elle fut construite en 1765; elle doit son nom au marché Saint-Martin, auquel elle conduit.

Marcoul (rue Saint-); elle commence rue *Bailly*, et finit rue *Royale*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 6. Elle doit son nom à un saint fort honoré dans l'abbaye Saint-Martin; on l'ouvrit en 1765, sur une partie du terrain qui dépendait de cette abbaye.

Marguerite-Faubourg-Saint-Antoine (rue Sainte-); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Antoine*, et finit rue de *Charonne*, 8e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Antoine; le dernier n° impair est 43; le dernier pair, 58. Elle doit son nom à l'église *Sainte-Marguerite*, près de laquelle elle est située.

Marguerite-Saint-Germain (rue Sainte-); elle commence rues *Bussi* et *Dufour*, et finit carrefour *Saint-Benoît* et rue de l'*Égout*, 10e arrond., Q. de la Monnaie; le dernier n° impair est 43; le dernier pair, 42. Elle se nommait, dans l'origine, *rue Madame-de-Valence*. Elle fut détruite en 1368, lorsqu'on creusa sur son emplacement une partie du fossé qui entourait l'abbaye Saint-Germain. Ce fossé fut comblé en 1636, et l'on rebâtit alors cette rue, qui fut nommée *Sainte-Marguerite*. Au n° 10 est la *prison militaire de l'Abbaye*. *Voyez* ce mot.

Marguerite (Petite-rue-Sainte-), *voyez* rue d'*Erfurth*.

Marie (rue), *voyez* rue *Saint-Louis-en-l'Ile*.

Marie-Saint-Germain (rue Sainte-); elle commence rue *Bourbon*, et finit rue de *Verneuil*, 10 arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 4. Elle doit son nom à une chapelle de la Sainte-Vierge qui existait sur l'emplacement où elle a été percée vers la fin du 17e siècle.

Marie-à-Chaillot (rue Sainte-); cette rue qui avait été ainsi nommée parce qu'elle était voisine du couvent de *Sainte-Marie* ou de la Visitation, et qui commençait quai *Debilly* et finissait rue des *Batailles*, a été détruite lorsqu'on traça l'emplacement du palais destiné au fils de l'empereur Napoléon.

Marie-Egyptienne (rue Sainte-), *voyez* rue de la *Jussienne*.

Marie-de-Poissy (rue), *voyez* rue *Ogiart*.

Mariettes ou *Marionnettes* (rue des), *voyez* rue des *Marmousets-Saint-Marcel*.

Marigny (rue); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Honoré*, et finit avenue des *Champs-Elysées*, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées; il n'y a que deux nos, 1 et 2. Elle doit son nom au marquis de Marigny, frère de la Pompadour, et directeur général des bâtimens sous Louis XV.

Marionettes (rue des); elle n'existe plus. Elle conduisait de la rue de *l'Arbalète* à la rue *Saint-Jacques*.

Marivas ou *Marivaux* (rue), rue *Pavée-au-Marais*.

Marivaux-des-Italiens (rue); elle commence rue *Grétry*, et finit boulevard des *Italiens*, 2e arrond., Q. Feydeau; le dernier no impair est 13; le seul no pair, 4. Percée vers l'année 1784, sur l'emplacement de l'hôtel Choiseul, elle doit son nom à l'auteur du *Paysan Parvenu*, de *Mariane*, romans estimables; du *Legs*, des *Jeux de l'Amour et du Hasard*, etc., comédies moins ennuyeuses à lire qu'à voir, et dont on ne peut soutenir la représentation que lorsqu'elles sont jouées par de bons acteurs. Marivaux a cependant fait école; cette école, méprisée même de son vivant, semble vouloir revivre au Gymnase-Dramatique.

Marivaux-des-Lombards (rue); elle commence rue des *Ecrivains*, et finit rue des *Lombards*, 6e arrond., Q. des Lombards; le dernier no impair est 33; le dernier pair, 26. Au milieu du 13e siècle, le terrain sur lequel cette rue et la petite rue *Marivaux* ont été construites, se nommait *Marivas*; dès le commencement du 14e siècle, on disait *Marivaux*. (*Voyez le Dit* de Guillot.)

Marivaux (Petite rue); elle commence rue de la *Vieille-Monnaie*, et finit rue *Marivaux*, 6e arrond., Q. des Lombards

Il n'y a pas de numéros. Elle tient son nom de la rue *Marivaux* où elle aboutit.

Marivaux (rue du Petit-), *voyez* rue *Pavée-au-Marais*.

Marlborough (rue), *voyez* rue *Pétrelle*.

Marle (Petite rue de), *voyez* rue des *Batailles*.

Marmousets-en-la-Cité (rue des); elle commence rues de la *Colombe* et *Chanoinesse*, et finit rues de la *Lanterne* et de la *Juiverie*, 9e arrond., Q. de la Cité; le dernier n° impair est 35; le dernier pair, 40. Une maison, dite des *Marmousets*, existait dans cette rue en 1206. Faut-il mettre au rang des contes populaires l'association d'un barbier et d'un pâtissier, dont l'un assassinait les gens qu'il livrait à l'autre pour en faire des pâtés qui eurent une vogue extraordinaire? Le barbier et son complice auraient été condamnés à mort et exécutés, la maison où se commettaient leurs crimes, rasée, et une pyramide érigée sur son emplacement. Il est certain que pendant plus de cent ans il resta un terrain vacant dans cette rue. François Ier permit en 1536, à Pierre Belut, conseiller au parlement de Paris, de bâtir une maison sur ce terrain, nonobstant le prétendu arrêt qui défendait d'y faire aucune construction.

Voici un fait mieux constaté. Louis-le-Gros, fils du roi Philippe Ier, avait fait abattre partie d'une maison de cette rue, près de la porte du Cloître, qui appartenait à un chanoine nommé Duranci. Cette maison rendait ce passage incommode. Le chapitre de Notre-Dame fit valoir ses priviléges et ses immunités. Louis reconnut son tort, et consentit de payer un denier d'or d'amende. Pour donner à cette réparation un caractère plus authentique, on choisit le jour où Louis, monté sur le trône, épousa Adélaïde de Savoie. Il paya l'amende avant de recevoir la bénédiction nuptiale, et permit qu'il en fût fait mention dans les registres du chapitre.

On lit ce qui suit dans le *Traité de la Police*, tom. Ier, p. 560. « Ceux d'entre nous, dit le commissaire La Mare, qui ont vu le commencement du règne de sa majesté (Louis XIV), se souviennent encore que les rues de Paris étaient si remplies de fange, que la nécessité avait introduit l'usage de ne sortir qu'en bottes; et quant à l'infection que cela causait dans l'air, le sieur Courtois, médecin, qui demeurait rue des *Marmousets*, a fait

cette petite expérience, par laquelle on jugera du reste. Il avait dans sa salle sur la rue, de gros chênets à pomme de cuivre, et il a dit plusieurs fois aux magistrats et à ses amis, que tous les matins il les trouvait couverts d'une teinture de vert-de-gris assez épaisse, qu'il faisait nettoyer pour faire l'expérience le jour suivant : et que depuis l'année 1663, que la police du nettoiement des rues a été rétablie, ces taches n'avaient plus paru. Il en tirait cette conséquence que l'air corrompu que nous respirons faisait d'autant plus d'impressions malignes sur les poumons et sur les autres viscères, que ces parties sont incomparablement plus délicates que le cuivre, et que c'était la cause immédiate de plusieurs maladies.»

Marmousets-Saint-Marcel (rue des); elle commence rue des *Gobelins*, et finit rue *Saint-Hippolyte*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 8. Elle a porté le nom de rue des *Marionnettes* et des *Mariettes*; une enseigne l'a fait appeler rue des *Marmousets*.

Martel (rue); elle commence rue des *Petites-Ecuries*, et finit rue de *Paradis*, 3e arrond., Q. du Faubourg-Poissonnière; le dernier n° impair est 17; le dernier pair, 16. Ouverte en 1780, elle porte le nom de M. *Martel*, alors échevin.

Marteret, Martrai-Saint-Jean (rue du), *voyez* rue des *Vieilles-Garnisons*.

Marthe (rue); elle commence passage *Saint-Benoît*, et finit rue *Childebert*, 10e arrond., Q. de la Monnaie; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 4. Ouverte en 1715, elle doit son nom à *D. Denis de Sainte-Marthe*, général de la congrégation de Saint-Maur,

Martial (rue Saint-), *voyez* impasse *Saint-Martial*.

Martin (rue Saint-); elle commence rue de la *Verrerie* et des *Lombards*, et finit boulevards *Saint-Martin* et *Saint-Denis*; nos impairs, de 1 à 317, 6e arrond.; du n° 1 au n° 135, Q. des Lombards; du n° 137 au n° 317, Q. de la Porte-Saint-Denis; nos pairs, de 2 à 160, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye; du n° 162 au n° 262, Q. Saint-Martin-des-Champs. Le dernier n° impair est 317; le dernier pair, 262. Cette rue doit son nom à l'abbaye ou prieuré de *Saint-Martin-des-Champs*. On remarque au n° 48 la fontaine Maubué; entre les nos 105 et 107, le Théâtre-

Molière ; vis-à-vis la rue Grenéta, l'église Saint-Nicolas-des-Champs ; aux nos 208 et 210, à l'ancienne abbaye de Saint-Martin, le Conservatoire des Arts et Métiers, et les bureaux de la mairie du 6e arrond. ; et entre les nos 232 et 234, la fontaine Saint-Martin.

Martin (Petite-rue-Saint-), *voyez* rue *Pierre-Lombard.*

Martin (la rue du Four-Saint-, ou du Petit-Saint-); elle était située entre les rues de la *Cordonnerie* et de la *Petite-Friperie.*

Martin (Petite-rue-Saint-), *voyez* rue *Grosnière.*

Martin (rue Basse-Saint-), *voyez* rue de *Bondy.*

Martin (rue du Faubourg-Saint-); elle commence rues *Neuve-d'Orléans* et de *Bondy*, et finit barrière de la *Villette*, 5e arrond. ; nos impairs, Q. du Faubourg-Saint-Denis ; nos pairs, Q. de la Porte-Saint-Martin ; le dernier no impair est 261 ; le dernier pair, 308. Elle doit son nom à la rue qu'elle prolonge et au faubourg qu'elle traverse. Au commencement de la révolution, elle se nommait encore le *Faubourg-St.-Laurent*, depuis l'église St.-Laurent jusqu'à la barrière. On remarque au no 174, la fontaine des Récollets. On croit que cette fontaine fut bâtie en 1717 : elle présente une façade dont le milieu est divisé en trois tables, et qui est surmontée d'un fronton triangulaire. Ses eaux sont alimentées par les sources de Belleville et des Prés-Saint-Gervais et par le canal de l'Ourcq.

Martin (rue des Fossés-Saint-); elle commence rue de la *Chapelle*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Denis*, 5e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Denis.

Martin (rue Neuve-Saint-); elle commence rues du *Pont-aux-Biches* et *Notre-Dame-de-Nazareth*, et finit rue *Saint-Martin*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs ; le dernier no impair est 35; le dernier pair, 36. Le terrain sur lequel cette rue a été construite, s'appelait la *Pissote-Saint-Martin*, d'où elle a pris son nom. *Pissote* signifiait un assemblage d'échoppes, de petites chaumières, ou un lieu couvert de branchages. Vers le milieu du dix-septième siècle, on la trouve nommée rue du *Mûrier*, dite *Neuve-Saint-Martin.*

Martroi (rue du) ; elle commence place de l'*Hôtel-de-Ville*, et finit rues du *Tourniquet* et du *Monceau-Saint-Gervais*,

9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville; il n'y a pas de nos impairs; le dernier pair est 24. En vieux langage *martroy* ou *martray* signifie supplice et lieu où l'on exécute les criminels. Cette rue a pu prendre son nom de l'usage immémorial d'exécuter les criminels sur la place de Grève où elle aboutit. Ce nom a varié dans les anciens titres. On a écrit *Martroy*, *Martray*, *Marteret*, *Martelet*, *Martel*, *Maltois*. Cette rue s'est aussi appelée depuis 1300, rue *Saint-Jean-en-Grève*, de *Saint-Jean* et du *Chevet-Saint-Jean*. Le roi Philippe, fils de Louis-le-Gros, passant dans cette rue, en 1131, fut renversé par un cochon qui s'embarrassa dans les jambes de son cheval. Il mourut le lendemain des suites de cette chute. Il fut dès-lors défendu de laisser errer les cochons dans les rues : on excepta ceux appartenant à l'abbaye Saint-Antoine.

Martyrs (rue des); elle commence rues *Saint-Lazare* et *Coquenard*, et finit barrière *des Martyrs*, 2e arrond.; nos impairs, Q. de la Chaussée-d'Antin; nos pairs, Q. du Faubourg-Montmartre. Le dernier no impair est 67; le dernier pair, 66 *bis*. Rue des *Porcherons* fut son premier nom. On l'appela ensuite des *Martyrs*, en mémoire du martyr Saint-Denis et de ses compagnons, qui furent, dit-on, décapités à Montmartre. Depuis 1793 jusqu'en 1806, elle fut appelée rue du *Champ-du-Repos*. Elle conduit en effet au cimetière Montmartre Elle a repris depuis son nom des *Martyrs*. Au no 59 est l'hôtel Malesherbes. Le 21 octobre 1784 mourut dans cette rue, Calmes, un des plus riches israélites de France. Il n'avait point abjuré sa religion et il maria néanmoins sa fille à un homme qualifié. Propriétaire du duché de Chaulnes, il avait le droit de plusieurs cures en Picardie; l'évêque d'Amiens, le même qui persécuta avec tant d'acharnement le chevalier de la Barre, ne put souffrir qu'un juif nommât aux fonctions curiales les ministres de Jésus-Christ. Il attaqua judiciairement le juif Calmes : la cause fut portée au parlement, et Calmes gagna son procès; à sa mort, les juifs, scandalisés de sa tolérance pour les chrétiens, lui refusèrent les honneurs funéraires selon le rite de leur religion. Il fallut encore que l'autorité publique intervint; les magistrats furent obligés de s'armer de tous les pouvoirs de la loi pour terminer ce scandaleux débat.

Masseran (rue); elle commence rue *Neuve-Plumet*, et finit rue de *Sèvres*, 10e arrond., Q. des Invalides; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 4. Cette rue a été percée sous le règne de Napoléon. Elle doit son nom à l'hôtel de *Masserano*, qui y est située.

Massillon (rue); elle commence rue *Chanoinesse*, et finit place *Fénélon* et rue du *Cloître-Notre-Dame*, 9e arrond., Q. de la Cité; le dernier n° impair est 5; le dernier n° pair, 10. Cette rue a été ouverte sous le règne de Napoléon. Elle a été ainsi nommée en mémoire de l'illustre évêque de Clermont, auteur du *Petit-Carême*.

Masure (rue de la); elle commence quai des *Ormes*, et finit rue de la *Mortellerie*, 9e arrond., Q. de l'hôtel-de-Ville. Un seul n°, 1. Son nom lui vient d'un particulier nommé *Desmasures*, qui en a fait bâtir presque toutes les maisons.

Mathelin (Grand'rue-vers-Saint-), *voyez* rue *Saint-Jacques*.

Mathurins (rue des); elle commence rue *Saint-Jacques*, et finit rue de *la Harpe*, 11e arrond., Q. de la Sorbonne; le dernier n° impair est 25; le dernier pair, 26. Elle doit son nom au couvent des Mathurins qui y était situé. Elle s'appela d'abord et successivement rue du *Palais du Therme*, *du Palais des Thermes*, *du Palais*, *rue des Thermes*, parce que la principale entrée du palais des Thermes était dans cette rue. On remarque au n° 14 l'hôtel Cluny, bâti en 1505, par Jacques d'Amboise, abbé de Cluny, sur une portion des ruines du palais des Thermes.

Mathurins (rue Neuve-des-); elle commence rue de la *Chaussée-d'Antin*, et finit rue de l'*Arcade*, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme; le dernier n° impair est 45; le dernier pair, 78. Elle fut ouverte en 1778 sur un terrain qui appartenait aux Mathurins.

Mathurins (rue de la Ferme-des-); elle commence rue *Neuve-des-Mathurins*, et finit rue *Saint-Nicolas*, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 12. On l'appela ainsi du terrain sur lequel elle fut ouverte en 1775.

Matignon - Champs - Élysées (rue); elle commence aux *Champs-Elysées*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Honoré*, 1er

arrond., Q. des Champs-Elysées ; le dernier n° impair est 3 ; le dernier pair, 12. Quelqu'un de la famille de Matignon lui a donné ce nom sous le règne de Napoléon. Auparavant elle se nommait rue *Milet*.

Matignon-du-Louvre (rue) ; elle n'existe plus. Elle aboutissait à la rue des *Orties*. Le projet de réunion du palais des Tuileries à celui du Louvre a nécessité sa démolition. Au quinzième siècle, l'hôtel, la place et les jardins de la Petite-Bretagne, qui avaient appartenu aux ducs de Bretagne, occupaient son emplacement. Elle devait son nom à Jacques de Matignon, comte de Thorigny, qui y avait fait bâtir un hôtel.

Maubue (rue) ; elle commence rues du *Poirier* et *Beaubourg*, et finit rue *Saint-Martin*, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye ; le dernier n° impair est 31 ; le dernier pair, 30. Elle doit son nom à l'antique fontaine *Maubué*, dont le nom, en vieux langage, signifie mal lessivé, et lui fut donné sans doute parce que l'eau de cette fontaine était alors peu propre à la lessive. En 1357, on appelait cette rue *rue de la fontaine Maubué*. Depuis la fin du quatorzième siècle jusqu'au milieu du seizième, les titres de Saint-Merri la nomment *rue de la Beaudroirie*.

Mauconseil (rue) ; elle commence rue *Saint-Denis*, et finit rue *Comtesse-d'Artois*, 5e arrond., Q. Montorgueil ; le dernier n° impair est 39 ; le dernier pair, 44. Sauval pense que le nom de *Mauconseil* vient du seigneur du château de Mauconseil en Picardie. D'autres pensent qu'elle a pu être ainsi nommée parce que les assassins du duc d'Orléans s'y réunirent pour concerter l'exécution de leur crime.

Cette rue reçut en 1792 la dénomination de *Bonconseil* qu'elle conserva jusqu'en 1806. On remarque au n° 30 la *halle aux Cuirs* (*V.* ce mot.) Cette halle a été bâtie en 1784 sur l'emplacement du premier théâtre permanent qu'il y ait eu en France. C'était originairement l'hôtel de Bourgogne, que Philippe, duc de Bourgogne, vendit à Jean Bouvet, qui le céda aux confrères de la Passion. On voyait encore, il y a moins de cinquante ans, sur la porte d'entrée de ce théâtre, les instrumens de la Passion.

Mauconseil (rue du Puits-), *voyez* rue du *Vieux-Colombier*.

Maudestour (rue), *voyez* rue *Mondétour*.

Maur-Saint-Germain (rue Saint-); elle commence rue de *Sèvres*, et finit rue des *Vieilles-Tuileries*, 10e arrond., Q. St.-Thomas-d'Aquin; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 12. Elle fut ouverte en 1644 sur un terrain appartenant à l'abbaye Saint-Germain. Elle doit son nom à *saint Maur*, l'un des plus célèbres religieux de l'ordre de Saint-Benoît; les religieux de l'abbaye Saint-Germain étaient de cet ordre et faisaient en même temps partie de la congrégation de Saint-Maur.

Maur-Popincourt (rue Saint-); elle commence rue des *Amandiers*, et finit rue de l'Hôpital-Saint-Louis; nos impairs de 1 à 17, nos pairs de 2 à 38, 8e arrond., Q. Popincourt; nos impairs de 19 à 51, nos pairs de 40 à 114, 6e arr., Q. du Temple; nos impairs de 53 à 79, nos pairs de 116 à 156, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin. L'emplacement sur lequel cette rue a été bâtie s'appelait anciennement le *Chemin-de-Saint-Maur;* ce chemin sans doute conduisait alors plus directement sur *Saint-Maur*, joli village sur la Marne, à deux lieues de Paris, au-dessus de Vincennes.

Maur-Saint-Martin (rue Saint-); elle commence rue *Royale*, et finit rue *Saint-Vannes*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 4. Le nom de cette rue, ouverte en 1765, sur une portion du terrain qui dépendait de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs, a la même étymologie que la rue *Saint-Maur-Saint-Germain*.

Maures (rue des Trois-); elle commence rue des *Lombards*, et finit rue *Troussevache*, 6e arrond., Q. des Lombards; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 12. On la connaissait, au douzième siècle, sous le nom de *Guillaume Joce* ou *Josse*; au treizième, les caves du roi, qui y étaient situées, lui firent prendre le nom de rue du *Vin-le-Roi*. Elle doit son dernier nom à l'enseigne d'une auberge.

Mauvais-Conseil (rue de), *voyez* rue des *Mauvaises-Paroles*.

Maverse (rue), *voyez* rue *Jean-Jacques-Rousseau*.

Mazarine (rue); elle commence rue de *Seine*, et finit carrefour *Bussi* et rues *Dauphine* et *Saint-André-des-Arts*, 10e arrond., Q. de la Monnaie. Elevée sur le chemin qui bordait le

fossé de l'enceinte de Philippe-Auguste, et qui s'appelait *rue des Buttes*, on nomma d'abord cette rue *rue du Fossé* ou *des Fossés*. Le collége Mazarin qui en occupait une partie lui fit prendre ensuite le nom de de rue *Mazarine*. Le retour d'équerre que l'on voit au bout de cette rue s'appelait, en 1540 *rue Traversine*, et en 1935, *rue de Nesle* et *Petite-rue-de-Nesle*, parce qu'il conduisait à la porte et à l'hôtel de ce nom.

Mécaniques (rue des); c'est une des ruelles de l'enclos de la Trinité. Elle commence rue du *Commerce*, et finit rue des *Arts*, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis.

Méchain (rue); elle commence rue de la *Santé*, et finit rue du *Faubourg-St.-Jacques*, 12e arrond., Q. de l'Observatoire; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 6. Cette rue a été ouverte sous le règne de Napoléon. Elle s'appelait d'abord *ruelle des Capucins*. On lui a donné le nom qu'elle porte maintenant en mémoire du célèbre astronome Méchain, né à Laon en 1744, et mort en 1804.

Médard (rue Saint-), *voyez* rues de la *Clef* et *Gracieuse*.

Médard (rue Neuve-Saint); elle commence rue *Gracieuse*, et finit rue *Mouffetard*, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 24. Son premier nom était rue d'*Ablon*, parce qu'elle avait été percée sur le territoire d'*Ablun*, dont les vignes, celèbres au douzième siècle, appartenaient à l'abbaye Sainte-Geneviève.

Médecine (rue de l'École-de-), *voyez* rue de l'*École-de-Médecine*.

Médéric (rue Saint-), *voyez* rue *Saint-Merri*.

Menars (rue); elle commence rue *Richelieu*, et finit rue *Grammont*, 2e arrond., Q. Feydeau. Le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 16. Elle doit son nom à un hôtel qui appartenait au président de Menars. C'était primitivement un impasse qui fut ouvert en 1767.

Ménétriers (rue des); elle commence rue *Beaubourg*, et finit rue *Saint-Martin*, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye. Le dernier n° impair est 25; le dernier pair, 26. Elle doit son nom à des joueurs d'instrumens qui l'habitèrent d'abord, et qui la firent nommer successivement *vicus Viellatorum*, *vicus*

des Juglours, *vicus Joculatorum*, rue des *Jugleurs*, aux *Jongleurs*, des *Ménestrels*, et enfin des *Ménétriers*.

Ménilmontant (rue de); elle commence rues *Saint-Pierre* et des *Fossés-du-Temple*, et finit barrière de Ménilmontant; nos impairs, 6e arrond., Q. du Temple; nos pairs, 8e arrond., Q. Popincourt. Le dernier no impair est 101; le dernier pair, 120. On devrait nommer cette rue, *rue du Ménilmontant*. On appelait anciennement une maison de campagne *ménil*, *mesnil*, *masnilium*, *mansionile*, et on appliquait aussi ce nom à un hameau ou petit village. La position du village de *Ménilmontant*, situé sur une hauteur, et appelé d'abord *Mesnil-Maudan*, *Mesnil-Mautemps*, *Ménil-Maltemps*, lui a fait prendre le dernier nom qu'il porte.

Cette rue, de la rue de la *Folie-Méricourt* à la barrière, s'appelait au dix-huitième siècle rue de la *Roulette*, nom qu'elle tenait des bureaux, dits *roulettes*, des commis des barrières.

Ménilmontant (rue Neuve-de-); elle commence rue *Saint-Louis*, et finit boulevard des Filles-du-Calvaire, 8e arrond., Q. du Marais. Le dernier no impair est 17; le dernier pair, 10. Cette rue qui conduit directement à la rue de *Ménilmontant*, a été percée, sous le règne de Napoléon, sur une partie du terrain qu'occupait le couvent des Filles-du-Calvaire.

Menuicet ou *Macet* (rue Raoul-); elle n'existe plus; on croit qu'elle était située sur une partie de l'emplacement qu'occupa ensuite l'hôtel de Soissons qui depuis a fait place à la Halle-au-Blé.

Merci (rue de la), *voyez* rue du *Chaume*.

Mercier (rue); elle commence rue de *Viarmes*, et finit rues de *Grenelle* et des *Deux-Ecus*, 4e arrond., Q. de la Banque-de-France. Le dernier no impair est 15; le dernier pair, 12. Elle fut ouverte en 1763, époque où l'on commença de construire la Halle-au-Blé, et elle reçut le nom d'un échevin.

Merderai, *Merderel*, *Merderet*, *Merderiau* (rue), *voyez* rue *Verderet*.

Merderel (rue), *voyez* rue *Verdelet*.

Merderet (rues), *voyez* rues du *Haut-Moulin-du-Temple* et *Saint-Jérôme*.

Méricourt (rue Folie-); elle commence rue de *Ménilmontant*, et finit rue du *Faubourg-du-Temple*, 6e arrond., Q. du Temple. Le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 28. Elle doit son nom à un particulier qui y avait fait bâtir une *folie* ou maison de simple agrément. Ce nom de *Méricourt* a été successivement altéré en ceux de *Marcaut*, *Mauricaut*, *Mauricaute*, *Mauricourt* et *Moricourt*.

Merrains (rue aux), *voyez* quai de la *Grève*.

Merri (rue du Cloître-Saint-); elle commence rue de la *Verrerie*, et finit rue *Saint-Martin*, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye. Le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 24. C'est l'ancien cloître *Saint-Merri*. Cette rue, disposée en équerre, entoure l'église Saint-Merri. Elle était anciennement fermée à ses deux extrémités. Il y avait du côté de la rue *Saint-Martin* une porte nommée la *Barre-Saint-Merri*. La branche de l'équerre qui communique à la rue de la *Verrerie* s'appelait aussi rue des *Consuls*, nom donné autrefois aux juges du tribunal de commerce, lequel y est encore situé.

Merri (rue Neuve-Saint-); elle commence rues *Barre-du-Bec* et *Sainte-Avoye*, et finit rue *Saint-Martin*, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye. Le dernier n° impair est 55; le dernier pair, 52. On l'a appelée rue *Neuve* pour la distinguer de la rue de la *Verrerie* qui, de ce côté, se nommait rue *Saint-Merri* en 1284. On remarque au n° 16 l'hôtel Jabach.

En 1358, raconte Saint-Foix d'après *Choisi* et *Malingre*, Perrin Mâcé, garçon changeur, assassina, dans la rue Neuve-Saint-Merri, Jean Baillet, trésorier des finances. Le Dauphin, depuis Charles V, régent du royaume pendant la prison du roi Jean son père, ordonna à Robert de Clermont, maréchal de Normandie, d'aller enlever ce scélérat de l'église de Saint-Jacques-la-Boucherie, où il s'était réfugié, et de le faire pendre; ce qui fut exécuté. Jean de Meulan, évêque de Paris, cria à l'impiété, prétendit que c'était violer les immunités ecclésiastiques, envoya ôter du gibet le corps de cet assassin, et lui fit faire, dans cette même église de Saint-Jacques-la-Boucherie, d'honorables funérailles, auxquelles il assista : c'était bien de l'honneur à ce pendu. Quelques jours après, Robert de Clermont fut massacré dans une sédition, en soutenant les in-

térêts de son roi : Jean de Meulan défendit qu'on lui donnât la sépulture dans une église ou cimetière, disant qu'il avait encouru l'excommunication en faisant enlever Perrin Mâcé d'un lieu saint, et qu'un excommunié ne devait pas être enterré parmi les fidèles. Il paraît que ce prélat ne s'était pas nourri l'esprit de la lecture de l'Ancien-Testament : il y aurait vu que *les lieux de refuge*, désignés par Moïse, établis par Josué, n'étaient pas pour les assassins, mais pour ceux qui, par malheur, avaient commis un meurtre involontaire ; et que Dieu dit : *Si quelqu'un a tué son prochain, de dessein prémédité, vous l'arracherez de mon autel, afin qu'il soit puni.* Louis XII aimait trop son peuple, et sa religion était trop éclairée pour ne pas abolir absolument et entièrement le droit d'asile dont jouissaient plusieurs églises et couvents de Paris ; entre autres, Saint-Jacques-la-Boucherie, Saint-Merri, Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu, l'Abbaye de Saint-Antoine, les Carmes de la place Maubert et les Grands-Augustins. On va juger de l'abus de ces asiles par un seul exemple. En 1365, Guillaume Charpentier assassina sa femme : son crime était public, prouvé, avéré ; il convenait qu'il l'avait commis. Des sergens l'arrachèrent de l'Hôtel-Dieu où il s'était réfugié, et le traînèrent en prison : il présenta sa plainte, sur laquelle le parlement condamna les sergens à l'amende, et ordonna que ledit Guillaume Charpentier serait rétabli dans son asile ; et en effet il y fut remis : je ne sais pas ce qu'il devint, et s'il se remaria ; mais il est certain qu'il ne fut pas puni.

Merri (rue de la Porte-), *voyez* rue *Saint-Martin*.

Meslay (rue); elle commence rue du *Temple*, et finit rue *Saint-Martin*, 6ᵉ arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs ; le dernier nº impair est 67 ; le dernier pair, 66. Elle a été appelée successivement des *Remparts*, de *Sainte-Appoline*, de *Bourbon*. Elle ne fut alignée et bâtie qu'en 1726. Elle doit son nom à un particulier nommé Meslay, qui y fit élever la première maison. L'hôtel du commandant de la garde de Paris, avant la révolution, était dans cette rue. (*V*. GUET DE PARIS.)

Mesnard (rue Jean-), *voyez* rue de *La Fontaine*.

Messageries (rue des); elle commence rue de *Paradis*, et finit rue du *Faubourg-Poissonnière*, 3ᵉ arrond., Q. du Faubourg-

Poissonnière ; le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 28. Elle a été ouverte il y a à-peu-près trente ans. Elle doit son nom à un grand atelier pour les messageries, lequel y est situé. C'était d'abord un passage.

Métiers (rue des); c'est une des ruelles de *l'Enclos-de-la-Trinité*. Elle commence rue du *Commerce*, et finit rue des *Arts*, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis.

Meunier (rue Étienne-le-); c'était le nom d'une rue qui aboutissait rue des *Singes*, au Marais. Elle n'existe plus.

Mézière (rue); elle commence rue du *Pot-de-Fer*, et finit rue *Cassette*, 11e arrond., Q. du Luxembourg; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 14. Elle doit son nom aux jardins de l'hôtel de Mézières, qui régnaient le long de cette rue. Elle a porté aussi le nom de *rue de l'hôtel de Mézières*.

Michaut-Riegnaut ou *Regnaut* (rues), *voyez* rues *Gaillon* et *Neuve-St.-Roch*.

Michel (rue Saint-). Cette rue, ouverte en 1788, commence rue *Maison-Neuve*, et finit rue *St.-Jean-Baptiste*, 1er arrond., Q. du Roule ; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 8.

Michel (rues Saint-), *voyez* rues d'*Enfer* et de la *Barouillère*.

Michel (rue des Étuves-Saint-). Elle n'existe plus depuis long-temps. Elle devait son nom à la chapelle Saint-Michel, près de laquelle elle était située, et elle aboutissait rue de la *Barillerie*.

Michel (rue du Faubourg-Saint-), *voyez* rue d'*Enfer*.

Michel (rue des Fossés-Saint-), *voyez* rue *Ste.-Hyacinthe*.

Michel (rue du Pont-Saint-), *voyez* rue de la *Barillerie*.

Michel-le-Comte (rue); elle commence rues du *Temple* et *Ste.-Avoye*, et finit rues *Beaubourg* et *Transnonain*, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye; le dernier n° impair est 39; le dernier pair, 40. Nous ignorons l'étymologie du nom de cette rue, qui fut ouverte près des fossés de l'enceinte de Philippe-Auguste. En 1793, on l'appela rue *Michel-Lepelletier*, en mémoire de Le Pelletier de Saint-Fargeau, fameux conventionnel. (*V.* rue *Vieille-du-Temple*, hôtel Le Pelletier, n° 52.) En 1806, cette rue reprit son ancien nom. Au n° 32, sont les bureaux de la conservation des hypothèques du département de la Seine.

Michodière (rue de la); elle commence rues *Neuve-Saint-Augustin* et du *Port-Mahon,* et finit boulevard des *Italiens* , 2e arrond., Q. Feydeau; le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 20. Elle fut ouverte en 1777. Elle doit son nom à M. de la Michaudière, alors prévôt des marchands.

Michodière (rue de la); *vyoez* rue *Hauteville.*

Mignon (rue); elle commence rue du *Battoir*, et finit rue du *Jardinet*, 11e arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 4. Elle fut ouverte en 1179, et s'appela d'abord *rue des Petits-Champs*, et ensuite rue *Semelle* ou *de la Semelle*. Le collége Mignon, qui y était situé, lui donna son nom au 14e siècle.

Milan (rue de); elle commence rue du *Faubourg-du-Roule*, et finit rue de *Chartres,* 1er arrond., Q. du Roule; un seul n° impair, 1; le dernier pair est 4. Elle fut ouverte au commencement de la révolution, et elle s'appela d'abord *rue de la Croix-du-Roule*. En 1796, la prise de Milan par les Français, le 14 mai de même année, lui fit donner le nom qu'elle porte maintenant.

Milet (rue), *voyez* rue *Matignon-Champs-Elysées.*

Minimes (rue des); elle commence rue des *Tournelles*, et finit rue *Saint-Louis*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 14. Elle fut ouverte au commencement du 17e siècle, sur une partie de l'emplacement du palais des Tournelles; elle doit son nom au couvent des *Minimes*, qui maintenant est une des casernes de la gendarmerie deParis.

Minimes (rue de la Chaussée-des-); elle commence *Place-Royale*, et finit rue *Neuve-Saint-Gilles*, 8e arrond.; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 6. Ouverte à la fin du 16e siècle, sur le parc du palais des Tournelles, on l'appela d'abord rue du *Parc-Royal*, du *Parc-des-Tournelles.* Elle prit ensuite le nom de rue de la *Chaussée-des-Minimes*, parce qu'elle conduit en face du couvent des *Minimes.*

Minimes (rue Neuve-des-), *voyez* rue *Neuve-Saint-Pierre.*

Mirabeau (rue), *voyez* rue de la *Chaussée-d'Antin.*

Miromesnil (rue); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Honoré* et place *Beauveau*, et finit barrière de *Monceau*, 1er arrond., Q. du Roule; le dernier n° impair est 33; le der-

nier pair, 34. Ouverte en 1780, elle doit son nom au garde-des-sceaux *Hue de Miromesnil.*

Miséricorde (rue de la), *voyez* rue du *Pont-aux-Biches.*

Moine (rue du), *voyez* rue *Jean-Hubert.*

Moine (rue du Petit-); elle commence rue *Scipion*, et finit rue *Mouffetard*, 12ᵉ arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier n° impair est 17; un seul n° pair, 2. Elle doit son nom à une enseigne.

Moineaux (rue des); elle commence rue des *Orties*, et finit rue *Neuve-Saint-Roch*, 2ᵉ arrond., Q. du Palais-Royal; le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 28. Au 17ᵉ siècle, on la nommait rue de *Monceaux*, parce qu'elle conduisait à une butte où étaient des moulins à vent. Son nom des *Moineaux*, dont nous ignorons l'étymologie, vient-il d'une enseigne, ou, ainsi que la *Butte-aux-Cailles*, des oiseaux qui fréquentaient ce *monceau* dont nous venons de parler?

Molay (rue); elle commence rues *Portefoin* et des *Enfans-Rouges*, et finit rue de la Corderie, 7ᵉ arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 8. Cette rue fut ouverte, sous le règne de Napoléon, sur une partie de l'emplacement de l'hôpital des Enfans-Rouges. On lui a donné le nom de Jacques *Molay*, dernier grand-maître des Templiers, dont nous avons parlé plusieurs fois dans le cours de cet ouvrage.

Molé (rue Jean-), *voyez* rue de la *Fontaine.*

Molière (rue); elle commence place de l'*Odéon*, et finit rue de *Vaugirard*, 11ᵉ arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine; un seul n° impair, 1; le dernier pair, 6. Elle fut bâtie en 1782, sur l'emplacement de l'hôtel de Condé. Le prince des poëtes comiques de tous les pays et de tous les siècles lui a donné son nom.

Monceau (rue de); elle commence rue du *Faubourg-du-Roule*, et finit rues de *Chartres* et de *Courcelles*, 1ᵉʳ arrond., Q. du Roule. Le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 8. Elle a été ouverte en 1785. Elle a été ainsi nommée de la butte ou *monceau* auquel elle conduit.

Montdétour (rue); elle commence rue des *Prêcheurs*, et finit rue *Mauconseil*; nᵒˢ impairs de 1 à 17, nᵒˢ pairs de 2 à 6,

4° arrond., Q. des Marchés ; n^{os} impairs de 19 à 33, n^{os} pairs de 8 à 26, 5° arrond., Q. Montorgueil. Le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 26. Au onzième siècle cette rue s'appelait *Mondetor* et *Maldestor;* en 1300 et 1386, rue *Maudestour*, *Maudestours;* au dix-huitième siècle, *Maudétour*, et enfin au dix-neuvième, *Mondétour*. Nous ignorons l'étymologie de ce nom. Quelques historiens de Paris ont pensé qu'il pouvait venir des seigneurs de *Maudétour*. En 1422, depuis la rue de la *Grande-Truanderie* jusqu'à celle du *Cygne*, cette rue s'appelait la *ruelle* ou la *rue Jean-Gilles*. On a récemment prolongé la rue *Mondétour* jusqu'à la rue *Mauconseil;* elle finissait auparavant à la rue du *Cygne*.

Mondovi (rue de); elle commence rue de *Rivoli*, et finit rue du *Mont-Thabor*, 1er arrond., Q. des Tuileries. Le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 6. Elle a été ouverte sous le règne de Napoléon, sur le jardin des religieuses de l'Assomption. On lui a donné le nom qu'elle porte en mémoire de la victoire remportée en Italie par les Français sur les Autrichiens, le 22 avril 1796.

Monnaie (rue de la); elle commence rues *Saint-Germain-l'Auxerrois* et des *Prêtres-Saint-Germain*, et finit rues des *Fossés-Saint-Germain* et *Béthisy*, 4° arrond., Q. du Louvre. Le dernier n° impair est 25; le dernier pair, 32. Elle fut ainsi nommée à cause de l'ancien hôtel des Monnaies qu'on y avait bâti au quatorzième siècle, et qui fut détruit en 1778. Au treizième siècle elle s'appelait rue *O Serf*, *au Cerf* et *du Cerf*.

Monnaie-du-Louvre (rue de la Petite-); la Monnaie des médailles était située dans cette rue qui n'existe plus depuis long-temps, et qui touchait à la galerie méridionale du Louvre.

Monnaie (Petite-rue-de-la-); elle n'existe plus. Elle était située entre l'ancien hôtel des *Monnaies* et la rue *Béthisy*. Elle s'était appelée d'abord *Alexandre-l'Anglais*, ensuite *Gilbert-l'Anglais*. C'était, au dix-septième siècle, le cul-de-sac *Gui-d'Auxerre*.

Monnaie (rue de la Vieille-); elle commence rues des *Ecrivains* et de la *Heaumerie*, et finit rue des *Lombards*, 6° arrond., Q. des Lombards. Le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 30. Nous ignorons le temps et la place où l'on battait

monnaie dans cette rue qui dès le treizième siècle portait le nom de la *Vieille-Monnaie*. En 1636 elle a joint à ce nom celui de rue de la *Passementerie* ou rue *Passementière*.

Monsieur (rue); elle commence rue de *Babylone*, et finit rue *Plumet*, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin. Le dernier no impair est 17; le dernier pair, 14. Après avoir reçu le nom de *Monsieur*, on l'appela rue *Bigot*. Au commencement de ce siècle on la nomma rue de *Fréjus*, du nom d'un port sur la Méditerranée, dans le département du Var, où les Français débarquèrent à leur retour d'Egypte. En 1814 elle a repris son premier nom.

Monsieur-le-Prince (rue); elle commence *Carrefour-de-l'Odéon*, et finit rues de *Vaugirard* et des *Francs-Bourgeois*, 11e arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine. Le dernier no impair est 55; le dernier pair, 38. Elle s'appela d'abord rue des *Fossés*, parce qu'elle fut élevée sur les *fossés* de la ville. On la nomma ensuite rue des *Fossés-Saint-Germain*, à cause du faubourg où elle est située, et rue des *Fossés-Monsieur-le-Prince*, parce que l'hôtel du prince de Condé s'étendait jusque-là. En 1793 elle fut nommée rue de la *Liberté* jusqu'en 1806, où on lui fit reprendre son ancien nom, en l'abrégeant.

Montagne (rue de la), *voyez Geneviève* (rue de la Montagne-Sainte-).

Montaigne (rue). Cette rue, dont les premières maisons ont été bâties en 1812, et qui a reçu le nom de l'illustre auteur des *Essais*, commence à l'*Étoile-des-Champs-Élysées*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Honoré*.

Montauban (rue de). C'était le nom d'une ruelle ou d'un impasse qui allait de la rue *Copeau* au tripot dit de *Moutauban*, et qui n'existe plus.

Mont-Blanc (rue du), *voyez* rue de la *Chaussée-d'Antin*.

Montesquieu (rue); elle commence rue *Croix-des-Petits-Champs*, et finit rue des *Bons-Enfans*; 4e arrond., Q. de la Banque-de-France. Le dernier no impair est 7; le dernier pair, 8. Elle a été ouverte sous le règne de Napoléon. On lui a donné le nom du grand homme à qui la France doit *l'Esprit des Lois*. On remarque dans cette rue les bains dits *Montesquieu*.

Montfetard (rue), *voyez* rue *Mouffetard.*

Mont-Gallet (rue); elle commence rue de *Charenton*, et finit rue de *Reuilly*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts. Le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 26. Elle s'appela d'abord rue du *Bas-Reuilly*. Nous ignorons l'étymologie de son dernier nom qu'on écrivait autrefois *Mongallet*.

Montholon (rue); elle commence rue du *Faubourg-Poissonnière*, et finit rues *Rochechouart* et *Cadet*, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre. Le dernier n° impair est 27; le dernier pair 32. Cette rue, qui doit son nom à la famille Montholon, a été ouverte pendant la révolution.

Montigny (rue), *voyez* rue de *Poissy*.

Montmartre (rue); elle commence place de la *Pointe-Saint-Eustache* et rue *Traînée*, et finit boulevards *Montmartre* et *Poissonnière;* n°s impairs de 1 à 149, et tous les n°s pairs, 3e arrond.; n°s impairs, de 151 à 183, 2e arrond.; du n° 1 au n° 49 et du n° 2 au n° 82, Q. Saint-Eustache; du n° 51 au n° 141, Q. du Mail; du n° 143 au 183, Q. Feydeau; et du n° 84 au n° 182, Q Montmartre; le dernier n° impair est 183; le dernier pair, 182. Cette rue doit son nom à la montagne sur laquelle elle se dirige. Les étymologistes ont été fort partagés sur l'origine du mot *montmartre*. Frédégaire nomme cette montagne *mons Mercorii;* Hildouin, *mons Mercurii* et *mons Martyrum;* Abbon, *mons Martis*. Ces différens noms lui auraient été donnés soit à cause de deux temples dédiés à Mercure et à Mars, que les Romains, alors maîtres des Gaules, auraient élevés en cet endroit; soit parce que, selon la tradition, Saint-Denis et ses deux compagnons y auraient été martyrisés. Nous ne nous établirons pas juges de ces diverses opinions. La rue *Montmartre* portait au 14e siècle le nom de *rue de la Porte-Montmartre*, depuis la Pointe-Saint-Eustache jusqu'à la rue des *Fossés-Montmartre*. En 1793, on l'appela rue *Montmarat*, ainsi que les rues du *Faubourg-Montmartre* et des *Fossés-Montmartre*, du nom du fameux *ami du peuple*. Les seuls monumens remarquables qu'il y ait dans cette rue, l'une des plus longues de Paris, sont, entre les n°s 166 et 168, la fontaine dite Montmartre, qu'alimente la pompe à feu de Chaillot, et au n° 17, l'hôtel d'Uzès, occupé par l'administration générale des douanes.

Montmartre (rue du Faubourg-); elle commence boulevards *Montmartre* et *Poissonnière*, et finit rues *Saint-Lazare* et *Coquenard*, 2e arrond.; nos impairs, Q. de la Chaussée-d'Antin; nos pairs, Q. du Faubourg-Montmartre. Elle doit son nom au faubourg qu'elle traverse. (*V*. l'article précédent.)

Montmartre (rue des Fossés-); elle commence place des *Victoires* et rue *Vide-Gousset*, et finit rue *Montmartre*, 3e arrond., Q. du Mail; le dernier no impair est 31; le dernier pair, 24. Avant la construction de la place des Victoires, elle se prolongeait jusqu'à la rue *Neuve-des-Petits-Champs*. Elle s'appela d'abord rue du *Fossé* ou des *Fossés*, à cause des fossés auxquels s'appuyait la porte Montmartre, située en face de cette rue, et qui défendaient les murs de clôture élevés sous Charles V et Charles VI.

Montmartre (rue des Fossés-et-Neuve-des-Fossés-), *voyez* rue *Feydeau*.

Montmorency (rue); elle commence rue du *Temple*, et finit rue *Saint-Martin*, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye; le dernier no impair est 49; le dernier pair, 56. Elle a été d'abord appelée rue du *Seigneur de Montmorency*. Cette famille y avait un hôtel. De la rue du Temple à la rue *Transnonnains* on l'a appelé rue *Cours-au-Vilain*, et par corruption, *Court-au-vilain*. En 1668, elle prit le nom de *Montmorency*. On la nomma, en 1793, rue de la *Réunion*. Elle a repris, depuis 1806, celui de *Montmorency*. Le 5 mars 1607, il y eut à l'hôtel de Montmorency un banquet magnifique pour le baptême du fils du connétable Henri de Montmorency. Henri IV était parrain; sa maîtresse, la marquise de Verneuil, marraine. Le légat fit la cérémonie du baptême. C'était en carême, et tout le repas fut servi en maigre. Un grand nombre de cuisiniers y travaillèrent pendant huit jours. On y donna la forme des viandes aux poissons. Le dessert coûta fort cher; des poires de bon-chrétien furent payées un écu pièce. Le légat qui, ne permit pas qu'on y servît un seul plat de viande, ne se fit aucun scrupule de présider à un baptême où le roi figurait avec sa maîtresse.

Montmorency (rue Neuve-); elle commence rue *Feydeau*, et finit rue *Saint-Marc*, 2e arrond., Q. Feydeau; le dernier no impair est 3; le dernier pair, 4. Cette rue, qui doit son nom

à l'hôtel *Montmorency*, situé en face, rue *Saint-Marc*, a été ouverte il y a à peu près 30 ans.

Montorgueil (rue); elle commence rue *Mauconseil* et impasse de la *Bouteille*, et finit rues du *Cadran* et *Saint-Sauveur*; n^os^ impairs, 3e arrond.; du n° 35 au n° 69, Q. Saint-Eustache; du n° 71 au n° 77, Q. Montmartre; n^os^ pairs de 40 à 112, 5e arrond., Q. Montorgueil; le dernier n° impair est 77; le dernier pair, 112. Le premier nom de cette rue, qui conduit sur une hauteur au sommet de laquelle est la rue Beauregard, fut celui de *vicus Montis Superbi*, rue du *Mont-Orgueilleux*. Anciennement elle se prolongeait sous ce nom jusqu'au boulevard. En 1792, on la fit commencer à la Pointe-Saint-Eustache; mais en 1815, elle ne fit plus que la continuation de la rue *Comtesse-d'Artois*.

Mont-Parnasse (rue du); elle commence rue *Notre-Dame-des-Champs*, et finit barrière du *Mont-Parnasse*, 11e arrond., Q. du Luxembourg; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 8. Elle fut ouverte en 1776; elle doit son nom à la butte du Mont-Parnasse dont elle est voisine. *Voyez* Mont-Parnasse.

Montpensier (rue); elle commence rue *Richelieu*, et finit rue *Beaujolais*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal; le dernier n° impair 43; le dernier pair, 38. On commença de bâtir cette rue en 1782, sur une portion du jardin du Palais-Royal, et on lui donna le nom du duc de *Montpensier*, second fils du duc d'Orléans. En 1796, elle prit celui de *Quiberon* en mémoire de la victoire gagnée, le 29 juillet 1795, par les républicains sur les Vendéens. En 1814, elle a repris son ancien nom.

Montreuil (rue de); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Antoine*, et finit barrière de *Montreuil*, 8e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Antoine; le dernier n° impair est 149; le dernier pair, 106. Elle doit son nom au village de *Montreuil*, sur lequel elle se dirige. C'est dans cette rue qu'était l'hôtel de Titon du Tillet, dont le parnasse en bronze, jadis célèbre, nous parait aujourd'hui ridicule.

Mont-Tabor (rue du); elle commence rue de *Castiglione*, et finit rue de *Mondovi*, 1er arrond., Q. des Tuileries. Cette jolie rue, ouverte sous le règne de Napoléon, sur le jardin du

couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré, et sur celui des religieuses de l'Assomption, a été ainsi nommée en mémoire de la victoire remportée en Syrie par les Français, le 16 avril 1799.

More, Mort (rue du), *voyez* rue du *Maure*.

Moreau (rue); elle commence rue de *Bercy*, et finit rue de *Charenton*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 12. Nous ignorons l'étymologie de son nom. On l'appelait aussi autrefois ruelle des *Filles-Anglaises*, parce qu'elle régnait en partie le long du couvent des religieuses anglaises.

Morfondus (rue des), *voyez* rues d'*Anjou-Saint-Honoré* et *Neuve-Saint-Etienne*.

Morins (rue des), *voyez* rue *Saint-Gervais*.

Mortellerie (rue de la); elle commence rues de l'*Etoile* et du *Figuier*, et finit place de l'*Hôtel-de-Ville*, 9e arrond.; du n° 1 au n° 21, du n° 2 au n° 6, Q. de l'Arsenal; du n° 23 au n° 155, du n° 8 au n° 156, Q. de l'Hôtel-de-Ville; le dernier n° impair est 155; le dernier pair, 156. On croit qu'elle doit son nom à la famille de *Pierre et Richard Le Mortelier* qui y demeurait au 13e siècle. D'autres pensent que son nom peut venir des maçons qui l'ont habitée de tout temps. En vieux langage *Mortelier* veut dire maçon.

Morts (rue des); elle commence rue de l'*Hospice-Saint-Louis*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Martin*, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin; le dernier n° impair est 25; le dernier pair, 40. Nous ignorons si cette rue doit son nom aux convois qui y passaient, ou au nom altéré de la rue *Saint-Maur* qu'elle prolonge.

Morue (rue de la Bonne-), *voyez* rue des *Champs-Elysées*.

Mouceau (rue), *voyez* rue *Monceau*.

Mouffetard (rue); elle commence rue des *Fossés-Saint-Victor* et *Fourcy*, et finit barrière Mouffetard, 12e arrond.; du n° 1 au n° 107, Q. du Jardin-du-Roi; du n° 108 au n° 329, du n° 154 au n° 296, Q. Saint-Marcel; du n° 2 au n° 154, Q. de l'Observatoire; le dernier n° impair est 329; le dernier pair, 296. Elle fut bâtie au treizième siècle sur un terrain appelé *Mont-Cetard*, *mons Cetarius* ou *Cetardus*, ou plutôt *Fetardus*. On l'a aussi nommée *rue Saint-Marcel*, *Saint-Marceau*, *Vieille-*

Ville-Saint-Marceau. De la rue *Croulebarbe* à la barrière on l'appela jusqu'au dix-huitième siècle *Gautier-Renaud*. C'était sans doute le nom d'un des premiers propriétaires. Au n° 66 est la fontaine du Pot-de-Fer, alimentée par les eaux d'Arcueil; entre les n°s 175 et 177 est une autre fontaine.

Le 27 décembre 1561, deux mille protestans assistaient au prêche, dans la maison dite *du Patriarche*, près l'église Saint-Médart; les prêtres de cette église, pour contrarier les protestans, firent sonner toutes leurs cloches. Le ministre protestant J. Malo, dont ce bruit étouffait la voix, envoya deux de ses auditeurs au curé de Saint-Médard pour le prier de faire cesser cette sonnerie. Les deux députés protestans sont accablés d'injures, et cruellement frappés. L'un d'eux parvient à s'échapper; l'autre, ne pouvant fuir, se défend avec son couteau, contre les hallebardes; il expire bientôt, couvert de blessures. Le bruit des cloches devient un effrayant tocsin. Le prévôt des marchands, qui assistait au prêche pour y maintenir l'ordre, envoya un de ses archers pour faire cesser le bruit. Celui-ci trouva les portes de Saint-Médard fermées et le clocher rempli de gens qui faisaient pleuvoir sur ceux qui s'approchaient de l'église, une grêle de pierres. Vainement il criait *de par le roi!* on ne l'écoutait pas. Alors une foule de vagabonds accourus au bruit, assiégent l'église, brisent les portes; le sanctuaire devient une arène sanglante; les prêtres, n'ayant plus de pierres, arrachent les saints de leurs niches, et, réunissant leurs efforts, ils en lancent les débris sur les assaillans. Gabaston, chevalier du guet, arrive à cheval dans l'église; il parle de paix, et les combattans continuent leur lutte avec une nouvelle furie. Cinquante de ceux qui défendaient l'église furent dangereusement blessés; dix-sept furent faits prisonniers.

Les protestans, craignant que le bruit du tocsin de Saint-Médard n'appelât sur eux toute la population catholique de Paris, menacèrent de mettre le feu au clocher; la sonnerie cessa. Gabaston, à la tête de deux cent cinquante archers, conduisit les vaincus en prison.

Les protestans revinrent le lendemain dans leur temple. A peine en furent-ils sortis qu'une populace catholique accourut,

brisa les bancs, la chaire du ministre, brûla le temple et quelques maisons voisines.

Les Guises régnaient alors : le parlement leur était dévoué; il sévit contre les protestans, et n'épargna pas leur défenseur; Gabaston, qu'il eût fallu récompenser pour avoir fait cesser le carnage, fut pendu avec un de ses archers.

Les guerres ordinaires sont un fléau dont le droit des gens tempèrent la rigueur chez les nations civilisées; les guerres de religion ne connaissent ni droit ni lois. C'est la rage armée d'un fer sacré.

Mouffetard (rue), *voyez* rue *Cléry*.

Moulin-en-la-Cité (rue du Haut-); elle commence rue *Glatigny*, et finit rue de la *Lanterne*, 10e arrond., Q. de la Cité; le dernier n^{o} impair est 13; le dernier pair 10. Elle a été nommée anciennement *rue Neuve-Saint-Denis*, *rue Saint-Denis-de-la-Chartre, rue Saint-Symphorien* dans une partie, parce que cette partie était voisine de l'église de Saint-Denis-de-la-Chartre, et qu'une chapelle de Saint-Luc, d'abord placée sous l'invocation de Saint-Symphorien, y était située; et dans l'autre partie, *rue des Hauts-Moulins*, et *rue et petite rue du Haut-Moulin*, sans doute à cause de quelques moulins établis en face sur la rivière. Ce dernier nom est resté seul à toute la rue depuis fort long-temps.

Moulin-du-Temple (rue du Haut-); elle commence rue de la *Tour*, et finit rue du *Foubourg-du-Temple*, 6e arrond., Q. du Temple; le dernier n^{o} impair est 5; le dernier pair, 10. Des moulins à vent, placés jadis dans cette rue, lui ont donné le nom qu'elle porte. Elle s'appela d'abord des *Marais*, et ensuite *Merderet* ou des *Trois-Portes*.

Moulins-Butte-des-Moulins (rue des); elle commence rues des *Orties* et des *Moineaux*, et finit rue *Neuve-des-Petits-Champs*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal; le dernier n^{o} impair est 23; le dernier pair, 32. Elle est située sur une pente assez rapide. Il y avait encore des moulins dans cet endroit vers le milieu du 17e siècle. Jeanne d'Arc y fut blessée à la cuisse lors de l'attaque de Paris par l'armée de Charles VII. Cette rue a été aussi appelée *Neuve-de-Richelieu* et *Royale*. En 1793 elle

prit le nom des *Moulins*. La partie inférieure a repris le nom de *Royale* depuis 1815. Au coin de cette rue et de celle des *Moineaux*, est la fontaine d'Amour. Cette fontaine est alimentée par la pompe à feu de Chaillot.

Ce fut dans cette rue que fut établie d'abord l'institution des sourds-muets, dirigée par l'abbé de l'Epée.

Moulins, *Barrière de Reuilly* (rue des); elle commence *Barrière de Reuilly*, et finit rue *Picpus*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts. Cette rue, qui doit son nom à des moulins qui sont dans son voisinage, a été percée sous le règne de Napoléon.

Moulins (rue des), *voyez* rue *Sainte-Anne*.

Moulins (rue du Terrain-aux-), *voyez* rue *Sainte-Anne*.

Moussi (rue de); elle commence rue de la *Verrerie*, et finit rue *Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie*, 7e arrond., Q. du Marché-Saint-Jean; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 10. Nous ignorons l'étymologie de son dernier nom. Elle s'est appelée d'abord rue du *Franc-Mourier*, *Morier* et *Meurier*. On l'a désignée aussi sous le nom de *ruelle descendant à la Verrerie*.

Moutier (rue du), *voyez* rue des *Prêtres-Saint-Étienne-du-Mont*.

Mouton (rue du); elle commence place de l'*Hôtel-de-Ville*, et finit rue la Tixéranderie; n°s impairs, 7e arrond., Q. des Arcis; n°s pairs, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 6. Elle prit, vers le 13e siècle, ce nom d'un particulier nommé *Jean Mouton*, ou de l'enseigne de sa maison.

Moutons (rue des Deux-), *voyez* rue *Gît-le-Cœur*.

Muette (rue de la); elle commence rue de *Charonne*, et finit rue de la *Roquette*, 8e arrond., Q. Popincourt; le dernier n° impair est 31; le dernier pair, 24. Nous ignorons l'étymologie du nom de cette rue; le terrain sur lequel elle a été percée s'appelait ainsi vers le milieu du 16e siècle.

Muette (rue de la), *voyez* rue *Fer-à-Moulin*.

Murier (rue du); elle commence rue *Saint-Victor*, et finit rue *Traversine*, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi; le dernier

n° impair est 13; le dernier pair, 8. Dans l'origine elle s'est appelée rue *Pavée* et rue *Pavée-Goire*.

Murier (rue du), *voyez* rues des *Poules* et *Neuve-Saint-Martin*.

Murs (rue des), *voyez* rue d'*Arras*.

Musc (rue du Petit-); elle commence quais des *Célestins* et *Morland*, et finit rue *Saint-Antoine*, 9e arrond., Q. de l'Arsenal; le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 16. Quelques antiquaires ont pensé que le nom de cette rue venait du fief du *Petit-Muce*, dans la seigneurie de Tournan; d'autres, d'un hôtel du *Petit-Musc* qui y était situé, mais sans savoir si cet hôtel avait donné son nom à la rue, ou si c'était de la rue que l'hôtel le tenait. Germain Brice a prétendu que cette rue avait été appelée ainsi parce que dans l'espace qu'elle occupe, se trouvait autrefois l'hôtel des quatre-maîtres des requêtes, que l'on nommait l'hôtel *Pétimus*, du mot latin *Petimus* qui commençait toujours les requêtes écrites alors en latin, ainsi que tous les actes judiciaires. Cette étymologie n'est guère vraisemblable; on croit avec plus de raison que cette rue a tiré son nom du voisinage d'une voirie qui était dans l'ancien *Champ-au-Plâtre*, sur une partie duquel elle a été ouverte, et on explique ainsi ce nom, *put*, puant; *muce*, caché; enfin, en écrivant *pute-y-Muce*, *put....s'y cache*, on suppose que cette rue fut appelée ainsi des mauvais lieux qui s'y étaient établis. Son nom a été écrit tour-à-tour *Petit-Muce*, *Pute-y-Muce*, *Petit-Musse*, de la *Petite-Puce*, *Petimus*. Elle s'est appelée aussi des *Célestins*, à cause du couvent, maintenant dit la *Caserne-des-Celestins*, qui est située au n° 2.

N

Napoléon (rue), *voyez* rue de la *Paix*.

Nationale (rue), *voyez* rue *Royale-Saint-Antoine*.

Navet (rue), *voyez* rue des *Teinturiers*.

Nazareth (rue de); elle commence cour de la *Sainte-Chapelle*, et finit rue de *Jérusalem*, 11e arrond., Q. du Palais-de-Justice; le dernier n° impair est 9; il n'y a pas de nos pairs. Le nom de cette rue, à ce que nous croyons, a la même étymolo-

gie que celui de la rue de *Jérusalem*. (*V*. rue de *Jérusalem*.) Jusqu'au commencement du seizième siècle, on l'appela rue de *Galilée*.

Necker (rue); elle commence rue d'*Ormesson*, et finit rue *Jarente*, 8ᵉ arrond., Q. du Marais; le dernier nº impair est 11; le dernier pair, 10. Elle fut ouverte en 1788, sur une partie de l'emplacement des bâtimens des chanoines de Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers. M. Necker était alors contrôleur général des finances.

Nemours (rue de l'Hôtel de), *voyez* rue des *Grands-Augustins*.

Nesle (rue de) et *Petite-rue-de-Nesle*, *voyez* rue *Mazarine*.

Nesle (rue de), *voyez* rue d'*Orléans-Saint-Honoré*.

Neuf (rue du Marché-); elle commence rue du *Marché-Palu*, et finit rue de la *Barillerie*, 9ᵉ arrond., Q. de la Cité; le dernier nº impair est 21; le dernier pair, 56. Elle s'appela d'abord rue de l'*Orberie* (de l'*herberie*). En 1568, les vendeurs d'herbes et de poissons établis près le Petit-Châtelet, ayant dû étaler au *Marché-Palu*, dit *Marché-Neuf*, la rue qui y conduit prit son nom.

Neuf (rue du Pont-), *voyez* quai des *Augustins* et place des *Trois-Maries*.

Neuf-qui-va-aux-Augustins (rue du Pont-), *voyez* quai des *Augustins*.

Neuve (rue) *voyez* rues *Condé*, de l'*Eglise*, *Française*, du *Petit-Pont*, *Neuve-Saint-Pierre*, et quai des *Orfèvres*.

Neuve-Outre-le-Pont-Saint-Michel (rue), *voyez* rue de la *Vieille-Bouclerie*.

Nevers (rue de); elle commence quai *Conti*, et finit rue d'*Anjou*, 10ᵉ arrond., Q. de la Monnaie; le dernier nº impair est 21; le dernier pair, 20. En 1571, cette rue s'appelait *ruelle par laquelle on entre et sort du quai et jardin de l'hôtel Saint-Denis*. Jaillot dit que ce n'était, au 13ᵉ siècle, qu'une ruelle qui servait de passage aux eaux et aux immondices de la maison des *frères Sachet* et du jardin du collége *Saint-Denis*. On l'a aussi nommée rue des *Deux-Portes*, parce qu'elle était fermée à ses deux extrémités. Elle a pris le nom de *Nevers*

parce qu'elle longeait les murs de l'hôtel de *Nevers*, auparavant hôtel de *Nesle*.

Nicaise (rue Saint-); elle commence rue de *Rivoli*, et finit rue *Saint-Honoré*, 1er arrond., Q. des Tuileries; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 8. Elle doit son nom à une ancienne chapelle démolie depuis plus d'un siècle. Elle a été tracée sur l'emplacement des murs de clôture construits sous Charles V et Charles VI. Le 3 nivose an 9 (24 décembre 1800), Bonaparte, premier consul, se rendait à l'Opéra; une machine qu'on nomma infernale éclata au coin de la rue *Saint-Nicaise* et de la place du Carrousel au moment où il y passait. Cette explosion terrible retentît dans toute la ville. Quarante-six maisons furent fortement ébranlées. Huit personnes furent tuées et vingt-huit grièvement blessées. La voiture du premier consul ne fut point atteinte. Il paraît que la machine avait été placée sur une charrette que traînait un cheval conduit par un jeune homme. Tout disparut en lambeaux, tout fut anéanti. Les maisons endommagées furent démolies, et on commença la construction de la nouvelle galerie parallèle à celle du Louvre. La place du Carrousel fut agrandie et présenta un grand carré presque régulier.

Nicolas-Chaussée-d'Antin (rue Saint-); elle commence rue de la *Chaussée-d'Antin*, et finit rue de l'*Arcade*, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme; le dernier n° impair est 69; le dernier pair, 68. Elle fut élevée, en 1784, sur un grand égout que l'on venait de couvrir, et elle se nomma d'abord rue de l'*Egout*, rue de l'*Egout-Saint-Nicolas*, et enfin simplement *Saint-Nicolas*.

Nicolas-Saint-Antoine (rue Saint-); elle commence rue de *Charenton*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Antoine*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts; le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 26. Cette rue doit son nom à une enseigne.

Nicolas (rue Saint-); *voyez* rue des *Douze-Portes*.

Nicolas-du-Chardonnet (rue Saint-); elle commence rue *Traversine*, et finit rue *Saint-Victor*, 12e arrond.; nos impairs, Q. du Jardin-du-Roi; n°s pairs, Q. Saint-Jacques. L'église *Saint-Nicolas-du-Chardonnet*, vis-à-vis de laquelle elle est si-

tuée, lui a donné son nom. En 1250, elle s'appelait rue *Saint-Nicolas-près-le-Puits*.

Nicolas-du-Chardonnet (rue Saint-), *voyez* rue des *Bernardins*.

Nicolas-du-Louvre (rue Saint-), *voyez* rue des *Orties*.

Nicolas (rue du Cimetière-Saint-); elle commence rue *Transnonnain*, et finit rue *Saint-Martin*; n^{os} impairs, 7e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 32. Elle doit son nom au *Cimetière* de la paroisse *Saint-Nicolas*, auquel elle conduisait.

Nicolas (rue Neuve-Saint-); elle commence rue *Samson*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Martin*, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 50. Elle fut élevée, en 1775, sur le grand égout. Nous ignorons l'étymologie de son nom.

Nicolet (rue). Cette rue, qui fut ouverte sous le Directoire, commence quai des *Invalides*, et finit rue de l'*Université-Gros-Caillou*, 10e arrond., Q. des Invalides; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 12. Nous ignorons d'où vient son nom.

Noir (rue du), *voyez* rue *Gracieuse*.

Nonnaindières (rue des); elle commence quai des *Ormes*, et finit rues de *Jouy* et des *Prêtres*, 9e arrond.; n^{os} impairs, Q. de l'Hôtel-de-Ville; n^{os} pairs, Q. de l'Arsenal; le dernier n° impair est 37; le dernier pair, 26. Elle devrait s'appeler rue des *Nonnains d'Hières*, à cause de l'abbaye de ce nom (située près de Villeneuve-Saint-George), laquelle, en 1182, possédait dans cette rue une maison nommée la *Maison de la Pie*.

Normandie (rue de); elle commence rue *Boucherat*, et finit rue *Charlot*. Ce n'était d'abord qu'un chemin qui conduisait à l'ancienne porte du Temple. On commença de la bâtir en 1696. *Voyez*, pour l'étymologie de son nom, rue d'*Anjou-au-Marais*.

Notre-Dame (rue), *voyez* rue *Censier* et impasse *Saint-Louis*.

Notre-Dame (rue du Cloître-); elle commence rue *Chanoinesse*, et finit rue *Saint-Pierre-aux-Bœufs*, 9e arrond., Q. de la Cité; il n'y a pas de n^{os} impairs, le dernier pair est

30. Elle doit son nom à l'ancien cloître Notre-Dame dont elle occuppe l'emplacement.

Notre-Dame (rue de la Confrérie-), *voyez* rue des *Deux-Ermites*,

Notre-Dame (rue Neuve-) ; elle commence place du *Parvis*, et finit rue du *Marché-Palu*, 9e arrond., Q. de la Cité; le dernier n° impair est 23 ; le dernier pair, 8. En faisant reconstruire l'église Notre-Dame en 1163, l'évêque de Paris, Maurice de Sully, fit percer cette rue qui fut d'abord appelée *Neuve*, puis à la fin du 13e siècle, *Neuve-Notre-Dame*. On l'avait aussi nommée antérieurement, suivant Sauval, *Neuve-Sainte-Geneviève*, et *Saint-Geneviève* (elle longeait en effet l'église *Saint-Geneviève-des-Ardents*); ensuite *Notre-Dame*, et enfin *Neuve-Notre-Dame*. En 1793, c'était la rue de la *Raison;* l'église cathédrale avait été transformée en *Temple de la Raison*.

A la journée des barricades, pendant les guerres de la Ligue, un coup de mousquet tiré dans la rue *Notre-Dame* par un soldat du roi, fut cause d'une scène sanglante. Les bourgeois s'élancèrent sur les Suisses stationnés sur la place du Marché-Neuf. On opposa au feu de la mousqueterie une grèle de pierres lancées du haut des fenêtres. Des historiens portent à soixante le nombre des Suisses tués dans cette affreuse bagarre ; ils furent enterrés au parvis Notre-Dame. C'en était fait de tous les Suisses qui se trouvaient là, si le duc de Brissac, qui commandait pour le duc de Guise, ne les eût enfermés dans le Marché-Neuf, et n'eût fait cesser le feu de la mousqueterie.

Notre-Dame (rue du Pont-), *voyez* rue de la *Lanterne-en-la-Cité*.

Notre-Dame (rue Vieille-); elle commence rue d'*Orléans-Saint-Marcel*, et finit rue *Censier*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 12. Elle a été ainsi nommée parce qu'elle conduit à l'hôpital *Notre-Dame-de-la-Miséricorde*, dit les Cent-Filles, lequel est situé rue du *Pont-aux-Biches*.

Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle (rue); elle commence rue *Beauregard*, et finit boulevard *Bonne-Nouvelle*, 5e arrond., Q. Bonne-Nouvelle; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 8. L'église *Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle* lui a fait

donner le nom qu'elle porte. Elle fut bâtie en 1630, ainsi que toutes les rues de ce quartier, dit la *Ville-Neuve*.

Notre-Dame-des-Champs (rue), *voyez* rue de *Paradis-Saint-Jacques*.

Notre-Dame-des-Champs (rue Neuve-); elle commence rue de *Vaugirard*, et finit boulevard du *Mont-Parnasse*, 11e arrond., Q. du Luxembourg; le dernier n° impair est 57; le dernier pair, 52. C'était anciennement le chemin qui conduisait aux Carmélites qui occupaient l'église *Notre-Dame-des-Champs*. Ce chemin s'appelait le *Chemin-Herbu*; il prit ensuite le nom de rue du *Barc*, ensuite celui de *Notre-Dame-des-Champs*, et enfin, sous le règne de Napoléon, celui de rue *Neuve-Notre-Dame-des-Champs*.

Notre-Dame-de-Lorette (rue), *voyez* rue *Coquenard*.

Notre-Dame-de-Nazareth (rue); elle commence rue du *Temple*, et finit rues du *Pont-aux-Biches* et *Neuve-Saint-Martin*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs. Le dernier n° impair est 31; le dernier pair, 38. Elle doit son nom aux pères de Notre-Dame-de-Nazareth qui s'y établirent en 1630. Avant cette époque elle prenait le nom de la rue *Neuve-Saint-Martin*, dont elle fait la prolongation.

Notre-Dame-de-Recouvrance (rue); elle commence rue *Beauregard*, et finit boulevard de *Bonne-Nouvelle*, 5e arrondissement, Q. Bonne-Nouvelle; le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 20. Son nom a la même étymologie que celui de la rue *Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle*, ouverte en 1638. Elle s'appela d'abord *Petite-rue-Poissonnière*.

Notre-Dame-des-Victoires (rue); elle commence rue *Neuve-des-Petits-Pères*, et finit rue *Montmartre*. Nos impairs, de 1 à 15, et tous les nos pairs, 3e arrond., Q. du Mail; nos impairs, de 17 à 25, 5e arrond., Q. Feydeau. Le dernier n° impair est 25; le dernier pair, 48.

Elle doit son nom actuel à l'église située à son extrémité. On l'appelait jadis le *Chemin-Herbu*; et depuis le 17e siècle, des *Victoires*, des *Pères-Augustins-Déchaussés*, puis *Notre-Dame-des-Victoires*. La partie qui se prolonge depuis les rues des *Filles-Saint-Thomas* et *Joquelet*, jusqu'à la rue *Montmartre*, a été appelée quelque temps rue *Percée*. Au n° 1 est la

caserne des vétérans ; au n° 3, l'attelier des messageries, dont l'hôtel est au n° 7. Plus bas, et vis-à-vis la nouvelle Bourse, était l'institution des Enfans-Aveugles, fondée par M. Haüy. Elle avait été depuis réunie aux Quinze-Vingts. Elle est maintenant rue Saint-Victor. *Voyez* INSTITUTION ROYALE DES JEUNES AVEUGLES.

Noyer (rue du) ; elle n'existe plus depuis long-temps. Elle aboutissait rue des *Vieilles-Haudriettes*, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété.

Noyers (rue des) ; elle commence place *Maubert* et rue de la *Montagne-Sainte-Geneviève*, et finit rue Saint-Jacques, 12e arrond., Q. Saint-Jacques. Le dernier n° impair est 51 ; le dernier pair, 52. Elle a pris son nom d'une allée de *noyers* qui existait au bas du Clos-Bruneau, à l'endroit même où cette rue est située. On la nomma aussi un moment rue *Saint-Yves*, à cause d'une chapelle dédiée à ce saint.

Noyers (rue des), *voyez* impasse de l'*Échiquier*.

O

Oblayers, *Oublayers*, *Oubloyers*, *Oublieurs* (rue aux), *voyez* rue de la *Licorne*.

Oblin (rue) ; elle commence rue de *Viarmes*, et finit rue *Coquillière*, 4e arrond., Q. de la Banque-de-France. Le dernier n° impair est 11 ; le dernier pair, 10. Cette rue fut construite vers 1767, sur une partie de l'emplacement de l'hôtel de Soissons. Elle doit son nom à l'un des entrepreneurs de la Halle-au-Blé.

Observance (rue de l') ; elle commence rue de l'*École-de-Médecine*, et finit rue *Monsieur-le-Prince*, 11e arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine. Le dernier n° impair est 7, le dernier pair, 12. Son nom lui vient des religieux de l'Etroite-Observance, dits Cordeliers, dont l'église avait son portail dans cette rue. Elle fut ouverte en 1672. En 1793, on lui donna le nom de rue de l'*Ami-du-Peuple*, parce que l'*ami du peuple*, Marat, y demeurait.

Odéon (rue de l') ; elle commence rues de l'*École-de-Médecine* et des *Boucheries*, et finit place de l'*Odéon*, 11e arron-

dissement, Q. de l'Ecole-de-Médecine. Le dernier n° impair est 35; le dernier pair, 38.

Elle fut ouverte en 1782 sur une partie de l'emplacement de l'hôtel de Condé, et en face du Théâtre-Français, depuis Odéon, dont elle a pris les noms. Elle reçut celui d'Odéon en 1806, lors du nouveau numérotage des rues.

Fabre d'Eglantine et Camille Desmoulins demeuraient tous deux dans la même maison, rue et place du Théâtre-Français (Odéon). Tous deux furent condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire, le 16 germinal an 2 (5 avril 1794). Entre autres griefs, on les accusait d'avoir conspiré pour le rétablissement de la royauté.

OEufs (rue du Port-aux-). Elle fait maintenant partie du quai Desaix. Elle aboutissait d'un côté dans la rue de la Pelleterie, et de l'autre à la Seine. Elle avait porté les noms de *Ruelle-descendant-à-la-Rivière*, de *Port-aux-OEufs*, de ruelle *Jean-Natteau*, et de *Garnier-Saint-Marcel.*

Ogniard (rue); elle commence rue *Saint-Martin*, et finit rue des *Cinq-Diamans*, 6e arrond., Q. des Lombards. Le dernier n° impair est 5; le dernier pair 8. Le nom de cette rue a souffert beaucoup de changemens et d'altérations, on l'a nommée rue *Amauri-de-Roussi*, *Rossi*, *Émauri-de-Roissi*, *Myrie-de-Poisys;* ensuite, *Hungard, Houguart*, *Oniard*, *Ognart, Oignat*, *Oignac, Aniac* et *Haumard.*

Oiseaux (rue des); elle commence rue de *Beauce*, et finit marché des *Enfans-Rouges*, 6e arrond., Q. du Mont-de-Piété; il n'y a qu'un seul n° impair, 1; le dernier pair est 4. Elle fut percée en 1626, et doit son nom à une enseigne. On la trouve indiquée sur quelques plans sous le nom de *Petite-rue-Charlot*.

Olivet (rue d'); elle commence rue des *Brodeurs*, et finit rue *Traverse*, 2e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 6. Le *territoire d'Olivet*, sur lequel elle fut percée, l'a fait nommer ainsi. Autrefois on l'appelait communément la *Petite-Ruelle*. Quelques plans l'indiquent aussi sous le nom de *Petite-rue-Traverse*

Opportune (rue Sainte-), *voyez* rue des *Fourreurs*.

Orangerie (rue de l'); elle commence rue d'*Orléans-Saint-Marcel*, et finit rue *Censier*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel.

il n'y a pas de nos impairs; le dernier pair est 4. On l'appelait aussi autrefois rue des *Oranges* et des *Orangers*. Nous ignorons d'où lui est venu ce nom.

Oratoire-du-Louvre (rue de l'); elle commence place de l'*Oratoire*, et finit rue *Saint-Honoré*, 4e arrond., Q. Saint-Honoré; un seul no impair, 1; le dernier pair est 12. Elle porta d'abord le nom de rue d'*Autriche*, dont on fit *Osteriche*, *Aultraiche*, *Autruche*, *Austruce*. Elle aboutissait alors à la Seine. Vers le milieu du 17e siècle, on l'appela de l'*Autruche* ou du *Louvre*, ensuite du *Louvre*, et plus tard, cul-de-sac de l'*Oratoire*. Elle doit ce dernier nom à l'église de l'Oratoire qui y est située. Au no 1 est l'administration de la Caisse d'amortissement; c'était dans cette maison que demeuraient les pères de l'Oratoire. Au no 4 est l'hôtel d'Angiviller.

Oratoire-des-Champs-Elyées (rue de l'); elle commence avenue de *Neuilly*, et finit rue du *Faubourg-du-Roule*, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées. Avant 1806, cette rue se nommait *Neuve-de-l'Oratoire*.

Orberie (rue de l'), *voyez* rue du *Marché-Neuf*.

Orde-rue, *voyez* rue *Verdelet*.

Oreille (rue de la Vieille-), *voyez* rues de la *Coutellerie* et de la *Tixéranderie*.

Orfèvres (rue des); elle commence rue *Saint-Germain-l'Auxerrois*, et finit rue *Jean-Lantier*, 4e arrond., Q. du Louvre; le dernier no impair est 15; le dernier pair, 6. Elle s'appelait au douzième siècle rue aux *Moines-de-Joienval*, et *Jenveau* par corruption. L'hôtel et l'abbaye de *Joienval* (d'autres écrivent *Joie-en-val*) y étaient situés. On l'a nommé aussi rue *d'Entre-deux-Portes*, aux *Deux-Portes*, des *Deux-Portes*, parce qu'elle était fermée à ses deux extrémités. On l'appela rue de la *Chapelle-aux-Orfèvres*, et ensuite rue des *Orfèvres*, à cause de la chapelle et de l'hôpital que le corps des orfèvres y fit bâtir.

Orillon (rue de l'); elle commence rue *Saint-Maur*, et finit aux chemins de ronde de la barrière *Ramponneau* et de la barrière des *Trois-Couronnes*, 6e arrond., Q. du Temple; le dernier no impair est 27; le dernier pair, 20. Une maison de campagne qui n'existe plus, et qu'on appelait de l'*Orillon*, a donné

son nom à cette rue qui a été ouverte il y a une vingtaine d'années.

Orléans-Saint-Honoré (rue d'); elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit rue des *Deux-Ecus*, 5e arrond., Q. de la Banque-de-France; le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 16. Anciennement elle se prolongeait jusqu'à la rue *Coquillière*, et elle s'appelait alors rue de *Nesle*, parce qu'elle longeait l'hôtel de Nesle, depuis de Soissons, sur l'emplacement duquel la halle au Blé a été bâtie. On la nomma ensuite rue de *Bohéme*, parce que Jean de Luxembourg, roi de *Bohéme*, beau-père de Jean II, acheta cet hôtel qui, en 1388, fut revendu à Louis de France, duc d'*Orléans*, fils de Charles V; et la rue de *Bohéme* prit alors le nom de rue d'*Orléans*. On a ajouté quelquefois à ce dernier nom, *dite des Filles-Pénitentes* et des *Filles-Repenties*, parce qu'à la même époque cette communauté religieuse avait occupé une partie de l'hôtel du duc d'Orléans. On remarque au n° 13 l'hôtel d'Aligre qui maintenant est transformé en maison de roulage.

Orléans-Saint-Marcel (rue d'); elle commence rue du *Jardin-du-Roi*, et finit rue *Mouffetard*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel. Les bâtimens de la *Pitié* dépendent du Q. du Jardin-du-Roi. Elle s'appelait anciennement rue des *Bouliers*, aux *Bouliers*, et de *Richebourg*, à cause du territoire de ce nom sur lequel elle avait été percée. On lui donna le nom d'*Orléans* lorsque Louis, duc d'*Orléans*, y vint occuper la maison de plaisance, dite le *Séjour d'Orléans*, que lui avait donné sa belle-sœur, Isabeau de Bavière, qu'un double adultère, à ce qu'on croit, unissait alors au frère de son mari.

Orléans-au-Marais (rue d'); elle commence rue des *Quatre-Fils*, et finit rues de *Poitou* et d'*Anjou*, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 12. *Voyez*, pour l'époque où cette rue fut construite, et pour l'étymologie de son nom, rue d'*Anjou-au-Marais*.

Orléans (rue d'); cette rue, qui était située rue Saint-Antoine, du côté de la Bastille, n'existe plus.

Orléans (rue Neuve-d'); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Martin*, et finit rue du Faubourg-Saint-Denis, 5e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Denis. Il n'y a pas de numéros

impairs ; le dernier pair est 32. Nous ignorons pourquoi elle a pris ce nom.

Orme (rue du Puits-de-l'), *voyez* rue des *Sansonnets*.

Ormeaux (rue des); elle commence rue du *Chemin-de-Lagny*, et finit rue de *Montreuil*, 8e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Antoine; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 6. Cette rue a été ouverte sous le règne de Napoléon. Elle doit son nom à une avenue d'*Ormeaux* près de laquelle elle est alignée, et qui conduit à la place du Trône.

Ormesson (rue d'); elle commence rue de l'*Egout*, et finit rue *Culture-Sainte-Catherine*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 10. Elle fut ouverte, en 1788, sur une partie du terrain de Sainte-Catherine-du-val-des-Ecoliers. Elle doit son nom au conseiller d'état d'Ormesson, contrôleur-général des finances en 1783.

Orties-Saint-Honoré (rue des); elle commence rue d'*Argenteuil*, et finit rue *Sainte-Anne*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 12. Elle fut bâtie dans le courant du 17e siècle. Nous ignorons l'étymologie de son nom; mais on peut supposer qu'elle se rapporte aux orties qui remplissaient l'emplacement sur lequel cette rue a été percée.

Orties-du-Louvre (rue des); elle a été démolie lorsqu'on a commencé l'exécution du projet de réunion du palais des Tuileries et du Louvre. Elle communiquait de la rue *Saint-Thomas-du-Louvre* à la place du Carrousel. Elle avait porté les noms de *Saint-Nicolas-du-Louvre*, des *Galeries*, autrement des *Orties*. On appelait aussi cet endroit le *Rempart du Louvre*. C'était, dit Jaillot, un mur qui régnait le long du quai, et qui pouvait être garni d'*orties*, dont le nom aura été donné à la rue.

Oseille (rue de l'); elle commence rue *Saint-Louis*, et finit rue Vieille-du-Temple, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 12. Autrefois on ne distinguait pas cette rue de celle de *Poitou*, dont elle fait la prolongation. Elle doit son nom aux marais sur lesquels elle a été percée, de même que les rues voisines, telle que la rue du *Pont-aux-Choux*.

Oseroie (rue de l'), *voyez* rue du *Cimetière-Saint-Benoît*.

Otin-le-Fauche (rue), *voyez* rue de la *Croix-Blanche*.

Ouest (rue de l'); elle commence rue de *Vaugirard*, et finit boulevard du *Mont-Parnasse*, 11° arrond., Q. du Luxembourg; le n° 9 seul dépend du Q. de l'Observatoire. Elle a été percée, sous le règne de Napoléon, à l'*ouest* du Jardin du Luxembourg; de là le nom qu'elle porte. Elle s'appela d'abord rue du Couchant.

Ours (rue aux); elle commence rue *Saint-Martin*, et finit rue *Saint-Denis*, 6° arrond.; n°s impairs, Q. des Lombards; n°s pairs, Q. de la Porte-Saint-Denis; le dernier n° impair est 55; le dernier pair, 60. Elle doit son nom aux oies que vendaient les rôtisseurs établis dans cette rue. On écrivait anciennement *oë*, *oué* pour *oie*. Cette rue s'appela d'abord *vicus ubi coquuntur anseres*, *la rue où l'on cuit les oës*, *les oies; vicus anserum; la rue as ouës*, *via ad aucas*, *vicus ad ocas*. On a donc appelé cette rue la rue aux *Ours*, par corruption. Les oies, jusqu'à la fin du 16° siècle, furent la seule grosse volaille connue sur la table des riches. C'est aux noces de Charles IX qu'on servit le premier dindon; et cette pièce, qui arrivait du Mexique, excita l'admiration de tous les convives.

Au milieu de cette rue, au coin de la rue *Salle-au-Comte*, on remarquait encore, au commencement des vingt dernières années du siècle dernier, une statue de la Sainte-Vierge, enfermée dans une grille de fer, sous le nom de *Notre-Dame-de-la-Carole*, devant laquelle on entrenait une lampe allumée par dévotion. On rapportait qu'un soldat, le 30 juin 1418, sortant d'un cabaret où il avait perdu son argent, avait frappé de désespoir cette figure, et lui avait porté plusieurs coups de couteau qui en avaient fait jaillir du sang. Il avait été arrêté et exécuté au même endroit. On ajoutait que cette statue avait été portée à Saint-Martin-des-Champs, où elle était révérée sous le nom de *Notre-Dame-de-la-Carole*, parce que cet événement était arrivé sous le règne de Charles VI. Cette tradition nous semble assez ridicule. Quoi qu'il en soit, tous les ans, au 3 juillet, il se faisait rue aux *Ours* un concours de dévotion; le soir, devant une image de la Sainte-Vierge qui avait remplacé l'ancienne, on tirait un feu d'artifice, et on brûlait un manne-

quin habillé en Suisse, qu'on appelait le *Suisse de la rue aux Ours*. Le peuple de ce temps, aussi ignorant que fanatique, ne savait pas que sous Charles VI il n'y avait point de troupes suisses dans l'armée française.

Oursine (rue de l'), *voyez* rue de *Lourcine*.

P

Pagevin (rue); elle commence rues de la *Jussienne* et *Coqhéron*, et finit rue des Vieux-Augustins, 3e arrond., Q. du Mail; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 24. En 1293, ce n'était qu'une ruelle, hors de l'enceinte de Paris, qu'on nommait *Breneuse*, à cause de sa malpropreté. Un bourgeois qui y demeurait au seizième siècle lui donna son nom de *Pagevin*.

Pain-Mollet (rue Jean-); elle commence rues de la *Coutellerie* et de la *Tixéranderie*, et finit rue des *Arcis*, 7e arrond., Q. des Arcis; le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 26. Elle doit son nom à un particulier qui s'appelait ainsi.

Paix (rue de la); elle commence rues *Neuve-des-Capucines* et *Neuve-des-Petits-Champs*, et finit boulevard des Capucines, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme; le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 26. Cette superbe rue a été ouverte sur l'emplacement du couvent des Capucines, sous le règne de l'empereur Napoléon, dont elle a porté le nom jusqu'en 1814. Elle fut appelée rue de la *Paix* à cette époque.

Paix (rue de la), *voyez* rue de l'*Abbaye*.

Palais (rue du), *voyez* rue des *M thurins*.

Palatine (rue); elle commence rue *Garencière*, et finit place *Saint-Sulpice*, 11e arrond., Q. du Luxembourg; le dernier n° impair est 5; il n'y a pas de nos pairs. Cette rue fut percée, au 17e siècle, sur l'emplacement de l'ancien cimetiere de Saint-Sulpice, et on l'appela d'abord rue *Neuve-Saint-Sulpice*, et ensuite rue du *Cimetière-Saint-Sulpice*. Elle doit son dernier nom à Anne de Bavière, palatine du Rhin, femme de Henri de Condé, connu sous le nom de Monsieur le Prince. Lorsque cette princesse devint veuve, elle alla habiter le Petit-Luxembourg.

Palatine (rue), *voyez* rue *Saint-Louis-en-l'Ile*.

Palée et *Jean-Palée* (rues), *voyez* rues du *Petit-Hurleur* et du *Maure*.

Palu (rue du Marché-); elle commence rues de la *Calandre* et *Saint-Christophe*, et finit rues *Neuve-Notre-Dame* et du *Marché-Neuf*, 9e arrond., Q. de la Cité; le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 26. Elle doit son nom au marché auquel elle conduisait, et qu'on nommait *Palu* parce qu'il était humide et marécageux : *palu*, du latin *palus*, marais, étang.

Panier-Fleuri (rue du); elle n'existe plus. Elle commençait à l'impasse des *Quatre-Vents*, et finissait à la rue des *Boucheries-Saint-Germain*, 11e arrond., Q. du Luxembourg.

Pantin (rue du Chemin-de-); elle commence rue du *Fourbourg-Saint-Martin*, et finit barrière de *Pantin*, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin; le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 34. On l'a nommée ainsi parce qu'elle aboutit à la barrière de Pantin. On remarque au coin de cette rue et de la rue du *Faubourg-Saint-Martin* la fontaine dite du *Chaudron*. Nous avons dit ailleurs que cette fontaine avait été construite en 1718, par un particulier nommé *Chaudron*. C'est une espèce de regard qui consiste en un petit corps de bâtiment carré, adossé par un de ses côtés à des maisons particulières, et recouvert en dalles de pierres en forme de toiture. Au moyen d'une clef, un petit robinet laisse couler l'eau sur une dalle placée en avant. Cette fontaine est alimentée par les eaux de Belleville et des prés Saint-Gervais.

Paon-Saint-André (rue du); elle commence rue du *Jardinet*, et finit rue de l'*Ecole-de-Médecine*, 11e arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 8. Elle doit son nom à une enseigne. On remarque au n° 8 l'hôtel de Tours, ainsi nommé parce qu'il a appartenu autrefois aux archevêques de Tours.

Paon-Saint-Victor (rue du); elle commence rue *Saint-Victor*, et finit rue *Traversine*, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 12. On l'a connu d'abord sous le nom d'*Alexandre-Langlois*. Au commencement du 16e siècle, une maison qui avait un paon pour enseigne lui donna le nom qu'elle porte.

Paon (rue du Petit-); elle n'existe plus. Elle aboutissait d'un

côté à la rue *Saint-Victor*, et de l'autre à la rue du *Paon-Saint-Victor*.

Paon (rue du Petit-). Une partie de cette rue, qui d'abord s'appela rue de l'*Hôtel-de-Rheims* et de l'*Archevêque-de-Rheims*, existe encore sous le nom d'impasse du *Paon*. Elle aboutissait aux rues *Hautefeuille* et du *Paon-Saint-André*.

Paon-Blanc (rue du); elle commence quai des *Ormes*, et finit rue de la *Mortellerie*, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville. Cette rue, ou plutôt cette ruelle, n'a pas de numéros.

Papillon (rue); elle commence rue *Bleue*, et finit place *Montholon*, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre; le dernier no impair est 9; le dernier pair, 16. Cette rue, ouverte en 1774, doit son nom à M. Papillon de la Ferté, intendant des Menus-Plaisirs, mort sur l'échafaud en 1794.

Paradis-au-Marais (rue de); elle commence rue *Vieille-du-Temple*, et finit rue du *Chaume*, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier no impair est 13; le dernier pair, 20. Elle doit son nom à une enseigne. A la fin du 13e siècle, elle s'appelait rue de *Paradis* ou des *Jardins*. On remarque aux nos 18 et 20 la principale entrée de l'hôtel Soubise, où sont placées les archives du royaume.

Paradis-Poissonnière (rue de); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Denis*, et finit rue du *Faubourg-Poissonnière*, 2e arrond., Q. du Faubourg-Poissonnière; le dernier no impair est 45; le dernier pair, 42. Au milieu du 17e siècle, on la nommait rue *Saint-Lazare*, parce qu'elle longeait le clos Saint-Lazare. En 1775, ce n'était encore qu'une ruelle. La rue *Bleue* se nommait alors *d'Enfer*, par opposition à la rue de *Paradis* qu'elle prolonge.

Paradis-et-du-Petit-Paradis (rue de). Elle n'existe plus. Elle aboutissait rue *Saint-Jacques*, et était située près du passage qui conduisait au couvent des Ursulines. Elle avait porté les noms de rue de *Notre-Dame-des-Champs*, de rue ou ruelle *Jean-le-Riche*, de *Neuve-Jean-Richer*, de ruelle des *Poteries* ou de *Saint-Severin*. Elle devait son nom à une enseigne.

Parc-Royal (rue du); elle commence rue *Saint-Louis*, et finit rue *Thorigny*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier no impair est 15; le dernier pair, 12. Elle doit son nom au parc de

l'hôtel des Tournelles, auquel elle conduisait. Elle porta d'abord le nom de la rue de *Thorigny* qu'elle prolongeait par un retour d'équerre. Sauval dit qu'elle s'est appelée aussi rue du *Petit-Paradis*, à cause d'une enseigne, et des *Fusées* parce que l'hôtel des *Fusées* y était situé. Dans le cours de la révolution, on la nomma rue du *Parc-National*.

Parc-Royal (rue du), *voyez* rues de la *Chaussée-des-Minimes* et *Thorigny*.

Parc-des-Tournelles (rue du), *voyez* rue de la *Chaussée-des-Minimes*.

Parcheminerie (rue de la); elle commence rue *Saint-Jacques*, et finit rue de la *Harpe*, 11e arrond., Q. de la Sorbonne; le dernier n° impair est 35; le dernier pair, 34. A la fin du 13e siècle, et au commencement du quatorzième, elle s'appelait rue des *Ecrivains*, *as écrivains*; à la fin du quatorzième, rue des *Parcheminiers*, et enfin de la *Parcheminerie*, à cause des écrivains et des parcheminiers qui l'avaient tour-à-tour habitée.

Parcheminerie, *Petite-Parcheminerie*, *Vieille-Parcheminerie* (rue de la), *voyez* rue des *Blancs-Manteaux*.

Parelle et *Payelle* (rue), *voyez* rue *Payenne*.

Paroles (rue des Mauvaises-); elle commence rue des *Lavandières*, et finit rue des *Bourdonnais*, 4e arrond., Q. Saint-Honoré; le dernier n° impair est 23; le dernier pair 22. Elle s'appelait, au 12e siècle, *vicus mali consilii sive mali verbi*, rue de *Mauvais-Conseil* ou de *Mauvaise-Parole*. Elle s'est appelée après rue de *Male-Parole*. Quelques-uns ont pensé que ce nom lui a été donné parce qu'elle n'était habitée que par des gens de la lie du peuple; cela se peut, mais ce n'est là qu'une conjecture, et dans le fait nous ignorons son étymologie.

Parvis (rue du); elle n'existe plus, elle a servi à l'agrandissement du *parvis Notre-Dame*. Elle s'était appelée aussi rue de la *Huchette*.

Pas-de-la-Mule (rue du); elle commence boulevard *Saint-Antoine*, et finit place *Royale*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 8. Ouverte en 1604, elle a porté d'abord les noms de rue *Royale* et de *Petite-rue-Royale*. Nous ignorons l'étymologie de son dernier nom.

Passementerie (rue de la), *voyez* rue de la *Vieille-Monnaie*.

Pastourelle (rue); elle commence rue du *Grand-Chantier* et des *Enfans-Rouges*, et finit rue du *Temple*, 7ᵉ arr., Q. du Mont-de-Piété. Le dernier nᵒ impair est 15; le dernier pair, 38. A la fin du 13ᵉ siècle, elle était encore hors de l'enceinte de Paris, et s'appelait rue *Groignet*, du nom du mesureur des blés du Temple, qui y demeurait. Au commencement du 14ᵉ siècle, un de ses habitans sans doute lui fit prendre le nom de rue *Jehan-de-Saint-Quentin*. Elle doit son dernier nom à *Roger Pastourel* qui l'habitait en 1331.

Paul (rue Saint-); elle commence quai *Saint-Paul* et des *Célestins*, et finit rue *Saint-Antoine*, 9ᵉ arrond., Q. de l'Arsenal; le dernier nᵒ impair est 57; le dernier pair, 46. L'église Saint-Paul qui y était située lui a donné son nom.

Paul (rue Neuve-Saint-); elle commence rues *Beautreillis* et *Gérard-Beauquet*, et finit rue *Saint-Paul*, 9ᵉ arrondis., Q. de l'Arsenal; le dernier nᵒ impair est 23; le dernier pair, 8. Elle a été ouverte sur l'ancien hôtel Saint-Maur, qui depuis s'était nommé *Hôtel des écuries de la Reine*, parce qu'on y avait placé les écuries d'Isabelle de Bavière. On ajouta le mot *neuve* au nom de cette rue pour la distinguer de la rue *Saint-Paul* à laquelle elle aboutit.

Paul (rue des Prêtres-Saint-); elle commence rue *Saint-Paul*, et finit rues des *Nonnaindières* et *Fourcy*, 9ᵉ arrondis., Q. de l'Arsenal; le dernier nᵒ impair est 23; le dernier pair, 30. Cette rue, qui fait la prolongation de la rue de *Jouy*, en porta d'abord le nom. Elle s'appela ensuite rue de la *Fausse-Poterne-Saint-Paul*, parce qu'elle aboutissait à l'une des fausses portes de l'enceinte de Philippe-Auguste. A son extrémité on la nommait l'*Archet-Saint-Paul*. Le dernier nom qu'elle a reçu lui vient des prêtres de la paroisse Saint-Paul, qui, pour la plupart, y étaient domiciliés.

Paume (rue Neuve-des-Deux-Jeux-de-), *voyez* rue de la *Poterie-des-Halles*.

Pavée-Saint-André (rue); elle commence quai des *Augustins*, et finit rue *Saint-André-des-Arts*, 11ᵉ arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine. Le dernier nᵒ impair est 19; le dernier

pair, 26. Au 15ᵉ siècle elle s'appelait rue *Pavée*; au 16ᵉ siècle rue *Pavée-d'Andouilles*. Elle a repris depuis son premier nom.

Pavée-au-Marais (rue); elle commence rue du *Roi-de-Sicile*, et finit rues *Neuve-Sainte-Catherine* et des *Francs-Bourgeois*, 7ᵉ arrond., Q. du Marché-Saint-Jean. Le dernier nº impair est 17; le dernier pair, 24.

Construite près des murs de l'enceinte de Philippe-Auguste, elle a été nommée successivement depuis 1235, rue *Petite-Marivaux*, *Petit-Marais*, *Marives*, *Marivaux*. On remarque au nº 3 l'hôtel d'Herbouville; au nº 22, la prison de la Petite-Force; au nº 24, l'hôtel Lamoignon.

Lamoignon-Malherbe, l'un des défenseurs de Louis XVI, avait été ministre de la maison du roi; il fit révoquer plus de deux mille lettres de cachets, et vida presque entièrement les prisons d'état. Il périt sur l'échafaud avec une partie de sa famille, le 2 floréal an II (17 avril 1794). On lui a érigé un monument dans la salle des Pas-Perdus, au Palais de Justice; sa statue, en marbre, est placée dans une niche, presque en face de la porte de la grande salle d'audience de la cour de cassation.

C'était dans cette rue qu'habitait Savoisi, si long-temps persécuté par l'Université, parce que quelques-uns de ses gens, provoqués par des écoliers, avaient, en se défendant, jeté une pierre dans une église. Une inscription infamante perpétua le souvenir de cet événement. L'hôtel Savoisi a changé de nom. Il n'existe plus personne de ce nom dans cette rue. L'hôtel dont le parlement avait ordonné la démolition a été rebâti long-temps après.

Pavée-Saint-Sauveur (rue); elle commence rues des *Deux-Portes* et du *Petit-Lion*, et finit rue *Montorgueil*, 5ᵉ arrond., Q. Montorgueil. Le dernier nº impair est 21; le dernier pair, 26. On remarque dans le jardin de la maison nº 3, la seule tour qui soit restée de l'enceinte de Philippe-Auguste.

Pavée (rue), *voyez* rues des *Grands-Degrés* et *Traversière-Saint-Antoine*.

Pavée et *Pavée-Goire* (rues), *voyez* rue du *Mûrier*.

Pavée et du *Pavé-de-la-place-Maubert* (rue), *voyez* place *Maubert*.

Pavillon-du-Roi (rue du), *voyez* rue *Royale*.

Pavillons (rue des Trois-); elle commence rue des *Francs-Bourgeois*, et finit rue du *Parc-Royal*, 8e arrond., Q. du Marais. Le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 18.

Cette rue portait en 1345 le nom de *Culture-Sainte-Catherine*. Elle fut bâtie sur un chemin qui traversait le terrain de Sainte-Catherine. Elle se prolongeait alors jusqu'à la rue des *Juifs*; cette partie, qui s'appelait rue des *Valets*, fut fermée en 1604. Au 16e siècle on lui donna le nom de *Diane*, en l'honneur de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, maîtresse du jeune Henri II, et qui l'avait été de François Ier; elle avait habité l'hôtel Barbette, sur l'emplacement duquel on a, depuis, construit la rue de ce nom. Tant que vécut Henri, Diane de Poitiers régna à la cour; tous les courtisans étaient à ses pieds. Mais à peine ce prince fut-il mort, que cette foule d'adulateurs s'éloigna. Diane reçut l'ordre de quitter la cour. La rue qui portait son nom prit celui des *Trois-Pavillons* qu'elle a conservé depuis. Cependant on l'appelait encore *Diane* ou des *Trois-Pavillons* en 1598. Elle doit ce dernier nom aux *trois pavillons* qui distinguent la maison qui fait le coin de cette rue et de celle des *Franc-Bourgeois*. Diane de Poitiers mourut le 26 avril 1586. Elle avait ordonné dans son testament qu'on exposât son corps dans l'église des Filles-Pénitentes, avant de le transporter à Anet où il fut inhumé.

Paxent (rue Saint-); elle commence rue *Bailly*, et finit rue *Royale*, 6e arrond., Q. St-Martin-des-Champs. Le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 6. Cette rue, ouverte vers 1765, porte le nom d'un saint fort obscur dont la châsse était déposée à l'Abbaye-Saint-Martin-des-Champs.

Payen (rue et clos), *voyez* rue du *Petit-Champ*.

Payenne (rue); elle commence rues *Neuve-Sainte-Catherine* et des *Francs-Bourgeois*, et finit rue du *Parc-Royal*, 8e arrond., Q. du Marais. Le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 18. On lui a donné successivement autrefois les noms de *Payelle*, *Parelle* et de *Guyenne*. L'étymologie des quatre différens noms de cette rue nous est inconnue.

Pélican (rue du); elle commence rue de *Grenelle*, et finit rue *Croix-des-Petits-Champs*, 4ᵉ arrond., Q. de la Banque-de-France. Le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 10. Cette rue est une des plus laides, des plus sales et des plus mal habitées de Paris. Depuis fort long-temps les filles publiques y ont établi leur dégoûtant séjour. Dès le commencement du 14ᵉ siècle on lui avait donné un nom trop indécemment en rapport avec celles qui logeaient dans cette rue, pour que nous le citions ici. Il suffira de savoir qu'on a fait de ce nom celui de *Pélican*. Pendant le cours de la révolution on l'appela rue *Purgée*, sans doute parce qu'on avait l'intention d'en chasser les filles publiques; ensuite rue de la *Barrière-des-Sergens*, parce qu'elle est voisine de l'égout de la rue Saint-Honoré, près duquel était autrefois située cette barrière. En 1806, on rendit à cette rue son ancien nom.

Pelleterie (rue de la); elle commence pont *Notre-Dame* et rue de la *Lanterne*, et finit *Pont-au-Change* et rue de la *Barillerie*, 9ᵉ arrond., Q. de la Cité. Il n'y a pas de nᵒˢ pairs; le dernier n° impair est 23. Cette rue n'est réellement qu'un quai formé, sous le règne de Napoléon, par la destruction des maisons situées du côté de la rivière; elle s'appela quai *Desaix* jusqu'en 1814 qu'elle reprit son ancien nom. Elle fut nommée de la *Pelleterie* en 1183, à cause des pelletiers qui s'y établirent après l'expulsion des juifs par Philippe-Auguste.

Penecher, *Peniche*, *Perriche* (rue), *voyez* rue *St.-Pierre-Montmartre*.

Pépinière (rue de la); elle commence rue de l'*Arcade*, et finit rues du *Faubourg-Saint-Honoré* et du *Faubourg-du-Roule*, 1ᵉʳ arrond., Q. du Roule. Le dernier n° impair est 65; le dernier pair, 84. Elle doit son nom à la pépinière royale du Louvre, sur le terrain de laquelle elle fut ouverte en 1782. Au n° 22 est la caserne dite de la *Pépinière*.

Percée-Saint-André (rue); elle commence rue de la *Harpe*, et finit rue *Hautefeuille*, 11ᵉ arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine. Le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 16. Au 13ᵉ siècle elle s'appelait rue *Percée*, dite des *Deux-Portes*, parce qu'elle fait la continuation de la rue du *Cimetière-St.-André-des-Arts*, qu'on appelait rue des *Deux-Portes*.

Percée-Saint-Paul (rue); elle commence rue des *Prêtres-Saint-Paul*, et finit rue *Saint-Antoine*, 9e arrond., Q. de l'Arsenal. Le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 12. Dès le 13e siècle cette rue s'appelait, ainsi que la précédente, *vicus Perforatus*, rue *Percée*.

Percée (rue), *voyez* rue du *Renard-Saint-Sauveur*.

Perche (rue du); elle commence rue *Vieille-du-Temple*, et finit rue d'*Orléans-au-Marais*, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété. Le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 12. *Voyez*, pour l'étymologie du nom de cette rue et l'époque où elle fût bâtie, rue d'*Anjou-au-Marais*.

Perdue (rue); elle commence rue des *Grands-Degrés*, et finit place *Maubert*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques. Le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 24. Nous ignorons l'étymologie de son nom qui est fort ancien. On peut présumer qu'il lui a été donné parce qu'elle était dans l'origine à l'une des extrémités de la ville.

Père-à-Beus (rue Saint-). *Voyez* rue *Saint-Pierre-aux-Bœufs*.

Pères (rue des Saints-); elle commence quais *Malaquais* et *Voltaire*, et finit rue de *Grenelle Saint-Germain*, 10e arrond.; nos impairs, Q. de la Monnaie; nos pairs, Q. du Faubourg-Saint-Germain. Elle se nomma d'abord rue *des Vaches*, rue *aux Vaches*, le *chemin aux Vaches*, le *chemin des Vaches*, parce que les vaches du faubourg Saint-Germain passaient par-là pour aller paître au Pré-aux-Clercs. Au seizième siècle, on l'appelait rue de la *Maladerie*, de *l'Hôpital de la Charité*, de *l'Hôtel-Dieu*, *appelé de Charité*, *Alias la Sanitat*, parce qu'il y avait un hospice situé en face de cette rue, sur le bord de la rivière. Vers le milieu du dix-septième siècle, on la trouve nommée rue des *Jacobins réformés*, *allant de la Charité au Pré-aux-Clercs*. En 1643, une chapelle, appelée Saint-Pierre-de-la-Maladerie, donna son nom à cette rue; par altération, on la nomma rue *Saint-Père*, et ensuite rue des *Saints-Pères*. On remarque au n° 5 l'ancien hôtel de Chabannes; au n° 13, l'hôtel d'Affry, occupé il y a quelques années par les bureaux du ministère de la police générale; et au n° 45, l'hôpital de la Charité

Périgueux (rue de); elle commence rue de *Bretagne*, et finit rue *Boucherat*, 6e arrond., Q. du Temple. Le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 4. *Voyez*, pour l'étymologie du nom de cette rue, et l'époque où elle fut ouverte, rue d'*Anjou-au-Marais*.

Périne (rue Sainte-), *voyez* rue *Sainte-Geneviève*.

Perle (rue de la); elle commence rue *Thorigny*, et finit rue *Vieille-du-Temple*, 8e arrond., Q. du Marais. Le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 28. Elle doit son nom à l'enseigne d'un jeu de paume. Elle a porté aussi le nom de la rue *Thorigny*, quelle prolonge par un retour d'équerre.

Pernelle (rue); elle commence quai de la *Grève*, et finit rue de la *Mortellerie*, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville. Il n'y a que deux nos, 1 et 2. Elle s'appela d'abord *ruelle de Seine*. On la trouve aussi nommée *ruelle du Port-au-Blé*, rue *Perronelle* et *Prunier*.

Perpignan (rue de); elle commence rue des *Marmousets en la Cité*, et finit rue des *Trois-Canettes*, 9e arrond., Q. de la Cité. Le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 12. Elle a porté les noms de rue de *Charauri* (*vicus de Tarro Aurici*), de *Champrosei*, *Champron*, *Champourri*, *Champrousiers*, des *Champs-Rousiers*, du *Champ-Flori*, de *Champrosy*; de *ruelle de Pampignon* et de rue de *Parpignan* en 1636. Son nom de *Perpignan* lui vient d'un jeu de paume appelé ainsi, et dont on voit encore les bâtimens au n° 3.

Perrée (rue); elle commence rue *Caffarelli*, et finit rue du *Temple*, 6e arrond., Q. du Temple. Nous ignorons l'étymologie de son nom.

Perrenelle-Saint-Pol (rue), *voyez* impasse *Pecquay*.

Perrin-Gasselin (rue); elle commence rue *Saint-Denis*, et finit rue de la *Vieille-Harangerie*, 4e arrond.; nos impairs, Q. du Louvre; nos pairs, Q. des Marchés. Elle doit son nom au terrain sur lequel elle a été ouverte. Sur les anciens plans, on la trouve nommée rue du *Chevalier-du-Guet*. Elle prolonge en effet cette dernière rue.

Perronnet ou *Petonnet* (rue), *voyez* rue *Pirouette*.

Pet (rue du), *voyez* rue du *Grand-Hurleur*.

Pet, *Petit-Pet*, *Gros-Pet* (rue), *voyez* rue des *Poitevins*.

Pet-au-Diable (rue du), *voyez* rue du *Tourniquet-Saint-Jean*.

Pétaudière (rue de la), *voyez* rue *Frileuse*.

Petit-Pont (rue du); elle commence place du *Petit-Pont*, et finit rues *Galande* et *Saint-Severin*; n^os impairs, 12e arrrond., Q. Saint-Jacques; n^os pairs, 11e arrond., Q. de la Sorbonne. Le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 26. Elle doit son nom au Petit-Pont, auquel elle conduit.

Petit-Thouars (rue du); elle commence place de la *Rotonde*, et finit rue du *Temple*, 6e arrond. Q. du Temple. C'est une rue nouvelle qui doit son nom à M. du Petit-Thouars, savant botaniste.

Petites-Maisons (rue de l'Hôpital-des-), *voyez* rue de *Sèvres*.

Petits-Pères (rue Neuve-des-); elle commence rue de la *Feuillade* et passage des *Petits-Pères*, et finit rue *Vide-Gousset* et place des *Petits-Pères*, 3e arrond., Q. du Mail. Le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 18. Elle doit son nom à l'ancien couvent des Augustins-Déchaussés, dits *Petits-Pères*, près duquel elle est située.

Petrelle (rue); elle commence rue du *Faubourg-Poissonnière*, et finit rue *Rochechouard*, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre. Elle a pris son nom d'un architecte qui y a bâti le premier, dans le cours de la révolution. Elle s'est appelée aussi rue *Jolivet* et rue *Marlboroug*; elle devait ce dernier nom à une enseigne.

Phélipeaux (rue); elle commence rue du *Temple*, et finit rue *Frépillon*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs. Le dernier n° impair est 37; le dernier pair, 42. Son véritable nom est *Frépaut*, qu'elle doit à un particulier, ainsi que la rue *Frépillon*. Ce nom de *Frépaut* s'est successivement changé en ceux de *Frapault*, *Fripaux*, *Frépaux*, *Frippau*, *Phelipot*, *Philipot*, et enfin *Phélipeaux*.

Philippe-de-Bonne-Nouvelle (rue Saint-); elle commence rue *Bourbon-Villeneuve*, et finit rue *Cléry*, 5e arrond., Q. Bonne-Nouvelle; il n'y a qu'un seul n° impair, 1; le dernier pair est 4. Elle fut ouverte en 1719. Nous ignorons d'où lui vient son nom.

Phillippe-Saint-Martin (rue); elle commence rue *Bailly*, et finit rue *Royale*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 4. Ouverte en 1765 sur une partie du terrain de l'abbaye Saint-Martin, elle doit son nom à l'un des patrons de cette abbaye.

Picpus (rue de); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Antoine*, et finit barrière de *Picpus*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts; le dernier n° impair est 51; le dernier pair, 78. Le petit village de Picpus, Piquepuce, Piquepus, Picpuce, Picpusse (car on le trouve désigné de ces diverses manières), qui fut pendant long-temps hors de Paris, et dont cette rue traversait, son nom.

Pied-de-Biche (rue), *voyez* rue *Servandoni*.

Pied-de-Bœuf (rue du); elle commence rue de la *Tuerie*, et finit rue de la *Joaillerie* et place du *Châtelet*, 7e arrond., Q. des Arcis. Cette petite rue, qui a servi à agrandir la place du Châtelet, portait, dès le 15e siècle, ce nom qu'elle tient d'une enseigne.

Pierre-Montmartre (rue Saint-); elle commence rue *Montmartre*, et finit rue *Notre-Dame-des-Victoires*, 3e arrond., Q. du Mail; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 16. On l'a appelée d'abord rue *Péniche* et *Perriche*, du nom de Pierre *Penecher*, l'un de ses habitans. Elle doit son dernier nom à une enseigne.

Pierre-Popincourt (rue Saint-); elle commence rue *Saint-Sébastien* et boulevard *Saint-Antoine*, et finit rue de *Ménilmontant* et boulevard des *Filles-du-Calvaire*, 8e arrond., Q. Popincourt. Il n'y a pas de numéros impairs; ce côté est bordé par le boulevard; le dernier n° pair est 24. On l'appelait anciennement *Chemin-de-la-Contrescarpe*, ainsi que tout le chemin qui régnait le long du fossé depuis la rue de *Ménilmontant* jusqu'à la rivière. Nous ignorons d'où lui vient le nom de Saint-Pierre.

Pierre (rue Saint-), *voyez* rue *Basse-Saint-Pierre*, impasse *Feron* et rue des *Saints-Pères*.

Pierre (Petite-rue-Saint-); elle commence rue du *Chemin-Vert*, et finit rue *Amelot*, 8e arrond., Q. Popincourt; le dernier n° impair est 25; le dernier pair, 30. Son premier nom

est *Saint-Sabin.* elle a pris celui de *Saint-Pierre* il y a une quinzaine d'années, et on a ajouté *Petite*, afin de la distinguer de la rue *Saint-Pierre* dont elle est voisine.

Pierre (rue Basse-Saint-); elle commence quai *Debilly*, et finit rue de Chaillot, 1er arrond., Q. des Champs-Élysées; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 18. Elle s'appelait d'abord rue *Basse-de-Chaillot.* Elle tient son dernier nom de sa position au bas du village de Chaillot, et de l'église *Saint-Pierre.*

Pierre (rue Neuve-Saint-); elle commence rue *Neuve-Saint Gilles*, et finit rue des *Douze-Portes*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 10. En 1646, elle se prolongeait jusqu'à la rue Saint-Claude. On l'appela d'abord rue *Neuve* et rue *Neuve-Saint-Pierre*, ensuite rue *Neuve-des-Minimes.* En 1656, une statue de *Saint-Pierre* qu'on y plaça lui rendit son premier nom.

Pierre (rue du Port-à-Maître-). *Voyez* rue du *Carneau.*

Pierre-des-Arcis (rue Saint-); elle commence rues *Gervais-Laurent* et *Sainte-Croix*, et finit rue de la *Vieille-Draperie*, 9e arrond., Q. de la Cité. Le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 6. On la nomma ainsi, parce qu'elle passait près de l'église *Saint-Pierre-des-Arcis*, laquelle n'existe plus.

Pierre-Assis (rue); elle commence rue *Mouffetard*, et finit rue *Saint-Hyppolite*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel. Le dernier n° impair est 7; le seul pair, 2. Cette rue s'est appelée successivement *Quirassis*, *Quiracie*, *Qui-Rassis*, *Pierre-Agis*, *Pierre-Argile*, et enfin *Pierre-Assis.* Nous ignorons l'étymologie de ces noms différens.

Pierre-aux-Bœufs (rue Saint-); elle commence rue des *Marmousets-en-la-Cité*, et finit rues *Saint-Christophe* et du *Cloître-Notre-Dame*, 9e arrond., Q. de la Cité. Le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 12. Elle doit son nom à l'ancienne église *Saint-Pierre-aux-Bœufs*, qui, du temps de Guillot, se nommait *Saint-Père-à-Beus.*

Pierre-au-Lard (rue); elle commence rue *Neuve-Saint-Merry*, et finit rue du *Poirier*, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye. Le dernier n° impair est 13; le dernier pair 12. Autrefois elle formait deux rues, dont l'une, qui donne dans la rue *Neuve-*

Saint-Merry, s'appelait d'abord *vicus Aufridi de Gressibus*, rue d'*Aufroy-des-Grès*, et ensuite rue *Espaulart;* l'autre, qui aboutit rue du *Poirier*, était nommée *vicus Petri Oilard*, rue de *Pierre-Oilart*. C'est dans ce nom, qui ne peut être que celui d'un particulier, qu'il faut chercher l'étymologie du nom de *Pierre-au-Lard*, et de ceux qui l'ont précédé, *Pierre-Allard*, *Olard*, *Aulart*, *Au-Rat*, *Au-Lait*, etc.

Pierre-o-Let (rue), *voyez* rue des *Écrivains*.

Pierre-Levée (rue). Elle n'existe plus. Elle commençait rue des *Trois-Bornes*, et finissait rue *Fontaine*, 6e arrond., Q. du Temple.

Pierre-à-Poisson (rue); elle commence rue de la *Saunerie*, et finit rue *Saint-Denis* et place du *Châtelet*, 4e arrond., Q. du Louvre. Il n'y a pas de nos impairs; le dernier pair est 16. Elle doit son nom au poisson qu'on y vendait sur de grosses pierres. On lui a donné aussi les noms de rue de la *Petite-Saunerie*, à cause de la maison de la marchandise du sel qui était située près de là, et de rue de la *Larderie* et de la *Poullaillerie*, parce qu'elle régnait le long du marché à la volaille.

Pierret (rue), *voyez* rue *Pirouette*.

Pigalle (rue); elle commence rue *Blanche*, et finit barrière *Montmartre*, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin. Le dernier no impair est 21; le dernier pair, 34. En 1780 ce n'était qu'un chemin appelé rue *Royale*. En 1792 on la nomma rue *Pigalle*, en mémoire du célèbre sculpteur de ce nom.

Piliers-Potiers-d'Étain (rue des); elle commence rue de la *Cossonnerie*, et finit rue *Pirouette*, 4e arrond., Q. des Marchés. Il n'y a pas de nos impairs; c'est le côté du carreau de la Halle; le dernier no pair est 38. Elle doit ce nom aux potiers d'étain qui s'y étaient établis. Autrefois on la connaissait sous le nom des *Piliers-des-Halles*, ou des *Petits-Piliers*.

Pilori (rue du), *voyez* rue *Bussy*.

Pilori-au-pré-aux-Clercs (rue Qui-tend-du-), *voyez* rue de *Seine-Saint-Germain*.

Pinon (rue); elle commence rue *Grange-Batelière*, et finit rue d'*Artois*, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin; le dernier no impair est 9; le dernier pair, 14. Elle fut ouverte en 1780.

Elle tient son nom du président *Pinon* qui demeurait à l'hôtel Grange-Batelière, qu'on remarque au n° 2.

Piques (rue des), *voyez* rue *Louis-le-Grand*.

Pirouette (rue); elle commence rue des *Piliers-Potiers-d'Etain*, et finit rue *Mondétour*; n°s impairs, 5e arrond., Q. Montorgueil; n°s pairs, 4e arrond., Q. des Marchés. Le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 10. A-t-on nommé ainsi cette rue parce qu'elle était voisine du pilori où l'on faisait faire pirouette aux condamnés, ou ce nom de pirouette est-il une altération de Thérouenne, nom du fief sur lequel elle a été ouverte? C'est ce que nous ne savons pas; mais nous pencherions pour la seconde opinion. La première ne nous présente aucune vraisemblance. A différentes époques on trouve cette rue sous les noms séparés ou confondus de *Pétonnet*, *Tironne* ou *Térouenne*, du *Pétonnet*, du *Perronnet*, *Tironnet*, *Teronne*, *Pirouet-en-Tiroye*, en *Tiroire* et *Théroenne*, *Tirouer*, *Thérouanne* et *Tirouanne*, *Pierret-de-Térouenne*, *Pirouet-en-Therouene*, et enfin *Pirouette-en-Thérouenne*.

Pistolet (rue du), *voyez* rue *Gérard-Beauquet*.

Pistolets (rue des Trois-); elle commence rue du *Petit-Musc*, et finit rues *Gérard-Beauquet* et *Beautreillis*, 9e arrond., Q. de l'Arsenal. Le dernier n° impair est 5; un seul n° pair, 2. Son nom lui vient d'une enseigne.

Placide (rue Saint-); elle commence rue de *Sèvres*, et finit rue des *Vieilles-Tuileries*, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin. Le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 24. Elle fut percée en 1644, sur le territoire de l'Abbaye-Saint-Germain, et elle doit son nom à l'un des saints particulièrement honorés dans cette abbaye.

Planche (rue de la); elle commence rue de la *Chaise*, et finit rue du *Bac*, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin. Le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 28. Elle doit son nom à Raphaël de la Planche, trésorier général des bâtimens du roi, qui, au commencement du 17e siècle, établit au coin de la rue de *Varennes* et de la rue de la *Chaise* une manufacture de tapisseries de haute-lisse en or, argent et soie.

Planche-Mibray (rue); elle commence quais *Pelletier* et de *Gèvres*, et finit rues *Saint-Jacques-la-Boucherie* et de la *Van-*

nerie, 7e arrond., Q. des Arcis. Le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 18. Elle doit son nom à un pont de planches placé en cet endroit, lequel conduisait à la rivière, et au vieux mot bray, qui signifie fange, boue. Aux 12e et 13e siècles ce n'était qu'une ruelle qu'on élargit dans la suite pour la construction du pont Notre-Dame. René Macé, moine de Vendôme, parle de cette rue dans son poëme du *Bon Prince* :

L'empereur vient par la Coutellerie,
Jusqu'au carrefour nommé la Vannerie,
Où fut jadis la *planche de Mibray* :
Tel nom portait pour la *vague* et le *bray*.
Jetté de Seine en une creuse tranche,
Entre le pont que l'on passait *à planche*,
Et on l'ôtait pour être en seureté.

En 1300, on appelait cette rue le carrefour de *Mibray;* en 1313, les *Planches de Mibray;* et en 1319, les *Planches-du-Petit-Mibray;* il y avait des moulins dans cet endroit.

Planchepain (rue), *voyez* rue *Taillepain*.

Planchette (rue de la); elle commence rue des *Terres-Fortes*, et finit rue de *Charenton*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts; le dernier n° impair est 9; le seul n° pair, 2. On l'ouvrit, au milieu du 17e siècle, sur des chantiers de bois. Elle a pris son nom de l'enseigne d'un magasin de planches qui était établi dans cet endroit.

Planchette (rue de la); ancienne rue qui n'existe plus depuis fort long-temps, et qui, à ce qu'on croit, était située près de la rue *Mouffetard*.

Planchette (rue de la), *voyez* rue de *Charenton*.

Plastaye (rue de la), *voyez* rue de la *Corroierie*.

Plat-d'Etain (rue du); elle commence rue des *Lavandières-Sainte-Opportune*, et finit rue des *Déchargeurs*, 4e arrond., Q. Saint-Honoré; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 8. Son premier nom est *Raoul-Lavenier*. Elle doit le second à l'enseigne de l'hôtel du *Plat-d'Etain* que l'on y voyait en 1489.

Plâtre-Saint-Jacques (rue du); elle commence rue des *Anglais*, et finit rue *Saint-Jacques*, 12e arrond., Q. Saint-Jac-

ques; le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 28. Elle a reçu ce nom, et auparavant ceux de rue de la *Plâtrière*, à *Plâtriers* et des *Plâtriers*, à cause d'une plâtrière qu'on y avait ouverte au commencement du 13e siècle.

Plâtre-au-Marais (rue du); elle commence rue de l'*Homme-armé*, et finit rue *Sainte-Avoye*, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 18. Elle a porté les noms de rue *Jehan-Saint-Pol*, de rue au *Plâtre* et de la *Plâtrière*. Son nom a apparemment la même étymologie que celui de la rue précédente.

Plâtre (rue du Port-au-), *voyez* rue des *Charbonniers*.

Plâtrière (rue), *voyez* rue *J.-J.-Rousseau*.

Plâtrière (rue de la), *voyez* rue de la *Corroierie*.

Plâtrière et de la *Vieille Plâtrière* (rue de la), *voyez* rue du *Battoir-Saint-André*.

Plessis (rue du), *voyez* rue de *Varennes*.

Plume (rue de la), *voyez* rue *Traverse*.

Plumet (rue); elle commence rue des *Brodeurs*, et finit boulevard des *Invalides*, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin; le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 18. Son véritable nom est Blomet. Au commencement du 18e siècle elle s'appelait le *Chemin-Blomet*. Au n° 6 est la caserne *Plumet*.

Plumet (rue Neuve-); elle commence boulevard des *Invalides*, et finit avenue *Breteuil*, 10e arrond., Q. des Invalides. C'est une rue nouvelle qui doit son nom à la rue *Plumet* qu'elle prolonge.

Plumets (rue des). C'est une ruelle qui descend de la rue de la *Mortellerie* sur le quai de la *Grève*, entre les rues *Pernelle* et de *Longpont*; 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville. Nous ignorons l'étymologie de son nom.

Pochet (rue), *voyez* rue des *Brodeurs*.

Poirée, *Porée* (rue Guillaume-), *voyez* rue des *Deux-Boules*.

Poirées (rue des); elle commence rue *Saint-Jacques*, et finit rue *Neuve-des-Poirées*, 11e arrond., Q. de la Sorbonne; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 8. Elle se nomma d'abord rue *Thomas-d'Argenteuil*, et ensuite rue *Guillaume-d'Argenteuil*. Avant qu'on eut bâti la Sorbonne, elle se pro-

longeait jusqu'à la rue des *Maçons*. Il y avait dans cette rue trois colléges, ceux de *Rhétel*, de *Calvi* et des *Dix-Huit*.

Poirées (rue Neuve-des); elle commence rue des *Cordiers*, et finit rue des *Poirées*, 11e arrond., Q. de la Sorbonne. Il n'y a que deux nos, 1 et 3. Elle doit son nom à la rue précédente, à laquelle elle aboutit.

Poirées (rue du Marché-aux-); elle commence place du *Marché-des-Innocens*, rue de la *Petite-Friperie*, et finit rue de la *Cossonnerie*, 4e arrond., Q. des Marchés; le dernier no impair est 27; le dernier pair, 8. Elle prend son nom du Marché qui s'y tient.

Poirier (rue du); elle commence rue *Neuve-Saint-Merri*, et finit rues *Maubué* et *Simon-le-Franc*, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye; le dernier no impair est 21; le dernier pair, 18. Aux 13e et 14e siècles, elle s'appelait la *Petite-Boucherie*, et ensuite rue de la *Baudroierie* et de la *Baudrerie*. Elle doit son dernier nom à une enseigne.

Poissonnerie (rue de la Petite-), *voyez* rue de la *Saunerie*.

Poissonnière (rue); elle commence rue *Cléry*, et finit boulevards *Poissonnière* et de *Bonne-Nouvelle*; nos impairs, 3e arrond., Q. Montmartre; nos pairs, 5e arrond., Q. Bonne-Nouvelle; le dernier no impair est 37; le dernier pair, 46. C'était anciennement un chemin appelé le *Val-Larronneux* ou le *Val-des-Larrons*; le terrain sur lequel on bâtit cette rue s'était nommé le *Clos-aux-Halliers*, les *Masures-Saint-Magloire*, le *Champ-aux-Femmes*. Le premier nom de cette rue fut *Chemin et rue des Poissonniers et Poissonnières*, puis rue de la *Poissonnerie*, rue *Montorgueil*, dite de la *Poissonnerie*, parce que c'était par-là que les marchands de poissons arrivaient

Poissonnière (Petite-rue-), *voyez* rue *Notre-Dame-de-Recouvrance*.

Poissonnière (rue du Faubourg-); elle commence boulevards *Poissonnière* et de *Bonne-Nouvelle*, et finit barrière du *Télégraphe*; nos impairs, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre; nos pairs, 3e arrond., Q. du Faubourg-Poissonnière; le dernier no impair est 105; le dernier pair, 126. Elle doit son nom à la rue qu'elle prolonge et au faubourg qu'elle traverse. Elle s'ap-

pela d'abord *Chaussée-de-la-Nouvelle-France* (on appelait autrefois *Nouvelle-France* le faubourg Poissonnière); ensuite rue *Sainte-Anne*, d'une chapelle de ce nom qui y avait été construite en 1655. Au n° 76 est la caserne dite de la *Nouvelle-France*.

Poissons (rue des Trois-), *voyez* rue de la *Levrette*.

Poissy (rue de); elle commence quai de la *Tournelle*, et finit rue *Saint-Victor*, 12ᵉ arrond., Q. du Jardin-du-Roi; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 8. Elle a été ouverte en 1775. Elle s'appela d'abord rue de *Montigny*, du nom de M. de Montigny, trésorier de France, qui avait été chargé de donner l'alignement des rues qui environnent la halle aux Veaux. On a donné à cette rue, il y a douze ou quatorze ans, le nom de rue de *Poissy*, parce que le commerce qui se fait à la halle aux Veaux est presque entièrement alimenté par les marchands de *Poissy*.

Poitevins (rue des); elle commence rue *Hautefeuille*, et finit rue du *Battoir-Saint-André*, 11ᵉ arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 14. Nous ignorons l'étymologie de son nom; elle s'est appelée rue *Gui-le-Queux*, *Gui-le-Gueux*, dite des *Poitevins*, *Girard-aux-Poitevins*, *Gérard-aux-Poitevins*, et *Guiard-aux-Poitevins*. Le retour d'équerre qui aboutit à la rue du *Battoir-Saint-André* a porté le nom de rue du *Pet*, du *Petit-Pet*, et du *Gros-Pet*. Nous ignorons aussi l'étymologie de cette dénomination ridicule.

Poitiers (rue de); elle commence quai d'*Orçay*, et finit rue de l'*Université*, 10ᵉ arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 10. Elle s'est appelée aussi *Pottier*. Nous ignorons d'où vient ce nom.

Poitiers (rue Neuve-de-); elle commence rue *Neuve-de-Berry*, et finit rue de l'*Oratoire-des-Champs-Elysées*, 1ᵉʳ arrond., Q. des Champs-Elysées; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 10. C'est une rue nouvelle. Nous ignorons pourquoi on l'appelle ainsi.

Poitou (rue de); elle commence rue *Vieille-du-Temple*, et finit rues d'*Orléans* et de *Berry-au-Marais*, 7ᵉ arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 58.

V., pour l'étymologie du nom de cette rue et l'époque où elle fut ouverte, rue d'*Anjou-au-Marais*.

Poitou (rue de), *voyez* rue de l'*Oseille*.

Poliveau (rue); elle commence quai de l'*Hôpital*, et finit rue des *Fossés-Saint-Marcel*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier n° impair est 31; le dernier pair, 28. Son premier nom fut *rue de la Cendrée*, à cause du territoire dit *locus Cinerum*, *lieu des Cendres*, sur lequel elle a été ouverte; on l'a nommée ensuite *rue du Pont-Livaut*, *Poulivaux*, *Pouliveau*, *Polivau* et *Poliveau*, d'un petit pont qui était sur la rivière de Bièvre. Elle s'appela, en 1646, *rue des Carrières*, *alias de la Cendrée*, et ensuite des *Saussaies* ou *Saussoies*, à cause des saules qui bordaient la Bièvre. Avant la révolution elle portait ce nom concurremment avec celui de *Poliveau* qui depuis lui est seul resté.

Pologne (rue de la), *voyez* rue de l'*Arcade*.

Pomme et de la *Pomme-Rouge* (rue de la), *voyez* rue des *Trois-Canettes*.

Pompe (rue de la); elle commence esplanade des *Invalides*, et finit rue de l'*Université*, 10e arrond., Q. des Invalides; le dernier n° impair est 35; un seul n° pair, 2. Elle doit son nom à la pompe à feu qui est sur le bord de la rivière.

Ponceau (rue du); elle commence rue *Saint-Martin*, et finit rue *Saint-Denis*, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis; le dernier n° impair est 51; le dernier pair, 50. Elle doit son nom au *poncel* ou *ponceau* (petit pont) qui était près la rue Saint-Denis, et sous lequel passait un égout qui fut couvert en 1605. Elle s'est appelée *rue de l'Egout* et des *Egouts-du-Ponceau*. On remarque dans cette rue la fontaine dite *du Ponceau*, construite il y a quatorze ans.

Ponceau (rue du), *voyez* rue de *Seine-Saint-Victor*.

Pont (rue du); *voyez* rue de *Beaune*.

Pont (rue de la Tournée-du-), *voyez* place du *Châtelet*.

Ponts (rue des Deux-); elle commence quais de *Béthune* et d'*Orléans*, et finit quais d'*Anjou* et de *Bourbon*, 9e arrond., Q. de l'Ile-Saint-Louis; le dernier n° impair est 37; le dernier pair, 40. On l'a nommée ainsi parce qu'elle est située entre le pont Marie et celui de la Tournelle.

Ponthieu (rue de); elle commence allée des *Veuves*, et finit rue *Neuve-de-Bercy*, 1[er] arrond., Q. des Champs-Elysées. Elle a été ouverte en 1784. Nous ignorons pourquoi on lui a donné ce nom.

Pontis (rue au Quens-de-) ou rue au *Comte-de-Ponthieu*, *voyez* rue *Béthisy*.

Pontoise (rue de); elle commence quai de la *Tournelle*, et finit rue *Saint-Victor*, 12[e] arrond., Q. du Jardin-du-Roi; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 18. C'est une des quatre rues qui environnent la place aux Vaux. Elle a été ouverte en 1774; elle s'appela d'abord rue de *Sartine*, du nom du célèbre lieutenant général de police d'alors. Sous le règne de Napoléon, elle fut appelée de *Pontoise*, parce que les veaux les plus estimés sont fournis par cette ville et par ses environs.

Pont-Perrin (rue du), *voyez* rue *Saint-Antoine*.

Popincourt (rue de); elle commence rue de la *Roquette*, et finit rue de *Menilmontant*, 8[e] arrond., Q. de Popincourt; le dernier n° impair est 75; le dernier pair, 98. Elle doit son nom à Jean de Popincourt, premier président du parlement, qui y avait une maison de plaisance sous Charles VI. On bâtit dans la la suite plusieurs maisons autour de celle du président, et ce canton fut alors appelé le village de *Popincourt*, qu'avant la révolution le peuple nommait, par corruption, *Pencourt*. C'est dans les environs de ce village que les protestans tenaient leurs assemblées, lorsque le connétable de Montmorency vint les en chasser, et fit brûler en sa présence les bancs et la chaire du prédicant; ce qui lui fit donner par les huguenots le nom de *capitaine Brûle-Banc*. Le village de *Popincourt* fut réuni au faubourg Saint-Antoine sous le règne de Louis XIII.

On remarque dans cette rue, entre les n[os] 49 et 51, la fontaine dite de Popincourt; au n° 54, la caserne dite également de Popincourt, et au n° 48, l'ancien couvent de ce nom. (*V.* ces noms divers.)

Porche-Saint-Jacques (rue du), *voyez* rue du *Crucifix*.

Porcherons (rue des), *voyez* rue *Saint-Lazare* et des *Martyrs*.

Porées (rues des), *voyez* rue du *Carneau*.

Porte-du-Chaume (rue de la), *voyez* rue du *Chaume*.

Portefoin (rue); elle commence rues des *Enfans-Rouges* et *Molay*, et finit rue du *Temple*, 7e arr., Q. du Mont-de-Piété; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 14. En 1282, elle se nommait rue des *Poulies* et rue *Richard-des-Poulies*, de Richard des Poulies qui à cette époque y avait acheté des Templiers un terrain sur lequel on commenca de bâtir vers l'an 1333. Depuis elle prit le nom de *Portefin*, dont le peuple fit dans la suite *Portefoin*, de *Jean Portefin* qui y fit bâtir une grande maison appelée hôtel Portefin. Quelques plans la désignent sous le nom de rue des *Enfans-Rouges* et des *Bons-Enfans*, parce qu'en 1534 on y construisit l'hôpital des Enfans-Rouges. Au n° 12 est l'ancien hôtel Turgot.

Portes (rue des), *voyez* rue de *Sorbonne*.

Portes-Saint-André (rue des Deux-); elle commence rue de *la Harpe*, et finit rue *Hautefeuille*, 8e arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 8. Elle doit son nom aux *deux portes* qui la fermaient autrefois à ses extrémités.

Portes-Saint-Jean (rue des Deux-); elle commence rue de la *Tixéranderie*, et finit rue de la *Verrerie*, 7e arrond., Q. du Marché-Saint-Jean; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 6. Même étymologie que la précédente. On l'a appelée rue *Entre-Deux-Portes*. Elle a été nommée aussi rue *Galiace* ou des *Deux-Portes*.

Portes-Saint-Sauveur (rue des Deux-); elle commence rues du *Petit-Lion* et *Pavée*, et finit rue *Thévenot*, 5e arrond., Q. Montorgueil; le dernier n° impair est 31; le dernier pair, 36. Deux portes en fermaient les issues pendant la nuit; de là ce nom qu'elle portait déjà en 1289. A la fin du dix-septième siècle, elle fut prolongée de la rue *Saint-Sauveur* à la rue *Thévenot*. La partie qui aboutit aux rues *Pavée* et du *Renard* reçut le ridicule nom de *Grate-Cul*. Elle reprit celui des *Deux-Portes* en 1427. C'était dans cette rue que demeurait la fameuse Jourdan, pourvoyeuse privilégiée des riches libertins de la cour et de la ville, et même des étrangers. Voyez *La Police dévoilée*, tom. 1er, pag. 337. La Jourdan se faisait appeler la *petite Comtesse*.

Portes (rue des Deux-), *voyez* rues du *Cimetière-Saint-An-*

dré, *Neuve-Saint-Denis*, de *Nevers*, des *Orfèvres*, *Percée-Saint-André*, des *Quatre-Fils* et de *Sorbonne*.

Portes (rue des Douze-); elle commence rue *Neuve-Saint-Pierre*, et finit rue *Saint-Louis*, 8ᵉ arrond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 8. Elle a pris ce nom, dit Sauval, parce qu'on y comptait *douze* portes. Auparavant on la nommait rue *Saint-Nicolas*, de *Nicolas le Jai*, premier président au parlement de Paris, qui y demeurait.

Portes (rue des Trois-); elle commence place *Maubert*, et finit rue des *Rats*, 12ᵉ arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 16. Elle doit son nom aux trois maisons dont elle se composait dans l'origine. Elle s'est nommée aussi ruelle *Augustin*, dite des *Trois-Portes*, et rue des *Deux-Portes*.

Portes (rue des Trois-), *voyez* rue du *Haut-Moulin-du-Temple*.

Port-Mahon (rue de); elle commence rue *Neuve-Saint-Augustin*, et finit rue *Louis-le-Grand*, 2ᵉ arrond., Q. Feydeau; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 16. Elle a été ouverte au commencement de la révolution. On l'appela d'abord rue *Projetée*, ensuite rue de la *Fontaine*, à cause de la fontaine du carrefour Gaillon, laquelle est placée au coin de cette rue. Comme elle a été ouverte sur le jardin de l'hôtel du maréchal de Richelieu qui prit *Port-Mahon* en 1756, on lui a donné ce nom il y a plusieurs années.

Poste (rue de la), *voyez* rue *J. J. Rousseau*.

Postes (rue des); elle commence place de l'*Estrapade*, et finit rue de l'*Arbalète*, 12ᵉ arrond., Q. de l'Observatoire; le dernier n° impair est 47; le dernier pair, 54. « Anciennement, dit Sauval, elle se nommait la rue *Saint-Severin*, et depuis la rue des *Poteries*, à cause de quantité de potiers de terre qui s'y sont établis d'abord et y ont fait et vendu de la poterie. » On croit que son nom des *Postes* vient par altération des pots qu'on y fabriquait.

Postes (rue des), *voyez* impasse *Saint-Louis* et rue *Chantereine*.

Pot-de-Fer-Saint-Marcel (rue du); elle commence rue *Mouffetard*, et finit rue des *Postes*, 12ᵉ arrond., Q. de l'Ob-

servatoire; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 24. Elle doit son nom à une enseigne; elle avait porté auparavant ceux du *Bon-Puits*, de ruelle des *Prêtres* et du *Chemin-au-Prêtre*.

Pot-de-Fer-Saint-Sulpice (rue du); elle commence rue du *Vieux-Colombier*, et finit rue de *Vaugirard*, 11e arrond., Q. du Luxembourg; le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 24. Elle a souvent changé de nom. Elle doit celui qu'elle porte aujourd'hui à une enseigne. On l'avait successivement appelée *ruelle tendant de la rue du Colombier à Vignerei*, qui était un enclos, qui depuis a fait partie du jardin du Luxembourg; *ruelle Saint-Sulpice*; en 1523, *Henri-Duverger*, nom d'un des propriétaires de cette rue; et depuis des *Jardins-près-Saint-Sulpice*, du *Verger-des-Jésuites :* leur maison professe avait été bâtie dans cette rue en 1610; enfin rue du *Pot-de-Fer*. Au n° 8 est l'hôtel de Cossé-Brissac. Les loges du Grand-Orient et des Neuf-Sœurs étaient dans cette rue; le feu duc d'Orléans et M. le comte d'Artois, aujourd'hui Charles X, étaient à la tête de la première Les loges maçoniques ont été désertes depuis 1792 jusqu'en 1799; elles rouvrirent alors, et se sont multipliées depuis.

Poterie-des-Arcis (rue de la); elle commence rue de la *Tixeranderie*, et finit rue de la *Verrerie*, 7e arrond., Q. des Arcis; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 26. Elle a pris son nom des potiers qui l'habitaient.

Poterie-des-Halles (rue de la); elle commence rue de la *Lingerie*, et finit rue de la *Tonnellerie*, 4e arrond. Q. des Marchés. Le dernier n° impair est 27 *bis*; le côté des nos pairs est entièrement occupé par la Halle-aux-Draps. Elle doit son nom aux poteries qui s'y vendaient. Elle a porté celui de rue *Neuve-des-deux-Jeux-de-Paume*, parce qu'il y en avait deux qui occupaient l'emplacement sur lequel on l'a ouverte.

Ce fut dans cette rue que commença le Théâtre-Français. Le procureur du roi seul en avait la police; ce ne fut que long-temps après qu'elle fut attribuée aux gentilshommes de la chambre.—En 1600, des comédiens de province obtinrent la permission de s'établir à Paris; ils ouvrirent leur spectacle à l'hôtel d'Argent. Quelques rixes s'étant élevées à la porte de ce théâtre

et de celui de l'hôtel de Bourgogne (aujourd'hui la Halle-aux-Cuirs), l'autorité municipale crut qu'il valait mieux prévenir de nouveaux désordres que d'affecter une inutile et funeste sévérité, et elle publia un réglement dont voici les principales dispositions.

Nous devons faire remarquer qu'à cette époque la ville n'était pas éclairée : « Il n'y avait point de lanternes, dit le président Hénault ; il y avait beaucoup de boue, peu de carrosses et quantité de voleurs. »

« Sur la plainte faite par le procureur du roi, que les comé-
» diens de l'hôtel de Bourgogne et de l'hôtel d'Argent finis-
» sent leurs comédies à heures indues et incommodes pour la
» saison de l'hiver, et que, sans permission, ils exigent du
» peuple sommes excessives ; étant nécessaire d'y pourvoir et
» de leur faire taxe modérée, nous avons fait et faisons très-
» expresses deffenses auxdits comédiens depuis le jour de St.-
» Martin jusqu'au 15 février, de jouer passé quatre heures et
» demie, au plus tard; auxquels pour cet effet enjoignons de
» commencer précisement, avec telles personnes qu'il y aura,
» à deux heures après midi et finir à ladite heure de quatre
» heures et demie, et que la porte soit ouverte à une heure
» précise.

» Deffendons aux comédiens de prendre plus grande somme
» des habitans et autres personnes que de cinq sous au parter-
» re, et de dix sous aux loges et galeries ; et en cas qu'ils aient
» quelques actes à représenter où il conviendra plus de frais,
» il y sera par nous pourvu sur leur requête. »

Au commencement du règne de Louis XIII, les comédiens de l'hôtel d'Argent s'établirent dans un jeu de paume qu'ils avaient loué dans la rue *Vieille-du-Temple*. On les distingua par le nom de *comédiens du Marais*. Deux comédiens de ce théâtre, Marotte Beaupré et Catherine des Urlis, se battirent à l'épée sur le théâtre à la fin de la petite pièce. Sauval, l'un de nos annalistes les plus dignes de foi, rapporte cette anecdote, et ajoute qu'il assistait ce jour-là au spectacle.

Poteries et des *Poteries-Saint-Severin* (rue des), *voyez* impasse des *Corderies*.

Poterne-Nicolas-Hydron (rue Outre-la-), *voyez* rue *Beaubourg.*

Poterne (rue Neuve-), *voyez* rue du *Chaume.*

Poulaillerie (rue de la), *voyez* quai de la *Mégisserie* et rue *Pierre-à-Poisson.*

Poules (rue des); elle commence rue de la *Vieille-Estrapade*, et finit rue du *Puits-qui-Parle*, 12ᵉ arrond., Q. de l'Observatoire; le dernier nº impair est 3; le dernier pair, 14. Elle a porté les noms de rue de *Châtaignier* et de rue *Chastinière ;* en 1635, on l'appelait rue du *Mûrier*, dite des *Poules.* Nous ignorons l'étymologie de ces noms différens. C'est dans cette rue qu'autrefois l'on enterrait les protestans.

Poulies (rue des); elle commence rue d'*Angeviller*, et finit rue *Saint-Honoré*, 4ᵉ arrond., Q. Saint-Honoré; le dernier nº impair est 17; le dernier pair, 18. Selon Sauval, elle doit son nom à un jeu, nommé le *jeu des Poulies*, qui était en usage en 1343, et que l'on jouait dans une maison de cette rue : selon Jaillot, ce nom viendrait d'*Edmon de Poulie* qui possédait dans cette rue un hôtel qu'il vendit au comte de Poitiers, frère de Saint-Louis.

Poulies (rue des), *voyez* rue des *Francs-Bourgeois-au-Marais.*

Poulies et *Richard-des-Poulies* (rue des), *voyez* rue *Portefoin.*

Poulies-Saint-Pou (rue des), *voyez* impasse *Putigneux.*

Poulies (rue des Viez-), *voyez* impasse *Putigno.*

Poulletier (rue); elle commence quai de *Béthune*, et finit rue d'*Anjou*, 9ᵉ arrond., Q. de l'Ile-Saint-Louis; le dernier nº impair est 7; le dernier pair, 14. Elle doit son nom à Poulletier, trésorier des Cent-Suisses, associé de Marie dans l'entreprise des quais de l'Ile-Saint-Louis. On l'a appelée rue *Poultier*, *Poulletière,* et rue *Florentine.*

Poupée (rue); elle commence rue de *la Harpe*, et finit rue *Hautefeuille*, 11ᵉ arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine; le dernier nº impair est 13; le dernier pair, 22. Elle fut ouverte au douzième siècle sur le teritoire de *Lias* ou *Laas,* dont elle porta le nom. Elle a été appelée aussi rue *Popée*, *Poinpé* et *Pompée;* nous ignorons l'étymologie de son nom.

Pourceaux (rue de la Place et de la Vieille-Place-aux-), *voyez* rue de la *Limace*.

Pourpointerie (rue de la), *voyez* rue des *Lombards*.

Pourtour (rue du); elle commence rue de *Longpont*, et finit place *Baudoyer*, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville; le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 8. On l'a nommée ainsi parce qu'elle entoure à moitié l'église Saint-Gervais. Au quatorzième siècle elle s'appelait rue du *Cimetière-Saint-Gervais;* et au seizième, rue *Saint-Gervais*.

Préau (rue du), *voyez* rue de *Bissi*.

Prêcheurs (rue des); elle commence rue *Saint-Denis*, et finit rue des *Piliers-Potiers-d'Étain*, 4e arrond., Q. des Marchés; le dernier n° impair est 37; le dernier pair, 38. Dès le treizième siècle, elle s'appelait ainsi : au commencement du quatorzième, on la nommait rue au *Prêcheur* et du *Prêcheur*. Ce nom, selon Sauval, lui a été donné à cause d'un hôtel, appelé l'hôtel du Prêcheur, parce qu'il portait une enseigne sur laquelle il y avait un prêcheur (prédicateur). Jaillot croit que la maison et l'enseigne doivent leur nom à un particulier nommé Robert-le-Prêcheur.

Feu la Tynna, auteur du *Dictionnaire des rues de Paris*, ne partage ni l'une ni l'autre opinion. « Au coin sud-est de cette rue et de celle Saint-Denis, dit-il, est un long arbre sculpté en bois, *qui nous paraît être de la fin du quatorzième siècle;* il a douze branches, et sur chacune est un personnage debout dans une espèce de tulipe qui ne ressemble pas mal à une chaire à prêcher; la Vierge est au sommet : on le nomme l'arbre des Prêcheurs. Nous croyons que la rue doit son nom à cet arbre, et non pas à l'enseigne du Prêcheur, ni à l'hôtel du Prêcheur, ni à Robert-le-Prêcheur, comme l'ont avancé les divers historiens. Cet arbre représente la généalogie de la Vierge, etc. »

Cet arbre existe en effet. Mais quel rapport y a-t-il entre des prêcheurs et la généalogie de la Vierge? Une faible ressemblance entre la pose de quelques-uns des personnages de la généalogie de la Vierge et celle des prédicateurs en chaire, aura fait nommer après coup cet arbre, arbre des Prêcheurs, parce qu'il avait été placé dans la rue des *Prêcheurs;* et ce qui le prouve d'une manière certaine, c'est que cet arbre a été fait au quatorzième siè-

cle, et que la rue des *Prêcheurs* portait déjà ce nom en 1252. La Tynna, pour donner à sa compilation un air de nouveauté, a trop facilement adopté un assez grand nombre de rectifications de ce genre.

Prêtres-St.-Germain-l'Auxerrois (rue des); elle commence rue de la *Monnaie* et place des *Trois-Maries*, et finit place *Saint-Germain-l'Auxerrois*, 4e arrond., Q. du Louvre; le dernier n° impair est 43; le dernier pair, 24. Elle doit son nom aux prêtres de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, qui y demeuraient. Dans l'origine elle se nomma *ruelle du Cloître*, et *ruelle par laquelle on va à l'église et y aboutissant.*

Prêtres-Saint-Etienne-du-Mont (rue des); elle commence rue *Descartes*, et finit rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; il n'y a qu'un n° impair, 1; le dernier pair est 16. En 1248 elle se nommait *vicus Monasterii* et rue du *Moutier*, et en 1267, *Petite-ruellette-Sainte-Geneviève* et ruelle *Sainte-Geneviève*. Les prêtres de la paroisse Saint-Etienne-du-Mont lui ont fait donner le nom qu'elle porte maintenant.

Prêtres (rue des), *voyez* petite rue *Marivaux* et impasse *Férou*.

Prieuré (rue du Grand-); elle commence rue de *Ménilmontant*, et finit rue de la *Tour*, 6e arrond., Q. du Temple. Cette rue, percée il y a quarante-deux ans, et où l'on commence à peine à bâtir, doit son nom au titre de grand-prieur de France que portait avant la révolution le duc d'Angoulême.

Princesse (rue); elle commence rue du *Four*, et finit rue *Guisarde*, 11e arrond., Q. du Luxembourg; le dernier n° impair est 17; le dernier pair, 20. Nous ignorons à qui elle doit son nom. On l'ouvrit, en 1620, sur l'emplacement de l'hôtel de Roussillon. Elle s'est nommée rue de la *Justice* depuis 1793 jusqu'en 1807.

Projetée-de-Chaillot (rue); elle commence rue de *Lubeck*, et finit rue des *Vignes*, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées. Il n'y a pas de nos impairs; le dernier n° pair est 78. Cette rue doit son nom au canton dont elle fait partie, et au projet que l'on eut long-temps de la construire.

Prouvaires (rue des); elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit rue *Traînée*, 3ᵉ arrond., Q. Saint-Eustache; le dernier nº impair est 45; le dernier pair, 40. Elle doit son nom aux prêtres de Saint-Eustache qui y demeuraient dès le triezième siècle. *Prouaire*, *Provaire*, *Prévoire*, *Provoire* signifiaient prêtre en vieux langage. « En 1476, raconte Saint-Foix d'après Malingre, Alphonse V, roi de Portugal, vint à Paris pour y solliciter des secours contre Ferdinand, fils du roi d'Arragon, qui lui avait enlevé la Castille. Louis XI lui fit rendre de grands honneurs, et tâcha de lui procurer tous les amusemens possibles. On le logea dans la rue des *Prouvaires*, chez un épicier nommé Laurent Herbelot. On le mena au palais où il eut le plaisir d'entendre plaider une belle cause: le lendemain, il alla à l'évêché, où l'on procéda, en sa présence, à la réception d'un docteur en théologie; et le dimanche suivant, premier décembre, et veille de son départ, on ordonna une procession de l'Université, qui passa sous ses fenêtres. Voilà, ajoute Saint-Foix, un roi bien honorablement logé et bien amusé!

Provence (rue de); elle commence rue du *Faubourg-Montmartre*, et finit rue de la *Chaussée-d'Antin*, 2ᵉ arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin; le dernier nº impair est 31; le dernier pair, 62. C'est une des plus belles rues de ce quartier qui est le plus beau et le plus riche de la capitale. Elle fut alignée en 1779 sur l'égout qu'on venait de couvrir. On la nomma de *Provence* en l'honneur de Monsieur, comte de Provence, depuis Louis XVIII. Au nº 40 est l'hôtel de la légation de Saxe; au nº 44 l'hôtel de feu le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely, exilé de France en 1815, et mort subitement à son retour dans sa patrie; au nº 18 était l'hôtel Thélusson, où s'était établie, pendant quelques années, une société littéraire sous le nom de lycée Thélusson. Cet hôtel avait été construit en 1780 pour l'épouse du banquier Thélusson, sur le dessin de M. Ledoux. L'empereur Napoléon en avait fait présent à l'empereur Alexandre pour être la résidence de l'ambassadeur de Russie. Il vient d'être démoli pour livrer passage à une rue nouvelle.

Puits-au-Marais (rue du); elle commence rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, et finit rue des Blancs-Manteaux, 7ᵉ arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier nº impair est 7; le

dernier pair, 16. Cette rue doit sans doute son nom à un puits public placé dans cet endroit au 13e siècle.

Puits (rue du), *voyez* impasse *Saint-Claude*.

Puits (rue du Bon-); elle commence rue *Saint-Victor*, et finit rue *Traversine*, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 24. Elle doit son nom à un puits public qu'on y avait fait creuser au 13e siècle. Elle a été appelée aussi la rue de *Fortune*, sans doute à cause d'une maison nommée les *Lansquenets*, laquelle était située dans cette rue.

Puits-d'Amour (rue du), *voyez* rue de la *Petite-Truanderie*.

Puits-Certain (rue du), *voyez* rue *Saint-Hilaire*.

Puits-du-Chapitre (rue du), *voyez* impasse de la *Treille*.

Puits-de-Fer (rue du), *voyez* rue *Neuve-Saint-Etienne*.

Puits-l'Hermite (rue du); elle commence rue du *Battoir-Saint-Victor*, et finit rue *Gracieuse*, 12e arrond.; nos impairs, Q. Saint-Marcel; nos pairs, Q. du Jardin-du-Roi; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 14. Il paraît qu'elle doit son nom à un puits public et à un tanneur nommé Adam l'Hermite qui demeurait dans ce quartier. Au commencement du 17e siècle elle se nommait rue *Françoise-près-le-Puits-l'Hermite*, *aboutissant au carrefour dudit puits*. Le nom de rue *Françoise* lui avait été donné parce qu'elle avait été ouverte sous le régne de François Ier, sur le champ d'Albiac. A la fin du 16e siècle, la partie située entre les rues *Gracieuse* et de la *Clef* s'appelait rue *Françoise* ou de la *Clef*; et, au commencement du 17e, rue *Françoise*, autrement dit le clos du Chardonnet, ou *Villeneuve-Saint-René* et ensuite rue *Françoise*, dite le carrefour du *Puits-l'Hermite*.

Puits-Mauconseil (rue du); *voyez* rue du *Vieux-Colombier*.

Puits-qui-parle (rue du); elle commence rue *Neuve-Sainte-Geneviève*, et finit rue des *Postes*, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. Il n'y a pas de nos impairs; le dernier pair est 4. Elle doit son nom à un puits qui formait un écho.

Pyramides (rue des); c'est le nom que devait porter la rue tracée depuis la place de *Rivoli* jusqu'à la rue *Saint-Honoré*,

en mémoire de la victoire remportée par Bonaparte sur les Mameloucks le 21 juillet 1798.

Q

Quatremère (rue), *voyez* rue *d'Anjou-Saint-Honoré*.

Quentin (rue Jehan-de-Saint-), *voyez* rue *Pastourelle*.

Queux (rue le), *voyez* rue *Git-le-Cœur*.

Quiberon (rue), *voyez* rue *Montpensier*.

Quincampoix (rue); elle commence rue *Aubry-le-Boucher*, et finit rue aux *Ours*, 6e arrond., Q. des Lombards; le dernier nº impair est 93; le dernier pair, 80. Quelques documens historiques font mention de cette rue en 1210. L'annaliste Guillot la nomme *Quinquempoit*, vers l'an 1300. On a écrit son nom de diverses manières, *Cinquampoit*, *Quinquempoist*, *Quinquempoix*, *Quinquempouel*, *Quinquampoix*. Il paraît qu'elle doit son nom à un seigneur de *Quinquampoix*, ou à Nicolas de Kiquempoix.

Louis XIV avait laissé l'état grevé d'une dette de deux milliards soixante-deux millions. Le régent établit d'abord une chambre ardente pour faire regorger les traitans. Cet expédient ne produisit que d'insuffisantes restitutions. L'Ecossais Law proposa sa banque; tout le numéraire de France passa dans ses mains. Les princes, les grands seigneurs, dont il avait chèrement payé la protection, s'enrichirent. Le papier monnaie devint papier de l'état, et eut cours forcé. L'agriculture et le commerce subirent toutes les conséquences d'une effroyable banqueroute. L'année 1720 fut fatale à la France; et l'Angleterre et la Hollande, qui avaient spéculé sur cette crise, reçurent, pour de vains tas de papiers, presque tout le numéraire de la France. L'agiotage avait établi le centre des négociations rue *Quincampoix*. Le hasard seul avait pu présider à ce choix. Cette rue était éloignée de tous les lieux qui dépendaient de la Banque; les bureaux étaient à l'hôtel Soissons; le siége principal de cette banque était rue de *Richelieu*, dans le local qu'occupe maintenant la Bibliothèque; l'hôtel du contrôleur-général des finances, Law, était place Vendôme.

Ce papier monnaie, émis avec la plus imprévoyante profusion, perdit par cela même tout crédit. En vain on tâcha de le soutenir par des édits; sa chûte fut aussi rapide que désastreuse.

La contexture de ces billets était très-simple. Nulle précaution n'avait été prise pour en rendre la contrefaçon difficile; point de vignettes, point de filagrammes, point de cadre. Nous donnons ici la copie figurée d'un de ces billets.

nº 1293419. CENT LIVRES TOURNOIS.

LA BANQUE DE FRANCE *promet payer au porteur, à vue,* CENT LIVRES TOURNOIS, *en espèces d'argent, valeur reçue.*

A Paris, le 1er janvier mil sept cent vingt.

Vu pr. le Sr *Fenellon*, DUSAUX.

Signé pr. le Sr *Bourgeois*, AUMONT.

(Ici le timbre aux armes de France.) *Contrôlé* pr. le Sr *Durevest*, LABASTIDE.

Quelques mois après, ce billet n'était plus qu'un papier sans valeur.

Quinze-Vingts (rue des); elle commence rue *Valois*, et finit rue *Rohan*, 1er arrond., Q. des Tuileries. Cette rue, que l'exécution du projet de réunion des Tuileries au Louvre fera disparaître, a été nommée ainsi parce qu'on l'a ouverte, en 1784, sur une partie de l'emplacement de l'hospice des Quinze-Vingts.

Quiquetonne (rue), *voyez* rue *Tiquetonne*.

Quiracie, *Quirassis* (rue), *voyez* rue *Pierre-Assis*.

Quoconnerie (rue), *voyez* rue de la *Cossonnerie*.

R

Racine (rue); elle commence rue *Monsieur-le-Prince*, et finit place de l'*Odéon*, 11e arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine; le dernier nº impair est 3; le dernier pair, 4. Cette rue, qui porte le nom du prince de la poésie française, a été ouverte, en 1782, sur une partie de l'emplacement de l'hôtel de Condé.

Râle (rue Lambert-de-), *voyez* rue du *Coq-Saint-Jean*.

Rambouillet (rue), elle commence rue de *Bercy*, et finit rue de *Charenton*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts. Cette rue, à peine bâtie, doit son nom à Rambouillet qui fit planter le jardin de Reuilli. (*V*. l'art. RAMBOUILLET OU JARDIN DE REUILLY.)

Rambouillet (rue), *voyez* rue *Villiot*.

Rameau (rue); elle commence rue *Richelieu*, et finit rue *Sainte-Anne*, 2e arrond., Q. Feydeau; le dernier nº impair est 13; le dernier pair, 8. Elle a été ouverte, en 1788, sur une partie de l'hôtel de Louvois. Elle doit son nom au célèbre musicien Rameau. Jusqu'en 1806, elle fut appelée rue *Neuve-Lepelletier*.

Raoul-l'Avenier (rue), *voyez* rue du *Plat-d'Etain*.

Raoul-Roessolle (rue), *voyez* rue du *Jour*.

Rapée (rue de la), *voyez* rues de *Bercy* et *Villiot*.

Rats-Place-Maubert (rue des); elle commence rue de la *Bûcherie*, et finit rue *Galande*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier nº impair est 13; le dernier pair, 18. Son nom lui vient d'une enseigne; cependant Guillot la nomme rue d'Arras. On doit remarquer au nº 14 la maison dite de Colbert, enrichie de plusieurs bas reliefs anciens d'une grande beauté.

Rats-Popincourt (rue des); elle commence rue de la *Folie-Regnault*, et finit barrière des *Rats*, 8e arrond., Q. Popincourt; le dernier nº impair est 7; le seul nº pair, 2. Nous ignorons l'étymologie de cette dénomination. On a appelé cette rue, rue de l'*Air* ou de *Lair*.

Rats (Petite-rue-des), *voyez* rue du *Chat-Blanc*.

Ravel (rue), *voyez* rue *Saint-Romain*.

Réale (rue de la); elle commence rue de la *Tonnellerie*, et finit rue de la *Grande-Truanderie*, 5e arrond., Q. Montorgueil; le dernier nº impair est 7; le dernier pair, 6. Nous ignorons l'étymologie de ce nom. Elle a porté le nom de *Petite-Ruellette-Jehan-Bingne*; et dans la suite, ceux de ruelle ou rue *Jean-Vingne*, *Vuigne*, *Vigne*, des *Vignes*, par altération du nom de *Jean-Bigne* ou *Bingne*, échevin de Paris en 1281. On la trouve nommée aussi rue de la *Réale* ou *Jean-Gilles*.

Réale (rue de la), *voyez* rue de *Bercy*.

Récollets (rue des); elle commence rues *Grange-aux-Belles* et de l'*Hôpital-Saint-Louis*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Martin*, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin; le dernier nº impair est 27; le dernier pair, 34. Elle a été nommée ainsi parce qu'elle passe près de l'ancien couvent des Récollets, aujourd'hui l'hospice des Incurables.

Recommanderesse (rues des), *voyez* rues de la *Coutellerie* et de la *Vannerie*.

Regard (rue du); elle commence rues des *Vieilles-Tuileries* et du *Cherche-Midi*, et finit rue de Vaugirard; nos impairs, 11e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin; le dernier nº impair est 19; le dernier pair, 30. Elle doit son nom à un regard de fontaine qui y était situé. Comme elle règne le long de l'ancien enclos des Carmes-Déchaussés, on la trouve nommée aussi rue des *Carmes*. Au nº 5 est l'hôtel de Croy, occupé maintenant par les Dames de Saint-Benoît.

Regnard (rue); elle commence place de l'*Odéon*, et finit rue *Condé*, 11e arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine. Ouverte en 1782 sur une partie de l'emplacement du jardin de l'hôtel de Condé, elle porte le nom du célèbre auteur du Joueur et du Légataire.

Regnault (rue de la Folie-); elle commence rue de la *Muette*, et finit rue des *Amandiers*, 8e arrond., Q. Popincourt; le dernier nº impair est 3; le dernier pair, 16. Elle a pris son nom d'une maison de campagne, ou folie, comme on les appelait alors, en enjolivant la langue, et de Regnault l'épicier, propriétaire de cette folie.

Regratterie (rue), *voyez* rue *Saint-Christophe*.

Regrattier (rue); elle commence quai d'*Orléans*, et finit rue *Saint-Louis-en-l'Ile*, 9e arrond., Q. de l'Ile-Saint-Louis; le dernier no impair est 19; le dernier pair, 22. Le peuple l'appelle rue *Regrattière*. Elle doit son nom à Le Regrattier, associé de Marie dans l'entreprise des rues et des quais de l'île Saint-Louis. Elle se prolongea d'abord sous ce nom jusqu'au quai Bourbon.

Reims (rue de); elle commence rue des *Sept-Voies*, et finit rue des *Cholets*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier no impair est 7; le dernier pair, 8. Son premier nom est rue au *Duc-de-Bourgoigne*. Elle le quitta en 1409 pour prendre celui de *Reims* qu'elle doit au collége de Reims qui y était situé.

Reims (rue de l'Archevêque-de-), *voyez* rue du *Petit-Paon* et impasse du *Paon*.

Reims (rue de l'Hôtel-de-), *voyez* rue du *Paon*.

Reine (rue de la). Ancienne rue qui n'existe plus depuis très-long-temps, et qui était située, à ce qu'on croit, près de la rue *Saint-Antoine*.

Reine (rue Neuve-de-la-); elle n'existe plus. Elle devait son nom à la reine Catherine de Médicis qui l'avait fait ouvrir. On la détruisit lors de la construction de l'hôtel Soissons.

Reine-Blanche (rue de la); elle commence rue des *Fossés-Saint-Marcel*, et finit rue *Mouffetard*, 12e arrond., Q. Saint Marcel. Il n'y a qu'un seul no impair, 1; le dernier pair est 10. « Elle fut ainsi appelée, dit Sauval, à cause qu'on la fit sur les ruines de l'hôtel de la reine Blanche, qui fut démoli en 1393, comme *complice* de l'embrasement de quelques courtisans qui y dansèrent, avec Charles VI, ce malheureux ballet des faunes, si connu. »

Voici l'événement auquel a rapport ce passage de Sauval. Jean Juvénal des Ursins le raconte ainsi :

« Audit temps le roy avoit aucunement recouvert sa santé, » et luy donnoit-on le plus de plaisance, comme dit est, » qu'on pouvoit; et fut ordonné une feste au soir en l'*hostel de* » *la royne Blanche* (1) à Saint-Marcel près Paris (2), d'hom-

(1) Froissart dit que ce fut à l'hôtel de Saint-Paul.

(2) Au bourg (depuis faubourg) de St.-Marcel qui était alors hors de Paris.

» mes sauvages enchaisnez, tous velus (1); et estoient leurs
» habillemens propices au corps, velus, faits de lin, ou d'é-
» toupes attachées à poix resine, et engraissez aucunement
» pour mieux reluire (2); et vinrent comme pour danser en la
» sale où il y avoit torches largement allumées : et commença-
» on à jetter parmy les torches, torchons de fouërre; et pour
» abreger, le feu se bouta aux habillemens qui estoient bien la-
» cez et cousus. Il estoit grande pitié de voir ainsi les personnes
» embrasées, et combien qu'ils s'entretinssent, toutefois si de-
» laissèrent-ils : et d'iceux hommes sauvages, est à noter que
» le roy en estait un; et y eut une dame veuve (3) qui avoit un
» manteau dont elle affubla le roy, et fut le feu tellement es-
» touffé, qu'il n'eut aucun mal : il y en eut aucuns (4) ars et
» brulez qui moururent piteusement : un y eut qui se jetta en
» un puits, l'autre se jetta dans la rivière (5). »

Ce funeste accident acheva d'égarer la raison de Charles VI et de ruiner la France, qu'ensanglantèrent bientôt les Anglais et les coupables querelles des maisons d'Orléans et de Bourgogne.

Reinier (rue de la Folie-), *voyez* rue des *Mauvais-Garçons-Saint-Germain*.

Rempart (rue du); elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit rue *Richelieu*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 6. Elle doit son nom aux rem-

---

(1) Hongriman de Jansay, l'un des écuyers de Charles VI, avait imaginé ce ballet des Sauvages, où le roi vint avec le comte de Joüy, Charles de Poitiers, Yvain, bâtard de Foix, et Nantouillet.

(2) L'habit du roi et des seigneurs qui l'accompagnaient était de toile sur laquelle on avait collé des étoupes pour amollir le poil. Le duc d'Orléans ayant voulu reconnaître ces nouveaux masques qui venaient d'entrer, fit approcher un de ses pages, lequel tenait un flambeau; le feu prit à l'un des compagnons de Charles VI, et se communiqua rapidement de l'un à l'autre.

(3) La duchesse de Berry, dit Froissart, délivra le roy de ce péril; car elle le bouta dessous sa queuë, et le couvrit pour échever le feu.

(4) Il y en eut qui moururent rôtis sur la place : Nantouillet sauva sa vie en se plongeant dans un cuvier plein d'eau qui servait à la bouteillerie; le comte de Joüy et le bâtard de Foix vécurent encore deux jours après.

(5) La rivière de Bièvre ou des Gobelins.

parts sur lesquels on la construisit. En 1636, on l'appela rue *Champin*; elle reprit son premier nom en 1752. C'est là que, le 8 septembre 1429, Charles VII attaqua Paris, dont les Anglais étaient maîtres. Jeanne d'Arc fut blessée à cette même attaque près des fossés sur l'emplacement desquels on a construit la rue des *Boucheries-Saint-Honoré*.

Rempart (rue du), *voyez* rue *Jean-Beausire*, *Sainte-Foi* et impasse *Saint-Claude*.

Rempart-du-Louvre (rue du), *voyez* rue des *Orties*.

Rempart (rue Basse-du-); elle commence rue de la *Chaussée-d'Antin*, et finit église de la *Madelaine*, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme. Le côté des nos impairs est celui du boulevard; le dernier pair est 84. Elle a été nommée ainsi parce qu'elle est plus basse que le terrain qu'on éleva sous Louis XIII, pour la construction des remparts, depuis la Porte-Saint-Honoré jusqu'à la Porte-Saint-Denis. Elle s'est appelée aussi rue du *Chemin-du-Rempart*. Auparavant elle se nommait rue *Chevilli*, à cause de l'hôtel Chevilli qui y était situé.

Rempart (rue du Chemin-du-); elle commence place de l'*Eglise-de-la-Madeleine*, et finit rue de Surène, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 6. Elle a été alignée sur l'ancien chemin qui conduisait de la rue de *Surène* aux remparts; de là le nom qu'elle porte.

Remparts (rue des), *voyez* rue *Meslay*.

Renard-Saint-Merri (rue du); elle commence rue de la *Verrerie*, et finit rue *Neuve-Saint-Merri*, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 10. Elle a porté anciennement le nom de la *Cour-Robert-de-Paris*, ou la *Cour-Robert*, et celui de rue du *Renard-qui-Prêche*. Nous ignorons l'étymologie de ces noms divers.

Renard-Saint-Sauveur (rue du); elle commence rue *Saint-Denis*, et finit rue des *Deux-Portes-Saint-Sauveur*, 5e arrond., Q. Montorgueil. Le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 12. Elle a pris son nom d'un particulier nommé Robert Renard qui y possédait une maison ayant un renard pour enseigne. Jusqu'en 1383 elle s'était appelée rue *Percée* et *Perciée* : elle était alors hors de l'enceinte de Paris.

Renard (rues du), *voyez* rues des *Trois-Visages* et du *Chat-qui-Pêche.*

Renaud-Lefèvre (rue); elle commence place *Baudoyer*, et finit Marché *Saint-Jean*, 7ᵉ arrond., Q. du Marché-Saint-Jean. Le dernier nᵒ impair est 5; le dernier pair, 6. Au 15ᵉ siècle elle se nommait *Regnauld-Lefèvre*. Un particulier lui a sans doute donné son nom.

René (rue Saint-), *voyez* rue du *Battoir-Saint-André.*

Reposoir (rue du Petit-); elle commence rue des *Vieux-Augustins*, et finit place des *Victoires* et rue des *Fossés-Montmartre*, 3ᵉ arrond., Q. du Mail. Le dernier nᵒ impair est 9; le dernier pair, 6. Nous ignorons l'étymologie de son nom. Elle s'est appelée anciennement rue *Breneuse*, c'est-à-dire sale. Avant la construction de la place des Victoires, elle se prolongeait jusqu'à la rue du *Mail.*

Reuilly (rue de); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Antoine*, et finit barrière de *Reuilly*, 8ᵉ arrond., Q. des Quinze-Vingts. Le dernier nᵒ impair est 117; le dernier pair, 72. Elle doit son nom à l'antique château de Reuilly, sur le territoire duquel elle est située. *Voyez* Reuilly (château de). Au nᵒ 24 est la manufacture des glaces, établie en 1634 sous le ministère de Colbert.

Reuilly (Petite-rue-de-); elle commence rue de *Charenton*, et finit rue de *Reuilly*, 8ᵉ arrond., Q. des Quinze-Vingts. Le dernier nᵒ impair est 11; le dernier pair 26. Elle doit son nom à la rue de *Reuilly*, où elle aboutit.

Reuilly (rue du Bas-), *voyez* rue *Montgallet.*

Révolution (rue de la), *voyez* rue *Royale* des Tuileries.

Révolutionnaire (rue), *voyez* quai des *Orfèvres.*

Riboute (rue); elle commence rue *Bleue*, et finit place *Montholon*, 2ᵉ arrond.; Q. du Faubourg-Montmartre. Elle doit son nom à M. Riboute, riche capitaliste, à qui appartenait le terrain sur lequel on l'a bâtie.

Riche (rue Jean-le-), ou rue *Neuve-Jean-Richer. Voyez* rue de *Paradis-Saint-Jacques.*

Richebourg (rues), *voyez* rues du *Coq-Saint-Honoré* et d'*Orléans-Saint-Marcel*

Richelieu (rue); elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit boulevards *Montmartre* et des *Italiens*, 2ᵉ arrond.; du nᵒ 2 au

n° 56, et du n° 1 au n° 55, Q. du Palais-Royal; du n° 58 au n° 108, et du n° 57 au n° 115, Q. Feydeau. Le dernier n° impair est 115; le dernier pair, 108.

Cette rue est remarquable par l'éclat et la richesse de ses magasins, et l'importance de deux établissemens publics, le Théâtre-Français et la Bibliothèque-Royale. L'Opéra y fut long-temps situé : fermé depuis l'événement du 13 février 1820, l'intérieur est entièrement démoli. Tout l'édifice doit l'être, et sera converti en place publique. Cette rue a porté le nom de *Royale*. Elle doit celui de Richelieu au cardinal sous le ministère duquel elle fut bâtie. Il faisait construire en même temps le Palais-Cardinal, depuis Palais-Royal. Il y mourut en 1642, à l'âge de cinquante-huit ans. « Je vous laisse de bons ministres, » dit-il à Louis XIII; vous n'avez rien à redouter de vos enne- » mis du dehors, si vous suivez les conseils de ceux que j'ai mis » aux affaires. *Mais c'est votre petit coucher que vous avez à » craindre, et qui m'a donné plus de peine que tous les étran- » gers ensemble.* » Ces derniers mots du ministre mourant n'ont que trop souvent trouvé leur application sous le règne de Louis XIII et de ses successeurs.

En 1701 la porte Richelieu, située près la rue Feydeau, fut démolie, et la rue fut prolongée jusqu'au boulevard. Cette rue, depuis 1792 jusqu'en 1806, s'appela rue de la *Loi*. Elle a repris depuis son ancien nom. Au n° 62 est le bel hôtel des Colonies, meublé; c'était jadis l'hôtel de Talaru; au n° 97, celui du Nord; au n° 108, l'hôtel connu sous le nom de Frascati; il appartient à M. Lecouteulx. La partie du côté des boulevards est occupée par la terrasse du café, dont les salons, au fond de la cour, au premier, n'ont pas de vue sur la rue. Au rez-de-chaussée est le fameux coiffeur Plaisir; le reste du bâtiment est occupé par divers particuliers et l'administration de la ferme des jeux. Au n° 109 est l'hôtel des Princes, meublé. A l'autre extrémité de la rue est le Théâtre-Français. Il appartient maintenant à Mr. le duc d'Orléans. Il a été, il y a deux ou trois ans, entièrement réparé. Pendant la durée des travaux, la Comédie-Française donnait des représentations au théâtre Louvois. Au n° 10 est le cabinet de physique de l'aréonaute Garnerin.

Sophie Arnoux occupait dans cette rue, en 1773, un ap-

partement dont la principale vue donnait sur le Palais-Royal. Elle obtint du duc d'Orléans la permission de donner une fête; il y eut concert, souper splendide, et une belle illumination. L'objet de cette fête était de célébrer la naissance du duc de Valois, frère du duc d'Orléans actuel. La fortune de Sophie Arnoux ne fut pas toujours aussi prospère. Elle mourut il y a vingt ans avec un revenu très-borné. Un de ses fils, devenu colonel de hussards, est mort au champ d'honneur, dans la campagne de Prusse.

Richelieu (rue Neuve-de-); elle commence place *Sorbonne*, et finit rue de la *Harpe*, 11e arrond., Q. de la Sorbonne. Le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 10. Elle fut percée en 1639, pour favoriser la vue de l'église de Sorbonne, rebâtie par ordre du cardinal de Richelieu. On l'a appelée quelquefois rue de *Sorbonne* et rue des *Trésoriers*, parce que le collége des *Trésoriers* y était situé. En 1793, elle prit le nom de *Châlier*, décapité à Lyon la même année.

Richelieu (rue Neuve-). *Voyez* rue des *Moulins*.

Richepance (rue); elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit rue *Duphot*, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme. Le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 10. Elle a été ouverte sous le règne de Napoléon, sur l'emplacement du couvent des Filles de la Conception. Elle doit son nom au général *Richepance*, mort en 1802, à la Guadeloupe.

Richer (rue); elle commence rue du *Faubourg-Poissonnière*, et finit rue du *Faubourg-Montmartre*, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre. Le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 36. Elle fut ouverte en 1788; M. Richer, alors échevin, lui a donné son nom.

Riom (rue de). *Voyez* rue de *l'Orillon*.

Rivoli (rue de); elle commence rue *Saint-Nicaise* et place du *Carrousel*, et finit rue *Saint-Florentin* et place Louis XV, 1er arrond., Q. des Tuileries. La galerie du nord et le jardin des Tuileries occupent le côté des nos impairs; le dernier n° pair est 58. Cette rue, l'une des plus beller de Paris, a été alignée, sous le règne de Napoléon, sur une partie des jardins des religieuses de l'Assomption et du couvent des Capucines, et sur l'emplacement du Manége où siégèrent l'assemblée législa-

tive et la convention. On lui a donné le nom de *Rivoli* en mémoire de la bataille gagnée par Bonaparte sur les Autrichiens, le 14 janvier 1797. Elle sera prolongée jusqu'au Louvre, lorsque la galerie qui doit joindre ce palais à celui des Tuileries sera terminée.

Robert (rue Jean-); elle commence rue *Transnonain*, et finit rue *Saint-Martin*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs. Le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 28. Elle a porté le nom de la rue des *Gravilliers*, dont elle fait la prolongation. Nous ignorons d'où vient son nom de *Jean-Robert.*

Roch (rue Saint-); elle commence rue *Poissonnière*, et finit rues du *Sentier* et du *Gros-Chenet*, 3e arrond., Q. Montmartre. Le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 22. Nous ignorons d'où vient sa dénomination.

Roch (rue Neuve-Saint-); elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit rue *Neuve-des-Petits-Champs*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal. Le dernier n° impair est 51; le dernier pair, 36. En 1495, elle s'appelait ruelle *Michaut-Reignault*; en 1521, *Michaut-Regnaut*; en 1578, rue de *Gaillon*, à cause de l'hôtel *Gaillon*, sur l'emplacement duquel on a bâti l'église Saint-Roch. Cette église, dont l'entrée principale donnait dans cette rue, lui a fait prendre son nom: on y ajouta *Neuve*, pour la distinguer de la rue *Saint-Roch.*

Roche (rue de la); elle n'existe plus. Elle allait de la rue de *Braque* à la rue *Vieille-du-Temple*. L'hôtel de la *Roche-Guyon*, qui y était situé, l'avait fait nommer rue de la *Roche.*

Rochechouart (rue); elle commence rues *Montholon* et *Coquenard*, et finit barrière *Rochechouart*, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre. Le dernier n° impair est 67; le dernier pair, 54. Elle doit son nom à *Marguerite de Rochechouart de Montpipeau*, abbesse de Montmartre, et elle fut ouverte au commencement du siècle précédent.

Rochefoucault (rue); elle commence rue *Saint-Lazare*, et finit rue *Pigalle*, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin. Le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 22. Quelqu'un de la famille de la Rochefoucault lui a donné son nom. Une tour placée au milieu d'un jardin qui y était situé lui avait fait prendre auparavant le nom de rue de la *Tour-des-Dames.*

Rocher (rue du); elle commence rues de la *Pépinière* et *Saint-Lazare*, et finit barrière de *Monceau*, 1er arrond., Q. du Roule. Le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 38. Nous ignorons l'étymologie de son nom. De la rue de la *Bienfaisance* jusqu'à la barrière, elle s'est nommée, jusqu'en 1807, rue d'*Errancis* (des *Estropiés*, en vieux langage).

Rohan (rue); elle commence rue de *Chartres*, et finit rue *Saint-Honoré*, 1er arrond., Q. des Tuileries. Le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 32. On la perça en 1780, sur l'emplacement de l'ancien hospice des Quinze-Vingts; elle doit son nom à Louis de Rohan, cardinal, évêque de Strasbourg, alors grand-aumônier de France. En 1796, elle prit et porta jusqu'en 1815 le nom du brave général *Marceau*.

Roi (rue du Jardin-du-); elle commence rues *Fer-à-Moulin* et *Poliveau*, et finit rues de *Seine* et *Copeau*, 12e arrond.; du n° 1 au n° 27, et du n° 2 au n° 16, Q. Saint-Marcel; du n° 18 au n° 26, Q. du Jardin-du-Roi. On lui a donné ce nom parce qu'elle longe le Jardin-du-Roi. Elle s'appela d'abord rue de *Coipeaux*, parce qu'elle conduisait au territoire de Coupeaux. De 1792 à 1814, elle s'est nommée rue du *Jardin-des-Plantes*. On y remarque, près le n° 1, une fontaine qu'alimente la pompe Notre-Dame, et au n° 4, la caserne dite du *Jardin-du-Roi*.

Roi (Chaussée-du-). C'était une rue située derrière l'église Saint-Barthélemi, et qui aboutissait rue de la Vieille-Draperie.

Roi-Doré (rue du), *voyez* rue *Doré*.

Romain (rue Saint-); elle commence rue de *Sèvres*, et finit rue du *Petit-Vaugirard*, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin; le dernier n° impair est 17; le dernier pair, 8. Elle doit son nom à un prieur de l'abbaye Saint-Germain, appelé *D. Romain Rodayer*. Elle a porté anciennement les noms de rue *Abrulle*, du *Champ-Malouin* et *Ravel*.

Roquepine (rue); elle commence rue d'*Astorg*, et finit rue de la *Ville-l'Evêque*, 1er arrond., Q. du Roule; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 14. Elle a été ouverte en 1784. Elle doit sans doute son nom à quelqu'un de la famille de Roquepine.

Roquette (rue de la); elle commence place *Saint-Antoine*, et finit rue de la *Muette*, 8e arrond.; du n° 1 au n° 15, et du n° 2

au n° 32, Q. du Faubourg-Saint-Antoine; du n° 17 au n° 109, et du n° 34 au n° 106, Q. Popincourt. Le dernier n° impair est 109; le dernier pair, 106. Elle doit son nom au terrain sur lequel elle a été ouverte, et qui était anciennement appelé la Rochette. Jusqu'au 18e siècle on nomma rue des *Murs-de-la-Roquette* la partie de cette rue qui régnait le long des murs de l'enclos des Hospitalières, dites religieuses de la Roquette.

Rosiers (rue des); elle commence rue des *Juifs*, et finit rue *Vieille-du-Temple*, 7e arrond., Q. du Marché-Saint-Jean; le dernier n° impair est 35; le dernier pair, 48. Nous ignorons l'étymologie de son nom. Selon Jaillot, elle le portait dès l'an 1233, et il ne voit pas qu'elle en ait changé; il conjecture qu'elle faisait un retour d'équerre, et qu'elle aboutissait à la rue du *Roi-de-Sicile*. Cette partie forme aujourd'hui la rue des *Juifs*.

Rosiers (rue des), *voyez* rue des *Juifs*, *Saint-Guillaume* et du *Puits-qui-parle*.

Rosiers (rue Neuve-des-), *voyez* rue *Saint-Guillaume*.

Roule (rue du); elle commence rues *Béthisy* et des *Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois*, et finit rue *Saint-Honoré*, 4e arrond., Q. Saint-Honoré. Elle fut ouverte en 1691. Elle doit son nom à un ancien fief appelé le Roule, dont le chef-lieu était la maison ou hôtel du Roule, situé au coin de cette rue et de celle des *Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois*.

Roule (rue du Faubourg-du-); elle commence rues de la *Pépinière* et d'*Angoulême*, et finit barrière du *Roule*, 1er arrond.; du n° 2 au n° 22, Q. de la Place-Vendôme; du n° 14 au n° 110, Q. du Roule; les nos impairs dépendent du Q. des Champs-Elysées. Elle doit son nom à l'ancien village du Roule qu'elle traverse. (*V.* ROULE.)

Roulette (rue de la), *voyez* rue *Ménilmontant*.

Rousseau (rue Jean-Jacques-); elle commence rue *Coquillière*, et finit rue *Montmartre*, 3e arrond., Q. Saint-Eustache; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 32. Son premier nom fut rue *Maverse où il y a une Plâtrière*; ensuite rue *Plâtrière* seulement. Elle devait ce nom à une plâtrière qu'on y avait établie au 13e siècle. En 1790, on l'appela rue *J. J. Rousseau*, en mémoire de l'immortel auteur d'Émile; il y logea

deux ans avant sa mort, en 1776. En 1816, on lui rendit le nom de rue *Plâtrière*; mais, la même, année elle reprit le nom célèbre que la voix publique s'obstinait à lui donner. Au n° 3 est l'hôtel Bullion, bâti, en 1630, sur les dessins de Leveau, pour Claude de Bullion, surintendant des finances : c'est là que se font maintenant les principales ventes de tableaux. Au n° 9 est l'hôtel des Postes, anciennement l'hôtel d'Armenonville.

Rousselet-Champs-Elysées (rue). Cette rue, qui fut tracée en 1784, et dont le nom n'a point d'étymologie connue, commence allée des *Veuves*, et finit rue *Montaigne*, 1er arrond., Q. des Champs-Élysées.

Rousselet-Saint-Germain (rue); elle commence rue *Plumet*, et finit rue de *Sèvres*, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin; le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 10. Elle doit son nom à un bourgeois qui y fit bâtir plusieurs maisons en 1720. Auparavant ce n'était qu'un chemin appelé des *Vachers*.

Royale-Saint-Antoine (rue); elle commence rue *Saint-Antoine*, et finit *Place-Royale*, 8e arrond., Q. du Marais; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 18. Elle fut ouverte en 1604 sur une partie de l'emplacement du palais des Tournelles. On l'appela d'abord rue du *Pavillon-du-Roi*. En 1792, elle prit le nom de rue *Nationale*, et en 1800, de rue des *Vosges*; elle a repris en 1814 celui de *Royale*.

Royal-Saint-Martin (rue); elle commence rue du *Marché-Saint-Martin*, et finit rue *Saint-Martin*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; le dernier n° impair est 31; le dernier pair, 34. On l'a ouverte en 1765, en même temps que le marché Saint-Martin.

Royal-des-Tuileries (rue); elle commence place *Louis-XV*, et finit rues *Saint-Honoré*, et du *Faubourg-Saint-Honoré*, 1er arrond.; nos impairs, Q. des Champs-Élysées; nos pairs, Q. des Tuileries. Elle a été ouverte en même temps que la place Louis-XV. En 1793, on l'appela rue de la *Révolution*; on lui donna après le nom de rue de la *Concorde*. Elle a repris son premier nom de *Royale* en 1814.

Royales (rues), *voyez* rue des *Moulins*, du *Sas-de-la-Mule*, *Pigalle* et *Richelieu*.

S

Sabin (rue Saint-); elle commence rue *Daval*, et finit rue du *Chemin-Vert*, 8ᵉ arrond., Q. Popincourt. Nous ignorons l'étymologie de son nom.

Sablons (rue des); elle n'existe plus depuis 1511, époque où on la réunit aux bâtimens de l'Hôtel-Dieu. Elle conduisait du pont Saint-Charles à la rue du *Marché-Palu*.

Sabot (rue du); elle commence petite rue *Taranne*, et finit rue du *Four-Saint-Germain*, 10ᵉ arrond., Q. de la Monnaie; le dernier nᵒ impair est 5; le dernier pair, 8. Elle doit son nom à une enseigne. On l'appela d'abord rue *Copieuse*, du nom d'un bourgeois qui, au 15ᵉ siècle, y possédait un enclos; elle s'est nommée aussi rue de l'*Hermitage*.

Sacalie, *Sachalie*, *Saqualie* (rue), *voyez* rue *Zacharie*.

Sac-Epée (rue), *voyez* ruelle des *Quenouilles*.

Sachettes (rue des), *voyez* rue du *Cimetière-Saint-André*.

Saille-en-Bien, *Salembien* (rue), *voyez* impasse *Salembrière*.

Sainctyons (rue aux), *voyez* rue de la *Vieille-place-aux-Veaux*.

Saint-Denis (rue Jean-), *voyez* rue *Pierre-Lescot*.

Sainte-Croix-Chaussée-d'Antin (rue); elle commence rue *Saint-Nicolas*, et finit rue *Saint-Lazare*, 1ᵉʳ arrond., Q. de la Place-Vendôme; le dernier nᵒ impair est 17; le dernier pair, 22. Elle fut ouverte, en 1781, sur des terrains appartenant à M. Sainte-Croix.

Saintonge (rue de); elle commence rue de *Bretagne*, et finit boulevard du *Temple*, 6ᵉ arrond., Q. du Temple; le dernier nᵒ impair est 31; le dernier pair, 44. *V.* pour l'étymologie, et pour l'époque où cette rue fut ouverte, rue d'*Anjou-au-Marais*.

Salle-au-Comte (rue); elle commence rue *Saint-Magloire*, et finit rue aux *Ours*, 7ᵉ arrond., Q. des Lombards; le der-

nier n° impair est 15; le dernier pair, 20. Ce n'était au quatorzième siècle et au commencement du quinzième qu'un impasse. Percée le siècle suivant, elle prit le nom de rue au *Comte-de-Dammartin*, dont l'hôtel y existait depuis plus d'un siècle; elle fut nommée ensuite *Salle-du-Comte*; enfin en 1623 et 1651, *Salle-au-Comte*, ou *Cour-Saint-Leu*. Entre les n°s 16 et 18 est la fontaine de Marle, alimentée par la pompe Notre-Dame. Henri de Marle habitait l'hôtel Dammartin. A cette époque, le chef de la justice, le chancelier, n'était pas considéré comme un simple ministre du roi, mais comme premier magistrat de la nation. Cette magistrature était élective. Le roi Charles VI avait convoqué, pour l'élection d'un chancelier, dans la chambre du conseil, le dauphin, les ducs de Berry, de Bourgogne, de Bavière et de Bar, plusieurs barons, des chevaliers et membres du parlement, qui jurèrent, sur l'Evangile et sur la vraie croix, de nommer celui qu'ils croiraient le plus digne d'exercer cette importante magistrature. Arnaud de Corbie eut dix-huit voix; Simon de Nanterre, président au parlement, vingt; Henri de Marle, premier président, 44. La voix du roi n'était comptée que pour une. Nous avons déjà fait remarque dans un autre article, les avantages de ce mode de nomination. Henri de Marle fut élu le 9 août 1413. Dans les troubles qui s'élevèrent en 1418 entre les maisons de Bourgogne et d'Orléans, le chancelier prit parti pour le duc d'Orléans. Le duc de Bourgogne s'étant rendu maître de Paris, Henri de Marle fut arrêté, enfermé à la grande tour du Palais, puis massacré avec son fils, le 12 juin 1418, par les partisans du duc de Bourgogne, qui avaient brisé les portes de sa prison.

Sancée (rue), *voyez* rue *Censier*.

Sanhédrin (rue du), *voyez Tourniquet-Saint-Jean*.

Sanglier (rue au); elle n'existe plus depuis long-temps. Elle était située près la place Maubert.

Sansée (rue), *voyez* rue *Fourcy*.

Sanson (rue); elle commence rue de *Bondy*, et finit rue des *Marais*, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin; le dernier n° impair est 5; il n'y a pas de n^os pairs. Elle a été percée il y a à peu près trente ans. Elle doit son nom à un entrepre-

neur qui y fit bâtir plusieurs maisons. Au nº 3 est le Colisée d'été; en face est le Diorama.

Sansonnet et du *Sansonnet-à-la-Croix* (rue des); elle n'existe plus. Du coin des murs du Val-de-Grâce elle allait aboutir dans la rue des *Bourguignons*, au Champ-des-Capucins. Elle avait porté aussi les noms de rue du *Puits-de-l'Orme*, et ensuite de l'*Egout*. Les protestans y avaient eu un prêche appelé le Temple de Jérusalem.

Santé (rue de la); elle commence rue des *Bourguignons*, et finit boulevard *Saint-Jacques*, 12ᵉ arrond.; du nº 1 au nº 15, et du nº 2 au nº 16, Q. de l'Observatoire; le reste dépend du Q. Saint-Marcel. Elle se nomme ainsi parce qu'elle conduit à l'hôpital de la Santé. Avant la construction de cet hôpital, fondé par Anne d'Autriche, elle se nommait le *Chemin-de-Gentilly*.

Sarrazin (rue Pierre-); elle commence rue de la *Harpe*, et finit rue *Hautefeuille*, 11ᵉ arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine; le dernier nº impair est 15; le dernier pair, 16. Elle doit son nom à un bourgeois qui y possédait plusieurs maisons au 13ᵉ siècle. Au commencement du 16ᵉ, on la nomma pendant quelque temps rue *Jean-Sarrazin*.

Sartine (rue); elle commence rue de *Viarmes*, et finit rue *Coquillière*, 4ᵉ arrond., Q. de la Banque-de-France; le dernier nº impair est 5; le dernier pair, 8. Cette rue doit son nom à M. de Sartine qui était lieutenant-général de police lorsqu'elle fut ouverte.

Sartine (rue), *voyez* rue de *Pontoise*.

Saunerie (rue de la); elle commence quai de la *Mégisserie*, et finit rue *Saint-Germain-l'Auxerrois*, 4ᵉ arrond., Q. du Louvre; le dernier nº impair est 11; le dernier pair, 10. Elle se prolongeait anciennement jusqu'à la rue Saint-Denis. Elle a pris son nom de la *Maison de la marchandise du sel* qui en était voisine. On l'a appelée aussi rue de la *Petite-Poissonnerie*.

Saussaies (rue des); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Honoré*, et finit rue de *Surène*, 1ᵉʳ arrond., Q. du Roule. Le dernier nº impair est 15; le dernier pair, 18. Elle a porté les noms de rue des *Carrières*, de la *Couldraie*, de *Chemin-de-la-Saussaie*, et enfin de rue des *Saussaies*, sans doute parce qu'il

y avait, sur le terrain qu'elle occupe, des carrières, des coudriers et des saules. Elle a été appelée aussi ruelle *Baudet.*

Saussaies (rue des), *voyez* rue *Poliveau.*

Sauveur (rue Saint-); elle commence rue *Saint-Denis*, et finit rue *Montorgueil*, 5e arrond., Q. Montorgueil. Le dernier n° impair est 63; le dernier pair, 38. Elle doit son nom à l'église Saint-Sauveur qui était située au coin de cette rue et de la rue Saint-Denis, sur le terrain qu'occupent aujourd'hui les bains dits bains Saint-Sauveur.

Sauveur (rue Neuve-Saint-); elle commence rue *Damiette*, et finit rue du *Petit-Carreau*, 5e arrond., Q. Bonne-Nouvelle. Le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 12. Elle porte le nom d'une rue qu'on avait dessein de percer de la rue *Bourbon-Villeneuve* à la rue *Saint-Sauveur*. Dans l'origine elle fut nommée rue de la *Corderie*, ensuite rue *Boyer*, d'un bourgeois qui y demeurait; en 1603, rue des *Corderies*, ou cour des *Miracles*; et en 1622, rue *Neuve-Saint-Sauveur*, anciennement dite *Boyer*.

Savary (rue Jehan), *voyez* rue des *Vieilles-Garnisons*.

Savaterie (rue de la), *voyez* rue *Saint-Éloi.*

Savoie (rue de); elle commence rue *Pavée*, et finit rue des *Grands-Augustins*, 11e arrond., Q. de l'École-de-Médecine. dernier n° impair est 19; le dernier pair, 24. Elle doit son nom à l'hôtel de Savoie qui appartenait aux ducs de Savoie, et qui occupait une grande partie du terrain sur lequel on ouvrit cette rue en 1672, puisqu'il s'étendait jusqu'à la rue des Grands-Augustins.

Savoie (rue de), *voyez* rue des *Sept-Voies*.

Savonnerie (rue de la); elle commence rue *Saint-Jacques-de-la-Boucherie*, et finit rue de la *Heaumerie* et des *Écrivains*, 6e arrond., Q. des Lombards. Le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 18. Nous ignorons l'étymologie de son nom connu dès le 14e siècle.

Savonnerie (rue Qui-chiet-en-la-), *voyez* rue d'*Avignon*.

Scipion (rue); elle commence rue *Fer-à-Moulin*, et finit rue des *Francs-Bourgeois-St.-Marcel*, 12e arrond., Q. St.-Marcel. Le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 10. On la nomma ainsi d'abord, à cause de l'hôtel que Scipion Sardini, gentilhom-

me italien, y fit bâtir, et qui depuis appartint à l'Hôpital-Général, sous le titre de Ste.-Marthe. Elle prit ensuite le nom de rue de la *Barre*, parce qu'on y plaça une barrière du côté de la rue des Francs-Bourgeois. En 1806, elle a repris son premier nom. Au n°2 est la boulangerie générale des hospices et hôpitaux civils.

Sébastien (rue Saint-); elle commence rues *Saint-Pierre* et *Amelot*, et finit rue de *Popincourt*, 8e arrond., Q. Popincourt. Le dernier n° impair est 25; le dernier pair 52. Elle doit ce nom à une enseigne, ainsi que celui de *Saint-Étienne* qu'elle porta d'abord.

Seine-Saint-Germain (rue de); elle commence quai *Malaquais*, et finit rues du *Petit-Lion-Saint-Sulpice* et du *Petit-Bourbon*, 10e arrond., Q. de la Monnaie. Le dernier n° impair est 101, le dernier pair, 70.

C'était, dans l'origine, le chemin du *Pré-aux-Clercs*, de la *Porte-de-Bussy-à-la-Seine*, de la *Porte-de-Bussy au Pré-aux-Clercs*, et rue *Qui-tend-du-Pilori-au-Pré-aux-Clercs*. A ces noms succéda celui de *Seine*. Sauval prétend qu'elle fut aussi appelée rue *Dauphine*, à cause de l'hôtel du Dauphin, maintenant de La Rochefoucault, lequel était habité par Louis de Bourbon, dauphin d'Auvergne. L'hôtel Mirabeau (n° 6) était la principale entrée du palais de la reine Marguerite, première femme d'Henri IV. Ce palais, bâti en 1606, s'étendait par ses jardins jusqu'à la rue des Saints-Pères. Marguerite de Valois y mourut le 27 mars 1615, à l'âge de soixante-deux ans. Le président Seguier y demeurait en 1640; Gilbert des Voisins le possédait en 1718. L'hôtel du Dauphin appartint au duc de Bouillon, père de Turenne, et passa dans la famille La Rochefoucault, par le mariage de J. Charlotte Du Plessis Liancourt avec le duc de La Rochefoucault. Il est occupé maintenant par un libraire et les bureaux d'assurance contre l'incendie. Le 8 novembre 1581 deux ambassadeurs du grand-turc arrivèrent à Paris, et logèrent rue de Seine. Un autre ambassadeur, Barthélemy de Cuœur, Merseillais et médecin, qui avait embrassé l'islamisme, vint aussi demeurer dans cette rue. De quatre jeux de paume établis jadis dans la rue de Seine, il n'en reste plus qu'un; depuis la mort du duc de Berry, qui y allait souvent, il est peu fréquenté.

Seine-Saint-Victor (rue de) ; elle commence quai *Saint-Bernard*, et finit rues du *Jardin-du-Roi* et *Saint-Victor*, 12ᵉ arrond., Q. du Jardin-du-Roi. Elle a porté les noms de rue ou chemin *Devers-Seine*, de rue *Derrière-les-murs-de-Saint-Victor*, et de rue du *Ponceau*, à cause d'un petit pont placé sur la Bièvre, lorsque cette rivière traversait l'enclos Saint-Victor.

Seine-par-où-l'on-va-aux-Augustins (rue de), *voyez* quai des *Augustins*.

Seine (rue de la Petite-), *voyez* rue des *Petits-Augustins*.

Séjour (rue du), *voyez* rue du *Jour*.

Semelle (rue de la), *voyez* rue *Mignon*.

Sendebours-la-Trefilière (rue), *voyez* rue de *Venise*.

Sentier (rue du) ; elle commence rues *Saint-Roch* et des *Jeûneurs*, et finit boulevard *Poissonnière*, 3ᵉ arrond., Q. Montmartre. Le dernier n° impair est 17 ; le dernier pair, 26. Elle doit au sentier sur lequel on l'a alignée, ce nom qu'on a incorrectement écrit, *Chantier*, *Centière*, *Centier*.

Sépulchre (rue du), *voyez* rue du *Dragon*.

Serf (rue au), *voyez* rue de la *Monnaie*.

Sergens (rue de la Barrière-des-), *voyez* rue du *Pélican*.

Serpente (rue) ; elle commence rue de la *Harpe*, et finit rue *Hautefeuille*, 11ᵉ arrond., Q. de l'École-de-Médecine. Le dernier n° impair est 17 ; le dernier pair, 8. Elle fut ouverte en 1179. On lui donna d'abord le nom de rue *Tortueuse*, *vicus Tortuosus*, à cause des sinuosités qu'elle faisait ; et dans la suite, par analogie, rue du *Serpent*, de la *Serpente*, et enfin *Serpente*.

Serpillon (rue), *voyez* rue *Frépillon*.

Servandoni (rue) ; elle commence rue *Palatine*, et finit rue de *Vaugirard*, 11ᵉ arrond., Q. du Luxembourg. Le dernier n° impair est 33 ; le dernier pair, 32. Elle s'est nommée d'abord rue du *Fer-à-Cheval* et du *Pied-de-Biche*, sans doute à cause de quelque enseigne ; elle s'appela ensuite rue du *Fossoyeur*, parce que celui de Saint-Sulpice y demeurait. Sous le règne de Napoléon, on lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui, en mémoire du célèbre architecte *Servandoni*, sur les dessins duquel le portail de l'église Saint-Sulpice a été élevé.

Serviteurs (rue des Deux-), *voyez* rue des *Deux-Hermites*.

Severin (rue Saint-); elle commence rues *Saint-Jacques* et du *Petit-Pont*, et finit rue de *La Harpe*, 11e arrond., Q. de la Sorbonne. Le dernier no impair est 17; le dernier pair, 30. Elle doit son nom à l'église Saint-Severin, qui y est située. (Voyez *Église Saint-Severin*, au sujet de la première opération de la pierre, qui fut faite dans cette rue.)

Severin (rues Saint-), *voyez* impasse des *Cordeliers* et rue de *Paradis-Saint-Jacques*.

Severin (grand'rue près le Chef-Saint-), *voyez* rue *Saint-Jacques*.

Severin (rue des Prêtres-Saint-); elle commence rue *Saint-Severin*, et finit rue de la *Parcheminerie*, 11e arrond., Q. de la Sorbonne. Il n'y a pas de nos impairs; le dernier pair est 16. Elle a été nommée ainsi parce que la plupart des prêtres de l'église *Saint-Severin* y demeuraient. Elle a porté les noms de *ruelle devant Saint-Severin*, *ruelle près Saint-Severin*, *petite rue Saint-Severin*, *ruellette St.-Severin*, *ruelle de l'Archiprêtre*, *ruelle Saint-Severin*, dite *au Prêtre*, et *ruelle au Prêtre*.

Sèvres (rue de); elle commence carrefour de la *Croix-Rouge*, et finit barrière de *Sèvres*. Les nos de cette rue, qui continue au-delà du boulevard, comme plusieurs grandes rues du faubourg Saint-Germain, sont divisés en deux séries. Elle dépend tout entière du 10e arrond.; du no 1 au no 145, et du no 2 au no 106 (première série), du no 1 au no 27 (deuxième série), Q. Saint-Thomas-d'Aquin; du no 2 au no 22 (deuxième série), Q. des Invalides. Les derniers nos pairs et impairs de la première série, qui s'arrête au boulevard, sont 143 et 106; les derniers nos pairs et impairs de la deuxième série, qui finit à la barrière, sont 27 et 22. Son premier nom est rue de la *Maladrerie*. Elle prit en 1641 celui de rue de *l'Hôpital-des Petites-Maisons*. Le village de Sèvres, sur lequel elle se dirige, et qui en est éloigné de deux lieues, lui a donné son nom actuel. On y trouve deux fontaines: celle de *Sèvres*, no 18, et celle des *Incurables*, entre les nos 58 et 60. Toutes deux sont alimentées par la pompe à feu du Gros-Caillou. Au no 95 est l'hôtel de *Lorges*, qui appartient à l'hospice des Incurables; il rappelle le

nom d'un vieillard que la prise de la Bastille (14 juillet 1789) rendit au jour et à la liberté. On trouve dans cette rue plusieurs établissemens de bienfaisance : les plus importans sont l'hôpital Necker, au-delà du boulevard, et l'hospice des Incurables-femmes en-deçà. Il y avait autrefois dans cette rue une école des orphelins militaires.

Sicile (rue du Roi-de-); elle commence rue des *Ballets*, et finit rue *Vieille-du-Temple*, 7e arrond., Q. du Marché-Saint-Jean. Le dernier n° impair est 43; le dernier pair, 58. A l'article *Hôtel*, maintenant *prison de la* Force, nous avons oublié de dire que cet hôtel avait appartenu aux rois de Naples et de Sicile, de la maison d'Anjou : c'était là qu'ils demeuraient lorsqu'ils venaient à Paris. Charles, comte d'Anjou, frère de Saint-Louis, couronné à Rome roi de Sicile, en 1225, fut le premier qui habita ce palais; c'est de lui que la rue du *Roi-de-Sicile* a pris sa dénomination. Elle s'appela, de 1792 à 1806, rue des *Droits-de-l'Homme*.

Siége-aux-Déchargeurs (rue au et rue du Vieil-), *voyez* rue des *Déchargeurs*.

Simon-le-Franc (rue); elle commence rue *Sainte-Avoye*, et finit rues du *Poirier* et *Beaubourg*, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye. Le dernier n° impair est 35; le dernier pair, 22. On la connaît sous ce nom dès le commencement du 13e siècle. On croit qu'elle le doit à un bourgeois nommé *Simon Franque*.

Singes (rue des); elle commence rue *Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie*, et finit rue des *Blancs-Manteaux*, 7e arrond. Q. du Mont-de-Piété. Le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 12. Elle doit son nom à une maison appelée la *Maison-aux-Singes*. Selon Sauval, elle a porté les noms de *Pierre d'Estampes*, et par corruption, *Perriau*, *Perrot* et *Perreau d'Estampes*.

Soly (rue); elle commence rue de la *Jussienne*, et finit rue des *Vieux-Augustins*, 3e arrond., Q. du Mail. Le dernier n° impair est 17; le dernier pair, 18. Elle a pris son nom de *Bertrand Soly*, bourgeois qui y possédait plusieurs maisons.

Sorbonne (rue); elle commence rue des *Mathurins*, et finit place *Sorbonne*, 11e arrondiss., Q. de la Sorbonne. Le der-

nier n° impair est 13; le dernier pair, 16. Sa proximité de la maison de *Sorbonne* lui fit prendre ce nom en 1283; avant cette époque, elle s'était appelée rue des *Portes* et des *Deux-Portes*. On la trouve désignée dans Guillot sous le nom de rue *As-hoirs-de-Sabonnes*.

Soubise (rue), *voyez* rue de la *Roche*.

Soufflot (rue); elle commence place *Sainte-Geneviève*, et finit rue *Saint-Jacques*, 12ᵉ arrond., Q. Saint-Jacques. Le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 8. On l'a nommée ainsi en mémoire du célèbre architecte Soufflot, à qui l'on doit le Panthéon, autrement dit l'église Sainte-Geneviève.

Soulers-de-Bazenne (rue à Petits-), *voyez* rue *Courtalon*.

Sourdière (rue de la); elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit rue de la *Corderie*, 2ᵉ arrond., Q. du Palais-Royal. Le dernier n° impair est 33; le dernier pair 38. Ce n'était, au commencement du 17ᵉ siècle, qu'une allée qui longeait le jardin de M. de la Faye, *sieur de la Sourdière;* il vendit ce passage à M. Guyet de l'Épine, dont la nouvelle rue prit d'abord le nom, auquel on ajouta *dite de laSourdière*. Ce dernier nom seul est resté. C'est dans cette rue que demeurait notre inimitable La Fontaine. A Rome ou à Athènes, qu'il eût illustrés, une statue aurait signalé aux hommages de ses concitoyens la demeure d'un si grand homme. Le judicieux abbé d'Olivet, le savant archéologue La Curne de Saint-Palaye, ont aussi demeuré dans cette rue.

Spire (rue Saint-); elle commence rue des *Filles-Dieu* et finit rue *Sainte-Foi*, 5ᵉ arrond. Q. Bonne-Nouvelle. Le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 6. Le véritable nom de cette rue est *Saint-Exupère* (par corruption *Spire*); nous ignorons pourquoi on le lui a donné.

Stuart (rue Marie-); elle commence rue des *Deux-Portes*, et finit rue *Montorgueil*, 5ᵉ arrond., Q. Montorgueil. Le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 26. Elle n'a reçu ce nom qu'en 1809: auparavant elle s'appelait rue *Tireboudin*, nom substitué depuis fort long-temps à celui de Tire-V... qu'on lui donna d'abord. « *Marie-Stuart*, femme de François II, dit Saint-Foix, passant dans cette rue, en demanda le nom; il n'était pas honnête à prononcer; on en changea la dernière

syllabe, et ce changement a subsisté. De toutes les rues affectées aux femmes publiques, cette rue et la rue *Brisemiche* étaient les mieux fournies. » On a réfuté cette anecdote. « Marie-Stuart, reine d'Ecosse, dit Jaillot, fut mariée à François II en 1558, et dès 1419, le censier de l'evêché indique cette rue sous le nom de *Tireboudin*, et elle porte le même nom dans le compte des confiscations pour les Anglais, en 1420 et 1421. »

Sully (rue) : c'est une rue nouvelle qui, longeant la grande cour de l'Arsenal, va de la rue *Castex* à la place *Morland*, 9ᵉ arrond., Q. de l'Arsenal. On lui a donné le nom du grand *Sully*, qui, dans les premières années du 12ᵉ siècle, demeurait à l'Arsenal.

Sulpice (rue Saint-), *voyez* rue des *Canettes*.

Sulpice (rues Neuve-Saint-), *voyez* rues *Palatine* et des *Canettes*.

Sulpice (rue du Cimetière-Saint-), *voyez* rue *Palatine*.

Surène (rue de); elle commence rue du *Chemin-du-Rempart*, et finit rue des *Saussaies*, 1ᵉʳ arrond.; nᵒˢ impairs, Q. du Roule; nᵒˢ pairs, Q. de la Place-Vendôme Le dernier nᵒ impair est 41; le dernier pair, 28. C'était anciennement un chemin qui conduisait au village de Surène.

Symphorien (rue Saint-), *voyez* passage de la *Petite-Boucherie*.

Symphorien-des-Vignes (rue Saint-), *voyez* rue des *Cholets*.

T

Tabletterie (rue de la); elle commence rue *Saint-Denis*, et finit rue des *Lavandières*, 4ᵉ arrond., Q. des Marchés. Le dernier nᵒ impair est 17; le dernier pair, 12. Au commencement du 13ᵉ siècle, c'était la rue de la *Hanterie*. En 1300, Guillot la nomme rue de la *Tabletterie*; à la même époque, on la trouve aussi nommée rue *Sainte-Opportune* et de la *Vieille-Cordonnerie*. A la fin du 15ᵉ siècle, elle s'appelait rue de la *Tabletterie*, aliàs de la *Cordouannerie* ou *Sainte-Opportune*.

Tacherie (rue de la); elle commence rue de la *Coutellerie*, et finit rue *Jean-Pain-Mollet*, 7ᵉ arrond., Q. des Arcis. Le

dernier n° impair est 15; le dernier pair est 16. Elle se nomma d'abord rue de la *Juiverie*, de la *Vieille-Juiverie*, parce que les synagogues s'y tenaient; et rue de la *Juiverie-Saint-Bon*, à cause du voisinage de la chapelle Saint-Bon. Elle prit le nom de la *Tacherie* lorsque les juifs furent chassés de France par Philippe-le-Bel.

Taillepain (rue); elle commence cloître *Saint-Merry*, et finit rue *Brisemiche*, 7ᵉ arrond., Q. Sainte-Avoie. Le dernier n° impair est 5; un seul n° pair, 2. Elle a pris son nom des pains de chapitre qu'on distribuait aux chanoines; on l'a appelée aussi rue *Brise-Pain*, *Mâche-Pain*, *Tranche-Pain* et *Planche-Pain*. Deux grilles la ferment maintenant à ses extrémités.

Taitbout (rue); elle commence boulevard des *Italiens*, et finit rue de *Provence*, 2ᵉ arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin. Le dernier n° impair est 31; le dernier pair, 36. Elle doit son nom à un particulier. On l'a ouverte en 1780.

Tannerie (rue de la); elle commence place de l'*Hôtel-de-Ville*, et finit rue *Planche-Mibray*, 7ᵉ arrond., Q. des Arcis. Le dernier n° impair est 41; le dernier pair, 42. Elle doit ce nom aux tanneurs qui s'y établirent vers la fin du 13ᵉ siècle. Elle le quitta dans la suite pour prendre pendant quelque temps celui de l'*Écorcherie*, à cause des bouchers qui l'habitaient. Elle s'est appelée aussi ruelle de la *Planche-aux-Teinturiers*.

Tannerie (rue de la), *voyez* rue de la *Vieille-place-aux-Veaux*.

Tannerie (rue de la Vieille-); elle commence rue de la *Vieille-Lanterne*, et finit rue de la *Vieille-place-aux-Veaux*, 7ᵉ arrond., Q. des Arcis. Un seul n° impair, 1; le dernier pair, 4. Son nom a la même étymologie que celui de la rue de la *Tannerie*. Selon Sauval, elle s'est appelée aussi rue des *Crenaux*.

Tannerie (rue de la Vieille-), *voyez* rue *Simon-Finet*.

Taranne (rue); elle commence rue *Saint-Benoît*, et finit rue des *Saints-Pères*, 10ᵉ arrond., Q. de la Monnaie. Le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 20. Au 14ᵉ siècle elle se nommait rue de la *Courtille*, parce qu'elle longeait la Cour-

tille, ou enclos de l'Abbaye-Saint-Germain; ensuite elle s'appela rue aux *Vaches* et rue *Forestier;* et enfin rue *Taranne*, de *Jean* et *Christophe-de-Tarennes* qui, au 15e siècle, y possédaient plusieurs maisons avec des jardins.

Taranne (Petite-rue-); elle commence rue de l'*Égout*, et finit rue du *Dragon*, 10e arrond., Q. de la Monnaie. Le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 16. Même étymologie que la rue *Taranne*.

Tarennes (rue), *voyez* rue de l'*Égout-Saint-Germain*.

Teinturiers (rue des); elle commence à la rivière, et finit rue de la *Vannerie*, 7e arrond., Q. des Arcis. Ce n'est qu'une ruelle fort sale qui conduit à la rivière par une arcade pratiquée sous le quai Pelletier. Elle doit son nom aux teinturiers que la proximité de la rivière avaient engagés à venir s'y fixer. Son extrémité se nommait jadis rue de l'*Archet* (de l'Arcade); on la nomma ensuite du *Navet* et des *Trois-Bouteilles*, à cause d'une enseigne.

Temple (rue du); elle commence rues des *Vieilles-Haudriettes* et *Michel-le-Comte*, et finit boulevards du *Temple* et *Saint-Martin*. N^{os} impairs, de 1 à 27, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye; n^{os} pairs, de 2 à 78, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété; n^{os} impairs, du 29 à 139, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; n^{os} pairs, de 80 à 112, 6e arrond., Q. du Temple. Le dernier n° impair est 139; le dernier pair, 112.

Cette rue doit son nom à la maison des Templiers, dont l'origine date du 12e siècle. On la nommait en 1235 et 1252 rue de la *Chevalerie-du-Temple*. Elle se prolongeait alors jusqu'à la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, puisqu'au 13e siècle il n'est point question de rue Sainte-Avoye. Toute cette partie s'appelait alors rue du *Temple*. En 1697 elle fut prolongée jusqu'au boulevard du Temple. L'hôtel n° 86 était la résidence du grand-prieur. Le nouveau palais construit, sous le règne de Napoléon, sur l'ancien emplacement du Temple a été, depuis la rentrée des Bourbons, converti en couvent sous la direction de la princesse de Bourbon. La fontaine du Temple, alimentée par la pompe à feu de Chaillot, est au n° 100. Le fameux Cagliostro habitait la maison située au coin de la rue du Temple et de la rue Saint-Claude.

Temple (Grande-rue-du-), *voyez* rue *Sainte-Avoie*.

Temple (rue des Boucheries-du-), *voyez* rue de *Braque*.

Temple (rue du Chantier-du-), *voyez* rues du *Chaume* et du *Grand-Chantier*.

Temple (rue de l'Échelle-du-), *voyez* rues des *Vieilles-Haudriettes* et des *Quatre-Fils*.

Temple (rue du Four-du-); elle n'existe plus; elle était située rue *Barre-du-Bec*, entre la maison de la *Barre* et la rue *Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie*.

Temple (rue des Marais-du-), *voyez* rue de *Malte-faubourg-du-Temple*.

Temple (rue du Faubourg-du-); elle commence boulevard du *Temple* et rue de *Bondy*, et finit barrière de *Belleville*. Nos impairs, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin; nos pairs, 6e arrond., Q. du Temple. Même étymologie que la rue du Temple, dont elle fait la continuation au-delà du boulevard. Au 12e siècle, une grande partie du terrain sur lequel on l'ouvrit (sous la fin du règne d'Henri IV), était appelée le *Clos-Malevart*. A l'entrée du faubourg est le Cirque-Olympique de MM. Franconi Frères; au no 72, la caserne dite de la Courtille; et au no 77, le jardin des Marronniers, où le peuple se rassemble les dimanches et fêtes.

Temple (rue des Fossés-du-); elle commence rue de *Ménilmontant*, et finit rue du *Faubourg-du-Temple*, 6e arrond., Q. du Temple. Le dernier no impair est 77; le dernier pair, 74. Elle tire son nom des fossés le long desquels elle fut ouverte.

Temple (rue Vieille-du-); elle commence rue *Saint-Antoine*, et finit rue *Saint-Louis*; du no 1 au no 35, et du no 2 au no 66, 7e arrond., Q. du Marché-Saint-Jean; du no 37 au no 145, même arrond., Q. du Mont-de-Piété; du no 68 au no 146, 8e arrond., Q. du Marais; no 147 seul, même arrond., Q. du Temple. Son nom actuel est le plus ancien; elle en avait changé depuis suivant la nature des lieux et des établissemens dont elle se composait. Ainsi on l'a succcessivement appelé du *Temple*, de la *Couture*, *Culture* et *Clôture-du-Temple*, *Egout-du-Temple*, *Porte-Barbette*, *Poterne-Barbette*, *Barbette*, *Vieille-Barbette*. On trouve beaucoup d'anciens hôtels dans cette rue. Les principaux sont ceux de Strasbourg, bâti pour le cardinal

de Rohan, évêque de Strasbourg, grand-aumônier de France; il a été bâti sur une portion du terrain de l'hôtel de Soubise; de Vibray, n° 19; d'Argenson, n° 26; Lepelletier, n° 52, bâti pour le maréchal d'Effiat, dont les héritiers le vendirent au contrôleur-général des finances, Claude Lepelletier; son fils Louis Lepelletier, premier président au parlement de Paris, l'a occupé ensuite. Le Pelletier de Saint-Fargeau, président à mortier du parlement de Paris, assassiné par Pâris, y demeurait lorsqu'il fut nommé député à la Convention nationale. On remarque encore dans cette rue l'hôtel de Hollande, n° 51. Les décorations intérieures font honneur aux talens de Cottard qui les a dessinées; le plafond de l'escalier a été peint par Vien. Au n° 75 est l'hôtel de la Tour-du-Pin; au n° 118, celui de Barmont; au n° 124, celui d'Epernon.

Le 23 novembre 1407, de sept à huit heures du soir, le duc d'Orléans, frère unique de Charles VI, fut assassiné dans cette rue, presqu'en face de celle des *Blancs-Manteaux*, par Raoul d'Ocquetonville, gentilhomme normand, assisté de dix-huit assassins. Le duc de Bourgogne, Jean-Sans-Peur, avait commandé ce meurtre. (*V*. rue *Barbette*.)

L'exposition publique des signes les plus respectables de la religion provoque souvent d'étranges profanations. On lit dans le journal de Henri III, T. 1er : « La nuit du jeudi 10 mars 1580,
» de l'ordonnance de l'évêque de Paris, assisté d'un secret
» consentement de la cour du parlement, fut ôté et enlevé du
» lieu où il était, le crucifix surnommé m.......u, et par des
» gens du guet, porté à l'évêché, et ce à cause du très-scan-
» daleux surnom que le peuple lui avait donné, à raison que
» c'était un crucifix de bois plein, de la grandeur de ceux que
» l'on voit ordinairement aux paroisses; lequel était plaqué et
» attaché contre la muraille d'une maison sise au bout de la
» *Vieille-rue-du-Temple*, vers et proche des égouts en laquelle
» maisons aux environs se tenait un bordel, ce qui fit donner
» à ce crucifix le surnom de m.......u, parce qu'il servait de
» marque et enseigne à ceux qui allaient chercher les borde-
» liers repaires. »

Temps-perdu (rue du), *voyez* rue *Saint-Joseph*.

Teronne (rue), *voyez* rue *Pirouette*.

Terres-Fortes (rue des); elle commence rue de la *Contrescarpe-Saint-Antoine*, et finit rue *Moreau*, 8ᵉ arrond., Q. des Quinze-Vingts. Il n'y a pas de nᵒˢ impairs; le dernier nᵒ pair est 6. Cette rue, qui n'est pas encore entièrement bâtie, se nomma d'abord des *Marais*. Le nom qu'elle porte aujourd'hui lui vient de la qualité des terres sur lesquelles on l'a ouverte.

Thérèse (rue); elle commence rue *Sainte-Anne*, et finit rue *Ventadour*, 2ᵉ arrond., Q. du Palais-Royal; le dernier nᵒ impair est 11; le dernier pair, 8. Ouverte en 1667, elle doit son nom à Marie-Thérèse d'Autriche, épouse de Louis XIV.

Thermes (rue du Palais-des-), *voyez* rue des *Mathurins*.

Thérouenne, *Tirouane*, *Tironne*, *Tironnet* (rue), *voyez* rue *Pirouette*.

Thévenot (rue); elle commence rue *Saint-Denis*, et finit rue du *Petit-Carreau*, 5ᵉ arrond.; nᵒˢ impairs, Q. Montorgueil; nᵒˢ pairs, Q. Bonne-Nouvelle; le dernier nᵒ impair est 25; le dernier pair, 50. C'était, dans l'origine, le cul-de-sac des *Cordiers*, de la *Cordière* et de la *Corderie*. Le nom qu'elle porte maintenant lui vient d'André Thévenot, contrôleur des rentes de l'Hôtel-de-Ville, qui y avait fait bâtir plusieurs maisons.

Thibault-aux-Dez (rue); elle commence rue *Saint-Germain-l'Auxerrois*, et finit rue *Boucher* et *Bertin-Poirée*, 4ᵉ arrond., Q. du Louvre; le dernier nᵒ impair est 21; le dernier pair, 20. *V.* pour l'étymologie du nom de cette rue, la note que nous lui avons consacrée dans le *Dit des rues* de Guillot, pag. 166.

Thionville (rue de), *voyez* rue *Dauphine*.

Thiroux (rue); elle commence rue *Neuve-des-Mathurins*, et finit rue *Saint-Nicolas*, 1ᵉʳ arrond., Q. de la Place-Vendôme; le dernier nᵒ impair est 13; le dernier pair, 12. Elle fut percée en 1775. Elle doit son nom à un particulier.

Thomas-d'Aquin (rue Saint-); elle commence rue *Saint-Vincent-de-Paul*, et finit place *Saint-Thomas-d'Aquin*, 10ᵉ arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain. Cette petite rue, sans numéros, doit son nom à l'église à laquelle elle conduit. C'était autrefois le passage des *Jacobins*. L'église des Jacobins-Réformés est aujourd'hui celle de Saint-Thomas-d'Aquin.

Thomas-d'Enfer (rue Saint-); elle commence rue *Saint-Hyacinthe*, et finit rue d'*Enfer*, 11e arrond., Q. de la Sorbonne; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 12. Elle doit aussi son nom à aint Thomas d'Aquin, l'un des plus célèbres saints de l'ordre de Saint-Dominique. On l'ouvrit, au 16e siècle, sur un clos de vignes appartenant aux Dominicains, dits Jacobins.

Thomas-du-Louvre (rue Saint-); elle commence quai des *Tuileries*, et finit rue Saint-Honoré, 1er arrond., Q. des Tuileries. Le commencement de cette rue, depuis la rue des *Orties*, ayant été abattu, elle commence par les nos 11 et 22; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 44. Elle doit son nom à l'église Saint-Thomas-du-Louvre, qui n'existe plus. On l'a aussi nommée rue des *Chanoines*. Cette rue sera entièrement démolie pour continuer la galerie qui doit réunir le Louvre aux Tuileries. Presque tout le côté impair est occupé par les écuries du roi. Ces écuries avaient été construites pour le duc d'Orléans. L'empereur Napoléon les a fait réparer; une partie de l'hôtel de Longueville y a été réunie. Les bureaux de la ferme générale des tabacs occupaient autrefois cet hôtel. L'hôtel de la trésorerie du duc d'Orléans était à côté de la salle du Panthéon, maintenant le Vaudeville. La collégiale de Saint-Thomas-du-Louvre, qui a donné son nom à cette rue, datait du douzième siècle. Elle avait été fondée par Robert, comte de Dreux, frère de Louis VII. En 1448, le duc de Bretagne donna aux chanoines l'hôtel de la Petite-Bretagne, situé rue du *Doyenné*, aujourd'hui démolie en grande partie. (*V*. ÉGLISE SAINT-LOUIS-DU-LOUVRE.) Au n° 28 est l'hôtel Marigny; l'hôtel Rambouillet était situé sur le terrain où l'on a tracé la rue du *Carrousel*. Cet hôtel était fameux par une réunion littéraire à laquelle présidait mademoiselle de Scudéri. Les décisions de cette société étaient, comme celles de toutes les coteries, dictées par l'esprit de parti. Tout le monde connaît l'épigramme sanglante de Racine contre les détracteurs de sa Phèdre. Il existait à l'autre extrémité de la même rue, un autre hôtel Rambouillet, qui a été démoli lorsqu'on a construit le Palais-Royal.

Réaumur et Servandoni ont demeuré dans cette rue.

Thomas (rue des Filles-Saint-); elle commence rue *Notre-*

Dame-des-Victoires, et finit rue *Richelieu;* nos impairs, de 1 à 13, 3e arrond., Q. du Mail; de 15 à 23, ainsi que tous les numéros pairs, 2e arrond., Q. Feydeau. Elle fut ouverte au milieu du 17e siècle, sur un terrain appartenant aux religieux Augustins (*Petits-Pères*), et au couvent des *Filles-Saint-Thomas*. On la nomma quelque temps rue *Saint-Augustin*. Le couvent des *Filles-Saint-Thomas* occupait l'emplacement sur lequel on vient de construire la nouvelle Bourse. Madame Doublet mourut dans ce couvent, où elle habitait depuis quarante ans un appartement extérieur. Avant de s'imposer cette réclusion volontaire, elle avait occupé quelque temps l'attention du public, et surtout celle de la police. La société qu'elle recevait chez elle, sans affecter dans ses opinions l'indépendance philosophique, en jouissait réellement. Là se réunissaient Bachaumont, l'ami intime de madame Doublet, Mirabeau, Falconet, Mairan. Madame Doublet tenait registre de toutes les nouvelles; chacun, en arrivant, lisait la feuille du jour, et y ajoutait ce qu'il savait. Les domestiques en faisaient des copies qu'ils vendaient. Tels furent sans doute les matériaux des Mémoires secrets publiés par Bachaumont. Madame Doublet mourut presque centenaire; ce ne fut que dans ses dernières années que sa tête et ses organes s'affaiblirent. On lui fit faire alors des actes de religion qu'elle avait au moins négligés pendant sa longue carrière.

Thorigny (rue); elle commence rue du *Parc-Royal*, et finit rues *Sainte-Anastase* et des *Coutures-Saint-Gervais*, 8e arrond., Q. du Marais. Le dernier no impair est 7; le dernier pair, 14. Elle a été appelée d'abord *Neuve-Saint-Gervais*, et depuis 1575, *Thorigny*. L'hôtel Juigné est au no 7. On y avait réuni, au commencement de la révolution, un grand dépôt de livres pour les bibliothèques publiques. Cet hôtel avait d'abord porté le nom de *Salé*, parce qu'il fut bâti pour *Aubert*, qui s'était enrichi dans les gabelles. Devenu propriété de la famille Juigné, il en a pris le nom.

Thorigny (rues), *voyez* rues du *Parc-Royal* et de la *Perle*.

Tillebarrée (rue), *voyez* rue de l'*Étoile*.

Tiquetonne (rue); elle commence rue *Montorgueil*, et finit rue *Montmartre*, 3e arrond., Q. Saint-Eustache; le dernier no

impair est 27 ; le dernier pair, 24. Elle s'appelait en 1375 rue *Denis-le-Coffrier;* le nom de *Tiquetonne* est une altération de *Quiquetonne*, qu'elle prit au commencement du 15e siècle, et qu'elle doit à un boulanger qui y demeurait.

Tireboudin (rue), *voyez* rue *Marie-Stuart.*

Tirechape (rue) ; elle commence rue *Béthisy*, et finit rue *Saint-Honoré*, 4e arrond., Q. Saint-Honoré ; le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 28. Il est vraisemblable, dit un ancien historien de Paris, qu'elle doit son nom à l'importunité des fripiers qui ont habité de tout temps dans cette rue, et aux juifs de la même profession, qui tiraient les passans par leurs *chapes* (espèce de robe), pour venir acheter chez eux. Nous pensons que cette étymologie est bonne. « La nuit du 20 janvier 1608, dit Saint-Foix, cinq hommes qui amenaient des provisions aux halles, furent trouvés morts de froid au coin de cette rue. Pierre Mathieu rapporte qu'il entendit dire à Henri IV, à son lever, *que sa moustache s'était gelée au lit*, *auprès de la reine.* »

Tiroir (rue de la Croix-du-), *voyez* rue *Saint-Honoré.*

Tiron (rue); elle commence rue *Saint-Antoine*, et finit rue du *Roi-de-Sicile*, 7e arrond., Q. du Marché-Saint-Jean ; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 8. Elle doit son nom à une maison qui appartenait à l'abbaye de Tiron, et qui y était située. C'est par erreur qu'on la trouve nommée sur quelques anciens plans rue *Jean-de-Tizon* et rue *Tison.*

Tison (rue Jean-); elle commence rue des *Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois*, et finit rue *Bailleul*, 4e arrond., Q. St.-Honoré; le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 12. Elle doit son nom à quelqu'un de la famille Tison, connue dès le 12e siècle. En 1300, Guillot nomme cette rue *Jehan-Tison ;* on la trouve nommée au quinzième siècle *Philippe-Tyson.*

Tixéranderie (rue de la); elle commence rues *Jean-Pain-Mollet* et *Jean-Lépine*, et finit place *Baudoyer;* nos impairs, de 1 à 29, nos pairs de 2 à 22, 7e arrond., Q. des Arcis; nos impairs de 31 à 85, même arrond., Q. du Marché-Saint-Jean ; nos pairs, de 24 à 92, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville ; le dernier n° impair est 85 ; le dernier pair, 92. Elle a porté le nom de *Vieille-Oreille* jusqu'à la rue du *Mouton*. Celui de la

Tixéranderie ou plutôt de la *Tisseranderie* qu'elle a depuis le treizième siècle, lui fut donné à cause des tisserands qui y demeuraient. Elle s'est appelée aussi rue de la *Viez-Tisseranderie.* « Paul Scarron, dit Saint-Foix, logeait au second étage d'une maison au milieu de cette rue; lui et sa femme (depuis madame de Maintenon) n'avaient pour tout logement que deux chambres sur le devant, séparées par l'escalier, une cuisine sur la cour, et un cabinet où couchait un petit laquais. M. de Voltaire dit que Scarron, lorsqu'il se maria en 1651, logeait rue *d'Enfer;* il y a quatre rues de ce nom dans Paris; elles ne sont point de la paroisse Saint-Gervais; Scarron avait apparemment délogé. Il mourut âgé de cinquante-neuf ans, le 1er octobre 1660, et fut enterré à Saint-Gervais, paroisse de cette rue de la *Tixéranderie*. Sa famille, originaire de Piémont, était anciennement dans le parlement de Paris. M. de Voltaire a raison de dire que « ce fut une fortune pour mademoiselle » d'Aubigné d'épouser cet homme, quoique impotent et qui » n'avait qu'un bien très-médiocre »; mais l'expression n'est pas juste, lorsqu'il ajoute *qu'il était disgracié de la nature;* Scarron avait été bien fait et d'une figure aimable dans sa jeunesse; il n'était devenu impotent que des suites d'une débauche qu'il fit à l'âge de vingt-sept ans. » Tout a été dit sur madame de Maintenon, et ce que nous pourrions raconter ici de l'étonnante fortune de cette veuve d'un pauvre poète burlesque, devenue dans la suite l'épouse du plus puissant monarque de l'Europe, serait au moins inutile.

Tonnellerie (rue de la); elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit rues de la *Fromagerie* et *Pirouette*; nos impairs, de 1 à 79, 3e arrond., Q. Saint-Eustache; de 81 à 109, 5e arrond., Q. Montorgueil; nos pairs, 4e arrond., Q. des Marchés. Le dernier no impair est 109; le dernier pair, 48. C'est dans cette rue que sont les *Grands* et les *Petits-Piliers*. Elle doit son nom aux tonneliers qui l'habitaient à la fin du treizième siècle. Elle s'est appelée rue de la *Toilerie* et des *Toilières*, du côté opposé aux piliers, à cause des marchands de toile qui s'étaient établis de ce côté. Au no 3, on remarque un buste de Molière; c'est dans cette maison que ce grand homme est né en 1620.

Tortueuse (rue), *voyez* rue *Serpente*.

Tour (rue de la); elle commence rue des *Fossés-du-Temple*, et finit rue de la *Folie-Méricourt*, 6ᵉ arrond., Q. du Temple. Cette rue, qui n'est pas encore entièrement bâtie, fut ouverte en 1780. Nous ignorons d'où vient son nom.

Tour-des-Dames (rue de la); elle commence rue de la *Rochefoucault*, et finit rue *Blanche*, 2ᵉ arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin. Avant 1790, elle se nommait la ruelle *Baudin*. Elle a pris le nom qu'elle porte aujourd'hui d'une *Tour* ou *Moulin-aux-Dames*, qui était situé en cet endroit vers l'an 1494. On n'a commencé de bâtir dans cette rue que depuis peu d'années. On y remarque maintenant l'hôtel du maréchal Gouvion-Saint-Cir, et les maisons de M. Horace-Vernet, de mademoiselle Duchesnois, et de notre célèbre Talma.

Tour-d'Auvergne (rue de la); elle commence rue *Rochechouart*, et finit rue des *Martyrs*, 2ᵉ arrond., Q. du Faubourg-Montmartre; le dernier n° impair est 23; le dernier pair, 34. Nous ignorons l'étymologie de son nom; elle le doit peut-être à quelqu'un de la maison de la Tour-d'Auvergne, dont les chefs portaient, comme on sait, le titre de duc de Bouillon.

Touraine-Saint-Germain (rue de); elle commence rue de l'*Ecole-de-Médecine*, et finit rue *Monsieur-le-Prince*, 11ᵉ arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 10. Elle doit ce nom à l'hôtel de Tours ou de Touraine situé dans la rue du *Paon*, presque vis-à-vis.

Touraine-au-Marais (rue de); elle commence rue du *Perche*, et finit rue de *Poitou*, 7ᵉ arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 10. *V*. pour l'étymologie du nom de cette rue, et pour l'époque à laquelle elle fut ouverte, rue d'*Anjou-au-Marais*.

Les convulsionnaires continuaient de se réunir malgré la sévérité des arrêts du parlement. Une de leurs réunions clandestines avait lieu dans la rue de *Touraine*. Le 4 avril 1760, plusieurs personnages distingués par leur rang étaient assemblés pour assister à une séance. A une heure, le *Papa*, chef des bourreaux qu'on appelait *Secouristess*, avait ouvert cette séance: déjà il frappait à coups de bûche sur une des sœurs..... Les portes s'ouvrent : un commissaire de police et un exempt pénè-

trent dans ce repaire. Leur présence ne fait pas suspendre la séance. Le *Papa* continue à frapper la docile victime en criant qu'il faut que l'œuvre de Dieu s'acccomplisse. Six femmes convulsionnaires et leurs directeurs furent arrêtés et conduits à la Bastille.

Tournelle (rue de la); elle commence quai de la *Tournelle*, et finit rue de *Bièvre*, 12ᵉ arrond.; du nº 1 au nº 5, Q. du Jardin-du-Roi; les autres numéros dépendent du Q. Saint-Jacques. Le dernier nº impair est 11; le dernier pair, 18. Elle doit son nom au pont de la Tournelle dont elle est voisine. *V.* pour l'étymologie de ce nom PONT DE LA TOURNELLE.

Tournelles (rue des); elle commence rue *Saint-Antoine*, et finit rue *Neuve-Saint-Gilles*, 8ᵉ arrond., Q. du Marais; le dernier nº impair est 45; le dernier pair, 78. Elle a porté le nom de rue *Jean-Beausire*; en 1346, elle prit celui des *Tournelles*, parce qu'elle longeait le palais des Tournelles. C'est à l'entrée de cette rue, où aboutissait alors un des côtés du parc, vis-à-vis de la Bastille, que Quélus, Maugiron et Livarot se battirent en duel à cinq heures du matin, le 27 avril 1578, contre d'Entragues, Riberac et Schomberg. (*V.* PALAIS DES TOURNELLES et ÉGLISE SAINT-PAUL). Au coin de cette rue et de la rue *Saint-Antoine* est la fontaine dite des Tournelles, qu'alimente la pompe Notre-Dame. La fameuse Ninon (Anne de l'Enclos) a logé dans cette rue; elle y est morte le 16 octobre 1706, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Tournelles (rue du Parc-des-), *voyez* rue de la *Chaussée-des-Minimes*.

Tourniquet-Saint-Jean (rue du); elle commence rue du *Martroi*, et finit rue de la *Tixéranderie*, 9ᵉ arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville. Il n'y a qu'un seul nº impair, 1; le dernier nº pair est 4. Son premier nom est rue du *Pet-au-Diable*. Suivant Sauval, cette dénomination serait venue d'une tour carrée, fort ancienne, qui depuis fit partie du cloître de Saint-Jean-en-Grève, et qui servait anciennement de synagogue aux Juifs; on la nommait la *Synagogue*, le *Vieil-Temple*, l'hôtel du *Pet-au-Diable*; ce dernier nom lui aurait été donné par dérision pour les Juifs; d'autres historiens de Paris ont supposé que cette tour a été possédée par un bourgeois nommé Pétau,

qui était si méchant qu'on le surnomma le Diable, et que son nom, avec l'épithète que lui avaient donné la haine ou la crainte, est resté à la rue. Cette rue s'est appelée aussi rue au *Chevet-Saint-Jean* et rue du *Cloître-Saint-Jean*. Sous Napoléon, on la nomma rue du *Sanhédrin*, parce que le sanhédrin (premier tribunal des Juifs) y tient ses séances. En 1815, elle a été appelée rue du *Tourniquet*, à cause du tourniquet qui était placé à l'entrée du côté de la rue du *Martroi*. L'entrée de la bibliothèque de la Ville est dans cette rue.

Tournon (rue); elle commence rues du *Petit-Lion* et du *Petit-Bourbon*, et finit rue de *Vaugirard*, 11e arrond., Q. du Luxembourg; le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 20. Elle a été bâtie en 1541. Ses premiers noms furent ruelle *Saint-Sulpice*, puis ruelle du *Champ-de-la-Foire*; on la nomma depuis de *Tournon*, en l'honneur du cardinal de ce nom, abbé de Saint-Germain-des-Prés. Au n° 6 est l'ancien hôtel Brancas, et depuis Laval Montmorency; il est occupé par la librairie de MM. Bossange et Masson. L'hôtel Nivernois, n° 7, était la demeure de Concini, maréchal d'Ancre, tué dans le Louvre le 24 août 1617 : son hôtel fut livré au pillage. Concini et sa femme, Éléonore Galigaï, avaient un empire absolu sur l'esprit de la reine (Marie de Médicis). On attribuait cet ascendant à quelque maléfice. C'était l'empire d'un esprit fort sur un esprit faible, comme Éléonore le dit à ses juges. Elle tomba du faîte des grandeurs sur l'échafaud.

Louis XIII, à son retour de Savoie en 1629, alla loger dans cet hôtel qu'il préférait au Louvre à cause de sa proximité du Luxembourg qu'habitait sa mère.

Cet hôtel a été occupé depuis par le conseiller d'état chargé du contentieux des domaines nationaux. Au n° 12 est l'ancien hôtel d'Entragues.

Tracy (rue); elle commmence rue du *Ponceau*, et finit rue *Saint-Denis*, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 16. Elle fut ouverte en 1786. La communauté des Dames-Saint-Chaumont, qui y était située, lui donna d'abord son nom. Elle prit ensuite celui de Tracy, de M. Destutt de Tracy, pair de France, qui possédait une grande partie du terrain sur lequel on l'a construite.

Traînée (rue); elle commence place de la *Pointe-Saint-Eustache*, et finit place *Saint-Eustache*, 3ᵉ arrond., Q. Saint-Eustache; le dernier nº impair est 17; le côté des nºˢ pairs est occupé par l'église Saint-Eustache. Elle a porté les noms de ruelle au *Curé*, de ruelle au *Curé-de-Saint-Huystace* (Saint-Eustache), de la *Croix-Neuve*, à cause d'une croix qui était placée devant l'église, et qu'on nomma d'abord *Croix-Jean-Bigne*, et ensuite *Croix-Neuve*. Au quinzième siècle, on appela cette rue, rue de la *Barillerie*, et en 1570, rue *Traînée*, nom dont nous ignorons l'étymologie.

Transnonnain (rue); elle commence rues *Grenier-Saint-Lazare* et *Michel-le-Comte*, et finit rue au *Maire*; nºˢ impairs, de 1 à 23, nºˢ pairs, de 2 à 16. 7ᵉ arrond., Q. Sainte-Avoye; nºˢ impairs, de 25 à 49, nºˢ pairs, de 18 à 44, 6ᵉ arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs. Le dernier nº impair est 49; le dernier pair, 44. C'est une des premières rues que l'on ouvrit hors de l'enceinte de Philippe-Auguste. On la nomma d'abord rue de *Châlons*. Les évêques de cette ville y avaient leur hôtel. Le grand nombre de filles publiques qui habitaient cette rue lui fit donner, par tradition populaire, les noms de *Trousse-Nonnains*, *Trace-put...*, *Tasse-Nonnain*, et enfin, *Transnonnain*. On y remarquait jadis le couvent des Carmélites. Au coin de cette rue et de celle de Montmorency est le théâtre Doyen, le spectacle bourgeois le plus ancien de Paris.

Traversaine, *Traversane* *Traversine* (rue), *voyez* rue des *Deux-Écus*

Traverse (rue); elle commence rue *Plumet*, et finit rue de *Sèvres*, 10ᵉ arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin; le dernier nº impair est 21; le dernier pair, 22. On lui a donné ce nom parce qu'elle traverse de la rue *Plumet* à celle de Sèvres. Elle s'est appelée autrefois rue *Traverse* ou de la *Plume*.

Traverse (Petite-rue-), *voyez* rue d'*Olivet*.

Traverse-Cadier (rue de la), elle n'existe plus. Elle traversait de la rue des *Vieilles-Haudriettes* à la rue de *Braque*.

Traversière-Saint-Antoine (rue); elle commence quai de la *Rapée*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Antoine*, 8ᵉ arrond., Q. des Quinze-Vingts; le dernier nº impair est 49; le dernier

pair, 68. On l'a nommée rue *Traversière* parce qu'elle traverse du quai de la *Rapée* à la rue du *Faubourg-Saint-Antoine*. La partie qui se rapproche du quai a été nommée rue des *Chantiers*, du *Clér-Chantier*, et rue *Pavée*.

Traversière-Saint-Honoré (rue); elle commence rue *Saint-Honoré*, et finit rue *Richelieu*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal; le dernier n° impair est 47; le dernier pair, 48. On l'a nommée ainsi parce qu'elle traverse de la rue *Saint-Honoré* à celle de *Richelieu*. On l'a appelée aussi rue de la *Brasserie* et du *Bâton-Royal*. Ce fut de ce côté-là, ainsi que du côté de la rue du *Rempart* et de la rue des *Boucheries*, que le 8 septembre 1429, Charles VII, secondé de la Pucelle d'Orléans, attaqua Paris. Le savant médecin Falconet demeurait dans cette rue. A la suite du 20 mai 1795, Maure, représentant du peuple, s'y brûla la cervelle.

Traversine (rue); elle commence rue d'*Arras*, et finit rue de la *Montagne-Sainte-Geneviève*, 12e arrond.; n° 1, ainsi que tous les pairs, Q. Saint-Jacques; le reste des nos impairs dépend du Q. du Jardin-du-Roi. Elle est nommée dans Guillot *Traversainne*, dans les siècles suivans, *Traversière*, et ensuite, *Traversine*. Elle traverse de la rue d'*Arras* à la rue de la *Montagne-Sainte-Geneviève*.

Traversine (rue), *voyez* rue *Mazarine*.

Treilles (rue des), *voyez* rue *Censier*.

Trésoriers (rue des), *voyez* rue *Neuve-Richelieu*.

Trinité (rue de la), *voyez* rue *Greneta*.

Tripelet (rue); elle commence rue de la *Clef*, et finit rue *Gracieuse*, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi; le dernier n° impair est 5; le dernier pair 4. Son véritable nom, dit Jaillot, est *Trippelet*, et elle le doit à un particulier appelé Jehan Trippelet, qui possédait, conjointement avec Guillaume Seguin, trois arpens de terre au lieu où cette rue est située. On voit dans les anciens plans son nom écrit de diverses manières: *Tripelle*, *Tripellé*, *Tripelé*, *Tripolet*, *Tripette*, *Tripotte*, *Tripet*, *Triplet*, *Trippelet* et *Triperet*.

Triperie (rue de la); elle était située derrière le grand Châtelet; elle commençait rue de la *Joaillerie*, et finissait rue *Pierre-à-Poisson*. Elle fait maintenant partie de la place du

Châtelet. Elle prolongeait la rue du *Pied-de-Bœuf*, et elle en avait porté le nom. Elle s'était appelée aussi rue des *Boutiques*, à cause des échoppes de tripières qui étaient placées près de la Grande-Boucherie; rue de l'*Iraigne*, du côté de l'ancienne place aux Veaux, et rue de l'*Araignée par laquelle on va à la place aux Veaux*, à cause d'une maison appelée l'hôtel de la Grand-Iraigne. Iraigne n'est pas ici le vieux nom de l'araignée; c'est le nom d'un croc de fer à plusieurs branches pointues et recourbées auxquelles les bouchers accrochent la viande.

Triperie (rue du Pont-de-la-); elle commence rue de la ompe, et finit au Pont-des-Invalides, 10ᵉ arrond., Q. des Invalides; le dernier nº impair est 31; le dernier pair, 52. Cette rue, qui doit disparaître lorsqu'on construira le quai, doit son nom à un pont qui conduisait à une triperie rue des *Cygnes*.

Trognon (rue); elle commence rue de la *Heaumerie*, et finit rue d'*Avignon*, 6ᵉ arrond., Q. des Lombards; le dernier nº impair est 3; un seul nº pair, 2. Selon Jaillot, elle se nommait anciennement rue *Jean-le-Comte* et *Cour-Pierre-la-Pie*. Après avoir porté le nom de *Trognon*, qu'elle reprit ensuite, et ceux de *Trognion* et *Travignon*, elle s'appela rue de la *Galère*, qu'elle dut à l'enseigne d'un cabaret.

Tronc-de-Bernard ou *Trou-Bernard* (rue du), *voyez* rue du *Demi-Saint*.

Trône (rue du), *voyez* rue *Saint-Denis-Saint-Antoine*.

Trop-va-qui-dure, Trop-va-si-dure, Qui-mi-trouva i-dure (rue), *voyez* place du *Châtelet*.

Trousse-Vache (rue); elle commence rue des *Cinq-Diamans*, et finit rue *Saint-Denis*, 6ᵉ arrond., Q. des Lombards; le dernier nº impair est 29; le dernier pair, 36. Elle doit son nom à quelqu'un de la famille Trosse-Vache, connue au seizième siècle, et non à une enseigne de la Vache-Troussée, c'est-à-dire à la queue relevée, ainsi que le dit Saint-Foix. « Le cardinal de Lorraine, raconte le même auteur d'après de Thou, revenant du concile de Trente, voulut faire une espèce d'entrée dans Paris, accompagné de plusieurs gens armés. Le maréchal de Montmorenci, alors gouverneur de cette capitale, lui envoya dire qu'il ne le souffrirait pas. Le cardinal répondit avec hauteur, et continua sa marche. Montmorenci le rencontra vis-

à-vis des charniers des Innocens, fit main-basse sur son escorte, et son éminence se sauva dans l'arrière-boutique d'un marchand de cette rue, où elle resta cachée jusqu'à la nuit sous le lit d'une servante.

» Ce même cardinal, ajoute Saint-Foix, étant à la tête du conseil, sous le règne de François II, se trouva importuné du grand nombre d'officiers estropiés, et de veuves d'officiers tués, qui sollicitaient à la cour quelques petites pensions pour vivre; il fit publier à son de trompe, pour se délivrer, disait-il, de ces mendians, que tous ceux qui étaient venus à Fontainebleau pour demander quelque chose, eussent à se retirer dans vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus à un gibet qu'il fit dresser devant le château. Il mourut dans son lit. »

Trouvée (rue); elle commence rue de *Charenton*, et finit marché *Beauveau*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts; un seul n° impair, 1; le dernier pair, 6. Elle a été ainsi nommé, à ce qu'on croit, parce qu'elle passe à côté de l'hospice des Enfans-Trouvés, aujourd'hui des Orphelines.

Truanderie (rue de la Grande-); elle commence rue *Saint-Denis*, et finit rue *Montorgueil*, 5e arrond., Q. Montorgueil; le dernier n° impair est 61; le dernier pair, 60. Les historiens de Paris, des savans, d'habiles glossateurs, se sont livrés à de profondes recherches pour marquer la véritable étymologie du nom de cette rue. Nous ne les suivrons pas dans leurs longues dissertations. Suivant Sauval, les rues de la *Grande* et de la *Petite-Truanderie* ont pris leur nom du mot truand, qui signifiait anciennement un gueux, un fripon, parce qu'elles étaient habitées par des gens de cette espèce. C'est pour cela que Cénal appelle la rue de la *Grande-Truanderie*, *vià mendicatrix major*, et celle de la *Petite-Truanderie*, *vià mendicatrix minor.* D'autres attribuent cette étymologie au vieux mot tru, truage, qui signifie tribut, impôt, subside. Saint-Foix pense que ces deux rues étaient ainsi appelées à cause des fermiers ou traitans qui y avaient des bureaux. On voit qu'il ne serait pas impossible d'accorder son opinion avec celle de Sauval. « Anciennement, dit-il (et Jaillot partage son sentiment), on appelait tributs, et par abréviation trus, les impôts qu'on mettait sur le peuple. » « De ce mot trus, dit Pasquier dans ses Re-

» cherches, tom. 1er, pag. 883, vint celui de truander, pour » dire gourmander et fouler, parce que ceux qui sont destinés » à exiger des tributs sont ordinairement gens fâcheux qui » ont peu de pitié des pauvres sur lesquels ils exercent les man- » demens du roi. » Il y a toute apparence, ajoute Saint-Foix, qu'on donna le nom de *Truanderie* aux rues où les bureaux de ses fermiers et receveurs étaient établis.

Un autre étymologiste qui, en 1760, fit paraître une dissertation sur l'origine du mot truand, ne partage pas ces diverses opinions. Nous ne rapporterons point les preuves sur lesquelles il s'appuie; il nous suffira de dire qu'il fait venir truand de la langue étrusque avec une terminaison espagnole de tru qui signifiait en étrusque arupex, augure, et de and, andar, verbe espagnol qui signifie aller çà et là. Les rues de la *Grande* et de la *Petite-Truanderie* devraient donc cette dénomination à ces devins, à ces diseurs de bonne aventure qu'on a depuis appelés bohémiens.

Truanderie (rue de la Petite-); elle commence rue *Mondétour*, et finit rue de la *Grande-Truanderie*, 5e arrond., Q. Montorgueil; le dernier n° impair est 15, le dernier pair, 16. Même étymologie que la rue de la *Grande-Truanderie* Anciennement on l'a appelée rue de l'*Ariane* et de l'*Arienne*, et rue du *Puits-d'Amour*, à cause d'un puits public qui y était situé. *V*. place d'*Ariane*.

Trudon (rue); elle commence rue *Boudreau*, et finit rue *Neuve-des-Mathurins*, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 8. Ouverte en 1780, elle porte le nom de M. Trudon, alors échevin.

Truyes (rue aux), *voyez* impasse *Bertaud*.

Tuerie (rue de la); elle est maintenant fermée à ses deux extrémités. Elle commençait rue *Saint-Jérôme*, et finissait rue du *Pied-de-Bœuf*, 7e arrond., Q. des Arcis. Elle devait son nom à une tuerie qui y avait été établie. Elle avait porté les noms de rue de l'*Ecorcherie*, et de l'*Ecorcherie ou* des *Lessives*.

Tuerie (rue de la), *voyez* rue du *Cœur-Volant*.

Tuileries (rue des), *voyez* rue *Saint-Louis*.

Tuileries (petite rue des), *voyez* rue *Saint-Florentin*.

Tuileries (rue des Vieilles-); elle commence rues du *Regard*

et du *Cherche-Midi*, et finit rue du *Petit-Vaugirard*, 10ᵉ arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin; le dernier nº impair est 47; le dernier pair, 44. Elle a pris son nom des tuileries qui existaient dans ce quartier. Elle a porté le nom de la rue du *Cherche-Midi* dont elle fait la prolongation.

Tuileries (rue des Vieilles-), *voyez* rue de la *Barouillère*, du *Cherche-Midi* et du *Petit-Vaugirard*.

Turenne (rue), *voyez* rue *Saint-Louis-au-Marais*.

U

Ulm (rue d'); elle commence rue de la *Vieille-Estrapade*, et finit rue des *Bourguignons*, 12ᵉ arrond., Q. de l'Observatoire. Cette rue, ouverte sous Napoléon, a été nommée ainsi en mémoire de la prise d'Ulm, le 17 octobre 1805.

Union (rue de l'), *voyez* rue d'*Angoulême-Saint-Honoré*.

Université (rue de l'); elle commence rue des *Saints-Pères*, et finit au *Champ-de-Mars*. Cette rue est divisée en deux séries : la première, sous le nom de rue de l'*Université*, finit à l'esplanade des Invalides; la seconde, sous le nom de l'*Université-Gros-Caillou*, finit au Champ-de-Mars. Elle dépend tout entière du 10ᵉ arrond. : du nº 1 au nº 91, et du nº 2 au nº 114, Q. du Faubourg-Saint-Germain; du nº 93 au nº 113 et du nº 116 au nº 120, ainsi que tous les nºˢ de la seconde série, Q. des Invalides; le dernier nº impair de la première série est 111; le dernier pair, 120; le dernier impair de la deuxième série est 69; le dernier pair, 42. Anciennement cette rue n'était qu'un chemin appelé le *Chemin des Treilles*, parce qu'il conduisait à l'*île des Treilles*, depuis *île Maquerelle* et des *Cygnes*. Elle porte le nom de l'*Université*, parce qu'elle fut ouverte sur le Pré-aux-Clercs, que l'Université aliéna en 1639. Au nº 9 est l'hôtel Villeroi, qu'occupe l'administration télégraphique; au nº 13, le dépôt d'artillerie; au nº 15, l'hôtel d'Aligre; au nº 45, l'hôtel de Mailly; au nº 57, l'hôtel Périgord; au nº 61, l'hôtel Mouchy; au nº 67, l'hôtel d'Aiguillon, occupé par les bureaux du ministère de la guerre; au nº 120, l'hôtel de l'administration des ponts et chaussées; au nº 106,

l'hôtel d'Harcourt; au n° 94, l'hôtel Montesquiou, et au n° 84, l'hôtel de la Châtre.

Ursine (rue Neuve-de-l'), *voyez* rue des *Filles-Dieu*.

Ursins (rue Basse-des-); elle commence rue des *Chantres*, et finit rue *Glatigny*, 9e arrond., Q. de la Cité. Le dernier n° impair est 25; on a abattu presque tout le côté des nos pairs pour la construction du quai de la Cité. Cette rue, ainsi que les deux suivantes, doit son nom à l'hôtel qu'y possédait *Jean Juvénal des Ursins*, prévôt des marchands, en 1388. C'est sur le terrain où cet hôtel était situé qu'on ouvrit la rue du *Milieu*; la rue *Haute* est, à ce qu'on croit, celle que Guillot appelle rue de l'*Image*; la rue *Basse* faisait partie du port Saint-Landry. Elle a souvent changé de nom depuis le treizième siècle : rue *Saint-Landry*, rue du *Port-Saint-Landry*, *Grand'rue Saint-Landry-sur-l'Yaue*; au seizième siècle, rue *Basse-Saint-Landry*, et de nos jours, rue *d'Enfer* (*via inferior*), à cause de sa situation. Il paraît certain que Racine a demeuré dans cette rue. Nous avons indiqué ses autres domiciles.

Ursins (rue Haute-des-); elle commence rue *Basse-des-Ursins*, et finit rue *Glatigny*, 9e arrond., Q. de la Cité. Le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 8. *V.* rue *Basse-des-Ursins*.

Ursins (rue du Milieu-des-); elle commence rue *Basse-des-Ursins*, et finit rue *Haute-des-Ursins*, 9e arrond. Q. de la Cité. Le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 6. (*V.* rue *Basse-des-Ursins*.)

Ursulines (rue des); elle commence rue d'*Ulm*, et finit rue Saint-Jacques, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. Elle a été percée sous le règne de Napoléon. On l'a nommée ainsi parce qu'elle traverse l'ancien couvent des *Ursulines* et l'impasse de même nom qui servait d'entrée à ce couvent.

V

Vaches (rues des et aux), *voyez* rues *Rousselet*, *Taranne* et des *Saints-Pères*.

Val (rue du), *voyez* rue *Culture-Sainte-Catherine*.

Val-d'Amour (rue du), *voyez* rue *Glatigny*.

Val-de-Grâce (rue du) ; elle commence rue *Saint-Jacques*, et finit rue de l'*Est*, 12ᵉ arrond., Q. de l'Observatoire. On l'a nommée ainsi parce qu'elle a été ouverte en face du *Val-de-Grâce*.

Valets (rue des), *voyez* rue des *Trois-Pavillons*.

Vallée-de-Fécamp (rue de la), *voyez* rue de *Charenton* et *Fécamp*.

Valleran (rue), *voyez* rue *Hillerin-Bertin*.

Valois-Saint-Honoré (rue) ; elle commence rue *Montpensier*, et finit rue *Saint-Honoré*, 1ᵉʳ arrond., Q. des Tuileries. Le dernier n° impair est 15 ; le dernier pair, 16. On l'a ouverte en 1784, sur une partie de l'emplacement de l'hôpital des Quinze-Vingts. Elle fut nommée *Valois*, du duc de *Valois*, fils du duc d'Orléans. En 1795, elle fut appelée rue *Batave*, en mémoire de la réédification de la république *Batave* (la Hollande.) En 1814, elle reprit son premier nom. Elle doit être abattue en grande partie lorsqu'on reprendra le projet de réunion des palais du Louvre et des Tuileries.

Valois-du-Palais-Royal (rue); elle commence rue *Saint-Honoré* ; et finit rue *Beaujolois*, 2ᵉ arrondiss., Q. du Palais-Royal. Le dernier n° impair est 43 ; le dernier pair, 48. Même étymologie que la rue précédente. Elle fut ouverte en 1782, sous le nom de passage *Valois*, sur une partie de l'ancien jardin du Palais-Royal. En 1792, elle prit le nom de rue du *Lycée*, à cause du Lycée, aujourd'hui l'Athénée de Paris, qui y tenait et qui y tient encore ses séances au n° 2. En 1815 elle reprit son premier nom.

Valois-du-Roule (rue) ; elle commence rues de *Courcelles* et de *Chartres*, et finit rue du *Rocher*, 1ᵉʳ arrond., Q. du Roule. Le dernir n° impair est 19 ; le dernier pair, 30. Même étymologie que les deux rues précédentes. En 1797, elle reçut le nom de rue *Cisalpine*, en mémoire de la fondation de la république cisalpine, depuis royaume d'Italie, aujourd'hui royaume lombardo-vénitien. En 1815, elle reprit son premier nom.

Vannerie (rue de la); elle commence place de l'*Hôtel-de-Ville* et rue *Jean-Lépine*, et finit rues *Planche-Mibray* et des *Arcis*, 7ᵉ arrond., Q. des Arcis. Le dernier n° impair est 49 ;

le dernier pair, 52. Elle portait ce nom dès le 13e siècle; du côté du carrefour Guillery, elle se nommait au 16e, rue des *Recommanderesses.*

Vannerie (rue de la), *voyez* rue *Saint-Jacques-la-Boucherie.*

Vannes (rue); elle commence rues des *Deux-Écus* et du *Four,* et finit rue de *Viarmes*, 4e arrond., Q. de la Banque-de-France. Le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 8. Ouverte en 1763, elle doit son nom à Jollivet de Vannes, alors avocat et procureur du roi et de la ville.

Vannes (rue Saint-); elle commence rue *Saint-Maur*, et finit place *Saint-Vannes*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs. Le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 6. Elle fut ouverte en 1765 sur un terrain appartenant à l'Abbaye-Saint-Martin. Elle doit son nom à l'un des saints particulièrement honorés dans cette abbaye.

Varennes-Saint-Germain (rue de); elle commence rue du *Bac*, et finit boulevard des *Invalides*, 10e arrond.; nos impairs et nos pairs, de 2 à 32, Q. Saint-Thomas-d'Aquin; nos 34 à 48, Q. des Invalides. Elle doit son nom à une garenne (par corruption, varenne), laquelle existait en cet endroit. On compte dans cette rue un grand nombre de beaux hôtels : au n° 23, l'hôtel Monaco; au n° 27, l'ancien hôtel Rohan-Chabot, qui maintenant appartient à la duchesse de Montebello; au n° 29, l'hôtel du ministère de l'administration de la guerre; au n° 33, l'hôtel de la Rochefoucault; au n° 35, l'hôtel d'Orçay; au n° 37, l'hôtel Broglie; au n° 41, l'hôtel Biron; au n° 26, l'hôtel Tessé, où sont les bureaux de l'administration des hôpitaux militaires; au n° 24, l'hôtel de Castries; au n° 22, l'hôtel de Castres, etc.

Varennes-Halle-au-Blé (rue); elle commence rue des *Deux-Écus*, et finit rue de *Viarmes*, 4e arrond., Q. de la Banque-de-France; un seul n° impair, 1; un seul n° pair, 2. Cette rue, qui porte le nom de M. de Varennes, échevin, fut ouverte en 1763, lorsqu'on construisit la Halle-au-Blé.

Vaucanson (rue); elle commence place *Saint-Vannes*, et finit rue du *Vertbois*, 6e arrond., Q. St.-Martin-des-Champs. Cette rue, qui longe le jardin du Conservatoire-des-Arts-et-

Métiers, a pris son nom de Jacques de Vaucanson, célèbre mécanicien.

Vaugirard (rue de); elle commence rues des *Francs-Bourgeois-Saint-Michel* et *Monsieur-le-Prince*, et finit barrière de *Vaugirard.* Elle est divisée en deux séries; la première finit au boulevard, la seconde à la barrière. Les nos impairs, de 1 à 91, les nos pairs de 2 à 84, première série, ainsi que tous les nos impairs de la seconde, sont du 11e arrond.; nos pairs, de 2 à 16, Q. de l'Ecole-de-Médecine, et tous les nos impairs, et pairs de 18 à 86, Q. du Luxembourg; nos 86 à 130 de la première série, et tous les nos pairs de la seconde série, sont du 10e arrondis. Q. Saint-Thomas-d'Aquin.

Cette rue doit son nom au village auquel elle conduit. Ses premières maisons ont été construites au 16e siècle. Ce n'était, avant cette époque, que le chemin de Vaugirard. Ce village, appelé Valboitron ou Vauboitran, prit, vers le milieu du 13e siècle, celui de Gérard, abbé de St.-Germain, qui le fit rebâtir. Cette rue a porté aussi au 17e siècle le nom de *Grande-rue-du-Luxembourg*; on trouvait dans cette rue plusieurs couvents. Le plus riche était celui des Carmes-Déchaussés. (*Voyez* CARMES-DÉCHAUSSÉS.) Outre ce monastère si opulent, on remarquait encore ceux des Filles-du-Précieux-Sang, de Sainte-Tècle, les Dames-du-Calvaire, de l'Enfant-Jésus, fondé par Marie Leckzinska, épouse de Louis XV.

C'était dans l'apothicairerie des Carmes de la rue de Vaugirard que se fabriquait l'eau de mélisse dont le débit était considérable. Ce couvent fut destiné, en 1791, à recevoir les prêtres insermentés. Cent soixante-deux périrent dans les massacres de septembre 1792. Quelques laïcs y étaient aussi renfermés; deux se sauvèrent en franchissant les murailles. Joseph Duplain, ancien libraire de Lyon et depuis valet-de-chambre du roi, administrateur de la caisse d'escompte, s'empara d'une paire de pistolets qu'un des assassins avait déposée sur une croisée, se glissa dans la foule et s'évada.

Plusieurs édifices remarquables décorent cette longue rue. Nous citerons au premier rang le Luxembourg, dont les bâtimens et les jardins surtout ont reçu de grandes augmentations. L'hôtel de la Tremouille, au coin de la rue Férou; la nouvelle

fontaine au coin de la rue du Regard; l'hôtel de la légation américaine; au nº 100, l'hôtel du Petit-Luxembourg, résidence du chancelier-président de la chambre des pairs. Lekain demeurait dans cette rue. Madame Perrin, dont tout Paris applaudit l'aimable talent au Vaudeville et au Gymnase-Dramatique, est morte dans la même maison en 1822.

Vaugirard (rue du Petit-); elle commence rues *Bagneux* et des *Vieilles-Tuileries*, et finit rue de *Vaugirard*. Elle est partagée aussi en deux séries, qui sont l'une et l'autre du 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin. Le dernier nº impair de la première série est 29; le dernier pair, 26; le seul nº impair de la seconde série, au-delà du boulevard, est 1; le dernier pair, 10. Même étymologie que la rue de *Vaugirard*.

Vauvert (rue et chemin de), *voyez* rue d'*Enfer*.

Veaux (rue de la Vieille-place-aux-); elle commence rue *Saint-Jacques-la-Boucherie*, et finit rue *Planche-Mibray*, 7e arrond., Q. des Arcis. Le dernier nº impair est 19; le dernier pair, 26. Elle s'est appelée rue de la *Tannerie*. La place aux *Veaux*, qui fut transférée au quai des Ormes en 1646, se nommait, au quatorzième siècle, la place aux *Sainctyons*, d'une famille de bouchers. Cette rue, au quinzième siècle, fut nommée rue aux *Veaux*, ensuite rue de la *Place-aux-Veaux*, et enfin rue de la *Vieille-Place-aux-Veaux*.

Vendôme (rue); elle commence rue *Charlot*, et finit rue du *Temple*, 6e arrond, Q. du Temple. Le dernier nº impair est 25; le dernier pair, 16. Elle doit son nom à Philippe de Vendôme, grand-prieur de France, qui possédait le terrain sur lequel elle fut ouverte en 1695.

Vendôme (rue de la Place-), *voyez* rue *Louis-le-Grand*.

Venise (rue de); elle commence rue *Saint-Martin*, et finit rue *Quincampoix*, 6e arrond., Q. des Lombards. Le dernier nº impair est 5; le dernier pair, 6. Elle doit son nom à une enseigne de l'Écu-de-Venise. Jusqu'au milieu du quinzième siècle, elle porta les noms de rue *Sendebours*, *Hendebourg*, *Erembourg* ou *Hérambourg-la-Trefilière*. En 1459, elle fut appelée rue *Bertaut-qui-dort*, nom qu'elle quitta au seizième siècle pour prendre celui de *Venise*.

Venise (rue de); elle n'existe plus depuis très-long-temps.

Elle aboutissait à la rue *Neuve-Notre-Dame*, et devait son nom à une enseigne. Elle s'était appelée aussi rue des *Dix-Huit*, à cause du collége de ce nom. On croit que Guillot l'a désignée sous le nom de ruelle *Saint-Christofle*.

Ventadour (rue); elle commence rue *Thérèse*, et finit rue *Neuve-des-Petits-Champs*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal. Le dernier n° impair est est 15; le dernier pair, 8. Elle a été percée vers l'an 1640. Elle se prolongeait jadis jusqu'à la rue des *Moineaux*; on l'avait d'abord nommée rue *Saint-Victor* et de *Lyonne*. Elle doit son nom à madame de Ventadour, qui avait été gouvernante de Louis XV. Ce prince, étant enfant, donnait aux compagnons de ses jeux une décoration qui consistait en un cordon bleu et blanc, soutenant une médaille d'une forme ovale, ornée d'une étoile émaillée, au milieu de laquelle figurait un pavillon représentant la tente où il jouait avec les autres enfans, sur la terrasse des Tuileries.

Vents (rue des Quatre-); elle commence rue *Condé* et carrefour de l'*Odéon*, et finit rue de *Seine*, 11e arrond., Q. du Luxembourg. Le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 22. Son premier nom est *Ruelle-descendant-à-la-Foire*. Combault, chanoine, lui donna son nom au commencement du quinzième siècle. Celui des *Quatre-Vents* lui vient d'une enseigne; il lui fut donné vers le milieu du dix-septième siècle. Deux maisons ont été supprimées pour la prolongation de la rue de *Seine*. M. Poultier, syndic des huissiers-priseurs, habitait cette rue en 1792. Il avait réfusé, en 1785, un legs de deux cent mille fr., pour n'en point frustrer les héritiers légitimes. L'Académie française lui décerna le prix fondé pour l'auteur de l'action la plus vertueuse. M. Poultier insista pour que le prix fût donné au portier de M. de Villier, qu'il en croyait plus digne que lui. La médaille lui fut néanmoins décernée. Ce refus modeste est un droit de plus à cet honneur. M. Poultier garda la medaille, mais il en donna la valeur au portier.

Verdelet (rue); elle commence rue *J.-J.-Rousseau*, et finit rues de la *Jussienne* et *Coqhéron*, 3e arrond., Q. Saint-Eustache. L'hôtel des Postes occupe le côté des nos impairs; le dernier pair est 10. Elle a porté les noms de *Merderel* (dont on a

fait *Verdelet*), de l'*Orderue*, ou rue sale, et de *Breneuse*, qui signifie la même chose. En effet, cete rue était anciennemens fort malpropre. En 1758, elle fut élargie de cinq pieds. Jean de Montigni, premier président au parlement, demeurait au coin de cette rue et de la rue J. J. Rousseau. « Il fut nommé le Boulanger, dit Saint-Foix, en reconnaissance des blés qu'il fit venir à Paris pendant une famine, et qui conservèrent la vie à vingt-cinq ou trente mille personnes. » Voilà de ces actions, dit Mézerai, dont je voudrais qu'on tâchât d'éterniser la mémoire par des médailles.

La famille de Montigni quitta ce nom pour adopter l'honorable surnom de Boulanger.

Verderet (rue); elle commence rue de la *Grande-Truanderie*, et finit rue *Mauconseil*, 5e arrond., Q. Montorgueil. Le dernier n° impair est 17; le dernier pair, 14. Elle se nommait anciennement rue de *Merderiau*, *Merderai*, *Merderel* et *Merderet*, à cause de sa saleté. Au commencement du dix-septième siècle, on fit de cette dénomination ridicule, *Verdelet*, et depuis 1806, *Verderet*, pour distinguer cette rue de la rue *Verdelet*.

Verneuil (rue); elle commence rue des *Saints-Pères*, et finit rue de *Poitiers*, 10e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain. Le dernier n° impair est 51; le dernier pair, 58. Ouverte, vers l'an 1650, sur le Grand-Pré-aux-Clercs, elle doit son nom à Henri de Bourbon, duc de Verneuil, abbé de Saint-Germain-des-Prés, fils d'Henri IV et de la marquise de Verneuil.

Verrerie (rue de la); elle commence rue *Bourtibourg* et marché *Saint-Jean*, et finit rue *Saint-Martin* et des *Arcis*, 7e arrond.; du n° 1 au n° 41, et du n° 2 au n° 42, Q. du Marché-Saint-Jean; du n° 43 au n° 103, Q. des Arcis; du n° 44 au n° 78, Q. Sainte-Avoye. Le dernier n° impair est 103; le dernier pair, 78. Le nom de cette rue, au treizième siècle, a souvent varié. On a dit *Voirerie*, *Varerie*, *Voirie*. On croit qu'elle doit son nom à Guy le Verrier ou le Vitrier qui, en 1185, y possédait un terrain. En 1380, la partie qui avoisine l'église Saint-Merri, s'appelait *Saint-Merri*. C'était dans cette rue que demeurait le peintre Gringoneur, inventeur des cartes à jouer sous Char-

les VI. Elles furent fabriquées, comme nous l'avons dit ailleurs (*voyez Cartes*), pour distraire ce malheureux prince pendant les intervalles où il reprenait sa raison.

Versailles (rue de); elle commence rue *Saint-Victor*, et finit rue *Traversine*, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi. Le dernier n° impair est 21; le dernier pair, 20. On croit qu'elle doit son nom à *Pierre de Versaliis* (*de Versailles*), qui y demeurait. Guillot nomme cette rue *Verseille*, pour rimer sans doute à *conseille*, car des titres de son temps la nomment *Versailles*.

Vertbois (rue du); elle commence rues du *Pont-aux-Biches* et de la *Croix*, et finit rue *Saint-Martin*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs. Le dernier n° impair est 45; le dernier pair, 40. On ne la distinguait pas anciennement de la rue *Neuve-Saint-Laurent* qu'elle prolonge. En 1546, on la trouve désignée sous le nom de rue *Neuve-Saint-Laurent*, dite du *Vertbois*. On croit qu'elle a pris ce nom de *Vertbois*, des arbres qui entouraient autrefois le prieuré de Saint-Martin.

Verte (Grande-rue-); elle commence rue de *La Ville-l'Evêque*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Honoré*, 1er arrond., Q. du Roule. Le dernier n° impair est 17; le dernier pair, 44. Elle s'appelait, au 17e siècle, rue des *Marais*. Ce n'était, au commencement du 18e, qu'un chemin bordé de verdure, le long du grand égout alors à découvert. Il n'y avait pas encore de maison au milieu du dernier siècle. On la nommait alors rue du *Chemin-Vert*; en 1775, rue *Verte*, et enfin *Grande-rue-Verte*. Au n° 34 est la caserne construite sur les dessins des officiers du génie. Cette caserne avait été bâtie pour les gardes-françaises.

En 1791, une bouquetière du Palais-Royal avait pour amant un ex-grenadier des gardes-françaises, alors attaché à la 6e division de la garde soldée : dans un accès de jalousie, elle résolut la mort de son amant, qu'elle croyait infidèle. Le 6 juin, après avoir soupé avec lui, elle l'emmena derrière la caserne, à neuf heures du soir, près le jardin de Monceau. Ils étaient tous deux assis au bord d'un fossé; là, elle frappa le grenadier de deux coups de couteau : il mourut quelques jours après. Elle

fut arrêtée, jugée et pendue au carrefour des rues *Verte* et de *Miroménil*.

On remarquait dans cette rue l'hôtel de *Lucien Bonaparte*, aujourd'hui retiré à Rome avec sa famille, sous le nom de *prince de Canino*.

Verte (rues), *voyez* rue du *Chemin-Vert* et impasse de *Venise*.

Verte (Petite rue); elle commence rue du *Faubourg-Saint-Honoré*, et finit *Grande-rue-Verte*, 1er arrond., Q. du Roule. Le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 14. Cette rue, qui a été percée en 1784, a la même étymologie que la *Grande-rue-Verte*, à laquelle elle aboutit.

Vertus (rue des); elle commence rue des *Gravilliers*, et finit rue *Phélipeaux*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs. Le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 36. Son nom viendrait-il de ce que, placée anciennement hors de l'enceinte de Philippe-Auguste, elle se dirigeait sur le village d'*Aubervilliers*, dit *Notre-Dame-des-Vertus?*

Viarmes (rue) elle commence rue *Varennes*, et finit rue *Oblin*, 4e arrond., Q. de la Banque-de-France. Le dernier n° impair est 37; le dernier pair, 22. Elle fait le tour de la Halle-au-Blé. Elle doit son nom à M. *de Pontcarré de Viarmes*, prévôt des marchands lors de la construction de cette halle.

Victoire (rue de la), *voyez* rue *Chantereine*.

Victor (rue Saint-); elle commence rues *Copeau* et de *Seine-Saint-Victor*, et finit rues de *Bièvre* et de la *Montagne-Sainte-Geneviève*, 12e arrond.,; du n° 1 au n° 143, et du n° 2 au n° 108, Q. du Jardin-du-Roi; du n° 110 au n° 132, et du n° 145 au n° 169, Q. Saint-Jacques. Le dernier n° impair est 169; le dernier pair, 132. Elle doit son nom à l'abbaye *Saint-Victor*. Vers le milieu du dernier siècle, elle ne s'étendait que jusqu'aux rues des *Fossés-Saint-Victor* et *Saint-Bernard*; l'autre partie s'appelait rue du *Faubourg-Saint-Victor*, ou rue du *Jardin-du-Roi*, dont elle est une prolongation. Le pavillon de la fontaine Saint-Victor est au n° 60. Le collége des *Bons-Enfans*, nos 66 et 68, est maintenant occupé par l'*Institution des Jeunes-Aveugles* (*voyez* ce mot). On trouvait jadis dans

cette rue le collége du Cardinal-Lemoine, la maison des Nouveaux-Convertis, le séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, l'abbaye et la porte-Saint-Victor.

Le chevalier B****, fondateur de plusieurs sociétés mystérieuses, portait la manie du prosélytisme à un tel point, qu'il avait établi dans cette rue une loge au cabaret du Soleil-d'Or; il y couchait; et, moyennant six francs, il initiait à tous les grades ceux qui se présentaient.

Victor (rues Saint-), *voyez* rues *Neuve-Saint-Augustin* et *Ventadour*.

Victor (rue derrière les murs Saint-), *voyez* rue de *Seine-Saint-Victor*.

Victor (rue des Fossés-Saint-); elle commence rue *Saint-Victor*, et finit rues *Descartes* et *Mouffetard*, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi. Le dernier n° impair est 39; le dernier pair, 38. Elle a été bâtie sur l'emplacement des murs d'enceinte de Philippe-Auguste. On retrouve encore quelques restes de ces murs au fond des cours des maisons numérotées 18, 20, 26, 28 et 30. Ces murs ont quarante pieds de hauteur sur dix d'épaisseur. Cette rue, depuis celle de *Fourcy* jusqu'à la rue *Clopin*, a porté le nom de rue des *Pères-de-la-Doctrine-Chrétienne;* cette congrégation s'y était établie en 1627. On y substitua, en 1793, le nom de *Loustalot*, qui y demeurait sans doute: c'était l'un des plus énergiques écrivains des *Révolutions de Paris*, ouvrage publié par Prudhomme. Aux nos 25 et 27 est le *collége des Ecossais;* en face de ce collége demeurait Saint-Foix, auteur estimable des *Essais historiques sur Paris*, de l'*Espion turc*, et de quelques petites comédies, nulles sous le rapport de l'intrigue, des caractères et des mœurs, mais où l'on trouve une foule de détails agréables. Saint-Foix passa les vingt-cinq dernières années de sa vie dans sa maison de la rue des *Fossés-Saint-Victor*. On y remarquait un joli jardin, une grande volière, et beaucoup d'animaux domestiques, surtout des chats, que Saint-Foix aimait beaucoup. Il mourut dans les bras du P. Véry, de la *Doctrine chrétienne*, avec lequel il avait vécu dans la plus douce intimité.

La maison des *Pères de la Doctrine Chrétienne* était à l'extrémité de cette rue, près la rue *Neuve-Saint-Étienne*.

Victor (rue Neuve-Saint-), *voyez* rue des *Boulangers*.

Vide-Gousset (rue); elle commence place des *Victoires* et rue des *Fossés-Montmartre*, et finit rues *Neuve-des-Petits-Pères* et du *Mail*, 3e arrond., Q. du Mail; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 6. Avant la construction de la place des Victoires, elle faisait partie de la rue du *Petit-Reposoir*. On croit qu'elle doit son nom de *Vide-Gousset* aux vols qui s'y commettaient lorsqu'elle touchait à l'enceinte de Paris, achevée en 1583, sous Charles VI. Au mois de mars 1770, à l'époque où toute la France se plaignait des exactions de l'abbé Terray, un plaisant substitua au nom de rue *Vide-Gousset*, celui de rue *Terray*.

Vierge (rue de la); elle commence rue de l'*Université-Gros-Caillou*, et finit rue *Saint-Dominique-Gros-Caillou*, 10e arr., Q. des Invalides; le dernier n° impair est 27; le dernier pair, 8. Elle doit son nom à une chapelle de la Vierge, devenue ensuite l'église Saint-Pierre.

Vignes-à-Chaillot (rue des); elle commence rue de *Chaillot*, et finit avenue de *Neuilly*, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 8. C'est une rue nouvelle; elle doit son nom aux *vignes* au travers desquelles on l'a alignée.

Vignes-de-l'Hôpital (rue des); elle commence rue du *Banquier*, et finit boulevard de *l'Hôpital*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 10. Même étymologie que la rue précédente.

Vignes (rue des), *voyez* impasse des *Corderies* et rue du *Pot-de-Fer-Saint-Marcel*.

Ville (rue du Puits-de-la), *voyez* rue des *Sansonnets*.

Villedo (rue), elle commence rue *Richelieu*, et finit rue *Ste-Anne*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 12. Elle doit ce nom à Guillaume et François Villedo, généraux des bâtimens du roi et des ponts et chaussées, qui avaient en 1667 plusieurs maisons sur la butte des Moulins, où cette rue fut percée en 1640.

Ville-l'Evêque (rue de la); elle commence rue de la *Madeleine*, et finit rue de la *Pépinière*, 1er arrond., Q. du Roule; le dernier n° impair est 45; le dernier pair, 56. Elle a pris son

nom de l'ancien village ou bourg, dit de la *Ville-l'Evêque*. La Ville-l'Evêque, *villa Episcopi* dans les anciens titres, a été nommée ainsi parce que l'évêque de Paris y avait une maison de plaisance et des granges pour serrer sa récolte, les dîmes et les autres droits qu'il avait sur les cultures et les terres du bourg Saint-Germain.

Ville-Neuve (rue Basse-), *voyez* rue *Basse-Porte-Saint-Denis.*

Villequeux (rue), *voyez* rue *Gît-le-Cœur.*

Villeran-des-Bohêmes (rue), *voyez* rue *Hillerin-Bertin.*

Villiers (rue et chemin de), *voyez* rue de *Courcelles.*

Villiot (rue); elle commence quai de la *Rapée*, et finit rue de *Bercy*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 4. Elle doit son nom à un particulier qui y possède plusieurs maisons. Elle a porté le nom de la rue *Rambouillet* qu'elle prolonge.

Vin-le-Roi (rue), *voyez* rue des *Trois-Maures.*

Vinaigriers (rue des); elle commence rue *Carême-Prenant*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Martin*, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin; le dernier n° impair est 29; le dernier pair, 28. A l'époque de la révolution, ce n'était encore qu'un chemin qui prenait son nom d'un champ dit des *Vinaigriers*, le long duquel il passait. Anciennement elle s'était appelée *ruelle à l'Héritier.*

Vincent (rue Saint-), *voyez* rue du *Dauphin.*

Vincent-de-Paule (rue Saint-); elle commence rue du *Bac* et place *Saint-Thomas-d'Aquin*, et finit rue *Saint-Dominique-Saint-Germain*, 10e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 8. Elle doit son nom au vénérable fondateur des filles de la Charité, de tous les hôpitaux des enfans trouvés, etc., particulièrement honoré dans l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à laquelle elle conduit, et qui devrait l'être dans toutes les églises avant presque tous les autres saints.

Vingne, *Vigne*, *des Vignes*, *Vuigne* (rue Jean-), *voyez* rue de la *Réale.*

Violette rue de la), *voyez* impasse *Saint-Faron.*

Visages (rue des Trois-); elle allait de la rue *Bertin-Poirée*,

à celle *Thibault-aux-Dez*. Fermée des deux bouts par des grilles de fer, on en avait fait un impasse qui a été supprimé de nos jours; c'est maintenant un magasin. Elle avait porté anciennement les noms de *Jean l'Eveiller*, *Jean l'Esgullier*, *Jean le Goulier*, *Jean de Goulieu* et *Jean Golier*. Ce dernier nom est le véritable; c'est celui d'un particulier, propriétaire d'une des maisons de cette rue en 1245. En 1492, dit Jaillot, elle se nommait *rue au Goulier*, dite du *Renard*. Trois têtes sculptées à l'angle d'une de ses extrémités l'avaient fait nommer *rue des Trois-Visages*.

Vivienne (rue); elle commence rue *Beaujolais*, et finit rue des *Filles-Saint-Thomas*; n^os^ impairs, 2e arrond., Q. Feydeau; n^os^ pairs, 3e arrond., Q. du Mail. Elle doit son nom à la famille *Vivien*. Les anciens titres la nomment rue *Vivien*. Elle s'étendait, il y a un siècle, jusqu'à la rue *Feydeau*. Cette prolongation fut détruite pour agrandir les jardins des Filles-Saint-Thomas. Cette partie s'appelait *rue Jerôme*. C'est sur cet emplacement que l'on vient de construire la nouvelle Bourse. Le tribunal de commerce y sera établi. La partie inférieure de cette rue, où est le perron du Palais-Royal, n'en fait partie que depuis 1806. Cette rue, aujourd'hui garnie de boutiques élégantes, n'était point marchande avant la révolution.

En 1628, un jardinier, fouillant la terre pour déraciner un arbre dans l'endroit même où se tenait la bourse en 1758, y découvrit neuf cuirasses de femmes. On présume qu'elles appartiennent au temps des croisades. Mezerai atteste qu'en 1147, plusieurs femmes s'armèrent pour aller à la Terre-Sainte.

Des débris d'antiquités ont été trouvés dans cette rue à diverses époques. Nous venons de citer les cuirasses découvertes en 1628; plusieurs morceaux de marbre blanc, ornés de bas-reliefs, représentant des repas de Gaulois-Romains, furent trouvés dans cette rue en 1684. On y trouva en même temps une urne carrée, renfermant les cendres d'une jeune fille de 17 ans, nommée Ampudia, avec cette inscription :

Ampudiæ
Amandæ,
Vixit annis XVII.
Pithusa mater fecit.

Les divers hôtels occupés par le ministère des finances et les bureaux de la dette publique sont en vente. Ces établissemens doivent être transférés rue de Rivoli, dans les vastes bâtimens construits sous l'empereur Napoléon pour l'administration générale des postes.

Les bureaux du trésorier-général des états de Bretagne étaient établis à l'hôtel Saint-Moris; la caisse d'escompte était à côté. Cette caisse, fondée en 1776, a existé jusqu'à l'époque de la révolution.

Au n° 16 est l'hôtel Colbert; au n° 18, la division succursale du Mont-de-Piété; au n° 13, l'hôtel Boston; au n° 3, l'hôtel des Etrangers.

Voie-Creuse (rue), *voyez* rue des *Cornes*.

Voies (rue des Sept-); elle commence rues *Saint-Hilaire* et des *Carmes*, et finit rue *Clovis* et place *Sainte-Geneviève*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier n° impair est 25; le dernier pair, 26. Dès le onzième siecle on lui donna ce nom, parce que sept rues y aboutissaient. (*Voyez* le *Dit de Guillot*, pag. 158.)

Voies (rue des Sept-), *voyez* rue de l'*Arbalète*.

Voirie-Saint-Honoré (rue de la); elle commence rue des *Grésillons*, et finit dans un terrain vague, 1er arrond., Q. du Roule. C'est une rue nouvelle; elle tient son nom de la *voirie des Grésillons*, près de laquelle on l'a ouverte.

Voirie-Saint-Denis (rue et chemin de la); elle commence rue de la *Chapelle*, et finit rue *Château-Landon*, 5e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Denis; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 4. Elle doit son nom à une *voirie* dont elle est voisine. Elle s'appelait auparavant rue des *Fossés-Saint-Martin*.

Voirie (rues de la), *voyez* rues *Cadet* et du *Cœur-Volant*.

Voirie-du-Roule (rue de la Petite-); elle commence rue de la *Voirie*, et finit rue de la *Bienfaisance*, 1er arrond., Q. du Roule. Le seul n° impair est 1; le dernier pair, 4. Elle doit son nom à la rue de la *Voirie-Saint-Honoré*.

Voirie-Popincourt (rue de la); elle commence rue de *Popincourt*, et finit rue de *Ménilmontant*, 8e arrond., Q. Po-

pincourt. Elle a été nommée ainsi parce qu'elle passe près d'une *voirie*.

Voltaire (rue); elle commence rue *Monsieur-le-Prince*, et finit place de l'*Odéon*, 11ᵉ arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine. Le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 14. Elle a été percée en 1782, sur une partie de l'emplacement du jardin de l'hôtel de Condé. L'auteur de *Mahomet*, de *Zaïre*, de la *Mort de César* et de tant d'autres chefs-d'œuvre, lui a donné son nom.

Vosges (rue des), *voyez* rue *Royale-Saint-Antoine*.

Vrillère (rue de la); elle commence rue *Croix-des-Petits-Champs*, et finit rues de la *Feuillade* et *Neuve-des-Bons-Enfans*, 4ᵉ arrond., Q. de la Banque-de-France. Le côté des nᵒˢ impairs est occupé par la façade de l'hôtel de la Banque de France; le dernier n° pair est 10. Elle doit son nom à l'hôtel de la *Vrillère* (aujourd'hui de la *Banque*), construit en 1620 par Phélippeaux de la Vrillère, secrétaire-d'état.

Vrillère (petite rue la); elle commence rue la *Vrillère*, et finit place des *Victoires*, 4ᵉ arrond., Q. de la Banque-de-France. Le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 4. Elle a pris son nom de la rue de la *Vrillère*. Elle se nomma d'abord rue *Percée*.

W

Wertingen (rue de), *voyez* rue *Furstenberg*.

X

Xaintonge (rue de), *voyez* rue de *Saintonge*.

Y

Yves (rue Saint-), *voyez* rue des *Noyers*.

Z

Zacharie (rue); elle commence rue de la *Huchette*, et finit rue *Saint-Severin*, 11ᵉ arrond., Q. de la Sorbonne. Le der-

nier n° impair est 15; le dernier n° pair, 20. Son vrai nom est *Sacalie;* elle le tient d'une maison qui s'appelait ainsi. Depuis 1219, ce nom a été fort altéré: on a écrit *Saqualie*, *Sachalie*, *Sac-Alie*, *Sac-Calie*, *Sac-à-Lit*, *Sac-Alis*, *Sacalit*, et enfin *Zacharie*.

« Il n'y a pas long-temps, dit Saint-Foix, qu'on voyait encore sur la porte de la maison qui fait le coin de cette rue et de la rue *Saint-Severin*, une pierre de deux pieds en carré, où l'on avait gravé différentes figures; les principales étaient celles d'un homme renversé de cheval, et d'un autre à qui une dame mettait sur la tête un chapeau de roses. (C'était le prix que le servant d'amour recevait de sa dame.) On lisait au haut ces mots: *Au vaillant Clary;* et au bas: *En dépit de l'Envie*. C'était un monument que la sœur de Guillaume Fouquet, écuyer de la reine Isabeau de Bavière, osa faire mettre sur sa maison, à la gloire du sire de Clary son parent, dans le temps que la cour, irritée du combat de ce brave homme contre Courtenay, le poursuivait et voulait le faire périr sur un échafaud. Pierre de Courtenay, chevalier anglais et favori de son maître, était venu à Paris pour défier, à la lance et à l'épée, Guy de la Trimouille, porte-oriflamme, uniquement parce que la Trimouille passait pour un des hommes de France des plus braves et des plus adroits. Lorsqu'ils eurent rompu plusieurs lances l'un contre l'autre, en présence de toute la cour, le roi ne voulut pas permettre qu'ils se battissent à l'épée, puisqu'il n'y avait entre eux qu'une émulation de gloire, et qu'aucun sujet de querelle ne leur avait mis les armes à la main. Courtenay, en s'en retournant, passa chez la comtesse de Saint-Pol, sœur du roi d'Angleterre, et il répéta plusieurs fois qu'aucun Français n'avait osé s'éprouver contre lui. « Le sire de Clary, » dit la *Chronique de Saint-Denis*, crut qu'il était de son » honneur de faire sa querelle de l'injure que ce bravache fai- » sait à sa nation, et lui proposa, du consentement même de » la comtesse, le champ-clos pour le lendemain, et s'y porta » si vaillamment, qu'il le mit hors de combat, tout chargé de » coups. Il n'y a personne, ajoute la *Chronique*, qui n'estime » cette action digne d'un parfait chevalier, et qui ne de- » meure d'accord qu'il châtia justement l'orgueil de cet

» Anglais. Mais les jugemens de la cour ne s'accordent pas » toujours avec le mérite des personnes : il y a des intérêts » particuliers qui en décident tout autrement que le public. » Le duc de Bourgogne, qui enviait au sire de Clary la gloire » qu'il avait enlevée à la Trimouille, son favori, changea l'es- » pèce de l'affaire ; il dit que c'était un crime impardonnable » à un particulier d'avoir osé *prendre une journée* (se battre), » sans permission du roi, et le fit poursuivre avec tant de ri- » gueur, que ce brave chevalier fut long-temps en peine ; et » je l'ai vu chercher sa sûreté, tantôt de-çà, tantôt de-là, de » crainte que ce qu'il n'avait entrepris que pour la gloire de » l'état, ne fût expié dans son sang, comme s'il eût trahi sa » patrie. »

« Il est bien singulier, ajoute Saint-Foix, que les hommes de ce temps-là, qui prenaient tant de précautions contre la mort, en se revêtissant de fer depuis la tête jusqu'aux pieds, courussent le monde pour chercher querelle et se battre sans sujet, comme la Trimouille et Courtenay. »

RUELLES.

A

Arrode (ruelle Richard-), elle aboutissait à la rue des *Arcis*. En 1304, elle fut comprise dans les bâtimens de l'église Saint-Jacques-la-Boucherie. Elle doit son nom à Jean Arrode, prévôt des marchands en 1289. Il appartenait à une famille riche et distinguée dès le siècle de Saint-Louis.

Augustin (ruelle), *voyez* rue des *Trois-Portes*.

B

Barres (ruelle aux Moulins-des-), *voyez* rue des *Barres*.

Baudet (ruelle), *voyez* rue des *Saussaies*.

Baudin (ruelle), *voyez* rue de la *Tour-des-Dames*.

Baudouin-Pringaie ou *Baudouin-prend-gage* (ruelle), *voyez* impasse *Rolin-prend-Gage*.

Beauregard (ruelle); elle commence rue des *Martyrs*, et finit dans les champs, 2ᵉ arrond., Q. du Faubourg-Montmartre.

Bingne (ruelle Jehan-), *voyez* rue de la *Réale*.

Blanchisseuses (ruelle des); elle commence quai *Debilly*, et finit rue de *Chaillot*, 1ᵉʳ arrond., Q. des Champs-Elysées. Le dernier nᵒ impair est 5; le dernier pair, 12. Elle doit son nom aux blanchisseuses qui suivent ce chemin pour descendre à la rivière. De la rue des *Gourdes* à celle de *Chaillot*, elle se nommait autrefois ruelle du *Tourniquet*.

Bon (ruelle Saint-), *voyez* rue de la *Lanterne-des-Arcis*.

Bonnefille (ruelle Jehan-); elle n'existe plus depuis longtemps. Elle conduisait de la rue de la *Tuerie* à la rivière. Jehan ou Jean Bonnefille, maître boucher qui y demeurait, lui avait donné son nom. Elle s'était appelée aussi ruelle des *Moulins*; il y en avait quelques-uns près de l'endroit où cette ruelle aboutissait à la Seine.

Bons-Enfans (ruelle des), *voyez* impasse *Saint-Benoît*.

Bouton (ruelle Jean-); elle commence rue des *Charbonniers*, et finit rue de *Charenton*, 8ᵉ arrond., Q. des Quinze-Vingts. Il n'y a point de nᵒˢ impairs; le dernier pair est 12. Elle doit sans doute son nom à un bourgeois qui y demeurait.

Buvette (ruelle de la); elle commence à l'*Allée-des-Veuves*, et finit aux jardins potagers, 1ᵉʳ arrond., Q. des Champs-Elysées. Ce n'est qu'un chemin qui a pris son nom des guinguettes ou buvettes établies dans ce quartier.

C

Champ-de-la-Foire (ruelle du), *voyez* rue *Tournon*.

Charonne (ruelle Jean-de-), *voyez* impasse de la *Petite-Bastille*.

Chartière (ruelle); elle n'existe plus. Elle aboutissait rue des *Postes*.

Chemins (ruelle des Quatre-), ce n'est qu'un chemin qui commence chemin de ronde de la barrière de *Charenton*, et finit rue de *Reuilly*, 7ᵉ arrond., Q. des Quinze-Vingts.

Christophe (ruelle Saint-), *voyez* rue de *Venise-en-la-Cité*.

Couvreuse (ruelle), *voyez* impasse des *Filles-Dieu*.

Crucifix (ruelle du), *voyez* impasse de l'*Etoile*.

D

Dagouri (ruelle), *voyez* impasse *Saint-Louis*.

Deniau-le-Breton (ruelle), *voyez* ruelle des *Trois-Poissons*.

Dumesnil (ruelle Jean-), *voyez* rue des *Fuseaux*.

E

Eloi (ruelle Saint-); elle n'existe plus. Elle aboutissait à la rue de la *Barillerie*, 9e arrond., Q. de la Cité. *Voyez*, pour l'étymologie, rue *Saint-Eloi*.

Empereur (ruelle de l'), *voyez* impasse *Mauconseil*.

Etuves (ruelle des), *voyez* rue du *Chat-qui-pêche*, et impasse des *Peintres*.

Etuves-aux-Femmes (ruelle des), *voyez* rue de l'*Arche-Marion*.

Eustache (ruelle au Curé-de-Saint-), *voyez* rue *Traînée*.

F

Finet (ruelle Simon-); elle commence rue de la *Tannerie*, et finit à la *Seine*, 7e arrond., Q. des Arcis. Elle a été ainsi nommée de Simon-Finet qui y avait une maison en 1581. On l'a appelée aussi ruelle de la *Vieille-Tannerie*.

Foire (ruelle descendant à la), *voyez* rues du *Petit-Lion-Saint-Sulpice* et des *Quatre-Vents*.

Forestier (ruelle Jean-le-); elle n'existe plus. Elle était voisine de la ruelle *Simon-Finet*, et descendait aussi de la rue de la *Tannerie* à la *Seine*. Nous ignorons l'étymologie de son nom et l'époque de sa suppression.

Foulons (ruelle aux); elle n'existe plus. Elle aboutissait rue de la *Mortellerie*.

G

Gaillon (ruelle), *voyez* rue *Neuve-Saint-Roch*.

Geneviève (ruellette Sainte-), *voyez* rue des *Prêtres-Saint-Etienne-du-Mont.*

Gentien, *Gencien*, etc. (ruellette), *voyez* rue des *Coquilles.*

Germain-l'Auxerrois (ruelle du Cloître-Saint-), *voyez* rue des *Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.*

Germain-l'Auxerrois (ruelle de la Fabrique-Saint-); elle n'existe plus depuis long-temps. Elle conduisait du quai à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

Gervais (ruelle du Petit-Port-Saint-), *voyez* rue des *Plumets.*

Gèvres (ruelle de), *voyez* rue *Saint-Jérôme.*

Gilles (ruelle Jean-), *voyez* rue *Mondétour.*

Gobelins (ruelle des); elle commence rue *Saint-Hippolyte*, et finit rue du *Champ-de-l'Alouette,* 12e arrond., Q. Saint-Marcel. Un seul n° impair, 1; le dernier pair est 38. Cette ruelle est une espèce de quai situé le long de la Bièvre, derrière la manufacture des Gobelins.

H

Hélie-Hannot (ruelle qui fut jadis), *voyez* impasse *Fourcy.*

Héritier (ruelle de l'), *voyez* rue des *Vinaigriers.*

Hérivault (ruelle), *voyez* rue de *Magdebourg.*

Hilaire (ruelle Saint-), *voyez* impasse *Bouvart.*

Hugues (ruelle allant aux chambres de maître); elle descendait de la rue de la *Tannerie* à la *Seine.* Elle devait son nom à Hugues Restoré qui possédait des moulins auxquels cette ruelle aboutissait.

Hyacinthe (ruelle); elle commence quai de la *Grève*, et finit rue de la *Mortellerie*, 3e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville. Cette ruelle a porté aussi le nom de Grillée.

J

Jacques-du-Haut-Pas (ruelle Saint-), *voyez* rue des *Deux-Eglises.*

Jardiniers (ruelle des); cette ruelle, située rue de *Charenton*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts, doit son nom aux jardins ou marais cultivés qu'elle traverse.

Jean-voie-à-Porte (ruelle qui-de-Saint-), *voyez* rue du *Tourniquet-Saint-Jean*.

Jubin (ruelle du); elle n'existe plus. Elle aboutissait rue *Censier*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel, vis-à-vis l'hôpital Notre-Dame-de-Miséricorde, dit les Cent-Filles, dans l'enceinte duquel elle fut comprise au dix-septième siècle. Elle s'était appelée aussi rue *Saint-Antoine*.

Julien (ruelle Saint-), *voyez* rue du *Maure*.

L

Leu et Saint-Gilles (ruelle derrière Saint-), *voyez* impassse *Beaufort*.

Lilas (ruelle des); cette rue, fermée par les murs des jardins voisins, aboutit petite rue *Saint-Pierre*, 8e arrond., Q. Popincourt.

Lille (ruelle Simon et Jean de), *voyez* ruelle des *Quenouilles*.

Lion-Pugnais (ruelle du). Elle aboutissait de la rue de la *Bûcherie* à la *Seine* en 1490. Nous ignorons l'étymologie de son nom.

M

Mandé (ruelle de Saint-); elle commence avenue de *Saint-Mandé*, et finit rue de *Picpus*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts. Le dernier no impair est 3; un seul pair, 2. Elle doit son nom au village de *Saint-Mandé*, sur lequel se dirige l'avenue du même nom.

Marais (ruelles des), *voyez* rues des *Gourdes* et du *Haut-Moulin-du-Temple*.

Marie (ruelle Sainte-); elle n'existe plus. Elle commençait quai *Debilly*, et finissait rue des *Batailles*, 1er arrond., Q. des Champs-Élysées. *Voyez*, pour l'étymologie, rue *Sainte-Marie-à-Chaillot*.

Martial (ruelle du Porche-Saint-), *voyez* impasse *Saint-Martial*.

Maures (ruelle des Trois); elle descend de la rue de la *Mortellerie* au quai de la *Grève*, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville.

Ce n'est qu'un passage formé par les gros murs des maisons voisines.

Mibrai (ruelle), *voyez* rue *Planche-Mibray*.

Montfort (ruelle); elle n'existe plus depuis le commencement du 17e siècle. Elle aboutissait au *Chemin-Herbu*, aujourd'hui la rue *Notre-Dame-des-Victoires*.

Moreau (ruelle Denys-); cette ruelle, qui n'existe plus, était parallèle à la rue *Triperet*, 10e arrond., Q. du Jardin-du-Roi. Vers le milieu du 18e siècle, elle fut comprise dans les enclos de Sainte-Pélagie et de la Pitié.

Moulin-Joli (ruelle du); elle commence rue des *Trois-Couronnes*, et finit à un vignoble, 6e arrond., Q. du Temple. Le dernier n° impair est 5; un seul n° pair, 2. Elle doit son nom à un *moulin* situé autrefois à son extrémité, et à un nommé *Joli* qui avait établi un cabaret près de ce moulin.

Moulins (ruelle des), *voyez* rue *Jehan-Bonnefille*.

Mulets (ruelle des); elle est fermée depuis quarante ans. Elle commence rue d'*Argenteuil*, et finit rue des *Moineaux*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal.

Mûrier (ruelle du); elle n'existe plus. Elle aboutissait à la rue de la *Mortellerie*.

N

Notteau (ruelle Jean-), *voyez* rue de la *Pelleterie*.

P

Paillassons (ruelle des); elle commence avenue de *Saxe*, et finit aux murs du chemin de ronde de la barrière des *Paillassons*, 10e arrond., Q. des Invalides. Le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 10. Elle doit son nom à la barrière à laquelle elle conduit.

Paul (ruelle Saint-), *voyez* rue *Neuve-Sainte-Anastase*.

Pelée (ruelle); elle commence rue *Saint-Pierre*, 8e arrond., Q. Popincourt. Avant la révolution, on écrivait *Pellée*. Nous ignorons l'étymologie de ce nom.

Percée (ruelle); elle n'existe plus depuis fort long-temps. Elle aboutissait à la rue *Saint-Landry* et à la Seine.

Percée ou des *Marais* (ruelle), *voyez* rue *Notre-Dame-des-Victoires*.

Planchette (ruelle de la); elle commence chemin de ronde de la *barrière de Bercy*, et finit rue de *Charenton*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts. Le dernier n° impair est 3; il n'y a pas de nos pairs. L'endroit de la rue de *Charenton* où cette ruelle aboutit était appelé autrefois de la *Planchette*; de là le nom qu'elle porte.

Poissons (ruelle des Trois-); au quatorzième siècle, elle se nommait *Deniau-le-Breton*. Elle a disparu vers la fin du siècle dernier. Elle aboutissait rue *Saint-Germain-l'Auxerrois*, en face de la rue de la *Saunerie*, 4e arrond., Q. du Louvre.

Poteries (ruelle des), *voyez* rue de *Paradis-Saint-Jacques*.

Poterne ou *Fausse-Poterne* (ruelles de la), *voyez* rues *Beaubourg*, du *Maure* et de *Jouy*.

Poterne (ruelle qui fut à Jean-de-la-), *voyez* rue de l'*Arche-Marion*.

Prêtre (ruelle au), *voyez* rue des *Prêtres-Saint-Severin*.

Prêtres (ruelle des) ou *Chemin-aux-Prêtres*. *Voyez* rue du *Pot-de-Fer-Saint-Marcel*.

Q

Quenouilles (ruelle des); elle commence quai de la *Mégisserie*, et finit rue *Saint-Germain-l'Auxerrois*, 4e arrond., Q. du Louvre. Elle est formée par les murs des maisons voisines. Elle s'est nommée successivement *Simon-de-Lille*, rue *Jean-de-Lille*, dite *Sac-Epée*, ruelle de la *Quenouille*, des *Trois-Quenouilles*, et enfin des *Quenouilles*.

R

Reims (ruelle de l'hôtel-de-), *voyez* impasse du *Paon*.

S

Sabin (ruelle Saint-), rue *Saint-Sabin*, 8e arrond., Q. Popincourt. C'est un chemin qui traverse des marais.

Seine (ruelle de), *voyez* rue *Pernelle*.

Seraine (ruelle de la); elle n'existe plus depuis fort longtemps. Elle était située rue de la *Barillerie*, devant l'ancienne église Saint-Barthélemy, et devait son nom à une enseigne de la *Sirène*.

Severin (ruelle devant, ruellette et ruelle près Saint-), *voyez* rue des *Prêtres-Saint-Severin*.

Sourdis (ruelle); elle aboutissait rue d'*Anjou-au-Marais*, et rue d'Orléans par un retour d'équerre : on l'a fermée sous Napoléon. Elle avait été nommée ainsi parce qu'elle longeait l'hôtel de *Sourdis*, depuis hôtel de Cambis.

Sphère (ruelle de la); elle n'existe plus; elle aboutissait à la rue des *Postes*, 12e arrond., Q. de l'Observatoire.

Sulpice (ruelles Saint-), *voyez* rues *Garancière*, du *Pot-de-Fer-Saint-Sulpice* et *Tournon*.

T

Teinturiers (ruelle des), *voyez* rue *Saint-Hippolyte*.

Temple (ruelle des Moulins-du-), *voyez* rue des *Barres*.

Tourniquet (ruelle du), *voyez* rue des *Blanchisseuses*.

Trou-Punais (ruelle du); il ne faut pas confondre cette ruelle avec le *Trou-Punets* ou *Punais*, depuis impasse *Gloriette*. Sans doute elle a la même étymologie. (*Voyez* impasse *Gloriette*). Elle aboutissait à la rivière et à la rue de la *Bûcherie*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques.

Trousse-Vache (ruelle de la Petite), *voyez* impasse *Clairvaux*.

V

Vichignon (ruelle), *voyez* rue *Sainte-Catherine*.

Vifs (ruelle aux), *voyez* rue *Sainte-Catherine*.

PASSAGES.

A

Aguesseau (passage du marché d'); il communique boulevard de la *Madeleine*, nº 12, rue de la *Madeleine*, nº 10, et

rue du *Faubourg-Saint-Honoré*, n° 2, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme.

Aligre (passage de l'hôtel d'); il communique à la rue *Bailleuil*, n° 12, et à la rue *Saint-Honoré*, n° 123, 4e arrond., Q. Saint-Honoré. Il doit son nom à l'hôtel d'Aligre qu'il traverse.

Allée (passage de la Longue-); c'est en effet une longue allée qui communique à la rue du *Ponceau*, entre les nos 16 et 18, et à la rue *Neuve-Saint-Denis*, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis. Le dernier n° impair est 5; un seul n° pair, 2.

Ambigu-Comique (passage de l'). On l'a nommé ainsi parce qu'il traverse les bâtimens de ce théâtre. Il communique, par un retour d'équerre, au boulevard du *Temple*, n° 76, et à la rue des *Fossés-du-Temple*, n° 61, 6e arrond., Q. du Temple.

Ancre (passage de l'). Il doit son nom à une enseigne; de 1793 à 1800, on l'a nommé passage de l'*Ancre-National*. Il communique à la rue *Bourg-l'Abbé*, n° 34, et à la rue *Saint-Martin*, n° 181, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis.

Antoine (passages de la rue du Faubourg-Saint-) à la rue de Montreuil), 8e arrondis., Q. du Faubourg-Saint-Antoine. Ils étaient au nombre de quatre; le quatrième est maintenant fermé. Passage *Chevajoux;* il communique de la rue du *Faubourg-Saint-Antoine*, n° 261, à celle de *Montreuil*, n° 24. Passage *Brière;* il communique de la première rue, n° 265, à la seconde n° 29. Le troisième passage, qui n'a pas de nom, communique de la première rue, n° 241, à la seconde, n° 8.

Antoine (passage du Petit-Saint-); il communique à la rue *Saint-Antoine*, entre les nos 67 et 69, et à la rue du *Roi-de-Sicile*, n° 25, 7e arrond., Q. du marché Saint-Jean. Il tient son nom de l'ancien hospice du Petit-Saint-Antoine, sur l'emplacement duquel on a bâti des maisons que traverse ce passage. Le Petit-Saint-Antoine n'était dans l'origine qu'un hôpital ordinaire construit sur un terrain provenant de la confiscation (ordonnée par Charles V, alors régent du royaume) des biens de Drocon et de Jean Devaux, partisans du roi de Navarre. Cet hospice fut érigé en commanderie par Pierre de Lobet, abbé de Saint-Antoine, qui en confia la direction à Aymar de Falceville en 1361. Dès lors il fut destiné spécialement au traitement des pauvres attaqués d'une maladie contagieuse qui

exerça en France les plus terribles ravages, et qui se reproduisit à diverses époques sous différens noms, *feu sacré*, *feu de Saint-Antoine*, *mal des Ardens*, *Ladrerie*, *fic Saint-Fiacre*, *mal Saint-Mani*, *feu infernal*, etc. A cet hospice était jointe une église commencée sous Charles V, achevée en 1368, et détruite à la révolution.

Aubert (passage). Ce passage qui s'appelait d'abord de *Ste.-Marguerite*, et qui doit son nouveau nom à un particulier qui l'a fait rebâtir, communique à la rue *Saint-Denis*, entre les nos 357 et 359, et à la rue *Sainte-Foi*, no 14; 5e arrondis., Q. Bonne-Nouvelle.

B

Bailly (passage), *voyez* passage de la rue *Au-Maire*.

Barnabites (passage des). Il doit son nom à l'ancien couvent des Barnabites qui y est situé. Il communique à la place du *Palais-de-Justice*, no 1, et à la rue de la *Calandre*, no 54, 9e arrond., Q. de la Cité.

Barre (passage Jean-). Il doit son nom à un marchand de vin qui s'était établi en face, rue Saint-Germain-l'Auxerrois. Il communique du quai de la *Mégisserie*, no 16, à la rue *Saint-Germain-l'Auxerrois*, no 23.

Batave (passage de la cour); il communique à la rue *Saint-Denis*, no 124, et à l'impasse de Venise, no 4, 6e arrond., Q. des Lombards. *Voyez*, pour l'étymologie, cour *Batave*.

Beaufort (passage); il communique à la rue *Quincampoix*, no 63, et à l'impasse *Beaufort*, 6e arrond., Q. des Lombards. *Voyez*, pour l'étymologie, impasse *Beaufort*.

Beaujolois (passage); il communique à la rue *Montpensier* et à la rue *Richelieu*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal. Il n'est ouvert que depuis trois ans.

Beauvilliers (passage); il communique à la rue *Montpensier*, no 19, et à la rue *Richelieu*, no 26, 2e arrond., Q. du Palais-Royal. Il doit son nom à feu Beauvilliers, restaurateur fameux dont le successeur est aussi établi dans la maison que traverse ce passage.

Benoît (passage Saint-). Il doit son nom à l'église Saint-Be-

noît dont il est voisin. Il communique à la rue du *Cloître-Saint-Benoît*, entre les nos 26 et 28, à la rue de la *Sorbonne*, n° 7, et à la rue *Saint-Jacques*, nos 94 et 96, 11e arrond., Q. de la Sorbonne.

Bons-Enfans (passage de la rue Neuve-des-). Il communique à la rue *Neuve-des-Bons-Enfans*, n° 9, et à la rue de *Beaujolois*, n° 24, 2e arrond., Q. du Palais-Royal. *Voyez*, pour l'étymologie, rue *Neuve-des-Bons-Enfans*.

Boucherie (passage de la Petite-); il communique à la rue *Neuve-de-l'Abbaye*, et à la place *Sainte-Marguerite*, n° 10, 8e arrond., Q. de la Monnaie. Le dernier n° impair est 7; il n'y a pas de nos pairs. Il doit son nom à une boucherie qui y est encore établie. Ce passage était autrefois la rue *Abbatiale*, que l'on trouve nommée sur quelques plans rue *Saint-Symphorien*.

Boulainvillier (passages du Marché-); ils sont situés rue du *Bac*, n° 13; rue de *Beaune*, n° 4; rue *Bourbon*, n° 31, et rue *Verneuil*, n° 34 *bis*, 10e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain. *Voyez*, pour l'étymologie, marché *Boulainvillier*.

Boule-Blanche (passage de la); il communique à la rue de *Charenton*, n° 51, et à la rue du *Faubourg-St.-Antoine*, n° 52, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts. Il doit son nom à une enseigne.

Boule-Rouge (passage de la); il communique à la rue du *Faubourg-Montmartre*, n° 22, et à la rue *Richer*, n° 27, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre. Il tient son nom d'une enseigne.

Boulogne (passage du Bois-de-); il communique à la rue *Neuve-d'Orléans*, n° 22, et à la rue du *Faubourg-Saint-Denis*, n° 12, 5e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Denis. Il doit son nom à une maison de danse qui y était établie, et qu'on appelait Bois-de-Boulogne.

C

Café-de-Foi (passage du); il communique à la rue *Montpensier* et à la rue *Richelieu*, n° 46, 2e arrond., Q. du Palais-Royal. Il est ainsi nommé du *Café-de-Foi*, vis-à-vis duquel il est situé.

Café-de-Malte (passage du); il communique à la rue *Saint-Martin*, n° 260, et au boulevard *Saint-Martin*, n° 57, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs. Il doit son nom au café de Malte, près duquel il est situé.

Café-du-Parnasse (passage du); il communique au quai de l'*Ecole*, n° 10, et à la rue des *Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois*, n° 7, 4e arrond., Q. du Louvre. Il doit son nom à un café qui est situé à côté, et qui s'appelle maintenant café du Pont-Neuf.

Caire (pasage de la Foire-du-); il communique à la rue Saint-Denis, entre les nos 331 et 333, à la rue du *Caire*, aux nos 24 et 34, et à la place du *Caire*, n° 4. *Voyez*, pour l'étymologie, rue du *Caire*.

Cendrier (passage); il doit son nom à un particulier. Il communique à la rue *Basse-du-Rempart*, n° 58, et à la rue *Neuve-des-Mathurins*, n° 5, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme.

Cerf (passage du Grand-); il communique à la rue du *Ponceau*, n° 38, et à la rue *Saint-Denis*, n° 350, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis. Il doit son nom à une enseigne.

Cerf (passage de l'ancien Grand-); il communique à la rue *Saint-Denis*, n° 237, et à la rue des *Deux-Portes-Saint-Sauveur*, n° 6, 5e arrond., Q. Montorgueil. Il doit son nom à une enseigne.

Chaise (passage de la Petite-); il communique à la rue *Planche-Mibray*, n° 15, et à la rue *Saint-Jacques-la-Boucherie*, n° 3, 7e arrond., Q. des Arcis. Il doit son nom à une enseigne placée à l'entrée.

Chantier-de-l'Ecu (passage du); il communique à la rue *Basse-du-Rempart*, n° 76, et à l'impasse de la *Ferme-des-Mathurins*, n° 1, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme. Il doit son nom à l'enseigne d'un Chantier.

Chantier-de-Tivoli (passage du Grand-); il communique à la rue *Saint-Nicolas*, entre les nos 48 et 50, et à la rue *Saint-Lazare*, n° 97, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme. Il doit son nom à un chantier qui y est situé et qui est en face de Tivoli.

Charost (passage du Petit-Hôtel-); il communique, en passant par le petit hôtel *Charost*, auquel il doit son nom, à la rue

des *Vieux-Augustins*, n° 60, et à la rue Montmartre, n° 63, 3ᵉ arrond., Q. du Mail.

Chartreux (passage des); il communique à la rue de la *Tonnellerie*, n° 61, et à la rue *Traînée*, nᵒˢ 7 et 9, 3ᵉ arrond., Q. Saint-Eustache.

Chaumont (passage et cour des Dames-Saint-); ils communiquent à la rue Saint-Denis, n° 374, et à la rue du Ponceau, n° 18, 6ᵉ arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis. *Voyez*, pour l'étymologie, *Dames de l'Union chrétienne de Saint-Chaumont*.

Cholets (passage des); il communique à la rue *Saint-Jacques*, n° 129, et à la rue des *Cholets*, n° 2, 12ᵉ arrond., Q. Saint-Jacques. *V.*, pour l'étymologie, rue des *Cholets*.

Cirque-Olympique (passage du); il porte le nom de l'ancien cirque auquel il servait d'entrée. Il communique à la rue *Saint-Honoré* et à celle du *Mont-Tabor*, 1ᵉʳ arrond., Q. des Tuileries.

Cité (passage du Théâtre-de-la-); il traverse l'ancien théâtre de la Cité, depuis le Prado, et communique à la rue de la *Barillerie*, n° 7, à la rue de la *Vieille-Draperie*, n° 30, et à la rue de la *Pelleterie*, n° 19, 7ᵉ arrond., Q. de la Cité.

Cluny (passage de); il communique à la place *Sorbonne*, n° 3, et à la rue des *Grès*, n° 16, 11ᵉ arrond., Q. de la Sorbonne. Il doit son nom à l'ancien collége de Cluny qu'il traverse.

Coches (passage de la Cour-des-); il communique à la rue du *Faubourg-Saint-Honoré*, n° 30, et à la rue de *Surène*, n° 15, 1ᵉʳ arrond., Q. du Roule. Il y avait anciennement des coches établis en cet endroit.

Comédie (passage de la); on lui a donné ce nom parce qu'il conduit au Théâtre-Français. Il communique à la rue *Saint-Honoré*, n° 126, et à la rue *Richelieu*, n° 6.

Commerce (passage de la Cour-du-); ce passage, qui était autrefois un des plus laids de Paris, mais qui vient d'être fort embelli, commun que à la rue *Saint-André-des-Arts*, n° 71, à celles de l'Ecole-de-Médécine, n° 30, des *Fossés-Saint-Germain-des-Prés*, n° 23, et à l'impasse de la *Cour-Rohan*, 11ᵉ arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine. *V.*, pour l'étymologie, *cour du Commerce*.

Commerce (passage du); il communique à la rue *Phélipeaux*, n° 27, à la rue *Frépillon*, n° 14, et à la rue des *Gravilliers*, n° 28, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs.

Commerce (passage du); il communique à la rue *Frépillon* et à l'impasse du *Puits-de-Rome*, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs.

Cour-Tricot (passage de la), *voyez* passage de la *Jussienne*.

Couronne-d'Or (passage de la); il traverse une maison qui avait une enseigne de la Couronne-d'Or. Il communique à la rue des *Bourdonnais*, n° 11, et à la rue *Tirechape*, n° 10, 4e arrond., Q. Saint-Honoré.

Croix (passage Sainte-); ce passage, ouvert sur l'emplacement du couvent des chanoines de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, communique à la rue *Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie*, n° 39 et 41, et à l'impasse *Sainte-Croix*. Le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 10. Il est fermé pendant la nuit par une grille.

Croix-Blanche (passage de la); il doit son nom à une enseigne. Il communique à la rue *Saint-Denis*, nos 222 et 224, et à la rue *Bourg-l'Abbé*, nos 11 et 13, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis.

D

Delorme (galerie ou passage); il communique de la rue de *Rivoli*, n° 14, à la rue *Saint-Honoré*, n° 287, 1er arrond., Q. des Tuileries. Ce beau passage, qu'ornent d'élégantes boutiques, doit son nom à M. Delorme, qui l'a fait construire.

Désir (passage du); il communique de la rue du *Faubourg-Saint-Martin*, n° 87, à la rue du *Faubourg-Saint-Denis*, n° 88, 5e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Denis.

Dragon (passage de la Cour-du-); il communique de la rue du *Dragon*, n° 7, à celle de l'*Egout*, n° 2, 10e arrond., Q. de la Monnaie. *Voyez*, pour l'étymologie, *cour du Dragon*.

E

Ecuries (passage des Petites-); il communique de la rue des *Petites-Ecuries*, entre les nos 15 et 7, à la rue du *Faubourg-*

Saint-Denis, entre les nos 65 et 67, 3e arrond., Q. du Faubourg-Poissonnière. *Voyez*, pour l'étymologie, rue des *Petites-Ecuries*.

Egalité (passage de l'), *voyez* passage de la *Reine-de-Hongrie*.

Empereur (passage de l'); il doit son nom à une enseigne. Il communique de la rue *St.-Denis*, n° 41, à la rue de la *Vieille-Harangerie*, n° 2, 4e arrond., Q. des Marchés.

Etoile (passage de l'); il communique de l'impasse de l'*Etoile*, nos 5 et 7, à la rue du *Petit-Carreau*, nos 31 et 32, 5e arrond., Q. Bonne-Nouvelle. *Voyez*, pour l'étymologie, impasse de l'*Etoile-Bonne-Nouvelle*.

Eustache (passage Saint-); il communique de la rue *Montmartre*, entre les nos 1 et 3, à l'une des portes latérales de l'église Saint-Eustache, 3e arrond., Q. St.-Eustache; le dernier n° impair est 3; il n'y a pas de nos pairs. C'était autrefois l'impasse *Saint-Eustache*.

F

Fermes (passage de l'Hôtel-des-); il communique, en traversant l'hôtel des Fermes, auquel il doit son nom, de la rue *Grenelle-St.-Honoré*, n° 55, à la rue du *Bouloy*, n° 24, 4e arrond., Q. de la Banque-de-France.

Feydeau (passage); il communique de la rue des *Filles-St.-Thomas*, entre les nos 10 et 12, à la rue *Feydeau*, n° 19, et à la rue des *Colonnes*, n° 8, 2e arrond., Q. Feydeau. Ce passage, qui doit son nom à la rue *Feydeau* à laquelle il aboutit, doit être abattu quand on prolongera la rue *Vivienne*.

Fontaines (passage des); il communique de la rue de *Vaugirard*, n° 19, au jardin du Luxembourg, 11e arrond., Q. du Luxembourg. Il doit son nom à deux fontaines, dont l'une est placée dans le passage même, et l'autre en dehors dans le jardin.

Fontaines (passage de la Cour-des-); il communique de la rue des *Bons-Enfans*, entre les nos 11 et 12, à la rue *Valois*, entre les nos 4 et 6, 2e arrond., Q. du Palais-Royal. (*V.*, pour l'étymologie, *cour des Fontaines*.)

Fosse-aux-Chiens (passage de la), *voyez* passage du *Panier-Fleuri*.

Sainte-Foi (passage); il communique de la place du *Caire*, n° 2, à la rue des *Filles-Dieu*, n° 35, 5ᵉ arrond., Q. Bonne-Nouvelle. Il doit son nom à la rue *Sainte-Foix*, dont il est voisin.

Frépillon (passage de la rue); il communique du passage du *Commerce*, n° 14, à la rue *Phélipeaux*, n° 27, 6ᵉ arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs. Il doit son nom à la rue *Frépillon*, dont il est voisin.

G

Gaîté (passage du Théâtre-de-la); il communique du boulevard du *Temple*, n° 70, à la rue des *Fossés-du-Temple*, n° 59, 8ᵉ arrond., Q. du Temple.

Genty (passage); il doit son nom à un marchand de bois qui y est établi. Il communique du quai de la *Rapée*, n° 21, à la rue de *Bercy*, n° 48, 8ᵉ arrond., Q. des Quinze-Vingts; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 4.

Germain (passage de la Foire-Saint-); il est ainsi nommé parce qu'il traverse l'emplacement de l'ancienne *foire Saint-Germain*. Il communique de la rue du *Four-Saint-Germain*, nᵒˢ 11 et 13, à la rue de *Seine*, 11ᵉ arrond., Q. du Luxembourg.

Germain-le-Vieux (passage Saint-); il est ainsi nommé parce qu'il traverse l'emplacement de l'ancienne église *St.-Germain-le-Vieux*. Il communique de la rue du *Marché-Neuf*, nᵒˢ 6 et 8, à celle de la *Calandre*, nᵒˢ 11 et 13, 9ᵉ arrond., Q. de la Cité.

Gervais (passage des Dames-Saint-). Il n'existe plus. Il avait été ouvert en 1792 sur l'emplacement de la maison des *hospitalières de Sainte-Anastase*, dites Filles-Saint-Gervais. Il a fait place au marché de la rue *Vieille-du-Temple*. Il communiquait de la rue des *Rosiers* à la rue des *Francs-Bourgeois-au-Marais* et à la rue *Vieille-du-Temple*, 7ᵉ arrond., Q. du Marché-St.-Jean.

Grillé (passage); il était autrefois fermé par une grille; de là le nom qu'il a reçu. Il communique de la rue *Basse-du-rempart*, n° 72, à la rue *Neuve-des-Mathurins*, entre les nᵒˢ 27 et 29, 1ᵉʳ arrond., Q. de la Place-Vendôme.

Guillaume (passage Saint-); il communique de la rue *Riche-*

lieu, n° 19, à la rue *Traversière*, n° 16, 2ᵉ arrond., Q. du Palais-Royal.

H

Honoré (passages du Cloître-Saint-); ils communiquent à la rue des *Bons-Enfans*, entre les nᵒˢ 8 et 10, à la rue *Croix-des-Petits-Champs*, n° 9, et à la rue *Saint-Honoré*, nᵒˢ 178 et 186, 5ᵉ arrond., Q. de la Banque-de-France. *Voyez*, pour l'étymologie, cloître *Saint-Honoré*.

Honoré (passage Saint-); il communique de la rue *Saint-Honoré*, n° 312, à la rue de la *Sourdière*, n° 11, 2ᵉ arrond., Q. du Palais-Royal.

Hulot (passage); il communique de la rue *Montpensier* à la rue *Richelieu*, 2ᵉ arrond., Q. du Palais-Royal.

Hyacinthe (passage Saint-); il communique de la rue *Saint-Hyacinthe-Saint-Michel*, nᵒˢ 10 et 12, à la rue *Saint-Thomas*, n° 12, 11ᵉ arrond., Q. de la Sorbonne. Il doit son nom à la rue *Saint-Hyacinthe*.

I

Innocens (passage du Charnier-des-); il doit son nom au *Charnier-des-Innocens* dont il occupe l'emplacement. Il communique de la rue *Saint-Denis* à celle de la *Lingerie*, en longeant sous les maisons, d'un côté la rue de la *Ferronerie*, et de l'autre le *Marché-des-Innocens*.

J

Jacobins (passage des), *voyez* rue des *Grès*.

Jacobins (passage des), *voyez* rue *Saint-Thomas-d'Aquin*.

Jacques-la-Boucherie (passage Saint-); il communique de la rue *Saint-Jacques-la-Boucherie*, n° 12, à la place *Saint-Jacques-la-Boucherie*, 6ᵉ arrond., Q. des Lombards. *Voyez*, pour l'étymologie, rue *Saint-Jacques-la-Boucherie*.

Jacques-l'Hôpital (passage Saint-), il n'existe plus. *Voyez* rue du *Cloître-Saint-Jacques-l'Hôpital* et rue des *Pèlerins-Saint-Jacques*.

Jean-de-Latran (passage Saint-); il communique de la place *Cambrai*, n° 2, à la rue *Saint-Jean-de-Beauvais*, n° 34, 12ᵉ

arrond., Q. Saint-Jacques. *Voyez*, pour l'étymologie, commanderie de *Saint-Jean-de-Latran*.

Jérusalem (passage de l'impasse de); il communique de la rue *Neuve-Notre-Dame*, n° 4, à l'impasse de *Jérusalem*, n° 4, 9ᵉ arrond., Q. de la Cité.

Jussienne (passage de la); il communique de la rue de la *Jussienne*, n° 23, à la rue *Montmartre*, n° 53, 3ᵉ arr., Q. du Mail. *V.* pour l'étymologie, rue de la *Jussienne* et cour de la *Jussienne*.

Justice (passage du Palais-de-); il communique de la cour *Harlay*, n° 19, à la place du *Palais-de-Justice*, 11ᵉ arrond., Q. du Palais-de-Justice.

L

Lamoignon (passage de la Cour-); il communique du quai de l'*Horloge*, entre les nᵒˢ 43 et 45, à la cour *Harlay* et à la rue *Basville*, 11ᵉ arrond., Q. du Palais-de-Justice. *Voyez*, pour l'étymologie, cour *Lamoignon*.

Lemoine (passage); il communique de la rue *Saint-Denis*, n° 380, au passage de la *Longue-Allée*, n° 2, 6ᵉ arrond., Q. de la Porte-St.-Denis. C'était anciennement, à ce qu'on croit, une rue nommée du *Houssaie*, d'un Etienne Houssaie qui y avait acquis, en 1658, une maison dite la *Longue-Allée*; la rue du *Houssaie* s'appela alors la *Longue-Allée*, nom qu'a conservé le passage voisin. Le passage *Lemoine* s'appelle ainsi du nom de son propriétaire actuel.

(*N. B.* Nous avons déjà placé mal-à-propos cet article page 392, tome 1ᵉʳ. Cette légère erreur a été commise aussi à l'égard de quelques autres *passages*.)

Louis (passage Saint-); il est situé rue *Saint-Paul*, n° 45, 9ᵉ arrond., Q. de l'Arsenal. Il est ainsi nommé parce qu'il conduit à l'église *Saint-Louis-Saint-Paul*.

Lycée (passage du), *voyez* passage *Valois-du-Palais-Royal*.

Madeleine (passage de la); on l'a nommé ainsi parce qu'il traverse l'emplacement de l'ancienne église de la Madeleine en la Cité. Il communique de la rue de la *Juiverie*, n° 3, à celle de la Licorne, n° 2; un seul n° impair, 1; un seul pair, 2; 9ᵉ arrond., Q. de la Cité.

Magloire (passage Saint-); il doit son nom à l'église Saint-Magloire qui n'existe plus. Il communique de l'impasse *Saint-Magloire*, nº 7, à la rue *Saint-Denis*, nº 166, 6ᵉ arrond., Q. des Lombards.

Maire (passage de la rue Au-); il communique de la rue *Au-Maire*, nº 32, à la rue *Bailly*, entre les nºˢ 5 et 7, 6ᵉ arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs. Il porte indistinctement les noms des deux rues auxquelles il communique.

Manège (passage du); il communique de la rue des *Vieilles-Tuileries*, nº 21, à la rue de *Vaugirard*, nº 96, 10ᵉ arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin. Il doit son nom à un manège qui était autrefois établi auprès de cet endroit.

Marchant (passage); il communique de la rue *Saint-Honoré*, nº 178, au *Cloître-Saint-Honoré*, nº 16, 4ᵉ arrond., Q. de la Banque-de-France.

Marguerite (passage Sainte-), *voyez* passage *Aubert*.

Marie (passage Sainte-); l'ancien couvent de la Visitation, dit des Filles-Sainte-Marie, lui a donné son nom. Il communique, en traversant ce couvent, de la rue du *Bac*, nº 58, à la rue de *Grenelle-Saint-Germain*, nº 86, 10ᵉ arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain.

Marine (passage de l'impasse Sainte-); il communique de l'impasse *Sainte-Marine* à la rue du *Cloître-Notre-Dame*, nº 26, 9ᵉ arrond., Q. de la Cité.

Marmite (passage ou cour de la); ce nom lui vient d'une enseigne située rue *Phélipeaux*, en face de ce passage. Il communique de la rue des *Gravilliers*, nº 28, à l'impasse de *Rome*, nº 1, 6ᵉ arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs.

Martin (passage de l'Abbaye-Saint-); il n'existe plus. Il communiquait de la rue *Saint-Martin*, nº 206, à la partie de la rue *Royale* dite *Cour-Saint-Martin*, 6ᵉ arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs.

Messageries (passage des); on le nomme ainsi parce qu'il traverse la cour des Messageries-Royales. Il communique de la rue *Notre-Dame-des-Victoires*, nº 22, à la rue *Montmartre*, 3ᵉ arrond., Q. du Mail.

Miracles (passage de la Cour-des-); il communique de la rue des *Tournelles*, nº 26, à l'impasse *Jean-Beausire*, nº 21,

8e arrond., Q. des Marais. *Voyez*, pour l'étymologie, cour des *Miracles*.

Moineaux (passage des); il communique de la rue des Moineaux, no 11, à laquelle il doit son nom, à la rue d'*Argenteuil*, no 40, 2e arrond., Q. du Palais-Royal.

Molière (passage); le ci-devant Théâtre-Molière, qui y est situé, lui a donné son nom. Il communique de la rue *Saint-Martin*, entre les nos 105 et 107, à la rue *Quincampoix*, no 60, 6e arrond., Q. des Lombards.

Mont-de-Piété (passage du); il communique, en traversant les bâtimens du Mont-de-Piété, de la rue des *Blancs-Manteaux*, no 18, à la rue de *Paradis*, no 7, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété.

Montesquieu (passage ou galeries); elles communiquent du cloître *Saint-Honoré*, nos 3, 13 et 15, à la rue *Montesquieu*, nos 5, 3 et 1, laquelle leur donne son nom, et à la rue *Croix-des-Petits-Champs*, no 11, 4e arrond., Q. de la Banque-de-France.

N

Neuf (passage du Marché-); on l'appelle communément passage du *Boisselier*, parce qu'un boisselier y est établi. Il communique de la rue du *Marché-Neuf*, no 42, à la rue de la Calandre, no 39, 9e arrond., Q. de la Cité.

Noir (passage); l'obscurité qui y règne en tout temps lui a fait donner ce nom. Il communique de la rue *Neuve-des-Bons-Enfans*, no 9, à la rue *Valois-du-Palais-Royal*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal.

O

Ouest (passage de l'); il communique de la rue de l'*Ouest*, no 10, laquelle lui donne son nom, à la rue *Neuve-Notre-Dame-des-Champs*, no 29, 11e arrond., Q. du Luxembourg.

P

Panier-Fleuri (passage du); il doit son nom à une enseigne. Avant 1806, c'était l'impasse de la *Fosse-aux-Chiens*. Il com-

munique de l'impasse des *Bourdonnais*, n° 5, à la rue Tire-chape, n°s 14 et 16, 4e arrond., Q. Saint-Honoré.

Panorama (passage ou galerie du); il communique de la rue *Saint-Marc*, entre les n°s 8 et 10, au boulevard *Montmartre*, n° 7, 2e arrond., Q. Feydeau. Il doit son nom au Panorama qui y est situé. *V.* Panoramas.

Patriarches (passage du Marché-des-); il communique de la rue d'*Orléans-Saint-Marcel*, n° 5, à la rue *Mouffetard*, n° 135, 12e arrond., Q. Saint-Marcel. Il doit son nom à l'ancien marché des Patriarches qu'il traverse. Voyez *cour* ou *marché des Patriarches*.

Paume (passage du Jeu-de-); il communique de la rue *Mazarine*, n° 38, à la rue de *Seine-Saint-Germain*, n° 37, 10e arrond., Q. de la Monnaie. On l'a nommé ainsi parce qu'il traverse un ancien jeu de paume.

Paume (passage du Jeu-de-); même étymologie que l'article précédent. Il communique de la rue de *Vendôme*, n° 4, au boulevard du *Temple*, n° 37, 6e arrond., Q. du Temple. Des bains, dits de Vendôme, sont établis depuis un ou deux ans dans ce passage.

Payen (passage du Clos-); il communique de la rue du *Petit-Champ*, n° 3, au boulevard de la *Glacière*, n° 18, 12e arrond., Q. Saint-Marcel. Il doit son nom au Clos-Payen qu'il traverse. Voyez *Clos-Payen*.

Perron (passage du); il communique de la rue *Vivienne* à la rotonde du Palais-Royal.

Petits-Pères (passage des); il communique des rues *Neuve-des-Petits-Pères* et *Neuve-des-Petits-Champs* à la rue *Notre-Dame-des-Victoires*, n° 3, 3e arrond., Q. du Mail. Le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 14. C'est plutôt une rue qu'un passage. *Voyez*, pour l'étymologie, rue *Neuve-des-Petits-Pères*.

Pierre (passage Saint-); il communique de la rue de la *Vacherie*, n° 7, à la rue des Arcis, n° 8, 7e arrond., Q. des Arcis.

Pierre (passage Saint-); il communique de la rue *Saint-Antoine*, entre les n°s 162 et 164, à la rue *Saint-Paul*, n° 34, 9e arrond., Q. de l'Arsenal. Le dernier n° impair est 15; il n'y a pas de numéros pairs.

Pompe-à-Feu (passage de la); il est ainsi nommé de la pompe à feu qui est établie près de là. Il communique du quai *Debilly*, n° 4, à la rue de *Chaillot*, n° 28, 1[er] arrond., Q. des Champs-Elysées.

Prix-Fixe (passage du); un des premiers magasins où l'on a vendu à prix fixe, établi en face, dans le Palais-Royal, lui a donné ce nom. Il communique de la rue *Richelieu*, n° 10, à la rue *Montpensier*, n° 7, 2[e] arrond., Q. du Palais-Royal.

Puits-de-Rome (passage du); il est situé rue des *Gravilliers*, n° 28, 6[e] arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs. *Voyez Cour-du-Puits-de-Rome.*

Q

Quinze-Vingts (passage des); il communique de la rue *Saint-Honoré*, n° 265, à la rue Saint-Louis, n[os] 4 et 6, 1[er] arrond., Q. des Tuileries. On l'a nommé ainsi parce qu'il est situé sur l'emplacement de l'ancien hospice des Quinze-Vingts.

R

Radziville (passage); il communique de la rue *Neuve-des-Bons-Enfans*, n[os] 33 et 35, à la rue *Valois*, n° 48, 2[e] arrond., Q. du Palais-Royal. On l'a nommé ainsi parce qu'il traverse une maison dont M. de Radziville a été le propriétaire.

Reine-de-Hongrie (passage de la); nous ignorons l'étymologie de son nom. Depuis 1791 jusqu'en 1805, il s'est appelé de l'*Egalité*. Il communique de la rue *Montorgueil*, n° 19, à la rue Montmartre, n° 16, 3[e] arrond., Q. Saint-Eustache.

Réunion (passage de la); ouvert à l'époque de la révolution, on lui donna le nom de la section dans laquelle il était placé. Il communique de la rue *Saint-Martin*, n° 104, à la rue du *Maure*, n° 4, et à l'impasse des *Anglais*, n° 4, 7[e] arrondiss., Q. Sainte-Avoye. Le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 12.

Roch (passage Saint-); il communique de la rue *Saint-Honoré*, n° 296, à la rue d'Argenteuil, n° 41, 2[e] arrond., Q. du Palais-Royal. Il doit son nom à l'église Saint-Roch, à laquelle il conduit.

Rohan ou *Rouen* (impasse ou passage de la Cour-de-); son véritable nom est *Rouen*, qu'il doit à l'ancien hôtel de l'archevêque de Rouen, qui y était situé. Ce fut long-temps un impasse, mais depuis trente ans c'est un passage qui communique de la rue du *Jardinet*, n° 13, à la *Cour-du-Commerce*, 11ᵉ arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine. Le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 4.

S

Saumon (passage du); il communique de la rue Montorgueil, entre les nᵒˢ 67 et 71, à la rue Montmartre, entre les nᵒˢ 82 et 84, 3ᵉ arrond., Q. Montmartre. Il doit son nom à une enseigne.

Saunier (passage); il doit son nom à un bourgeois qui en est le principal propriétaire. Il communique de la rue *Richer*, n° 24, à la rue Bleue, n° 25, 2ᵉ arrond, Q. du Faubourg-Montmartre.

Severin (passage Saint-); il doit son nom à sa proximité de l'église Saint-Severin. Il communique de la rue des *Prêtres-Saint-Severin*, n° 3, à la rue de la *Parcheminerie*, n° 10, 11ᵉ arrond., Q. de la Sorbonne.

Soleil-d'Or (passage du); il doit son nom à une enseigne. Il communique de la rue de la *Pépinière*, n° 10, à la rue du *Rocher*, n° 9, 1ᵉʳ arrond., Q. du Roule.

Sourdière (passage de la); il communiqne de la rue de la *Sourdière*, n° 28, à la rue *Neuve-Saint-Roch*, n° 35, 2ᵉ arrond., Q. du Palais-Royal.

T

Tachou (passage de la Maison-); la maison qu'il traverse doit son nom à son ancien propriétaire. Il communique de la rue du *Marché-Neuf*, n° 48, à la rue de la *Calandre*, n° 41; 9ᵉ arrond., Q. de la Cité.

Treille (passage de la). Au treizième siècle, c'était, à ce qu'on présume, la *ruelle Gui-de-Ham;* au quinzième, il prit le nom de *rue de la Treille;* ensuite il s'appela *ruelle du Puits-du-Chapitre*, et enfin *cul-de-Sac de la Treille*. Il communique de la rue *Chilpéric*, entre les nᵒˢ 12 et 14, à la rue des *Fossés-Saint-*

Germain-l'Auxerrois, entre les nos 35 et 37, 4e arrond., Q. du Louvre; le dernier no impair est 7; le dernier pair, 8.

Treille (passage de la). Ce passage, qui s'est appelé autrefois *Porte-Greffière*, parce que le greffier de l'abbaye Saint-Germain y demeurait, communique du marché Saint-Germain à la rue des *Boucheries-Saint-Germain*, 11e arrond., Q. du Luxembourg.

Trinité (passage de la); on l'a nommé ainsi parce qu'il traverse l'*enclos de la Trinité*; il communique de la rue *Saint-Denis*, entre les nos 284 et 286, à la rue *Greneta*, entre les nos 38 et 40, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis.

V.

Vaudeville (passage du); il communique de la rue *Saint-Thomas-du-Louvre*, entre les nos 13 et 15, à la rue de *Chartres*, entre les nos 14 et 16, 1er arrond., Q. des Tuileries. Des deux côtés il sert d'entrée au théâtre du Vaudeville.

Vendeuil (passage de l'Académie-de-); il n'existe plus. Il avait été pratiqué sur l'emplacement du manége de Louis XV, lequel avait été dirigé, sous le titre d'*Académie*, par un nommé Vendeuil. Il communiquait de la rue des *Canettes*, no 34, à la rue du *Colombier*, no 6, 11e arrond., Q. du Luxembourg.

Victor (passage Saint-); il communique de la rue *Saint-Victor*, no 24, à la *Halle-au-Vin*, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi.

Vigan (passage du); il communique de la rue des *Vieux-Augustins*, no 63, à la rue des *Fossés-Montmartre*, no 14, 3e arrond., Q. du Mail. Nous ignorons l'étymologie de son nom.

Ville-l'Évêque (passage de la); il communique de la rue de *Surène*, no 1, à la rue de l'*Arcade*, no 4, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme. *V.*, pour l'étymologie, rue de la *Ville-l'Evêque*.

W

Washington (passage); il communique de la rue de la *Bibliothèque*, no 13, à la rue du *Chantre*, no 18, 4e arrond., Q. St. Honoré. On l'a nommé ainsi parce qu'il traverse l'ancien hôtel de *Washington*.

Z

Zacharie (passage de la rue); il communique de la rue *Zacharie*, n° 2, à la rue *Saint-Severin*, n° 16, 11e arrond., Q. de la Sorbonne. *V.*, pour l'étymologie, rue *Zacharie*.

COURS.

Voyez leurs noms dans l'ordre alphabétique, à l'exception de ceux qui suivent :

Albret (cour d'); c'est une portion de l'ancien hôtel d'*Albret*. Elle est située rue des *Sept-Voies*, n° 3, 12e arrond., Q. Saint-Jacques.

Chantier (cour du); cette cour, où il y avait autrefois un chantier, est située rue *Guérin-Boisseau*, n° 64, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis.

Harlay (cour); elle est située rue *Harlay*, 11e arrond., Q. du Palais-de-Justice.

CLOS.

Voyez leurs noms dans l'ordre alphabétique, à l'exception des deux suivans :

Bruneau (clos); on nommait ainsi une réunion de jardins et de vergers sur l'emplacement desquels on a bâti la rue *Condé* et les rues environnantes. On avait donné aussi ce nom au terrain où l'on a bâti les rues *St.-Jean-de-Beauvais* et du *Mont-Saint-Hilaire*. *Voyez* rues *Condé*, *Saint-Jean-de-Beauvais* et du *Mont-Saint-Hilaire*.

Halliers (clos aux); on appelait ainsi le territoire sur lequel est bâtie la rue *Bergère*.

PONTS, QUAIS.

Voyez leurs noms particuliers.

PLACES.

Voyez leurs noms dans l'ordre alphabétique, à l'exception de ceux qui suivent.

André-des-Arts (place Saint-), rue *Saint-André-des-Arts*, 11ᵉ arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine. Elle occupe l'emplacement de l'église Saint-André.

Angoulême (place d'), entre la rue d'*Angoulême* et la rue des *Fossés-du-Temple*, 7ᵉ arrond., Q. du Temple. *Voyez*, pour l'étymologie, rue d'*Angoulême-du-Temple*.

Bastille (place de la); cette place qui sera une des plus vastes et des plus belles de Paris, lorsqu'on aura terminé les travaux du canal St.-Martin et la fontaine de l'Eléphant, occupe l'emplacement de la Bastille. Elle est située entre les rues *Saint-Antoine* et du *Faubourg-Saint-Antoine*, et les boulevards *Saint-Antoine* et *Bourdon*.

Beauveau (place du Marché-); elle s'étend de la rue *Traînée* à la rue *Decotte*, 8ᵉ arrond., Q. des Quinze-Vingts. *V. marché Beauveau*.

Bonhomme (place au); on nommait ainsi, en 1322, une place qui devint ensuite un cimetière, et qui servit depuis à l'agrandissement de l'église Saint-Jean-en-Grève.

Bretagne (place de la Petite-); elle n'existe plus; elle était située près de la galerie du Louvre, où était l'ancien impasse *Matignon*.

Caire (place du); elle est située entre les rues *Bourbon-Villeneuve* et du *Caire*, 5ᵉ arrond., Q. Bonne-Nouvelle. *Voyez*, pour l'étymologie de son nom et l'époque où elle fut construite, rue du *Caire*.

Chevalier-du-Guet (place du); elle est située entre les rues *Perrin-Gasselin* et du *Chevalier-du-Guet*, 4ᵉ arrond., Q. du Louvre. Le dernier nº impair est 5; le dernier pair, 8. *Voyez* rue du *Chevalier-du-Guet*.

Collégiale (place de la); elle est nommée ainsi parce qu'elle occupe l'emplacement de l'église collégiale de Saint-Marcel, laquelle n'existe plus. Elle commence rue des *Francs-Bour-*

geois-Saint-Marcel, et finit rue *Pierre-Lombart*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel.

Députés (place de la Chambre-des-); elle est située en face du palais de la Chambre des Députés. Elle commmence rue de l'*Université*, et finit rue de *Bourgogne*, 10e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain et Q. des Invalides.

Fontenoi (place de); elle commence et finit avenue *Lowendal*, derrière l'Ecole-Militaire, 10e arrond., Q. des Invalides. Le dernier no impair est 39; le dernier pair, 22.

Marguerite-Saint-Germain (place Sainte-); elle est située vis-à-vis la prison de l'Abbaye, rue *Sainte-Marguerite-Saint-Germain*, 10e arrond., Q. du Luxembourg et Q. de la Monnaie.

Petits-Pères (place des), elle est située en face de l'église Notre-Dame-des-Victoires, dite des Petits-Pères, 3e arrond., Q. du Mail. On y remarque, dans les bâtimens de l'ancien couvent des Petits-Pères, la Mairie du 3e arrondissement. *Voyez* rue des *Petits-Pères*.

Royal (place du Palais-); elle est située en face du Palais-Royal. Elle suit la série des nos de la rue *Saint-Honoré*; du no 223 au no 231, 4e arrond., Q. Saint-Honoré; du no 232 à 243, 1er arrond., Q. des Tuileries.

Royale (place); elle commence rue *Royale*, et finit rue de la *Chaussée-des-Minimes*. Le dernier no impair est 35; le dernier pair, 28, 8e arrond., Q. du Marais. Ce fut sous Charles IX que l'on commença la destruction du palais des Tournelles; ce palais ne fut entièrement démoli que sous Henri IV, qui, sur son emplacement, fit élever les bâtimens de la place Royale. On bâtit, à ses dépens, l'un des quatre côtés, qu'il vendit ensuite à des particuliers. Il vendit aussi l'emplacement des trois autres côtés, à la charge que les acheteurs y feraient bâtir des pavillons conformes aux dessins qui seraient donnés de sa part. Le pavillon qui fait face à la rue *Royale* fut nommé pavillon du Roi; et celui qui est vis-à-vis, en face de la rue de la *Chaussée-des-Minimes*, pavillon de la Reine. Henri IV fit en même temps percer les quatre rues qui conduisent à cette place.

La place Royale est carrée; elle a neuf pavillons du côté de la rue *Royale* et de la rue de la *Chaussée-des-Minimes*, et huit de deux autres côtés. Elle en avait neuf autrefois du côté de la rue

du *Pas-de-la-Mule* ; ce neuvième pavillon était posé sur une arcade par laquelle on passait. On l'a démoli depuis quelques années, et maintenant ce passage est à ciel ouvert, ainsi que celui de la rue de l'*Echarpe*. Ces trente-quatre pavillons sont bâtis de pierre et de brique, et couverts d'ardoise. Ils sont portés sur le devant par des arcades larges de huit pieds et demi, hautes de douze, et ornés de pilastres doriques. Cette place est pavée le long de ces arcardes, de la largeur d'une rue. Au milieu est un vaste parterre de gazon entouré d'arbres, et fermé d'une grille de fer, construite sous Louis XIV, aux dépens des propriétaires des pavillons, qui donnèrent chacun mille livres. Au centre du parterre on posa, en 1639, la statue équestre, en bronze, de Louis XIII. Les faces du piédestal étaient chargées d'inscriptions à la louange de Louis XIII et du cardinal de Richelieu. Nous ne transcrirons que les deux plus remarquables de ces inscriptions. Sur la face qui était du côté de la rue *Royale*, on lisait :

Pour la glorieuse et immortelle mémoire du très-grand et très-invincible Louis-le-Juste, *XIII*e *du nom, roi de France et de Navarre.* Armand, cardinal et duc de Richelieu, *son principal ministre dans tous ses illustres et généreux desseins, comblé d'honneurs et de bienfaits par un si bon maître et un si généreux monarque, lui a fait élever cette statue, pour une marque éternelle de son zèle, de sa fidélité et de sa reconnaissance.* 1639.

Sur la face qui était à droite :

POUR LOUIS-LE-JUSTE.

SONNET.

Que ne peut la vertu, que ne peut le courage ?
J'ai dompté pour jamais l'hérésie en son fort ;
Du Tage impérieux j'ai fait trembler le bord,
Et du Rhin jusqu'à l'Ebre accru mon héritage.
J'ai sauvé par mon bras l'Europe d'esclavage,
Et si tant de travaux n'eussent hâté mon sort,
J'eusse attaqué l'Asie, et, d'un pieux effort,
J'eusse du Saint-Tombeau vengé le long servage.
Armand, le grand Armand, l'âme de mes exploits,
Porta de toutes parts mes armes et mes lois,
Et donna tout l'éclat aux rayons de ma gloire.

Enfin il m'éleva ce pompeux monument,
Où, pour rendre à son nom mémoire pour mémoire,
Je veux qu'avec le mien il vive incessamment.

Ce ridicule sonnet est de Desmarets de Saint-Sorlin. Nous aimons à croire que le très-mélancolique Louis XIII n'aurait jamais songé, eût-il vécu cent ans, à aller attaquer l'Asie. La posterité n'a guère ratifié les éloges si fastidieusement accordés dans ces inscriptions à ce très-grand et très-invincible monarque; et quant au grand Armand, quel est l'homme aux pensées fières et généreuses, quel est le bon Français qui n'exècre sa mémoire et qui n'adore encore celle de Sully?

La statue de Louis XIII, renversée à la révolution, remplacée sous Napoléon par une fontaine entourée d'un superbe bassin, a été rétablie par une ordonnance du 19 janvier et 14 février 1816. En 1792, la place Royale prit le nom de l'*Indivisibilité*, et ensuite des *Fédérés*. Depuis 1800 jusqu'à 1814, elle s'appela des *Vosges*. Au nº 9 est l'hôtel Nicolaï; et au nº 21, l'ancien hôtel du cardinal de Richelieu.

CHEMINS DE RONDE.

Amandiers (chemin de ronde de la barrière des); de la barrière des Amandiers à celle Menilmontant, 8e arrond., Q. Popincourt.

— *Aunay* (d'); de la barrière d'Aunay à celle des Amandiers, 8e arrond., Q. Popincourt.

— *Bassins* (des); de la barrière des Bassins à celle de Longchamp, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées.

— *Belleville* (de); de la barrière de Belleville à celle de la Chopinette, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin.

— *Bercy* (de); de la barrière de Bercy à celle de Charenton, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts.

— *Blanche*; de la barrière Blanche à celle de Clichy, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin.

— *Boyauterie* (de la); de la barrière de la Boyauterie à celle de Pantin, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin.

— *Charenton* (de); de la barrière de Charenton à celle de de Reuilly, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts.

— *Chopinette* (de la); de la barrière de la Chopinette à celle du Combat, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin.

— *Clichy* (de); de la barrière de Clichy à celle de Monceau, 1er arrond., Q. du Roule.

— *Combat* (du); de la barrière du Combat à celle de la Boyauterie, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin.

— *Courcelles* (de); de la barrière de Courcelles à celle du Roule, 1er arrond., Q. du Roule.

— *Couronnes* (des Trois); de la barrière des Trois-Couronnes à celle Ramponeau, 6e arrond., Q. du Temple.

— *Denis* (Saint-); de la barrière Saint-Denis à celle Poissonnière, 3e arrond., Q. du Faubourg-Poissonnière.

— *Enfer* (d'); du boulevard d'Enfer à la barrière du Mont-Parnasse, 11e arrond., Q. du Luxembourg.

— *Fontarabie* (de); de la barrière de Fontarabie à celle des Rats, 8e arrond., Q. Popincourt.

— *Fourneaux* (des); de la barrière des Fourneaux à celle de Vaugirard, 11e arrond., Q. du Luxembourg.

— *Francklin*; de la barrière de Francklin à celle de Passy, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées.

— *Grenelle* (de); de la barrière de Grenelle à celle de la Cunette, 10e arrond., Q. des Invalides.

— *Longchamp* (de); de la barrière de Longchamp à celle Sainte-Marie, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées.

Maine (du); de la barrière du Maine à celle des Fourneaux, 11e arrond., Q. du Luxembourg.

— *Mandé* (de Saint); de la barrière de Saint-Mandé à celle de Vincennes, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts.

— *Martyrs* (des); de la barrière des Martyrs à celle de Montmartre, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin.

— *Ménilmontant* (de); de la barrière de Ménilmontant à celle des Trois-Couronnes, 6e arrond., Q. du Temple.

— *Militaire* (de l'Ecole-); de la barrière de l'Ecole-Militaire à celle de Grenelle, 10e arrond., Q. des Invalides.

— *Monceau*, (de); de la barrière de Monceau à celle de Courcelles, 10e arrond., Q. du Roule.

— *Montmartre* (de); de la barrière de Montmartre à la barrière Blanche, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin.

— *Mont-Parnasse* (du); de la barrière du Mont-Parnasse à celle du Maine, 11e arrond., Q. du Luxembourg.

— *Montreuil* (de); de la barrière de Montreuil à celle de de Fontarabie, 8e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Antoine.

— *Neuilly* (de); de la barrière de Neuilly à celle des Bassins, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées,

— *Paillassons* (des); de la barrière des Paillassons à celle de l'Ecole-Militaire, 10e arrond., Q. des Invalides.

— *Pantin* (de); de la barrière de Pantin à celle de la Villette, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin.

— *Picpus* (de); de la barrière de Picpus à celle de Saint-Mandé, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts.

— *Ramponeau* (de); de la barrière Ramponeau à celle de Belleville, 6e arrond., Q. du Temple.

— *Râpée* (de la); de la barrière de la Râpée à celle de Bercy, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts.

— *Rats* (des); de la barrière des Rats à celle d'Aunay, 8e arrond., Q. Popincourt.

— *Reuilly* (de); de la barrière de Reuilly à celle de Picpus, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts.

— *Rochechouart* (de); de la barrière Rochechouart à celle des Martyrs, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre.

Roule (du); de la barrière du Roule à celle de Neuilly, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées.

Sèvres (de); de la barrière de Sèvres à celle des Paillassons, 10e arrond., Q. des Invalides.

— *Télégraphe* (du); de la barrière du Télégraphe à celle de Rochechouart, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre.

— *Vaugirard* (de); de la barrière de Vaugirard à celle de Sèvres, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin.

— *Vertus* (des); de la barrière des Vertus à celle Saint-Denis, 3e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Denis.

— *Villette* (de la); de la barrière de la Villette à celle des Vertus, 5e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Denis.

— *Vincennes* (de); de la barrière de Vincennes à celle de Montreuil, 8e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Antoine.

AVENUES.

Antin (avenue d'); elle commence au *Cours-la-Reine*, et fini à l'étoile des *Champs-Élysées*, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées; le dernier no impair est 25; les arbres des Champs-Elysées occupent le côté des nos pairs. Elle doit son nom au duc d'Antin, qui en fit planter les arbres en 1723.

— *Bel-Air* (du); elle doit à son nom à sa situation. Elle touche à la barrière du *Trône*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts.

— *Bourdonnaye* (la); elle commence à la rue de l'*Université-Gros-Caillou*, et finit à l'avenue *La-Mothe-Piquet*, 10e arrond., Q. des Invalides. *Voyez*, pour l'étymologie, rue *La Bourdonnaye*.

— *Breteuil* (de); elle commence à la place *Vauban*, et finit à la barrière de *Sèvres*, 10e arrond., Q. des Invalides; le dernier no impair est 9; le dernier pair, 58. *Voyez*, pour l'étymologie, rue *Breteuil*.

— *Chevaux* (du Marché-aux-); elle commence boulevard de *l'Hôpital*, et finit à la rue du *Marché-aux-Chevaux*, 12e arr., Q. Saint-Marcel.

— *Lowendal* (de); elle commence avenue de *l'Ecole-Militaire*, et finit barrière de *l'Ecole-Militaire*, 10e arrond., Q. des Invalides; le dernier no impair est 37; il n'y a pas de nos pairs. Elle doit son nom au vainqueur de Berg-Op-Zoom.

— *Maine* (ou Chaussée du); elle doit son nom à la barrière du *Maine* sur laquelle elle se dirige. Elle commence à la rue de *Vaugirard*, et finit à la barrière du *Maine*, 11e arrond., Q. du Luxembourg.

— *Mandé* (de St.-); elle doit son nom au village de *Saint-Mandé* sur lequel elle se dirige. Elle commence à la ruelle de *Saint-Mandé*, et finit à la barrière de *St.-Mandé*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts.

— *Marigny*, *voyez* rue *Marigny*.

— *Mothe-Piquet* (la); elle commence rue de *Grenelle-St-Germain*, et finit aux murs de clôture de Paris, 10ᵉ arrond., Q. des Invalides. Le dernier n° impair est 19; le dernier pair, 16. On l'a nommée ainsi en mémoire de La Mothe-Piquet, lieutenant-général des armées navales de France.

— *Neuilly* (de); elle commence à la place *Louis XV*, et finit à la barrière de *Neuilly*, 1ᵉʳ arrondis., Q. des Champs-Élysées. Le dernier n° impair est 33; le dernier pair, 26. On l'a nommée ainsi parce qu'elle se dirige sur le village de Neuilly,

— *Ormeaux* (des). Les ormes dont elle est bordée lui ont donné ce nom. Elle commence à la place du *Trône*, et finit à la rue de *Montreuil*, 8ᵉ arrond., Q. du Faubourg-Saint-Antoine. Le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 4.

— *Pépinière* (de la); elle doit son nom à la pépinière qui dépendait autrefois du couvent des Chartreux. Elle commence au *Jardin-des-Pairs*, et finit rues de l'*Est* et de l'*Ouest*, 11ᵉ arrond., Q. du Luxembourg.

— *Projetée*; elle commence à la ruelle *St.-Mandé*, et finit à la place du *Trône*, 8ᵉ arrond., Q. des Quinze-Vingts.

— *Saxe* (de); elle commence rue de *Sèvres*, et finit place de *Fontenoi*, 10ᵉ arrond., Q. des Invalides; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 8. Elle doit son nom au maréchal de Saxe.

— *Ségur*; elle commence place *Vauban*, et finit avenue de *Saxe*, 10ᵉ arrond., Q. des Invalides. Elle est nommée ainsi en mémoire du maréchal de Puy-Ségur.

— *Suffren*; elle règne le long du côté sud-ouest du Champ-de-Mars, 10ᵉ arrond., Q. des Invalides. On l'a nommée ainsi en mémoire de l'illustre bailly de Suffren, vainqueur des Anglais dans l'Inde.

— *Tourville*; elle commence boulevard des *Invalides*, et finit avenue *La-Mothe-Piquet*, 10ᵉ arrond., Q. des Invalides. Elle doit son nom à A. Hil. de Costentin, marquis de Tourville, l'un des plus illustres marins du siècle de Louis XIV.

— *Triomphes* (des); elle commence place du *Trône*, et finit aux murs de clôture de Paris, 8ᵉ arrond., Q. du Faubourg-Saint-Antoine. Le dernier n° impair est 13; la dernier pair, 8.

On l'a nommée ainsi parce qu'elle conduit à la place du Trône, où un arc-de-triomphe fut élevé en l'honneur de Louis XIV, en 1660.

— *Villars;* elle commence place *Vauban*, et finit boulevard des *Invalides*, 10e arrond., Q. des Invalides. Elle doit son nom au vainqueur de Denain.

— *Vincennes* (de); elle commence à la barrière de *Vincennes*, et finit à la place du *Trône*, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts et Q. du Faubourg-Saint-Antoine.

CARREFOURS (1).

A

Abbaye (carrefour du Marché-de-l'), 12e arrond., Q. de la Monnaie et Q. du Luxembourg. Il est formé par la rencontre des rues du *Four*, *Bussy* et *Sainte-Marguerite*.

B

— *Batailles* (des); place à laquelle aboutissent les rues des *Batailles*, de *Chaillot*, de *Longchamp*, des *Champs* et *Gasté*, 1er arrond.Q . des Champs-Élysées.

— *Béthisy;* il est formé par la rencontre des rues *Béthisy*, *Bertin-Poirée*, *Thibault-aux-Dés*, *Boucher* et des *Bourdonnais*, 4e arrond.; nos impairs, Q. Saint-Honoré; nos pairs, Q. du Louvre.

— *Bordet* (de la Porte-); il est formé par la rencontre des rues *Descartes*, *Mouffetard*, *Fourcy* et des *Fossés-Saint-Victor*, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi et Q. Saint-Jacques.

(1) Anciennement, les actes de l'autorité qui intéressaient la chose publique, surtout ceux relatifs à la police administrative et judiciaire, étaient publiés à son de trompe dans les places et carrefours. On y publiait aussi les traités de paix. L'administration supplée à la plupart de ces publications par des affiches.

C'était là qu'était placée la porte *Bordet* ou *Saint-Marcel*.

— *Bussy*; il est formé par la rencontre des rues *Dauphine*, *Mazarine*, *Bussy*, des *Fossés-Saint-Germain-des-Prés*, et *Saint-André-des-Arts*, 10e arrond., Q. de la Monnaie, et 11e arrond., Q. de l'École-de-Médecine.

C

Calvaire (des Filles-du-); il est formé par la rencontre des rues des *Filles-du-Calvaire*, *Boucherat*, de *Normandie*, de *Bretagne*, *Vieille-du-Temple*, *Saint-Louis* et *Neuve-de-Bretagne*, 6e arrondis., Q. du Temple, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété et 8e arrond., Q. du Marais.

— *Carmes* (des); il est formé par la rencontre des rues de la *Montagne-Sainte-Geneviève*, des *Noyers*, *Saint-Victor* et de *Bièvre*, 12e arrond., Q. Saint-Jacques.

— *Cheminées* (des Quatre-); il est formé par la rencontre des rues de l'*Anglade*, *Sainte-Anne*, de l'*Evêque*, d'*Argenteuil* et des *Frondeurs*; 2e arrond., Q. du Palais-Royal.

— *Clamart* (de la Croix-); il est formé par la rencontre des rues du *Jardin-du-Roi*, *Fer-à-Moulin*, des *Fossés-Saint-Marcel*, du *Marché-aux-Chevaux* et *Poliveau*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel. L'hôtel Clamart qui existait près de ce carrefour en 1646, lui a donné son nom. Près de là était aussi le cimetière Clamart. La fontaine du Jardin-du-Roi est dans ce carrefour.

— *Croix-Rouge* (de la), il est formé par la rencontre des rues de *Sèvres*, du *Four*, *Cherche-Midi*, de *Grenelle*, du *Dragon* et du *Vieux-Colombier*, 11e arrond., Q. du Luxembourg, et 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin. Il doit son nom à une croix rouge qui y était plantée. Il s'appela d'abord de la *Maladrerie*, à cause de sa proximité de l'hôpital de ce nom; en 1793, on le nomma du *Bonnet-Rouge*.

— *Croix-du-Trahoir* (de la); il est formé par la rencontre des rues *Saint-Honoré*, de l'*Arbre-Sec* et des *Vieilles-Etuves*.

E

Echarpe (de l'); il est formé par la rencontre des rues de l'*E-*

charpe, *Saint-Louis*, de l'*Egout* et de l'une des entrées de la place Royale, 5ᵉ arrond., Q. du Marais.

G

— *Gaillon;* il est formé par la rencontre des rues *Gaillon*, *Neuve-Saint-Augustin*, de la *Michodière* et du *Port-Mahon*, 2ᵉ arrond., Q. Feydeau.

— *Guilleri* ou *Guillori;* il est formé par la rencontre des rues de la *Coutellerie*, *Jean-Pain-Mollet*, *Jean-de-l'Epine*, de la *Poterie* et de la *Tixeranderie*, 7ᵉ arrond., Q. des Arcis. En 1228 la rue de la Coutellerie s'appelait rue de la *Vieille-Oreille;* dans la suite, on fit de ce nom, dont nous ignorons l'étymologie, *Guigne-Oreille*, *Guillori* et *Guilleri* qui est resté au carrefour.

H

— *Hippolyte* (Saint-); il est formé par la rencontre des rues *Saint-Hippolyte*, des *Trois-Couronnes* et *Pierre-Assis*, 12ᵉ arrond., Q. Saint-Marcel.

J

Jouy (de); il est formé par la rencontre des rues de *Jouy*, *Saint-Antoine*, *Geoffroy-l'Asnier* et *Tiron*, 7ᵉ arrond., Q. du Marché-Saint-Jean, et 9ᵉ arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville.

L.

— *Limace* (de la); il est formé par la rencontre des rues de la *Limace* et des *Bourdonnais*, en face l'impasse des Bourdonnais, 4ᵉ arrond., Q. Saint-Honoré.

M

— *Marc* (Saint-); il est formé par la rencontre des rues *St.-Marc*, *Montmartre* et *Feydeau*, 2 arrond., Q. Feydeau.

— *Médard* (Saint-); il est formé à la rencontre des rues de l'*Oursine*, *Censier* et *Mouffetard*, 12ᵉ arrond., Q. de l'Observatoire et Q. Saint-Marcel.

— *Mibray*, *voyez* rue *Planche-Mibray*.

— *Moulins* (de la Butte-des-); il est formé par la rencontre des rues des *Moulins*, l'*Evêque*, des *Orties* et des *Moineaux*, 2e arrondis., Q. du Palais-Royal. C'est dans cet endroit qu'étaient placés les moulins.

O

— *Odéon* (de l'); il commence rues des *Boucheries* et de l'*Ecole-de-Médecine*, et finit rue de l'*Odéon*, 11e arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine. Il est formé par la rencontre des rues de l'*Odéon*, *Monsieur-le-Prince*, des *Fossés-Saint-Germain-des-Prés*, *Condé*, des *Boucheries*, de l'*Ecole-de-Médecine* et des *Quatre-Vents*. Le dernier n° impair est 15; le dernier pair, 16. Il s'est appelé carrefour des *Quatre-Vents* à cause de la rue des Quatre-Vents qui y aboutit.

— *Orme* (de l'); il est formé, en face du portail Saint-Gervais, par la rencontre des rues du *Monceau*, du *Pourtour* et de *Longpont*, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville. Il doit son nom à l'orme Saint-Gervais. *Voyez* ORME SAINT-GERVAIS.

P

— *Perrin-Gasselin*. On croit que c'est l'ancien nom de la place du *Chevalier-du-Guet*.

— *Petits-Pères* (des); il est formé par la rencontre des rues *Neuve-des-Petits-Pères*, *Vide-Gousset*, du *Mail*, *Notre-Dame-des-Victoires* et de la place des *Petits-Pères*, 3e arrond., Q. du Mail.

— *Pitié* (de la); il est formé, en face de l'hospice de la Pitié, par la rencontre des rues *Copeau*, *Saint-Victor*, de *Seine* et du *Jardin-du-Roi*, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi.

— *Pologne* (de la); il est formé au point de réunion des rues de l'*Arcade-Saint-Lazare*, de la *Pépinière*, du *Rocher* et de l'impasse d'*Argenson*, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme et Q. du Roule. C'était, il y a près de soixante ans, une place entourée de guinguettes et située hors Paris.

— *Porcherons* (des); il est formé par la rencontre des rues du *Faubourg-Montmartre*, *Saint-Lazare*, des *Martyrs* et *Coquenard*. Il a conservé le nom que portait autrefois le faubourg Montmartre.

R

—*Reuilly* (de); il est formé par la rencontre des rues de *Reuilly* et du *Faubourg-Saint-Antoine*, 8e arrnodissement, Q. Quinze-Vingts.

S

—*Sartine* (de); il est formé par la rencontre des rues *Sartine*, *Grenelle-Saint-Honoré*, *Coquillière* et *Jean-Jacques-Rousseau*, 4e arrond., Q. de la Banque-de-France, et 3e arr., Q. Saint-Eustache.

—*Severin* (Saint-); il est formé par la jonction des rues *St-Severin*, *Saint-Jacques*, du *Petit-Pont* et *Galande*, 11e arrond., Q. de la Sorbonne, et 12e arrond., Q. Saint-Jacques.

T

—*Tour* (de la); il n'existe plus. Il était formé par la rencontre des rues de la *Grande-Tuanderie* et de la *Petite-Truanderie*, 5e arrond., Q. Montorgueil.

V

—*Victor* (Saint-); est formé par la jonction des rues *St-Victor*, des *Fossés-Saint-Victor* et des *Fossés-Saint-Bernard*, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi.

—*Ville-l'Evêque* (de la); il est formé par la rencontre des rues de la *Ville-l'Evêque* et des *Saussaies*, 1er arrond., Q. du Roule.

IMPASSES.

Nous avons cru devoir, avons nous déjà dit, substituer le mot *impasse* au mot *cul-de-sac*. Le premier, proposé par Voltaire, réunit la justesse à la pureté d'expression. Il était déjà en usage dans le midi de la France; il doit être consacré dans le vocabulaire de la capitale. Le second, moins exact, moins dé-

cent, ne doit plus figurer ni dans nos livres, ni sur nos adresses, ni sur la voie publique. Il a remplacé le mot *rue Sans-Tête*, *Sans-Chief*; il faut qu'à son tour il cède la place à une expression plus vraie et moins triviale.

A

Amboise (impasse d'), place *Maubert*, entre les n°s 1 et 3, 12e arrond., Q. Saint-Jacques; le dernier n° impair est 3; un seul n° pair, 2. Il doit son nom à l'hôtel d'Amboise qui y était situé.

Anglais (impasse des), rue *Beaubourg*, entre les n°s 47 et 49, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 4. Au treizième siècle on l'appelait *cul-de-sac le Petit*, *Sine-Capite*, sans tête; au quatorzième, *petit cul-de-sac près la Poterne*, *petit cul-de-sac près la fausse poterne Nicolas-Hydron*, parce qu'il était situé près de la porte de ce nom; au seizième, *cul-de-sac du Tripot-de-Bertaut*, à cause d'un tripot ou jeu de paume qu'un nommé Bertaut y avait fait construire; ensuite *cul-de-sac de la rue Beaubourg*, *tenant au jeu de paume appelé Bertaut*, et enfin *cul-de-sac des Anglais*, parce qu'il est voisin de la cour du *More*, dite autrefois des *Anglais*.

Argenson (impasse d'); rue *Vieille-du-Temple*, n° 24, 7e arrond., Q. du Marché-Saint-Jean. Il aboutit à l'ancien hôtel du garde-des-sceaux d'Argenson, qui lui a donné son nom.

Argenteuil (impasse d'), au coin de la rue du *Rocher*, n° 2, et rue *Saint-Lazare*, n° 134, 1er arrond., Q. du Roule; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 14. La rue *Saint-Lazare*, qui se nommait autrefois d'*Argenteuil*, lui a donné ce nom.

Audrelas (impasse d'), rue *Mouffetard*, entre les n°s 217 et 219, 12e arrond., Q. Saint-Marcel; il n'y a que deux n°s 1 et 2. Nous ignorons l'étymologie de son nom.

Aumont (impasse d'), rue de la *Mortellerie*, n° 18, 9e arrond., Q. de l'Arsenal. Il doit son nom au petit hôtel d'Aumont, situé derrière la rue de *Jouy*.

B

Babillards (impasse des). Nous ignorons pourquoi on lui

avait donné ce nom. Il n'existe plus depuis environ dix ans. Il était situé rue *Basse-Porte-St.-Denis*, nos 26 et 28, 3e arrond., Q. du Faubourg-Poissonnière.

Barentin (impasse), *voyez* impasse *Saint-Faron*.

Barthélemy (impasse Saint-); i était situé derrière l'ancienne église de ce nom, entre la rue de la *Pelleterie* et celle de la *Vieille-Draperie*. Il s'était appelé aussi rue des *Cordouagners*. Cette rue fût bouchée en 1315. Une rue nouvelle a été ouverte sur le même emplacement.

Basfour (impasse), rue *Saint-Denis*, entre les nos 300 et 302, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis; le dernier no impair est 5; le dernier pair, 4. On l'a appelé successivement rue *Sans-Chef*, *ruelle sans chef aboutissant à la Trinité*, et enfin *cul-de-sac de Basfour*. Nous ignorons l'étymologie de ce dernier nom.

Bastille (impasse de la), rue de l'*Arbre-Sec*, entre les nos 36 et 38, 4e ar., Q. du Louvre. Il n'y a que deux nos, 1 et 2. Il doit ce nom à l'enseigne d'un cabaret. Au seizième siècle il portait le nom de *ruelle Jean-de-Charonne*.

Batave (impasse), *voyez* impasse de *Venise*.

Baudin (impasse), rue *Saint-Lazare*, entre les nos 110 et 112, 1er arrond., Q. du Roule. Il doit son nom au propriétaire de presque toutes les maisons qui le composent.

Baudroyerie (impasse), rue de la *Corroierie*, entre les nos 7 et 9, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye. Il y a deux nos, 1 et 3. Situé rue de la *Corroierie*, il lui doit son nom. *Baudroyer*, en vieux langage, signifie *corroyeur*.

Beaubourg (grand impasse de la rue), *voyez* impasse *Berthaud*.

Beaubourg (impasse de la rue), *voyez* impasse des *Anglais*.

Beaufort (impasse), rue *Salle-au-Comte*, entre les nos 8 et 10, 6e arrond., Q. des Lombards; le seul no impair est 1; le dernier pair, 4. Il traverse l'ancien hôtel du duc de Beaufort (Vendôme), petit-fils de Henri IV, que sa popularité rendit si redoutable à la cour pendant les troubles de la fronde; à son retour de l'ambassade de Hollande, il fut enfermé à Vincennes, comme chef de la faction des *Importans*; il fut tué au siége de Candie en 1668.

Le passage *Baufort* était anciennement une ruelle par où l'on

allait aux prisons de l'abbaye Saint-Magloire, et qui se nommait *ruelle derrière Saint-Leu et Saint-Gilles*.

Beausire (impasse Jean-), rue *Jean-Beausire*, 8e arrond., Q. du Marais. *Voyez* rue *Jean-Beausire*.

Bec-Oye (impasse de), *voyez* impasse du *Bœuf*.

Benoît (impasse Saint-), rue de la *Tacherie*, entre les nos 12 et 14, 7e arrond., Q. des Arcis. Nous ignorons pourquoi on lui a donné ce nom. Autrefois c'était la ruelle des *Bons-Enfans*.

Bernard (impasse Saint-); rue *Saint-Bernard*, entre les nos 10 et 12, 8e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Antoine. Il est fermé maintenant. Il s'est appelé cul-de-sac du *Petit-Jardinet*, et *Sainte-Marguerite* parce qu'il est voisin de l'église de ce nom.

Berthaud (impasse), rue *Beaubourg*, entre les nos 32 et 34, 7e arrond., Q. Sainte-Avoie; le dernier no impair est 5; le dernier pair, 22. Au treizième siècle il se nommait cul-de-sac *Sans-Chef*, ou plutôt rue *Sans-Chef;* au quatorzième, rue *Agnès-aux-Truyes*, rue aux *Truyes;* et au commencemet du dix-huitième, rue des *Truyes*, ou grand cul-de-sac de la rue *Beaubourg*. Son nom de Berthaud lui vient d'un maître de jeu de paume qui y était établi.

Biches (impasse du Pont-aux-); 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs. Il est fermé depuis près de quinze ans. Il était situé rue *Neuve-Saint-Martin*, no 2, en face de la rue du *Pont-aux-Biches*.

Billettes (impasse des), *voyez* impasse *Sainte-Croix*.

Bizet (impasse), rue Saint-Lazare, no 106, 1er arrond., Q. du Roule. Il doit son nom à un bourgeois qui en fit bâtir la première maison.

Blanchisseuses (impasse des), rue des Blanchisseuses, no 5, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées; le dernier no impair est 5; il n'y a pas de nos pairs. Il doit son nom à la rue où il est situé. Il s'appela d'abord des *Gourdes*.

Blancs-Manteaux (impasse des), *voyez* rue *Pecquay*.

Bœuf (impasse du), rue Saint-Merri, entre les nos 10 et 12, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye. Il est fermé par une grille depuis plusieurs années. Il a porté les noms de *Bec-Oye*, de *Buef et Oë*, de *Bœuf et Ouë*, et de cul-de-sac de la rue *Neuve-Saint-Merri*.

Bœufs (impasse des), rue des *Sept-Voies*, entre les nos 1 et 5, 12e arrond., Q. Saint-Jacques. C'était, au seizième siècle, la rue aux *Bœufs*, et avant la révolution, la cour aux *Bœufs*. Il a dû ce nom à des étables qui y étaient situées.

Boule-Rouge (impasse de la), rue du Faubourg-Montmartre, n° 20, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre. Il doit son nom à une enseigne, ainsi que le passage.

Bourdonnais (impasse des), rue des Bourdonnais, entre les nos 17 et 21, 4e arrond., Q. Saint-Honoré; le dernier n° impair est 5; le dernier pair, 8. Il doit son nom à la rue où il est situé. C'était originairement le marché aux *Pourceaux*, dit ensuite la place aux *Chats*, la *Fosse-aux-Chiens*, parce qu'il y avait une voirie en cet endroit. Au quinzième siècle il prit le nom de rue du *Cul-de-Sac*, de *Ruelle qui aboutit en la rue des Bourdonnais*, et au seizième siècle, celui de rue de la *Fosse-aux-Chiens*.

Bout-du-Monde (impasse de la rue du), *voyez* impasse *Saint-Claude*.

Bouteille (impasse de la), rue Montorgueil, n° 33, 3e arr., Q. Saint-Eustache. C'est dans cet endroit que passaient les murs de l'enceinte de Philippe-Auguste. On l'appelait anciennement rue de la *Cueiller*, d'une maison de ce nom, ensuite rue *Commune*, et enfin de la *Bouteille*, à cause d'une enseigne.

Bouvart (impasse), rue *Saint-Hilaire*, entre les nos 8 et 10, 12e arrond., Q. Saint-Jacques. A la fin du quatorzième siècle, c'était un chemin nommé la *Longue-Allée*, qui traversait le Clos-Bruneau; il prit ensuite le nom de ruelle *Josselin*, *Jousselin*, *Jusseline*, ruelle *Saint-Hilaire*, et enfin celui de cul-de-sac *Bouvart*. On croit que ce dernier nom lui a été donné à cause des étables à bœufs qui y étaient situées.

Brasserie (impasse de la); il va de la rue Traversière, près celle de l'*Anglade*, à la cour *Saint-Guillaume*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal. Le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 12. Il doit ce nom à une maison, dite de la Brasserie, qui y est située.

Briare (impasse), rue *Rochechouart*, entre les nos 7 et 9, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre. Il n'y a point de nos

impairs; le dernier pair est 8. Il a pris son nom d'un entrepreneur qui y a fait bâtir plusieurs maisons.

Brutus (impasse), *voyez* impasse *Coquenard*.

Buisson (impasse du Vert-), rue de l'*Université*, au Gros-Caillou, entre les nos 53 et 55, 10e arrond., Q. des Invalides. Il n'y a pas de nos impairs; le dernier pair est 6. Une haie de buissons qui entoure un champ voisin lui a donné ce nom.

C

Cambrai (impasse Jean-de-); il était situé rue *Saint-Victor*, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi. L'ancienne ménagerie du Jardin-du-Roi avait été bâtie sur ce terrain. Cet impasse n'existe plus depuis près d'un siècle. Le propriétaire d'une des maisons qui en faisaient partie lui avait donné son nom.

Carmélites (impasse des), rue *Saint-Jacques*, entre les nos 284 et 286, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. Il n'y a que deux nos, 1 et 3. Il doit son nom à l'ancien couvent des Carmélites qui en était voisin.

Cassini (impasse), rue *Cassini*, en face du no 4, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. Il n'y a qu'un seul no, 2; près de ce no est un château d'eau; c'est le premier départ des eaux d'Arcueil. *Voyez* rue *Cassini*.

Cendrier (impasse), passage *Cendrier*, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme. Il doit son nom à un particulier.

Charbonniers (impasse des), rue des *Charbonniers*, no 15, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts. *Voyez* rue des *Charbonniers*.

Chat-Blanc (impasse du), rue *Saint-Jacques-la-Boucherie*, entre les nos 42 et 44, 6e arrond., Q. des Lombards. Il n'y a pas de nos impairs; le dernier pair est 8. Il doit son nom à Gilles Chablanc, qui était, en 1315, boucher de la Grande-Boucherie. Ce nom s'est altéré en ceux de Jehan Chat-Blanc, Charblanc, Gilles Chat-Blanc, Guichard-le-Blanc. Dechuyc a appelé aussi cet impasse *Petite-rue-des-Rats*.

Chevalier-du-Guet (impasse du), place du *Chevalier-du-Guet*, entre les nos 5 et 7, 4e arrond., Q. du Louvre. Le der-

nier n° impair est 9; le dernier pair, 12. *Voyez*, pour l'étymologie, rue du *Chevalier-du-Guet*.

Chevaux (impasse du Marché-aux-), rue du *Marché-aux-Chevaux*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel. Le dernier n° impair est 7; il n'y a pas de n^{os} pairs. Il prend son nom de la rue où il est situé.

Clairvaux (impasse), rue Saint-Martin, entre les n°s 106 et 108, 7e arrond., Q. Sainte-Avoye. Le dernier n° impair est 3; un seul n° pair, 2. Il a pris son nom de l'hôtel des abbés de Clairvaux, qui y était situé. C'était, en 1338, la ruelle de la *Petite-Trousse-Vache*.

Claude-Montmartre (impasse Saint-); il va de la rue *Montmartre*, en face de la rue du *Cadran*, au passage du *Vignan*, 3e arrond., Q. du Mail. Le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 4. C'est plutôt un passage qu'un impasse. Son plus ancien nom est rue du *Rempart*. Il touchait aux murs de clôture construits sous Charles VI. Il a été appelé successivement rue du *Puits*, cul-de-sac de la rue du *Bout-du-Monde*, et enfin *Saint-Claude*. Il doit ce dernier nom à une enseigne.

Claude-au-Marais (impasse Saint-), rue *Saint-Claude*, de laquelle il tient son nom, entre les n°s 8 et 10, 8e arrond., Q. du Marais. Le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 6.

Claude-Faubourg-Saint-Antoine (impasse); il était situé rue de *Bercy*, entre les n°s 34 et 36, 8e arrond., Q. du Marais. Cet impasse a été ouvert et compris dans la rue *Lacuée*.

Commissaires (impasse des); il était situé rue *Montmartre*, en face de l'impasse *Saint-Pierre*, 9e arrond., Q. Montmartre. Il est fermé depuis très-long-temps. Il avait été nommé d'abord rue de l'*Arche*, parce qu'il était situé sur le fief de l'Arche ou de Saint-Mandé. Il s'était appelé ensuite cul-de-sac de l'*Epée-Royale*, à cause d'une enseigne, et cul-de-sac *Ragouleau*, du nom d'un particulier.

Coquenard (impasse), rue *Coquenard*, entre les n°s 20 et 22, 8e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre. Il doit son nom à la rue dans laquelle il est situé. Il s'est appelé *Brutus* en 1793.

Coquerelle (impasse), rue des Juifs, 7e arrond., Q. du Marché-Saint-Jean; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 10. Il s'est appelé de la *Lamproie*. Il se nommait, au commence-

ment du quinzième siècle, rue *Coquerée*, et vers le milieu du seizième, rue de la *Coquerrie*.

Corderies (impasse des); il était situé rue des *Postes*, vis-à-vis la rue des *Irlandais*. Il avait été nommé ainsi à cause des cordiers qui y travaillaient. On l'avait nommé d'abord rue *Saint-Severin*, des *Poteries*, des *Poteries-Saint-Severin*, des *Vignes*, de la *Corne*. En 1693 on le ferma, parce qu'il s'y était commis plusieurs meurtres, et il prit le nom de cul-de-sac *Coupe-Gorge*. Il fut supprimé en 1759.

Courbaton (impasse), rue de l'Arbre-Sec, entre les nos 23 et 25, 4e arrond., Q. du Louvre. Il communiquait, en 1251, à l'impasse *Sourdis*, et s'appelait rue *Chardeporc*. Un bourgeois de ce nom possédait plusieurs maisons près de là, sur le bord du fossé Saint-Germain-l'Auxerrois. Au quatorzième siècle, cet impasse fut appelé *Col-de-Bacon*, *Bacon* (bacon, en vieux langage, chair de porc), puis *Cop* ou *Coup-de-Bâton*, et enfin *Courbaton*.

Croix (impasse Sainte-), rue des *Billettes*, entre les nos 13 et 15, 7e arrond., Q. du Marché-Saint-Jean. Le dernier no impair est 3; le dernier pair, 4. Il doit son nom au couvent des chanoines de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, auquel il touchait. Il s'est appelé d'abord des *Billettes*, à cause de la rue où il est situé.

Crucifix (impasse du); il n'existe plus. Il etait situé rue du *Petit-Carreau*

D

Dames (impasse du For-aux-); il n'existe plus. Il était situé rue de la *Heaumerie*, 5e arrond., Q. des Lombards. Il avait pris son nom de l'auditoire de la Juridiction (en vieux langage, for) des Dames de l'abbaye de Montmartre, lequel était situé en cet endroit.

Delaunay (impasse), rue de *Charonne*, entre les nos 121 et 123, 8e arrond., Q. Popincourt; le dernier no impair est 15; le dernier pair, 6. Il s'appela d'abord impasse de la *Croix-Faubin*; c'était le nom d'un hameau voisin. Il doit celui qu'il porte

maintenant à Mordant Delaunay, qui possédait une maison qui en forme l'angle.

Dominique (impasse Saint-), rue *Saint-Dominique-d'Enfer*, entre les n°s 15 et 17, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. Il n'y a pas de n^{os} impairs; le dernier pair est 6. Ce n'est que depuis douze ans environ qu'on lui a donné le nom de *Saint-Dominique*, qu'il doit à la rue où il est situé. Il s'appela d'abord cul-de-sac de la *Madeleine*, et ensuite de *Sainte-Catherine*, parce qu'il prolonge la rue de ce nom qui s'est nommée aussi rue de la *Madeleine*.

E

Echiquier (impasse de l'), rue du *Temple*, entre les n°s 24 et 26, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier n^{o} impair est 3; le seul pair, 2. Il doit son nom à une enseigne. Selon Sauval, c'est une partie d'une rue des *Noyers* qui a été fermée.

Egout (impasse de l'), rue du *Faubourg-Saint-Martin*, entre les n°s 21 et 23, 5e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Denis. Il n'y a pas de n^{os} impairs; le dernier pair est 6. Il doit son nom à l'une des branches du grand égout, laquelle passe à côté.

Enfant-Jésus (impasse de l'), rue de *Vaugirard*, entre les n°s 6 et 8, 10 arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin; le dernier n^{o} impair est 3; le seul pair, 2. Il doit son nom à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, aujourd'hui l'hôpital des Enfans.

Etienne-du-Mont (impasse Saint-), rue de la *Montagne-Sainte-Geneviève*, entre les n°s 84 et 86, 12e arrond., Q. Saint-Jacques. Il n'y a pas de n^{os} impairs; le dernier pair est 4. Il doit son nom à l'église Saint-Etienne-du-Mont, dont il est voisin.

Etoile-Bonne-Nouvelle (impasse de l'); il va de la rue *Thévenot*, entre les n°s 26 et 28, à la cour des *Miracles*, entre les n°s 4 et 6, 5e arrond., Q. Bonne-Nouvelle; le dernier n^{o} impair est 11; le dernier pair, 8. C'était, en 1622 et 1626, la ruelle du *Crucifix*, ensuite le cul-de-sac du *Petit-Jésus*, de *Saint-Claude*; après avoir repris, en 1768, le nom du *Crucifix*, il s'appela de l'*Etoile*. Il doit ces différens noms à diverses enseignes.

Etoile-Gros-Caillou (impasse de l'), rue *Saint-Dominique-*

Gros-Caillou, entre les nos 10 et 12, 10e arrond., Q. des Invalides; le seul no impair est 1; le dernier pair, 5. C'était jadis la rue de l'*Etoile*, qu'on a fermée du côté de la rue de la *Boucherie-des-Invalides*.

Etuves (impasse des), rue *Marivaux*, entre les nos 21 et 23, 6e arrond., Q. des Lombards. C'était, au quinzième siècle, une rue qui fut fermée du côté de la rue de la *Vieille-Monnaie*. Des étuves ou bains y étaient établis.

F

Faron (impasse Saint-), rue de la *Tixéranderie*, no 40, 7e arrond., Q. du Marché-Saint-Jean; le dernier no impair est 7; le dernier pair, 4. Il doit son nom à l'hôtel des abbés de Saint-Faron. C'était, en 1300, l'*Esculerie*, en 1313, la rue de la *Violette*, et depuis la rue et cul-de-sac des *Juifs*, la ruelle ou cul-de-sac *Barentin*.

Férou (impasse), rue *Férou*, entre les nos 22 et 24, 11e arrond., Q. du Luxembourg. Le dernier no impair est 7; le dernier pair, 10. Il tient son nom de la rue où il est situé. C'était anciennement la rue des *Prêtres-Saint-Sulpice*; selon Sauval, il s'est appelé aussi rue *Saint-Pierre*.

Feuillantines (impasse des), rue *Saint-Jacques*, entre les nos 261 et 263, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. Le dernier no impair est 3; le dernier pair, 14. Il doit son nom au couvent des *Feuillantines* qui y était situé avant la révolution. On y a établi des bains depuis trois ans.

Fiacre (impasse Saint-); rue *Saint-Martin*, entre les nos 23 et 25, 6e arrond., Q. des Lombards. C'était au quatorzième siècle la ruelle *Saint-Fiacre*.

Filles-Dieu (impasse des), rue *Basse-Porte-Saint-Denis*, entre les nos 22 et 24, 3e arrond., Q. du Faubourg-Poissonnière; le dernier no impair est 3; le dernier pair, 4. La rue où il est situé s'appelait jadis des *Filles-Dieu*. En 1675, cet impasse est cité sous le nom de ruelle *Couvreuse*.

Forge-Royale (impasse de la), rue du *Faubourg-Saint-Antoine*, entre les nos 177 et 179, 8e arrond., Q. du Faubourg-

Saint-Antoine; le dernier n° impair est 7; le dernier pair, 6. Il doit son nom à une enseigne.

Fourcy (impasse), rue de *Jouy*, entre les n°s 13 et 15, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville. Il n'y a que deux n°s, 1 et 2. Il a été appelé, dans le 14e siècle, ruelle *Sans-Chief*, rue *Sans-Chef*, rue *Censée* ou *Sancée*, ruelle qui fut jadis *Hélie-Hannot*; dans le 17e siècle, rue de l'*Aviron*, et ensuite *Fourcy*: l'hôtel de ce nom y était situé.

Frères (impasse des Trois-); il est situé rue *Traversière*, faubourg Saint-Antoine, entre les n°s 16 et 18, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts. Le seul n° impair est 1; le dernier pair, 6.

G

Gloriette (impasse); il était situé rue du *Petit-Pont*, à l'extrémité de la rue de la *Huchette*, et communiquait à la rivière. On le nommait aussi *Trou-Punais* ou *Punets*, à cause du voisinage d'une boucherie. *Gloriette*, suivant Roquefort, signifiait prison. Cet impasse était voisin du Petit-Châtelet. *Gloriette* était aussi le nom du fief sur lequel il était situé.

Grenelle (impasse), rue de *Grenelle-Gros-Caillou*, entre les n°s 8 et 10, 10e arrond., Q. des Invalides; le dernier n° impair est 9; le dernier pair, 10. Il doit son nom à la rue où il est situé.

Greneta (impasse), rue du *Commerce*, n° 4, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis. Il est situé dans une des ruelles de l'enclos de la Trinité, près la rue *Greneta* dont il prend son nom.

Grosse-Tête (impasse de la), rue *Saint-Spire*, entre les n°s 2 et 4, 5e arrond., Q. Bonne-Nouvelle; le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 10. Il doit son nom à une enseigne ou à Jean Grosse-Tête qui y possédait une maison en 1341.

Guéménée (impasse), rue *Saint-Antoine* entre les n°s 183 et 185, 8e arrond., Q. du Marais. Le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 10. Il doit son nom à la famille *Rohan-Guéménée* qui avait acheté l'hôtel Lavardin, contigu à cet impasse. Il s'est appelé, selon Sauval, du *Ha, Ha*. C'était, en 1646, la rue *Royale*.

Guépine (impasse), rue de *Jouy*, entre les nos 23 et 25, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville. Le dernier no impair est 5; le dernier pair, 8. Il est cité, en 1266 et 1313, sous le nom de rue à la *Guépine*.

H

Hautefort (impasse); il est situé rue des *Bourguignons*, entre les nos 14 et 16, 12e arrond., Q. de l'Observatoire.

Heaumerie (impasse de la), rue de la *Heaumerie*, entre les nos 4 et 6; 6e arrond. Q. des Lombards; il n'y a qu'un seul no impair, 1, et un seul pair, 2. Il doit son nom à la rue où il est situé. On croit que c'est la *Lormerie* dont parle Guillot. On appelait de son temps *lormiers* les ouvriers qui faisaient de petits ouvrages en fer ou en cuivre, des chaînes, des anneaux, des mors de bride, etc.

Hospitalières (impasse des), rue de la *Chaussée-des-Minimes*, no 4, 8e arrond., Q. du Marais. Il n'existe plus. Il devait son nom au couvent des *Hospitalières-de-la-Charité-Notre-Dame*, qui s'y établirent en 1629. Ce couvent est démoli.

Hyacinthe (impasse Saint-), *voyez* rue *Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré*.

J

Jardiniers (impasse des); il est situé rue *Amelot*, entre les nos 50 et 52, 8e arrond., Q. Popincourt.

Jérusalem (impasse de); il est situé rue *Saint-Christophe*, no 5, 9e arrond., Q. de la Cité. Il n'y a pas de nos impairs; le dernier no pair est 4.

L

Landry (impasse Saint-); il est situé rue du *Chevet-Sain-Landry*, entre les nos 5 et 7, 9e arrond., Q. de la Cité.

Lard (impasse au), rue *Lenoir*, entre les nos 1 et 3, 4e arrond., Q. des Marchés; le dernier no impair est 3; le seul pair, 2. *Voyez*, pour l'étymologie, la rue au *Lard* qui est située près de cet impasse.

Laurent (impasse Saint-), rue *Basse-Porte-Saint-Denis*, entre les nos 14 et 16, 3e arrond., Q. du Faubourg-Poissonnière. Le dernier no impair est 3; le dernier pair, 6. Il doit son nom à la paroisse sur laquelle il est situé. On le trouve nommé rue *Neuve-Saint-Laurent* sur quelques anciens plans.

Lazare (impasse Saint-), rue du *Faubourg-Saint-Denis*, entre les nos 170 et 172, 6e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Denis. Il n'y a pas de nos impairs; le dernier no pair est 4. Ouvert, il y a vingt ans, vis-à-vis le *Clos-Saint-Lazare*, il lui doit son nom.

Longueavoine (impasse), rue du *Faubourg-Saint-Jacques*, no 36, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. Le dernier no impair est 3; le dernier pair, 8. Il doit son nom à un particulier qui, en 1780, y fit bâtir la première maison.

Louis (impasse Saint-), rue de *Carême-prenant*, entre les nos 18 et 20, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin. Il n'y a pas de nos impairs; le dernier pair est 14. On l'a nommé tour-à-tour, depuis 1740, ruelle *Dagouri*, rue *Notre-Dame* et ruelle des *Fostes*. Voisin de l'hôpital *Saint-Louis*, il lui doit le nom qu'il porte maintenant.

M

Magloire (impasse Saint-), rue *Saint-Magloire*, no 1, et rue *Salle-au-Comte*, no 2, 6e arrond., Q. des Lombards; le dernier no impair est 7; il n'y a pas de nos pairs. Il doit son nom à la rue dans laquelle il est situé.

Marais-Rouges (impasse des), il est situé rue des *Récollets*, entre les nos 24 et 26, 5e arrond., Q. de la Porte-St.-Martin.

Marine (impasse Sainte-), rue *Saint-Pierre-aux-Bœufs*, entre les nos 3 et 5, 9e arrond., Q. de la Cité. Il n'y a qu'un no impair, 1; le dernier pair est 8. Il a pris son nom de l'église Sainte-Marine, qui y était située. C'était, au douzième et quatorzième siècles, *la ruelle* ou *rue Sainte-Marine;* cette rue n'est devenue impasse qu'en 1417.

Martial (impasse Saint-), rue *Saint-Eloi*, entre les nos 9 et 11, 9e arrond., Q. de la Cité; le dernier no impair est 7; le dernier pair, 8. Il doit son nom à l'ancienne église Saint-Martial

(*V*. ce mot). C'était, en 1398, la *ruelle Saint-Martial;* en 1404, la *ruelle du Porche-Saint-Martial*, et en 1459, la *rue Saint-Martial.*

Martin (impasse Saint-), rue *Royale*, entre les nos 18 et 20, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs. Il y a deux nos, 1 et 2. Sa construction date de la même époque (1765) que l'ancien marché Saint-Martin.

Mathurins (impasse de la Ferme-des-), rue *Neuve-des-Mathurins*, entre les nos 33 et 35, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme; le dernier no impair est 11; le dernier pair, 8. *V.*, pour l'étymologie, rue de la *Ferme-des-Mathurins.*

Mauconseil (impasse), rue *Saint-Denis*, entre les nos 269 et 271, 5e arrond., Q. Montorgueil. A la fin du quatorzième siècle, c'était la ruelle de l'*Empereur*, nom qui venait d'une enseigne; au seizième, la rue des *Cordiers*, ou de la *Corderie*, dite de l'*Empereur*. Il s'appela ensuite cul-de-sac de l'*Empereur;* il a reçu, il y a vingt ans, le nom d'impasse *Mauconseil.*

Michel (impasse du Grand-Saint-), rue du *Faubourg-Saint-Martin*, entre les nos 204 et 206, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin. Le dernier no impair est 9; il n'y a qu'un seul no pair, 2. Il doit son nom à une enseigne.

Monnaie (impasse de la), quai *Conti*, no 13, 10e arrond., Q. de la Monnaie. Le dernier no impair est 3; le seul pair, 2. Son premier nom fut *Conti*. Il date de 1771. Il est contigu à l'hôtel des Monnaies.

Mont-Parnasse (impasse du), sur le boulevard du Mont-Parnasse, entre les nos 31 et 33, 11e arrond., Q. du Luxembourg. *Voyez*, pour l'étymologie, rue du *Mont-Parnasse.*

Mont-Thabor (impasse du), rue de *Castiglione*, 1er arrond., Q. des Tuileries. Placé vis-à-vis la rue du *Mont-Thabor*, il lui doit son nom.

Morlaix (impasse); il n'existe que depuis 30 ans. Il est situé rue des *Morts*, entre les nos 6 et 8, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin. Il n'y a pas de numéros impairs; le dernier pair est 6.

Mortagne (impasse), rue de *Charonne*, no 41, 8e arrond., Q. Popincourt. Le dernier no impair est 3; le dernier pair, 4.

Il doit son nom à l'hôtel Mortagne, situé auprès rue de Charonne; on l'a nommé aussi cul-de-sac des *Suisses*.

N

Nevers (impasse de), rue d'*Anjou*, à l'extrémité de la rue de *Nevers*, 10e arrond., Q. de la Monnaie. *Voyez*, pour l'étymologie, rue de *Nevers*.

Nicolas (impasse Saint-), rue *Royale*, *Marché-Saint-Martin*, entre les nos 12 et 15, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs. Il n'y a pas de nos impairs; le dernier pair est 4. Il a été bâti en 1765. Il doit son nom à l'église dont il est voisin.

Notre-Dame-des-Champs (impasse); il était situé vis-à-vis l'ancienne chapelle du Saint-Esprit, 11e arr., Q. du Luxembourg.

P

Paon (impasse du), rue du *Paon-Saint-André*, entre les nos 1 et 3, 11e arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine. Le dernier no impair est 7; le dernier pair, 12. Il doit son nom à la rue dans laquelle il est situé. (*Voyez* aussi rue du *Petit-Paon*.)

Pecquay (impasse), rue de *Blancs-Manteaux*, entre les nos 38 et 40, 7e arrond., Q. du Mont-de-Piété; le dernier no impair est 9; le dernier pair, 6. Quelques-uns ont pensé que cet impasse était anciennement la rue *Perenelle-de-Saint-Pol* dont parle Guillot. Il tire son nom de Jean de Lahaie, dit Piquet, qui y possédait une maison. Il s'est appelé cul-de-sac des *Blancs-Manteaux*, parce qu'il est situé dans la rue de ce nom, et de *Novion*, parce que M. de Novion a occupé la maison Piquet, par altération, Pequay et Pecquay.

Le lieutenant-civil du Châtelet, Angrand d'Alleray, demeurait dans cet impasse. Le 25 novembre 1782, un garde du commerce conduisit devant lui un marchand père de famille qu'il venait d'arrêter pour dettes. Le magistrat examina la procédure et la trouva régulière. Il ordonna que le marchand fût conduit en prison, faute d'avoir donné caution; mais, à minuit, au milieu de la neige qui tombait à gros flocons, il se rendit à la prison accompagné seulement de son valet-de-chambre, et

s'offrit pour *caution*. Il s'aperçut en rentrant chez lui que son acte de caution n'était pas en règle. Il retourna sur-le-champ à la prison, et s'empressa de remplir toutes les formalités. Le malheureux prisonnier s'était jeté à ses pieds qu'il mouillait des larmes de la reconnaissance; il le releva : ne perdez point de temps, lui dit-il, allez consoler votre femme et vos enfans. Nous empruntons cette anecdocte à un recueil historique publié en 1790. Le vertueux magistrat n'était plus alors qu'un simple particulier; aucun mensonge flatteur n'a cherché à embellir ce trait qui l'honore.

Peintres (impasse des); rue *Saint-Denis*, entre les nos 216 et 218, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis. Le dernier no impair est 9; le dernier pair, 8. C'était anciennement une ruelle ou rue appelée de l'*Arbalète*, de l'enseigne d'une maison; on le nomma ensuite ruelle *Sans-Chef*, dite des *Étuves*, à cause de la place des Etuves; et ruelle de l'*Asne-Rayé*, de l'enseigne d'une hôtellerie qui y était établie. Il s'appela jusqu'en 1806 cul-de-sac de la *Porte-aux-Peintres*, parce qu'il est situé près de l'ancienne porte de l'enceinte de Philippe-Auguste, qui fut démolie en 1535, et à cause de Guyon-le-Doux, peintre, qui, en 1535, fit bâtir au coin de cet impasse une maison et une tournelle, ou de *Gilles Le Peintre* à qui appartenait au 14e siècle la maison à l'enseigne de l'Arbalète. En 1806, cet impasse fut appelé simplement des *Peintres*.

Pierre-Montmartre (impasse Saint-); il s'étend de la rue *Montmartre* à l'hôtel des Messageries, 3e arrond., Q. du Mail; le dernier no impair est 3; le dernier pair, 6. Son nom a la même étymologie que celui de la rue St-Pierre, près de laquelle il est situé. Anciennement il s'est nommé tour-à-tour des *Masures*, parce qu'on l'ouvrit sur le clos des Masures; de la rue *Neuve-Montmartre* et des *Marmouzets* : il a porté aussi le nom de *Saint-Pierre-Gourtin*.

Pierre-au-Marais (impasse Saint-), rue *Neuve - Saint-Pierre*, entre les nos 4 et 6, 8e arrond., Q. du Marais. Il n'y a pas de nos impairs; le dernier pair est 6. Il doit son nom à la rue où il est situé.

Planchette (impasse de la), rue *Saint-Martin*, entre les nos 254 et 256, 2e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; le der-

nier n° impair est 3; le seul pair, 2. C'était le commencement d'une rue à laquelle on renonça lorsqu'on ouvrit la rue Meslay. Il doit son nom soit à une enseigne, soit à une planchette qu'on avait placée en cet endroit pour traverser l'égout qui était alors à découvert.

Plumet (impasse), rue des *Brodeurs*, vis-à-vis la rue *Plumet*, dont il porte les premiers n^os, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin.

Poissonnerie (impasse de la), rue *Jarente*, entre les n°s 4 et 6, 8e arrond., Q. du Marais. On l'a bâti en 1788, en même temps que le marché Sainte-Catherine. On l'a nommé ainsi à cause des marchands de poisson du marché.

Pompe (impasse de la), rue de *Bondy*, entre les n°s 60 et 62, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin. Le dernier n° impair est 13; le dernier pair, 22. Il doit son nom à une pompe qui y était établie autrefois.

Projetée (impasse de la rue), rue *Neuve-des-Mathurins*, n° 27, 1er arrond., Q. du Roule.

Provençaux (impasse des), rue de l'*Arbre-Sec*, 4e arrond., Q. du Louvre. Le dernier n° impair est 7; un seul n° pair, 2. C'était au 13e siècle la rue *Arnould-de-Charonne*, nom d'un particulier qui y demeurait en 1293. Cette rue porta successivement, depuis le 14e siècle, les noms de *Raoul-de-Charonne*, d'*Arnoul-le-Charron*, du *Chartier*, d'*Antain* et d'*Anjou*.

Puits (impasse du Bon-), rue *Traversine*, entre les n°s 34 et 36, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi. Il doit son nom à la rue du Bon-Puits.

Putigneux (impasse), rus *Geoffroy-l'Asnier*, entre les n°s 13 et 15, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville. Le dernier n° impair est 11; le dernier pair, 4. On présume que c'est la rue désignée par Guillot, sous le nom d'Ermeline-Boiliaue. Cet impasse conduisait autrefois à un jeu de paume.

Putigno (impasse); il n'existe plus depuis 40 ans; il était situé près la rue *Geoffroy-l'Asnier*, 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville. C'est, à ce qu'on croit, la rue désignée par Guillot sous le nom des *Moulies-Saint-Pou*, et par Sauval, des *Viez-Poulies*.

R

Réservoirs (impasse des), rue de *Chaillot*, 1er arrond., Q. des Champs-Élysées. On l'a nommé ainsi parce qu'il est situé près des réservoirs de la pompe à feu.

Reuilly (impasse de), *Petite-rue-de-Reuilly*, n° 11, 8e arron., Q. des Quinze-Vingts. Le dernier n° impair est 9; il n'y a pas de nos pairs. *Voyez*, pour l'étymologie, rue de *Reuilly*.

Roch (impasse Saint-); il n'existe plus; il était situé rue d'*Argenteuil*, 2e arrond., Q. du Palais-Royal, et prenait son nom de l'église Saint-Roch, à l'une des portes de laquelle il aboutissait.

Roi (impasse du Jardin-du-); il n'existe plus; il était situé rue de *Seine-Saint-Victor*, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi. Il avait porté les noms de rue du *Jardin-du-Roi* et rue du *Cochon*.

Rome (impasse de), rue *Frépillon*, entre les nos 1 et 2, 6e arrondis., Q. Saint-Martin-des-Champs. Le dernier n° impair est 5; il n'y a pas de nos pairs. Il s'appelait avant du *Puits-de-Rome*, nom qu'il tenait d'une enseigne. Au 14e siècle c'était la rue aux *Cordiers*.

Roquette (impasse de la), rue de la *Roquette*, 8e arrond., Q. Popincourt. *Voyez*, pour l'étymologie, rue de la *Roquette*.

Rouen (impasse de), *voyez* passage de *Rouen*. On l'appelle indistinctement impasse, passage et cour.

S

Sabin (impasse), rue *Saint-Sabin*, entre les nos 12 et 14, 8e arrond., Q. Popincourt. Le dernier n° impair est 7; il n'y a pas de nos pairs.

Salembrière (impasse), rue *Saint-Severin*, entre les nos 4 et 6, 11e arrond., Q. de la Sorbonne. Il doit son nom à un particulier nommé Saille-en-Bien; on l'appelait au 14e siècle *Vicus Salientis in bonum*, rue de *Saille-en-Bien*, d'où l'on a fait *Salembière* et *Salembrière*. Il se prolongeait jadis jusqu'à la rue Saint-Jacques. Il est fermé par une grille de fer.

Saugé (impasse de Monsieur); il n'existe plus. Il était situé rue du *Jour*, 5ᵉ arrond., Q. Saint-Eustache. Il est indiqué par Valleyre sous le nom de la *Madeleine*.

Sébastien (impasse Saint-), rue *Saint-Sébastien*, entre les nᵒˢ 30 et 32, 8ᵉ arrond., Q. Popincourt. Le dernier nᵒ impair est 3; le dernier pair, 24. Il doit son nom à la rue où il est situé.

Sœurs (impasse des), rue des *Francs-Bourgeois-Saint-Marcel*, entre les nᵒˢ 4 et 6, 12ᵉ arrond., Q. Saint-Marcel. Le dernier nᵒ impair est 3; il n'y a pas de nᵒˢ pairs. On l'a nommé ainsi des *Sœurs de la Charité* de ce quartier, qui y demeurent.

Sourdis (impasse), rue des *Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois*, entre les nᵒˢ 29 et 31, 4ᵉ arrond., Q. du Louvre. Le dernier nᵒ impair est 3; le seul nᵒ pair, 2. Il doit son nom à l'hôtel Sourdis qui y est situé. « L'hôtel de Sourdis, raconte Saint-Foix, communiquait au cloître de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, demeurait dans la maison du doyen, apparemment pour être proche du Louvre et de la marquise de Sourdis sa tante. Elle y mourut la veille de Pâques 1599. Sauval assure qu'il avait connu des vieillards qui lui avaient dit qu'après sa mort, on l'exposa dans la grande salle de cette maison (le *Doyenné*, situé vis-à-vis du grand portail de l'église, du côté du Louvre); qu'elle était vêtue d'une robe de satin blanc, et couchée sur un lit de parade de velours cramoisi, enrichi de dentelles d'or et d'argent. Il ne paraît pas vraisemblable qu'on ait exposé à la vue du public une personne à qui des symptômes de mort terribles avaient défiguré tous les traits et tourné la bouche jusque derrière le cou. Elle avait passé (dit le *Journal de Henri IV*) une partie du carême à Fontainebleau : la politique et la bienséance ne permettant pas à Henri IV de la garder auprès de lui pendant le temps de Pâques, il l'avait priée de retourner à Paris, et il la reconduisit jusqu'à Melun. Ces deux amans, dit Sully, semblaient avoir un pressentiment qu'ils ne se reverraient plus; ils s'accablaient de caresses, les larmes aux yeux, et se parlaient comme si c'eût été pour la dernière fois; la duchesse recommandait au roi ses enfans, sa maison de

Monceaux (1) et ses domestiques ; ce prince l'écoutait et s'attendrissait au lieu de la rassurer ; ils prenaient congé l'un de l'autre, et aussitôt se rappelaient, s'embrassaient et ne pouvaient se séparer. D'après les *Confessions de Sanci*, elle vint loger chez Zamet (2) : c'était un Italien qui avait acquis de grandes richesses, en s'intéressant dans toutes sortes de maltôtes : c'est lui qui se qualifia dans le contrat de mariage d'une de ses filles, *seigneur suzerain de dix-sept cent mille écus* (3). Son caractère plaisant et enjoué l'avait rendu agréable à Henri IV : ce prince choisissait ordinairement sa maison pour ses petits soupers et ses parties de plaisir. La duchesse fut reçue de son hôte avec tous les empressemens imaginables. Le Jeudi-Saint, ayant bien dîné, il lui prit quelques éblouissemens dans l'église du Petit-Saint-Antoine, où elle était allée entendre les Ténèbres. Revenue chez Zamet, et se promenant dans le jardin, après avoir mangé d'un citron (d'*Aubigné* dit d'une salade), elle se sentit tout-à-coup un feu dans le gosier, et des douleurs si aigües dans l'estomac, qu'elle s'écria : « Qu'on m'ôte de cette maison ; je suis empoisonnée. » On l'emporta chez elle ; son mal y redoubla avec des crises et des convulsions si violentes, qu'on ne pouvait regarder sans effroi cette tête si belle quelques heures auparavant. Elle expira le samedi vers les sept heures du matin ; on l'ouvrit et l'on trouva son enfant mort. Henri IV fit prendre le deuil à toute la cour, et le porta la première semaine en violet et la seconde en noir. »

On accusa Zamet de la mort de Gabrielle ; il était sujet du duc de Florence, et l'on avait déjà parlé de marier Henri IV avec Marie de Médicis. « On empoisonna cette favorite, dit un écrivain contemporain, parce que le roi était déterminé à l'épouser, et vu les troubles qui en seraient advenus, ce fut un service qu'on rendit à ce prince et à l'état. » Cela peut être, observe Saint-Foix ; mais on conviendra que de pareils services sont plus infâmes que ceux du bourreau ; d'ailleurs la plupart

(1) Gabrielle d'Estrées portait aussi le titre de marquise de Monceaux.

(2) Rue de la Cérisaie, dans l'hôtel bâti pour Zamet, et qui ensuite fut vendu au duc de Lesdiguières. *V.* rue de *Lesdiguières*.

(3) Destouches a imité ce trait dans son *Glorieux*. Lisimon s'intitule *seigneur suzerain d'un million d'écus*.

des historiens n'attribuent cette mort si frappante qu'aux effets d'une grossesse malheureuse.

T

Tuileries (impasse des Vieilles-); il est fermé maintenant. Il devait son nom à la rue des Vieilles-Tuileries, où il était situé.

V

Venise (impasse de), rue *Quincampoix*, entre les nos 21 et 23, 6e arrond., Q. des Lombards. Il n'y a que deux nos, 1 et 2. C'était, au 13e siècle, la rue de *Bierre*, *Brère par devers Saint-Josse;* ensuite rue de *Bierne*, de *Bièvre*, de *Bièvre-sans-Chef;* en 1600, rue *Verte*, de *Bièvre*, dite rue *Verte*; rue *Verte*, dite cul-de-sac de la rue *Quincampoix*; ensuite cul-de-sac de *Venise*; puis, jusqu'en 1806, cul-de-sac *Batave*. Depuis cette époque, cet impasse a repris le nom de *Venise*.

Vents (impasse des Quatre-); il était situé rue des *Quatre-Vents*, 11e arrond., Q. du Luxembourg. Il n'existe plus; la prolongation de la rue de Seine a nécessité sa suppression. Il avait été appelé dans l'origine *ruelle descendant à la Foire*; au 15e siècle, *Combault*, nom d'un chanoine qui y demeurait; puis de l'*Opéra-Comique*, dont la *Foire-Saint-Germain* fut le berceau.

Versailles (impasse de), rue *Traversine*, entre les nos 40 et 42, 12e arrond., Q. Saint-Jacques. Il est situé en face de la rue de *Versailles* dont il a pris le nom.

Vignes (impasse des), rue des *Postes*, entre les nos 26 et 28, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. Le dernier no impair est 3; le seul pair, 2. Il a été bâti sur un ancien clos de vignes. On l'appelait au 16e siècle rue *Saint-Etienne* et rue *Neuve-Saint-Etienne*.

ADDITION

A la nomenclature des rues, places, passages, boulevards, avenues, etc., de Paris.

Depuis trois ou quatre ans, le nombre des rues de Paris s'est considérablement augmenté. Dans beaucoup de quartiers on a agrandi la voie publique; dans presque tous on a senti le besoin de communications nouvelles. Des rues, des passages, des avenues ont été percés. De nouveaux quartiers se sont élevés; celui dit de François Ier situé sur d'anciens marais, dans les Champs-Elysées, entre l'allée d'*Antin*, celle des *Veuves* et le *Cours-la-Reine*; et celui que l'on a commencé de bâtir depuis quelque temps au haut du faubourg Poissonnière, entre ce faubourg et le faubourg Sain-Denis. La capitale s'embellit de jour en jour, et si on continue à suivre, comme il paraît qu'on en a le projet, le système si bien développé dans le rapport de M. de Chabrol (*voyez* pag. 181 de ce volume), Paris sera réellement ce qu'avec trop de vanité peut-être ses habitans voulaient qu'elle fût autrefois, la plus belle ville de l'univers.

Nous avons cru devoir détacher de la liste générale qu'on vient de lire, ces constructions nouvelles qui, ainsi classées à part, feront mieux saisir au lecteur les divers changemens qu'a subis la capitale. De ces constructions, les unes sont presque achevées, les autres ne sont qu'en projet, mais elles vont bientôt être commencées. Nous les avons présentées toutes comme entièrement exécutées, puisqu'elles doivent bientôt l'être.

RUES.

Albouy (rue d'); elle commence rue des *Marais*, et finit rue des *Vinaigriers*, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin.

Artois (rue Neuve-d'); elle commence à la rue de *Provence*, et finit à la rue *Saint-Lazare*, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin. Elle doit son nom à la rue d'*Artois* qu'elle prolonge.

Barrière-des-Gobelins (rue de la); elle commence boule-

vard de l'*Hôpital*, et finit au nouveau mur d'enceinte de la barrière d'*Ivry*. On l'a nommée ainsi parce qu'elle est voisine de la barrière d'*Italie*, dite des *Gobelins*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel.

Barthélemy (rue); elle est située derrière l'abattoir de Grenelle. Elle commence avenue de *Breteuil*, et finit chemin de ronde de la barrière de *Sèvres*, 10e arrond., Q. des Invalides. Elle a été nommée ainsi en l'honneur de M. le marquis de Barthélemy, pair de France.

Bayard (rue), aux Champs-Elysées; elle commence place *François* Ier, et finit allée des Veuves, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées. L'illustre Bayard, le Chevalier sans peur et sans reproche, lui a donné son nom.

Beauregard (rue); elle commence rue des *Martyrs*, et finit au chemin de ronde de la barrière de *Rochechouart*, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre.

Bellart (rue); elle est située le long de l'abattoir de Grenelle. Elle commence rue des *Paillassons* et *Pérignon*, et finit au chemin de ronde de la barrière de Sèvres. On lui a donné le nom de M. Bellart, qui joua un rôle fort marquant dans les premières années du retour de la famille royale, et qui est aujourd'hui procureur général près la cour royale.

Bellièvre (rue); elle commence rue *Bruant*, et finit au quai de la *Gare*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel.

Bochart-de-Saron (rue); elle est située le long de l'abattoir de Montmartre. Elle commence avenue de *Trudaine*, et finit au chemin de ronde de la barrière de *Rochechouart*, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre.

Bouquet-de-Longchamp (rue du); elle commence rue de *Longchamp*, et finit rue *Royale* ou des Champs, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées.

Breda (rue); elle commence rue des *Martyrs*, et, par un retour d'équerre, finit rue *Laval*, 3e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin.

Bruant (rue); elle commence aux murs de de la *Salpétrière*, et finit au mur d'enceinte de la barrière d'Ivry, 12e arrond., Q. Saint-Marcel.

Butte-Chaumont (rue de la); c'est le nom nouveau qu'a reçu

la rue de la *Boyauterie*, parce qu'elle est voisine de la colline dite Butte-Chaumont.

Chabrol (rue); elle commence rue de *Meaux*, et finit rue du *Faubourg-Saint-Denis*, 5e arrond., Q. du Faubourg-Poissonnière. M. de Chabrol, préfet du département de la Seine, lui a donné son nom.

Chauveau-Lagarde (rue); elle commence place de l'église de la *Madeleine*, et finit rue de la *Madeleine*, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme. Elle doit son nom à M. Chauveau-Lagarde, célèbre avocat.

Cardinal-Lemoine (rue du); elle commence rue *Saint-Victor*, et finit quai de la *Tournelle*, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi. On l'a nommé ainsi parce qu'elle traverse une partie de l'emplacement qu'occupait l'ancien collége du Cardinal-Lemoine.

Carrières (rue des); elle commence rue du *Bouquet-de-Longchamp*, et finit carrefour des *Batailles*, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées.

Cerisaie (rue Neuve-de-la-); elle commence rue de la *Cerisaie*, qu'elle prolonge et dont elle prend le nom, et finit boulevard *Bourdon*, 9e arrond., Q. de l'Arsenal.

Crétet (rue); elle commence rue *Bochart-de-Saron*, et finit rue *Beauregard*, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre. Elle doit son nom à M. Crétet, ancien ministre de l'intérieur sous l'empire.

Croix-du-Roule (rue de la); elle commence rue du *Faubourg-du-Roule*, et finit rue de *Chartres*, 1er arrond., Q. du Roule.

Desèze (rue); elle commence rues *Basse-du-Rempart* et *Caumartin*, et finit place de l'église de la *Madeleine*. M. Desèze, pair de France, premier président de la cour de Cassation, défenseur de Louis XVI, lui a donné son nom.

Deux-Moulins (rue des); elle commence boulevard de l'*Hôpital*, et finit au nouveau mur d'enceinte de la barrière d'Ivry, 12e arrond., Q. Saint-Marcel. Elle était, il y a peu de temps, hors Paris, et faisait partie du hameau dit village d'Austerlitz.

Estrées (rue d'); elle commence place de *Fontenoi*, et finit

avenue de *Villars*, 10ᵉ arrond., Q. des Invalides. On lui a donné le nom du maréchal d'Estrées qui, en 1756, gagna la bataille d'Hastimbeck sur le duc de Cumberland.

Godot-de-Mauroy (rue); elle commence rue *Basse-du-Rempart*, et finit rue *Neuve-des-Mathurins*, 1ᵉʳ arrond., Q. de la Place-Vendôme.

Harcourt (rue d'); elle commence place de *Fontenoy*, et finit à la barrières des *Paillassons*, 10ᵉ arrond., Q. des Invalides. Elle doit son nom au comte d'Harcourt, général célèbre sous Louis XIII et sous la minorité de Louis XIV; en 1640 il s'illustra par la prise de Turin. Son camp était assiégé pendant qu'il assiégeait cette place. Il manqua presque entièrement de vivres pendant vingt-deux jours. Jean de Wert, l'un des plus fameux généraux de l'empereur Ferdinand III, dit, en apprenant les circonstances du siége, qu'il aimerait mieux être général Harcourt qu'empereur.

Hôpital (rue de l'); elle commence boulevard de l'*Hôpital*, et finit à la barrière d'*Ivry*, 12ᵉ arrond., Q. Saint-Marcel.

Ivry (rue d'); elle commence à l'abattoir de *Villejuif*, et finit aux murs d'enceinte de la barrière d'Ivry, 12ᵉ arrond., Q. Saint-Marcel.

Jean-Goujon (rue); elle commence à la jonction de l'allée des *Veuves* et du *Cours-la-Reine*, et finit allée d'*Antin*, 1ᵉʳ arrond., Q. des Champs-Elysées. Elle doit son nom au célèbre Jean-Goujon, le premier peut-être de tous les statuaires français; nous l'avons souvent cité dans le cours de cet ouvrage.

Mansard (rue); elle commence rue *Saint-Paul*, et finit rue *Rabelais*, 9ᵉ arrond., Q. de l'Arsenal. Elle doit son nom à Jules Mansard, l'un des plus grands architectes que la France ait enfantés.

Meaux (rue de); cette rue, qui sera une des plus belles de la capitale, commence place *Montholon*, et finit à la rue du *Faubourg-Saint-Martin*, 3ᵉ et 5ᵉ arrond., Q. du *Faubourg-Poissonnière* et du *Faubourg-Saint-Denis*. On l'a nommée ainsi parce qu'elle se dirige sur la route de Meaux. Elle sera bordée d'arbres des deux côtés.

Notre-Dame-de-Grâce (rue); elle commence rue de la *Madeleine*, et finit rue d'*Anjou*, 1er arrond., Q. du Roule.

Perignon (rue); elle commence avenue de *Saxe*, et finit rue des *Paillassons*, 10e arrond., Q. des Invalides. On l'a ainsi nommée en mémoire de feu M. le comte Perignon, maréchal de France.

Projetée (rue); elle n'a pas encore de nom. Elle commencera rue des *Marais*, traversera le canal *Saint-Martin*, et finira rue *Saint-Maur*, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin.

Rabelais (rue); elle commence rue *Neuve-Saint-Paul*, et finit rue *Saint-Antoine*, 9e arrond., Q. de l'Arsenal. Elle doit son nom à l'auteur de *Pentagruel* et de *Gargantua*.

Reynie (rue de la); c'est le nouveau nom de la rue *Trousse-Vache*.

Royale (rue); on donne aussi ce nom à la rue des *Champs*, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées.

Tronchet (rue); elle commence place de l'église de la *Madeleine*, et finit rue *Neuve-des-Maturins*, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme. On lui a donné ce nom en mémoire du célèbre avocat Tronchet, défenseur de Louis XVI.

Village-d'Austerlitz (grande rue du); elle commence boulevard de l'*Hôpital*, et finit au nouveau mur d'enceinte de la barrière d'Ivry, 12e arrond., Q. Saint-Marcel. On lui a donné ce nom parce qu'elle traverse l'ancien hameau ou village d'*Austerlitz*.

Village-d'Austerlitz (petite rue du); elle commence à la grande rue du même nom, et finit au mur d'enceinte de la barrière d'Ivry, 12e arrond., Q. Saint-Marcel.

Villejuif (rue); elle commence rue de l'*Hôpital*, et finit au nouveau mur d'enceinte de la barrière d'*Ivry*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel. Elle doit son nom à l'abattoir dont elle est voisine.

BOULEVARDS, AVENUES.

Malesherbes (boulevard); il commence place de l'église de la *Madeleine*, et finit rues de la *Madeleine* et de la *Ville-*

l'Evêque, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme. On l'a nommée ainsi en mémoire de M. de Lamoignon-Malesherbes, qu'il suffit de nommer pour en faire l'éloge.

Parmentier (avenue); elle règne le long de l'abattoir de Ménilmontant. Elle commence rue *Saint-Ambroise*, et finit rue des *Amandiers*, 8e arrond., Q. Popincourt. Elle doit son nom à feu M. Parmentier, célèbre chimiste, à qui la France doit une foule d'inventions et de découvertes utiles.

Trudaine (avenue de); elle règne le long de l'abattoir Montmartre, et va de la rue des *Martyrs* à la rue *Rochechouart*, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre.

PASSAGES.

Artois (passage d'); il est situé en face de l'Académie royale de Musique, et communique de la rue *Lepelletier* à la rue d'*Artois*, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin.

Opéra (passages de l'); l'un et l'autre conduisent du boulevard des Italiens à la cour de l'Opéra, 2e arrond., Q. de la Chaussée-d'Antin.

PLACES.

Bossuet (place); elle est située entre les rues de *Meaux*, *Hauteville* et d'autres rues *projetées*, 3e arrond., Q. du Faubourg-Poissonnière. On lui a donné le nom du grand Bossuet, évêque de Meaux. (*Voyez* rue de *Meaux*).

François-Premier (place); elle est située entre la rue *Bayard* et la rue *Jean-Goujon*, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées.

Madeleine (place de la); nous appelons ainsi la place qui entourera la nouvelle église de la Madeleine.

Projetée (place); cette place qui n'a pas encore de nom, et qui n'existe encore qu'en projet, sera située entre les rues des *Vinaigriers*, du *Faubourg-du-Temple*, des *Marais* et le canal Saint-Martin, 5e arrond., Q. de la Porte-Saint-Martin.

PONTS.

Pont suspendu; ce pont que nous ne pouvons désigner encore que par le genre de construction qui lui est destiné (1), et qu'une ordonnance royale a autorisé le 7 juillet 1824, sera situé entre l'*Hôtel des Invalides* et les *Champs-Elysées*. On vient d'en commencer les travaux.

Pont projeté. Ce pont doit être construit entre la barrière de la *Rapée* et celle de la *Gare*.

---

(1) On dit qu'il s'appellera pont *Henri* ou pont du *Duc de Bordeaux*.

S

SACHETS (les frères), *voyez* AUGUSTINS (les Grands-).

SACHETTES (les), congrégations de pauvres femmes qui, au treizième siècle, s'étaient établies rue du *Cimetière-Saint-André*. Elles portaient un vêtement en forme de *sac*, à l'exemple des *frères Sachets*.

SACREMENT (Filles-du-Saint-); ces religieuses, supprimées en 1790, étaient établies, depuis 1669, dans la rue *Cassette*, au n° 22, 11e arrond., Q. du Luxembourg. Elles avaient d'abord demeuré dans la rue *Ferou*. Leur maison est maintenant une maison particulière.

SACREMENT (église des Filles-du-Saint-), rue *Saint-Louis* au Marais, entre les nos 50 et 52, 8e arrond., Q. du Marais. Elle dépendait du couvent des Filles-du-Saint-Sacrement; l'un et l'autre furent bâtis en 1634, sur l'emplacement de l'hôtel de Turenne. Le couvent fut supprimé en 1790, et l'église est maintenant la troisième succursale de la paroisse Saint-Merri.

SAGES-FEMMES. Elles ne pouvaient autrefois étudier leur art qu'à Paris. Elles devaient faire un apprentissage de trois ans chez une des maîtresses sages-femmes, ou de trois mois à l'Hôtel-Dieu. Les filles des maîtresses en étaient dispensées. L'examen de chaque aspirante se faisait à Saint-Côme, devant le premier chirurgien du roi ou son lieutenant, les quatre prévôts en charge, quatre chirurgiens, quatre sages-femmes du Châtelet, le doyen de la Faculté de médecine, deux médecins et huit maitres.

Rien ne manquait sans doute à l'appareil de cet examen; mais trois mois d'étude pour une opération si délicate, si importante, qui présente souvent des incidens imprévus et qui exige une connaissance approfondie de l'art, ce temps était bien court. Aujourd'hui le mode d'enseignement et les moyens

d'instruction sont plus étendus; un seul examen n'a pas paru suffisant. Une autre clause de l'ancien réglement n'admettait à cette profession que des femmes de la religion catholique, apostolique et romaine. Cette condition n'est plus éxigée. *Voyez* ACCOUCHEMENT (Ecole d').

SAINTS (la cour des); on appelait ainsi un passage contigu à celui de la sacristie de Saint-Jacques-la-Boucherie. Cette cour était réellement la cour des charniers de cette église; on l'appelait la cour des *Saints*, parce qu'on y avait déposé plusieurs images des saints apôtres, qui, selon une ancienne tradition, étaient autrefois à chaque pilier du chœur. On les ôta en 1626.

SALINES *de l'Est* (administration des), rue *Louis-le-Grand*, n° 25, 1er arrond., Q. Feydeau.

SALPÉTRIÈRE (l'hospice de la), rue Poliveau, n° 7, boulevard de l'Hôpital, 12e arrond., Q. Saint-Marcel. La foule de mendians valides qui, sous le règne d'Henri IV, infestaient la capitale, compromettait toutes les existences et toutes les propriétés. On résolut d'ouvrir des hospices à ceux qui étaient infirmes, et de faire travailler les autres. Le premier président du parlement de Paris, Belièvre de Pompone, provoque l'édit du 27 avril 1636, qui institue un hôpital général. On céda pour son établissement les *masures de Bicêtre*, château abandonné depuis long-temps, et la maison de la *Salpêtrière*. Ce dernier nom resta à cet hôpital qui fut construit sur les dessins et sous la direction de Liberal Bruant. Les bâtimens de cet hôpital, agrandis successivement, occupent maintenant un espace de cinquante-cinq mille toises carrées.

Dès qu'il fut achevé, les magistrats firent publier, au commencement de mai 1657, que l'*Hôpital-Général* serait ouvert le 7 à tous les pauvres qui voudraient y être admis; et il fut fait défense de mendier dans les rues. Les mendians valides et les vagabonds se retirèrent dans les provinces. Quatre à cinq mille pauvres entrèrent à l'hôpital de la Pitié, en attendant que les autres établissemens fussent prêts. En 1662, la misère était au comble; on comptait neuf à dix mille pauvres à l'Hôpital-Général (la Salpêtrière). Les administrateurs déclarèrent dans les assemblées tenues les 21 et 24 avril, qu'ils seraient for-

cés de les renvoyer, si l'on ne pourvoyait pas à leurs besoins. Les couvens de Paris étaient abondamment approvisionnés. Le parlement fit un appel à la bienfaisance des communautés religieuses. Cet appel fut sans effet. Un tel refus n'était pas sans exemple; nous n'aurions néanmoins pas cité ce fait, s'il n'était attesté par les registres du parlement des 26 avril et 15 juin 1662.

Cependant les habitans des campagnes, pressés par la disette, refluaient dans la capitale. Ils furent répartis dans les maisons dépendantes de l'Hôpital-Général : les couvens leur furent impitoyablement fermés.

Avant la révolution, l'Hôpital-Général contenait sept ou huit mille femmes indigentes, et autant de détenues, des femmes et des filles enceintes, des nourrices, des enfans mâles depuis l'âge de sept à huit mois jusqu'à celui de quatre à cinq ans, des filles pubères et impubères, des vieilles femmes, des vieillards mariés et célibataires, des folles furieuses, des imbécilles, des épileptiques, des paralytiques, des incurables, des scrophuleux, etc.

Au centre de l'hôpital était une maison de force divisée en quatre prisons; elle comprenait le *commun* destiné aux filles les plus dissolues; la *correction*, pour celles qui paraissaient accessibles au repentir; la *prison*, réservée aux détenues de par le roi; la *grande-force*, aux femmes flétries par arrêt.

Confié à l'administration des hospices en 1802, cet hôpital a éprouvé depuis cette époque d'heureux changemens. Le service a cinq divisions principales.

1° *Les reposantes* ou femmes qui ont vieilli dans le service.

2° *Les indigentes* aveugles, paralytiques, infirmes et octogénaires.

3° Les femmes *septuagénaires*, les *gâteuses*, les *cancérées* et celles qui sont affligées de plaies incurables.

4° L'infirmerie, bâtiment isolé et qui contient quatre cents lits.

5° *Les aliénées*, les *épileptiques*, traitées dans cet établissement comme à Bicêtre, et par les mêmes médecins.

En 1790, la mortalité était d'un dixième. Du 1er janvier 1804 au 31 décembre 1814, 13,691 femmes y sont entrées, 6900 en sont sorties avec pension ou par congé, et 6017 y sont mortes.

La pension accordée aux femmes vieilles et infirmes, qui peuvent se retirer dans leur famille, si celle-ci y consent, est de 120 fr. pour les valides, et de 130 pour les infirmes.

L'église, bâtie sur les dessins de Liberal Bruant, se compose d'un dôme octogone de dix toises de diamètre, percé de huit arcades auxquelles aboutissent autant de nefs; trois sont terminées par des chapelles. La partie extérieure est ornée d'un portique enrichi de colonnes ioniques et doriques. Cet édifice est parfaitement conservé.

SAMARITAINE (pompe de la); elle était établie à deux toises au-dessous de la seconde arche du Pont-Neuf, du côté du quai de l'Ecole.

Pour suppléer à l'insuffisance des eaux du pré Saint-Gervais et de Belleville, Jean Lintlaer, Flamand, construisit cette pompe. Le prévôt des marchands s'opposa à la continuation des travaux en 1603. On trouve dans les *Economiques* de Sully, la lettre qu'Henri IV écrivit à ce sujet : les travaux furent repris. Cette pompe et la fontaine furent terminées en 1688. Le bâtiment, sur pilotis, était fort simple. La façade du côté du Pont-Neuf offrait un groupe de figures de bronze doré, représentant Jésus-Christ et la Samaritaine auprès du puits de Jacob. Entre ces deux figures tombait une nape d'eau reçue dans un bassin doré. Au dessus étaient un cadran et un horloge. Le carillon, et un Jaquemart qui sonnait les heures, n'existaient déjà plus sous Louis XIV. Cette machine était sujette à de fréquentes réparations. Elle fut presque entièrement renouvelée en 1712 et 1714, et reconstruite et réparée en 1772. Le gardien de ce monument avait le titre de gouverneur. Le gouvernement de la Samaritaine a été supprimé en 1789. Cette machine fournissait l'eau aux Tuileries et au Louvre. Le pavillon de la Samaritaine a été démoli en 1813.

SANG (place au); on nommait ainsi, au commencement du dix-septième siècle, un lieu presque désert où l'on jetait les boues et les immondices, et qui était situé près des rues *Clos-Georgeau* et *Sainte-Anne*, en face de l'ancien hôtel Helvétius, 2e arrond., Q. du Palais-Royal.

SANHEDRIN (place du), *voyez Tourniquet-Saint-Jean*.

SANTÉ (boulevard de la), *voyez* boulevard Saint-Jacques.

SAPEURS-POMPIERS (état-major des), quai des Orfèvres, nº 20, 11[e] arrond., Q. du Palais-de-Justice.

SAUNERIE (quai de la), *voyez* quai de la *Mégisserie*.

SAUVEUR (les Filles-du-), rue de *Vendôme*, nº 6, 7[e] arrond., Q. du Temple. Elles furent instituées dans la rue du *Temple*, par l'abbé Raveau, en 1690. Elles furent transférées rue de *Vendôme*, dans une plus grande maison. Les filles débauchées qui voulaient s'amender y étaient reçues; elles ne faisaient point de vœux. Ce couvent était sous la direction de l'archevêque de Paris. Il fut supprimé en 1790; une maison particulière en occupe l'emplacement.

SAUVEUR (église Saint-), au coin de la rue de ce nom et de la rue *Saint-Denis*. Ce n'était originairement qu'une chapelle appelée *Chapelle-de-la-Tour*. Elle était contiguë à une ancienne tour, démolie en 1778. Le doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois s'opposa à l'érection de cette chapelle en paroisse, et montra la même tenacité, les mêmes prétentions qu'il avait montrées dans une circonstance semblable contre Saint-Eustache. Il exigea une part égale dans les offrandes et lesproduits de l'administration des sacremens. L'église Saint-Sauveur, reconstruite en partie sous le règne de François I[er], en 1537, ne fut jamais achevée.

Plusieurs hommes connus furent inhumés dans cette église, entr'autres plusieurs auteurs, et quelques acteurs comiques célèbres à l'époque où notre théâtre venait de substituer les farces aux mystères, Turlupin, Gautier-Garguille, Gros-Guillaume et Guillot-Gorju; et plus tard, Raimond Poisson qui a créé l'emploi des Crispins; Colletet, mauvais poète qui n'est plus connu que par les vers de Boileau; Jacques Vergier, auteur de quelques contes agréablement versifiés, etc.

L'église Saint-Sauveur, démolie en 1787, allait se relever sur les dessins de M. Poyet, quand la révolution en fit susprendre les travaux. C'est sur son emplacement qu'ont été construits les bains élégans connus sous le nom de bains Saint-Sauveur.

SAVETIERS : ils étaient jadis qualifiés de maîtres savetiers, robelineurs, carleurs de souliers. Leurs premiers statuts avaient été dressés et autorisés par Charles VII, et confirmés par nos rois jusqu'à Louis XIV, en 1659. Les maîtres savetiers étaient

déchargés pour toujours des lettres qu'on avait coutume de créer à l'avénement des rois à la couronne, majorités, mariages, etc. C'était, pour les assemblées provinciales et les hautes professions, ce qu'on appelait droit *de joyeux avénement*. Les savetiers avaient là un singulier privilége ; dans ces époques solennelles leur joie était pure, et ne leur coûtait aucun sacrifice pécuniaire. L'apprentissage était de trois ans ; le compagnonage de quatre ans ; le brevet coûtait 15 francs, la maîtrise 360, avec chef-d'œuvre. Leur patron était Saint-Pierre-ès-Liens.

SAVONNERIE (la), manufacture de tapis façon de Perse et à la turque. Elle est située au Bas-Chaillot, quai Debilly, n° 30. Elle fut fondée en 1604 par Henri IV. Pierre Dupont et Simon Lourdet en furent les premiers directeurs. Elle reçut une nouvelle organisation sous le ministère de Colbert, en 1663. Abandonnée ensuite, elle reprit une nouvelle activité en 1713 ; les bâtimens furent réparés.

Les productions de cette manufacture le disputent à celles des Gobelins et de Beauvais. Il y a pour ces fabriques une exposition au Louvre, chaque année, à la fin de décembre, et qui se prolonge jusqu'au 4 ou 10 janvier. Les tapis de la Savonnerie sont remarquables par le choix de la matière et le fini du travail.

SAVOYARDS (écoles des), fondées en 1732 par l'abbé Pontbriand, pour l'instruction morale et chrétienne des pauvres Savoyards établis à Paris. La première fut ouverte rue Saint-Etienne-des-Grés. On distribua, pour la première fois, des prix le 14 avril 1735. Ces écoles n'existaient plus depuis la révolution : mais depuis quelque temps on a cherché à les rétablir.

SCIPION (maison de), rue de la *Barre* ou de *Scipion*, 12ᵉ arr., Q. Saint-Marcel. Un riche traitant, sous le règne d'Henri III, Scipion Sardini, gentilhomme italien, avait fait bâtir cet hôtel, acheté ensuite, en 1622, pour être converti en hospice destiné à recevoir les vieillards pauvres et infirmes.

En 1626, cet établissement fut donné à l'hôpital pour y établir sa boucherie et sa boulangerie. C'est maintenant la boulangerie générale de tous les hôpitaux et hospices de Paris.

SCIPION (place), à l'extrémité de la rue *Fer-à-Moulin*, 12e arrond., Q. Saint-Marcel. L'ancien hôtel Scipion lui a donné son nom. *Voyez* SCIPION.

SCULPTEURS. Ils formaient jadis une communauté particulière qui, au commencement du 17e siècle, fut réunie à celle des Peintres, par arrêt du parlement. *Voyez* ACADÉMIE royale de Peinture et Sculpture.

SECOURS A DOMICILE. On les appela d'abord de *Bienfaisance*, et depuis 1814, de *Charité*. Ils ont été institués en faveur des malheureux valides ou malades, dans les douze arrondissemens de Paris. Chaque bureau occupe une maison plus ou moins étendue, pour y loger les sœurs attachées à ces établissemens, et les écoles de jeunes filles. Celles des garçons sont dirigées par les frères des écoles chrétiennes.

SÉEZ (collége de), rue de La Harpe, n° 85, 11e arrond., Q. de la Sorbonne. Ce collége, qu'on a transformé depuis la révolution en hôtel garni, avait été fondé en 1427, d'après une disposition testamentaire de Guillaume Langlois, évêque de Séez; on l'avait réuni à l'université en 1763.

SEINE (le fleuve de la). Ce fleuve, dont la principale source est à deux lieues nord-ouest de Saint-Seine, à peu de distance de la route de Dijon à Paris, parcourt jusqu'à son embouchure un circuit d'environ cent soixante lieues. Il reçoit la Marne à Conflans, au-dessous de Charenton, et arrive à Paris entre les barrières de la Garre et de la Râpée. Sa largeur à Paris est,

Au pont du Jardin-du-Roi	166 mètres.
— de la Tournelle (petit bras)	97
— Saint-Michel (petit bras)	49
— Marie (grand bras)	82
— Notre-Dame (grand bras)	97
— au-Change (grand bras)	97
— Neuf	263
— des Arts	140
— Royal	84
— Louis XVI	146
— d'Iéna, ou des Invalides	136

Les eaux de la Seine, soumise à une analyse exacte, ont été

reconnues très-salubres. Depuis trente ans, quatre nouveaux ponts, de nouveaux quais ont été construits; tous les anciens ponts et quais ont été réparés.

La Seine est navigable depuis Troyes jusqu'à Rouen, d'où l'on fait remonter de grands bateaux jusqu'à Paris. Les bateaux à vapeur ont donné à cette partie de sa navigation une grande activité. Leur point de départ et d'arrivée est au port Saint-Nicolas.

Le cours de ce fleuve dans Paris est d'environ deux lieues ou quatre mille toises, depuis la barrière de la Râpée jusqu'à celle de la Cunette.

Les eaux moyennes, entre les ponts Neuf et Royal, sont d'un mètre dix centimètres (trois pieds huit pouces) de hauteur. La hauteur se mesure à l'échelle tracée au pont de la Tournelle et à celle du pont Royal. Cette dernière marque ordinairement deux pieds et demi de plus, parce que l'on a adopté pour point de départ le fond de la rivière vis-à-vis Auteuil : c'est l'endroit où elle a le moins de profondeur. On compte la hauteur à partir des basses eaux de 1719.

Nous terminerons cet article par l'indication sommaire des crues les plus considérables de la Seine, et des inondations qui en furent la suite.

En 522, sous le règne de Childebert, roi de Paris.
— 583, sous Childebert, roi d'Austrasie.
— 886, sous Charles-le-Gros.
— 1196, 1206-19, sous Philippe-Auguste.
— 1232-33, règne de Saint-Louis.
— 1280-81, règne de Philippe-le-Hardi.
— 1296, 1306-7, règne de Philippe-le-Bel.
— 1325, sous Charles-le Bel, la débâcle fit crouler tous les ponts.
— 1375, règne de Charles V.
— 1399, 1407-14-21, sous Charles VI.
— 1427-28-31-38-42-60, règne de Charles VII.
— 1480, sous Louis XI.
— 1484-86-97, règne de Charles VIII.
— 1502-5, sous Louis XII.
— 1530-47, sous François Ier.

En 1551, sous Henri II.

— 1564-71-73, règne d'Henri III.

— 1595, règne d'Henri IV.

— 1613-16, règne de Louis XIII.

— 1649-51-58-63, 1711, règne de Louis XIV. La Seine s'éleva en 1711 à vingt-quatre pieds neuf pouces à l'échelle du pont Royal.

— 1719, 1735-40, règne de Louis XV. Sa plus grande hauteur fut de vingt-cinq pieds trois pouces à l'échelle du Pont-Royal.

— 1784, règne de Louis XVI.

— 1799-1802. Sa plus grande hauteur fut de vingt-quatre pieds deux pouces.

— 1806-7, règne de l'empereur Napoléon.

Nous avons indiqué dans un article spécial les désastres des débordemens et des inondations les plus considérables.

SEL (grenier à), rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 42, 4e arrond., Q. du Louvre. C'était là que tous les débitans de sel de Paris et des environs venaient s'approvisionner. Les préposés de la Ferme-Générale y avaient leurs bureaux. La contrebande de cette denrée, ou *faux saunage*, entraînait la peine des galères.

Cet ancien établissement devint inutile au commencement de la révolution. Le commerce du sel fut libre. Les bâtimens du grenier à sel sont devenus propriété particulière; ils sont occupés par un magasin de farine et l'atelier d'un menuisier.

SELLIERS. L'art du sellier se divise en deux branches distinctes; celui qui s'occupe spécialement de la confection des selles et des harnais de chevaux, et celui qui fabrique les voitures, qu'on désigne sous la nom de *sellier-carrossier*. L'on voit souvent le même individu exercer les deux branches à la fois.

Les statuts des selliers dataient de 1650; ils avaient été renouvelés par Louis XIV en 1678, sous la qualification de *maîtres selliers*, *lormiers*, *carrossiers*. L'apprentissage était de six ans; le compagnonage de quatre. Le brevet coûtait 50 liv.; la maîtrise 800. Les selliers étaient en concurrence avec les

bourreliers pour ce qu'on appelle la *grosserie*. Leur patron était saint Eloi; leur bureau était établi quai de la Mégisserie.

Les harnais et les voitures sont aujourd'hui bien plus élégans, bien plus commodes et même plus solides qu'autrefois. Les différentes espèces de voitures sont aussi plus variées. Cet art a obtenu des perfectionnemens très-importans. Un employé d'un des ministères a eu l'heureuse idée de s'attacher à perfectionner les brides de manière à arrêter les chevaux fougueux qui s'emportent. Ces brides sont construites de manière que lorsque le cheval va prendre son élan, ses yeux se trouvent à l'instant parfaitement couverts, et le cheval s'arrête. (*Annales de l'industrie*, par M. le Normand, tom. III.) On a présenté à l'exposition de 1819 des modèles de voitures qui garantissent la sûreté des voyageurs contre l'emportement des chevaux. On a aussi, dans ces dernières années, imaginé, pour la commodité des voyageurs, de placer une petite lanterne sous chaque étrier. Cette lanterne remplit le double objet d'éclairer le cavalier pendant la nuit, et de lui tenir les pieds chauds pendant son voyage.

SÉMINAIRES. On en comptait autrefois onze à Paris; savoir : le *séminaire Anglais*, — *des Bons-Enfans*, — *des Ecossais*, — *des Missions-Etrangères*, — *du Saint-Esprit*, — *de Saint-Magloire*, — *de Saint-Marcel*, — *de Saint-Nicolas-du-Chardonnet*, — *de Saint-Sulpice*, — *des Trente-Trois*. Ils furent abolis à l'époque de la révolution. Quelques-uns ont été rétablis. *V*. les articles qui suivent.

Séminaire Anglais, rue des Postes, 12ᵉ arrond., Q. de l'Observatoire. Il fut établi en 1684, par lettres-patentes de Louis XIV. Le consentement des principales autorités religieuses, administratives et judiciaires, était jadis nécessaire pour former de semblables établissemens. L'autorité royale n'avait que l'initiative, et cependant Louis XIV régnait alors. L'archevêque de Paris ne donna son adhésion à l'institution du *séminaire Anglais* que le 12 septembre 1685; et l'on n'obtint celle du lieutenant de police, du prévôt des marchands et des échevins, que le 14 septembre 1686. Les lettres-patentes ne furent enregistrées au parlement que le 9 juin 1687. Ce fait et beaucoup d'autres prouvent que, même sous Louis XIV, le pouvoir

royal ne fut jamais entièrement absolu. Le *séminaire Anglais* a été supprimé en 1790.

Séminaire des Bons-Enfans, de la Mission ou *de Saint-Firmin*, rue Saint-Victor, nos 66 et 68. *V. Mission, Bons-Enfans* (séminaire des), et *institution royale des Jeunes Aveugles*.

Séminaire ou *collége des Ecossais*, rue des Fossés-Saint-Victor, nos 25 et 27, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi. Il fut d'abord établi rue des Amandiers; on le transféra en 1662 dans la rue des Fossés-Saint-Victor. Il avait été fondé, au 14e siècle, par David, évêque de Murray en Ecosse, et par Jacques de Bethwn, archevêque de Glascow, ambassadeur en France. On remarquait dans la chapelle de ce séminaire une urne de bronze doré, renfermant la cervelle de Jacques II, roi d'Angleterre, mort à Saint-Germain-en-Laye le 16 septembre 1701. Ce séminaire et les autres établissemens irlandais et écossais, supprimés en 1790, ont été, par arrêtés des 19 fructidor an 9, 24 vendémiaire et 3 messidor an 11, 24 floréal an 13, réunis à la maison des Irlandais, rue des Irlandais, n° 3. Un décret impérial du 11 décembre 1808, place cette maison sous la surveillance de l'université.

Séminaire du Saint-Esprit, du Saint-Sacrement ou *de l'Immaculée-Conception*, rue des Postes, n° 26, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. Il fut fondé en 1703, rue Neuve-Sainte-Geneviève, pour l'éducation des pauvres ecclésiastiques de France et de l'étranger. En 1731, on le transféra rue des Postes. Il a été supprimé en 1792.

Séminaire des Missions-Étrangères, rue du Bac, n° 120, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin. Bernard de Sainte-Thérèse, évêque de Babylone, fit don, par contrat du 16 mars 1663, à Antoine de Barillon, seigneur de Morangis, directeur des finances, et à Jean de Garibal, baron de Saint-Sulpice et de Vias, de toutes les maisons ou autres propriétés qu'il avait dans le faubourg Saint-Germain, et même d'une maison qu'il avait achetée à Ispahan, capitale de la Perse, sous condition que Barillon et Garibal établiraient dans l'une de ces maisons du faubourg Saint-Germain un séminaire d'ecclésiastiques ou même de laïcs, qui seraient instruits aux études nécessaires aux missions, et envoyés ensuite à la maison d'Ispahan, pour y tra-

vailler à la conversion des âmes; que les maisons, meubles, chapelle, etc., demeureraient inséparablement unis au séminaire, qui s'appellerait *séminaire des Missions-Étrangères;* que de plus, le donateur jouirait, sa vie durant, de 3,000 livres de pension, son aumônier de 500, et une demoiselle Luce Cherot, de la même somme; qu'enfin les donataires, à la mort du généreux évêque, paieraient, pour le repos de son âme, 2,000 livres à l'Hôtel-Dieu, et 500 à l'Hôpital-Général. Morangis et Garibal, sensiblement touchés d'un don si peu greve de conditions, le refusèrent sans hésiter; il fut accepté par Michel Gazil, sieur de la Bernardière, et Amand Poitevin, tous les deux prêtres et docteurs en théologie, qui se chargèrent de l'établissement du séminaire. Cet établissement fut confirmé par lettres-patentes de juillet 1663, enregistrées au parlement le 7 septembre de la même année. Une grande salle servit de chapelle au séminaire jusqu'en 1683, que l'on commença de construire l'église que nous voyons maintenant, sur les dessins d'un architecte nommé Dubuisson. La première pierre en fut posée le 24 avril de la même année, au nom de Louis XIV, par M. de Harlay, archevêque de Paris. L'église des Missions-Etrangères est maintenant la deuxième succursale de l'église Saint-Thomas-d'Aquin. Le séminaire, rebâti en 1736, fut supprimé en 1790.

Séminaire Saint-Pierre-et-Saint-Louis, à l'extrémité de la rue d'Enfer, n° 8, 11ᵉ arrond., Q. du Luxembourg. Il fut établi d'abord rue du Pot-de-Fer; on le transféra dans la rue d'Enfer en 1687. Il a été supprimé en 1792. Les bâtimens de ce séminaire ont été changés en caserne de vétérans, et l'église en magasins.

Séminaire Saint-Magloire. Il était situé rue Saint-Jacques, nᵒˢ 254, 256 et 258, 12ᵉ arrond., Q. de l'Observatoire. *V.* MAGLOIRE (séminaire Saint-).

Séminaire Saint-Marcel. Il était situé place de la Collégiale, 12ᵉ arrond., Q. Saint-Marcel. *V.* MARCEL (séminaire Saint-).

Séminaire Saint-Nicolas-du-Chardonnet, rue Saint-Victor, n° 102, 12ᵉ arrond., Q. du Jardin-du-Roi. *V.* NICOLAS-DU-CHARDONNET (séminaire de Saint-).

Séminaire Saint-Sulpice. L'ancien séminaire avait été insti-

tué en 1645, par Jacques Olier, abbé de Pebrac, curé de Saint-Sulpice ; les bâtimens avaient été achevés en 1657, sous la cure d'Alexandre le Ragois de Bretonvilliers ; ils s'avançaient jusqu'auprès du portail de l'église et en masquaient la belle architecture : ils ont été démolis depuis la révolution ; une vaste place laisse à découvert dans toute son étendue ce magnifique portail.

Un nouveau séminaire du même nom s'est élevé au sud de la place St.-Sulpice, et en occupe tout le côté méridional. La première pierre en a été posée le 21 novembre 1820, par le ministre de l'intérieur. « Puisse l'Eglise gallicane, a dit le ministre aux nouveaux *sulpiciens*, trouver ici des défenseurs de ses libertés, soumis au saint-siége, centre de l'unité catholique, mais attachés à l'indépendance de la couronne, etc., etc. »

Séminaire des Trente-Trois ou *de la Sainte-Famille*, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, n° 52, 12ᵉ arrond., Q. St.-Jacques. Il fut fondé en 1633, par Claude Bernard, dit le *pauvre prêtre*, qui y réunit d'abord cinq pauvres écoliers, en l'honneur des cinq plaies de J. C. ; puis douze en l'honneur des douze apôtres. Ce nombre fut porté à trente-trois, en mémoire du nombre d'années qu'a vécu J. C. La reine Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, assura à ces écoliers trente-trois livres de pain par jour.

Ce séminaire, bâti en 1654, sur l'emplacement de l'hôtel d'Albiac, a été supprimé en 1792. C'est maintenant une propriété particulière.

SÉNAT-CONSERVATEUR (palais du), *voyez* PALAIS DES PAIRS.

SÉPULCRE (chapitre du Saint-), rue *Saint-Denis*, n° 124, 6ᵉ arrond., Q. des Lombards. Il fut fondé, en 1329, par une confrérie dont les membres avaient fait vœu d'aller à la Terre-Sainte. Le chapitre de Saint-Merry, celui de Notre-Dame, et quelques curés, s'opposèrent long-temps à son établissement. Le nombre des confrères, en 1333, s'élevait à plus de mille. La construction de l'église n'a été achevée qu'en 1655.

Le gouvernement réunit cette confrérie à celle de Saint-Lazare en 1672. On les sépara, puis on les r...nit une seconde fois. Une nouvelle confrérie se forma ...s membres se

réunissaient souvent, et chaque assemblée était célébrée par un repas : de là le surnom de *Confrères de l'Aloyau*. Ils s'étaient créé des grades et des décorations. Un édit du 2 juin 1776 leur défendit de porter le titre et la décoration de cette prétendue chevalerie. Les anciens confrères du Saint-Sépulcre plaidèrent contre les *Confrères de l'Aloyau*. La révolution termina tous ces débats. Le chapitre fut supprimé en 1790. Une compagnie de négocians hollandais acheta les bâtimens et l'église, devenus propriété nationale, et sur leur emplacement ils ont fait construire la maison connue sous le nom de *Cour Batave*.

SEPULCRE ou de *Bellechasse* (les chanoinesses-du-Saint-), *voyez* BELLECHASSE.

SERGENS (barrière des), 4e arrond., Q. de la Banque-de-France. Elle était située à l'embranchement des rues *Croix-des-Petits-Champs*, du *Coq* et *Saint-Honoré*. Au même endroit était un corps-de-garde. Ce petit bâtiment obstruait la voie publique; il a été démoli en 1805.

SERRURIERS. Les statuts qu'ils avaient autrefois dataient de 1411, sous le règne de Charles VI. Ces statuts furent confirmés par François Ier en 1543, et par Louis XIV en 1650; les lettres patentes furent enregistrées au parlement en 1652. « Aucun maître, compagnon et apprenti, portaient ces statuts, ne pourra faire ouverture de serrures, de cabinets, coffre-forts, ou autres portes, qu'en présence des personnes à qui la chose ou les lieux appartiendront, sous peine de punition corporelle; comme aussi de faire ou forger sur des moules de terre ou de cire, des clefs, sans avoir la serrure, et de fabriquer des ustensiles, machines, balanciers ou autres outils servant aux monnaies, sous peine de mort, etc. »

L'apprentissage était de cinq ans; le compagnonage devait durer le même nombre d'années. Le brevet coûtait 30 liv.; la maîtrise, 800. Le patron de la communauté était saint Eloi; le bureau était situé rue de la *Pelleterie*.

« On distingue aujourd'hui la serrurerie en deux branches; l'une qui est la serrurerie ordinaire et commune, l'autre, la serrurerie fine que ces sortes d'ouvriers appellent faussement haute-serrurerie. Il y a peu de temps que notre serrurerie a ac-

quis le degré de supériorité qu'elle a atteint. Autrefois c'étaient l'Angleterre et l'Allemagne qui fabriquaient les plus beaux ouvrages en ce genre; mais depuis que des mécaniciens du premier mérite se sont livrés à cette espèce de fabrication, notre serrurerie s'est acquis une réputation que nos voisins ne peuvent plus nous disputer, surtout pour les objets soignés et les serrures à combinaisons. » (Annales de l'Ind., tom. 2.)

SEVERIN (église Saint-), rue *Saint-Severin*, entre les n°s 3 et 5, 11e arrond., Q. de la Sorbonne. C'est maintenant la seconde succursale de Saint-Sulpice. L'origine de cette église est inconnue; on sait seulement que ce ne fut d'abord qu'un oratoire, lequel fut compris dans la donation de quelques églises abandonnées à l'évêque de Paris par le roi Henri Ier. Il paraît certain qu'elle fut érigée en paroisse en 1210. Elle a été reconstruite à diverses époques, notamment en 1347 et en 1489. On pourvut à ces dépenses par la vente des indulgences; cette vente était autorisée par une bulle du pape.

Deux lions en pierre sont placés de chaque côté de l'entrée principale. C'était là que les juges prononçaient leurs sentences, lesquelles se terminaient par cette formule, *datum inter leones*.

Un des battans de la même porte était jadis couvert de fers à cheval. Saint Martin était un des patrons de cette église; c'était l'usage alors d'invoquer son assistance quand on entreprenait un voyage. Le voyageur attachait un fer à cheval à la porte de l'église, ou à la chapelle spécialement consacrée à saint Martin.

La belle coupole soutenue par huit colonnes de marbre, ornée de bronzes dorés, exécutée par Tubi sur les dessins de Lebrun, est un don de mademoiselle de Montpensier. Elle demeurait au Luxembourg. Mécontente des prêtres de Saint-Sulpice, elle obtint de l'archevêque de Paris que Saint-Severin devînt sa paroisse et celle de ses gens. On remarquait dans cette église plusieurs tableaux de *Philippe Champagne*; un saint Pierre, par Brosse, que les marguilliers trouvèrent si beau qu'ils payèrent au peintre le double du prix convenu.

On distribuait chaque année un prix de vertu aux cinq filles les plus sages de la paroisse. Cette église renferme les tombeaux

d'*Etienne Pasquier*, auteur des *Recherches sur la France*, mort en septembre 1615, âgé de 87 ans; des frères jumeaux *Scévole* et *Louis de Sainte-Marthe*, historiographes de France, morts, le premier, en septembre 1650, le second, en avril 1756; de *Louis Moréry*, auteur du *Dictionnaire Historique*, mort épuisé par le travail, le 10 juillet 1680, âgé de 37 ans; de Louis Elie Dupin, docteur de Sorbonne, accusé d'hérésie, auteur de la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, mort en 1715, âgé de 62 ans; du procureur-général au parlement de Metz, Eustache Lenoble, connu par quelques ouvrages, par son procès criminel, et ses liaisons avec la belle épicière, mort le 31 janvier 1711, dans une telle indigence qu'il ne laissa pas de quoi se faire enterrer.

L'inscription ridicule placé sur la porte du passage du cimetière à la rue de la *Parcheminerie*, portait la date de 1666. Elle était ainsi conçue :

Passant, penses-tu pas passer par ce passage
Où pensant j'ai passé ;
Si tu n'y penses pas, passant, tu n'es pas sage ;
Car en n'y pensant pas, tu te verras passé.

A cette époque, les jeux de mots se faisaient remarquer jusque dans les épitaphes. Nous pourrions en citer d'autres exemples : c'était l'esprit du temps.

L'extraction de la pierre, proposée par Ammonius, chirurgien d'Alexandrie, ne s'était jamais faite sur un homme vivant. Les médecins et chirurgiens demandèrent à Louis XI de leur livrer un voleur attaqué de la pierre, et condamné à être pendu. La première opération fut faite publiquement dans le cimetière Saint-Severin, en janvier 1374. L'opération finie, on remit les entrailles du patient; son ventre fut cousu; il fut bien soigné, obtint sa grâce et beaucoup d'argent, et fut guéri au bout de quinze jours.

On voyait encore en 1770, dans le grand cimetière de cette église, le tombeau d'un homme qui fut enterré vivant. Cet infortuné était sujet à tomber en léthargie. Son domestique, qu'il avait envoyé dans son pays, revient; il apprend que son maître

est enterré, et obtient son exhumation. Il était encore vivant, mais il s'était dévoré les bras et déchiré les entrailles. Il ne survécut pas long-temps à sa délivrance. Des lois plus sages ont prescrit des précautions qui préviennent les funestes effets des inhumations précipitées.

Dans les troubles de la ligue, Prévost, curé de Saint-Severin, se fit remarquer par l'exaspération de ses opinions. Il avait fait de la chaire évangelique une tribune séditieuse où il appelait chaque jour toute la haine des chrétiens et les malédictions du ciel contre Henri IV et ses partisans.

SEVERIN (fontaine Saint-), au coin des rues Saint-Jacques et Saint-Severin, 11e arrond., Q. de la Sorbonne. Elle a été érigée en 1624. C'est une des plus anciennes de ce quartier; elle se compose d'un petit édifice présentant trois faces, divisées dans leur hauteur en quatre parties; un soubassement, une embase, un premier étage et un attique. Ces diverses parties sont surchargées de moulures; une calotte ronde, que surmonte une campanelle, couvre le petit bâtiment.

Cette fontaine est alimentée par la pompe Notre-Dame.

SÈVRES (fontaine de la rue de), à l'extrémité de la rue de ce nom, 10e arrond., Qrs. Saint-Thomas-d'Aquin et des Invalides. Son ensemble représente une porte de temple égyptien, dont la baie sert de niche à une statue qui tient un vase de chaque main; l'eau en découle dans une cuvette demi-circulaire. Le trop plein s'échappe par un mascaron en bronze, représentant une tête de lion. Cette fontaine, bâtie en 1806, est alimentée par la pompe à feu de Chaillot. Les sculptures et les ornemens ont été exécutés par M. Beauvalet.

SÈVRES (marché de la rue de), ce marché, qui se tient tous les jours, est établi rue de Sèvres, n° 54, en face de l'hospice des Incurables, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin.

SOCIÉTÉS *littéraires et savantes*. Leur nombre était jadis très-limité; il s'est beaucoup augmenté depuis la révolution. S'il est permis de penser que les réunions purement littéraires sont plus agréables qu'utiles, que la plupart des gens de lettres qui s'y rassemblent y viennent seulement quêter des éloges et des lectures publiques, il faut applaudir aux travaux des sociétés savantes qui, riches des talens les plus recommandables,

ont rendu depuis vingt ans de si éminens services aux sciences et aux arts. *V.* les articles qui suivent.

Société d'Agriculture. V. AGRICULTURE.

— *Amis des Arts* (des). *V.* ARTS.

— *Bonnes-Lettres* (des). Elle n'est établie que depuis quatre ans. Elle s'assemble rue Neuve-St.-Augustin. Cette société, dont le but apparent est de conserver les principes littéraires du 17ᵉ siècle, affecte l'opposition la plus prononcée contre l'esprit philosophique du 18ᵉ. Elle publie par cahiers le résultat de ses travaux.

— *Encouragement pour l'Industrie Nationale* (d'). *V.* ENCOURAGEMENT.

— *Extinction de la petite vérole en France par la vaccine* (pour l'), *à l'hospice central de vaccination gratuite*, rue du Battoir-Saint-André-des-Arts, nº 1, 11ᵉ arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine. C'est là que se rassemble tous les vendredis, de trois à cinq heures, un comité de quinze membres chargés par le gouvernement de correspondre avec les préfets, les comités de vaccine et les médecins des départemens, et de propager dans tout le royaume l'admirable découverte qui a pour but d'éteindre la petite vérole.

Enfans d'Apollon (des); elle se compose de gens de lettres, de peintres, de sculpteurs, de graveurs, de musiciens, etc. Les femmes artistes y sont admises. Elle tient tous les ans une séance publique aux Menus-Plaisirs.

— *Galvanique.* Elle a été fondée en l'an 2 (1794), sur les résulats possibles du docteur Galvani, de Bologne. M. de Humbolt a fait sur cet objet important de curieuses expériences. On doit au savant Aldini un très-bon traité sur la même matière. M. Sue a publié aussi une histoire intéressante du galvanisme.

Cette société tient ses séances à l'Oratoire, 4ᵉ arrond., Q. Saint-Honoré.

— *Harmonie* (de l'). *V.* ENFANS DE L'HARMONIE (société des).

— *Instruction Élémentaire* (pour l'), rue du Bac, nº 42, 10ᵉ arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain. Elle a été établie en 1815. Elle a pour but le perfectionnement et la propagation de la méthode de l'enseignement mutuel. Son conseil d'adminis-

tration correspond avec les instituteurs, les souscripteurs et les sociétés qui s'occupent d'éducation.

— *Libre d'Emulation pour l'encouragement des métiers et inventions utiles.* Elle avait été établie en 1776. Elle s'assembla successivement dans la maison des Prémontrés, rue Hautefeuille, aux Grands-Augustins, à l'hôtel Soubise. L'un des plus fameux chefs des économistes, l'abbé Beaudeau, en était secrétaire. Cette société propageait les nouvelles méthodes reconnues utiles; elle distribuait des prix, des encouragemens; elle suffisait à toutes ses dépenses. Mais ses membres professaient des principes patriotiques; l'indépendance de leurs opinions déplurent à quelques magistrats, la société fut entièrement dissoute en 1780.

—*Linnéenne.* Cette société, composée des personnes les plus distinguées par leurs talens dans la botanique, tient chaque année une séance en plein air; celle de 1823 a eu lieu le 20 mai, dans les bois de Romainville. Après un fort beau déjeûner sous la feuillée, M. le docteur Tronchin, l'un des vices-présidens, qui porte un nom cher aux sciences et à l'humanité, prononça un discours sur les charmes et l'utilité de l'étude de l'histoire naturelle. D'autres lectures, savantes sans prétention, furent écoutées avec beaucoup d'intérêt. Des couplets agréables et un dîner champêtre terminèrent cette séance, à laquelle assista le docteur Robsham, député de la société linnéenne d'Upsal.

— *Médecine* (de). *V.* MÉDECINE (société de).

— *Nouvelles de la République des Lettres* (pour les). Elle fut fondée en 1778, sous le titre de *Salon de Correspondance*, par Pahin Champlain de la Blancherie. Elle se réunit d'abord rue de la Harpe, et ensuite rue Pavée-Saint-André-des-Arts. Son but était d'entretenir des rélations fréquentes avec les savants et les artistes de Paris, de la France et de l'étranger. Diverses salles étaient disposées pour satisfaire à tous les goûts des associés. Tous les livres nouveaux, les tableaux, les estampes, les machines, les instrumens de musique, étaient réunis dans des salles particulières. Les travaux de cette société étaient publiés, dans un recueil spécial, sous le titre de *Nouvelles de la République des Lettres et des Arts.*

Le fondateur comptait sans doute sur des encouragemens

qu'il méritait et qu'il n'obtint pas. Cet établissement était une exposition perpétuelle des productions des arts. En 1786, le *Salon de Correspondance* fut fermé; Champlain s'éloigna pour éviter ses créanciers. On a depuis essayé quelques établissemens de ce genre. Un seul se maintient encore ; c'est celui des *Amis des Arts* : formé sur un plan modeste et heureusement protégé, il peut espérer une plus longue existence.

Philantrophique. *V*. PHILANTROPIQUE (société).

— *Philotechnique*. Elle se compose d'hommes de lettres, d'artistes et de savans. Elle tient ses séances particulières dans une des salles de la bibliothèque de la ville, et sa séance publique annuelle dans la salle Saint-Jean.

— *Royale Académique des Sciences et des Arts de Paris*. Cette société, placée depuis 1815, sous la protection du duc d'Angoulême, a la même composition que la société Philotecnique. Elle compte 80 membres résidans. Après avoir tenu pendant long-temps ses séances à l'Oratoire, elle fut transférée à l'Hôtel-de-Ville. Elle a depuis quelque mois quitté ce dernier local. Nous ignorons où elle se rassemble maintenant.

SOEURS GRISES ou *Filles de la Charité*. Cette communauté était établie autrefois rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 112, vis-à-vis les bâtimens de Saint-Lazare. Cette institution fut fondée, en 1635, par Vincent de Paule et Louise de Marillac, veuve Legras, dans une maison, près de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Elle fut transférée en 1636 à la Villette. La fondatrice désirant se rapprocher de la maison de Saint-Lazare, vint s'établir dans la rue du Faubourg-Saint-Denis. Cet établissement devint le chef-lieu de toutes les maisons des *sœurs de la Charité*.

Ces pieuses filles, dévouées au soulagement des malades, ne sont point cloîtrées. Elles se trouvent partout où un malheureux réclame leurs secours. Leur vêtement, d'une extrême simplicité, leur a fait donner le nom de *sœurs Grises*.

La maison du faubourg Saint-Denis avait été supprimée en 1792. On y a établi depuis une caserne, et une maison de santé dirigée par M. le docteur Dubois. La maison, chef-lieu des *sœurs de la Charité* a été rétablie rue du Vieux-Colombier,

n° 15, et en 1813, rue du Bac, n° 132, à l'ancien hôtel de la Vallière.

SOEURS (cour des Deux-); cette cour, située rue Coquenard et rue du Faubourg-Montmartre, n° 44, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre, s'appelait autrefois cour des *Chiens*, et cul-de-sac *Coypel*. On lui a donné son nom actuel parce que *deux sœurs* en sont propriétaires.

SOEURS (cour des Deux-); autre cour, située rue de Charonne, n° 24, 8e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Antoine.

SOISSONS (hôtel de); il occupait l'emplacement de la halle au Blé; il avait vu naître, le 18 octobre 1660, le fameux prince Eugène de Savoie. Il fut connu tour-à-tour sous les noms d'hôtel de Nesle, de Bohême, de la Reine. *V.* HALLE AU BLÉ.

SORBONNE (église et collége), place Sorbonne, 11e arrond., Q. de la Sorbonne. Robert dit de Sorbon, parce qu'il était né à Sorbon, village près de Réthel, en Champagne, chanoine de Paris et chapelain de Saint-Louis, établit en 1253 une maison destinée à recevoir un nombre déterminé d'ecclésiastiques séculiers, qui, vivant en commun, pourraient s'occuper exclusivement d'études et d'enseignement. En 1256, Saint-Louis donna au nouvel établissement une maison située rue Coupe-Gueule ou Coupe-Gorge. (*V.* ce mot), vis-à-vis le palais des Thermes, et deux autres situées rue des Deux-Portes et rue des Maçons. Le prix des locations fut destiné à l'entretien des *pauvres écoliers*. Il leur donna aux uns deux sous, aux autres un sou et même dix-huit deniers par semaine pour les aider à vivre. Le nombre de ces *pauvres écoliers* ou *pauvres clercs* s'élevait à cent du temps de Saint-Louis.

Ce collége prit le titre de pauvre maison, *pauperrima domus;* les professeurs se qualifiaient de *pauvres maîtres*. Mais dès que les riches dotations, les opulens bénéfices, les premières dignités ecclésiastiques furent prodigués aux *docteurs de la société et maison de Sorbonne*, les membres de ce collége de théologie, s'érigèrent en censeurs souverains de toutes les opinions théologiques, en arbitres suprêmes des rois et même des papes.

Dès les premiers temps on admit dans ce collége des docteurs, des bacheliers, boursiers et non boursiers, et de pauvres étudians. On les distinguait sous le nom d'*hôtes* et d'*associés*, et

on les recevait de quelque pays qu'ils fussent. Ces réglemens subsistèrent jusqu'à la suppression du collége. Les *hôtes* étaient logés comme *associés*, et restaient dans la maison jusqu'à ce qu'ils eussent reçu la bénédiction de licence. Les *associés-boursiers* avaient été abolis; on leur avait donné le titre de *docteurs* ou *bacheliers de la maison et société de Sorbonne*, au lieu que les hôtes étaient simplement qualifiés *docteurs* ou *bacheliers de la maison de Sorbonne*. L'égalité régnait entre tous les membres; ils n'admettaient ni maîtres ni disciples. Cette maison avait un *proviseur* et un *prieur*. Le prieur était élu chaque année le 31 décembre; il était pris parmi les bacheliers en licence; il présidait aux assemblées générales de la société. On appelait *sénieur* de la société, le plus ançien docteur, *socius*. Le *sénieur* de la maison était le plus ancien des docteurs résidans dans la maison. Les appartemens étaient occupés par les docteurs *socius* et par les bacheliers en licence, au nombre de trente-sept.

Les bâtimens et la chapelle de Sorbonne tombaient en ruine. Le cardinal de Richelieu, proviseur du collége, fit reconstruire cet édifice sur un plan plus riche et plus vaste. Les bâtimens du collége furent commencés en 1629, l'église en 1635; elle ne fut achevée qu'en 1659. Le portail de l'église est de deux ordres. Le premier est corinthien avec des colonnes engagées, et le second composite, mais formé seulement par des pilastres qui répondent aux colonnes; dans les espaces entre-deux, en haut et en bas, il y a quatre niches où sont placées des statues de marbre, faites par Guillain.

Le portail du côté de la cour n'a qu'un seul ordre de dix colonnes isolées, élevé sur un perron d'environ dix marches, et couronné d'un fronton, à l'imitation des anciens. L'intérieur de l'église est entièrement pavé en marbre. Le dôme est accompagné, comme celui du Val-de-Grâce, de quatre campanilles et de statues avec des bandes de plomb doré. La coupole, peinte par Philippe de Champagne, est très-bien conservée.

On admirait autrefois dans cette église le tombeau du cardinal de Richelieu, un des plus beaux ouvrages de Girardon. Le génie de l'artiste a tout créé dans ce chef-d'œuvre. Il est de marbre blanc; les héritiers du cardinal l'érigèrent en 1694. Le

corps de Richelieu était dans un caveau au-dessous. On avait remarqué que son tombeau était placé dans l'endroit où était autrefois les latrines du collége de Cluny. On raconte que la sœur de De Thou, fils du fameux président, décapité en 1642 avec Cinqmars, offrit aux directeurs de la maison de Sorbonne une somme considérable pour qu'on lui permît de faire graver sur ce tombeau ces paroles de l'Évangile, à l'occasion du Lazare : *Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort.*

Le Czar Pierre, dit Millot, avait une si haute idée de ce ministre, qu'à la vue de son mausolée (lors de son voyage en France, en 1719), il s'écria transporté d'enthousiasme : « Oh! » grand homme, si tu vivais, je te donnerais la moitié de mon » empire pour m'apprendre à gouverner l'autre. » Marc-Aurèle, remarque judicieusement Millot, eût préféré un ministre humain, équitable, plus occupé du bonheur des peuples que de la gloire des grandes et périlleuses entreprises.

On lisait dans le caveau une inscription gravée sur une lame de cuivre de trois pieds et demi de haut, et de deux pieds de large. C'était l'ouvrage de l'illustre M. de Scudéry; vrai chef-d'œuvre de galimathias, de bassesse et d'ineptie. Qu'on nous permette de citer ce morceau, tant à cause de sa rareté, que parce qu'il donne une juste idée du mérite trop peu connu de l'audacieux rival du grand Corneille.

« Ici repose le grand *Armand Jean Duplessis*, cardinal de » *Richelieu*, duc et pair de France, grand en naissance, grand » en esprit, grand en sagesse, grand en science, grand en » courage, grand en fortune, mais plus grand encore en piété. » Il porta la gloire de son prince partout où il porta ses armes, » et il porta ses armes presque par toute l'Europe. Il a fait » trembler les rois, et il y a peu de trônes où il n'eût fait monter son maître, si la justice n'eût conduit tous ses desseins. » Son illustre nom mettait la frayeur dans l'âme de tous les » ennemis de l'état, et la mettra encore dans celle de leurs » descendans. Si l'on comptait ses jours par ses victoires, et » ses années par ses triomphes, la postérité croira qu'il a vécu » plusieurs siècles, et son histoire n'aura rien à craindre qu'elle-» même, qui, étant toute pleine de prodiges et de merveilles,

» aura peine à persuader aux siècles éloignés ce que le nôtre
» a vu avec admiration. Comme il fut toujours équitable,
» il fut invincible. Ses ennemis n'ont jamais eu d'autre avan-
» tage que le seul d'être surmontés par lui; et comme il fut
» infiniment prudent, il fut infiniment heureux. La grandeur
» des événemens justifia la droiture de ses intentions. Sa dili-
» gence ne put être prévenue, ni sa vigilance surprise, ni sa
» prévoyance trompée. Il n'a jamais manqué à ses amis, et ses
» ennemis même se fiaient plus à sa parole que s'ils eussent eu
» des places en otages. Rien ne résistait à la force de son élo-
» quence; la grâce et la majesté étaient sur son front, en sa
» taille et en toutes ses actions. Ses grâces imprimaient le res-
» pect; ses paroles liaient les cœurs, et ses mains libérales ne
» laissaient point de mérite sans récompense. Il abattit l'héré-
» sie, et conserva la religion par la prise de La Rochelle, cette
» orgueilleuse ville que l'on estimait imprenable, et par la
» réduction de plus de deux cents places qui avaient depuis
» long-temps partagé l'autorité royale. Vainqueur du dedans,
» il porta au dehors les armes de son roi. De tant de villes con-
» quises, Pignerol, Arras, Brisach, Monaco, Perpignan et Se-
» dan sont les principales. La gloire de ses ouvrages de piété
» pour l'instruction et la perfection des chrétiens, et pour
» la conversion des hérétiques, surpasse encore celle de
» ses conquêtes et la force de son génie, ayant accordé en lui
» deux choses qui semblaient incompatibles, la religion et l'é-
» tat. Il avança toujours du même pas les progrès de l'un et de
» l'autre. Il fut le protecteur de la vertu, des sciences et des
» beaux arts. Enfin sa réputation a été sans tache, et il doit être
» justement appelé le héros des derniers siècles. Que peut-on
» dire de plus? Sa mort a été digne de sa vie. Comme il possé-
» dait les grandeurs sans en être possédé, il s'en est détaché sans
» peine, et a vu le bout de sa carrière avec joie, parce qu'il
» voyait des couronnes immortelles. Il est mort comme il a
» vécu, grand, invincible, glorieux, et pour dernier honneur,
» pleuré de son roi; et pour son éternel bonheur, il est mort
» humblement, chrétiennement et saintement.

» Qui que tu sois, tu n'as garde de refuser tes prières à un si
» grand homme; mais en priant, souviens-toi que tu rends ce

» pieux devoir à celui qui, par ces superbes bâtimens de la Sorbonne, a laissé un si grand monument de sa piété.

» Ce grand cardinal mourut à Paris le 4e jour de décembre » 1642, âgé de cinquante-sept ans, trois mois, moins un jour. »

La bibliothèque de la Sorbonne passait pour une des plus nombreuses et des plus considérables de Paris. Elle était riche surtout en livres de théologie et en manuscrits rares et précieux. On y conservait les éditions des premiers livres imprimés à Paris. On sait que c'est dans la maison de Sorbonne que l'imprimerie de Paris prit naissance, grâce au zèle de deux docteurs, Guillaume Fichet et Jean de La Pierre, qui, en 1470, firent venir d'Allemagne trois imprimeurs, Ulrich Gering, Martin Crants et Michel Friburger.

On avait, pendant la révolution, disposé l'église de la Sorbonne pour les séances de l'école normale. Depuis quelques années on y a transféré la bibliothèque de l'université et la faculté de théologie. Dans les autres parties des bâtimens demeurent plusieurs artistes, peintres et sculpteurs, logés aux frais du gouvernement.

SORBONNE (place); elle commence rues *Sorbonne* et de *Cluny*, et finit rue des *Maçons*, 11e arrond., Q. de la Sorbonne. Le dernier no impair est 3; le dernier pair 4. On l'a nommée ainsi parce qu'elle est située vis-à-vis la Sorbonne. En 1793, elle prit le nom de *Châlier*, fameux révolutionnaire dont nous avons déjà parlé.

SOURDS ET MUETS (institution des), rue du Faubourg-Saint-Jacques, nos 254, 256, 258, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. Plusieurs méthodes pour suppléer à la parole, avaient déjà été tentées. L'abbé de l'Épée établit, dans sa maison, une école où il enseigna aux jeunes personnes sourdes et muettes, à lire, à écrire, et tous les élémens de la grammaire. Il formait en même temps leur mémoire et leur raison. Il les familiarisait, par une méthode simple, avec les plus grandes difficultés de la métaphysique du langage. Son obscurité, l'honorable et modeste emploi de ses talens, ne purent le garantir des persécutions de l'archevêque de Paris, qui s'obstinait à ne voir dans ce respectable ami de l'humanité qu'un janséniste. Une circonstance, tout-à-fait imprévue, révéla aux Parisiens et à la France entière

l'existence de l'abbé de l'Épée, et son intéressante école. Joseph II, pendant son séjour à Paris, vint visiter cette école. Plein d'une juste admiration pour les talens et les succès de l'ingénieux instituteur, il fit partager ses sentimens à la reine sa sœur qui voulut voir l'abbé de l'Épée. Bientôt la foule s'y porta, et un arrêt du conseil, du 21 novembre 1778, ordonna que l'école de l'abbé de l'Épée serait établie dans le couvent des Célestins qui avait été supprimé. Mais ce ne fut que sept ans après que le gouvernement s'occupa réellement de l'exécution de ce projet. L'école de l'abbé de l'Épée ne fut transférée dans les bâtimens des Célestins qu'en 1785; et alors on dota cet établissement d'une gratifiation annuelle de 3,400 livres.

L'abbé de l'Épée mourut à Paris en 1790. Il fut remplacé par l'abbé Sicard, son élève, qui lui avait été recommandé, en 1785, par l'archevêque de Bordeaux. Depuis la révolution cette institution a été transférée dans l'ancien séminaire Saint-Magloire, où elle est encore.

L'abbé Sicard est décédé il y a trois ans.

Le nombre des pensionnaires est fixé à soixante. Vingt places sont gratuites.

Les étrangers et les personnes qui obtiennent des billets d'entrée du directeur sont admis aux exercices des élèves les 15 et 30 de chaque mois. Les personnes qui désirent des billets d'entrée pour les séances périodiques, doivent s'adresser au directeur de l'institution.

SUCCURSALES. *V.*, pour leur désignation particulière, les mots *Ambroise*, *Blancs-Manteaux*, *Bois*, *Elisabeth*, *François-d'Assise*, *Germain-des-Prés*, *Gervais*, *Jacques-du-Haut-Pas*, *Lazare*, *Leu*, *Louis-en-l'Ile*, *Louis-Saint-Paul*, *Médard*, *Missions*, *Nicolas*, *Notre-Dame-Bonne-Nouvelle*, *Notre-Dame-de-Lorette*, *Notre-Dame-des-Victoires*, *Philippe-du-Roule*, *Pierre-de-Chaillot*, *Quinze-Vingts*, *Sacrement*, *Severin*, *Valère*.

SUÈDE (collége de); il n'existe plus depuis fort long-temps. Au 14e siècle on parle d'un collége de ce nom, établi rue Serpente, 11e arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine.

SUIFS (halle aux). *V.* HALLE AUX VEAUX.

SULPICE (église paroissiale Saint-), place Saint-Sulpice,

entre les rues Palatine et des Aveugles. Avant le 13e siècle, le faubourg Saint-Germain n'avait d'autre paroisse que la chapelle Saint-Pierre, qui depuis a appartenu aux frères de la Charité. L'accroissement de la population rendit bientôt nécessaire une plus grande église. On en bâtit une en 1211, qui, quatre siècles après, ne put plus suffire au grand nombre de catholiques de ce quartier. La construction d'un temple plus vaste fut décidée dans une assemblée de 1643. Un architecte peu connu, Gamart, en proposa le dessin, et Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, en posa la première pierre en 1646. Exécutée sur un plan trop resserré, cette nouvelle église fut jugée trop petite. Levau, premier architecte du roi, donna un nouveau plan dont l'exécution fut commencée en 1655. Après la mort de Levau, Daniel Gittard continua les travaux. Ils cessèrent en 1675, et ne furent repris qu'en 1718, sous la direction d'Oppenord.

Le portail, de soixante-quatre toises de face, a été élevé, en 1733, sur les dessins de Jean Servandoni, qui termina tout l'édifice en 1745. Ce portail se compose de deux ordres, le dorique et l'ionique. Celui du rez-de-chaussée est un péristyle décoré de soixante-huit colonnes doriques sur deux rangs. Les colonnes, au-dessous des tours, sont accouplées et engagées. L'élévation du tout est de trente-cinq toises. Servandoni les avait construites en 1749 sur un plan octogone. M. Chalgrin, architecte du roi, en recommença la reconstruction en 1777, et substitua un plan carré composé de colonnes surmontées de quatre frontons triangulaires au troisième ordre. Au-dessus, règne un quatrième ordre de huit colonnes composées sur un plan circulaire, terminé par une balustrade, qui fut substituée à une autre décoration que la foudre avait endommagée.

Les deux portails de la croisée sont composés, celui de la droite, d'ordre ionique et dorique; celui de la gauche, d'ordre corinthien et composite. Entre les entre-colonnemens sont, à droite, les statues de saint Joseph et de saint Jean-Baptiste; à gauche, celles de saint Pierre et de saint Paul. Ces quatre statues sont de François Dumont. On monte à cette superbe basilique par un perron de seize marches placé sous le péristyle.

L'intérieur présente une ordonnance aussi riche que majes-

tueuse : on y reconnaît le génie de Servandoni. Les artistes les plus célèbres l'ont embelli de leurs chefs-d'œuvre. A l'aplomb des tours et au rez-de-chaussée sont deux chapelles, le baptistaire et le sanctuaire du viatique. Elles sont ornées de statues sculptées par Boisot et Mouchy. Les fonds baptismaux, exécutés sur les dessins de M. Chalgrin, sont d'une forme aussi riche qu'élégante.

L'autel, placé à l'entrée du chœur, est en marbre bleu-turquin : sa forme est celle d'un tombeau antique. Cet autel et les ornemens qui l'enrichissent sont du plus bel effet. La première pierre en fut posée le 21 août 1732, par l'archevêque nonce du pape Clément XIII. Il a été consacré le 20 mars 1734.

Les chapelles du pourtour sont remarquables par l'harmonie et la majesté de leur construction. Les sculptures, les tableaux, les dorures, appartiennent à des talens du premier ordre ; Le Moine, Lafosse, Pierre, les frères Slodtz qui les premiers associèrent l'or et le bronze au marbre, Pigale, Bouchardon, Wailly, Chalgrin, Carle Vanloo, Halle, etc., tous les premiers artistes d'alors, ont lutté de talens et de succès dans la construction et l'embellissement du plus bel édifice religieux de la capitale, avant que le Panthéon fût achevé.

Les deux bénitiers qui se trouvent à l'entrée principale sont deux coquilles remarquables par leur volume. La république de Venise en fit présent à François Ier. Ces bénitiers sont soutenus par un rocher de marbre sculpté par Pigale.

La chapelle de la Vierge, située au rond-point de l'église, fixe particulièrement l'attention des curieux. La coupole, peinte à fresque par Le Moine, représente l'Assomption de la Vierge. La peinture, endommagée par l'incendie qui, en 1763, détruisit la Foire-Saint-Germain, a été réparée par Callet. Au fond de cette chapelle est une grande niche qui fait saillie du côté de la rue Garancière ; elle est supportée par une trompe dont la coupe de pierre est d'une belle exécution. Dans cette niche s'élève un groupe dont la figure principale représente la Vierge tenant l'Enfant-Jésus. Ce groupe est éclairé par un jour doux et harmonieux dont on voit l'effet sans voir la cause qui le produit. Cette chapelle, très-bien décorée par Servandoni, n'a été terminée qu'en 1777.

La tribune du buffet d'orgue, l'un des plus complets que l'on connaisse, est soutenue par des colonnes d'ordre composite.

Les artistes et les savans payent un égal tribut d'admiration à la méridienne établie au milieu de la croisée; elle est tracée sur le pavé, avec les signes du zodiaque, au vrai nord et sud, dans la longueur de cent soixante-seize pieds. A son extrémité septentrionale, elle se prolonge verticalement sur un obélisque de marbre blanc de vingt-cinq pieds de hauteur. La fenêtre méridionale de la croisée est entièrement close. On n'y a réservé qu'une ouverture d'un pouce de diamètre, pratiquée sur une plaque de laiton. Cette ouverture, placée à la hauteur de soixante-quinze pieds au-dessus du pavé, reçoit un rayon du soleil qui vient frapper la ligne tracée, et y décrit un ovale d'environ dix pouces et demi de long. Au solstice d'hiver, cet ovale se porte sur la ligne verticale de l'obélisque et se meut avec rapidité. Il parcourt deux lignes par seconde; son diamètre a deux pouces et demi d'étendue.

Cette ligne méridienne, et l'obélisque sur lequel elle se projette, sont l'ouvrage de Henri Sully, célèbre mécanicien. Il fut honoré de l'amitié de Montesquieu, dont les généreux secours sauvèrent du désespoir cet artiste aussi habile que malheureux.

On voyait autrefois dans cette église une statue de la Vierge, d'argent massif et de grandeur naturelle. Elle avait été modelée par Bouchardon, et jetée en fonte par de Villers, en 1731. On la portait à la procession de l'Assomption. Le curé, Languet de Gergy, se faisait donner par ses paroissiens des pièces d'argenterie; tous les moyens lui semblaient bons pour s'en procurer; il était parvenu ainsi à réunir une assez grande quantité de matière. De là le nom de *Notre-Dame de la vieille vaisselle*, donné à cette statue qui, au commencement de la révolution, fut portée à l'hôtel des Monnaies et convertie en numéraire.

La longueur de l'édifice, de l'entrée principale jusqu'à l'extrémité de la chapelle de la Vierge, a, hors d'œuvre, soixante-douze toises. Le chœur seul a quatre-vingt-neuf pieds; il est établi derrière le maître-autel. La hauteur, depuis le pavé jusqu'à la voûte, est de quatre-vingt-dix-neuf pieds.

Depuis quelques années deux des chapelles ont été enrichies par des peintures à fresque, ouvrage de MM. Abel-Pujol et Vinchon.

C'était dans cette église qu'en 1794 se réunissaient les théophilantropes dirigés par Larevcillère-Lépaux. On avait écrit sur le portail : *Temple de la Raison*.

Le 15 brumaire an VIII (6 novembre 1799), on donna à Saint-Sulpice un grand banquet au général Bonaparte, à son retour d'Egypte, et au général Moreau. Les deux Conseils, le Directoire, les ministres, les généraux, s'y trouvèrent réunis pour la dernière fois. Bientôt après le gouvernement consulaire fut établi. A l'époque de cette fête, l'église Saint-Sulpice prit le nom de Temple de la Victoire; elle le quitta quelques mois après.

Sur les deux tours de Saint-Sulpice sont établis deux télégraphes; celui de la tour du nord communique avec Strasbourg; la ligne télégraphique de la tour du midi se prolonge jusqu'en Italie.

L'église Saint-Sulpice, érigée en paroisse du 11e arrond., en 1802, a pour succursales les églises St.-Germain-des-Prés et St.-Severin.

SULPICE (place St.-), 11e arrond., Q. du Luxembourg. Elle a été tracée sur l'emplacement de l'ancien séminaire Saint-Sulpice. La fontaine qui était placée au milieu était un petit édifice isolé, dont les trop faibles proportions ne s'accordaient point avec l'étendue de la place, et ne répondaient point à la grandeur de l'édifice religieux qui en est le principal ornement. Cette fontaine vient d'être démolie.

SURETÉ (bureau de). Il avait été établi autrefois par le lieutenant-général de police Berryer. Sa principale destination était de procurer à tous les particuliers *volés* la faculté de faire, sans frais, parvenir leurs plaintes, que les commissaires de chaque quartier étaient chargés de recevoir et de transmettre au bureau. Il est maintenant dans les attributions de la Préfecture de Police.

SUSANNE (chapelle Ste.-). C'était une des chapelles sur l'emplacement desquelles on a construit l'église St.-Roch.

SYMPHORIEN (église St.-), ou *chapelle Saint-Luc*, rue

du Haut-Moulin, n° 11, 9ᵉ arrond., Q. de la Cité. Il paraît qu'elle existait sous la première race. Elle était tombée en ruines. Les biens dont elle était dotée avaient été envahis par des seigneurs laïcs; l'un d'eux, Mathieu de Montmorency, l'avait cédée à l'évêque de Paris pour se racheter de la pénitence qu'il avait encourue en n'accomplissant pas le vœu qu'il avait fait d'aller à la Terre-Sainte. Cette église est citée en 1214 sous le nom de Saint-Symphorien-de-la-Châtre, à cause d'une prison voisine. En 1618, l'évêque de Paris l'adjoignit à la petite paroisse de Saint-Leu et Saint-Gilles. Cette paroisse fut supprimée en 1698, et réunie à l'église de la Madeleine-de-la-Cité.

En 1704, le bâtiment fut cédé à la communauté des peintres, sculpteurs et graveurs qui le firent réparer, et qui placèrent, au-dessus du maître-autel un tableau de saint Luc leur patron. On l'appela depuis *chapelle Saint-Luc* ou *des Peintres*. Vendue comme propriété nationale en 1792, c'est maintenant le magasin d'un potier.

Une autre chapelle du même nom était située rue et en face du collége des Cholets, 12ᵉ arrond., Q. Saint-Jacques. Elle existait dès le 12ᵉ siècle. Elle fut détruite en 1662.

SYNAGOGUES. Avant la révolution, l'exercice du culte judaïque était interdit. Les Israélites ont maintenant la liberté de remplir publiquement leurs devoirs religieux. Ils ont à Paris trois synagogues. La première, située pendant longtemps rue Sainte-Avoye, n° 47, et depuis quelques mois rue Notre-Dame-de-Nazareth; la seconde rue du Chaume; la troisième rue du Cimetière-St.-André-des-Arts. Les deux premières se trouvent établies précisément dans le même quartier où les Juifs ont éprouvé jadis les plus cruelles et les plus opiniâtres persécutions.

T

TABAC (manufacture royale de), au Gros-Caillou, 10e arrond. Q. des Invalides. L'usage du tabac date du commencement du dix-septième siècle. La consommation en devint bientôt considérable. Le fisc s'empara de cette branche de commerce. Le monopole en était encore affermé au commencement de la révolution. Ce commerce devenu libre, on vit bientôt s'élever des plantations considérables dans le midi de la France; les espèces se perfectionnèrent; on obtint de meilleurs produits, et les prix diminuèrent par l'effet de la concurrence, et malgré les envois faits à l'étranger.

Cette branche d'industrie agricole a été mise en régie pour le compte du gouvernement par l'empereur Napoléon. C'est une des branches les plus productives des contributions indirectes. Ce monopole, dont le terme a été fixé, peut cesser. C'est aux législateurs appelés à voter l'impôt, à apprécier les intérêts du fisc et ceux de l'agriculture et du commerce pour l'exploitation de cette denrée.

THOMAS-DE-VILLE-NEUVE (Filles-de-Saint-), 10e arr., Q. Saint-Thomas-d'Aquin. Ces religieuses hospitalières, établies à Paris en 1700, suivaient la règle de Saint-Augustin. Elles avaient pour supérieur général le curé de Saint-Sulpice, et dirigeaient la maison de l'Enfant-Jésus, et un hospice rue Copeau. Cette communauté fut supprimée en 1790.

TABARIN (théâtre de). Il était établi place du Pont-Neuf, du côté de la place Dauphine, sous le règne de Louis XIII. Tabarin était un bouffon aux gages du charlatan Mondor, qui vendait du baume et de l'onguent. Toutes ses farces consistaient dans des questions que lui adressait son maître, et auxquelles il répondait par des quolibets, plus souvent grossiers qu'ingénieux. Les farces de Tabarin ont été imprimées en 1625, sous

le titre de *Recueil général des œuvres et fantaisies de Tabarin*. C'est à l'une de ses farces où l'on enfermait dans un sac des personnages que l'on voulait duper, que Boileau fait allusion quand il reproche à Molière d'avoir, *sans honte, à Térence allié Tabarin*.

Les œuvres de Tabarin obtinrent six éditions, et tout Paris se pressa autour de ses tréteaux.

TABLETTIERS. Ils fabriquent et vendent toute espèce d'ouvrages faits au tour, jeux d'échecs, trictrac, dames, dominos, peignes, tabatières, etc. Ce commerce est plus étendu qu'autrefois. Les progrès du luxe et du bon goût ont multiplié les besoins des consommateurs. Nous n'avons plus rien à demander à l'étranger dans cette branche d'industrie. Les statuts de la communauté des tablettiers avaient été donnés ou plutôt renouvelés par Jacques d'Estouteville, prévôt de Paris, en 1507, confirmés par Henri III en 1578, et par Henri IV en 1600. Les lettres-patentes d'Henri IV ne furent enregistrées au Châtelet qu'en 1614. Louis XIV les confirma en 1691, et Louis XV en 1741. Les ouvriers nés à Paris devaient être employés de préférence : les maîtres ne pouvaient admettre un ouvrier né en province ou à l'étranger, sans une permission des jurés de la communauté. L'autorité locale surveillait d'une manière particulière l'exercice de cette profession. Le brevet coûtait 30 livres, et la maîtrise 600.

TAILLANDIERS. Ils fabriquent et vendent toute espèce d'outils tranchans et autres pour les ouvriers en métaux et l'agriculture. Ils se divisaient autrefois en quatre classes : les taillandiers travaillant en œuvre blanche; les taillandiers grossiers; les taillandiers vrilliers, tailleurs de limes; et les taillandiers en fer blanc et noir, que nous appelons aujourd'hui ferblantiers. L'invention des quinquets a créé une nouvelle classe de ces derniers. On les appelle lampistes. Leurs magasins renferment de brillans ouvrages où l'or, le bronze et le cristal sont travaillés sous les formes les plus riches et les plus élégantes. Les statuts de la communauté des taillandiers avaient été renouvelés et augmentés sous Charles IX en 1572. Tous ses successeurs, jusqu'à Louis XIV, les avaient renouvelés. Les lettres-patentes de Louis XIV étaient datées du mois d'avril 1691.

Elles enjoignaient à chaque maître d'avoir un poinçon pour marquer leurs ouvrages. L'apprentissage était de cinq ans. Le brevet coûtait 25 livres, la maîtrise 800. L'édit de 1776 réunit aux taillandiers les maréchaux grossiers.

TAILLEURS D'HABITS. Les maîtres marchnds tailleurs d'habits et les maîtres pourpointiers formaient dans l'origine deux communautés différentes qui avaient chacune leurs statuts. Ces deux communautés furent ensuite réunies. Leurs nouveaux statuts, approuvés par le lieutenant-civil et le procureur du roi au Châtelet, le 22 mai 1660, furent confirmés par Louis XIV et enregistrés au parlement le même mois. L'apprentissage était de trois ans, ainsi que le compagnonage. Le brevet coûtait 24 livres, la maîtrise 800. Ce métier, loin de faire des progrès, a été toujours en déclinant depuis plusieurs siècles, sous le rapport de la coupe des habits; et grâce à l'*imaginative* de nos tailleurs modernes, nous sommes aussi ridiculement qu'incommodement vêtus.

TAILLEURS (frères). Leur communauté était établie rue Jean-Lointier. Ils pouvaient faire des apprentis en observant les formalités prescrites par les statuts.

TAILLEURS DE PIERRE. *V.* MAÇONS.

TANNEURS-HONGROYEURS. L'art du tanneur (*Voy.* ANNALES DE L'IND.) est absolument dépendant de la Chimie; cette science en a éclairé toutes les manipulations; c'est elle qui a indiqué les grands et utiles perfectionnemens que cet art a obtenus depuis un petit nombre d'années. La théorie du tannage est fondée sur un fait qu'il ne sera pas inutile de rapporter. Si l'on prend une peau naturelle telle qu'elle sort de dessus le corps de l'animal, et qu'on la fasse bouillir dans l'eau, elle se dissout presque en entier; cette dissolution donne une gelée qui, concentrée davantage et séchée à l'air, fournit la colle-forte. Si, d'un autre côté, on lessive du *tan* avec de l'eau pure, l'eau se charge d'un principe particulier que l'on nomme *tannin:* si l'on mêle ces deux dissolutions, il se forme un précipité abondant qui n'est plus soluble dans l'eau. Cette observation indique parfaitement ce qui se passe dans le tannage, et explique le mécanisme de cet art. L'on fait tremper la peau pendant un temps convenable dans l'eau froide : lorsqu'elle est

suffisamment gonflée, que les pores sont bien dilatés, on la fait tremper dans une dissolution de *tan*; cette substance pénètre peu à peu la peau, se combine avec la gélatine dont elle est presque entièrement formée, et en change absolument la nature, de sorte que lorsque l'opération a été bien conduite, et qu'elle est terminée, il en résulte un tissu serré et marbré comme l'intérieur d'une noix muscade, parfaitement homogène, qui prend le nom de cuir.

On connaît plusieurs méthodes de tanner les cuirs. Les trois manières le plus en usage sont à la chaux, à l'orge et à la jusée. Elles ne diffèrent entre elles que par les diverses préparations que l'on fait subir aux peaux avant le tannage proprement dit, c'est-à-dire avant de les mettre en fosse; car cette dernière opération est à peu près la même dans tous les cas. Il est une quatrième méthode bien préférable aux trois autres; on la désigne sous le nom de *méthode de Seguin*, son auteur.

Les statuts de la communauté des tanneurs dataient de 1345, sous le règne de Philippe de Valois. L'édit de 1776 les avait réunis aux corroyeurs, peaussiers, parchemini rs, mégissiers, etc. L'apprentissage était de cinq ans. Le brevet coûtait 30 livres, la maîtrise 600.

TAPISSIERS. Ils fabriquent, vendent et achètent toute sorte d'ouvrages de tapisserie et de meubles. C'est une des plus anciennes corporations mercantiles de la capitale. Cette corporation se divisait autrefois en plusieurs classes. Leurs statuts étaient de 1465, 1490, 1548, 1568, 1636 et 1719. Le brevet coûtait 50 livres; la maîtrise, avec qualité, c'est-à-dire avec le droit de n'exercer qu'une seule partie de cette branche de commerce, 600 livres; et sans qualité spéciale, c'est-à-dire avec le droit de les exercer toutes à volonté, 900 livres. L'apprentissage était de cinq ans. Le bureau était rue Saint-Martin, près de Saint-Julien-des-Ménétriers.

TAUREAU (combat du). Il n'était permis, avant la révolution, que les mêmes jours que le Concert spirituel, c'est-à-dire les jours où les autres spectacles étaient fermés. Il a lieu maintenant chaque dimanche. Le style des affiches est très remarquable; c'est le style du genre. Les épithètes les plus ambitieuses décorent le nom et l'espèce des principaux acteurs quadru-

pèdes ; et le programme des exercices du jour se termine par l'annonce obligée de la pommade merveilleuse du directeur, et par l'invitation à messieurs les amateurs d'amener leurs chiens, pour lesquels il y a toujours des places réservées.

Ce spectacle qui semble appartenir à d'autres temps que le nôtre, a été long-temps suspendu pendant la révolution. Il a été depuis remis en activité à la barrière dite du *Combat*. *V*. ce mot.

TEMPLE (le), rue du Temple, 6e arrond., Q. du Temple. C'était dans l'origine la résidence du grand-prieur des Templiers. L'enclos s'était accru au 13e siècle par de nombreuses acquisitions de terrain. On y remarquait des bâtimens si considérables, et qui occupaient un si grand espace, qu'on avait nommé cet enclos la *Ville-Neuve-du-Temple*. En 1254, Henri III, roi d'Angleterre, en arrivant à Paris, préféra la maison du Temple au palais que Saint-Louis lui avait fait préparer.

La tour du Temple, bâtie en 1212 par le frère Hubert, trésorier des Templiers, était un édifice carré ; les angles de ses épaisses murailles étaient défendus par des tourelles. Ce fut là que les rois de France déposèrent long-temps leurs trésors. Là étaient aussi renfermées les archives des Templiers et celles du grand-prieur de Malte qui lui succéda en 1313. Louis XVI y fut renfermé avec sa famille le 11 août 1792. Ce fut depuis une prison d'état. Cette tour fut démolie en 1805.

L'enclos, comme nous l'avons dit, était très-vaste. Le grand-prieur y exerçait une juridiction indépendante. C'était l'asile ordinaire des banqueroutiers et autres personnes poursuivies pour dettes.

L'ordre des Templiers fut anéanti sous le règne de Philippe-le-Bel. *V*. *Notre-Dame* (place du Parvis-). Il est bien démontré que leurs richesses, convoitées par le pape et le roi de France, furent une des principales causes de leur proscription. Plusieurs désavouèrent sur l'échafaud les déclarations que leur avaient arrachées les tourmens de la question. M. Raynouard, dans sa tragédie des *Templiers*, a dit avec une effrayante vérité,

La torture interroge, et la douleur répond.

Les procédures commencées en 1307 ne furent terminées qu'en 1314. En 1310 on fit conduire à Paris cinquante-neuf Templiers, dans un champ voisin de l'abbaye Saint-Antoine. Tous périrent dans les flammes. Le 11 mars 1314, Jacques Molay, grand-maître de l'ordre, et cinq commandeurs, après avoir rétracté leurs aveux en présence de leurs juges, de leurs bourreaux, et du peuple frappé d'étonnement, d'indignation et de pitié, furent brûlés vifs dans une petite île de la Seine située entre le Palais-de-Justice et l'ancien couvent des Augustins. Philippe-le-Bel s'empara de toutes les richesses des Templiers. Les immeubles furent donnés à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, appelés, depuis la prise de l'île de Rhodes par les Turcs, *chevaliers de Malte*. Le Temple de Paris devint le chef-lieu du grand-prieuré de France. Le duc d'Angoulême (aujourd'hui le Dauphin) a été le dernier grand-prieur.

Le Temple, devenu propriété nationale, a été remplacé par un vaste hôtel qui a été d'abord destiné au ministère des cultes. Cette destination a changé en 1814. Il a été érigé en couvent sous la direction de la princesse de Bourbon, ancienne abbesse de Remiremont, qui y a réuni les religieuses de son ordre.

L'entrée de ce palais est décorée d'un portique d'ordre ionique à colonnes isolées. Deux fontaines ont été placées aux deux côtés de la porte. On a élevé sur chacune d'elles deux statues représentant la Seine et la Marne.

TEINTURIERS. On les distinguait autrefois en teinturiers du *grand teint* et teinturiers du *petit teint*. Les premiers n'avaient d'autres statuts qu'une sentence réglementaire du prévôt de Paris, de 1383, et une autre de 1669 qui fixait l'apprentissage à quatre ans, et le compagnonage à trois.

Les statuts des seconds (teinturiers du *petit teint*) dataient aussi de 1383. Ils avaient été confirmés par Charles IX, Henri III, et par lettres-patentes de Louis XIV en 1679, enregistrées au parlement l'année suivante. L'apprentissage était de quatre ans, le compagnonage de deux. Depuis l'édit de 1776 qui avait réuni cette communauté à celle des fondeurs et foulons de draps, le prix du brevet avait été fixé à 50 livres, et la maîtrise à 500.

TÉLÉGRAPHES (administration des), rue de l'Université, nº 9, 10ᵉ arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain.

Les anciens ont connu les moyens de correspondre avec une extrême rapidité et à des distances très-éloignées. Quelques inventions sont dues au hasard, mais presque toutes sont inspirées par la nécessité. On sait que les Gaulois étaient parvenus à connaître en peu d'heures un avis transmis de *Genabum* (Orléans) à *Gervovia* (les Arvennes), à une distance de soixante lieues. Végèce ne cite-t-il pas aussi des correspondances par signes entre les assiégés et leurs auxiliaires? « Quelques-uns, dit-il, sur le haut des forteresses et des tours, suspendent des pièces de bois qui, en s'élevant et s'abaissant, font connaître leurs besoins. »

En 1778, le savant auteur de l'*Origine des cultes*, Dupuis, correspondait de Belleville à Bagneux avec un de ses amis, à une distance de trois lieues, en ouvrant ou en fermant tour à tour une des fenêtres qui pouvaient être aperçues des deux points d'observation.

Linguet, pendant sa détention à la Bastille, avait proposé un moyen de correspondance par signes. Son projet ne fut pas exécuté.

Le 1ᵉʳ avril 1793, M. Chappe soumit son nouveau procédé télégraphique à la Convention nationale. Des commissaires furent nommés pour l'examiner. Leur rapport fut favorable; et le 24 juillet le système de M. Chappe fut adopté. L'inventeur reçut le titre d'ingénieur du Télégraphe avec les appointemens de lieutenant du génie. Par ce procédé la valeur des signes n'est connue que de celui qui transmet le premier, et ils ne peuvent être entendus que de celui qui se trouve au point d'arrivée.

M. Chappe s'associa son frère, et tous deux dirigent encore l'administration des télégraphes.

Un ancien officier a depuis quelque temps ajouté un nouveau degré d'utilité à ce système. Il paraît avoir trouvé le moyen d'exécuter cette correspondance la nuit et dans les temps brumeux. Des essais ont été faits, et les résultats ont été heureux.

On compte à Paris cinq télégraphes.

1° Le télégraphe établi sur les bâtimens de l'hôtel de l'administration.

2° Celui de l'hôtel du ministère de la marine, pour la ligne télégraphique de Brest. Ce télégraphe avait d'abord été placé au-dessus du dôme du Louvre.

3° Celui de l'église des Petits-Pères, pour la ligne de Lille.

4° et 5° Les deux télégraphes de l'église Saint-Sulpice ; celui de la tour du nord pour la ligne de Strasbourg, celui de la tour du sud pour Lyon et l'Italie.

Correspondance de *Paris* à *Calais*, trois minutes; cette ligne comprend vingt-sept télégraphes.

De *Lille*, deux minutes, vingt-deux télégraphes.

De *Strasbourg*, six minutes et demie, quarante-six télégraphes.

De *Lyon*, huit minutes et demie, cinquante télégraphes.

De *Brest*, huit minutes, cinquante télégraphes.

TEMPLE (boulevard du), 6e arrond., Q. du Temple. Ce boulevard s'étend depuis la rue des Filles-du-Calvaire jusqu'à la rue du Temple. Il fut commencé en 1536, planté en 1668 et terminé en 1705. On y remarque les théâtres de l'Ambigu-Comique et de la Gaîté, des salons de figures en cire, le café Turc, l'un des plus beaux de Paris, des restaurateurs, etc., etc.

TEMPLE (place du), rue du Temple, 6e arrond., Q. du Temple.

TEMPLE (fontaine de la rue du), rue du Temple, en face de la rue Meslay, 6e arrond., Q. du Temple. On l'a successivement appelée fontaine de *Vendôme*, parce qu'elle fut élevée dans le temps où le chevalier de Vendôme était grand-prieur, et fontaine *Marchande*, parce que les porteurs d'eau qui ont une voiture viennent, ainsi qu'à quelques autres fontaines, y remplir leur tonneau moyennant contribution. Elle est alimentée par les sources du nord.

TEMPLE (marché du). *V.* HALLE AU VIEUX LINGE.

TEMPLIERS. *V.* TEMPLE.

TENTURES (fabricans de papiers à). Nous empruntons cet article aux *Annales de l'Industrie*. Cet art, dit M. Lenormant, nous vient de la Chine, où, de temps immémorial, on peint sur

du papier fin des dessins imitant les toiles peintes. En 1760, cet art était presque inconnu en France; vingt ans après, il avait fait des progrès étonnans. De nombreuses manufactures suffisent à peine aux besoins d'une mode constante, parce que ce genre d'ameublement est extrêmement économique. L'industrie française est parvenue à rendre sur le papier, non seulement toutes sortes de ramages, de verdure, de paysages, mais même jusqu'à des marines et des tableaux d'histoire.

On distingue deux espèces de papiers à tenture : 1° ceux qui sont simplement peints; 2° ceux dont les dessins sont formés par des matières étrangères appliquées sur le papier, et qu'on nomme *papier soufflé*, *tontisse*, *velouté*. L'économie a enseigné à substituer des papiers peints aux étoffes de soie, de laine ou de coton pour tapisser les appartemens.

TEROUENNE (le fief de). Il était situé sur la paroisse Saint-Eustache, et comprenait ce que nous appelons maintenant le quartier des Halles. Il devait son nom à un évêque de Therouenne.

TERRAIN (le). Il s'est formé des gravois et décombres provenant de la reconstruction de l'église Notre-Dame et de quelques jardins riverains. Il s'appelait, en 1258, *La Motte aux Papelards*, c'est-à-dire, la butte aux prêtres, aux prêtres de Notre-Dame, désignés ici sous le nom ironique de *Papelards*. En 1343 et 1356, on le nommait *Le Terrail*. C'était encore au 15ᵉ siècle un terrain vague. Lors des troubles qui agitèrent la France, sous le règne de Charles VI, les chanoines de Notre-Dame y faisaient veiller jour et nuit. Le veilleur recevait en paiement deux bûches et deux cotterets.

Charlotte de Savoie, seconde femme de Louis XI, y débarqua en 1407.

Marie, qui s'était engagé par un traité à construire les maisons de l'île Notre-Dame, fut obligé, par arrêts du 6 octobre 1616 et 30 août 1618, de faire enclore le *Terrain* de murs. Les habitans de l'Ile, ses cessionnaires, durent remplir la même condition en 1643. La forme du revêtement fut indiquée par les commissaires du roi, en 1647. La ville régla le mode d'exécution du plan adopté. Les chanoines qui, dès 1643, avaient reçu des habitans de l'île cinquante mille francs, employèrent cette

somme à ce revêtement. Un jardin fut planté dans l'intérieur pour les chanoines. On y a construit sous l'empereur Napoléon de nouveaux bâtimens, un nouveau jardin et un quai qui s'appela d'abord quai *Catinat*, et qu'on nomme aujourd'hui quai de l'*Archevêché*.

THÉATINS (les). Tous les ordres de moines les plus riches et les plus inutiles nous étaient venus de l'étranger. Les Théâtins, dont le couvent était situé quai Malaquais, n° 16, avaient, comme tant d'autres couvens, une origine italienne. Cet ordre avait été fondé dans le royaume de Naples par Gaëtan de Thienne et Jean-Pierre Caraffe, archevêque de Théâte, aujourd'hui *Chieti*. Le cardinal Mazarin fit venir plusieurs religieux de cet ordre à Paris. Il acheta pour eux une maison quai Malaquais et la fit disposer en couvent. En 1648, ils obtinrent d'Henri de Bourbon, abbé de Saint-Germain, la permission de s'étabir dans ce lieu. Ils n'eurent qu'une modeste chapelle, sous l'invocation de Ste. Anne-la-Royale. Le cardinal, leur protecteur, leur léga trois cent mille francs pour faire construire une église. La première pierre fut posée le 28 novembre 1662. Cet édifice avait été commencé sur un plan trop dispendieux. Les trois cents mille francs donnés par le cardinal Mazarin reçurent en partie une autre destination; la totalité même aurait été insuffisante. Le P. Guarini, qui passait pour un très-habile architecte dans l'opinion des moines de son ordre, ne fit qu'un ouvrage sans goût, sans harmonie, qu'il n'acheva pas.

Pour fournir aux frais nécessaires à l'entière construction de cet édifice, le roi accorda aux Théâtins une loterie en 1714. L'emploi de ces honteux produits pouvait-il en épurer la source? L'application des bénéfices d'un scandaleux appât offert à la crédulité malheureuse n'était-elle pas une véritable profanation? A l'aide de cette spéculation privilégiée, l'église fut achevée et bénite le 20 novembre 1720. Le portail ne fut élevé qu'en 1747, par les libéralités du dauphin père de Louis XVI, sur les dessins de M. Desmaisons.

Les Théâtins suivirent le cardinal Mazarin dans sa fuite en 1649. Le couvent du quai Malaquais était le seul de cet ordre en France. Le cœur du cardinal Mazarin avait été déposé dans

cette église. Boursault, l'auteur du *Mercure Galant*, d'*Esope à la Cour*, y fut inhumé.

Ce couvent fut supprimé en 1790. L'église fut convertie en salle de spectacle en 1800. On n'y donna que des bals et des fêtes. En octobre 1815, on y établit un café appelé *café des Muses*; il ne subsista pas long-temps. Il vient d'être démoli; c'est maintenant une maison particulière.

THÉATRES. *V.* leurs noms particuliers.

THÉATRES DES FOIRES. Ces théâtres ouvraient et fermaient en même temps que ces foires, dont les lieux, les époques et la durée ont souvent varié. La première pièce de théâtre qui y fut représentée en 1678, et dont on ne connaît que le titre, sont *Les Farces de l'Amour et de la Magie*. C'était un mélange bisarre de sauts, de récits, de danses et de machines. Ces théâtres se multiplièrent; la concurrence excita l'émulation. Les Comédiens-Français réclamèrent leur *privilége*. Les spectacles forains succombèrent devant le lieutenant de police et le parlement. Le grand-conseil se prononça en leur faveur; le conseil du roi cassa l'arrêt du grand-conseil. Il restait aux comédiens forains le meilleur juge en pareille matière, le public. Le Sage et ses joyeux amis créèrent l'opéra comique. *V.* ce mot.

Les petits théâtres forains passèrent des tréteaux de la foire au boulevard. L'opéra comique, le vaudeville, quelques comédies, composèrent le répertoire du théâtre des *Italiens*, qui n'en valut que mieux quand sa composition fut toute française.

Les théâtres d'Audinot et de Nicolet, sous les noms d'*Ambigu-Comique* et de *Grands-Danseurs-du-Roi*, conservèrent jusqu'à l'époque de la révolution le genre des spectacles forains. Le mélodrame a succédé aux pantomimes et aux sauts périlleux, et si l'on en excepte les parades des barraques du boulevard du Temple, il ne nous reste plus rien des théâtres de la Foire.

THÈCLE (religieuses de Sainte-), rue de Vaugirard. Le cardinal de Noailles les avait fait venir pour remplacer les *Filles-de-la-Mort*. Il fit déposer dans la chapelle de la nouvelle communauté une relique de sainte Thècle. Ces religieuses tenaient un pensionnat et dirigeaient quatre écoles gratuites pour la paroisse Saint-Sulpice. Les domestiques sans place y trouvaient un asile. Les frais de ces établissemens étaient au-dessus des

revenus de ces religieuses. Elles furent forcées de vendre leur maison qui fut achetée par M. Languet, curé de Saint-Sulpice, en 1720. Le produit servit en partie à assurer aux religieuses une pension. Elles donnèrent en même temps à ce curé la relique de leur patrone. Cette communauté cessa d'exister à la même époque.

THÉOLOGIE (faculté de). *V.* UNIVERSITÉ.

THÉOLOGIE (école de); elle fait partie de l'instruction publique. Les cours avaient lieu au collége du Plessis. Cette faculté a été transférée dans les anciens bâtimens de la Sorbonne.

THÉOPHILANTROPES, *aimant Dieu et les hommes*. Il était difficile d'imaginer pour une secte nouvelle un titre plus philosophique. Cette secte respectait toutes les religions. La première séance se tint le 26 nivose an 5 (15 juillet 1797) dans une maison qui servait à l'Institution des Aveugles, rue Saint-Denis, au coin de celle des Lombards. Des inscriptions étaient les seuls ornemens de ce nouveau temple. Nous en citerons quelques-unes. Toute la doctrine religieuse des Théophilantropes y est clairement énoncée.

« Nous croyons à l'existence de Dieu et à l'immortalité de » l'âme.

» Adorez Dieu, chérissez vos semblables, rendez-vous utiles » à la patrie.

» Le bien est tout ce qui tend à conserver l'homme et à le » perfectionner.

» Le mal tout ce qui tend à le détruire et à le détériorer.

» Enfans, honorez vos pères et vos mères; obéissez-leur avec » affection; soulagez leur vieillesse. Pères et mères instruisez » vos enfans.

» Femmes, voyez dans vos maris les chefs de vos maisons, » et rendez-vous réciproquement heureux, etc. »

Une corbeille de fleurs placée sur un hôtel, s'élevait au milieu de l'assemblée. Un orateur, dont le costume était simple et modeste, développait les avantages d'une vie régulière et des vertus publiques et privées. Après le discours on chantait des hymnes.

Bientôt le premier local fut insuffisant. Les Théophilantropes

obtinrent la permission de se réunir dans quelques églises non occupées, ou dont on leur permettait l'entrée à des heures non consacrées au culte catholique. Ils s'établirent successivement dans les églises de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, de Saint-Sulpice, de Saint-Thomas-d'Aquin, de Saint-Étienne-du-Mont, de Saint-Médard, de Saint-Eustache, de St.-Germain-l'Auxerrois, de Saint-Gervais, de Saint-Nicolas-des-Champs. Ces réunions ne blessaient aucun intérêt, n'attaquaient aucune opinion; aucune plainte ne s'éleva contre la secte nouvelle. La théophilantropie s'étendit bientôt dans les départemens et même dans l'étranger. Nullement fanatique, elle céda sans résistance à l'ascendant du pouvoir. Bonaparte, devenu premier consul, défendit aux Théophilantropes, par son arrêté du 12 vendémiaire an 10 (4 octobre 1801), de se réunir dans les bâtimens nationaux. Ils louèrent un local, et remplirent toutes les formalités prescrites par les lois pour les réunions particulières. On refusa de leur donner acte de leur déclaration.

Ainsi, après cinq ans d'existence prospère et paisible, ils succombèrent sans murmure sous les coups d'une persécution froide et négative. Le chef de cette secte était Lareveillère-Lépaux.

THERMES (palais des), rue de la Harpe, n° 63, à la Croix-de-Fer, 11e arrond., Q. de la Sorbonne (*V.* PALAIS). Nous avons oublié de rapporter, à cet article, une conjecture qui nous semble assez vraisemblable. Le comte de Caylus pense que cet édifice est antérieur à l'arrivée de Julien à Paris, quoiqu'il ait pu être occupé par cet empereur pendant son séjour dans cette ville. D'autres savans ont cru y remarquer le goût d'architecture du siècle de Gallien, et beaucoup de rapport avec la construction de l'amphithéâtre de Bordeaux, ce qui pourrait faire soupçonner qu'il a été bâti du temps de Postume, tyran qui régna sept ans dans les Gaules, et qui choisit Paris pour le lieu de sa résidence.

THIONVILLE (place); nom donné à la place Dauphine, en mémoire de l'héroïque résistance des habitans et de la garnison de Thionville contre les armées prussiennes, en 1792. Elle a repris son ancien nom en 1814. *V.* PLACE DAUPHINE.

THOMAS-D'AQUIN (église Saint-), 10e arrond., Q. du

Faubourg-Saint-Germain; c'est l'ancienne église du couvent des Jacobins réformés. Depuis le concordat du 9 avril 1802, elle a été érigée en paroisse sous l'invocation de saint Thomas-d'Aquin. Toute son architecture avait été conservée; les principaux ornemens de l'intérieur n'avaient subi aucune altération. Les bâtimens du couvent sont occupés par le musée d'artillerie qui a été établi par la Convention.

THOMAS-D'AQUIN (Filles-de-Saint-), 2e arrond., Q. Feydeau. Les religieuses de Sainte-Catherine-de-Sienne vinrent s'établir à Paris en 1629. Elles demeurèrent d'abord rue des Postes au faubourg Saint-Marcel, et en 1634 rue Vieille-du-Temple. En 1642, elles occupèrent les bâtimens qu'elles avaient fait construire dans la rue à laquelle elles donnèrent le nom de leur couvent. Ce couvent fut supprimé en 1790; les bâtimens furent vendus; et en 1808 on commença, sur leur emplacement, l'édifice de la Bourse.

THOMAS-D'AQUIN (place Saint-); elle communique de la rue Saint-Vincent-de-Paule à celle de Saint-Thomas-d'Aquin, en face de l'église de ce nom, 10e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain.

THOMAS-DU-LOUVRE (église Saint-). *V.* SAINT-LOUIS-DU-LOUVRE.

TIRECHAPPE; nom d'un des neuf fiefs de Paris qui dépendaient de l'archevêché.

TIREURS *d'or*, fabricans de fils d'or et d'argent appelé dans le commerce *or trait* ou *argent trait.* Les anciens statuts de cette communauté avaient été confirmés par Henri III en 1583, et par ses successeurs jusqu'à Louis XV qui les confirma de nouveau en 1725. Le nombre des maîtres avait été réduit à quarante. Chacun d'eux devait avoir une marque particulière dont l'empreinte était déposée au greffe de la cour des Monnaies. Leur bureau était rue Saint-Denis; leur patron était Saint-Eloi. La maîtrise coûtait 500 livres.

TISSERANDS. Ce sont ceux qui fabriquent la toile. Leurs premiers statuts, datés de 1586, sous Henri III, furent confirmés par Henri IV en 1608, et par Louis XIII en 1640. L'apprentissage était de quatre ans, ainsi que le compagnonage. Le brevet coûtait 30 livres, et la maîtrise 300. Le bureau était

situé quai des Augustins, leur patron était Saint-Blaise. Cette branche d'industrie s'est beaucoup perfectionnée depuis la suppression des jurandes. Un meilleur système de fabrication a produit une heureuse amélioration dans les qualités, sans augmenter les prix..

TOISEURS *de bâtimens*. On appelait ainsi autrefois les hommes de l'art qui étaient spécialement chargés de vérifier et d'apprécier toutes les parties de construction et d'ornement. Ils ne formaient point une communauté. Leur profession était mise au rang des arts libéraux.

TOMBES (fief des). Cette division de Paris en fiefs était un reste du régime féodal. Celui des Tombes appartenait à une famille qui lui avait donné son nom, et qui habitait près de la place Maubert. Le fief des Tombes était situé près de l'Estrapade.

TONDEURS *de draps*, ouvriers qui tondaient les draps dans les manufactures, à l'aide de grands ciseaux qu'on appelait *forces*. La mécanique a substitué à ce travail des procédés plus simples et plus sûrs. Les statuts des tondeurs de draps dataient de 1384, sous le règne de Charles VI; ils avaient été confirmés par Louis XI, Charles VIII et François Ier. L'apprentissage était de trois ans; le brevet coûtait 30 livres, la maîtrise 500. Le patron de cette communauté était saint Nicolas.

TONNELIERS; ceux qui fabriquent et vendent toutes sortes de tonneaux, cuves, baignoires, baquets, seaux, etc., qui soignent les vins en barriques. Les statuts de cette communauté, augmentés par Charles VIII, avaient été confirmés par François Ier en 1558, par Henri III en 1576, par Henri IV en octobre 1599, par Louis XIII en 1637, par Louis XIV en septembre 1651; enregistrés de nouveau au parlement, au Châtelet et à l'Hôtel où ils l'avaient déjà été en 1599. L'apprentissage était de cinq ans. Le brevet coûtait 50 livres, la maîtrise 900. Le chef-d'œuvre était de rigueur. Le bureau et la confrérie occupaient l'ancienne chapelle Saint-Bon; leur patron était saint Nicolas.

TONTINE *perpétuelle d'amortissement*, rue Richelieu, n° 84, 2° arrond., Q. Feydeau. Association de citoyens qui forment une caisse qu'on peut porter jusqu'à dix millions. Le

produit des actions est employé en achat de rentes sur l'état. Le revenu est partagé entre les survivans au prorata des actions, et l'intérêt à sept pour cent, et la portion du même intérêt qui provient des décès, se partage entre les actionnaires survivans jusqu'au dernier. Cette tontine a été autorisée par une ordonnance de Louis XVIII.

TONTINES (administration des) de Lafarge, du Pacte-Social, d'Orléans, etc., rue de Grammont, à l'ancien hôtel de la Tontine Lafarge.

TOURNAI (collége de); il était situé rue Descartes, et il était contigu au collége de Boncourt, avec lequel il fut réuni au collége de Navarre. Il avait été fondé par un évêque de Tournai en 1353.

TOURNEURS; ceux qui fabriquent et vendent des ouvrages en bois, en ivoire, écaille, etc. On trouve des ateliers de ce genre chez des amateurs. Des hommes distingués par leur rang et leur fortune s'amusent à tourner. C'était un des délassemens de Louis XV.

Depuis l'édit de 1776, la communauté des tourneurs avait été en concurrence avec les menuisiers-ébénistes et les layetiers. L'apprentissage était de quatre ans, le compagnonage de deux; le brevet coûtait 24 livres, la maîtrise 500. Leur patrone était sainte Anne. Leur bureau était situé rue de la Mortellerie.

TOURNELLE (prison de la). C'était un petit château-fort situé à l'extrémité du quai auquel il a donné son nom, près l'ancienne porte Saint-Bernard. En 1632, le philantrope Vincent-de-Paule obtint du roi que les galériens y seraient renfermés. Un autre ami de l'humanité leur légua six mille livres de rente; ils ne vivaient auparavant que des dons de la pitié publique. Le concierge de cette prison était nommé par le ministre de la marine. La *Tournelle*, qui avait donné son nom à cette prison, était une vieille tour carrée que Philippe-Auguste avait fait bâtir pour défendre, avec la tour de *Lauriaux* ou *Loriot*, élevée dans l'ile Saint-Louis, et celle de Billy, près des Célestins, l'entrée de Paris des deux côtés de la Seine. On avait attaché à chacune de ces tours de grosses chaînes de fer qui

baraient la rivière ; elles étaient portées sur des bateaux plats placés de distance en distance.

C'était de la prison de la Tournelle que partait la chaîne des galériens. Cette prison n'existe plus depuis long-temps, et les condamnés aux fers sont renfermés à Bicêtre, où ils attendent leur départ pour les bagnes.

TOURNELLE (pont de la); il communique du quai de la Tournelle à l'île Saint-Louis. La partie nord est du 9e arrond., Q. de l'île Saint-Louis; la partie sud du 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi. En 1369 ce n'était qu'un pont de bois; il fut emporté par les eaux en 1620. Marie, l'un des entrepreneurs des bâtimens de l'île Saint-Louis, fit construire un nouveau pont qui fut aussi détruit par un débordement en 1637. En 1656 on a construit le pont de pierre qui subsiste encore.

TOURNELLE (port de la), entre la rivière et le quai de ce nom, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi. C'est sur ce quai que s'arrêtent les bateaux chargés de fruits, de foin et de charbon.

TOURNELLE (quai de la), 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi; il s'étend depuis le quai Saint-Bernard jusqu'au port aux Tuiles. Il porta jusqu'au 10e siècle le nom de quai *Saint-Bernard*, à cause du couvent des Bernardins. Ce n'était alors qu'un terrain en pente, et souvent envahi par la crue des eaux de la Seine. Il fut pavé en 1650, et fut appelé alors quai de la Tournelle; il aboutit au pont de ce nom. Il a été depuis agrandi et réparé. On lui a donné aussi le nom de quai des *Miramiones*, à cause d'un couvent voisin.

TOURNELLE *criminelle*, l'une des chambres du parlement. Dès l'établissement des juridictions criminelles, on sentit la nécessité de ne pas perpétuer les mêmes juges dans ces terribles fonctions. La chambre de la Tournelle se composait de juges pris *tour à tour* dans les autres chambres du parlement. Ceux des enquêtes n'y restaient que trois mois. On s'était écarté de cette méthode, recommandée par la justice et l'humanité, sous le régime de la constitution de l'an 3 et celle qui l'a suivie; mais on y est revenu depuis la nouvelle organisation judiciaire; et nos cours d'assises, qui remplissent les fonctions de l'ancienne Tournelle du parlement, se composent de conseillers

pris alternativement dans les diverses chambres des cours d'appel.

TOURNELLES (palais des). *V.* PALAIS.

TOURNELLES (fontaine des); elle a été construite en 1641. Ce n'est plus qu'une borne. Elle a été rétablie en 1719. Elle est alimentée par la pompe Notre-Dame.

TOURNIQUET-SAINT-JEAN (place du), 9e arrond., Q. de l'Hôtel-de-Ville. Elle doit son nom au tourniquet qui était placé à l'entrée de la rue du Martroy, et qui a été supprimé. Depuis que cette partie a été élargie, on l'a nommée pendant quelques années place du *Sanhédrin*, en mémoire de l'assemblée des Israélites, qui, sous le règne de l'empereur Napoléon, fut réunie dans le *Sallon-Vert* de l'Hôtel-de-Ville, dont l'entrée est sur cette place. Depuis 1815, elle a repris son ancien nom de *Tourniquet-Saint-Jean*, quoique l'église de ce nom et le tourniquet du passage et le passage lui-même n'existent plus.

TOURS (anciennes). Les murs des anciennes enceintes de Paris étaient flanqués de tours. Nous allons réunir dans une seule série celles qui se rattachent à des souvenirs historiques.

Tour d'Alexandre. C'était l'ancienne prison de l'abbaye St.-Victor, au coin des rues Saint-Victor et de Seine. Elle était spécialement destinée aux religieuses de cet ordre. On ignore son étymologie. L'opinion de Sauval à ce sujet n'est qu'une conjecture.

— *Bernard* (de Saint-). *V.* TOURNELLE (la).

— *Billy* (de), à l'extrémité de la rue Guénégaud, du côté du quai.

— *Bois* (du), sur le quai des Tuileries, au coin de la rue St.-Nicaise, aboutissant à la galerie du Louvre. Elle existait encore sous Louis XIV, et terminait sur ce point l'ancienne enceinte de Paris.

— *Carrée*. Elle existe encore dans le jardin de la maison n° 3, rue Saint-Sauveur. Il paraît qu'elle faisait partie des bâtimens de l'hôtel de Bourgogne.

— *Cité* (de la). Tout ce que nos anciens historiens rapportent au sujet de cette tour, n'atteste que son existence, sans désigner, d'une manière précise, dans quel lieu de la Cité elle existait, ni quel était son usage et sa forme.

— *Jacques-la-Boucherie* (de Saint-). C'est le seul débris de l'ancienne église de Saint-Jacques-la-Boucherie; elle est très-élevée. C'est aujourd'hui une propriété particulière.

— *Librairie* (de la), au Louvre. Elle fut ainsi nommée parce que Charles V y avait rassemblé neuf cents volumes. C'était alors une collection considérable.

— *Louvre* (du). Elle s'élevait au centre de ce château. Elle fut abattue sous François Ier lorsque ce prince fit démolir, en 1539, le vieux château du Louvre.

— *Montgommeri* (de). Elle servit de prison au seigneur de ce nom, à Ravaillac et à Damiens. Elle fut démolie en 1778, lors de la construction du nouveau Palais-de-Justice. On donne encore néanmoins ce nom à l'une des tours qui environnent le préau de la Conciergerie.

— *Nesle* (de), sur la rive gauche de la Seine. Elle s'élevait plus haut que le comble de la galerie du Louvre.

— *Temple* (du). Elle était située dans l'enclos du Temple. Louis XVI et sa famille y furent enfermés en 1792. Elle a été démolie en 1805.

— *Vertbois* (du). Elle était située dans l'enceinte de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs, au coin de la rue du Vertbois. On y emprisonnait les moines condamnés pour de graves délits. Ils y étaient renfermés dans un cachot, sous terre, sans autre aliment qu'un peu de pain et d'eau, et leur existence dans cette basse-fosse n'était qu'une longue et douloureuse agonie.

TOURS (collége de), rue Serpente, n° 7, 11e arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine. Il fut fondé en 1334, par Etienne de Bourgueil, archevêque de Tours. Il fut réuni en 1763, à l'université, et supprimé à l'époque de la révolution.

TRAINEAUX. L'usage de ces chars, plus bisarres qu'élégans dans leur forme, date de l'hiver de 1777. Ce ne fut qu'une mode passagère qu'on a vainement essayé de renouveler. Depuis on a pu en remarquer quelques-uns sur le canal de l'Ourcq il y a quelques hivers.

TRAITEURS. Autrefois ils avaient seuls le droit de préparer et de fournir chez eux des repas, de tenir des hôtels, des salles pour les noces et festins, etc. Les statuts de cette communauté avaient été donnés par Henri IV en 1599, et confirmés par

Louis XIII et Louis XIV en 1645 et 1693. Les traiteurs y étaient qualifiés de *maîtres queux*, *cuisiniers*, *porte-chappe* et *traiteurs* de Paris. L'aspirant à la maîtrise devait faire chef-d'œuvre à ses dépens en viande ou en poissons. Les *écuyers-potagers*, les enfans des cuisiniers de la cour, étaient admis sans faire chef-d'œuvre; ceux des membres du parlement et des seigneurs n'étaient pas soumis à l'apprentissage. Il était défendu aux maîtres traiteurs d'entreprendre aucun repas en gras pendant le carême et les jours réservés, sans une permission du lieutenant de police. L'apprentissage était de trois ans; le brevet coûtait 35 livres, la maîtrise 600. L'édit de 1776 les réunit aux rôtisseurs et pâtissiers. Leur fête était le jour de la nativité de la Sainte-Vierge. Leur bureau était situé quai Pelletier.

Les traiteurs étaient continuellement en procès avec les cabaretiers. Les premiers soutenaient qu'eux seuls avaient le privilége de donner à manger; les autres réclamaient le privilége exclusif de donner à boire. De là une foule de procès qui enrichissaient les procureurs au Châtelet. La révolution a mis fin à toutes ces contestations. Les marchands de vin peuvent être traiteurs et restaurateurs si bon leur semble, sous la seule condition de se conformer au tarif des patentes.

TRAVAUX PUBLICS (direction des), rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 29, 4e arrond., Q. du Louvre.

TRENTE-TROIS (séminaires des). *V.* SÉMINAIRES.

TRÉSOR DES CHARTRES (le), ou *dépôt des titres de la couronne*, des diplômes des rois, des traités de paix et d'alliance, ventes, dons, échanges, etc. Avant l'incendie de 1776, il était placé dans deux salles voûtées, qui faisaient partie des bâtimens de la Sainte-Chapelle. Les rois avaient coutume de faire porter à leur suite le *trésor des Chartres*. En 1195, Philippe-Auguste, surpris par les Anglais dans une embuscade, à Belle-Fosse, entre Freleval et Blois, perdit ce *Trésor* qui devint la proie de l'Anglais. Il fut porté en Angleterre, et perdu sans retour pour la France. Philippe-Auguste ordonna de le rétablir sur les notes ou les copies des actes qu'on put recouvrer. Depuis cette époque le *Trésor des Chartres* n'a plus été exposé aux chances des voyages et des guerres. La collection, depuis Philippe-Auguste,

a été conservée. Elle se compose de quatre-vingts volumes in-folio, manuscrits, qui sont déposés aux *archives du royaume*. (*V*. ce mot.)

TRÉSOR ROYAL (le). Jusqu'au règne de Louis XIV on l'appela l'*Epargne*. En 1664, ce prince substitua aux trésoriers de l'*Epargne* de nouveaux préposés sous le nom de *gardes de son trésor royal*. Outre les deux gardes du trésor, il fut établi par le même édit un receveur général des revenus casuels et deniers extraordinaires du roi, deux gardes des registres du contrôle général des finances en exercice pair et impair, deux conservateurs des saisies et oppositions faites au Trésor royal. Il fut créé en outre vingt-cinq charges spéciales, exercées par plusieurs préposés pour chaque partie du service. Par son édit de novembre 1778, Louis XVI supprima les divers offices de trésoriers et de contrôleurs, et il établit un trésorier-payeur-général des dépenses du département de la guerre; un autre pour celle de la marine. On sait qu'aux surintendans des finances succédèrent les contrôleurs généraux, et à ceux-ci les ministres des finances. M. Necker prit le premier le titre de ministre des finances. Ce titre changea encore, et celui de ministre des contributions fut en usage jusqu'en 1796, que M. Faypoul prit la dénomination de ministre des finances. L'empereur Napoléon divisa les attributions de ce ministère. Il créa un *ministre des finances* et *un ministre du trésor*. Cette division fut maintenue jusqu'en 1814, où les attributions des deux ministres furent réunies dans un seul ministère.

Le Trésor a été appelé *royal* jusqu'au commencement de la révolution, *national* jusqu'à l'avénement de Bonaparte à l'empire, *impérial* jusqu'en 1814, et depuis *royal*. Le Trésor reçoit tous les revenus publics, et acquitte toutes les dépenses de l'état. Elles doivent être ordonnancées par un ministre responsable. Le compte des recettes et dépenses de chaque exercice doit être présenté aux chambres qui fixent chaque année le budget de l'année suivante.

TRÉSORIERS DE FRANCE (les). *Généraux des finances et grands voyers en la généralité de Paris*. Cette compagnie était composée de deux chambres, le *bureau des finances* et la *chambre du domaine*.

Charles VIII avait érigé, en 1496, la *chambre du trésor*. Elle était chargée de connaître toutes les affaires du domaine. Son ressort comprenait toute la prévôté de Paris, et huit bailliages des environs.

Les officiers de cette chambre furent supprimés en 1693; la juridiction fut incorporée à la compagnie des trésoriers de France, et s'étendit sur toute la généralité. Les présidens et les trésoriers servaient alternativement six mois dans chaque chambre. Les gens du roi avaient leur place fixe. Le *bureau des finances* siégeait dans la cour du Palais; la *chambre du domaine* ou du *trésor* dans la grand'salle du Palais. Ces juridictions ont été supprimées en 1790.

TRÉSORIERS (collége des) ou du *Trésorier*. Il était situé rue Neuve-de-Richelieu, près la Sorbonne, n° 6. Il avait été fondé en 1228 par Guillaume-de-Saone, trésorier de l'église de Rouen, qui constitua une rente de 120 liv. 17 sous (c'était alors une somme considérable) pour la nourriture et l'entretien de vingt-quatre pauvres écoliers : chacun d'eux recevait 3 sous par jour. Ce collége fut réuni à l'Université en 1763. C'est aujourd'hui un hôtel garni qui porte encore cette inscription, *Collége des Trésoriers*.

TRIBUNAL *de première instance*. Le tribunal de première instance de Paris se divise en sept chambres; la septième a été établie par une loi de 1821. Toutes siégent au Palais-de-Justice. Il y a un président, qui siége ordinairement à la première chambre; il y a des vice-présidens, un procureur du roi et des substituts. Le parquet du procureur du roi est au Palais-de-Justice.

TRIBUNAL *de police municipale*. Il a été établi pour juger les délits de contravention aux réglemens de police. Il se compose d'un juge de paix et d'un commissaire de police remplissant les fonctions du ministère public. Il siége au rez-de-chaussée de la première cour du Palais-de-Justice.

TRIBUNAL *de commerce*. *V.* AGRÉÉS et COMMERCE.

TRIBUNAUX *des cours supérieures de justice*. *V.* COUR DE CASSATION, COURS D'ASSISES, D'APPEL, ROYALE.

TRIBUNAUX *militaires*. *V.* CONSEILS DE GUERRE.

TRIBUNAUX. Ils étaient jadis très-nombreux à Paris. Cha-

que abbaye, l'archevêché, l'arsenal, d'autres établissemens, avaient des tribunaux spéciaux; outre le Châtelet, on comptait plusieurs bailliages, etc., et au-dessus de tous ces tribunaux, le parlement. Les priviléges des individus et des corporations multipliaient le désastreux système des exceptions. Les évocations au conseil livraient le faible plébéien à la merci des nobles et des juridictions ecclésiastiques. Les procès survivaient aux générations qui les avaient vus naître. La France entière réclamait contre tant d'abus. L'égalité devant la loi, un Code unique, étaient réclamés par tous les vœux de la France agricole et commerçante. L'assemblée Constituante opéra cette grande réforme. Les tribunaux n'ont varié que dans leur nombre et leurs attributions.

TRIBUNAUX *de paix*. *V*. JUSTICE DE PAIX.

TRÉPASSÉS (crieurs ou clocheteurs des). Ils étaient habillés de noir, et aussitôt qu'une personne était décédée, ils parcouraient les rues une sonnette à la main, et mêlaient au son lugubre de leur clochette, les cris, *Priez Dieu pour les trépassés!* Cet usage, fort incommode pour les vivans, s'était établi au 14e siècle. Il existait encore sous le règne de Louis XIV.

TRINITÉ (hôpital de la). Il fut fondé à la fin du 12e siècle par Jean Paâlée et Guillaume Escuacol. Le bâtiment ne fut achevé qu'en 1202. Cet établissement reçut d'abord le nom d'*hôpital de la Croix de la Reine*, ensuite celui de la *Trinité*. Les seigneurs ecclésiastiques opposèrent une opiniâtre résistance à l'organisation de cet hôpital. Il fut établi pour le service de cet hospice une communauté de frères qui portaient des secours aux pauvres, et donnaient l'hospitalité aux pèlerins. Ces frères, qu'on appela *Trinitaires*, ne pouvaient, d'après leurs statuts, monter à cheval; ils ne voyageaient que sur des ânes : de là le surnom de *frères âniers*, de *frères de la Trinité-aux-Anes*.

Des religieux prémontrés d'Hermières, appelés pour desservir la chapelle, s'emparèrent des propriétés de l'hôpital; les pauvres, les malades furent abandonnés. Les moines spoliateurs joignirent bientôt le scandale à l'usurpation; ils louèrent l'hôpital aux confrères de la Passion qui y jouèrent des mys-

tères jusqu'en 1545. Le parlement destina alors cet hôpital à l'éducation de cent orphelins et de trente-six orphelines. Les ouvriers et artistes qui se consacraient à l'instruction libérale et industrielle des enfans, gagnaient la maîtrise. Ces enfans assistaient aux enterremens. On les nommait *enfans bleus;* leurs habits étaient de cette couleur.

Les bâtimens de cet hôpital ont été démolis au commencement de la révolution. On a construit sur leur terrain des maisonnettes disposées en rues régulières. L'église, qui avait été reconstruite en 1598, et dont le portail avait été élevé en 1671, sur les dessins d'Orbay, a été démolie en 1817.

TRINITÉ (Filles-de-la-), petite rue de Reuilly, n° 12, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts. Cette communauté, qui se consacrait à l'éducation des jeunes filles, avait été établie en cet endroit en 1713. Elle a été supprimée en 1790. Les bâtimens ont été depuis occupés par une filature.

TRINITÉ (enclos de la), rue Greneta, 6e arrond., Q. de la Porte-Saint-Denis. Il a été construit sur l'emplacement de l'ancien hôpital de la Trinité.

TRÉGUIER (collége de). Il fut établi en 1325, ainsi que le collége de Léon, par Guillaume Koetmohan, grand-chancelier de l'église de Tréguier; il devait recevoir huit écoliers de la famille du fondateur ou du diocèse de Tréguier. Cette première dotation fut augmentée en 1412 par Olivier Donjon. Les boursiers du collége de Léon ayant vendu les matériaux de leur maison, l'emplacement fut donné au collége de Tréguier en 1575. *V.* COLLÉGE DE LÉON.

TROIS-ÉVÊQUES (collége des). *V.* COLLÉGE DE CAMBRAI.

TRONE (place du), 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts et du Faubourg-Saint-Antoine. Cette place circulaire, située en face et en deçà de la barrière du Trône, doit son nom au trône qui y fut élevé en 1660, à l'époque du mariage de Louis XIV. Alors comme aujourd'hui on improvisait pour les fêtes publiques des palais et des temples de théâtre.

TROTTOIRS, espace un peu élevé, réservé de chaque côté des rues aux piétons. Les voitures sont beaucoup plus nombreuses qu'autrefois; les accidens sont devenus plus fréquens, et il serait à désirer qu'il y eût des trottoirs dans chaque rue. On

en compte peu à Paris; cette utile innovation date de nos jours.

TROUBADOURS (théâtre des Nouveaux-), boulevard du Temple. Il fut établi pendant la révolution; il n'eut qu'une courte existence.

TUILERIES (palais des). *V.* PALAIS.

TUILERIES (salle de spectacle des). Cette salle est construite sur un plan oval dont les flancs sont alongés; elle se compose d'un rang de loges dites baignoires, d'une galerie dont la partie faisant face à la scène s'avance au-dessus de la porte du parterre pour former une grande loge; et enfin de deux rangs de loges décorées de colonnes d'ordre ionique, qui supportent un entablement et la retombée de trois arcs semblables à celui qui couronne l'ouverture de la scène. On a pratiqué de petites loges dans ces arcades et dans une partie de la coupole qu'elles supportent. De chaque côté de l'avant-scène se trouvent la loge du roi et celle de la reine; elles sont toutes deux en avant-corps, formées par quatre colonnes, dont l'entablement supporte la retombée du cintre du proscénium. On arrive dans cette salle par deux escaliers demi-circulaires qui conduisent à de longs corridors. Il y a aussi une communication des appartemens du château au foyer de ce théâtre. La décoration est du meilleur goût et de la plus belle exécution; elle a été faite par M. Munich, sur les dessins de M. Percier. Le fond des loges est vert-d'eau clair; les colonnes sont peintes en bûche violette avec des chapiteaux dorés. La coupole et les arcades dont nous avons parlé sont aussi d'un fond vert-d'eau, ornées de caissons dorés avec des figures en relief. Aux quatre angles sont les bustes des quatre grands maîtres de la scène française, Corneille, Racine, Molière et Voltaire. Dans le reste du plafond on voit les Muses peintes également en relief. Le plafond du foyer est peint sur un fond bleu-lapis avec des figures en relief et des arabesques dorés. L'ouverture qui conduit à la salle est soutenue par des colonnes en stuc blanc veiné. Le théâtre, proprement dit, est plus spacieux que la salle; il est sur un plan carré, et dans le fond, au milieu, on a pratiqué un renfoncement pour les grandes décorations. Cette salle a été restaurée ainsi sous le règne de Napoléon.

TUILERIES (pont des), ou *pont Royal.* En 1632 on passait encore la Seine en cet endroit sur un bac, de là le nom que reçut la *rue du Bac.* A cette époque on construisit un pont de bois vis-à-vis la rue de Beaune. Ce pont s'appela tour à tour *Barbier*, du nom du constructeur; *Sainte-Anne*, en l'honneur d'Anne d'Autriche, des *Tuileries*, et *pont Rouge* à cause de sa couleur. Il fut emporté par les glaces en 1684. En 1685 Louis XIV fit bâtir celui que nous voyons aujourd'hui. On l'appela *Royal* jusqu'en 1792, *National* jusqu'en 1804; il reprit alors son ancien nom des *Tuileries* jusqu'en 1814 où on l'appela de nouveau *pont Royal.*

TUILERIES (quai des), 1er arrond., Q. des Tuileries. Il s'étend de la place Louis XV au pont des Tuileries ou pont Royal.

TUILES (port aux), sur le port de la Tournelle, nos 1, 3 et 5, 12e arrond., Q. Saint-Jacques. Il y a tous les jours arrivage de tuiles, ardoises et fourrages.

TYRON (prison du). Nous avons déjà fait remarquer que chaque grand établissement religieux avait sa juridiction civile et criminelle, et ses prisons. L'abbé de *Tyron* ou *Tiron* possédait à Paris une grande maison qui a donné son nom à la rue où elle était située. Il y avait dans cette maison une prison, appelée aussi *prison du Tyron.* Le 12 juin 1418 cette prison fut le théâtre d'un horrible massacre. Les prisonniers, soupçonnés d'être du parti des Armagnacs, y furent égorgés.

U

UNION (quai de l'). *V.* QUAI D'ANJOU.

UNION CHRÉTIENNE (communauté des Filles-de-l'). *V.* DAMES-DE-SAINT-CHAUMONT.

UNION-CHRÉTIENNE (la Petite-), dite le Petit-Saint-Chaumont, rue de la Lune, n° 52, 5e arrond., Q. Bonne-Nouvelle. François Berthelot avait fait bâtir cette maison pour servir d'asile à cinquante soldats invalides. Louis XIV ayant fait élever l'hôtel des Invalides, l'hospice fondé par Berthelot devint inutile, et il fut donné tout meublé aux *Filles-de-la-Doctrine-chrétienne*, dont l'établissement date de 1682. On y recevait les filles persécutées pour leur croyance religieuse, et les filles que le besoin et l'oisiveté pouvaient exposer aux dangers de la séduction. Nous ferons remarquer, sur l'origine du premier établissement de Berthelot en faveur des militaires invalides, qu'un simple citoyen avait conçu l'idée d'acquitter la dette de la patrie envers ses défenseurs, avant qu'un roi puissant leur eût préparé une retraite plus vaste et plus richement dotée. Destinée dans l'origine à recevoir le courage malheureux, la même maison servit à protéger les mœurs contre le double danger de l'inexpérience et du besoin.

Cette communauté fut supprimée en 1790. La maison est aujourd'hui une propriété particulière.

UNIVERSITÉ. Celle de Paris est le plus ancien corps enseignant de France. On en attribue généralement la création à Charlemagne, mais il est certain qu'elle ne commença d'exister que plus de quatre siècles après le règne de ce prince. On doit, il est vrai, à Charlemagne les premières écoles publiques qui aient existé à Paris. L'ignorance du clergé français était telle alors qu'il fut forcé de faire venir des professeurs étran-

gers, *Alcuyn*, *Rabanus*, *Claude* et *Jean Scot* ou *Jean l'Ecossais*, etc. A cette époque on divisait les sciences en deux parties, le *trivium* et le *quadrivium*. Le premier comprenait la *grammaire*, la *logique* ou *dialectique* et la *rhétorique ;* le second, l'*arithmétique*, l'*astronomie*, la *géométrie* et la *musique*.

Dans le treizième siècle on substitua à ces mots *trivium* et *quadrivium* ceux de *clergie* ou des *sept arts libéraux*, que l'on classa dans cet ordre, l'*astronomie*, la *musique*, la *géométrie*, la *rhétorique*, la *logique*, la *physique* et la *grammaire*. Sans doute ces prétendus arts libéraux étaient encore dans la plus grossière enfance; mais c'était déjà beaucoup de sentir le besoin de s'instruire.

Les priviléges accordés par Philippe-Auguste aux écoles de Paris, en firent une institution hors du droit commun. Ce fut une grande faute, et qui eut souvent les résultats les plus funestes pour la sûreté et la tranquillité publiques. L'Université, devenue une puissance, fut souvent redoutable aux magistrats et aux rois eux-mêmes.

L'Université n'a été connue sous ce nom que depuis le règne de Saint-Louis. Elle avait pour chef un recteur toujours choisi dans la faculté des arts. Il avait pour conseillers les doyens des facultés de théologie, de droit et de médecine, et les procureurs des Quatre-Nations, qui représentaient la faculté des arts.

Le recteur avait le privilége de haranguer le roi, de lui présenter un cierge le jour de la Chandeleur. Il avait ses entrées à la cour dans toutes les occasions extraordinaires, naissances, mariages, décès et avénement à la couronne. Les portes lui étaient ouvertes à deux battans comme chef de l'Université, qualifiée de *fille aînée des rois de France*. Il pouvait défendre aux professeurs de donner des leçons, aux médecins de visiter les malades, aux prédicateurs de prêcher.

Le recteur faisait chaque année quatre processions pendant lesquelles il était défendu de prêcher dans aucune église de Paris. Il marchait précédé de huit *massiers* ou *bedeaux* portant devant lui des masses à bâton d'argent, telles qu'on les porte devant le roi et le chancelier. On voyait figurer dans le cortége

un suppôt de l'Université, revêtu de la dalmatique, et portant un sceptre : on l'appelait le roi de Jérusalem.

L'instruction était gratuite depuis 1719. Le duc d'Orléans, alors régent, accorda à l'Université le vingt-huitième du revenu des postes, dont on lui devait l'invention, et dont elle était propriétaire.

Les armes de l'Université était une main tenant un livre orné de fleurs de lys sur un champ d'argent.

Chaque année, au mois d'août, il y avait une distribution solennelle de prix, à laquelle assistaient le parlement et le Châtelet. Le prix d'honneur, décerné à l'auteur de la meilleure amplification latine, était donné par le premier président du parlement.

L'Université se divisait en quatre facultés, savoir :

1° La faculté des arts. — Elle comprenait quatre subdivisions qu'on appelait *nations* ; celle de *France*, partagée en cinq *tributs* ou *provinces*, Paris, Sens, Reims, Tours et Bourges ; celle de *Picardie*, qui comprenait aussi cinq *tributs*, Beauvais, Amiens, Noyon, Laon et Terrouane ; celle de *Normandie*, qui comprenait la Haute et Basse-Normandie ; celle d'*Allemagne*, qui comprenait une grande partie de l'Allemagne et l'Angleterre. Cette division était plus bisarre qu'utile ; les écoles d'Allemagne et d'Angleterre, et même celles de presque toutes les provinces de France, n'avaient rien de commun avec l'Université de Paris. En 1776, il fut créé dans la faculté des arts soixante docteurs aggrégés, vingt pour la philosophie, vingt pour la rhéthorique et les classes de seconde et de troisième, et vingt pour les autres classes élémentaires. Ces aggrégés remplaçaient les professeurs qu'un empêchement légitime éloignait de leurs cours.

2° La faculté de théologie. — Elle était composée de docteurs *ubiquistes*, c'est-à-dire qui n'appartenaient à aucune société, ou qui n'y étaient qu'affiliés. Ils étaient attachés à la Sorbonne ou au collége de Navarre.

3° La faculté de droit. — Elle était composée de douze *docteurs d'honneur*, de sept professeurs et de douze docteurs aggrégés. Les autres docteurs n'assistaient point aux assemblées ni aux exercices publics des études, et ne participaient

point aux émolumens. Le cours de droit était de trois ans; les trois grades, bachelier, licencié, docteur. On pouvait être reçu dans six mois, à l'âge de vingt-quatre ans et un jour, *beneficio ætatis*. Ces docteurs impromptus n'étaient sans doute pas les plus habiles, mais ils devaient être gradués pour exercer les grandes places de magistrature dont ils avaient acheté la finance. Ils n'avaient pas plaidé une cause, et ils pouvaient la juger! singulière prérogative qui donnait au rang et à la naissance ce qui devait être le prix de l'étude et du talent! C'était avec cette légèreté que l'on déférait le droit de prononcer sur les biens, l'honneur, la vie et la liberté des citoyens. Dans le plus simple des métiers, un artisan n'obtenait la maîtrise qu'après plusieurs années d'apprentissage et de compagnonage, et on improvisait en quelques mois un docteur en droit, un magistrat.

La règle établie pour le professorat s'observait à la rigueur. Le syndic de cette faculté devait (ce sont les termes consacrés) veiller au maintien de la discipline, à la régularité des degrés, à l'enseignement de nos anciens canons et de nos libertés.

4° La faculté de médecine. — Elle était annexée à celle des arts, comme faisant partie des arts libéraux. Elle se composait de tous les docteurs reçus. Il n'y avait pas de professeur en titre; la faculté choisissait chaque année ceux qui devaient professer : on suivait ordinairement l'ordre du tableau. L'enseignement se divisait en six cours, *physiologie*, *pathologie*, *botanique*, *pharmacie*, *chirurgie latine*, *chirurgie française*. Douze docteurs, six anciens et six nouveaux, se réunissaient tour-à-tour le premier de chaque mois pour conférer sur les maladies courantes, surtout sur les épidémies et sur les moyens curatifs à employer. Le doyen présidait aux conférences, et en tenait registre. Nul ne pouvait exercer la médecine à Paris s'il n'était au moins licencié. Les bacheliers ne pouvaient traiter les malades que sous l'inspection d'un docteur. Le doyen convoquait les assemblées de docteurs quand il le jugeait convenable. Les chirurgiens, dont les études exigeaient plus de temps et de travaux, et dont les talens étaient plus utiles, étaient moins considérés que les médecins. Trente ans avant la révolution, un grand nombre de chirurgiens étaient perruquiers, et maniaient tour-à-tour le rasoir et la lancette. *V.* académie de chirurgie.

L'Université fut supprimée en 1793. L'enseignement public fut réglé sur un plan plus vaste et mieux combiné. Les écoles centrales remplacèrent les collèges. Napoléon rétablit l'Université. Le 17 mars 1808 parut un décret contenant les dispositions nécessaires à l'organisation générale du corps enseignant. Ce décret, quoique fort important, est beaucoup trop long pour que nous le rapportions ici. Dans ce décret, l'Université, qui comprend toutes les académies de l'empire, est sous la direction d'un grand-maître, qui a sous ses ordres un chancelier, un trésorier, un conseil composé de trente membres, dont dix sont conseillers à vie, des inspecteurs généraux, des recteurs d'académies, des inspecteurs d'académies, les doyens des facultés, les principaux des collèges, etc. Ces dispositions sont les mêmes aujourd'hui, à quelques modifications près. Ainsi, par l'ordonnance du 27 février 1821, les vingt-six académies qui composent l'Université ne sont plus divisées qu'en trois arrondissemens, dont le premier est formé de la seule académie de Paris. Par cette même ordonnance il est établi des écoles normales partielles près des colléges royaux de Paris qui ont des pensionnaires, et près du collége royal du chef-lieu de chaque académie. (Voy. *Bulletin des Lois*, année 1808, tom. 8, 4e série, n° 3179, pag. 145; et année 1821, tom. 12, 7e série, n° 10,355, pag. 249.)

Il y a maintenant dans l'Université cinq ordres de facultés, savoir : 1° des facultés de théologie; 2° des facultés de droit; 3° des facultés de médecine; 4° des facultés des sciences mathématiques et physiques; 5° des facultés des lettres.

L'Université est composée d'autant d'académies qu'il y a de cours d'appel.

Les écoles appartenant à chaque académie sont placées dans l'ordre suivant :

1° Les facultés pour les sciences approfondies, et la collation des grades.

2° Les colléges (autrefois lycées) pour les langues anciennes, l'histoire, la rhétorique, la logique, et les élémens des sciences mathématiques et physiques.

3° Les colléges, écoles secondaires communales, pour les

élémens des langues anciennes, et les premiers principes de l'histoire et des sciences.

4° Les institutions, écoles tenues par des instituteurs particuliers, où l'enseignement se rapproche de celui des colléges.

5° Les pensions, pensionnats, appartenant à des maîtres particuliers, et consacrés à des études moins fortes que celles des institutions.

6° Les petites écoles, écoles primaires, les écoles d'enseignement mutuel où l'on apprend à lire, à écrire, et les premiers élémens du calcul.

Un inspecteur général est attaché à l'académie de Paris, particulièrement pour ce qui concerne l'administration ; il est sous la direction immédiate du recteur.

Le chef-lieu de l'académie de Paris est l'ancienne maison de Sorbonne, où sont placées les écoles de la faculté de théologie, de la faculté des sciences, de la faculté des lettres, et l'école normale.

Le grand-maître de l'Université fut remplacé, en 1814, par un président du conseil royal d'instruction publique. Une ordonnance royale du 1er juin 1822 a rétabli la charge de grand-maître. Le grand-maître doit présenter au roi, deux fois par an, un rapport sur la situation morale de l'instruction et de l'éducation.

La méthode de l'enseignement mutuel, établie en 1815, a fait faire à l'instruction élémentaire d'immenses progrès. On a opposé à ces établissemens, qu'il fallait encourager, la vieille routine des *frères ignorantins*. Une grande influence a été donnée au clergé catholique sur l'instruction publique. De nouvelles écoles, appelées *petits séminaires*, sont placées hors du régime universitaire.

UNIVERSITÉ et *Beaux-Arts réunis* (palais de l'). Il devait être situé sur la rive gauche de la Seine, au bout du pont des Invalides. La première pierre en a été posée le 15 août 1812. Nous ignorons si ce projet doit être exécuté un jour.

URSULINES *de la rue Saint-Jacques* (religieuses), nos 243, 245, 12e arrond. Ce couvent fut fondé par Madeleine Lhuillier, qui fit venir deux ursulines d'Aix à Paris en 1608. Ces religieuses s'établirent d'abord à l'hôtel Saint-André, faubourg

Saint-Jacques, que la fondatrice acheta ensuite. Les Ursulines étaient séculières. Madeleine Lhuillier dota le couvent de deux mille livres de rente, à condition qu'elles feraient des vœux. Elles négligèrent dès-lors l'éducation des jeunes filles dont elles s'étaient chargées. Cette institution fut confirmée par une bulle du pape Paul V, du 13 juin 1611. Anne d'Autriche posa la première pierre de leur église. Elles n'avaient eu d'abord qu'une chapelle. L'église fut achevée en 1627. Ce couvent, d'où sont sorties toutes les Ursulines qui s'établirent dans toute la France, fut supprimé en 1790. Les bâtimens ont été démolis, et sur leur emplacement on a ouvert la rue des Ursulines qui communique de la rue Saint-Jacques à celle d'Ulm.

URSULINES *de la rue Sainte-Avoie* (religieuses), nº 47. Ce couvent, comme le précédent, fut fondé par Madeleine Lhuillier. Elle proposa aux religieuses d'une communauté établie rue Sainte-Avoie en 1288, et dont la chapelle était dédiée à Sainte-Avoie, d'adopter la règle des Ursulines, sous la promesse d'une dotation de mille livres de rente. Cette convention fut réglée le 10 décembre 1621, et confirmée par lettres-patentes de février 1623.

Ce couvent a été supprimé en 1790. La chapelle qui était au premier étage a été convertie en synagogue en 1802.

V

VACHES (îles aux), îles des *Cygnes* et *Saint-Louis*.

VACCINATION GRATUITE (hospice central de), rue du Battoir-Saint-André-des-Arts, n° 1, 11e arrond., Q. de l'École-de-Médecine. Un comité, composé de quinze membres, y suit les expériences sur la vaccine; il est chargé, par le gouvernement, de correspondre avec les préfets, les comités de vaccination dans les départemens, et de propager cette bienfaisante découverte.

VAL-DE-GRACE (hôpital militaire du), anciennement *abbaye royale des Bénédictines du Val-de-Grâce*, rue du Faubourg-St-Jacques, entre les nos 277 et 279, 12e arr., Q. de l'Observatoire. L'abbaye des Bénédictines du Val-de-Grâce existait au commencement du 17e siècle, dans une vallée près de Bièvre-le-Châtel. Les bâtimens tombaient en ruines : les religieuses vinrent à Paris. En mai 1621, elles achetèrent un vaste emplacement au faubourg St-Jacques, avec une maison appelée *le fief de Valois* ou l'*hôtel du Petit-Bourbon*. La reine Anne d'Autriche paya le prix de cette acquisition, fixée à 36,000 l. Les religieuses vinrent occuper le nouveau monastère. Anne d'Autriche y fit construire quelques bâtimens. La première pierre du cloître fut posée par elle le 3 juillet 1734; celle de l'église fut aussi posée par elle et Louis XIV son fils, le 1er avril 1545. Les travaux, suspendus pendant la minorité de Louis XIV, furent repris en 1665. Commencés par François Mansard, ils furent continués, avec des modifications, par Lemercier et d'autres architectes non moins obscurs. Mansard, indigné d'avoir été si maladroitement corrigé, fit exécuter au château de Fresnes, une chapelle sur le plan qu'il avait adopté pour celle du Val-

de-Grâce, et fit un chef-d'œuvre. L'église du Val-de-Grâce est plus remarquable par la richesse de ses ornemens que par leur élégance. Anguier, sculpteur, les a exécutés.

Pendant la révolution on avait décoré le fronton des symboles de la liberté et de l'égalité; ils n'ont disparu qu'en 1817, pour faire place au cadran d'une horloge. La couverture en plomb du dôme a été faite en 1818 et 1819. La reine fondatrice avait accordé à ce couvent le privilége de porter les armes royales. Les cœurs de plusieurs personnes de la famille royale, et celui d'Anne d'Autriche, furent déposés dans l'église de cette abbaye, qui avait le droit bisarre de conserver la première chaussure de chaque prince ou princesse de la famille royale.

Le monastère fut supprimé en 1790. Il fut d'abord converti en magasin central des hôpitaux militaires. Les autres bâtimens ont été disposés pour un hôpital militaire sous le règne de l'empereur Napoléon. Ils servent encore à cet usage.

VALLÉE (la). On appelait et l'on appelle encore ainsi communément la partie du quai des Augustins où l'on vend la volaille et le gibier. *V.* MARCHÉ A LA VOLAILLE.

VALLÉE DE FÉCAMP. *V.* FÉCAMP.

VALLÉE DE MISÈRE (la). On nommait ainsi la rue *Trop-va-qui-dure*, et le quai de la Mégisserie. *V.* ces mots.

VALÈRE (Filles-pénitentes-de-Sainte-), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 142. Le père Daure, dominicain, contribua beaucoup à l'établissement de ce couvent. Les bâtimens claustraux et la chapelle furent construits sur un terrain acheté rue de Grenelle-Saint-Germain, le 30 avril 1704. Les Filles-pénitentes-de-Sainte-Valère y furent placées en 1706. Cette communauté fut supprimée en 1790. L'église fut conservée. C'est maintenant la troisième succursale de Saint-Thomas-d'Aquin.

VANNES (place Saint-); elle commence rue Saint-Vannes et Marché-Saint-Martin, et finit rue de Breteuil, 6e arrond., Q. Saint-Martin-des-Champs; le dernier n° impair est 3; le dernier pair, 6. Elle fut ouverte en 1765, sur une partie de

terrain appartenant à l'abbaye Saint-Martin. *V.* rue *Saint-Vannes*.

VANNIERS. Ce sont ceux qui confectionnent toutes sortes d'ouvrages en osier, comme des corbeilles, des paniers, des hottes, principalement *le van*, instrument qui sert à vanner les grains, c'est-à-dire, à en séparer la menue paille et la poussière.

Ils formaient autrefois une communauté, dont les statuts, datés de 1647, furent réformés sous Charles IX, en 1561. Les apprentis n'étaient admis à la maîtrise qu'avec chef-d'œuvre. Le brevet coûtait 30 livres, la maîtrise 200. Leur bureau était situé quai de la Pelleterie. Ils avaient pour patron saint Antoine. L'édit de 1776 avait rangé cette communauté au nombre de celles qui pouvaient être exercées librement.

VARIÉTÉS (théâtre des), boulevard Montmartre, n° 5, 2e arrond., Q. Feydeau. La troupe de Brunet, joua d'abord à la salle dite Montansier (parce qu'elle appartenait à mademoiselle Montansier, ancienne actrice et directrice de spectacles), qui depuis 1814 s'est transformée en café de la Paix. Cette troupe alla ensuite au théâtre de la Cité, depuis le Prado. En 1807, les directeurs firent construire, sur les dessins de M. Célérier, le théâtre qu'ils exploitent maintenant. La façade est à deux étages tétrastyles; il y a deux rangs de colonnes; celles du rez-de-chaussée sont doriques, celles du premier étage, ioniques; au-dessus est un fronton, et par-derrière un amortissement. Cette façade est, dans son genre, estimée des connaisseurs. D'après le réglement du ministre de l'intérieur, du 3 juin 1807, on ne peut représenter au théâtre des Variétés que des pièces d'un, de deux ou de trois actes au plus, mêlées de couplets sur des airs connus, dans le genre grivois, poissard ou villageois.

VARIÉTÉS AMUSANTES (théâtre des), rue de Richelieu, n° 6, 2e arrond., Q. du Palais-Royal. Il a été bâti d'après les dessins de l'architecte Louis, sur l'emplacement du *Parterre d'Enée*, auquel on avait donné ce nom parce qu'il était contigu à une galerie du Palais-Royal, ornée de tableaux, dont les sujets étaient tirés de l'Énéide. Ce théâtre fut commencé

en 1787, achevé en deux années, et ouvert au public le 15 mai 1790. Il prit le titre de *Variétés Amusantes*. On n'y représentait depuis deux ans que des pièces de ce genre, lorsque Talma, Grandmenil, Dugazon, mesdames Vestris et Desgarcins, s'étant séparés de la Comédie-Française, vinrent s'y établir. C'est maintenant le *Théâtre-Français*. *V.* ce mot.

VAUBAN (place), derrière l'hôtel des Invalides, 10e arr., Q. des Invalides. Elle est ainsi nommée en mémoire de Sébastien Le Prêtre, marquis de Vauban, maréchal de France, commandant-général des fortifications sous Louis XIV. Il était issu d'une ancienne famille du Nivernois. Il naquit en 1653, et mourut en 1707. Il créa un nouveau système de fortifications, répara nos places fortes, et en construisit de nouvelles. Pendant trente ans cet illustre ingénieur défendit et honora la patrie, par ses talens et son courage. C'était, dit Fontenelle, un Romain qu'il semblait que son siècle eût dérobé aux plus heureux temps de la république.

VAUDEVILLE (théâtre du), rue de Chartres-Saint-Honoré, entre les nos 14 et 16, et rue Saint-Thomas-du-Louvre, entre les nos 13 et 15, 1er arrond., Q. des Tuileries. Ce théâtre a été fondé en 1792 par MM. Piis et Barré. C'était auparavant une salle de danse ouverte en 1785, et connue sous le nom de *Panthéon* (*V.* rue de *Chartres-Saint-Honoré*). D'après le réglement du 3 juin 1807, le répertoire de ce théâtre se compose de pièces en un, deux et trois actes, mêlées de couplets sur des airs connus.

VAUGIRARD (barrière de). *V.* BARRIÈRE.

VAUGIRARD (cimetière de), au-delà des boulevards de l'ouest, à l'entrée du village de Vaugirard. C'est le plus petit des quatre cimetières de Paris. Les seuls tombeaux remarquables qu'on y trouve sont ceux de Laharpe, auteur de Warvick, du Cours de Littérature, etc., de M. Alphonse Leroy, médecin, et du général Mounier.

VAUGIRARD (fontaine), au coin des rues de Vaugirard et du Regard, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin. Elle fut construite en exécution du décret impérial du 2 mai 1806, et sur les dessins de M. Bralle. Elle consiste en un soubassement

sur lequel s'élève un pan de mur couronné d'un fronton. Aux angles sont deux pilastres, un panneau les sépare; ils sont ornés de sculptures. Sur le pilastre de droite est un gouvernail qu'entrelacent deux dauphins; deux autres dauphins embrassent également un trident sur l'autre pilastre. Sur le panneau, une Léda soutient une urne entourée de roseaux; entre les genoux de Léda est un cigne; l'eau jaillit de son bec. Dans un angle, l'Amour tire une flèche de son carquois. L'eau tombe dans une vasque placée à la base de la fontaine; elle est fournie par l'aquéduc d'Arcueil.

VAUVERT (château de). Au 13ᵉ siècle il n'était bruit que du château de Vauvert. A l'aspect de ses créneaux et de ses hautes murailles, les Parisiens se détournaient épouvantés. Les diables y tenaient leur sabat; on ne parlait que de spectres, de revenans; chaque nuit un bruit affreux effrayait les habitans du quartier. Ce séjour d'horreur et d'effroi était un édifice gothique bâti sous le roi Robert, et situé à l'endroit où commence la belle avenue qui se prolonge du rond-point du parterre du Luxembourg à l'Observatoire. La terreur était portée à un tel point que le souvenir s'en conserve encore; l'expression proverbiale, *aller au diable Vauvert*, est venue jusqu'à nous. Les Chartreux, sous prétexte de se rapprocher de l'Université, demandèrent à Saint-Louis le château de Vauvert; le roi leur en fit don en 1259. A peine en furent-ils possesseurs, qu'on n'entendit plus le *sabat infernal*. Les bons pères s'y établirent paisiblement, et y bâtirent une église et un réfectoire dont ils couvrirent les frais au moyen de nouvelles libéralités. *V*. CHARTREUX.

VEAUX (halle aux), entre les rues de Poissy et de Pontoise, 12ᵉ arrond., Q. du Jardin-du-Roi. Elle avait été d'abord établie rue Planche-Mibray; de cet endroit elle fut transférée au quai des Ormes; enfin, en 1774, sur l'emplacement du jardin des Bernardins. Elle est ouverte les vendredis et samedis pour la vente des veaux, et les mercredis pour la vente des suifs.

VEAUX (place aux), rue Saint-Jacques-la-Boucherie, 7ᵉ arrond., Q. des Arcis. On la nommait au 14ᵉ siècle la *place*

aux Sainctyons, nom d'une famille de bouchers établis en cet endroit. *V.* RUE DE LA VIEILLE-PLACE-AUX-VEAUX.

VÉLOCIFÈRES. Nom donné à des voitures publiques d'une nouvelle forme. L'entreprise de ces messageries, qui avait voulu lutter un instant avec les grandes messageries, ne put soutenir long-temps la concurrence. Quelques voitures de ce genre font le service de Paris à Rouen, et sur deux ou trois autres routes.

VENDOME (place), n^{os} impairs, 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme; n^{os} pairs, 2e arrond., Q. du Palais-Royal. Cette place fut commencée en 1687, et terminée en 1701 sur les dessins de Jules-Hardouin Mansard. Bâtie sur l'emplacement de l'ancien hôtel Vendôme, elle en prit le nom. Cet hôtel avait appartenu à César de Vendôme, fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. La place Vendôme se nomma d'abord *place des Conquêtes;* les illustres généraux de Louis XIV étaient alors partout victorieux : elle reçut ensuite le nom de *Louis-le-Grand.* La statue équestre de ce prince s'élevait au milieu; elle fut abattue après la journée du 10 août 1792.

En 1793, cette place s'appela *place des Piques.* Au n° 13 est l'hôtel de la Grande-Chancellerie de France, et au n° 7, l'hôtel de l'Etat-Major de la place de Paris.

Cette place a soixante-quatorze toises de long sur soixante-dix de large. La rue de la Paix et celle de Castiglione y aboutissent. Sa façade, construite partout sur le même modèle, est décorée de pilastres corinthiens, embrassant deux étages qui s'appuient sur un soubassement percé de portiques.

VENDOME (colonne triomphale de la place), 1er arrond., Q. de la Place-Vendôme. La première pierre de ce beau monument de nos victoires fut posée le 25 septembre 1806. C'est une imitation de la colonne trajane, calculée sur une échelle plus grande d'un douzième. Sa hauteur est de 218 pieds, y compris le piédestal; son diamètre est de 12 pieds; la profondeur de sa fondation est de 30 pieds. Elle a été assise sur les pilotis établis pour la statue de Louis XIV.

Le piédestal de la colonne, lequel a 21 pieds et demi d'élévation, le fût de la colonne, son chapiteau, son amortissement,

bâtis en pierre de taille, sont revêtus de 274 plaques de bronze chargées de bas-reliefs représentant les principaux événemens de la campagne de 1805. Ce bronze provient de douze cents pièces de canon conquises sur les armées russes et autrichiennes. L'inscription qui rappelait cette origine a été enlevée en 1814.

Les bas-reliefs des quatre faces du piédestal ont été sculptés par MM. Gérard, Renaud et Beauvallet. Les dessins des bas-reliefs de la colonne ont été exécutés par trente-un sculpteurs, sur les dessins de M. Bergeret. Au-dessus du piédestal règnent de larges festons de feuilles de chêne, soutenus à chaque angle par un aigle.

Le bronze employé à cette colonne pèse un million huit cent mille livres. On a pratiqué, dans l'intérieur de la colonne, un escalier en vis de 176 marches.

Sur la partie de la lanterne qui fait face aux Tuileries, on lit cette inscription : *Monument élevé à la gloire de la grande armée, commencé le* 25 *août* 1806, *terminé le* 15 *août* 1810, *sous la direction de M. Denon, directeur général, de M. G. B. Peyre et de M. Gaudoin, architectes.*

La statue pédestre de l'empereur Napoléon, haute de dix pieds, s'élevait au-dessus de la colonne. Elle en fut ôtée après l'entrée des troupes étrangères, en 1814. Elle a été remplacée par une fleur de lys à quatre faces, haute de trois pieds, portée par une flèche haute de dix-huit pieds, à laquelle est attaché un drapeau blanc.

Les cartes d'entrée, pour monter à la galerie de la colonne, se délivrent au bureau de la conservation des Monumens, rue Saint-Honoré, n° 19.

VENDOME (collége de). Il était situé rue de l'Eperon, entre les rues du Battoir et du Jardinet, 11e arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine. Son origine n'est pas bien connue. On sait seulement qu'il existait en 1367.

VÉNÉRIENS (hôpital des), rue et ancien couvent des Capucins, n° 1, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. Sous le règne de Louis XIV, les malades vénériens étaient envoyés à Bicêtre. Vingt-cinq lits recevaient deux cents malades ; une partie couchait par terre depuis huit heures du soir jusqu'à une

heure du matin ; alors ceux-ci faisaient lever ceux qui étaient couchés et les remplaçaient. Il était prescrit, par les arrêtés de l'administration, que les malades seraient fustigés avant et après leur traitement. Ce fait serait incroyable s'il n'était attesté par le rapport du conseil général des hospices, publié en 1816, pag. 80 et 81.

Le traitement de cette maladie eut lieu ensuite à l'Hôtel-Dieu et à la Salpêtrière; et pour les enfans nés d'une mère infectée de ce mal, à l'hôpital de Vaugirard.

En 1784, l'ancien couvent des Capucins du faubourg Saint-Jacques fut destiné à servir d'hôpital pour les vénériens. L'emplacement de cet hôpital, vaste et bien aéré, a huit à neuf arpens de superficie, dont la moitié est occupée par les jardins de la maison. Les vénériens de Bicêtre y furent transférés en 1785, et après eux, les nourrices et les enfans de l'hôpital de Vaugirard. En 1792, le nouvel hôpital prit tous les malades vénériens. De grandes réparations furent faites à cet établissement en 1802, 1803 et 1804. En 1805, une salle de rechange de cinquante lits, et en 1806, une autre de quarante lits pour les femmes, furent disposées.

On a établi, dans un local contigu à cet hôpital, une maison de santé, moyennant pension, pour les vénériens.

L'hôpital des vénériens a six cent cinquante lits.

VERBERIE (hôtel de), rue des Fossés-Saint-Victor. Antoine Vigier, chef des prêtres de la doctrine chrétienne, acheta cet hôtel le 16 décembre 1628, et y fit construire le bâtiment qui existe encore, et qu'on appela la *maison Saint-Charles*, devenue le chef-lieu de la congrégation.

Cette maison fut supprimée en exécution de la loi du 5 avril 1792. C'est maintenant une maison particulière.

VÉRITÉ (cour de). Elle était située rue des Amandiers, vis-à-vis le collége des Grassins.

VERRIERS, fabricans de vases et ustensiles en verre. C'était jadis la seule profession mercantile qu'un gentilhomme pût exercer sans déroger.

Philippe Caqueray, écuyer, sieur de Saint-Isme, inventeur des plats de verre, obtint de Philippe-de-Valois, en 1330, l'établissement de la première verrerie près Bézu, en Norman-

die. D'autres fabriques s'élevèrent dans la suite; celles de Candiot, d'Elu, de Varinpré, du Valdanois, de Routieux, de Landelles, du Hélet, de Conches, et celle de Cherbourg possédée par François Néchou, inventeur des verres blancs. Les premiers produits de cette dernière fabrique furent employés au Val-de-Grâce.

Cette branche commerciale ne fut organisée en communauté à Paris que sous le règne de Henri IV. Les premiers statuts datent du 20 mars 1600. Les nouveaux sont de février 1680, enregistrés au parlement le 1er juillet de la même année. Un arrêt du conseil d'état, du 21 septembre 1706, réunit les émailleurs, faïenciers et patenôtriers, à la communauté des maîtres vitriers-couvreurs. Le brevet coûtait 80 livres, la maîtrise, avec qualité, 500; réduite à 200 si l'aspirant épousait une fille de maître. Leur bureau était rue Saint-Denis, au *Renard-Rouge*; ils avaient pour patron St. Eloi.

VERTBOIS (tour du). *V.* TOURS.

VERTUS (barrière des). *V.* BARRIÈRES.

VEUVES (allée des). Elle s'étend du quai de Billy à l'avenue de l'Etoile. Elle est située à l'extrémité du Cours-la-Reine, 1er arrond., Q. des Champs-Elysées. Eloignée des jeux des Champs-Elysées et de la grande avenue qu'anime le mouvement continuel des voitures et les promeneurs qui circulent dans les allées voisines, cette allée est silencieuse et solitaire : de là sans doute le nom d'*allée des Veuves*. Depuis quelques années plusieurs guinguettes s'y étaient établies, mais elles n'étaient guère fréquentées que le dimanche. La construction du quartier de François Ier, le long duquel règne cette allée, vivifiera toute cette partie du Cours-la-Reine.

VIANDE (halle à la), entre les rues des Deux-Ecus, du Four-Saint-Honoré et des Prouvaires. Elle fut commencée en 1813, et terminée en 1818. Elle n'était que provisoire, et devait être remplacée par une halle construite en mâçonnerie. Les événemens de 1814 ont arrêté l'exécution de ce plan. Elle se tient les mercredis et samedis.

VICOMTES *de Paris*. Le comté n'était dans l'origine qu'une fonction temporaire révocable. Elle devint, par la fai-

blesse des rois, une place à vie. On vit les comtes de Paris disposer de la puissance royale, et même se faire proclamer rois de France. Devenus trop fiers et trop puissans pour s'abaisser aux détails d'une administration locale, et voulant se livrer sans obstacle à leurs ambitieux projets, ils confièrent à des delégués, sous le titre de *vicomtes*, l'administration de Paris qui n'était pas encore la résidence des rois, ni même la capitale de la France. Le plus puissant et le plus heureux de ces comtes fut Hugues-Capet. Il avait succédé à son père, Hugues-le-Grand, dans le comté de Paris, le duché de France et les riches abbayes qui en dépendaient. Proclamé roi par l'assemblée de Noyon, composée en grande partie de ses vassaux, il fit prononcer la déchéance de Charles-de-Lorraine, oncle et successeur de Louis V, dit le Fainéant, dernier roi de la race Carlovingienne. Cette déchéance fut motivée sur une accusation de félonie portée contre Charles qui, pour s'assurer du trône, avait fait alliance avec Othon III, empereur de Germanie. L'usurpation de Hugues-Capet était incontestable; il la légitima par ses talens, et surtout par le peu d'intérêt qu'inspiraient à la nation les tristes débris de la famille de Charlemagne.

L'histoire nous a transmis les noms de trois vicomtes de Paris : Grimoald exerçait ces fonctions en 900, Theudon en 926 et 927, et Burchard, comte de Melun, en 981.

Les vicomtes avaient pour assesseurs les *scabins* ou échevins.

Devenue capitale de la France, Paris fut administrée sur un autre plan. *V.* GOUVERNEUR, LIEUTENANT-GÉNÉRAL DE POLICE, PRÉVÔT DES MARCHANDS, PRÉVÔT DE PARIS, *etc.*

VICTOIRE-DE-LEPANTE et de *Saint-Joseph* (Chanoinesses-de-Notre-Dame-de-). Ce couvent, qui avait pris son premier nom en mémoire de la fameuse bataille navale de Lépante, gagnée sur les Turcs le 7 octobre 1571, par D. Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, était situé rue de Picpus, 8e arrond., Q. des Quinze-Vingts. Les chanoinesses qui étaient de l'ordre de Saint-Augustin s'y établirent en 1640; elles furent supprimées en 1790. Ce couvent est aujourd'hui une maison particulière.

VICTOIRES (place des), entre les rues Croix-des-Petits-Champs, du Petit-Reposoir, des Fossés-Montmartre, Vide-Gousset, Neuve-des-Petits-Champs et de la Vrillière, nos 1, 2, 4, 4e arrond., Q. de la Banque de France; les autres numéros, 3e arrond., Q. du Mail.

François d'Aubusson, duc de la Feuillade, admirateur enthousiaste de Louis XIV, avait fait sculpter une statue pédestre de ce prince; il se proposait de la placer dans un lieu apparent. Il acheta, en 1684, l'hôtel de la Ferté-Senectère, et le fit démolir pour y construire une place publique. De son côté, le prévôt des marchands acheta, aux frais de la ville, l'hôtel d'Emery, et un architecte, nommé Prédot, fut chargé de la construction des maisons qui devaient former le pourtour de la place projetée. Toutes ces maisons sont uniformes. Elles n'étaient encore que commencées lorsque le duc de la Feuillade fit exécuter un groupe en bronze représentant Louis XIV couronné par la Victoire. L'inauguration de ce monument se fit avec des cérémonies vraiment extraordinaires, et qui ressemblèrent à l'apothéose des anciens. La statue du monarque fut saluée par des fanfares et des salves d'artillerie. L'encens brûlait aux pieds de la statue devant laquelle on fléchissait les genoux. L'inscription *viro immortali*, à l'homme immortel, fut gravée en lettres d'or. « J'y étais, dit Saint-« Simon (Mém., tom. 2, pag. 160, 161), et je conclus, par les « bassesses dont je fus témoin, que s'il (le roi) avait voulu se « faire adorer, il aurait trouvé des adorateurs. »

L'abbé de Choisy affirme que le duc de la Feuillade avait le dessein d'acheter un caveau dans l'église des Petits-Pères, et de l'étendre jusqu'à la statue de Louis XIV, sous laquelle il voulait être enterré. La statue de Louis XIV fut élevée en 1686; le maréchal de la Feuillade mourut en 1691 : il est probable qu'en 1712 le maréchal aurait eu moins d'enthousiasme.

Quatre fanaux éclairaient pendant la nuit ce monument. Le groupe se composait de deux figures : Louis XIV, revêtu des ornemens de son sacre, foulait aux pieds un Cerbère, symbole de la triple alliance; derrière s'élevait sur un globe une victoire ailée posant une couronne de lauriers sur la tête du

monarque. Ce groupe, de treize pieds d'élévation, était doré. L'ensemble du monument, exécuté par Martin Van-den-Bogaer, connu sous le nom de Desjardins, avait trente-cinq pieds de hauteur. Sur les quatre corps avancés du soubassement qui servait d'empâtement au piédestal, étaient quatre figures d'esclaves enchaînés, qui étaient aussi de bronze, et qui avaient douze pieds d'élévation. Les bas-reliefs qui remplissaient les faces du piédestal représentaient la conquête de la Franche-Comté, le passage du Rhin, la préséance de la France sur l'Espagne, et la paix de Nimègue.

Les quatre fanaux étaient élevés chacun sur trois colonnes doriques de marbre veiné, disposées en triangle, ornées de guirlandes de chêne et de laurier, de médaillons de bronze et de bas-reliefs. Au-dessus s'élevait un candelabre. On y montait par un escalier. Le monument principal et ses accessoires occupaient une grande partie de cette place, dont le diamètre est de quarante toises.

Le fondateur avait chargé ses héritiers de l'entretien de ces constructions et des frais d'éclairage des fanaux. Mais, après sa mort, un arrêt du conseil, du 20 avril 1699, défendit d'allumer les fanaux; et un autre arrêt du conseil, du 23 octobre 1717, en ordonna la démolition.

L'opinion publique s'élevait contre l'existence des quatre esclaves enchaînés. Cette inconvenance était surtout intolérable depuis que la Franche-Comté, représentée sous les traits d'un de ces esclaves, était devenue une province française. Quelques jours avant la fédération du 14 juillet, ces figures furent enlevées et déposées dans la cour du Louvre. Elles ont été depuis transférées à l'hôtel des Invalides, et adossées à la façade.

Le groupe de Louis XIV fut renversé en septembre 1792.

En 1793, on éleva sur cette place une pyramide en bois portant les noms des départemens, et ceux des citoyens morts à la journée du 10 août 1792. La place reçut le nom de *place des Victoires-Nationales*.

Bonaparte, premier consul, posa, le 27 septembre 1800, la première pierre d'un monument consacré à la mémoire des généraux Desaix et Kléber, morts le même jour, Kléber sous

le poignard d'un assassin, après la bataille d'Héliopolis, Desaix dans les champs de Marengo.

Ce monument, dont le modèle figuré en charpente, sur les dessins de M. Chalgrin, représentait un temple égyptien renfermant les bustes des deux généraux, ne fut pas exécuté. On en substitua un autre en 1806; il était uniquement consacré à Desaix. Sur un piédestal de douze pieds de face, et dans le style égyptien, s'élevait la statue du héros; elle avait seize pieds de proportion : elle était nue et adossée à une pyramide sur laquelle étaient gravés les principaux exploits de Desaix. C'était l'ouvrage de Dejou. Sous prétexte de corriger quelques défauts, cette statue fut masquée par une charpente. Elle fut enlevée en 1815, lors de la seconde occupation de la capitale par les armées étrangères. Le piédestal fut démoli ensuite; et le 25 août 1822 fut inaugurée, sur la même place, la statue équestre de Louis XIV, ouvrage de M. Bosio.

VICTOIRES NATIONALES (théâtre des), rue du Bac, n° 75, 10e arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin. Ce théâtre, établi sous la direction de M. Cuvelier, se composait de la réunion précaire des acteurs de plusieurs autres théâtres. Nos armées s'illustraient chaque jour par de nouvelles victoires. Le théâtre, fondé pour en représenter les principaux traits, ne devait éprouver que l'embarras du choix. Le répertoire pouvait être riche et varié, mais cet établissement dut peut-être au choix malheureux du quartier où il était situé, l'isolement dans lequel il languit pendant quelque temps. Son existence fut à peine aperçue, et nous ne le citons ici que *pour mémoire*. Les bâtimens sont occupés aujourd'hui par un carrossier, et par un bal public appelé *Salon-de-Mars*.

VICTOR (abbaye et école de St.-), rue Saint-Victor, n° 18, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi. Ce n'était dans l'origine qu'une petite chapelle dédiée à Saint-Victor, déjà érigée en prieuré lorsque Guillaume de Champeaux s'y retira, et détermina Louis VI à y établir un chapitre régulier, avec le titre d'abbaye. Champeaux continua à s'y consacrer à l'éducation de la jeunesse. Abeilard assistait à ses leçons. L'école de Saint-Victor devint célèbre.

L'église, réparée en 1448 par les libéralités de Charles VII,

fut entièrement reconstruite sous François Ier; la première pierre de cette reconstruction fut posée par l'évêque de Langres, en 1517. La façade ne fut élevée qu'en 1760.

La bibliothèque qui, dans son origine, ne se composait que de manuscrits d'auteurs ecclésiastiques, fut considérablement augmentée par l'abbé Lamalle, Nicolas Delorme *qui*, en 1496, fit construire un bâtiment pour la contenir; par Henri Bouchet, conseiller au parlement, qui, le 27 mars 1652, légua tous ses livres, à condition que la bibliothèque serait publique; enfin par le président de la cour des aides, Cousin, traducteur de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe, de Théodoret, des auteurs de l'histoire Bysantine, etc. Ce savant helléniste était né à Paris en 1627. Il dut, à son attachement aux libertés de l'église gallicane, la place de censeur. Cette bibliothèque, après avoir été fermée quelques années, fut rouverte au public en 1788.

Cette abbaye fut supprimée en 1790. Les bâtimens n'ont été démolis qu'en 1813, et l'on a bâti sur leur emplacement la nouvelle halle aux vins.

VICTOR (fontaine Saint-). Elle est située au coin des rues Saint-Victor et de Seine, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi. Elle a été construite en 1671, sur les dessins du Bernin. On l'appela d'abord *Alexandre*, de la tour de ce nom dont elle était voisine. Son nom de Saint-Victor lui fut donné ensuite à cause de l'abbaye Saint-Victor, près de laquelle elle était située.

VICTOR (porte Saint-). Elle était située rue Saint-Victor, entre les rues des Fossés-Saint-Victor et des Fossés-Saint-Bernard, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi. Elle avait été bâtie vers l'an 1200, du côté du nord de la rue Saint-Victor, entre les nos 68 et 70, et du côté sud, entre les nos 83 et 85. Elle fut démolie en 1684.

VIDANGEURS. On ignore à quelle époque ils avaient été organisés en corps de jurande; on sait seulement qu'en 1608 Henri IV publia une ordonnance pour le nétoiement des rues de Paris, dans laquelle étaient prescrites quelques autres mesures de salubrité. Les maîtres vidangeurs y sont appelés *maîtres* FI-FI *et des basses-œuvres*. Un arrêt du conseil, de

1696, les nomme *maîtres vidangeurs*. Leur communauté fut supprimée par l'arrêt de 1776, et rétablie quelques années après.

On a trouvé le moyen de convertir les matières fécales en un engrais fort utile. Il serait à désirer que l'on appliquât aux opérations de ce genre l'appareil du ventilateur inventé il y a plus de quarante ans, et qui neutralise les miasmes dont l'odeur fétide est aussi insalubre qu'incommode. Tous les maîtres vidangeurs devraient être obligés d'employer ce procédé, ou tout autre, dont les progrès de la chimie pourraient facilement offrir la salutaire application.

Les entrepreneurs ont établi leurs ateliers hors de la ville. Ils ont dans l'intérieur des bureaux où les propriétaires peuvent s'adresser.

VIEILLARDS (institution des). *V.* INSTITUTION DE SAINTE-PERRINE.

VIERGE (chapelle de la). Elle était contiguë à l'église St.-Germain-des-Prés. Elle avait été construite par le célèbre architecte Pierre de Montreuil; on y avait placé son tombeau. Elle a été démolie en 1793. Sur l'emplacement de cette chapelle, du réfectoire et du jardin de l'abbaye, ont été percées deux rues, celles de Saint-Germain-des-Prés et de l'Abbaye.

VIERGE (chapelle de la Très-Sainte-). Elle était située dans l'enceinte du Palais-de-Justice. Elle avait été fondée en 1154, et fut détruite sous le règne de Saint-Louis.

VIEUX-LOUVRE. On donne ce nom à la façade occidentale de ce palais, laquelle a été construite par Pierre Lescot. *V.* LOUVRE.

VILLE (bibliothèque de la). *V.* BIBLIOTHÈQUES.

VILLEJUIF (abattoir de), boulevard de l'Hôpital, près de la barrière Mouffetard, 12° arrond., Q. Saint-Marcel. Il a été construit en 1810, sur les dessins de M. Leloir, architecte. Il doit son nom à sa proximité de la route qui conduit au village de Villejuif.

VILLE-NEUVE (la), 5° arrond., Q. Bonne-Nouvelle. On nommait ainsi autrefois les quartiers où sont maintenant les rues *Bourbon-Villeneuve*, *Beauregard*, *Cléry*, *de la Lune*,

Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, *Basse- Saint - Denis*, etc.

« Le terrain, dans le faubourg Saint-Denis, dit Jaillot (*Rech. sur Paris*, Q. Saint-Denis, pag. 7 et 8), qui appartenait aux *Filles-Dieu*, et celui de l'hôpital d'Imbert-des-Lions qu'elles y ont réuni, était d'une grande étendue. Il paraît qu'il était borné par le grand égoût, les rues Poissonnière, du Faubourg-Saint-Denis et de la rue Saint-Denis, jusques et compris la maison de l'Echiquier, et par leur enclos actuel. Les fortifications qu'on fut obligé de faire pendant la prison du roi Jean, coupèrent ce territoire en deux parties. Les *Filles-Dieu* se réfugièrent dans la ville, et firent construire un nouvel enclos à leur monastère, dont on retrancha une partie pour de nouvelles fortifications. Ce terrain forma dans la suite une voirie. Sous Charles IX on y creusa des fossés, que le peuple et nos historiens ont appelé *fossés jaunes*, de la couleur des terres qu'on en tira.

» Dès le commencement du seizième siècle on avait construit des maisons en cet endroit; on y avait même bâti une chapelle, et ce faubourg devenait de jour en jour plus considérable. On lui avait donné le nom de la *Ville-Neuve*. Les malheurs dans lesquels la Ligue plongea la France, et particulièrement la ville de Paris, obligèrent de ruiner ce faubourg, et d'en abattre les maisons. Les démolitions rehaussèrent encore la surface de ce terrain; et lorsque le calme eut dissipé toutes ces craintes, l'on commença à rebâtir ce faubourg; on l'appela pour lors la *Ville-sur-Gravois*.

« Louis XIII, pour encourager ceux qui voudraient s'y établir, accorda, par des lettres-patentes de 1623, la franchise à toutes les personnes qui exerceraient les arts et *métiers*, le privilége d'y travailler librement et publiquement, et d'y tenir boutique ouverte, à l'instar du Temple. Ce terrain commença dès-lors à être couvert de maisons, et entrecoupé des rues que nous y voyons aujourd'hui; elles étaient toutes bâties vingt ans après : on y construisit aussi une chapelle qui a été depuis érigée en cure. »

Cette chapelle fut supprimée en 1778, et réunie à celle de Saint-Sauveur. Le rempart qui coupait ce quartier le faisait distinguer en *haute* et *basse* Ville-Neuve.

Telle était la situation de ce quartier il y a quarante ans. On y trouvait alors de vastes emplacemens vacans. Maintenant c'est un des plus populeux de la capitale.

VILLETTE (barrière de la). *V.* BARRIÈRES.

VILLETTE (bassin de la). Quoique ce bassin soit placé hors de la ville, il se rattache trop intimement à plusieurs grandes constructions de l'intérieur, pour que nous ne lui consacrions pas un article.

Dérivation de la rivière d'Ourcq. Le canal de l'Ourcq, qui prend sa naissance dans le bief supérieur du moulin de la commune de Mareuil, département de l'Oise, à 15 lieues environ au nord de Paris, après avoir traversé les communes de Neufchelles, Echamper, Lisi, Gregi, Meaux, Villemoie, Charmantré, Claies, Servan et la Folie, se termine à la Villette, village qui touche aux murs de Paris. C'est là que commence le grand bassin destiné à servir de gare et de port pour tous les bateaux employés à la navigation. Ce bassin est creusé entre les routes d'Allemagne et de Flandre, à peu de distance des barrières du faubourg Saint-Martin, précisément en face de la belle rotonde bâtie par Ledoux. Il forme un rectangle de 720 mètres de long sur 60 de large, et 5 pieds de profondeur, avec une levée au pourtour, qui a 25 mètres de largeur. Aux deux angles du parallélogramme du côté de Paris, est pratiquée l'embouchure de deux canaux, dont l'un, à l'est, est le *canal Saint-Martin* qui traverse le faubourg Saint-Martin, le faubourg du Temple, suit presque parallèlement les boulevards depuis le boulevard du Temple, et va se jeter dans le bassin de l'Arsenal. L'autre canal est l'*aquéduc de Ceinture* ou *du Nord*; il se dirige, à travers les terrains situés entre les faubourgs Saint-Martin et Saint-Denis, jusqu'à l'impasse de la Corderie, traverse le faubourg Saint-Denis, passe dans l'enclos Saint-Lazare, et conduit les eaux du bassin de la Villette jusqu'à Monceaux (ou Mousseaux).

Cet aquéduc est construit en moëlons de meulières et en cailloux silex. Le mortier est composé de chaux vive, de sable et de mâchefer. Le fond est formé d'un massif, dont la largeur, jusqu'à la hauteur de cinq pieds, est d'environ quatre pieds et demi. La retraite à gauche, qui sert de trottoir,

a dix-huit pouces de largeur; celle qui est à droite, six pouces; la largeur supérieure, dans son œuvre, est d'environ six pieds; la hauteur, sous la voûte, de douze pieds; la largeur, hors d'œuvre, est également de douze pieds. Des regards sont établis de distance en distance.

A la distance de quelques toises de la barrière de la Villette, à l'ouest, on a construit un château d'eau où est placée une porte pour entrer dans ce canal.

Divers embranchemens faits sur cet aquéduc amènent les eaux à la hauteur d'environ soixante pieds du point de leur départ, dans les quartiers inférieurs de Paris, par des tuyaux de fonte placés partie dans les galeries, partie dans les égouts correspondans; ils doivent alimenter toutes les fontaines de la rive droite de la Seine, jusqu'à la rue St.-Denis, et même quelques-unes de la rive gauche.

Ce beau travail a été commencé sous le règne de Napoléon. Le canal Saint-Martin est près d'être terminé.

VINAIGRIERS; ceux qui fabriquent et vendent des vinaigres, de la moutarde, etc. Organisés anciennement en communauté, leurs statuts, donnés par le prévôt de Paris, dataient du règne de Charles VI, en 1294; ils avaient été modifiés par Louis XII, en septembre 1514; par Henri II, en janvier 1554; par Charles IX, en avril 1567; par Henri IV, en 1594; par Louis XIV, en 1658.

Quatre jurés gouvernaient la communauté. Leurs fonctions duraient deux ans; ils étaient renouvelés par moitié chaque année. Les jurés devaient avoir dix ans de réception; ils devaient faire des visites générales six fois par an.

L'apprentissage était de quatre ans, le compagnonage de deux. Les règles pour l'apprentissage étaient très-sévères. Le brevet coûtait 70 livres, la maîtrise 700. Leur bureau était rue Saint-Denis; ils avaient pour patron la Nativité de la Sainte-Vierge.

Un article des réglemens enjoignait aux maîtres de traîner eux-mêmes leurs brouettes dans les rues. Le débit des vinaigres et de la moutarde ne se faisait pas autrement. Si un maître confiait sa brouette à l'un de ses ouvriers, il était obligé de l'accompagner. Ceux de nos fabricans de vinaigres et de

moutarde qui ont équipage et des croix, et des rubans, et des épaulettes, trouveraient maintenant ce réglement un peu dur.

Ce genre de commerce, qui a encore quelques fabricans spéciaux, est aujourd'hui généralement exploité par les épiciers.

VINCENNES (barrière de). *V.* BARRIÈRES.

VINCENNES (chemin de). *V. rue du Faubourg-Saint-Antoine.*

VINCENT-DE-PAULE (église Saint-), rue Montholon, entre les nos 6 et 8, 2e arrond., Q. du Faubourg-Montmartre. Elle a été bâtie sous l'empereur Napoléon. C'est une des succursales de la paroisse Saint-Laurent.

VINS (halle aux). *V.* ENTREPÔT.

VINS (marchands de). Ils furent organisés en communauté par un édit de Henri III de mars 1577. Les statuts, enregistrés au parlement le 6 août 1588, furent confirmés par Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, en 1675 et 1688.

Cette corporation avait obtenu des armoiries en 1629. Son écusson se composait d'*un navire d'argent à bannière de France, flottant avec six petites nefs autour et une grappe de raisin en chef sur un champ d'azur*, etc.

Le brevet d'apprentissage coûtait 12 livres; le droit de réception 600. Le bureau était situé rue de la Poterie. (*V.* ENTREPÔT DES VINS.)

VIOLONS (joueurs de). Ils étaient aussi maîtres de danse, et formaient une corporation composée de douze anciens maîtres, de ceux de la grand'bande, et d'un chef qui avait le titre de *roi des violons*. Cet office fut donné à Guillaume-du-Manoir, violon ordinaire du cabinet de Louis XIV, par lettres-patentes d'octobre 1658, qui réglaient aussi les attributions des maîtres à danser *ez dites sciences*, *et maîtres des violons, joueurs des instrumens haut et bas*. Ces lettres-patentes furent enregistrées au parlement le 22 août 1659. Le talent maintenant donne seul la maîtrise, et les Baillot, les Lafond, les Habeneck, etc., sont les seuls rois que les amateurs et les violons de la France doivent reconnaître.

VISITATION *de Sainte-Marie* (Filles-de-la-). Ce couvent était situé à Chaillot, entre les barrières de Franklin et Ste.-Marie. Il fut fondé en 1651 par Henriette de France, fille de

Henri IV et veuve de Charles Ier, roi d'Angleterre. Le cœur de cette princesse, ceux de son époux, et de leur fille, Louise-Marie Stuart, furent déposés dans le sanctuaire de l'église de ce couvent.

L'église a été reconstruite en 1704, sur les dessins de Gabriel et aux frais de Nicolas Fremond et de sa femme. Ce couvent, supprimé en 1790, fut vendu. Ce fut sur son emplacement que l'on jeta en 1810 les fondemens du palais du roi de Rome.

VISITATION *de Sainte-Marie* (Filles-de-la-), rue du Bac, nº 58, faubourg St.-Germain. En exécution d'un contrat passé entre les Visitandines du faubourg St.-Jacques et Geneviève Derval Pourtel, veuve d'Enfreville-Ciscy, le 6 septembre 1657, des Visitandines s'établirent en 1660 dans une maison rue Montorgueil, qu'elles quittèrent en 1673, pour venir habiter les nouveaux bâtimens construits pour elles rue du Bac.

La nouvelle église fut construite en 1775 sur les dessins de Helin. La première pierre fut posée par la reine, le 30 octobre de la même année. Ce couvent fut supprimé en 1790. L'église doit être démolie.

VISITATION *de Sainte-Marie* (Filles-de-la-), rue St.-Antoine, entre les nºs 214 et 216, 9e arrond., Q. de l'Arsenal.

Trois religieuses, amenées de Bourges à Paris par Jeanne-Françoise de Frémiot, veuve du baron de Chantal, arrivèrent à Paris le 6 avril 1619. Elles furent transférées en 162 dans l'hôtel du Petit-Bourbon, rues du Petit-Musc et de la Cerisaie. Devenues trop nombreuses, elles vinrent s'établir à l'hôtel Cossé, que leur supérieure, Hélène-Angélique l'Huillier, avait acheté en 1628. Une nouvelle église, bâtie sur le modèle de Notre-Dame-de-la-Rotonde à Rome, fut achevée en 1634 sur les dessins de François Mansard, et consacrée sous la vocation de Notre-Dame-des-Anges. C'est un des meilleurs ouvrages de F. Mansard. C'est une rotonde élégante; le dôme, qui s'élève au-dessus du maître-autel, représente l'Assomption de la Vierge. D'autres tableaux des meilleurs peintres du temps ornaient le sanctuaire.

Fidèles à leur institut et au vœu de leur fondatrice, ces religieuses portaient des secours et des consolations aux pauvres malades du quartier. Une bonne action est la meilleure des

prières; mais il plut à Denis de Marquemont d'imposer aux religieuses une clôture plus sévère, sous prétexte que leurs relations avec le monde nuisaient à leur salut. L'ordonnance de clôture fut confirmée par une bulle du pape Paul V.

Ce couvent fut supprimé en 1790. Les bâtimens claustraux ont été vendus. L'église a été conservée. C'est aujourd'hui le temple des calvinistes de la confession de Genève. Le surintendant Fouquet, fameux par son procès, ses malheurs et l'éloquent et courageux dévouement de ses défenseurs et de ses amis, a été inhumé dans cette église.

VISITATION *de Sainte-Marie* (Filles-de-la-), couvent du même ordre, rue St.-Jacques, entre les nos 193 et 195. Le monastère de la rue St.-Antoine ne pouvant contenir les Visitandines, ce second couvent fut bâti en 1623 dans le faubourg St.-Jacques; un troisième fut ouvert à Chaillot.

L'église des Visitandines du faubourg St.-Jacques a été reconstruite en 1780. Elle a, comme celle du quartier St.-Antoine, la forme d'une rotonde.

Ce couvent fut supprimé en 1790. Il a été rouvert après trente années; il est maintenant habité par des religieuses de Saint-Michel.

VITRIERS. Ce sont ceux qui emploient le verre en table pour en garnir toutes sortes de panneaux, châssis, cadres, etc. Leurs premiers statuts furent accordés par Louis XI; ils sont datés de Chartres, le 24 juin 1467. Ils furent modifiés par Louis XIV le 22 février 1666; les lettres-patentes qualifient les vitriers de *peintres sur verre*; ils réunissaient alors ces deux industries. Le beau procédé de la peinture sur verre est perdu depuis long-temps, et tous les essais qu'on a faits depuis ne peuvent égaler les peintures que l'on voit encore dans quelques-unes de nos églises, et qu'on admirait au Musée des monumens français.

Depuis l'édit de 1776, les vitriers étaient en concurrence avec les faïenciers et les potiers de terre pour la vente des porcelaines et des poteries de terre, et avec la profession de carreleur, réunie à celles des couvreurs et paveurs.

Le brevet coûtait 30 livres, la maîtrise 1000. Les époux des filles ou veuves de maîtres ne payaient que sept à huit cents

livres. Leur patron était saint Marc. Leur bureau était situé cimetière Saint-Jean.

VOILE (usage du); il est fort ancien. Sous le régime féodal, les femmes le levaient en entrant à l'église, et en présence de leur seigneur. Toutes les femmes en portaient à cette époque. Le voile de la femme d'un gentilhomme lui descendait jusqu'aux talons, dit Saint-Foix, et il était ordonné que le voile d'une bourgeoise ne lui passât pas la ceinture. Les voiles que portent maintenant les femmes de toutes les classes n'excède pas la longueuror donnée aux bourgeoises d'autrefois.

VOIRIE, lieu destiné à recevoir des immondices. Au commencement du 17[e] siècle, on appelait *Haute-Voirie* l'espace occupé maintenant par les rues d'Argenteuil, des Moineaux et des Orties, 2[e] arrond., Q. du Palais-Royal; et *Basse-Voirie,* l'espace qu'occupe la rue du Clos-Georgeau, près celle Ste.-Anne, même arrond., même quartier. D'autres endroits avaient jadis la même destination (*V*. rues de la Voirie-St.-Honoré, St.-Denis, du Chemin-de-la-Voirie, etc.)

VOIRIE (grande). Cette administration, chargée spécialement de la police et de l'entretien de la voie publique, des alignemens des rues, etc., tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville.

VOITURES. Leur nombre a beaucoup augmenté, surtout depuis l'avénement de Napoléon à l'empire. Il est difficile d'évaluer le nombre des carrosses bourgeois. Les cabriolets seuls s'élèvent à cinq mille.

On compte neuf cents fiacres, auxquels il faut ajouter cent calèches, qui ont été mises en activité en 1822.

Huit cents cabriolets de place pour l'intérieur.

Cinq cents carrosses et quatre cents cabriolets de remise.

Plus de quatre cents cabriolets de place pour l'extérieur.

Le prix des fiacres et calèches de place est de 1 fr. 50 c. par course; 2 fr. à l'heure, pour la première, et 1 fr. 50 c. pour les suivantes.

Le prix des cabriolets à l'intérieur est de 1 fr. 25 c. pour la course; 1 fr. 50 c. à l'heure, pour la première, et 1 fr. 25 c. pour les suivantes.

Une nouvelle entreprise exploite cent cabriolets de louage, dont le numéro n'est pas aussi apparent, et qui ne se louent

qu'au bureau particulier, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Il est défendu à tout propriétaire ou conducteur de cabriolet de laisser conduire son cabriolet par des femmes et des enfans âgés de moins de dix-huit ans.

Il est défendu aux conducteurs de cabriolets et autres voitures, dites des environs de Paris, de monter et de laisser monter qui que ce soit sur l'impériale de leurs voitures.

Les chevaux de cabriolets doivent porter au col un fort grelot mobile, dont le bruit puisse avertir les passans.

Pendant la nuit, les cabriolets pour l'intérieur doivent être garnis de deux lanternes allumées, adaptées à chaque côté de la caisse.

Les propriétaires des cabriolets sont tenus, lorsqu'ils changent de domicile, d'en faire leur déclaration à la Préfecture de police.

Aucun cabriolet numéroté ne peut être vendu sans une déclaration préalable à la Préfecture de police, tant par le vendeur que par l'acheteur.

Le principal établissement des voitures publiques est l'administration générale des Messageries, appelées *royales* avant la révolution, *nationales* depuis cette époque, *impériales* sous le règne de Napoléon, et qui ont repris leur ancien nom depuis 1814. Les bureaux sont établis rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 22.

Cet établissement a remplacé la Régie générale des Messageries nationales, supprimée par la loi de vendémiaire an 6. La nouvelle administration est spécialement chargée des travaux d'ordre et pour le compte du gouvernement et des administrations publiques; elle correspond avec l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la Suisse et l'Angleterre. Elle tient ses assemblées les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de midi à quatre heures. Elle a établi un bureau de recouvremens des effets de commerce de Paris sur les départemens, et des départemens sur Paris. Elle fait des compositions avec les maisons de commerce pour le transport des fonds et des marchandises. Un des administrateurs réside à l'hôtel pour faire droit aux réclamations du public.

L'établissement de la rue du Bouloi expédie des voitures

pour divers points de la France, notamment pour Calais, Rouen, le Hâvre, etc. D'autres entreprises particulières concourent au même service, et cette concurrence est avantageuse aux voyageurs et au commerce.

Les Parisiennes et les Gondoles sont de vastes berlines qui partent de Versailles pour Paris, et retour, d'heure en heure. Les bureaux sont rue de Rivoli.

L'administration générale des Postes a établi depuis quelques années des malles-poste qui ont l'avantage d'une grande célérité, et qui offrent aux voyageurs un moyen de transport plus commode que les anciennes brouettes qu'elles ont heureusement remplacées.

L'administration des coches d'eau tient ses bureaux à l'île St.-Louis, quai de Béthune. Elle a un bureau particulier sur le port St.-Bernard.

VOLAILLE (marché à la) et au gibier, plus connu sous son ancien nom de *la Vallée*, quai des Augustins, 11e arrond., Q. de l'Ecole-de-Médecine. Ce vaste marché, couvert et bien distribué, se divise en deux parties, l'une pour placer les voitures, l'autre pour les étaux des marchandes. Il a été achevé en 1811.

Depuis 1679, il se tenait sur le même quai, qu'il obstruait. Il est ouvert tous les jours; mais les arrivages et les grands approvisionnemens n'ont lieu que les lundi, mercredi, vendredi et samedi.

VOLTAIRE (quai), 10e arrond., Q. du Faubourg-Saint-Germain. Il s'étend depuis la rue des Saints-Pères jusqu'à la rue du Bac. Jusqu'en 1648, il porta le nom de quai Malaquais, qui s'étendait alors jusqu'à la rue du Bac. A cette époque, il s'appela des Théatins, du couvent de ce nom qui, de nos jours, devint le café des Muses. En 1792, on substitua à ce nom celui de Voltaire. Ce grand écrivain mourut en 1778, dans l'hôtel de M. de Villette, son neveu, sur ce quai, à l'angle de la rue de Beaune, n° 23.

VOSGES (place des), voyez *place Royale*, à la suite de la nomenclature des rues, carrefours, impasses, etc.

W

WALUBERT (place). Elle est située entre le pont et le jardin du Roi, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi. Lors de la construction du pont du Jardin-du-Roi, auquel on donna d'abord, et auquel même on donne encore communément le nom d'*Austerlitz*, les places et les rues qui l'environnaient sur les deux rives reçurent les noms de plusieurs braves morts à la bataille d'Austerlitz. La place que nous indiquons doit le sien à un officier tué à cette bataille.

WAUX-HALL. Ce fut sous ce nom étranger que Torré, fameux artificier italien, ouvrit son établissement de danse et de fêtes pyrotechniques sur le boulevard St.-Martin, le 29 août 1764. Le local était vaste; le parterre contenait douze cents personnes. On exécutait sur le théâtre des pantomimes accompagnées de feux d'artifice. Les *Forges de Vulcain*, représentées en 1766, attirèrent tout Paris. Torré n'était pas un artiste vulgaire. Il retrouva le feu grégeois des anciens. Cette découverte honore son talent. Nous nous empressons d'ajouter que le gouvernement français refusa de mettre cette découverte en pratique. Un procédé du même genre, et d'un effet encore plus terrible, fut aussi proposé à la Convention nationale, et rejeté.

En 1768, Torré réunit à son spectacle des bouffons italiens. Il fit presque entièrement reconstruire son théâtre en 1769, et en fit l'ouverture par les *fêtes de Tempé*. Cet établissement prospéra pendant long-temps. Son fondateur mourut au commencement de mai 1780. Le Waux-Hall, appelé Waux-Hall d'été, fut démoli, et la rue de Lancry fut ouverte sur son emplacement.

WAUX-HALL *d'hiver*. Il était situé dans l'enclos de la Foire-St.-Germain. Il fut construit en 1769, sur les dessins

de l'architecte Lenoir. On l'ouvrit le 3 avril 1770. On y donnait des bals, des concerts; on y voyait des escamoteurs, des danseurs de corde. Cette entreprise ne fut pas si heureuse que celle de Torré; elle échoua. Ce Waux-Hall d'hiver fut démoli en 1789.

A ces établissemens succédèrent, 1° un nouveau Waux-Hall d'été, établi rue Sanson, 5e arrond., Q. de la Porte-St.-Martin. Il fut ouvert le 7 juillet 1785. Il existe encore, mais ce n'est plus qu'un bal public où se réunit, surtout en femmes, la plus mauvaise société, et qui se nomme maintenant le *Colysée d'été;* 2°. Un Waux-Hall d'hiver avait été établi rue de Chartres; il remplaçait celui de la Foire-St.-Germain. Il était destiné à servir de succursale à l'Opéra, et de salle pour ses bals. Ceux que l'administration y fit donner n'obtinrent qu'un faible succès. La salle fut louée à une société, qui prit le nom de *Club des Etrangers*. Cette réunion exista jusqu'en 1791. Ce Waux-Hall avait pris aussi le nom de *Panthéon* (*voy.* ce mot). C'est aujourd'hui le théâtre du Vaudeville.

Y

YVES (chapelle St.-), rue St.-Jacques, au coin de la rue des Noyers, 12ᵉ arrond., Q St.-Jacques. Elle fut fondée et bâtie en 1348, un an après la canonisation de saint Yves par Clément VI, aux frais des écoliers bretons qui étudiaient à Paris. Saint Yves, dont le nom de famille était *Hélor*, était né auprès de Tréguier. Son père était seigneur de Kermartin. Il vint à Paris à l'âge de quatorze ans, et y apprit la philosophie, la théologie et le droit canon. A vingt-quatre ans, il alla étudier le droit civil à Orléans. Il fut ensuite official de l'évêque de Rennes, puis de celui de Tréguier, et enfin curé de Lohance. Il mourut le 19 mai 1303. Saint Yves mérita le beau nom d'avocat des pauvres. Les infortunés ne réclamèrent jamais en vain ses conseils et sa bienfaisance. Les avocats et les procureurs l'adoptèrent pour patron ; ils établirent une confrairie dans cette chapelle. L'édifice était d'une élégante construction. A son portail étaient placées les statuts de Jean VI, duc de Bourgogne, et de Jeanne de France, sa femme.

Cette chapelle fut supprimée en 1790. Un marchand de papiers en devint propriétaire. Il la fit démolir en 1796, et en vendit les matériaux. L'emplacement resta vide jusqu'en 1817. Une petite maison y a été bâtie à cette époque.

Z

ZONE (hôtel), vulgairement l'*Hôtel-Jaune*. Il était situé à l'entrée de la rue de Loursine. C'était la maison de plaisance du commandeur de Saint-Jean-de-Latran. On lui avait donné ce nom à propos d'un commandeur qui avait projeté un voyage jusqu'à la Zone-Torride.

ZOOLOGIE *de Paris*. L'ancienne Zoologie de Paris n'a été connue que de nos jours. Des savans ont exploré avec une infatigable sagacité les carrières qui entourent la capitale. Des fouilles ont été faites sous leurs yeux, et il résulte de leurs travaux de précieuses découvertes. Ils ont trouvé des squelettes d'animaux dont l'organisation diffère des espèces actuellement connues. Montmartre en a offert un grand nombre. On y a aussi trouvé des ossemens de tortues, de reptiles, de poissons d'eau douce, et le squelette d'un sparre très-bien déterminé. Nos lecteurs pourront consulter à cet égard l'important ouvrage de M. Cuvier sur les ossemens fossiles des quadrupèdes. Nous recommandons à leur attention le 3e volume, consacré aux os fossiles des environs de Paris.

SUPPLÉMENT.

Nous plaçons ici ceux des articles qui nous sont échappés dans le Dictionnaire. S'il en est d'autres que l'on ne trouve pas à leur rang, on doit supposer qu'ils ont été fondus dans d'autres articles.

ALLEMANS (collége des). Il n'existe plus depuis plusieurs siècles. Il était situé rue du Mûrier, 12e arrond., Q. du Jardin-du-Roi.

ANNE (Porte-Sainte-); elle fut bâtie, en 1645, à l'entrée de la rue *du Faubourg-Poissonnière*, qui s'appelait alors rue *Sainte-Anne*. On la détruisit au commencement du 18e siècle.

ARRAS (collége d'), rue d'*Arras*, n° 4. Il fut fondé en 1327 par Nicolas-le-Candrelier, abbé de Saint-Waast d'Arras. Il fut réuni au collége de Louis-le-Grand en 1763. C'est maintenant une maison particulière.

AUTUN (collége d'), ou du *Cardinal-Bertrand*, rue *Saint-André-des-Arts*, n° 30. Il fut fondé en 1341 par Pierre Bertrand, natif d'Annonay en Vivarez, évêque d'Autun et depuis cardinal. En 1764, il fut réuni au collége de Louis-le-Grand, et ce fut là qu'on plaça d'abord l'*école gratuite de dessin* qui, en 1776, fut transférée dans l'amphithéâtre de l'ancienne académie de chirurgie, rue des *Cordeliers*. Ce collége, démoli il y a plusieurs années, est aujourd'hui une maison particulière.

BARRE (porte de la); elle n'existe plus depuis plusieurs siècles. Elle était placée rue des *Fossés-Saint-Marcel*.

BASTILLON (le). On appelait ainsi une partie des fortifications qui défendaient la ville du côté où nous voyons aujourd'hui le boulevard du Temple.

BAUDOYER (porte), *voyez* place *Baudoyer*.

BEAUCE (halle de). On l'appelait ainsi parce qu'on y vendait les blés de la *Beauce*. Elle était située rue de *la Juiverie-en-la-Cité;* elle appartint tour-à-tour à l'échanson de Philippe-Auguste, à un chanoine de Notre-Dame, et au chapitre de cette église. Elle fut supprimée dans le courant du 17e siècle.

BÉGUINES (porte des); le couvent des *Béguines*, depuis de l'*Ave-Maria*, avait donné son nom à cette porte qui était située rue des *Barrés*, et qui faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste.

BOURGOGNE (collége de); il était situé sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'École de Médecine et de Chirurgie. Il avait été fondé en 1331, en exécution du testament de Jeanne de Bourgogne, reine de France, épouse de Philippe-le-Long, comtesse d'Artois et de Bourgogne. Réuni en 1764 à l'Université, il fut vendu en 1769.

BRAQUE (porte de); elle faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste, et était située rue du *Chaume*, sur l'emplacement de l'hôtel Soubise.

CHAMOISEURS. Ils faisaient autrefois partie de la communauté des mégissiers. Leur art consiste à préparer les peaux de manière à leur conserver beaucoup de souplesse, de douceur, et à en former une espèce de tissu cotonneux qui les fait beaucoup rechercher. Les premières préparations des peaux sont les mêmes tant pour la chamoiserie que pour la mégisserie; c'est-à-dire que dans ces deux arts le travail des *plains*, le passage en chaux, la dépitation et le lavage sont les mêmes, et se font de la même manière. Lorsque les peaux ont subi toutes ces préparations, le mégissier prend celles qui lui sont propres pour achever de les confectionner; et le chamoiseur travaille de son côté, par des procédés particuliers, celles qui sont destinées à la chamoiserie. Le chamoiseur fait subir à ses peaux, préparées comme nous venons de le dire, sept opérations particulières, qui sont *l'effleurage*, le *confit*, l'*huile*, le *foulage*, l'*échauffe*, le *remaillage* et le *dégraissage*. Le mé-

gissier, après les premières préparations, travaille les peaux à la rivière; il les passe au confit, leur donne l'alun, les met en pâte, les ouvre et les redresse à l'aide d'un instrument qu'on nomme *pesson* (*voyez* Ann. de l'Ind.).

CHARBON DE TERRE, combustible fossile, désigné aussi sous le nom générique de *houille*, production de quelques départemens de la France, dont le plus grand commerce se fait à Paris.

Ce commerce existe depuis long-temps, car les forgerons ne travaillent le fer qu'au moyen de ce principe très-actif en calorique.

Les charbons de terre qui venaient à Paris pour l'approvisionnement des forges arrivaient principalement du *Forez*, où sont situées les mines de Saint-Etienne, celles qui produisent le meilleur charbon (même égal à celui d'Angleterre), et d'*Auvergne*, où la qualité se trouve bien inférieure au premier. Paris ensuite approvisionnait, comme il le fait encore, ses environs par la Marne, l'Oise, et la Normandie par la Seine et les petites rivières qui s'y jettent. Ce commerce fut assez précaire, puisqu'il ne s'agissait que de la consommation annuelle des forges existantes, jusqu'au moment où la rareté des bois se faisant sentir, et conséquemment le prix en devenant beaucoup plus élevé, tous les états qui n'avaient encore employé que du bois dans leurs travaux, recherchèrent un combustible plus économique et dressèrent leurs ateliers et usines à brûler du charbon de terre. Le commerce de Paris s'empressa donc de faire venir des mines, du charbon plus gros que celui ordinairement employé dans la forge, pour être propre à servir sur des grilles, et qu'il appela *charbon de fourneau*. Sous cette dénomination sont comprises toutes les espèces et qualités de charbon de terre exploitées dans les différentes mines en morceaux ou *grêles*, pour servir aux chapeliers, brasseurs, teinturiers, salpêtriers, bains publics, fonderies, qui s'étaient jusque-là servi de bois, et à quelques machines à vapeur qui commencèrent à paraître lorsque la manière anglaise dans les grands établissemens fut appréciée en France. Le commerce tira donc des mines du *charbon fin* pour la forge et les verreries, du *charbon en grêles* pour les fourneaux, et du *charbon*

en grosses pierres pour quelques établissemens, comme raffineries, fonderies, etc., etc.

Sous l'empire, des droits assez forts, montant à neuf francs *par voie*, furent imposés à cette marchandise à l'entrée de Paris, qui jusqu'alors avait été libre pour le charbon de terre ; et la Belgique, très-riche en mines de cette nature, commença à l'exporter en France par l'Escaut et le canal de Saint-Quentin qui servait d'arrivage aux mines d'Anzin et d'Aniche dans le département du Nord.

Depuis dix ans ce commerce a quintuplé d'étendue par le très-grand nombre de machines à vapeur, de fonderies, de produits chimiques, de savonneries, et établissemens de toute espèce qui s'élèvent tous les jours, notamment les fonderies anglaises de Charenton et les diverses usines pour l'éclairage par le gaz hydrogène.

De ce charbon primitif se forme dans quelques établissemens un résultat nommé *cock*, qui, dégagé de toutes ses parties hétérogènes, est réellement ce qui reste en charbon, et est pour ainsi dire *la braise* du charbon de terre. Ce cock se vend en détail aux petites fonderies, et généralement à tous les états qui ne peuvent brûler le charbon naturel à cause de sa force, et aux particuliers pour économiser le bois dans leurs cheminées ; en effet, ce cock n'a pas l'inconvénient du charbon primitif d'évaporer une fumée épaisse, capable de gâter les ameublemens.

Il se fait aussi un commerce de briquettes et de bûches économiques, qui ne sont que du poussier de charbon de terre détérioré, mélangé avec de la terre glaise.

Le charbon de Saint-Étienne, département de la *Haute-Loire*, étant bien supérieur en qualité à tous les autres, est principalement employé dans les usines et les forges ; aussi le commerce en est-il le plus important, non-seulement par la consommation qui s'en fait, mais encore par les difficultés et les risques de la navigation de la Loire. C'est dans de frêles bateaux plats en sapin, construits aux sources de la Loire et près des mines, qu'emportés à travers les rochers par des crues subites d'eau, seul aliment du fleuve à cette distance, ce charbon arrive à Roanne, département de la Loire. Dans ce port,

les bateaux, venus à une charge très-faible, sont rechargés à une plus grande tenue, et attendent que le fleuve, par une crue nouvelle, si celle qui les a apportés ne dure pas assez long-temps pour être utile encore après le travail qu'il faut faire à ces bateaux pour soutenir de nouvelles secousses, soit en état de les transporter jusqu'au canal de Briare. Ils en sortent encore rechargés, et, par le canal de Loing et la Seine, arrivent à Paris, où, déchargées, ces *toues* ou bateaux sont déchirées pour servir aux menuisiers, layetiers, etc., etc. La principale maison dans ce commerce est celle de MM. About-Debard et Gaspard Got fils. Le charbon d'Auvergne, très-peu estimé et bien moins employé, est chargé dans la rivière d'Allier, arrive dans la Loire à une lieue au-dessus de Nevers, et la suit jusqu'au canal de Briare. Les charbons de Belgique et du département du Nord viennent par l'Escaut et le canal de Saint-Quentin, dans des bateaux très-grands et très-forts, traînés par des relais de chevaux. Ils ne sont propres qu'aux fourneaux, et se vendent par les marchands en détail.

CHOLETS (collége des), rue des *Cholets*, n° 2. Il a donné son nom à la rue où il est situé. Il fut fondé en 1292, par Jean de Bulles, Evrard de Nointel et Girard de Saint-Just, l'un archidiacre de l'église de Rouen, les deux autres chanoines de celle de Beauvais, tous trois exécuteurs testamentaires du cardinal Cholet, mort le 2 août 1291. Ce collége, réuni à l'Université en 1763, est aujourd'hui une simple propriété appartenant au gouvernement.

CONSTANTINOPLE (collége de). *Voy.* COLLÉGE DE LA MARCHE.

CONVALESCENS (hôpital des), rue du Bac, n° 98, 10ᵉ arrond., Q. Saint-Thomas-d'Aquin. Il fut fondé en 1660, et supprimé en 1789. C'est maintenant une maison particulière.

COQUILLIER (porte au). *V.* rue *Coquillière*.

CORNOUAILLES (collége de), rue du Plâtre-St.-Jacques, n° 20. Il fut fondé en 1321, par Galeran Nicolas ou Nicolaï, en faveur de pauvres écoliers bretons du diocèse de Cornouailles. Placé d'abord dans les bâtimens du collége du Plessis, il ne

fut transféré dans la rue du Plâtre qu'en 1379. On le réunit à l'université en 1763. C'est maintenant une maison particulière.

DACE (collége de) ; il exista jusqu'au 14e siècle. Il avait été fondé en 1275, rue des Carmes, près du collége de Laon. En 1384, les Carmes en achetèrent les bâtimens.

DAINVILLE (collége de), rue de l'Ecole-de-Médecine, no 4. Il fut fondé en 1380, par Michel de Dainville, archidiacre de l'église d'Arras et chapelain du roi, et réuni à l'univesité en 1763. C'est aujourd'hui une maison particulière.

DENIS (marché de la Porte-Saint-) ; il n'existe plus. Il se tenait rue Saint-Denis, entre le boulevard et la rue Sainte-Foi.

ENFANS-ROUGES (marché des). Il doit son nom à sa proximité de l'ancien hospice des Enfans-Rouges. Il est situé entre les rues de Bretagne, des Oiseaux et de Berry.

FLEURS (marché aux), situé sur le quai Desaix, dit rue de la Pelleterie. Il se tenait autrefois sur le quai de la Mégisserie. Il est orné de deux cuves-fontaines et de quatre rangs d'arbres. Il se tient les mercredis et samedis.

FOR-LE-ROI (le). Cette juridiction, qui n'existe plus depuis le 15e siècle, était située rue Saint-Germain-l'Auxerrois, en face du For-l'Évêque.

FOURCY (marché de la rue de). Il est situé rue de Fourcy-Sainte-Geneviève, 12e arrond., Q. de l'Observatoire. On y vend tous les jours des fourrages.

GRASSINS (collége des), rue des Amandiers-Sainte-Geneviève, no 14. Il fut fondé en 1571, en exécution du testament de Pierre Grassin, seigneur d'Ablon et de Pompone. C'était anciennement l'un des dix grands colléges. C'est maintenant une propriété du gouvernement.

MAIRIE du 7e arrond. Elle était autrefois placée rue Ste.-Avoye, no 57, hôtel Saint-Aignan. Elle a été transférée l'année dernière rue des Francs-Bourgeois-au-Marais, no 21.

MAROQUINIER. La fabrication du maroquin en France ne date que du commencement de notre siècle. L'exposition de 1801 nous présenta pour la première fois les produits de la manufacture de Choisy-le-Roi. En peu d'années cette fabrication

a fait d'immenses progrès. Voici, sur l'art du maroquinier, quelques détails que nous emprunterons encore aux Annales de l'Industrie.

Le maroquin est une peau de chèvre ou de bouc, passée à la chaux, coudrée, c'est-à-dire passée dans une espèce de bouillie formée de diverses substances, mise en couleur et tirée à la pommelle (1).

On a donné à ces peaux, ainsi préparées, le nom de maroquins, parce que les premières sont venues de Maroc. Les plus beaux maroquins se préparaient à Nicosie dans l'ile de Chypre, et à Diarbékir en Mésopotamie. On en fabrique de très-beaux à Astrakan.

On prépare aussi en maroquin des peaux de mouton, de porc, de cheval et d'autres animaux; mais ils ne sont jamais aussi beaux que ceux qui sont faits avec des peaux de chèvres et de boucs. Les plus belles peaux de boucs, de chèvres et de bouquetins se tirent des départemens des Pyrénées Hautes, Basses et Orientales, des anciennes provinces d'Auvergne, du Limousin, de la Tourraine, de la Bourgogne, et surtout du Bourbonnais. On en fait venir de la Suisse, de Cork en Irlande, de la Barbarie et du Nord.

MÉGISSIERS. Ce sont ceux qui donnent la première préparation au vélin et au parchemin, et qui passent les peaux en blanc pour les mettre en état d'être employées par les gantiers.

Ils formaient autrefois une communauté dont les statuts, datés de 1407, avaient été confirmés par François Ier et Henri IV. L'apprentissage était de six ans. Le brevet coûtait 20 livres, la maîtrise 600 avec chef-d'œuvre. Ils avaient pour patron sainte Madeleine; leur bureau était situé rue Mouffetard. C'est toujours dans cette rue ou dans les quartiers environnans que demeure la majeure partie des mégissiers. *V.* pour quelques détails sur leur art, CHAMOISEURS.

---

(1) *Pommelle*, table de plomb battue en rond et percée de petits trous, qu'on met à l'embouchure d'un conduit quelconque pour empêcher les ordures de passer.

PONT-NEUF (passage du); ce passage, qui n'est ouvert que depuis l'année dernière, est situé vis-à-vis la rue Guénégaud, et communique de la rue Mazarine à la rue de Seine.

Nous terminerons ce supplément par deux ordonnances fort importantes qui ne peuvent manquer de trouver place dans ce dictionnaire.

ORDONNANCE DU ROI.

Portant réglement sur les saillies, auvens et constructions semblables à permettre dans la ville de Paris.

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre-secrétaire-d'état au département de l'intérieur;

Vu l'ordonnance du bureau des finances de Paris, du 14 décembre 1725, portant détermination des saillies à permettre dans cette ville;

Vu les lettres-patentes du 22 octobre 1733, concernant les droits de voirie;

Vu les lettres-patentes du 31 décembre 1781, ordonnant l'exécution de différens réglemens relatifs à la voirie de Paris;

Vu le décret du 27 octobre 1808;

Sur le compte qui nous a été rendu des accidens multipliés arrivés dans notre bonne ville de Paris par la chute d'entablemens, de corniches et d'auvens en plâtre, et de la difformité, des embarras et des dangers que présente la saillie démesurée des devantures de boutiques, tableaux, enseignes, étalages, bornes et autres objets placés au-devant des murs de face des maisons;

Considérant qu'il est indispensable de prendre des mesures promptes et efficaces, afin de prévenir de nouveaux malheurs, et de remédier aux abus qui se sont introduits par suite de l'inexécution des anciens réglemens;

Notre conseil d'état entendu;

NOUS AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS ce qui suit :

TITRE Ier. *Dispositions générales.*

ART. 1er. Il ne pourra, à l'avenir, être établi, sur les murs de

face des maisons de notre bonne ville de Paris, aucune saillie autre que celles déterminées par la présente ordonnance.

2. Toute saillie sera comptée à partir du nu du mur au-dessus de la retraite. . . . .

TITRE II. *Dimensions des saillies.*

3. Aucune saillie ne pourra excéder les dimensions suivantes.

SECT. Ire. *Saillies fixes.*

		m.	c.
Pilastres et colonnes en pierre.	Dans les rues au-dessous de huit mètres de largeur.	0	3
	Dans les rues de huit à dix mètres de largeur	0	4
	Dans les rues de douze mètres de largeur et au-dessus.	0	10

Lorsque les pilastres et les colonnes auront une épaisseur plus considérable que les saillies permises, l'excédant sera en arrière de l'alignement de la propriété, et le nu du mur de face formera arrière-corps à l'égard de cet alignement; toutefois les jambes étrières ou boutisses devront toujours être placées sur l'alignement.

Dans ce cas, l'élévation des assises de retraite sera réglée à partir du sol.

	m.	c.
Dans les rues de dix mètres de largeur et au-dessous, à.	0	80
Dans celles de dix à douze mètres de largeur, à.	1	0
Dans celles de douze mètres et au-dessus, à.	1	15
Grands balcons.	0	80
Herses, chardons, artichauts et fraises.	0	80
Auvens de boutique.	0	80
Petits auvens au-dessus des croisées	0	25
Bornes dans les rues au-dessous de dix mètres de largeur.	0	50
Bornes dans les rues de dix mètres et au-dessus.	0	80
Bancs de pierre aux côtés des portes des maisons.	0	60
Corniches en menuiserie sur boutique.	0	50
Abat-jour de croisée, dans la partie la plus élevée.	0	33
Moulinets de boulanger et poulies.	0	50
Petits balcons, y compris l'appui des croisées.	0	22

Seuils, socles.	o	22
Colonnes isolées en menuiserie.	o	16
Colonnes engagées en menuiserie..	o	16
Pilastres en menuiserie.	o	16
Barreaux et grilles de boutique.	o	16
Appui de boutique.	o	16
Tuyaux de descente ou d'évier..	o	16
Cuvettes.	o	16
Devanture de boutique, toute espèce d'ornement compris.	o	16
Tableaux, enseignes, bustes, reliefs, montres, attributs, y compris les bordures, supports et points d'appui.	o	16
Jalousies..	o	16
Persiennes ou contrevens..	o	11
Appui de croisée.	o	8
Barres de support.	o	8

(Les paremens de décorations au-dessus du rez-de-chaussée n'auront que l'épaisseur des bois appliqués au mur.)

Sect. II. *Saillies mobiles.*

Lanternes ou transparens avec potence.	o	75
Lanternes ou transparens en forme d'applique..	o	22
Tableaux, écussons, enseignes, montres, étalages, attributs, y compris les supports, bordures, crochets et points d'appui.	o	16
Appui de boutique, y compris les barres et crochets.	o	16
Volets, contrevens ou fermetures de boutique	o	1

4. Les saillies déterminées par l'article précédent pourront être restreintes suivant les localités.

TITRE III. *Dispositions relatives à chaque espèce de saillie*

Sect. Ire. *Barrière au-devant des maisons.*

5. Il est défendu d'établir des barrières fixes au-devant des maisons et de leurs dépendances, quelles qu'elles puissent être, tant dans les rues et places que sur les boulevards, à moins qu'elles ne soient reconnues nécessaires à la propreté, et qu'elles ne gênent point la circulation.

La saillie de ces barrières ne pourra, dans aucun cas, excéder un mètre et demi.

6. Les propriétaires auxquels il aura été accordé la permission d'établir des barrières, seront obligés de les maintenir en bon état.

SECT. II. *Bancs, pas, marches, perrons, bornes.*

7. Il ne sera permis de placer des bancs au-devant des maisons que dans les rues de dix mètres de largeur et au-dessus. Ces bancs seront en pierre, ne dépasseront pas l'alignement de la base des bornes, et seront établis dans toute leur longueur sur maçonnerie pleine et chanfreinée.

8. Il est défendu de construire des perrons en saillie sur la voie publique.

Les perrons actuellement existans seront supprimés, autant que faire se pourra, lorsqu'ils auront besoin de réparation.

Il ne sera accordé de permission que pour les pas et marches, lorsque les localités l'exigeront. Ces pas et marches ne pourront dépasser l'alignement de la base des bornes. En cas d'insuffisance de cette saillie, le propriétaire rachetera la différence du niveau en se retirant sur lui-même. Néanmoins, les propriétaires des maisons riveraines des boulevards intérieurs de Paris pourront être autorisés à construire des perrons au-devant desdites maisons, s'il est reconnu qu'ils soient absolument nécessaires, et que les localités ne permettent pas aux propriétaires de se retirer sur eux-mêmes. Ces perrons, quelle qu'en soit la forme, ne pourront, sous aucun prétexte, excéder un mètre de saillie, tout compris, ni approcher, à plus d'un mètre de distance, de la ligne extérieure des arbres de la contre-allée.

9. Il est permis d'établir des bornes aux angles saillans des maisons formant encoignure de rue; mais, lorsque ces encoignures seront disposées en pan coupé de soixante centimètres au moins et d'un mètre au plus de largeur, une seule borne sera placée au milieu du pan coupé.

SECT. III. *Grands balcons.*

10. Les permissions d'établir de grands balcons ne seront accordées que dans les rues de dix mètres de largeur et au-dessus,

ainsi que dans les places et carrefours, et ce d'après une enquête *de commodo et incommodo.*

S'il n'y a point d'opposition, les permissions sont délivrées. En cas d'opposition, il sera statué par le conseil de préfecture, sauf le recours au conseil d'état.

Dans aucun cas, les grands balcons ne pourront être établis à moins de six mètres du sol de la voie publique.

Le préfet de police sera toujours consulté sur l'établissement des grands et petits balcons.

Sect. IV. *Constructions provisoires, échoppes.*

11. Il pourra être permis de masquer, par des constructions provisoires ou des appentis, tout renfoncement entre deux maisons, pourvu qu'il n'ait pas au-delà de huit mètres de longueur, et que sa profondeur soit au moins d'un mètre. Ces constructions ne devront, dans aucun cas, excéder la hauteur du rez-de-chaussée, et elles seront supprimées dès qu'une des maisons attenantes subira retranchement.

Il est permis de masquer par des constructions légères, en forme de pan coupé, les angles de toute espèce de retranchement au-dessus de huit mètres de longueur, mais sous la même condition que ci-dessus pour leur établissement et leur suppression.

Le préfet de police sera toujours consulté sur les demandes formées à cet effet.

12. Il est expressément défendu d'établir des échoppes en bois ailleurs que dans les angles et renfoncemens hors de l'alignement des rues et places.

Toutes les échoppes existantes, qui ne sont point conformes aux dispositions ci-dessus, seront supprimées lorsque les détenteurs actuels cesseront de les occuper, à moins que l'autorité ne juge nécessaire d'en ordonner plus tôt la suppression.

Sect. V. *Auvens et corniches de boutiques.*

13. Il est défendu de construire des auvens et corniches en plâtre au-dessus des boutiques. Il ne pourra en être établi qu'en bois, avec la faculté de les revêtir extérieurement de métal; toute autre manière de les couvrir est prohibée.

Les auvens et corniches en plâtre actuellement établis au-dessus des boutiques ne pourront être réparés. Ils seront démolis lorsqu'ils auront besoin de réparation, et ne seront rétablis qu'en bois.

Sect. VI. *Enseignes.*

14. Aucuns tableaux, enseignes, montres, étalages et attributs quelconques, ne seront suspendus, attachés ni appliqués, soit aux balcons, soit aux auvens. Leurs dimensions seront déterminées, au besoin, par le préfet de police, suivant les localités.

Il pourra néanmoins être placé sous les auvens des tableaux ou plafonds en bois, pourvu qu'ils soient posés dans une direction inclinée.

Tout étalage formé de pièces d'étoffe disposées en draperie et guirlande, et formant saillie, est interdit au rez-de-chaussée. Il ne pourra descendre qu'à trois mètres du sol de la voie publique.

Tout crochet destiné à soutenir des viandes en étalage devra être placé de manière que les viandes ne puissent excéder le nu des murs de face ni faire aucune saillie sur la voie publique.

Sect. VII. *Tuyaux de poêle et de cheminée.*

15. A l'avenir, et pour toutes les maisons de construction nouvelle, aucun tuyau de poêle ne pourra déboucher sur la voie publique.

Dans l'année de la publication de la présente ordonnance, les tuyaux de poêle crêtés et autres qui débouchent actuellement sur la voie publique, seront supprimés, s'il est reconnu qu'ils peuvent avoir une issue intérieure. Dans le cas où la suppression ne pourrait avoir lieu, ces mêmes tuyaux seraient élevés jusqu'à l'entablement, avec les précautions nécessaires pour assurer leur solidité, et empêcher l'eau rousse de tomber sur les passans.

16. Les tuyaux de cheminée en maçonnerie et en saillie sur la voie publique, seront démolis et supprimés lorsqu'ils seront en mauvais état, ou que l'on fera de grosses réparations dans les bâtimens auxquels ils sont adossés.

Les tuyaux de cheminée en tôle, en poterie ou en grès, ne pourront être conservés extérieurement sous aucun prétexte.

Sect. VIII. *Bannes.*

17. La permission d'établir des bannes ne sera donnée que sous la condition de les placer à trois mètres au moins au-dessus du sol, dans sa partie la plus basse, de manière à ne pas gêner la circulation. Leurs supports seront horizontaux. Elles n'auront de joues qu'autant que les localités le permettront, et les dimensions en seront déterminées par l'autorité.

Les bannes devront être en toile ou en coutil, et ne pourront, dans aucun cas, être établies sur châssis.

La saillie des bannes ne pourra excéder un mètre cinquante centimètres.

Dans l'année de la publication de la présente ordonnance, toutes les bannes qui ne seront pas conformes aux conditions exigées plus haut, seront changées, réduites ou supprimées.

Sect. IX. *Perches.*

18. Les perches et étendoirs des blanchisseuses, teinturiers, dégraisseurs, couverturiers, etc., ne pourront être établies que dans les rues écartées et peu fréquentées, et après une enquête *de commodo et incommodo*, sur laquelle il sera statué comme il a été dit en l'article 10 ci-dessus.

Sect. X. *Eviers.*

19. Les éviers pour l'écoulement des eaux ménagères seront permis, sous la condition expresse que leur orifice extérieur ne s'élèvera pas à plus d'un décimètre au-dessus du pavée de la rue.

Sect. XI. *Cuvettes.*

20. A l'avenir, et dans toutes les maisons de construction nouvelle, il ne pourra être établi, en saillie sur la voie publique, aucune espèce de cuvettes pour l'écoulement des eaux ménagères des étages supérieurs.

Dans les maisons actuellement existantes, les cuvettes placées en saillie seront supprimées lorsqu'elles auront besoin de réparation, s'il est reconnu qu'elles peuvent être établies à l'intérieur. Dans le cas contraire, elles seront disposées, autant que faire se pourra, de manière à recevoir les eaux intérieurement, et garnies

de hausses pour prévenir le déversement des eaux et toute éclaboussure au-dessous.

SECT. XII. *Construction en encorbellement.*

21. A l'avenir, il ne sera permis aucune construction en encorbellement; et la suppression de celles qui existent aura lieu toutes les fois qu'elles seront dans le cas d'être réparées.

SECT. XIII. *Corniches ou entablemens.*

22. Les entablemens et corniches en plâtre, au-dessus de seize centimètres de saillie, seront prohibés dans toutes les constructions en bois.

Il ne sera permis d'établir des corniches ou entablemens de plus de seize centimètres de saillie, qu'aux maisons construites en pierres ou moëllon, sous la condition que ces corniches seront en pierre de taille ou en bois, et que la saillie n'excédera, dans aucun cas, l'épaisseur du mur à sa sommité.

On pourra permettre des corniches ou entablemens en bois sur les pans de bois.

Les entablemens ou corniches des maisons actuellement existantes qui auront besoin d'être reconstruites en tout ou en partie, seront réduits à la saillie de seize centimètres, s'ils sont en plâtre, et ne pourront excéder en saillie l'épaisseur du mur à sa sommité, s'ils sont en pierre ou bois.

SECT. XIV. *Gouttières saillantes.*

23. Les gouttières saillantes seront supprimées en totalité dans le délai d'une année, à partir de la publication de la présente ordonnance.

Il ne sera perçu aucun droit de petite voirie pour les tuyaux de descente qui seront établis en remplacement des gouttières saillantes supprimées dans ce délai.

SECT. XV. *Devantures de boutiques.*

24. Les devantures de boutiques, montres, bustes, reliefs, tableaux, enseignes et attributs fixes, dont la saillie excède celle qui est permise par l'article 3 de la présente ordonnance, seront réduits à cette saillie, lorsqu'il y sera fait quelques réparations.

Dans aucun cas, les objets ci-dessus désignés qui sont susceptibles d'être réduits, ne pourront subsister, savoir : les devantures de boutiques au-delà de neuf années, à compter de la publication de la présente ordonnance.

Les établissemens du même genre qui sont mobiles, seront réduits dans l'année.

Seront supprimées dans le même délai toutes saillies fixes placées au-devant d'autres saillies.

25. Il n'est point dérogé aux dispositions des anciens réglemens concernant les saillies, ni au décret du 13 août 1810, concernant les auvens des spectacles et de l'esplanade des boulevards, en tout ce qui n'est pas contraire à la présente ordonnance.

26. Notre ministre-secrétaire-d'état au département de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 24 décembre l'an de grâce 1823, et de notre règne le vingt-neuvième. *Signé* LOUIS.

Ordonnance de police concernant les saillies sur la voie publique dans la ville de Paris.

Paris, le 9 juin 1824.

NOUS, Conseiller d'État, Préfet de Police,

Vu : 1° l'ordonnance royale du 24 décembre 1823, concernant les saillies sur la voie publique dans la ville de Paris ;

2° La loi des 16—24 août 1790, tit. XI, art. 3, § 1er ;

3° L'art. 471 du Code pénal, §§ 4, 5, 6 et 7 ;

4° Les réglemens généraux relatifs à la petite voierie;

5° L'art. 21 de l'arrêté du gouvernement du 12 messidor an 8 (1er juillet 1800) ;

Attendu qu'il importe, pour l'exécution de l'ordonnance du 24 décembre, de prescrire les formalités particulières auxquelles doit donner lieu sa publication ;

Ordonnons ce qui suit :

Section Première.

Art. 1er. L'ordonnance du roi du 24 décembre dernier, portant réglement sur les saillies, auvens et constructions semblables à permettre dans la ville de Paris, sera imprimée et affichée.

Sect. II. *Saillies à établir.*

2. Il est défendu à tous propriétaires, locataires, entrepreneurs et autres, d'établir, ni de faire établir, aucun objet en saillie sur la voie publique, sans en avoir obtenu la permission du préfet de police, pour ce qui concerne la petite voirie.

3. Les permissions seront délivrées sur les demandes des parties intéressées, après que les droits de petite voirie auront été acquittés.

L'espèce, le nombre et les dimensions des objets à établir devront, autant que faire se pourra, être indiqués dans les demandes. On sera tenu d'y joindre les plans qui seront jugés nécessaires.

4. Il est défendu d'excéder les limites et les dimensions fixées par les permissions, et d'établir d'autres objets que ceux qui y seront spécifiés.

Il est enjoint, en outre, de remplir exactement les conditions particulières qui seront exprimées dans les permissions.

5. Les emplacemens affectés à l'affiche des lois et actes de l'autorité publique ne devront être couverts par aucune espèce de saillie.

6. Il est défendu de dégrader ni de masquer les inscriptions indicatives des rues et les numéros des maisons.

Dans le cas où l'exécution des ouvrages nécessiterait momentanément la dépose des inscriptions des rues, il ne pourra y être procédé qu'avec l'autorisation de M. le préfet de la Seine.

Les numéros des maisons qui auront été effacés ou dégradés à l'occasion des mêmes ouvrages seront rétablis, en se conformant aux réglemens sur la matière.

7. Il est également défendu de dégrader ou déplacer les tentures et boîtes des réverbères de l'illumination publique, ni de rien entreprendre qui puisse empêcher ou gêner le service de l'allumage.

Si l'établissement des saillies nécessitait le déplacement desdites tentures ou boîtes, ce déplacement ne pourra être fait que par l'entrepreneur général de l'illumination, et d'après l'autorisation du préfet de police.

8. Toute saillie qui ne reposerait pas sur le sol, sera fixée et retenue de manière à prévenir toute espèce d'accident.

9. Il sera procédé à la vérification et au récolement des saillies par les commissaires de police des quartiers respectifs, ou par l'architecte-commissaire et les architectes-inspecteurs de la petite voirie, qui dresseront à ce sujet des procès-verbaux ou rapports qu'ils nous transmettront.

SECT. III. *Saillies établies.*

10. Toute saillie établie en vertu d'autorisation ne pourra être renouvelée ni réparée sans la permission du préfet de police, en ce qui concerne la petite voirie.

Les permissions seront délivrées, ainsi qu'il est dit à l'art. 3 de la présente ordonnance, et à la charge de se conformer aux dispositions des art. 4, 5, 6, 7 et 8, ce qui sera constaté de la manière prescrite en l'art. 9.

11. Les propriétaires seront tenus de faire enlever toutes les saillies actuellement existantes qui masquent les inscriptions des rues et les numéros des maisons.

Le remplacement de ces saillies sur d'autres points ne pourra avoir lieu sans une autorisation de la préfecture de police.

12. Toute saillie actuellement existante et non autorisée, sera supprimée, si mieux n'aiment les propriétaires ou locataires se pourvoir de la permission nécessaire pour la conserver.

Les permissions ne seront accordées que suivant les formalités, et aux mêmes charges et conditions que celles indiquées en la deuxième section de la présente ordonnance.

13. Il est défendu de repeindre ni faire repeindre aucune saillie sans déclaration préalable au commissaire de police du quartier. A défaut de déclaration, les saillies repeintes seront considérées comme saillies nouvelles, s'il n'y a preuve contraire, et comme telles, sujettes au droit.

SECT. VI. *Dispositions particulières concernant certaines saillies.*

PERCHES.

14. Les perches dont l'établissement sera autorisé, seront supprimées sans délai, dans le cas où les impétrans changeraient de domicile ou renonceraient à la profession qui exigeait l'usage de cette saillie.

Il est défendu de déposer sur les perches des linges, étoffes et

autres matières tellement mouillées que les eaux puissent tomber dans la rue.

Lanternes ou transparens.

15. A l'avenir, les lanternes ou transparens ne pourront être suspendus à des potences au moyen de cordes et poulies. Ils seront accrochés aux potences par des anneaux et crochets en fer, ou supportées par des tringles en fer contenues dans des coulisses et arrêtées avec serrure ou cadenas.

Les transparens actuellement munis de cordes et poulies seront établis conformément aux dispositions ci-dessus, lorsqu'ils seront renouvelés.

16. Les transparens ne seront mis en place que le soir, et seront retirés aux heures où ils cessent d'éclairer.

17. Il est défendu de suspendre, pendant le jour, aux cordes des transparens, des pierres, plombs ou autres matières, pouvant, par leur chûte, blesser les passans.

Bannes.

18. Les bannes ne seront mises en place qu'au moment où le soleil donnera sur les boutiques qu'elles sont destinées à abriter. Elles seront ôtées aussitôt que les boutiques ne seront plus exposées aux rayons du soleil.

Néanmoins les bannes placées au-devant des boutiques sur les quais, places et boulevards intérieurs, pourront être conservées dans le cours de la journée, s'il est reconnu qu'elles ne gênent point la circulation.

Etalages.

19. Les crochets, tringles, planches et toute saillie servant aux étalages de vente, formés par les marchands bouchers, charcutiers et tripiers, seront enlevés dans le délai d'un mois à compter de la date de la présente ordonnance.

20. Les étalages formés de tonneaux, caisses, tables, bancs, châssis, étagères, meubles et autres objets journellement déposés sur le sol de la voie publique au-devant des boutiques, sont expressément interdits.

Décrottoirs.

21. Il est défendu d'établir en saillie, sur la voie publique, des décrottoirs au-devant des maisons et boutiques.

Ceux actuellement existans seront supprimés dans le délai de huit jours.

SECT. V. *Dispositions générales.*

22. Le pavé de la voie publique dégradé ou dérangé à l'occasion des établissemens, réparations, changemens ou suppressions de saillies, sera rétabli aux frais des propriétaires, locataires ou entrepreneurs, par l'un des entrepreneurs du pavé de Paris, et non par d'autres, sous la direction de l'ingénieur en chef chargé de cette partie.

23. Les permissions de petite voirie seront délivrées sans que les impétrans puissent en induire aucun droit de concession de propriété, ni de servitude sur la voie publique, mais à la charge au contraire de supprimer ou réduire les saillies au premier ordre de l'autorité, sans pouvoir prétendre aucune indemnité, ni la restitution des sommes payées pour droit de petite voirie.

24. Les saillies autorisées devront être établies dans l'année, à compter de la date des permissions. Dans le cas contraire, les permissions seront périmées et annulées, et l'on sera tenu d'en prendre de nouvelles.

25. Les contraventions aux dispositions de l'ordonnance royale et de la présente ordonnance, seront constatées par des procès-verbaux ou rapports qui nous seront transmis, pour être pris telle mesure qu'il appartiendra.

26. Les propriétaires, locataires, les entrepreneurs, sont responsables, chacun pour ce qui le concerne, des contraventions au présent réglement.

27. Les ordonnances de police contenant des dispositions relatives aux saillies sous les galeries du Palais-Royal et des rues Castiglione et de Rivoli, sous les piliers des halles, et dans tous les passages ouverts au public sur des propriétés particulières, continueront d'être observées.

28. Les commissaires de police, le chef de la police centrale, les officiers de paix, l'architecte-commissaire et les architectes-inspecteurs de la petite-voirie, et les préposés de la Préfecture de police, sont chargés de surveiller et assurer l'exécution de la présente ordonnance.

Le conseiller d'état, préfet de police, G. DELAVAU.

SECOND SUPPLÉMENT.

INCENDIE DU PALAIS-ROYAL. Les galeries de bois, appelées dans l'origine Camp des Tartares, et la galerie adossée au Théâtre Français, ont toujours été un sujet continuel d'alarmes. On eût appris avec autant de peine que de surprise qu'elles avaient été la proie des flammes; ce pronostic, fondé sur la frêle construction des baraques qui déparent cette partie du plus beau palais de la capitale, s'est réalisé dans la nuit du 28 au 29 octobre 1827, dans la galerie adossée au Théâtre Français. Le feu éclata vers 3 heures du matin. Un soldat en faction dans la cour donna le premier signal d'alarme. Les secours furent prompts, mais toute la partie qui longe la cour était déjà consumée; elle se composait de légers étalages en planches, occupés par des marchands de chaussures. L'étalage de librairie de M. Lécrivain, établi sur la partie intérieure de la cour, fut entièrement brûlé. Heureusement pour le propriétaire, qu'il s'était fait assurer; mais pour peu que les secours eussent tardé, les lettres et le commerce subissaient une perte peut-être irréparable; la librairie de M. Barba était dévorée par les flammes. Déjà toutes les boutiques en face ne formaient qu'un seul foyer. Les flammes enveloppaient dans toute sa largeur la devanture du magasin de M. Barba; l'épaisseur et la solidité des volets et des portes, avaient résisté aux premières atteintes du feu; mais un instant plus tard, tout périssait. Le même danger menaçait le magasin de comestibles de Chevet. Les huiles, les liqueurs, tous les corps gras qui s'y trouvaient amoncelés, eussent augmenté l'intensité et la violence de l'incendie, dont les ravages auraient bientôt atteint le Théâtre Français, la galerie de tableaux et les appartemens du prince. Echappée aux flammes par la prodigieuse rapidité et l'habile application des secours, la librairie Barba fut endom-

magée par le jeu des pompes. Tous les livres furent plus ou moins avariés, mais rien ne fut entièrement détruit. Cette perte aurait dû désarmer la sévérité de la direction de la police, qui, récemment, avait retiré à M. Barba son brevet de libraire, à la suite d'un jugement qui l'avait condamné pour un ouvrage dont il était éditeur depuis trente-cinq ans, et dont la publication n'avait jamais éprouvé le plus léger obstacle.

Les renseignemens donnés sur la cause de ce désastre l'attribuaient à l'imprévoyance de M. et madame Warnier, dont la boutique avait été ou présumée être le premier foyer de l'incendie; on répétait qu'une chaufferette allumée y avait été oubliée, et qu'un chat resté dans l'étroit magasin avait renversé cette chaufferette, dont la braise avait promptement enflammé le plancher et le comptoir. Le fait, eût-il été prouvé, ne constituait point délit d'incendie par imprudence. Les époux Warnier ont été traduits en police correctionnelle. Un premier jugement ordonna une plus ample information; mais les nouvelles dépositions furent aussi vagues, aussi insignifiantes que les premières, et un jugement du 16 janvier 1828 a renvoyé M. et madame Warnier de la plainte portée contre eux.

CHAPELLE SAINT-LOUIS, rue d'Anjou, faubourg St.-Honoré. Ce monument funèbre, érigé sur le lieu même où furent déposés les corps du roi Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette, les 21 janvier et 16 octobre 1793, occupe tout l'intervalle qui sépare les rues d'Anjou et de l'Arcade; la principale entrée est dans cette dernière rue; deux autres issues, fermées par des grilles, s'ouvrent sur les rues de la Magdeleine et d'Anjou. Le pourtour de l'enceinte est planté d'ifs. Au fond de la première cour, s'élève un pavillon funéraire sur le fronton duquel on lit l'inscription suivante :

« Le roi Louis XVIII a élevé ce monument pour consacrer le » lieu où les dépouilles mortelles du roi Louis XVI et de la » reine Marie-Antoinette, transférées le 21 janvier MDCCCXV, » dans la sépulture royale de Saint-Denis, ont reposé pendant » XXI ans; il a été achevé la deuxième année du règne de » Charles X.

» L'an de grace MDCCCXXV.

A l'extrémité d'une plate-forme, dont les côtés sont arrêtés par les voussures d'une double galerie latérale, formée de neuf

arcades, dont la base est au niveau de la première enceinte, s'élève la chapelle monumentale, inaugurée sous le vocable de Saint-Louis. Cette chapelle ne reçoit le jour que d'en haut; elle est couronnée par un petit dôme, et sur les quatre angles sont des demi-rotondes saillantes, dont la partie supérieure est également éclairée par un vitrage cintré, à la hauteur de l'entablement de la voûte centrale.

Cet édifice, d'un style grave et simple, est parfaitement ordonné dans toutes ses parties. Il a été exécuté sur les dessins et sous la direction de M. Fontaine.

BOURSE ET TRIBUNAL DE COMMERCE. Cet édifice a été ouvert au public le 5 novembre 1826. Il domine une des plus grandes places de la capitale, qui a reçu le nom de place de la Bourse. Le prolongement de la rue Vivienne, qui en borne une extrémité dans sa plus grande largeur, s'embellit de maisons élégantes; à la jonction de la rue Neuve-St.-Augustin et de la rue Vivienne, s'élève le théâtre des Nouveautés. La Bourse, où se rassemblent les négocians, depuis deux heures jusqu'à quatre, est éclairée par un vaste vitrage qui en forme la toiture; au centre de cet admirable édifice, est la salle de MM. les agens de change; toute l'enceinte est pavée en compartimens de pierre de liais et de marbre; les statues allégoriques, dont les socles sont posés, ne sont pas encore placées; c'est la seule partie de décor extérieur qui n'ait pas encore été exécutée. L'escalier principal, qui conduit à la grande salle d'audience, est large; le bureau des transferts est établi à gauche en montant; une vaste galerie règne autour du premier étage. Au-dessous de l'entablement intérieur de la Bourse, règne une suite de bas-reliefs, dont l'ingénieuse exécution imite parfaitement la sculpture; ce beau travail fait le plus grand honneur au savant pinceau de MM. Abel de Pujol et Meynier. La grande salle d'audience est précédée d'un *pas-perdu* de forme carrée. Le plafond de la salle d'audience est ornée de huit tableaux allégoriques, peints par MM. Vinchon et Blondel; le pourtour du cintre est orné de bas-reliefs et de sculptures exécutées par les mêmes artistes; la chambre du conseil, le cabinet du président, la seconde salle d'audience, spécialement destinée aux assemblées des créanciers, qui s'y succèdent malheureusement chaque jour, occupent tout le reste de cet étage.

La grande salle d'audience, quoique sa riche décoration en sculpture n'admette point de draperies, a le grand inconvénient d'être trop sombre; on n'a pu y remédier tout-à-fait, mais on a du moins réussi à le rendre plus supportable, en rapprochant le barreau du prétoire.

Les greffes et les bureaux sont placés dans la partie la plus élevée; on y monte directement par un escalier tournant parallèle au grand escalier dont nous avons parlé.

Tout l'édifice est assis sur un terre-plain, que l'on parcourt sur une surface plane, en dehors de la colonnade, et qui est fermé par une balustrade en fer.

L'aspect de ce beau monument est encore masqué par quelques maisons aux deux extrémités et à l'encognure des rues St.-Marc et de Notre-Dame-des-Victoires.

PALAIS DE JUSTICE. On travaille depuis plus d'une année à la restauration de la grande grille qui ferme l'entrée principale. Les parties latérales de cette grille sont entièrement terminées; l'extrémité des faisceaux et des lances est richement dorée. Les deux portes centrales sont encore masquées par les échafaudages.

L'intérieur du Palais a reçu de grandes améliorations. Les voûtes qui supportent la vaste salle des Pas perdus ont été reconstruites par M. Peyre. Le monument voté à Malesherbes est terminé depuis plus d'un an. L'ordonnance de ce monument n'est pas en rapport avec les autres parties de l'édifice. La statue du vertueux Malesherbes, exécutée en marbre, et de grandeur naturelle, est placée dans une niche, dont l'étroit chapiteau est supporté par des colonnes. Cette statue est l'ouvrage de M. Dumont. Les deux statues latérales, qui décorent le premier plan, sont d'un style pur et d'une belle exécution; elles sont dues au ciseau de M. Bosio, premier sculpteur du roi.

Sur le socle du monument, on lit l'inscription suivante:

STRENVE. SEMPER. FIDELIS.
REGI. SVO.
IN. SOLIO. VERITATEM.
PRESIDIUM. IN. CARCERE.
ATTULIT.

Au-dessous de cette inscription est sculpté un bas-relief qui représente Louis XVI, au moment où il adresse à ses généreux

défenseurs et ses remerciemens et ses derniers adieux. Il était impossible de rendre avec plus de vérité et de pathétique, dans un cadre si rétréci, cette scène touchante. La beauté de l'exécution répond à celle de la composition; tout y est d'un fini parfait. Ce beau bas-relief est l'ouvrage de M. Cortot, membre de l'Institut, l'un de nos plus habiles sculpteurs.

Toutes les parties intérieures de ce palais ont été restaurées, et des constructions nouvelles ont remplacé ces longs murs hideux, flanqués de quelques échoppes qui ne pouvaient en cacher la nudité, et qui donnaient au quai de l'Horloge l'aspect d'une grande *geôle* du quinzième siècle. On assure que les changemens projetés s'étendront jusqu'à l'arceau qui aboutit à la cour Lamoignon.

C'est sur une des parties latérales de ce passage peu fréquenté, que l'on vient de construire une nouvelle maison d'arrêt, pour être substituée à ce groupe de cellules infectes qu'on appelait le *dépôt* et la salle St.-Martin.

L'intérieur de la Conciergerie a été entièrement restauré. Les calbanons, les chambres, ont été augmentés, et leur nouvelle construction a été dirigée par M. Peyre sur un plan plus conforme aux vœux de l'humanité et aux intérêts de la justice. Le *préau* a conservé la même étendue, mais les parties latérales couvertes, derniers débris de l'ancien cloître du palais de Louis IX et de ses ancêtres, ont été converties en un grand commun, où les prisonniers trop pauvres pour payer un lit peuvent s'abriter pendant le jour, et dont les calbanons ne s'ouvrent qu'à l'heure du coucher. Cette prison n'a point changé de destination. Les prisonniers n'y entrent que peu de jours avant la session des assises, qui doit prononcer sur l'accusation portée contre eux, et ils n'en sortent, dans le cas de condamnation, que pour être transférés dans le lieu où ils doivent subir la peine qu'ils ont encourue.

L'ANCIENNE FONTAINE GAILLON a été démolie et remplacée par une grande maison, dont la nouvelle fontaine occupe la principale façade. Elle est construite sur un plan nouveau, et d'une forme monumentale. Les sculptures ne sont pas encore terminées; et nous ne pourrions en donner maintenant qu'une description incomplète.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE. L'article que nous

avons consacré à ce théâtre, dans le corps de notre Dictionnaire, ne doit plus être consulté que pour les faits qui ont rapport à l'origine de sa fondation. Dans la nuit du 13 au 14 juillet 1827, un affreux incendie a dévoré cette salle, dont la vétusté n'offrait d'ailleurs que trop d'alimens au feu. On a attribué cet événement à une pièce d'artifice, qui devait être employée dans une pièce nouvelle, et dont on voulut faire l'essai après le spectacle. En peu d'heures, tout fut la proie des flammes; les actifs secours des sapeurs-pompiers préservèrent heureusement de toute atteinte les deux théâtres voisins, celui de la *Gaieté*, et le nouveau *Cirque Olympique*. Le vent, qui venait du nord-est, poussa les flammes du côté du boulevard; s'il était venu de l'ouest, les chantiers de bois à brûler auraient été sans doute atteints, et les plus grands dangers auraient menacé tout le quartier.

Après l'incendie de leur théâtre, les administrateurs songèrent sur-le-champ à le réédifier. Ils avaient dessein de le reconstruire sur le même emplacement qu'il avait occupé. Mais l'ordonnance, qui exige que les nouveaux théâtres soient isolés des bâtimens qui les avoisinent, par une rue de douze pieds de large, rendit nul ce projet. Il eût fallu que les propriétaires du théâtre de la Gaieté cédassent quelques pieds de terrain aux incendiés; ce à quoi ils ne voulurent jamais consentir à moins d'un prix exorbitant. Les administrateurs de l'Ambigu-comique durent alors chercher un autre emplacement. Ils ont choisi celui de l'*ancien hôtel Murinais*, situé au coin de la rue de *Bondy* et du *Boulevard St.-Martin*. La nouvelle salle, construite sur les dessins de deux de nos meilleurs architectes, MM. Lecointre et Itoff, s'est rapidement élevée. Au moment où nous écrivons, elle est presque entièrement achevée. Elle joindra, dit-on, l'élégance à la commodité. Si l'on juge de l'intérieur par les dehors, on doit en prendre une favorable idée. Le côté du théâtre qui donne sur le boulevard offre une belle façade, où sont pratiquées douze boutiques avec leurs dépendances. La façade du théâtre, entièrement en pierres de taille, est appuyée sur trois rangs de colonnes, chacun d'un ordre différent. Un portique, soutenu par six colonnes, offrira un commode abri aux spectateurs.

Ce théâtre est maintenant sous la direction de madame veuve

Audinot et de M. Sennepart. Pour subvenir aux frais immenses de cette réédification, les directeurs ont créé quatorze cents actions de 1000 fr. chacune.

On croit que l'ouverture de la nouvelle salle aura lieu dans les premiers jours de mai de cette année.

THÉATRE DU CIRQUE OLYMPIQUE, *boulévard du Temple.*

Dans la nuit du 15 au 16 mars 1826, un incendie, dont les causes sont restées ignorées, détruisit le théâtre des frères Franconi. Ce désastre enlevait à ces habiles écuyers la plus grande partie d'une fortune si légitimement acquise; la France entière vint à leur secours; de nombreuses souscriptions ouvertes en leur faveur, les bienfaits du roi et des princes, l'obtention d'un nouveau privilège, leur permirent bientôt de relever leur entreprise; mais le besoin d'un repos nécessaire, après vingt ans de fatigues journalières, les détermina à céder leur privilège. Ce privilège a été dès-lors exploité par MM. Adolphe Franconi, fils aîné de M. Franconi jeune, Ferdinand Laloue et Saint-Hilaire, hommes de lettres déjà connus par une foule d'ouvrages dramatiques, joués avec succès sur différens théâtres. Les travaux de la nouvelle salle ont commencé au mois d'août 1826; on en a fait l'ouverture le 31 mars 1827. Depuis ce moment, les nouveaux directeurs ont marché de succès en succès. Une vogue prodigieuse a accueilli le *Vétéran* et *Irène ou les Grecs*, et jamais un théâtre n'a joui plus constamment de la faveur publique. L'excellent esprit des directeurs, leur sage et généreuse administration, le soin extrême qu'ils apportent à la mise en scène des ouvrages, semblent devoir rendre cette prospérité durable.

Maintenant nous allons donner quelques détails sur la construction du nouveau Cirque; et, à cet effet, nous croyons ne pouvoir mieux faire que d'emprunter quelques passages à un article fort bien fait des *Annales de l'industrie*.

« Le terrain qu'occupe aujourd'hui le Cirque Olympique a la forme à peu près d'un rectangle de 154 pieds de longueur, sur 85 pieds de largeur. La façade principale est sur le boulevard du Temple; la façade de derrière donne dans la rue des Fossés-du-Temple. Cet édifice est complètement isolé par deux larges *passages*, fermés aux deux bouts par des grilles en fer.

Dans le passage à gauche, on a pratiqué une voûte, sous laquelle les voitures peuvent amener les spectateurs jusqu'à la porte d'entrée. Un couloir, pris sur l'un des côtés de la voûte, est continué tout le long des murs de la salle; il met le public à l'abri des intempéries de la saison, jusqu'aux bureaux. La *façade*, simple et majestueuse, est d'une belle hauteur; elle écrase le théâtre voisin. Quatre niches, garnies de statues, la décorent. L'édifice est surmonté par une copie en terre cuite des deux chevaux de Marly (1), exécutée par M. Gossin. La scène est vaste et convenablement disposée pour un théâtre destiné à rappeler les hauts faits militaires. Elle a 36 pieds d'ouverture, sur 30 pieds de hauteur. Sa profondeur est de 55 pieds, sans compter le derrière du théâtre, qui, dans certains cas, peut servir à en augmenter la longueur. Dans cette partie, on a pratiqué un pont-volant qui sert de passage aux acteurs, pour se transporter rapidement d'un côté de la scène à l'autre. Deux écuries de 60 pieds de long sur 25 de large, sont disposées l'une au-dessus de l'autre, au côté droit de la scène. L'une est placée au niveau du Cirque et du théâtre, de sorte que les chevaux arrivent par des pentes extrêmement douces. Elles sont construites au-dessus de la voûte dont nous avons parlé. Une pente douce, pratiquée sous cette voûte, conduit les chevaux dans l'écurie la plus basse, qui est élevée de 18 pieds au-dessus du niveau de la rue, où se trouve le niveau du théâtre. La seconde est au niveau du deuxième étage des loges des acteurs. D'après toutes ces dispositions, les chevaux peuvent, au besoin, descendre du cintre du théâtre. Toutes les portes qui établissent des communications, soit dans toutes les parties de la salle, soit dans les pourtours, se ferment à volonté, ou par des portes en fer recouvertes de tôle forte, qui, à l'aide de chaînes en fer, glissent verticalement sur de fortes barres de fer, ou bien roulent circulairement sur des gonds comme des portes ordinaires. La charpente du comble est en fer forgé, d'une construction particulière et absolument nouvelle. Cette construction fait honneur à l'architecte qui l'a conçue. A cette charpente sont liés,

(1) Ils sont à l'entrée de l'avenue principale des Champs-Élysées.

1° les trois planchers disposés des deux côtés de la scène pour le service; 2° les précautions qu'on a prises pour empêcher l'écroulement des murs dans le cas d'incendie. Dans la partie la plus élevée du comble, sont placés deux grands *réservoirs* en fer battu, chacun de 10 pieds de long, 4 pieds de large, et 6 pieds de profondeur. Ils sont toujours pleins, et peuvent être continuellement alimentés par des pompes qui prennent l'eau dans un tube artésien, et au besoin, dans la grande conduite des eaux de l'Ourcq, qui passe sous la salle. L'*équipage des pompes* est placé sous le théâtre, et il est disposé de manière qu'il ne peut jamais manquer d'eau dans aucune circonstance. Les pompes qui alimentent les réservoirs peuvent non-seulement répandre abondamment l'eau sur le comble, mais encore inonder les maisons voisines. Le *Rideau est en toile métallique;* il est formé de fil de fer d'une ligne de diamètre, et présente des mailles de 18 lignes en carré. Le cadre qui supporte ce rideau et le tient tendu, est en fer avec encadrement. Il est soutenu par des chaînes en cuivre, et peut être descendu à tout instant. Ce rideau, imaginé par le modeste M. d'Arcet, est préférable au rideau de tôle que l'on a établi à l'Odéon et dans les théâtres étrangers. Enfin un gros mur en pierres de taille sépare le théâtre, proprement dit, du reste de la salle. On voit que rien n'a été négligé pour mettre une partie de l'édifice à l'abri de l'incendie, et qu'on a mis tout en usage pour porter de prompts secours au théâtre proprement dit..... *La salle* représente l'intérieur d'une vaste tente magnifiquement décorée. Douze lances en fer forgé, de 4 pouces de diamètre et de 48 pieds de hauteur, supportent la coupole, et quatre rangs de loges. L'architecte a eu l'heureuse idée de couvrir le bas de ses colonnes, qui paraîtraient frêles à cause de leur grande hauteur, par des boiseries qui présentent l'aspect de pilastres. Chaque lance dorée porte à sa partie supérieure un trophée militaire, formé des armes de tous les temps et de toutes les nations. Toutes ces lances aboutissent à un cercle en fer, et se lient avec, ce qui donne une une très-grande solidité à l'ensemble de cette construction. La décoration de la salle est belle et majestueuse. Elle a été exécutée avec beaucoup de perfection par MM. Adam et Dreux. Comme le Cirque olympique est souvent honoré de la présence de nos princes, *trois loges* des premières sont destinées à les re-

cevoir. Ce sont les trois loges qui sont en face du théâtre. La salle est brillamment éclairée par un très-beau lustre exécuté par M. Desmarets, d'après les dessins de l'architecte; par sa forme élégante, sa grandeur, et le nombre de ses becs, qui est de 120, il l'emporte sur tous ceux qui existent aujourd'hui dans les théâtres de la capitale. Des *calorifères* immenses échauffent la salle, le théâtre, les vastes corridors, qui peuvent servir de promenade pendant les entr'actes; ils sont construits d'après le système de Desarnod. Le foyer est placé au-dessus du vestibule d'entrée, au niveau des premières loges. Cette pièce a 33 pieds de longueur sur 15 pieds de largeur. Elle est richement décorée avec pilastres corinthiens. Les escaliers sont placés de telle manière, qu'ils communiquent entre eux à volonté, et qu'à l'aide de portes convenablement distribuées, les personnes qui se dirigent vers les premières, les secondes loges, et les stalles, ne se trouvent point mêlées avec celles qui vont au parterre ou à l'amphithéâtre. Neuf issues, ouvertes au moment de la sortie, facilitent, sans encombrement, l'écoulement des spectateurs. »

Cette belle salle est due aux talens de M. Bourla, habile et savant architecte, à qui plusieurs ouvrages très-remarquables, des hôtels, des établissemens de plaisir ou d'utilité, ont acquis déjà une honorable réputation; nous citerons entre autres, l'*entrepôt des vins*, à la Grande-Pinte, et les salons et salles de concert du *Cercle européen*.

THÉATRE DES NOUVEAUTÉS. M. Bérard, ex-directeur du Vaudeville, ayant dû quitter la direction de ce théâtre, par suite d'un procès perdu contre les actionnaires, obtint en 1826 un nouveau privilège de M. de Corbière, alors ministre de l'intérieur. Il donna à son exploitation dramatique le nom de *Théâtre des Nouveautés*, et choisit, pour son emplacement, un terrain fort avantageusement situé en face de la Bourse. Ce théâtre, construit par M. Debret, fut ouvert au mois de février 1827. Malgré les avantages de sa localité, l'entreprise de M. Bérard n'a pas été favorablement accueillie du public, soit à cause du mauvais choix des ouvrages nouveaux, ou prétendus tels, qui y ont été représentés, soit parce qu'il y a trop de quatre théâtres de vaudevilles à Paris, et qu'il faille nécessairement que l'un d'eux souffre de la concurrence. M. Bérard a cédé sa direction.

THÉATRE DE M. COMTE. M. Comte, physicien du Roi, après avoir occupé pendant plusieurs années une petite salle fort étroite et fort obscure dans la *cour des Fermes*, rue du *Bouloy*, était allé s'établir *passage des Panoramas*. Ayant obtenu le privilège de faire jouer des vaudevilles par de jeunes enfans, il a jugé à propos de se lancer sur une scène plus vaste, et de donner à son entreprise le titre *de théâtre;* il a fait construire, dans le *passage Choiseul*, une salle où l'adroit magicien a l'art d'attirer chaque soir les enfans et les grandes personnes. L'entrée de ce théâtre, ouvert il y a à peu près un an, donne sur la rue Neuve-de-Ventadour.

NÉORAMA, rne Saint-Fiacre, 3e arrondissement, Q. Montmartre. C'est là que tous les jours, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4, le public peut aller admirer la magnifique basilique de Saint-Pierre de Rome, pendant la prière du pape. Ce bel ouvrage, dû aux pinceaux réunis de MM. Allaux frères, a obtenu le plus grand succès. L'illusion qu'il produit est étonnante. Construit sur le plan des Panoramas de feu Prevost; le *Néorama* ne doit offrir que des vues d'intérieur; les habiles artistes qui le dirigent se proposent de changer leurs tableaux tous les ans. On s'accorde à regretter que la plate-forme sur laquelle les spectateurs sont placés, n'en puisse recevoir qu'un petit nombre à la fois. Cet inconvénient est aussi contraire aux intérêts des entrepreneurs qu'à la commodité des curieux qui, lorsque la foule se porte rue Saint-Fiacre, sont obligés d'attendre long-temps avant d'entrer à leur tour. Le *Néorama* a été ouvert au public dans les premiers jours de l'automne de 1827. Le prix d'entrée est de 2 fr. 50 centimes.

GÉORAMA, boulevard des Capucines, n° 7, Ier arrondissement, Q. de la place Vendôme. On y voit le globe terrestre dans une enceinte de quarante pieds de diamètre. Il est ouvert tous les jours depuis 10 heures du matin jusqu'à 5 heures de l'après-midi. Les mardis et les samedis à 1 heure, on y fait un cours de géographie.

PASSAGES. Dans ces derniers temps, une foule de nouveaux passages ont été tout à coup ouverts dans les différens quartiers de la capitale. Ces entreprises particulières ruineront peut-être quelques spéculateurs; mais elles sont certainement aussi utiles qu'agréables aux habitans de la capitale. Nous allons citer ici les principaux passages.

PASSAGE COLBERT. Il communique, par un retour d'équerre, de la rue Neuve-des-Petits-Champs n° 6, à la rue Vivienne n° 2, III° arrondissement, Q. du Mail. Ce passage, large, bien éclairé, construit avec beaucoup d'élégance, ne jouit pas encore de la faveur publique à cause du voisinage du passage Vivienne. Il doit son nom à la rue Colbert dont il est voisin.

PASSAGE VIVIENNE. Il communique de la rue Vivienne n° 6, à la rue Neuve-des-Petits-Champs n° 4, III° arrondissement, Q. du Mail. Ce passage, voisin du précédent, est l'un des plus fréquentés de Paris. C'est plutôt une suite de salles de diverses grandeurs et de diverses constructions, qu'un passage. La rue Vivienne lui a donné son nom.

PASSAGE VÉRO-DODAT. Il communique de la rue du Bouloy à la rue de Grenelle-Saint-Honoré, IV° arrondissement, Q. de la Banque de France. Ce passage, construit avec non moins de luxe que les passages que nous avons cités, a été pour les deux riches charcutiers qui lui ont donné leur nom une excellente entreprise; les boutiques en sont fort bien achalandées.

PASSAGE DU COMMERCE, de la rue Saint-André-des-Arcs n° 71, à la Cour du Commerce, XI° arrondissement, Q. de l'École de Médecine. Ce passage, dont la façade, qui donne sur la rue Saint-André-des-Arcs, est assez imposante, ne comprend qu'une petite partie de l'ancienne Cour du Commerce. Il est fermé pendant la nuit par deux grilles.

PASSAGE DAUPHINE. On donne ce nom à une suite de cours de forme et de construction irrégulières, qui communiquent de la rue Mazarine n° 29, à la rue Dauphine n° 36, X° arrondissement, Q. de la Monnaie.

PASSAGE CHOISEUL. Ce beau passage, l'un des plus longs qu'il y ait à Paris, communique de la rue Neuve-des-Petits-Champs, II° arrondissement, Q. du Palais-Royal, à la rue Neuve-Saint-Augustin (vis à vis la rue Choiseul qui lui donne son nom), II° arrondissement, Q. Feydeau. Il communique aussi par un retour d'équerre à la place de la rue Neuve-de-Ventadour, où l'on construit la nouvelle salle de l'Opéra-Comique. L'une des entrées du *Théâtre de Comte* donne sur ce passage.

PASSAGE VENDOME. Ce nouveau passage, qui n'est pas encore entièrement terminé, communique de la rue Vendôme n° 6, au boulevard du Temple n° 39. Ce sera, sans contredit,

un des plus utiles de Paris. Depuis long-temps on désirait une communication commode du milieu de la rue Vendôme au boulevart du Temple ; car on ne peut compter pour un passage la servitude (1) des *Bains Vendôme*, laquelle d'ailleurs est plutôt tolérée qu'octroyée. Une rue ou du moins un passage de la rue Notre-Dame-de-Nazareth à la rue Meslay, et de celle-ci au boulevart Saint-Martin, serait également nécessaire.

PASSAGE DE L'ANCIEN GRAND-CERF. Il communique de la rue St.-Denis, n° 237, à celle de Montorgueil, n° 8. Il a été entièrement reconstruit ; il se compose de deux rangs de boutiques uniformes, et d'un premier étage.

Un événement récent vient de consacrer son nom dans l'histoire. Ce passage a été le principal théâtre des massacres de la rue St.-Denis, aux 19 et 20 novembre 1827.

Tout Paris avait été spontanément illuminé pour célébrer l'heureux résultat des élections ; la rue St.-Denis s'était fait particulièrement distinguer dans cette manifestation d'une opinion toute constitutionnelle, aucun désordre n'avait troublé ce premier élan de l'allégresse publique. Des groupes nombreux parcouraient paisiblement toutes les rues. L'affluence était nécessairement plus considérable dans la rue St.-Denis, la plus populeuse de Paris : mais l'ordre public n'y avait pas été plus troublé qu'ailleurs.

Dans la soirée du 19, on y remarqua des groupes ambulans de gens étrangers à ce quartier ; on remarqua qu'ils ne s'y montraient qu'après avoir circulé dans d'autres parties de la ville. Ceux qui semblaient les diriger portaient des chandelles allumées, et criaient : *Vive le Roi ! vive la Charte ! vive Lafitte ! etc.* Ces cris étaient répétés par les autres. Arrivés dans la rue St.-Denis, ils mêlaient d'autres cris aux cris constitutionnels qu'ils avaient jusque-là fait entendre, brisaient les croisées illuminées ou non, lançaient des pétards sur les passans, dans les boutiques, dans les voitures, sur les patrouilles de gendarmes, et jusque dans les appartemens dont les croisées étaient ouvertes. Les promeneurs paisibles se hâtèrent de s'éloigner de ces provocateurs

(1) Une *servitude*, en termes de droit, signifie un assujettissement imposé sur un terrain, sur une maison, etc., par lequel le propriétaire est forcé d'y souffrir certaines charges, telles qu'un *passage*, une *vue*, etc.

de désordres. Ils ne se montraient plus qu'à de rares intervalles, quant tout-à-coup les gendarmes se précipitent au milieu de la foule, et chargent indistinctement sur tous ceux qu'ils rencontrent : aux cris de surprise, de douleur et d'effroi, se mêlent le bruit des armes et le feu de la mousqueterie. Des hommes, des femmes, des enfans épouvantés se pressent dans les passages ; tout autre moyen d'échapper à la mort est devenu impossible, car toutes les boutiques et toutes les portes des maisons ont été sur-le-champ fermées. La force armée, que ne guide aucun magistrat, tire sur les citoyens partout où elle les aperçoit, dans les rues, aux croisées de leurs appartemens. Les malheureux qui s'étaient retirés dans le PASSAGE DE L'ANCIEN GRAND-CERF sont frappés par une double décharge de mousqueterie ; ceux que la fluctuation refoule vers les grilles, sont atteints par les sabres et les baïonnettes. Les mêmes scènes se renouvelèrent le lendemain à la même heure (onze heures du soir.)

L'empreinte des balles se fait encore remarquer à l'extrémité du PASSAGE DE L'ANCIEN GRAND-CERF, à côté de la rue St.-Denis. Quelques-unes n'ont frappé qu'à quatre pieds de hauteur.

Le lendemain on fut obligé de laver le passage, il était inondé de sang. On ne sait pas précisément quel a été le nombre des blessés et des morts ; des cadavres avaient été enlevés pendant la nuit : mais les noms de toutes les victimes n'ont pu rester ignorés : les feuilles publiques les ont signalés.

On assure que la force armée, long-temps immobile devant les groupes provocateurs, ne réprima ni leurs cris, ni le feu de leurs pétards ; que les agens du meurtre dressaient devant elle des barricades avec la plus insolente sécurité ; et qu'elle ne commençait ses sanglantes incursions, que lorsque ces mêmes hommes s'étaient éloignés. Les journaux ont publié ces faits, qui n'ont été démentis encore par aucun acte légal. Nous n'ajouterons pas un mot de plus à cet égard, par respect pour l'autorité judiciaire. La cour royale a évoqué la procédure commencée contre les auteurs de ces horribles événemens. M. le premier président et deux conseillers, composent la commission d'enquête. Une foule de témoins a été entendue. L'instruction touche à sa fin. Au moment où nous écrivons, on attend avec impatience le rapport qui doit être fait aux chambres réunies. Les coupables, quels qu'ils soient, ne peuvent échapper à la peine

qu'ils ont encourue. La force armée n'a pu agir que par les ordres de l'autorité civile; des magistrats seuls ont pu donner le signal de repousser la force par la force : une injonction aux citoyens de se retirer a dû précéder le mouvement hostile des troupes. S'il en a été autrement, le crime est flagrant. Les dispositions des lois des 31 octobre 1789, et des 25 février et 2 juin 1791, ont été maintenues par l'article 213 du code pénal. Les faits seront appréciés par les magistrats, et les lois n'auront pas été impunément violées.

EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE. La sixième exposition des produits de l'industrie s'est ouverte le 25 août 1827, dans les salles du Louvre et dans quatre grandes salles en charpente, élevées dans la cour de ce palais. C'est une des plus belles que l'on ait encore vues; elle a révélé plusieurs nouveaux genres d'industrie plus ou moins brillans, plus ou moins utiles, entre autres le *carton-pierre*, produit étonnant qui, façonné en statue, en candelabre, en ornemens divers pour les plafonds, trompe, par sa dureté et son poli, l'œil le plus exercé.

MUSÉE CHARLES X. Le 1er décembre 1828 a été ouvert au public l'admirable musée Charles X, où le gouvernement a rassemblé sa riche collection d'antiquités égyptiennes, et celles de Pompéïa, d'Herculanum, et du moyen âge. Cette galerie se divise en neuf salles, dont chacune portera le nom du peintre qui l'a décorée. La première salle a été peinte par M. Gros. Le plafond représente *le Roi donnant aux arts le musée Charles X*; ce plafond n'est pas encore terminé. On remarque dans les voussures divers attributs relatifs au sujet du plafond. Les six bas-reliefs, peints en grisaille par M. Fragonard, représentent *les arts rendant hommage au souverain qui réunit leurs ouvrages dans son palais.* — M. Horace Vernet a peint le plafond et les voussures de la seconde salle : l'un représente Jules II, ordonnant les travaux du Vatican et de St.-Pierre au Bramante, à Michel-Ange et à Raphaël; les autres sont remplies par des attributs relatifs au sujet du plafond. Des médaillons, peints en grisaille par M. Abel de Pujol, représentent plusieurs hommes célèbres de ce siècle. — M. Abel de Pujol a peint seul la troisième salle. Le plafond représente l'*Égypte sauvée par Joseph.* Dans les voussures, quatre bas-reliefs, imitant le bronze, représentent les quatre principaux traits de la vie de

Joseph : 1° *Joseph gardant les troupeaux*; 2° *Joseph vendu par ses frères*; 3° *Joseph expliquant le songe de Pharaon*; 4° *Joseph, élevé au gouvernement de l'Égypte.* Les seize enfans qui tiennent des guirlandes de fruits, sont l'emblême des seize coudées du Nil, d'où dépend la fertilité de l'Égypte. Le *nilomètre* décore le milieu de chaque guirlande. Les *grisailles* représentent des scènes de la vie civile des Égyptiens. — Le plafond et les voussures de la quatrième salle ont été peints par M. Picot. Le plafond représente *l'Étude et le Génie dévoilant l'Égypte à la Grèce;* dans les voussures sont des attributs relatifs au sujet du plafond. Les *grisailles*, peintes par MM. Gosse et Vinchon, représentent, 1° *un sculpteur grec copiant une statue égyptienne*; 2° *Apelle peignant d'après nature*; 3° *Phidias sculptant d'après nature*; 4° *Orphée chantant*; 5° *Un poète dramatique faisant répéter un rôle à un acteur*; 6° *l'origine du chapiteau corinthien*; 7° *l'origine du dessin*, 8° *la décadence des arts dans la Grèce.*—Les peintures de la cinquième salle, ou *Rotonde du milieu*, sont dues au pinceau de M. Gros; le plafond est divisé en trois tableaux. *Le tableau du centre* représente *la véritable Gloire s'appuyant sur la Vertu.* Sur la voussure, qui encadre ce tableau, sont inscrits les noms de la plupart des hommes qui ont illustré la France. Dans le *tableau du côté gauche*, on voit *Mars couronné par la Victoire, écoutant la Modération, arrêtant ses coursiers et baissant ses javelots*; dans le tableau du côté droit, *le Temps élève la Vérité vers les marches du trône; la Sagesse l'y reçoit sous son égide*; *un Génie naissant l'écoute*; *les armures royales sont à ses pieds.* Les six compartimens, de forme longue, de cette même salle, représentent les siècles les plus célèbres dans les arts.—M. Fragonard a peint la sixième salle. Il a représenté dans le plafond, *François Ier, accompagné de la reine de Navarre, sa sœur, et entouré de sa cour, recevant les tableaux et les statues rapportés d'Italie par le Primatice.* Dans les voussures sont les médaillons des principaux artistes qui ont illustré le siècle de François Ier. Ces médaillons sont soutenus par des génies ailés qui portent des flambeaux. Les grisailles représentent les Sciences et les Beaux-Arts rendant hommage à leurs dieux protecteurs. — La septième salle a été peinte par M. Meynier. *Les Nymphes de Parthénope, emportant loin de leurs rivages les Pénates, images de leurs dieux,*

sont conduites par la déesse des beaux-arts sur les bords de la Seine; tel est le sujet du plafond. Les voussures sont composées de quatre tableaux dans le genre de ceux d'Herculanum; les deux principaux représentent: *la Syrène Parthénope, fondatrice de la ville à laquelle elle a donné son nom: Pluton et Vulcain repoussant le sacrifice que leur offre la ville d'Herculanum.* Dans les deux autres tableaux sont des groupes d'enfans. MM. Gosse et Vinchon ont choisi pour sujets des *grisailles* de cette salle 1° *Pline observant le Vésuve*; 2° *des prêtres de Pompéïa emportant les instrumens sacrés*; 3° *des habitans fuyant de Pompéïa*; 4° *le Vésuve renversant les villes de la Campanie*; 5° *un philosophe cynique*; 6° *Anacréon composant ses odes*; 7° *une jeune fille consultant une sorcière*; 8° *une toilette.* — M. Heim a peint la huitième salle. Dans le plafond, *le Vésuve personnifié reçoit de Jupiter le feu sacré qui doit consumer les villes d'Herculanum, de Pompéïa et de Stabia. Ces villes implorent Jupiter; Minerve, protectrice des arts, intercède pour elles, tandis qu'Éole tient les vents enchaînés, et attend l'ordre du souverain maître des dieux.* Les voussures sont ornées de six tableaux, dont quatre représentent des *scènes de désolation*; le cinquième, *la mort de Pline l'Ancien*; le sixième, *Pline le Jeune écrivant ses lettres.* Dans huit ronds à fond d'or, M. Heim a représenté des *génies sauvant les objets d'art.* Les *grisailles*, par MM. Gosse et Vinchon, représentent *différentes scènes de la vie civile des anciens*; celles des angles, *divers débris de meubles trouvés dans les fouilles de Pompéïa et d'Herculanum.* — M. Ingres a peint le plafond et les voussures de la neuvième salle. Le plafond représente *l'apothéose d'Homère*; couronné, comme Jupiter, par la Victoire, le prince des poètes reçoit, sur le seuil de son temple, l'hommage des grands hommes reconnaissans, de tous les temps et de tous les pays. Les voussures représentent *sept villes se disputant la naissance d'Homère, et Apollon admettant au nombre des Muses l'Iliade et l'Odyssée.* Les *grisailles*, par MM. Gosse et Vinchon, représentent: 1° *Homère chantant*; 2° *honneurs rendus à Homère*; 3° *le départ d'Ulysse sous la protection de Minerve*, sujet tiré de l'Odyssée; 4° *Ulysse chez Circé*, sujet tiré de l'Odyssée; 5° *Ulysse reconnu par Pénélope*, sujet tiré de l'Odyssée; 6° *Thétis consolant Achille*, sujet tiré de l'Iliade; 7° *Thétis*

donnant des armes à Achille, sujet tiré de l'Iliade; 8° *Diomède, guidé par Minerve, après avoir tué Pindarus et pris ses chevaux, blessant Vénus qui était venue secourir Enée*, sujet tiré de l'Iliade.—Dans le *Passage*, M. Fragonard a peint en *grisaille* deux bas-reliefs représentant *les Beaux-Arts témoignant leur reconnaissance au génie protecteur qui les couronne.*

Tandis qu'avec une munificence toute royale, les beaux-arts s'empressaient d'orner le musée Charles X, on s'occupait également de décorer les nouvelles salles du conseil d'état. Ces salles sont au nombre de quatre. Dans la première, on remarque cinq tableaux. Le premier, représentant *Philippe-Auguste avant la Bataille de Bouvines*, est de M. Horace Vernet; le second, peint par M. Bouillon, représente *la clémence d'Auguste envers Cinna et ses complices*; le troisième, de M. Guillemot, rappelle *le trait de clémence de Marc-Aurèle envers les rebelles de ses provinces d'Asie*; le quatrième représente l'*Histoire*, par M. Hesse; et le cinquième la *Théologie*, par le même auteur. M. Dubufe a peint les quatre dessus de porte représentant *l'Egypte, la Grèce, l'Italie* et *la France*. Les voussures sont de M. Gassies. — Dans la deuxième salle, le plafond, peint par M. Blondel, représente *la France, au milieu des rois législateurs et des jurisconsultes français, recevant la Charte constitutionnelle.* Les voussures sont divisées suivant l'ordre d'architecture de la salle, et représentent huit bas-reliefs: 1° *Louis-le-Gros, donnant les premières chartes des communes*; 2° *Saint-Louis, donnant la pragmatique-sanction*; 3° *Louis XVIII, maintenant la liberté des cultes*; 4° *la création du conseil d'état par Louis XIV*; 5° *l'affranchissement des serfs par Louis-le-Gros*; 6° *la création des chambres par Louis XVIII*; 7° *l'installation des parlemens par Saint-Louis*; 8° *la cour des comptes créée par Philippe-le-Bel.* Les quatre groupes qui séparent les bas-reliefs, sont: 1° *le génie des lois, montrant la charte à l'Espérance et à la Foi*; 2° *l'Abondance*; 3° *la Piété et la Fidélité*; 4° *la Charité.* Dans les angles sont les armes de France groupées avec huit figures allégoriques: *Mars, Neptune, Vulcain, Hercule, la Constance, Mercure, Apollon* et *le Silence.* Les quatre dessus de porte représentent *Lycurgue, Solon, Numa,*

Moïse. Toutes ces peintures sont dues au pinceau de M. Blondel. Cette seconde salle est ornée aussi de huit tableaux: *la mort du président Duranti*, par M. Delaroche: *la mort du président Brisson*, par M. Gassies; *Saint-Louis à Damiette*, par M. Guillon-Léthière; *Saint-Louis, rendant justice sous un chêne*, par M. Rouget; *le cardinal Mazarin au lit de mort, présentant Colbert à Louis XIV*, par M. Schnetz; *le consul Boëtius, enfermé dans la tour de Pavie par ordre de Théodoric, recevant les adieux de sa fille et de son petit-fils, avant d'aller au supplice*, par le même auteur; *les Barricades* et *les Seize au parlement*, par M. Thomas. — Le plafond et les voussures de la troisième salle ont été peints par M. Drolling. Le sujet du plafond est *la Loi descendant sur la terre*. Les voussures représentent des figures et des ornemens analogues au sujet du plafond. En outre, six tableaux ornent cette salle: *Numa donnant des lois aux Romains*, par M. Cogniet; *la force*, figure allégorique, par M. Dassy; *la Vigilance*, par le même; *l'empereur Justinien composant ses lois*, par M. Delacroix; *Moïse législateur*, par M. Marigny; *Charlemagne, présentant les capitulaires à l'assemblée des Francs*, par M. Scheffer aîné. Les quatre dessus de porte ont été peints par M. Caminade. Ils représentent *le génie de Numa*, celui de *Moïse*, celui de *Justinien*, celui de *Charlemagne*. — Le plafond et les voussures de la quatrième salle sont de M. Mauzaisse. L'un représente *la Sagesse divine, donnant des lois aux rois et aux législateurs*; dans les autres, on voit des figures et des ornemens relatifs au sujet du plafond. Cette salle est, de plus, décorée de sept tableaux: *la Justice amenant l'Abondance et l'Industrie sur la terre*, par M. Alaux; *la Justice veillant sur le repos du monde*, par MM. Alaux et Pierre Franque; *le Génie des arts*, par M Coutan; *la Sagesse sous la figure de Minerve*, par M. Colson; *la Guerre*, par M. Dejuinne; *la Paix faisant régner la Justice, et versant l'abondance sur la terre*, par M. Lancrenon; *l'Innocence se réfugiant dans les bras de la Justice*, par M. Steuben. Les trois dessus de porte, l'un représentant *un Génie qui porte des armes*, l'autre, *le Génie de la paix*, et l'autre, *la Force*, sont de MM. Dejuinne, Lancrenon et Steuben.

MUSÉE DAUPHIN. Sur la proposition de M. de la Bouillerie, intendant de la maison du roi, et d'après la demande de

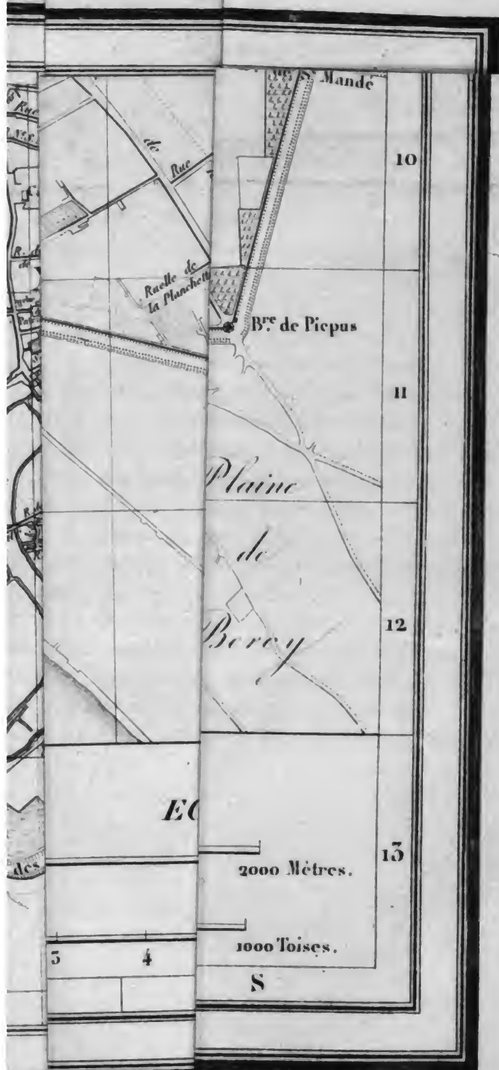
M. de Chabrol, il a été décidé qu'un musée maritime serait ouvert au Louvre. Dans ce musée seront réunis les modèles des bâtimens de mer, de toutes espèces, ceux des machines à l'usage de la marine, les plans en relief des ports et arsenaux maritimes, ceux des forges, fonderies, usines et ateliers divers qui concourent à la construction et à l'armement des vaisseaux. Il y aura de plus, pour principaux ornemens, des tableaux dans lesquels seront retracés les faits d'armes les plus remarquables des marins français de toutes les époques.

Ce musée, placé sous la protection spéciale du grand-amiral, portera le nom du *Musée Dauphin*.

RUE NEUVE-SAINT-JEAN, Ve arrondissement, Q. du faubourg Saint-Denis. On va faire incessamment, dans le faubourg St-Martin, une opération d'alignement, dont la nécessité était depuis long-temps reconnue. La petite rue *Saint-Jean*, située entre les faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin, sera élargie. Une rue de douze mètres (à-peu-près trente-sept pieds) de largeur, remplacera cette ruelle étroite, l'une des plus mal-propres de Paris. La ville a alloué des fonds dans son budget, pour acheter les portions de propriétés nécessaires à l'exécution de ce projet, auquel se liera l'élargissement, encore projeté, de la rue *Neuve-Saint-Nicolas*. Ces plans auront pour résultat de completter la grande ligne de communication formée par les rues *Saint-Nicolas*, de *Provence*, *Richer* et des *Petites-Ecuries*, jusqu'au *boulevart du Temple*.

FIN.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.


St Mandé
10
Rue
de
Ruelle de
la Planchette
Bre. de Picpus
11
Plaine
de
Bercy
12
EC
13
2000 Mètres.
1000 Toises.
3
4
S
Dépôt de la Guerre, Rue de la Harpe, No. 35.
Louis XVIII.